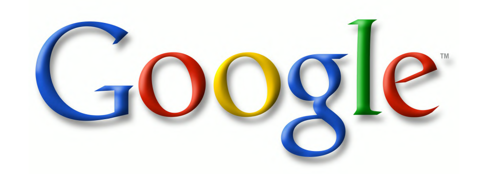
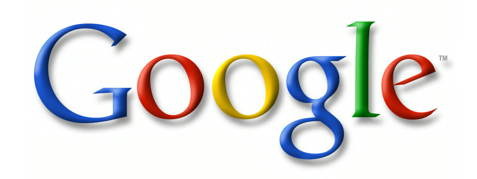
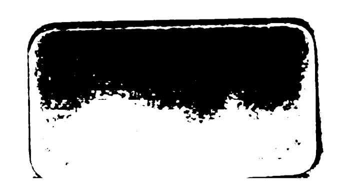
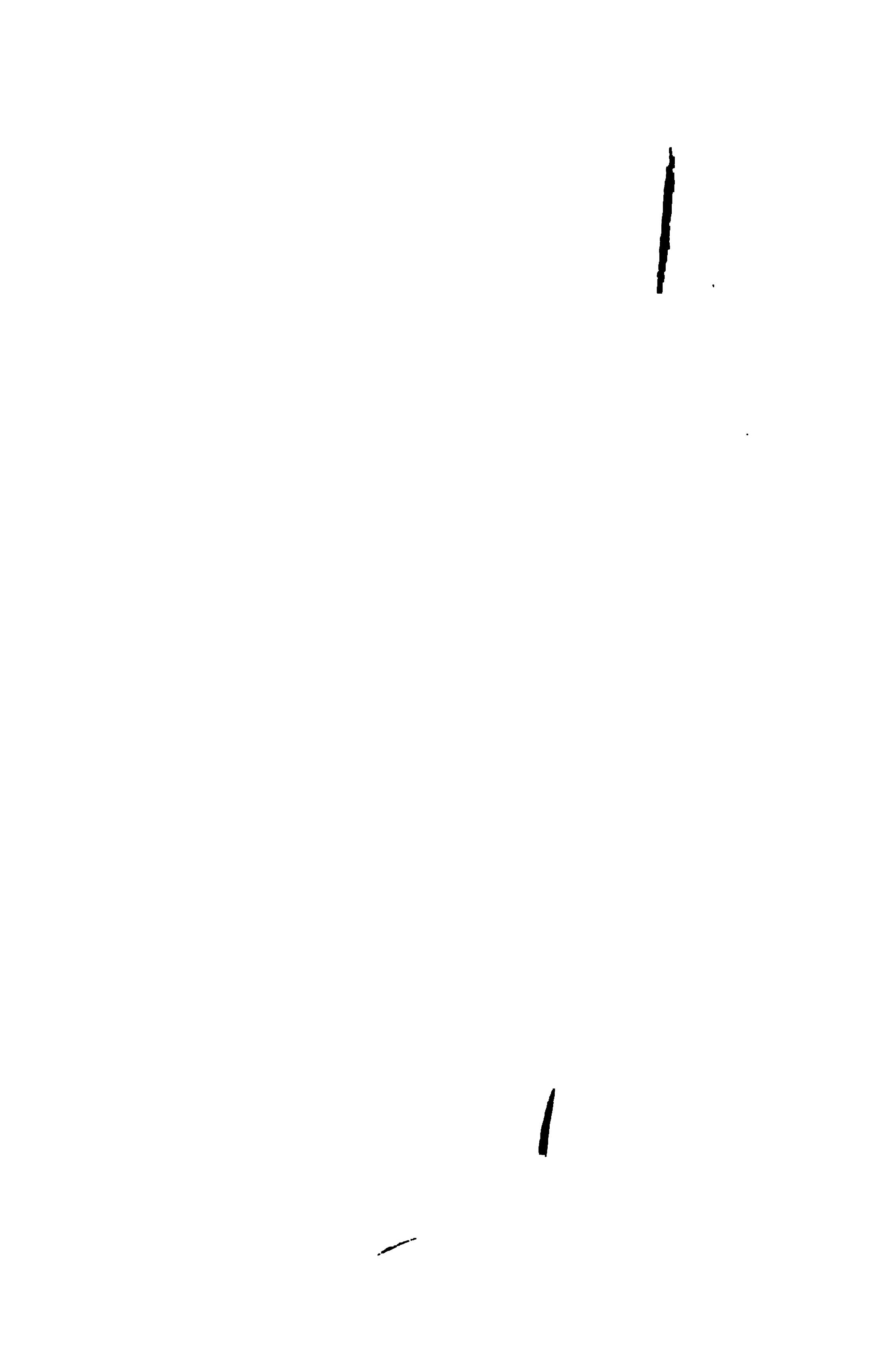







DOMI
NUS
ILLU
MINA
TIO
MEA
Taylor Institution.
1860









LA GAULE

POÉTIQUE.

7.

DENTU DELAUNAY, libraires, Palais-Royal.
BOHAIRE, Boulevard des Italiens.
P.-H. KRABBE, 12-14, rue de Bussi.

LAGNY. -- Imprimerie d'A. Le Boyer et Cie.

LA GAULE POÉTIQUE

PAR

M. DE MARCHANGY;

5e ÉDITION,

PUBLIÉE SUR LES NOTES ET LES CORRECTIONS LAISSÉES PAR L'AUTEUR.

7.

Paris,

L.-F. HIVERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
55, QUAI DES AUGUSTINS.

1835.



LA

GAULE POÉTIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.



TRENTE-SEPTIÈME RÉCIT.

SUITE DU RÈGNE DES CINQ PREMIERS VALOIS.

La journée de Poitiers et la captivité du roi consternèrent les Français; le dauphin Charles, duc de Normandie, nommé lieutenant-général du royaume pendant l'absence de son père, ne laissait point encore pressentir à ses sujets alarmés, la sagesse et la prudence qui plus tard le distinguèrent. Ce prince, né avec une foule de vices, devait, comme le sage de l'antiquité, remporter sur une nature ingrate la plus belle victoire dont puisse s'ennoblir l'humanité.

La défaveur attachée d'abord à ces fâcheux commencemens attiédit le zèle des Français, et

encouragea les factieux ; à la tête des plus redoutables se faisait remarquer Marcel, prévôt des marchands de Paris, espèce de tribun fougueux convoitant une sorte de magistrature arbitraire sur le peuple que séduisaient ses discours astucieux et ses actions adulatrices. Cet homme était secondé par Robert, évêque de Laon, partisan du roi de Navarre et fomentant en secret, dans l'intérêt de ce monarque, des discordes et des complots.

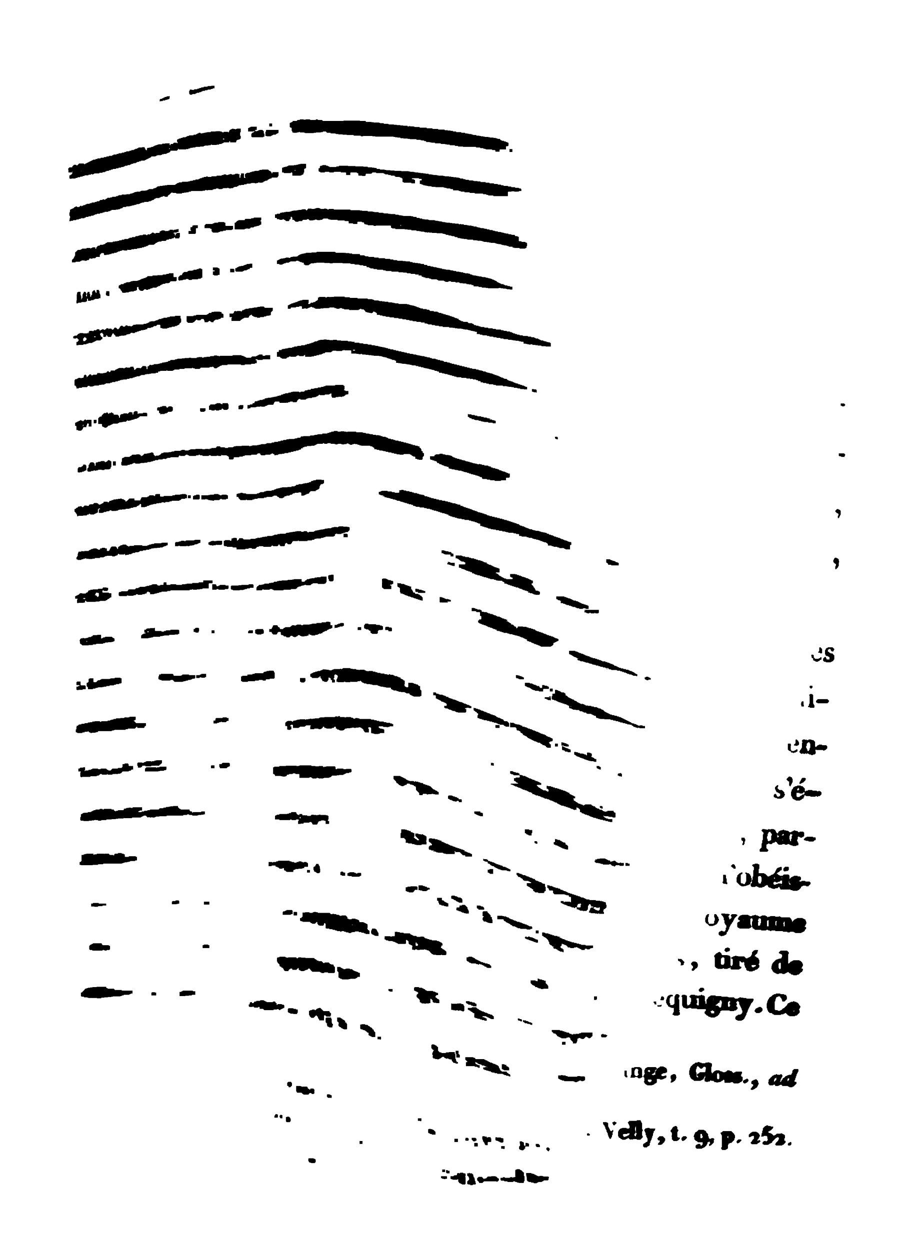
Dans cette crise politique, Charles convoque les états-généraux, pour subvenir aux besoins pressans de la patrie[1].

De cette convention datent les longues dissensions dont l'état sera bouleversé.

Le dauphin demanda des subsides aux députés du royaume aux fins de payer la rançon du roi et réorganiser les armées[2]. Loin de répondre à ces demandes urgentes, on parla d'abus,

[1] Froissard, t. 1, c. 170. — *Contin. Nangii.* — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 568. — M. Levesque, t. 2, p. 60.

[2] Froissard, c. 177.



apercevoir. Les plaintes, les murmures redoublèrent; on transformait les actes les plus justes en abus de pouvoir; chaque agent du gouvernement légitime était en butte aux impertinentes critiques d'une tourbe ignorante et crédule. L'audace devint une spéculation, une carrière; ceux qui s'y lançaient aspiraient à éclipser, par de nouveaux attentats, la renommée des crimes de la veille : il en résulta une émulation d'absurdités et d'extravagances. Sous leur sinistre influence les esprits furent agités d'une frénétique fureur, qu'on sut habilement accroître en répandant le bruit, que si le roi écartait les députés des provinces c'est parce qu'ils avaient élevé la voix en faveur des citoyens[1]. On les préconisa, comme des apôtres de liberté, comme les libérateurs de la patrie; on les recommandait avec des cris menaçans; cependant le dauphin, n'osant braver les émeutes et les rassemblemens des Parisiens, convoqua de nouveau ces députés : ils accou-

[1] *Contin. Nangii.* — Froissard, t. 1, c. 170 et suiv. — Annales de France.

rurent en vainqueurs, et l'héritier du trône subit leurs insolens dédains. Bientôt l'autorité royale fut méconnue; l'anarchie remplaça un gouvernement régulier, et les actes arbitraires succédèrent aux lois établies. Plus de police dans l'intérieur des villes, plus de discipline dans les armées, divisées en bandes mutinées; les soldats, devenus de féroces brigands, pillaient les campagnes, rançonnaient les cités, détroussaient les voyageurs [1].

Mais enfin le bien allait naître de l'excès du mal; le peuple, auquel des orateurs séditieux promettaient un vain bonheur, commençant à voir qu'au lieu d'un roi légitime, il s'était donné plusieurs milliers de tyrans, parraissait abjurer ses erreurs et revenir à l'obéissance[2], lorsqu'on apprit dans tout le royaume la délivrance de Charles-le-Mauvais, tiré de sa prison par les soins de Jean de Pequigny. Ce

[1] Froissard, t. 1, fol. 93. — Ducange, Gloss., *ad verb. Compagnia.*

[2] Froissard, t. 1, c. 178, 179. — Velly, t. 9, p. 252. — Daniel, t. 5, p. 478.

prince déchaîné, furieux, affamé de vengeance et de carnage, entre dans Amiens, fait briser les portes des cachots, arme de poignards et de flambeaux tous les scélérats, et grossit son parti ainsi que ses armées de ces hordes souillées de crimes[1].

Marcel et Robert l'appellent à Paris; traînant à sa suite des bourgeois et des gardes d'honneur, ce fléau de la France, l'ennemi de la monarchie, entre comme en triomphe dans la capitale du royaume, y commande, y règne, y harangue les citoyens charmés par sa facile éloquence, ses largesses et ses procédés populaires[2].

Le dauphin, relégué dans son triste palais, abandonné, trahi, veut du moins faire venir du dehors des milices fidèles pour le défendre contre les entreprises des rebelles. Marcel s'oppose à ce dessein. Cet homme criminel fait

[1] Mém. pour servir à l'Hist. du roi de Navarre, par Secousse. — Trésor des Chart., reg. 89, pièce 254.

[2] Annales de France, ann. 1356. — *Contin. Nangii.* — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 481. — Secousse, lieu cité. — Velly, t. 9, p. 257.

fortifier Paris, afin de s'y maintenir malgré les armées royales; il organisa les factieux, leur donna des lances, des glaives, et comme signe de ralliement, les coiffa d'un bonnet rouge et blanc. Tous les Parisiens, soit par goût ou par crainte, arborèrent cette livrée de l'anarchie[1].

Charles, jusqu'alors prudent et non point faible, en paraissant céder à l'orage, endormit ainsi la défiance de ses ennemis; cessant d'épier ses actions, ils lui laissèrent l'occasion de s'évader de Paris. Cette fuite le sauva, et avec lui la monarchie et la France; après avoir rallié la noblesse autour de sa personne, il assembla à Provins les états de Champagne qui, n'étant point mûs par les factieux, n'écoutèrent que leur amour pour le salut du royaume[2].

Fort du dévouement de cette partie de ses sujets, et comptant sur la secrète fidélité de

[1] *Contin. Nangii.* — Froissard, t. 1. — Levesque, t. 2, p. 105.

[2] *Contin. Nangii.* — Annales de France.

beaucoup d'autres, Charles déclara publiquement ne vouloir retourner dans la capitale qu'après justice faite des principaux auteurs de la sédition.

Marcel, menacé par cette déclaration, essaya de persuader aux Parisiens que sa cause était la leur. Il organisa des armemens considérables, solda des troupes, déclara le dauphin ennemi de l'Etat, ouvrit les portes au roi de Navarre, et le flatta d'une élection prochaine au trône de France[1]. Ce prince, venu avec des troupes navarroises, les conduit hors des murs de Paris contre l'armée royale, qui le force à fuir précipitamment. Une défaite aussi humiliante jointe à la conduite crapuleuse que tenait Charles-le-Mauvais, dans l'espoir de gagner l'affection du peuple, le rendirent méprisable à tous les gentilshommes; ils rougirent de servir sa cause[2]. Les bourgeois l'abandonnèrent à la populace; mais elle aussi finit

[1] *Contin. Nangii.* — Chron. de Saint-Denis. — Daniel lieu cité.

[2] *Contin. Nangii.* — Levesque, t. 2, p. 123.

par se dégoûter d'un homme dont elle n'oubliait momentanément les crimes qu'en recevant des libéralités qui bientôt s'épuisèrent. Haï de tout le monde, il alla camper, suivi de quelques bandits, dans une plaine voisine de la capitale, où Marcel, son seul partisan, lui envoyait chaque jour un mulet chargé de l'argent perçu rigoureusement sur les bourgeois et les ouvriers [1]. Les intelligences entre le prévôt des marchands et le roi de Navarre, ses extorsions et ses violences pour satisfaire, aux dépens des citoyens, la cupidité de ce prince infernal, rendirent Marcel lui-même odieux ceux qu'il avait trop long-temps abusés [2].

Mais le traître, pressentant des dispositions peu favorables à ses projets, eut une conférence avec Charles-le-Mauvais, ettramèrent ensemble un complot digne de tous deux. Ils arrêtèrent que Marcel introduirait, pendant la nuit, les troupes du roi de Navarre dans la ville de Paris; on devait y massacrer tous les

[1] Froissard, t. 1, fol. 77. — Velly, t. 9, p. 335.
Froissard, t. 1, fol. 77, v°, col. 2.

partisans du dauphin, faire ensuite un appel aux autres villes pour imiter cet exemple, et proclamer le roi de Navarre. Le complot ayant été découvert, le chevalier Des Essarts, son frère, et quelques fidèles citoyens, prirent une bannière semée de lis, et parcoururent la cité, en criant : *Mont-Joie* et *Saint-Denis*. A ces cris royaux, suivis, interrogés, de distance en distance ils s'arrêtent, dénoncent la perfidie de Marcel, et se font, de tous leurs auditeurs, de courageux compagnons. Cependant l'instant où le prévôt devait livrer Paris étant arrivé, il avait déjà saisi les clefs pour ouvrir au roi de Navarre qui, de l'autre côté des portes, haletait de rage et d'impatience : tout à coup les bons citoyens se montrent devant Marcel, l'un d'eux l'abat d'un coup de hache, et son corps est insulté par le peuple dont il fut naguère l'idole.

Alors tous les vœux se tournèrent vers le dauphin, comme seul capable de rappeler sur la France la paix et le bonheur.

On stipula donc à Bretigny la rançon du

roi, dans un traité par lequel la France cédait certaines villes et une grosse somme d'argent à Édouard; pour garantie de l'exécution, parmi les otages remis aux Anglais, était le duc, fils du roi.

Quand il fallut accomplir les conventions de Bretigny, toutes les villes françaises, abandonnées aux Anglais, refusèrent de se soumettre à ces étrangers. Le roi, attendri de cet excès de fidélité, mais religieux observateur de ses engagemens, les conjura de renoncer à lui, et de recevoir les lois d'un prince que ses vertus et son courage rendaient peut-être digne de les commander. Ce fut en vain; ces villes constantes résolurent de ne point abdiquer la bannière des lis, et le titre de Français, dussent-elles soutenir pour les défendre des sièges, des combats, braver la famine, les souffrances et la mort; on essaya de les détourner de cette résistance, en temporisant et négociant; des troupes furent envoyées contre ces vertueux rebelles; mais, au lieu d'employer le fer, on eut recours à l'é-

loquence, aux prières; on leur persuada que leur opiniâtreté, annulant le traité de Bretigny, replongerait la France dans les horreurs de la guerre, et forcerait le roi à reprendre ses fers. Ces considérations les décidèrent enfin à se soumettre, mais en versant des pleurs, ils disaient : *Ce sera des lèvres seulement que nous obéirons aux Anglais, nos cœurs seront toujours Français*[1].

Cependant les otages livrés à Edouard pressaient en vain leur délivrance, le reste des sommes promises ne pouvait être encore soldé. L'un de ces otages, le duc d'Anjou, impatient de sa trop longue captivité, revint furtivement en France, reparut devant le roi son père, qui demeurant interdit de honte et de colère[2], en voyant un prince de son sang violer ouvertement sa parole, ne rompit le si-

[1] Froissard, t. 1, c. 153 et 154. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 229. — Velly, t. 9, p. 440.

[2] Froissard, t. 1. — Rymer, *Act. publ.*, t. 3, part. 1, p. 73. — Otterbourne, sous l'année 1363.

lence que pour lui ordonner d'aller reprendre la place où l'assignait l'honneur. Le duc d'Anjou hésitant à remplir cet ordre rigoureux, le roi part lui-même, en s'écriant. « Si la bonne foi était perdue, ce serait dans le cœur des rois qu'il faudrait la chercher. » Il arrive en Angleterre, s'y constitue prisonnier, et y meurt de douleur.

Charles prit alors en son nom les rênes d'un état qu'il avait déjà long-temps gouverné; l'expérience dont ce prince était redevable à l'adversité lui devint utile dans les circonstances difficiles où il se trouvait à son avènement au trône.

Ce roi fut sacré dans la ville de Reims. Après cette auguste cérémonie, le cortège reprenait le chemin de Paris, lorsqu'on vit arriver le chevalier Enguerrand d'Eudin, couvert de blessures, blanchi de poussière, trempé de sueur et pressant à coups d'éperons son coursier tout fumant[1]. *Victoire!* s'écrie cet heu-

[1] Chron. manusc., biblioth. royale, n. 9656. —

reux messager; le peuple répond par ses cris de joie accoutumés, *Noël, Noël! Mont-Joie* et *Saint-Denis?* Enguerrand d'Eudin s'avance près du roi, met pied à terre; la cour se range autour de lui : le paladin s'exprime en ses termes :

« Le captal de Buch commandait les troupes du roi de Navarre[1]. Cet habile général, digne de servir une meilleure cause, ayant conduit ses guerriers dans les champs de Cocherel, sur les bords de l'Eure, leur avait assigné une position inexpugnable; les Français reconnaissent à l'ennemi l'avantage du lieu et du nombre, mais Duguesclin est à leur tête, ils demandent le combat. Le captal de Buch était campé sur une montagne : derrière lui s'élevait une antique forêt dont l'épaisseur le

Chroniques de Saint-Denis. — Secousse, Mém. pour servir à l'Histoire du roi de Navarre. — Levesque, t. 2, p. 211.

[1] *Contin. Nangii.* — Chron. manusc., biblioth. royale, 9656 et 9653. — Vie manuscr. de Bertrand Duguesclin, et l'Histoire de ce capitaine, publiée par Mesnard, c. 10. — Levesque, lieu cité.

protégeait contre une surprise, et dont l'ombre immense le préservait en même temps de la dévorante ardeur du soleil. Le peuple d'alentour, que séduit son maître perfide, lui fournissant d'abondans secours, ses tentes regorgeaient de vivres et de munitions[1].

« Les Français, au contraire, campés dans une plaine découverte et sablonneuse, ne pouvaient point se garantir des rayons d'un été brûlant; exténués sous le poids de ces chaleurs accablantes, ils avaient encore à souffrir de la disette, et devaient se préserver, par une surveillance continuelle, des embûches que favorisaient un sol propre aux surprises. N'importe, le génie de Duguesclin leur semble la garantie de la victoire[2].

« Le captal de Buch ne jugeant pas à propos de quitter le poste redoutable qui doublait ses forces, pour risquer dans la plaine les chances

[1] Vie de Bertrand Duguesclin. — Velly, Histoire de France, t. 12, p. 33.

[2] Levesque, t. 2, p. 215.

fortune, attendait la détresse de ses ennemis affaiblis et presque vaincus, afin d'achever aisément leur défaite. Ce grand capitaine arrête la fougue de ses soldats lesquels, provoqués par les nôtres, voulaient se mesurer avec eux. Pendant deux jours les armées restèrent en présence. L'aurore du troisième vit les armes blanches d'un héraut sur la montagne où campaient les Navarrois : c'était un envoyé de Duguesclin, venant proposer au captal de descendre dans la plaine, où les Français lui laisseraient à loisir et sans l'attaquer, ranger comme il lui plairait ses troupes en bataille[1]. Le captal refuse le défi; Duguesclin, dès-lors, ne voyant de salut que dans une bataille, a recours au stratagème pour forcer l'ennemi à la livrer; déjà la plus grande partie de son armée semble fuir; les Navarrois nous regardant déjà comme leur proie, frémissent qu'elle ne leur échappe. Ni les ordres, ni les prières du captal ne peuvent les arrêter;

[1] Hist. de Bertrand Duguesclin.

ils descendent tumultueusement, comptant nous écraser sous leurs coups, et changer en déroute notre mouvement rétrograde. Le captal entraîné par eux les suit, en maudissant leur imprudente ardeur, et toutes leurs troupes couvrent la plaine. Duguesclin s'arrête alors; au signal convenu avec les chefs, nos bataillons font volte-face, et notre fuite combinée se trouve tout à coup un plan d'attaque ingénieusement concerté[1].

« Les Navarrois n'ont plus l'avantage des hauteurs; mais conservent encore celui du nombre; le captal, qui vingt fois mérita le nom de héros, commande leur manœuvre et les dispose au combat. Duguesclin, avant de faire sonner la trompette, parcourt les rangs en criant : *Pour Dieu ! souvenez-vous, compagnons, que nous avons un nouveau roi; qu'aujourd'hui sa couronne soit honorée par nous*[2]. Cette harangue enflamme nos cœurs,

[1] Vie de Duguesclin, c. 10.

[2] Annales de France, ann. 1354. — *Contin. Nangii.*

trente chevaliers font vœu d'enlever le captal au plus fort de l'action, fût-il entouré de dix mille lances. La bataille s'engage, la bannière des lis s'agite à longs plis, et l'or dont elle étincelle, entrecoupe de ses lueurs éclatantes les nuages de poussière qui, sous les pas de quarante mille combattans, s'élèvent dans l'atmosphère, et obscurcissent l'horizon. Ces chiffres glorieux, ces armes de France, tracés sur la soie mouvante, brillent comme les astres de la victoire; toutes les épées sont teintes de carnage, et les échos de l'Eure prolongent le long des rivages un bruit terrible où cent bruits sont confondus.

« A travers ces sombres horreurs, trois fois Duguesclin apparut avec un coursier différent et des armes nouvelles. Cependant arrive l'instant où nos trente chevaliers devaient accomplir leur vœu téméraire; ils se serrent les uns contre les autres, se précipitent sourds et aveugles pour les mille dangers qui les

— Levesque, t. 2, p. 217. — Vie mss. de Duguesclin. — Velly, t. 10, p. 34.

entourent, percent la mêlée, vont droit au captal de Buch, malgré la résistance de ce chef et de ses gardes, l'enlèvent et le portent au fond de la forêt. Les Navarrois stupéfaits de cet évènement, privés du chef l'âme de leur parti, ne saventplus ni attaquer ni se défendre. Les flots del'Eure roulent sur des bataillons entiers poussés par la frayeur dans le cours de cette rivière; d'autres jettent leurs armes devant Duguesclin[1], qui m'envoie près de vous pour vous faire hommage de cette victoire. »

Dès qu'Enguerrand d'Eudin eut fini de parler, ses écuyers vinrent déposer aux pieds de Charles l'armure du captal de Buch et les sanglantes bannières de Navarre.

Quelque temps après ces évènemens la France jouit d'une paix générale, et le roi de Navarre lui-même en signa le traité. Mais à ces époques éloignées, la paix avait ses

[1] Hist. de Duguesclin, c. 20 et 21. — *Contin. Nangii.* — Daniel, t. 5, p. 8, 9, 10, 11 et 12. — Levesque, t. 2, p. 217.

dangers, puisqu'elle rendait oisifs des gens dont la seule ressource était le métier des armes, et qui, licenciés par le souverain, continuaient pour leur compte des courses et des attaques journalières ; on vit donc reparaître ces compagnies d'aventuriers et de brigands qu'avait fondues dans l'armée la dernière guerre. L'espoir du pillage, l'habitude et le goût d'une vie tumultueuse, recrutaient d'une façon effrayante ces bandes rapaces[1] ; à leur tête se mirent des hommes dont la bravoure eût mérité des éloges sous les drapeaux légitimes.

Cette armée de brigands, éparpillée en mille endroits du royaume, l'aurait infailliblement ruiné, si un héros ne se fût chargé de les entraîner hors de France afin d'y épuiser leur féroce courage dans une expédition glorieuse. Duguesclin emmena donc les compa-

[1] Froissard, t. 1, fol. 95, v°, col. 2. — Vie mss. de Bertrand Duguesclin. — Ducange, Gloss., v° *Compagnia.* — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 295.

gnies en Espagne pour soutenir les droits de Henri Transtamare disputant le trône à Pierre-le-Cruel. Parmi tous les crimes reprochés à Pierre, il en était un qui devait trouver des vengeurs sous les étendards des lis. Ce monstre avait fait périr la belle et vertueuse Blanche de Bourbon son épouse. Aussi la France ne tarda pas à prendre les armes. Pierre-le-Cruel fut vaincu à la bataille de Montiel, et Transtamare, couronné roi de Castille, devint le plus fidèle allié de Charles V.

Pendant la paix dont jouissait l'intérieur du royaume, Charles fit fleurir la justice et prospérer l'administration des finances. La rançon du roi Jean pût être acquittée, la Bretagne soumise, et Charles-le-Mauvais dépouillé d'une partie de ses domaines.

A mesure que la France reprenait sa force et sa prééminence, sa rivale au contraire perdant de ses avantages, semblait devoir retomber en vasselage. Le prince Noir épuisa bientôt les ressources pécuniaires de l'Etat non seulement par son goût effréné pour le luxe, les fêtes

et la magnificence, mais encore en soutenant cette guerre de Castille où Pierre-le-Cruel le paya d'ingratitude.

Il exigea de nouveaux impôts ; les provinces francaises cédées récemment malgré elles au roi d'Angleterre, sentirent se réveiller leur ancienne haine jusqu'alors si difficilement contenue [1]. Les seigneurs de la Guyenne et de la Gascogne se plaignirent à Charles V de la conduite d'Edouard, et ce dernier, comme vassal de France, à raison de ces provinces, fut mandé à la cour des pairs.

Cependant Edouard n'ayant point déféré à cette haute juridiction, dut se voir traité comme un sujet rebelle ; on prononça la confiscation de ses fiefs [2]. Ce prince fit mourir les messagers qui lui apportèrent la décision de la cour des pairs. « Nous irons à Paris, dit-il, « puisque nous y sommes mandés, mais ce « sera le casque en tête et soixante mille hom-

[1] Froissard, t. 1. — Levesque, t. 2 et 3.

[2] Registre des plaidoyers de la cour, commencé en 1369. — Froissard, c. 281.

« mes en notre compagnie. » Il envoie Lancastre en lui ordonnant d'incendier nos ports, et Lancastre est repoussé par le comte de Saint-Pol; Robert Knolles, marche sur Paris avec trente mille hommes, et Knolles lève le siège de cette capitale; enfin paraît le comte de Pembrocke monté sur une flotte superbe. Confiant dans cet élément pour ainsi dire national, il fend la mer qui baigne les côtes de la Rochelle. La politique de Charles V préparait en cet endroit un puissant adversaire aux Anglais; Transtamare que le devoir, la reconnaissance, l'amitié, l'intérêt même liaient à la cause de la France, avait envoyé à son secours quarante gros navires et treize chaloupes, conduits par les vainqueurs de Pierre-le-Cruel. Cette flotte rangée, dans la rade de la Rochelle, défie la flotte anglaise, et le combat s'engage. Les Castillans, du haut de leurs ponts élevés, jettent sur les bâtimens anglais des barres de fer rouge, des masses de plomb, des poutres, des quartiers de rochers sous lesquels vacillent entre les flots trem-

blans les navires fracassés ; plusieurs barques chavirent et s'engloutissent. La nuit sépare en vain les combattans : ils jettent l'ancre ; le jour les retrouve au même endroit prêts à continuer le carnage[1].

Les vaisseaux, attirés par des crampons de fer et des cables, se heurtent et vomissent des ennemis, que deux jours de combat avaient rendus furieux. Dans cet abordage, la hache, les lances, les massues d'airain, les glaives, les poignards, les frondes, toutes les armes forgées en ces temps belliqueux pour multiplier la mort, frappent, égorgent à la fois. Les tillacs sont couverts de cadavres, le sang où ils se noient déborde et s'échappe des vaisseaux : la victoire se déclare en faveur des Castillans, et Pembrocke reçoit les fers de Transtamare[2].

Les Français se consolaient sur les pas de Duguesclin de n'avoir point combattu à cette

[1] Mariana, Hist. d'Espagne. — Froissard, c. 306. — Daniel, t. 6, p. 72. — Velly, t. 10, p. 212 et suiv.
[2] Froissard, c. 31.

mémorable affaire. Eh! quels exploits pouvaient envier ceux qui forcèrent Montmorillon, Chauvigny, Leuzac, Moncontour, et plusieurs autres places de leur ouvrir leurs portes [1]! Mais ces conquêtes trop rapides ne satisfaisaient pas pleinement des courages aussi intrépides; ils veulent une résistance héroïque et des remparts plus superbes. Le siège de Sainte-Sévère va leur offrir de quoi flatter leur orgueil et redoubler leurs efforts. Cette place, avec ses fiers donjons et ses triples murailles, se montrait de loin comme un adversaire disposé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Autour de son enceinte, le connétable déploie son armée triomphante; le grand nombre de ses succès était comme une habitude de victoire toute naturelle pour ses soldats pleins d'assurance, qui certains d'un nouvel avantage, se préparaient aux assauts, aux combats, en chantant et riant. Cette confiance ôtant à leur armée tout ce qu'un aspect de

[1] Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2, p. 226-328.

guerre présente d'effrayant, attirait à sa suite une foule de seigneurs, de dames et de damoiselles charmantes, de ménestrels et de troubadours. Chaque marche ressemblait à un carrousel; chaque attaque devenait une fête ou une joute de plaisir[1]. Les blessés étaient pansés par les femmes; les combattans recevaient de leurs belles mains, sur le bord du fossé, et même sur la brèche, des rafraîchissemens, des écharpes, des rubans et des billets d'amour. Jamais ce mélange de guerre, de luxe et de galanterie, ne se montra mieux qu'au siège de Sainte-Sévère, où, sous les yeux des ducs de Berri et de Bourbon, de l'invincible Duguesclin, des plus grands seigneurs d'une cour polie, à la vue d'un essaim de femmes ravissantes, nos soldats allaient aux travaux de la sape et de la mine, puis revenaient couverts de sang, de poussière, recevoir des applaudissemens d'un sexe *qui leur fournissait d'armes et de cou-*

[1] Levesque, p. 327.

rage tant qu'il pouvait [1]. Les broderies, l'or des livrées, l'éclat de quarante bannières et de soixante pennons flottans dans la campagne; des pavillons de feuillages et de fleurs construits près des tentes des assiégeans; des chants de joie, des cris de bataille, les sons du galoubet, l'airain des trompettes, le roulement des tambours, tout célébrait dans les rangs des fils de la France l'alliance de la gloire et de la beauté. Dans ce siège fameux, rien ne parut impossible; les entreprises les plus téméraires s'exécutaient comme les choses les plus faciles; et des guerriers mortellement frappés expiraient en achevant d'écrire de leur sang une lettre à leur maîtresse [2].

Le courage des Français excita celui des assiégés, que d'ailleurs le péril tenait tous les jours éveillés. Leur défense fut digne de l'attaque : dépavant les rues de Sainte-Sévère, découvrant les toits de leurs maisons, démo-

[1] De pareils traits sont communs dans nos annales. *Voyez* l'Hist. de d'Aubigné, t. 3, l. 1, p. 26.

[2] Hist. de d'Aubigné, t. 2, l. 2, p. 126.

lissant même leurs foyers pour en lancer les débris à l'ennemi, ils jetèrent pour ainsi dire la ville hors de son enceinte, et selon l'expression d'un historien [1], se firent des armes avec les pierres de leurs remparts, détruisant ainsi leurs fortifications pour les défendre.

Ayant soumis Sainte-Sévère, Duguesclin surprend la ville de Poitiers avec trois cents chevaliers, et en envoie un pareil nombre former le siège de Soubise. Le captal de Buch, qui devait défendre cette place, est de nouveau vaincu et fait prisonnier par les Français. Duguesclin sorti de Poitiers, s'empare de vingt autres places, et après un siège plus long, se rend maître de Thouars, où s'étaient réfugiés les derniers partisans d'Edouard. Ce roi avait préparé un débarquement; mais tout, jusqu'aux vents, lui semblait contraire. Trois fois faisant voile pour la France, trois fois il est repoussé par la tempête sur les côtes d'Angleterre, et s'écrie, comme vaincu par la fortune de Charles V : *Il n'y eut oncques roi*

[1] Levesque, t. 2, p. 328.

qui moins arma, et s'y n'y eut oncques roi qui tant me donnât à faire [1]. La gloire d'Edouard s'éclipsait chaque jour; sa vieillesse se profanait en de ridicules amours; sa puissance manquait de l'appui et de l'affection de ses sujets fatigués de son ambition, de ses dépenses, de ses entreprises ruineuses. En vain ce monarque implorait-il le secours de ses voisins, sa cause ne pouvait intéresser, et sa prospérité ne lui demeurait plus assez fidèle pour séduire. Bientôt il vit mourir à Westminster le prince de Galles, son fils; lui-même, dévoré de chagrin, succomba l'année suivante, après un règne de cinquante et un ans. Règne sublime, si abrégeant sa durée le destin eût retranché de la vie de ce grand roi des années trop stériles et trop indignes des autres! Richard II, fils du prince Noir, lui succéda.

Cependant Charles V, qui, durant sa régence et au commencement de son règne, n'avait pu armer douze cents hommes, vit bientôt, grâce à son génie et à son administra-

[1] Froissard, t. 2.

tion sage et prévoyante, s'organiser sans efforts sur différens points cinq armées superbes commandées par des chefs habiles, et devant exécuter à la fois, contre l'Angleterre, les ordres du sage monarque.

Mais la France ne borna point sa prévoyance à des forces imposantes sur terre, elle se créait encore une marine, alliait ses flottes à celles de la Castille, et sous le commandement de l'amiral Jean de Vienne, trente de ces vaisseaux descendaient un grand nombre de nos guerriers sur les côtes de Kent à Hastings, à Plymouth, dans l'île de Wight et près de Douvres [1].

Il y avait là de brillantes compensations des journées de Crécy et de Poitiers, et déjà la patrie était assez vengée, lors même que Duguesclin n'eût point poursuivi dans l'Aquitaine le cours de ses succès miraculeux. Ce connétable se rendit maître de cent trente-

[1] *Contin. Nangii.* — Nicolle Gilles, Annales de France.

quatre places et força Bergerac la clef de la Gascogne. En même temps les ducs de Berri et de Bourbon chassaient les Anglais de l'Auvergne, et le duc de Bourgogne en purgeait la Picardie [1].

Duguesclin n'avait déposé qu'un instant l'épée, et déjà l'Anglais s'emparait de plusieurs villes en Auvergne. Le connétable y court et fait le siège de Châteauneuf-Randon; les assiégés forcés de capituler, jurent de se rendre à un terme convenu s'ils ne reçoivent des secours. Mais hélas! au milieu des jeux et des tournois qui occupent le repos des Français sous les murs de cette place, une maladie mortelle a frappé Duguesclin [2]. Couché sur des drapeaux, entouré du maréchal de Sancerre et des plus braves chevaliers, ce héros expire avec calme, ne laissant échapper qu'un regret, celui de ne plus servir la patrie. Cependant le terme convenu pour la reddition de la place s'est écoulé sans qu'elle ait reçu le

[1] Levesque, Hist. de France, t. 2.
[2] Hist. de Duguesclin. — Froissard, t. 2, c. 49.

secours attendu : les assiégeans savent que Duguesclin n'est plus, les cris des soldats et le deuil du camp le leur apprennent; mais l'ombre de ce héros semble planer au-dessus des remparts, et les Anglais viennent respectueusement déposer les clefs de la ville sur la froide dépouille du grand capitaine et de l'homme de bien [1]. Les restes de Duguesclin attendaient encore de nouveaux, de plus doux triomphes. A leur passage dans les villes dans les campagnes, les citoyens venaient les arroser des larmes de l'admiration, de la reconnaissance, et de la plus vive douleur. Les notables accompagnés du clergé les allant chercher en pompe, se les transmettaient de distance en distance; les vétérans quittant les asiles où ils jouissaient du repos glorieux qu'avait assuré à leur vieillesse celui dont la France toute entière pleurait la perte, s'indignaient de survivre à leur chef. On eût dit qu'avec Duguesclin une époque heureuse,

[1] Hist. de Duguesclin. — Daniel, t. 6, p. 148 et 149.

un siècle illustre, se fût tout à coup englouti dans le passé, et qu'il ne restât plus pour les vivans qu'angoisses, ténèbres, revers et misères. A ce concert unanime d'éloges, de respects, oubliant tout ce qu'un tel trépas leur valait, les ennemis s'y joignaient au loin, et déploraient la fin de celui qu'ils avaient tant de fois admiré.

Les princes, les ducs, les plus hauts et puissans seigneurs, escortèrent le cercueil du brave, jusque sous la voûte de Saint-Denis, où il fut placé parmi les tombeaux des rois; la cour resta pendant long-temps attristée. Il fallut enfin songer à nommer un autre connétable, mais la renommée de Duguesclin effraya ceux qui pouvaient prétendre à cette dignité. Offerte au vaillant Couci, il rougit et la refusa; Clisson pressé de l'accepter, aussi grand que Couci, se montra non moins modeste, et la France demeura quelque temps sans connétable.

Une perte encore plus déplorable que celle de Duguesclin redoubla le deuil du royaume;

Charles V mourut âgé de quarante-quatre ans : on l'avait surnommé le Sage, et la postérité confirma ce jugement.

Sa colonne écroulée, l'état si florissant jusqu'alors se couvrit de ruines et de décombres. Rien ne fait mieux connaître le prix d'un roi sage que le contraste de l'ordre établi dans son gouvernement pendant sa vie, et les revers, les troubles, les dissensions dont son trépas est suivi. Le règne désastreux de Charles VI fait ressortir, par ses ombres funestes, tout l'éclat des admirables qualités de son prédécesseur.

Le royaume plus qu'en aucun autre temps précédent pencha vers une ruine totale sous l'infortuné Charles VI ; son moindre malheur fut d'avoir été privé de sa raison pendant presque toute sa vie. Au surplus, cette étrange époque de notre histoire se distingue de toutes les autres, non-seulement par des révoltes, des conspirations, des guerres civiles et des fléaux ; mais encore par des traits d'ignorance, de superstition, de barbarie, dont on croyait la nation affranchie. Dans ces

grands mouvemens séditieux, la masse du peuple s'agite, soulève et répand sur la surface de la France, le goût invétéré des miracles et du merveilleux. Un tourbillon orageux semble tout à coup effacer les vestiges de la civilisation naissante, et repousser les Français aux siècles féroces des Genséric et des Attila.

Charles était dans sa dixième année lorsque son père mourut. Il y avait alors en France quarante-six princes du sang, à peu près tous ambitieux et jaloux du pouvoir suprême. Quatre de ces princes convoitaient la régence du dauphin; le moins digne d'être l'appui du rejeton royal, Louis de France, duc d'Anjou, comme l'aîné des frères du feu roi, fut choisi au préjudice des ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon. Ces deux derniers comptaient des partisans, non qu'ils parussent les plus capables, mais les moins vicieux[1].

[1] Le Laboureur, Introd, p. 38. — Choisy, p. 142,

Le duc d'Anjou insatiable de trésors, ne trouva point à s'assouvir dans l'épargne de Charles V; il créa des impôts, le peuple murmura. Les carrefours de Paris et de Rouen devinrent le théâtre d'attroupemens bruyans, où l'on criait à la liberté en se procurant des armes [1].

Le régent promit au peuple la diminution des subsides; le sacre du roi devait être le signal de cet adoucissement à la misère publique. La cérémonie du couronnement fut magnifique; il y eut à Reims des fêtes et galas où le connétable Olivier de Clisson (il avait enfin accepté cette dignité) et Louis de Sancerre servirent à cheval les plats du banquet royal [2].

Cependant Charles qui ouvrait fréquem-

261. — D. Vaissette, Hist. du Languedoc, p. 44, c. 4. — Juvénal des Ursins, p. 88. — Villaret, continuateur de Velly, t. 12, p. 59.

[1] Chronique de Monstrelet. — Villaret, t. 12. — Levesque, t. 3.

[2] Le Laboureur, traduct. de l'Hist. anonyme de Charles VI, c. 3, p. 10.

ment de brillans tournois, rendait à la chevalerie son lustre et sa renommée. Renaud de Roye, Boucicault et le sire Saimpy, tous trois de petite stature, mais d'une bravoure éprouvée, firent publier à son de trompe, dans tous les états de la chrétienté, *qu'en l'honneur de la chevalerie de France, ils soutiendraient envers et contre tous des combats à l'épée ou à la lance.* Le lieu de ce pas d'armes était à Saint-Ydenard, entre Calais et Boulogne. Les dames et la noblesse de nos grands fiefs s'y rendirent. On vit arriver une foule de chevaliers et d'écuyers du pays d'Angleterre, de Hainault, de Lorraine, de Gueldre et de Flandre. Deux écus furent suspendus à une aubépine à l'entrée de la plaine de Saint-Ydenard; les jouteurs touchaient les écus avec la lance, et ceux qui préféraient l'autre genre d'escrime les frappaient avec l'épée. Trois jours durant, les seigneurs de Roye, Boucicault et Saimpy, traitèrent splendidement sous des tentes brodées et à l'ombre des toits de feuillage, tous les Fran-

çais et étrangers venus là comme spectateurs ou champions [1].

Pendant les trois jours suivans réservés au combat, nos trois chevaliers se mesurèrent avec quarante paladins étrangers, parmi lesquels on distinguait Jean de Hollande, frère du roi d'Angleterre, le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, les deux Thomelin, Pierre de Courtenay, les sires de Beaumont et de Cliffort. Chacun des tenans français eut à soutenir le choc de plusieurs adversaires qui attaquant à la fois, étaient soutenus ensuite remplacés par un second et un troisième rang de leurs compagnons; Renaud de Roye, Boucicault et Saimpy, proclamés vainqueurs furent couronnés de la main des dames [2]. Ce fait d'armes fit grand bruit, et chez les nations étrangères on disait alors en manière de proverbe, *que si le démon sortait tout brûlant de l'enfer pour se battre en duel, il se pré-*

[1] Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI. — Monstrelet, Chron.

[2] Le Laboureur, l. 10, c. 4, p 193, 194, 195.

senterait d'abord un Français pour accepter le défi.

Beaux jours de la valeur et de la galanterie française, trop tôt vous deviez vous éteindre dans la barbarie et les plus affreuses calamités! Le jeune, l'intéressant Charles VI n'est lui-même qu'une brillante aurore prête à disparaître pour toujours sous un voile funèbre. Hélas ! ce prince, nourri dès sa jeunesse au milieu des soulèvemens, des trahisons, intimidé par le récit des prodiges dont le peuple s'alarmait pour lui, avait au fond de l'âme une tristesse attendrissante ; il se défiait de la destinée ; les épines de la souveraineté entouraient les roses de son bel âge, et les prémices d'une vie trop tôt fanée. Peut-être aussi le supplice du vertueux Desmarets fit-il naître dans le sein de cette royale fleur le ver rongeur du remords. Un jour, Charles VI sortant de la ville du Mans suivi de chevaliers armés, traversait avec eux une forêt, lorsque du milieu d'un taillis épais s'élance un homme de taille gigantesque et presque nu, les cheveux en

désordre, les yeux hagards, la voix terrible. Ce personnage effrayant saisit la bride du cheval de Charles en criant : *Roi, n'avance pas, tu es trahi* [1], et disparaît après ces mots. L'impression causée au roi par l'insensé qui peut-être s'était échappé de la maladrerie voisine, le jetant dans un trouble indéfinissable, réveille en lui mille souvenirs confus et pénibles. Vêtu d'une robe de velours noir, il cheminait en silence, hors de la triste forêt, et débouchait dans une plaine dont le sable réfléchissait les feux du soleil, quand un de ses pages fit, en trébuchant, tomber sa lance sur le casque d'un autre page. Arraché par ce bruit à sa profonde rêverie, le prince préoccupé de sa vision croit qu'on en veut à ses jours et qu'il est en effet trahi. Furieux, ne voyant autour de lui que des assassins, il frappe et tue quatre de ses fidèles serviteurs, le reste prend la fuite; Charles, resté seul, trempé d'une sueur froide, s'assied au pied

[1] Le Laboureur, l. 12, c. 3, p. 219.

d'un arbre; son œil égaré regarde, sans les voir, les cadavres dont le sang ruiselle et fume. Ses gens l'observent et s'approchent pour l'arracher à ces funestes lieux; il se laisse conduire par eux, avec la docilité d'un enfant, et déposé sur sa couche, y reste deux jours entiers plongé dans une léthargie pareille à la mort. Charles se réveille enfin, ou plutôt ce n'est plus que l'ombre de lui-même : sa raison est évanouie.

Dans ces temps d'ignorance, on crut le roi victime d'un sortilège; du midi et du nord de nos provinces, vinrent des imposteurs se vantant sous le nom de magiciens, de pouvoir dissiper les charmes dont l'esprit du monarque était fasciné [1].

L'église, l'université et le parlement, ordonnèrent pour sa guérison des prières publiques et des pélerinages. Les routes se couvrirent de pauvres gens qui, dévotement et en *piteux costume*, allaient aux lieux saints redemander avec larmes la santé de leur sei-

[1] Le Laboureur, l. 15, c, 3, p. 242.

gneur roi. Les religieux de Saint-Denis sortirent du sanctuaire les reliques miraculeuses, et se rendirent processionnellement à Paris.

Ce n'était pas assez qu'un puissant monarque en fût réduit à inspirer de la pitié; cette pitié devait être fugitive pour lui comme pour tous ceux qui en ont besoin [1]. Son palais fut déserté, ses flatteurs l'abandonnèrent; son frère, le duc d'Orléans, ne songea plus qu'à disputer l'autorité à Philippe duc de Bourgogne, son oncle; et plus coupable qu'eux tous, Isabelle de Bavière, épouse du malheureux Charles VI, étale aux yeux de sa cour un luxe impudique et des appas adultères. Le peuple seul n'oubliait pas son roi, tous les jours priait pour lui, et lui donnait le surnom de *Bien-Aimé*. Les rivalités des ducs d'Orléans et de Bourgogne divisaient l'Etat en deux factions. Afin de rendre son antagoniste odieux au peuple, et censurant réciproquement

[1] Sur le dénûment absolu du roi, *voyez* Le Laboureur, Hist., p. 514, 520, 528. — Choisy, p. 284 et 301. — Villaret, t. 12, p. 330, 401, 447.

leurs actes d'administration, tous deux se provoquaient sourdement à des mesures tyranniques qu'ensuite chacun de ces contempteurs de l'autorité imputait avec clameurs à l'autre.

Philippe de Bourgogne mourut, léguant sa haine pour le parti d'Orléans à Jean-sans-Peur son fils. Celui-ci ambitieux comme son père, n'ayant aucune de ses vertus, se faisait un jeu de la morale, de la religion et de l'humanité. Il attaqua le duc d'Orléans, dont la conduite donnait à la vérité trop de prise aux accusations de ses ennemis.

Jean-sans-Peur devint l'idole du peuple par ses libéralités et ses harangues, où il affectait de gémir sur l'énormité des impôts. Certain de l'attachement des Parisiens, il ne s'en éloigne que pour revenir à la tête d'une armée. Le duc d'Orléans lève des troupes; une comète paraît dans les airs; les astrologues prédisent les hérésies, le schisme et toutes les horreurs d'une guerre civile. Charles VI eut à cette époque un instant lucide, et vit la France en proie aux fureurs des princes auxquels devait être confiée

sa défense; ce spectacle affreux déchirant son cœur, il retombe plus malade que jamais [1].

Cependant les ducs d'Orléans et de Bourgogne se réconcilièrent au moment de se combattre, leur hypocrisie voyant dans cette feinte réconciliation, un moyen de mieux tromper son rival. Plus ils songeaient à se trahir, plus se multipliaient entre eux les marques d'un véritable attachement. Jean-sans-Peur contracta avec le duc d'Orléans une fraternité d'armes, coucha avec lui, et après avoir édifié le public et la cour au moyen de ces démonstrations perfides, il le fit assassiner par des satellites qui, pour assurer leur fuite, répandirent derrière eux un incendie [2]. Ce prince s'étant enfermé dans une tour dont il avait fait murer les fenêtres et abaisser la porte, s'y traînait le soir et fermait avec soin les serrures, qu'il n'ouvrait qu'avec terreur le lendemain. Dans la crainte d'être empoisonné, ne

[1] Le Laboureur, l. 22, c. 2, p. 447 et suiv.

[2] Amelgard, Notice des manusc., t. 1, p. 411. — Juvénal des Ursins, p. 235. — Thomassin, p. 87.

mangeant que des fruits, buvant l'eau qu'il allait puiser lui-même et à la fin pourtant fatigué de cette vie inquiète, Jean-sans-Peur veut mériter ce nom et surprendre ses ennemis par son audace[1].

La veuve et le fils du duc d'Orléans demandaient vengeance. Le duc de Bourgogne est cité à la chambre des pairs et appelé à la table de marbre. Tout à coup il paraît devant la cour intimidée; armé de pied en cap, et suivi de ses partisans. Il paraît, ose plaider sa cause, et s'honorer de l'assassinat d'un prince qui dévorant la fortune publique minait les fondemens du trône. Jean Petit, son avocat, parle à son tour et prétend prouver par douze argumens, en l'honneur des douze apôtres, qu'il est permis de tuer un tyran; qu'ainsi le duc d'Orléans s'étant rendu coupable des plus grands forfaits, son assassinat devait être considéré comme une action méritoire[2]. Le peu-

[1] Chron. de Monstrelet. — Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI.

[2] Bibl. royale, mss. de Colbert, coté 35; mss. de

ple, ébloui de cette apologie audacieuse, applaudit le défenseur et porte en triomphe l'accusé. Les promesses, les discours, les présens de Jean-sans-Peur achevant de lui soumettre les Parisiens, il s'empare des rênes du gouvernement. Le jeune duc d'Orléans, secondé du comte d'Armagnac son beau-père, n'ayant pu obtenir vengeance par la voie de la justice, la demande les armes à la main, et défie son ennemi; on arbore les couleurs des Orléanais et des Bourguignons [1]; les deux partis s'attaquent; les rixes sont journalières; les bouchers de Paris, armés par Jean-sans-Peur, plongent dans le sang humain leurs bras nerveux et dégouttans.

Tandis que la criminelle Isabelle de Bavière use sa vie à satisfaire ses passions

Béthune, coté 9420; mss. de Brienne, coté 196, fol. 80, v°. — Juvénal des Ursins, p. 236. — Villaret, Hist. de France, t. 13, p. 16.

[1] Chron. mss., bibl. roy., n. 10, 297. — Chron. de Saint-Denis. — Choisy, p. 280. — M. Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 3. — Villaret, t. 13, p. 148.

effrénées ; tandis que cette Messaline, cette Théodora nouvelle, passait de la couche incestueuse du duc d'Orléans aux bras sanglans du duc de Bourgogne, et qu'en même temps les profusions scandaleuses réparties à ses vils favoris, ruinaient le trésor de l'Etat comme aussi la fortune des malheureux citoyens [1], le roi et ses enfans manquaient de linge et d'alimens, enfin des choses les plus nécessaires. Relégué dans un appartement dont on avait arraché les tentures et enlevé les plus beaux meubles, il restait des semaines entières sans voir d'autres personnes qu'une femme préposée à son service.

Souvent la folie du prince prenait un caractère très sombre ; alors il errait dans son palais en proférant des mots sans suite. Etant un jour saisi de ces noirs accès, il surprit la reine avec un de ses amans, le fit jeter à la rivière, après qu'on eût cousu le sac où était enveloppé

[1] Chron. de Monstrelet, t. 1, fol. 239. — David Hume, t. 6, p. 54. — Saint-Remi, p. 107.

le malheureux, et sur lequel fut attaché cet écriteau : *Laissez passer la justice du roi.*

L'Anglais profitant des discordes de la France, débarque et prend Harfleur; mais des maladies, la famine, les attaques impuissantes des places voisines, substituent à ses présomptueux desseins l'humble ambition de pouvoir retourner en Angleterre ayant à peine quinze mille hommes affaiblis, découragés et mal armés. Cinquante mille Français les poursuivent et les tiennent à leur discrétion au passage de la rivière de la Somme, où les Anglais cherchaient un gué, afin d'éviter l'ennemi auquel tout promettait la victoire. Seulement pour l'obtenir il s'agissait de refuser le combat; mais l'impétuosité des Français, qui leur fut si fatale à Crécy et à Poitiers, devait encore les perdre dans les plaines d'Azincourt, où les Anglais, cernés de toutes parts et affamés, se seraient bientôt rendus sans coup férir. Le monarque anglais, Henri V, demande la paix, propose, supplie d'accepter des conditions avantageuses pour la France, car elles

l'eussent dédommagée de toutes les dépenses de la guerre. Quelques-uns des chefs, pleins d'une folle vanité, tous abhorrant l'Angleterre, voulurent attaquer des ennemis au désespoir et capables de tout oser, parce qu'ils avaient tout à craindre. Le connétable d'Albret, sans mérite, sans expérience, commandant l'armée française [1], fit des dispositions dont l'absurdité révoltante aurait autorisé des soupçons de traîtrise, si la mort, sur le champ de bataille, ne l'eût justifié à cet égard. Ce général inhabile rangea ses troupes entre deux forêts, dans un espace tellement étroit, que, perdant l'avantage du nombre, nos soldats pressés, immobiles, ne pouvaient se mouvoir; le terrain de ce défilé, où les ombrages voisins entretenaient une humidité verdâtre et marécageuse, faisait glisser les fantassins; fixés sur leurs chevaux *bardés* et *garnis*, les cavaliers pesamment armés ne

[1] Rymer, Act. publ., t. 4, part. 2. — Monstrelet, Chron., c. 140. — Chron. mss., p. 532. — Villaret, Hist. de France, t. 12, p. 360. Le Laboureur, Hist., p. 1005. — Juvénal des Ursins, p. 394.

s'arrachaient qu'avec d'inouïs efforts aux entraves d'un épais bourbier.

Ce lieu, si peu favorable au combat, livrait les Français à leurs ennemis, qui jetèrent facilement le désordre et l'épouvante au milieu de cette masse sans mouvement. L'avant-garde fuit dans les halliers et dans les terres fraîchement sillonnées par la charrue. Le corps de bataille n'opposa qu'une faible résistance. Honteux de cette lâcheté, maudissant l'impéritie de leurs chefs, les Français se rallient, mais sans plan, sans ensemble, ne pouvant combattre qu'en furieux, ou plutôt se faire massacrer. Henri V fit quatorze mille prisonniers qu'il ordonna à ses soldats d'égorger [1].

Néanmoins la France aurait pu réparer cet échec, mais le duc de Bourgogne crut l'abattement de l'Etat propice à son usurpation; traînant après lui un ramas de séditieux et une soldatesque souillée des plus infâmes bri-

[1] Rymer, Act. publ., t. 4, part. 2, p. 101. — Villaret, t. 13, p. 373.

gandages, il rallume les brandons de la discorde, quoique dans l'impuissance de colorer sa révolte comme autrefois sous des prétextes spécieux, le duc d'Orléans était mort; et d'ailleurs comment briguer l'administration de l'Etat, puisque l'âge du dauphin à défaut de son père toujours languissant, déjà lui permettait de manier le timon des affaires.

Mais Jean-sans-Peur prétendait en secret à l'autorité suprême, où l'attiraient les cris d'une populace désordonnée et conduite par les bouchers de la capitale, vendus à la cause du duc de Bourgogne. Le comte d'Armagnac, alors connétable et surintendant des finances, tout puissant à la cour et mortel ennemi de ce prince factieux, tonnait contre Jean-sans-Peur, tout en poursuivant avec acharnement ses partisans. Afin de réorganiser l'armée détruite aux champs d'Azincourt et pourvoir aux pressans besoins de l'Etat, des subsides devenaient encore nécessaires. Ce mot odieux, répété sans cesse à l'oreille des administrés, les soulevait toujours contre celui qui osait le pro-

férer. Armagnac fut en butte à la haine publique; cette haine s'accroissant chaque jour, se tourna en une espèce d'horreur, quand on vit ce seigneur, trop téméraire pour son siècle, faire enlever l'or de la châsse de saint Louis et les pierreries dont les reliques de l'apôtre des Gaules étaient richement décorées, afin de subvenir aux frais de ces grands armemens. L'aversion qu'inspirait d'Armagnac repoussait le peuple vers le duc de Bourgogne, invoqué dès lors comme un libérateur [1].

D'Armagnac faisant face à l'orage opposait aux mutins les autorités légitimes, des troupes réglées et les deux fantômes d'un roi imbécile et d'un dauphin sans expérience. Mais le gouvernement, déjà si gêné dans sa marche incertaine, parut tout à coup monstrueux, quand on vit la reine Isabelle de Bavière se liguer avec le duc de Bourgogne con-

[1] Annotations sur Juvénal des Ursins, p. 679. — Mss. de Brienne, coté 197, fol. 108. — Villaret, t. 13, p. 429 et suiv.

tre son époux et son fils, quitter la capitale, convoquer un parlement à Troyes, et signer, en qualité de régente, des actes opposés à ceux émanés de l'autorité séante à Paris [1].

Cependant les Bourguignons cernaient cette capitale dont les Armagnacs avaient fermé les portes. Un traître les ouvrit; les satellites de Jean-sans-Peur s'y précipitèrent, reçus par les bouchers et les écorcheurs, ayant à leur tête le bourreau et ses aides [2]. Il se répandent dans les divers quartiers, pillent, brûlent, démolissent les maisons des Armagnacs; les magistrats, les prêtres et tous les officiers publics sont arrêtés. Les citoyens les plus paisibles, les plus vertueux, mais coupables alors d'être opulens, indiqués comme suspects, passent des fers à l'échafaud. Trois fois les prisons se rem-

[1] Saint-Remi, p. 116. — Chron. mss., p. 539. — Monstrelet, Chron., t. 1, fol. 251.

[2] Chron. mss., n. 10,297. — Juvénal des Ursins, p. 447, 448. — Choisy, p. 508. — Chron. de Monstrelet. — M. Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 3.

[3] Chron. mss., n. 10,297. — Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI.

plissent, trois fois elles se vident par un massacre général[1]. Les sujets que signalait leur fidélité au roi étaient jetés du haut des tours sur les javelines des Bourguignons, ou par-dessus les parapets dans le cours de la Seine, dont les flots bondissaient jour et nuit sous la chute des cadavres qu'avaient dépouillés les voleurs; profitant de l'occasion, ceux-ci se rangeaient parmi les factieux et se faisaient assassins pour leur propre compte. Mais ce fut sur les Armagnacs qu'ils commirent les excès les plus révoltans; non contens de les avoir fait mourir dans les tortures, ces cannibales tailladaient leur peau, leur mordaient le cœur, mutilaient leurs membres, les traînaient dans les ruisseaux fangeux, puis les jetaient à la voirie. En vain le sexe et la faiblesse plaidaient la cause d'une partie de ces infortunés rien ne fut épargné ; après leur avoir arraché jusqu'aux derniers vêtemens, les monstres immolaient ces femmes, et du flanc des épou-

[1] Chron. mss., n. 20,997. — Villaret, t. 13, p. 469.

ses tiraient les entrailles fécondes, où le trémoussement des fruits avortés excitait la risée de la populace[1].

Pendant ces massacres, Tanneguy-du-Châtel sauvait le dauphin, qu'il avait enveloppé dans un pan de son manteau, et le conduisait à Melun[1]. Le roi, trop nul pour mériter qu'un crime en débarrasse la faction, demeura au Louvre, approuvant, machinalement, tout ce qu'on lui proposait de sanctionner.

Le connétable d'Armagnac, sur les traces duquel tant de haines furieuses étaient allumées, ne put échapper à ses ennemis; lui et quelques-uns de ses serviteurs furent éventrés, et pendant trois jours leurs restes méconnaissables labourèrent les fanges de la ville sanglante[2].

La capitale toute fumante de carnage, semblait ainsi comme préparée à recevoir l'au-

— M. Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 3.

[1] Juvénal des Ursins, p. 349. — Saint-Remi, p. 120. — Baudot, t. 1, p. 61.

[2] M. Levesque, t. 3.

teur de tant de meurtres et de pillage. Jean-sans-Peur y vint rejoindre ses partisans; la reine Isabelle de Bavière partie de Troyes avec lui, fit avec lui son entrée; on jeta sur eux les guirlandes et les palmes; des chants d'une allégresse infernale succédèrent aux cris des victimes; des fleurs couvrirent les cadavres infects, et cette horrible fête couronna dignement tant de forfaits.

Dans ces entrefaites les Anglais, qu'enrichirent toujours nos fautes, se réjouissant de nos discordes comme de leurs propres victoires, assiégeaient les villes de Normandie. L'honneur national, malgré tant de misères, animant encore de vrais Français, aurait su rendre leur attaque inutile. Déjà la ville de Rouen qui n'avait capitulé qu'après avoir perdu quatre-vingt mille personnes enlevées par la famine, dix mille par des combats furieux, et six mille par la maladie, prouvait assez aux insulaires combien la France pourrait se faire craindre encore. Mais ces étrangers se sentaient secondés par la reine Isabelle et par le duc de Bour-

gogne. Ce prince encourageait de nouveaux massacres quand, enfin rassasié de sang, et comme épouvanté de ses propres excès, il connut presque un repentir, peut-être seulement la satiété du crime, et parut désirer s'entretenir avec le dauphin à l'effet de tenter un accommodement. L'héritier du trône y consentit; une cabane construite sur le pont de Montereau était destinée pour cette entrevue. De fâcheux pressentimens arrêtèrent un moment le duc de Bourgogne; pressé par sa maîtresse de céder aux vœux de la France, il arrive au lieu du rendez-vous et tombe aussitôt sous le fer des assassins. Le coup fut si prompt, que les témoins ne purent attester s'il était parti de la suite du duc ou de celle du dauphin[1]. Cependant on accusa ce prince d'avoir ordonné ce meurtre, action, au surplus, à laquelle ne manquait, pour être juste et légitime, qu'une

[1] *Voyez* des dissertations et des conjectures sur ce point dans Phil. de Comines, l. 4, c. 9. — Manuscrit de Brienne, coté 197, fol. 253. — Mém. de la Barre, Preuves, p. 298. — Saint-Remi, p. 136. — Choisy, p. 517.

tent les humains, un nuage enflammé, sanglant, formé des exhalaisons de la terre, élève devant le saint roi les images de trois illustres guerriers. A mesure qu'elles s'avancent dans l'asile du bonheur suprême, une lumière éclatante dissipe l'obscurité de leurs formes nébuleuses : toutefois cette resplendissante auréole ne saurait effacer la tristesse dont leurs fronts sont couverts. Louis a reconnu Clermont, Ventadour et d'Aumale ; ces braves, sans peur et sans reproche, tombés sous le fer des Anglais à la funeste journée de Verneuil[1], ne peuvent, même dans les domaines de l'éternelle félicité où leurs vertus les ont admis, oublier les infortunes de cette chère France, à laquelle tout leur sang s'est donné. « Roi vénéré, disent-ils au fils de Blanche, ta protection est donc sans puissance pour l'héritage de tes petits-fils ? Arrivés les derniers de ton pays désolé, faut-il t'en racon-

[1] Chronique mss., biblioth. roy., n. 10,297. — Chartier, p. 9. — Monstrelet, Chron., vol. 2. — Villaret, Hist. de France, t. 14, p. 283 et 298.

ter les misères? Hélas! des rives de la Seine au bord de la Durance; depuis les champs qu'arrose la Loire jusqu'à ceux que baignent le Rhin et l'Océan[1], l'Anglais étend son despotisme et ses ravages. Deux siècles de revers, de trahisons, de discordes, ont épuisé les ressources de l'État; aujourd'hui, sans armée, sans trésor[2], Charles VII voudrait en

[1] Chron. mss., biblioth. roy., n. 10,297. — *Dialogus de Calamitate regni Franciæ, auctore Guillelmo majore, monacho dionysiano, sub nomine Alain Chartier*, in-4. (Ce manuscrit est à la bibliothèque royale, provenant du fonds de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.) Hist. de Charles VII, par Denis Godefroy, historiog. de France. Paris, 1661, in-fol. — Smolett, l. 4, c. 4, t. 8, p. 35. — Rapin Thoyras, t. 4, p. 206 et 514. — Chapelain a dit dans son vieux poëme :

> Et Marne et Seine et Loire, à peine en leurs courans,
> Trouvaient un boulevard franc du joug des tyrans.

[2] La Chronique scandaleuse. Paris, 1627, in-fol. Marcel, Hist. de France, t. 3. — Daniel, Histoire de France, t. 7, in-4°. — Villaret, Hist. de France, t. 14, in-12. — M. Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 4, in-12.

vain arracher son royaume au léopard[1]. La bataille de Verneuil, imprudemment livrée, anéantit les dernières espérances des Français. Presque toute la noblesse y fut abattue ; nous-mêmes, relevés du champ de carnage par la main miséricordieuse qui daigne cicatriser nos plaies, nous pleurons encore, tu le vois, sur les désastres de cette France, les amours de la chevalerie, et dont les destins vont finir si l'Éternel n'en prend pitié. »

« Rivages de la Charente, s'est écrié le héros jadis terreur de l'Ottoman ; brûlans déserts de la Massoure, rendez-moi mon sang répandu dans vos sables fameux ; ruines de Carthage, plages mortelles de Tunis, rendez-moi le souffle et la vie exhalés sous vos palmiers solitaires, et qu'à défaut de tout autre

[1] Nous désignons *le léopard* pour nous conformer à l'idée commune, qui place des léopards dans les armoiries d'Angleterre. Le fait est cependant que le sceau de cette nation a pour support des lions et non des léopards.

secours, Dieu permette à un roi de France d'aller défendre encore sa nation qui fut et sera toujours sa famille! « Il dit, se lève, suivi des Joinville, des Coucy, des Châtillon, des Lusignan, se prosterne aux pieds du trône de Dieu, et après l'avoir adoré, invoque son secours en faveur de la France.

« Saint roi, fils d'une reine sainte, répondit l'Eternel avec un sourire d'où rayonna, sur toutes les frontières du firmament, un triple arc-en-ciel, si le courage pouvait changer la fortune de la France, serait-il besoin de ton secours et du nôtre? Jamais plus de chevaliers intrépides n'ont brandi leurs glaives autour du drapeau des lys. Charles n'a point d'armée, il est vrai, mais avec lui sont Dunois, Xaintrailles, La Hire, Gaucour, Chabanes, Richemont, d'Alençon, Graville, et vingt autres valant ensemble toutes les légions qu'ont dévorées les champs de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt et de Verneuil. Quel mortel oserait se flatter de la victoire, quand de tels preux ne l'ont point obtenue? En leur refusant les

succès mérités par leur bravoure, je veux, loin de paraître abandonner la France, manifester plus clairement encore ma protection et mon amour. Si mon assistance eût fait triompher cette armée; si les bras de ses paladins avaient expulsé ses ennemis, de si grands avantages n'eussent été attribués, selon l'ingratitude accoutumée, qu'à l'habileté des capitaines et à la vaillance des soldats; le nom, le souvenir du Tout-Puissant se fussent perdus dans l'ouragan d'un insolent orgueil, et l'on n'eût pas vu, dans la prospérité de la France, l'accomplissement des promesses que je lui fis dès le jour qu'illuminé d'une vision divine, Clovis se régénéra aux sources de la vérité; je veux être vu là où je me suis annoncé; la gloire usurpée des conquérans m'a rendu terrible et jaloux; mes bontés méconnues n'iront pas accroître l'arrogance de leur renommée. La fortune des hommes est un abîme où ma gloire tombe en oubli; je consens à délivrer la France, mais le moyen appartiendra tellement à moi seul, qu'en reconnaissant dans ce chan-

gement inespéré, l'intervention du maître des cieux, les plus incrédules publieront partout que celui d'en haut pouvait seul avoir commandé des évènemens aussi surnaturels.

Cependant le Créateur a dit à l'archange Gabriel : « Prouvons aux fiers mortels qu'impuissans privés de notre aide, tous leurs faisceaux d'armes ne valent pas un roseau placé dans nos mains, et qu'à la fois chevaliers et fantassins, rangés en ordre de bataille, ne sauraient lutter contre l'être le plus faible, quand il a reçu ma parole. Les lys penchent tristement; pour relever leur tige noble et pure, j'affirmerai la chaste main d'une vierge : une vierge sera donc le seul objet digne de recevoir d'un ange le souffle céleste; rends-toi vers les basses régions, choisis, inspire celle que je destine à sauver la France; et qu'une simple bergère devienne tout à coup l'héroïne et la libératrice du peuple de saint Louis[1]. »

[1] Beaucoup d'historiens, et même des historiens étrangers, n'ont point hésité à croire que Jeanne d'Arc avait été inspirée par Dieu même. Voyez *Sybilla fran-*

Comme l'étoile volante, dont le sil
celant fait la merveille du pâtre atte
briel fend l'azur du firmament, s'al
plus haute montagne des Vosges, et,
antique forêt de sapins, trouve la g
serte, naguère habitée par un guerı
badour; fatigué du poids de s

cica, par l'anonyme du diocèse de Spire.
par Melchior Goldaste. — Philippe de Bergaı
tin, *de claris Mulieribus*, c. 157. — Hect
Histoire d'Écosse, l. 16. — Jean Ferrier,
libro 18 *Historiæ Scotorum*. — Jacob M
bro 15, *Annal. Flandriæ*. — *Démonstratio*
que Dieu a plus de sollicitude de la Franc
de tous les États temporels, par Guillaume
fol. mss., biblioth. royale. — Mém. de litt
gre, t. 2, p. 196 et suiv. — *La Historia*
zella de Orleans, y de sus grandes hechc
de la Chronica real. Burgos, 1562, in-8°. —
Guion, Hist. d'Orléans, part. 2, p. 182. —
Histoire d'Espagne, l. 20. — *Heroïnæ*
Joannæ d'Arc Historia, etc., auctore Joan
in-4° Ponti Mussi. — Philelfe, littérateur i
son épître à Charles VII, vers 1450. — Sair
archev. de Florence; Henri de Gorcum; Ene
élu pape, en 1458, sous le nom de Pie II; B
gose, doge de Gênes; parlent aussi de Jea
— *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

ne d'Arc était son

êtres, en développant

avaient uni la f

de ses

eussent offert aux statuaires antiques les traits de la chaste Diane [1]. Bien qu'ayant trois lustres et deux printemps, elle évitait les danses, les jeux, les veillées bruyantes des compagnes de son jeune âge [2]; on ne la voyait qu'au pied du tertre évangélique, où le missionnaire exalté entretenait les villageois des mystères et des prodiges de la foi [3]; la jeune

l. 2, fol. 56. — Collection universelle de Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France. Paris, 1785, in-8°, t. 7, p. 215 et 217. — Vie des Femmes illustres de la France. — Philip. Bergam., *de cl. Mul.* c. 157.

[1] Dans le portrait qu'a fait Chapelain de Jeanne d'Arc, et qui, du reste, est assez conforme à l'histoire, on remarque ces deux vers :

> Le ciel, pour la former, fit un rare mélange
> Des vertus d'une fille et d'un homme et d'un ange.

[2] Jean Hordal, *Historia nobiliss. Joan. d'Arc.* — Jean Masson, Hist. mémorable de Jeanne d'Arc, etc. Paris, 1612, in-8°. — Analyse des manuscrits de M. de Laverdy, dans les Mém. de l'Acad. des Insc., supplém., t. 3, in-4°. — La Pucelle d'Orléans et ses frères. Paris, 1612, in-8°. — Vie des Femmes illustres de France. — Les trois états de l'Innocence, par le sieur de Cerisiers. Paris, 1646, et Toulouse, 1650, in-8°. — Hist. de Jeanne d'Arc, par M. Le Brun des Charmettes. Paris, 1817, t. 1, l. 1, p. 255.

[3] Ce missionnaire était un cordelier très exalté, nommé

fille écoutait avidement le récit des pélerins, qui lui donnaient pour prix de l'hospitalité, des branches de palmier et des rosaires[2]; elle allait annuellement allumer les flambeaux mystiques devant l'image révérée de Notre-Dame de Bermont, et décorait de roses champêtres l'ermitage de Sainte-Marie[3]; sa pieuse ferveur se faisait remarquer aussi dans son assiduité à suivre en priant la procession superstitieuse conduite chaque année par des prêtres zélés

Frère Richard. On prétend qu'il fut le directeur de la Pucelle. *Voyez* Examen de deux articles des Mémoires de M. l'abbé d'Artigny, touchant la Pucelle d'Orléans, par Polluche, dans le Mercure de mai 1750. — M. de La Barre, Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne. Paris, 1729, in-4°, t. 1, p. 119. — Nouveaux Mém. pour l'Histoire, t. 2, p. 52; t. 7, p. 57, par l'abbé d'Artigny. — Journal de Charles VII, dit de Paris, dans Godefroy.

[2] Elle visitait, soignait les malades, et assistait les pauvres. *Voyez* Luchet, p. 318, et les dépositions des témoins de l'enquête de Vaucouleurs, révision du procès.

[3] Dépositions des témoins de l'enquête de Vaucouleurs, et notamment celles de Gérard Guillemette, de Simonin Musmer, de Michel Le Brun et de la veuve Thiesselin de Vitel.

au bord d'une fontaine qu'ombrageait l'arbre des fées [1]; chaque fois le ministre de l'autel secouait le rameau béni autour de l'onde maudite et du feuillage exorcisé, et trois fois sommait à haute voix l'enfer de laisser en paix les chrétiens. Au fond des solitudes où se plaisait cette bergère, son âme, dégagée des passions vulgaires [2], s'élevait naturellement vers le ciel, comme un encens soulevé de terre par le souffle des vents. Si le son de l'airain religieux se faisait entendre, même au loin, s'agenouillant sur les fleurs des prairies, elle adressait une naïve prière à celui qui donne la pâture

[1] Procès manuscrit de la Pucelle d'Orléans. Biblioth. royale, et notamment la quatorzième séance, 17 mars 1431. — D'Artigny, t. 7, p. 350. — Edmond Richer, Hist. mss. de la Pucelle. — M. Le Brun des Charmettes, t. 1, p. 267, et suiv. — Chaussard, Jeanne d'Arc, Recueil historique. Paris, 1806, in-8°, p. 3.

[2] Jeanne était fort belle; elle eut un amant qui, interprétant à son gré quelques paroles insignifiantes, la fit assigner à l'officialité de Toul, pour la forcer de l'épouser; Jeanne y comparût et gagna son procès. *Voyez* Vie des Femmes illustres de France. Paris, 1762, in-12.

aux oiseaux des champs [1]. Dans cette vie de retraite et de contemplation, les idées de Jeanne d'Arc devinrent des extases, ses songes des révélations, ses espérances des mystères [2]. Mais, lorsque l'Anglais eut envahi les champs français, quand la Champagne vit leurs cohortes sanguinaires ravager les villes et les hameaux, Jeanne d'Arc, témoin de leurs épouvantables excès, tressaillit d'indignation et d'horreur; son âme, jusqu'alors en possession d'images célestes, et fixée vers les régions éthérées, retomba de toute sa hauteur sur cette terre souillée par une race qu'elle abhorrait [3].

[1] Dépositions de J. Waltrin, de J. Morel, de Perrin et de Dominique Jacob, curé de Moncel, dans les pièces de la révision du procès.

[2] Interrogatoire, cinquième séance, preuves manuscrites. — Révision du procès, mss., biblioth. royale. — M. de La Barre, Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, t. 1, p. 119. — Le P. Caussin, dans sa Cour sainte, t. 2, sect. 2. — Philip. Bergom., *de claris Mulierib.*, c. 157. — Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, mss. in-fol.

[3] Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État, par Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 5 et 6. — Villaret, t. 14, p. 372.

Tous les soirs, dès que l'astre du jour colorait des ses derniers rayons les sombres flots de la Meuse, Jeanne d'Arc, réunie avec ses parens autour de la table où ses mains avaient préparé le repas frugal, répète une fervente prière pour le roi de France et le salut de son peuple [1]. Mais c'est peu de prier, elle voudrait enflammer tous les Français de son amour pour la patrie, de sa haine contre une domination étrangère, et semble pressentir dans cet amour, dans cette haine tous les élémens de la force et de la victoire. Sans cesse agitée par ces généreuses pensées, elle les trouve reproduites jusqu'en son sommeil par des rêves belliqueux [2]. Vingt fois, dans ses illusions chéries, tantôt les archanges Michel et Gabriel; tantôt sainte Catherine, sainte Marguerite et saint Louis, lui apportaient une armure et un étendard [3]. Le front couronné de

[1] Lenglet-Dufresnoy, lieu cité, p. 11 et 12.

[2] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss., biblioth. royale, in-fol., l. 1.

[3] Interrogatoire du 22 février 1430. — Lemaire,

cent plumes flottantes, Jeanne croyait foudroyer les Anglais du haut des remparts d'Orléans, délivrer le pays, relever le trône de ses rois et conduire Charles VII à Reims pour le faire sacrer aux yeux de la France étonnée. Quand elle s'éveillait sur sa couche de joncs et de feuillages, les songes semblaient laisser dans son âme, non point ces impressions fugitives et confuses desquelles on reconnaît bientôt les vagues erreurs, mais des avertissemens et une confiance qui prêtaient une teinte prophétique et réelle à ces tableaux fantastiques.

Assise un jour filant la laine et tournant les fuseaux devant le seuil de la chaumière paternelle [1], elle aperçut un vieillard dont la cottemaille blasonnée annonçait un chevalier. A sa

Hist. d'Orléans, p. 188, 2e édit. — M. Le Brun des Charmettes, t. 1, l. 1, p. 290.

[1] Cette chaumière existe encore ; M. Le Brun des Charmettes en donne le dessin dans son ouvrage. Le propriétaire de cette maison, forcé de la vendre, en 1818, refusa le prix que lui en offrit un Anglais, pour l'adjuger à des Français à un prix très inférieur. L'autorité le félicita de ce trait de patriotisme, qui devint le sujet d'un vaudeville.

harpe on eût dit un ancien barde de la Gaule ou de la Calédonie. Avant de réclamer l'hospitalité, l'usage des ménestrels était de faire vibrer à la porte des cabanes et des palais, des chants de guerre ou d'amour ; ainsi se présenta également l'étranger en modulant ces paroles [1]:

« Tu n'auras donc brillé que peu de temps parmi les nations, ô France ! ô toi sur le front radieux duquel s'élevait l'étoile de l'immortalité, et dans tes fortes mains le sceptre des batailles ! toi, dont le noble cœur fut toujours un foyer de courage et de vie qui promettait de tout animer ?

[1] Jeanne d'Arc répétait souvent que l'archange Gabriel lui était apparu et lui avait donné mission. *Voyez* l'Analyse des manuscrits publiés par M. de Laverdy, Supplém. aux Mém. de l'Acad. des Inscript., t. 3, in-4. Paris, 1790. — Collection des Mém. relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 217; t. 8 et 9. — *Processus justificationis Joannæ d'Arc, Puellæ Aurel.*, in-fol., n. 3970, mss., biblioth. roy. — Discours sur la Pucelle d'Orléans, par Guillaume-François Berthier. (Ce discours est imprimé dans l'Histoire de l'Église gallicane, t. 16, p. 449.) — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss. in-fol. — Philip. Bergom., *de claris Mulierib.*, c. 157. — Bonfinius, *Hist. Pannonicæ*, décade 3, l. 8. — M. Le Brun des Charmettes, t. 1, 3 et 4.

« Quand tu ne seras plus, où trouver la chevalerie protectrice de la faiblesse et du malheur? Où chercher des princes défenseurs du vrai culte, et sincères observateurs des lois? Quel autre peuple tiendra école d'honneur, de bravoure et de courtoisie?

« Il était un pays qu'avec amour le ciel favorisait; les femmes y naissaient belles, les hommes magnanimes : on ne le quittait point sans des pleurs; pour lui les guerriers mouraient avec joie, et l'étranger volontiers eût transplanté sa vie sur ses fertiles rivages.

« Celle qui envoyait au loin des armées, n'en a plus pour se défendre ; celle dont l'enfance se jouant parmi les diadèmes, les dispersait avec l'orgueilleuse prodigalité d'un grand cœur ; cette nation enfin comptant autrefois des rois parmi ses vassaux, sera-t-elle donc aujourd'hui l'esclave de celui auquel sa suprématie imposa long tems le devoir de foi et hommage?

« La honte et la confusion croissent et s'étendent comme les ténèbres de la nuit! ô nuit,

sans astres et sans flambeaux, nuit plus funèbre que celle des sépulcres, puisque tu menaces d'engloutir les destinées de la France! une aurore miraculeuse ne viendra-t-elle pas dissiper tes angoisses et ranimer par ses rosées de trop arides espérances?

« Mais quoi! la France n'a donc d'autres forces qu'en elle-même? le Tout-Puissant ne lui a-t-il point promis son alliance? Qu'importe si l'armée royale a été consumée dans le feu des batailles, quand l'armée céleste n'a pas encore déployé ses bannières, et fait sonner la trompette? ou plutôt le Très-Haut a-t-il besoin d'armée pour être vainqueur?

« Jadis il dit à une pauvre villageoise: Renvoyez les trois cent mille barbares qu'Attila conduit vers Paris. Ne peut-il encore donner le mot d'ordre, et faire connaître les signaux à une vierge simple, ignorante, aussi simple comme le fut Geneviève? Ne saurait-il lui dire: Marchez, et les Anglais fuiront devant votre étendard?

« Ah! si à l'ombre de ces hameaux il est

quelque bergère qui ait vu dans ses songes la main divine lui frayer une voie éclatante à travers les combats, qu'elle se lève avec assurance sans attendre d'autre indice de sa mission; la patrie la requiert et Dieu la conduira.

« Je la vois déjà renverser les remparts sur les Anglais; dicter aux plus anciens capitaines les préceptes de la bataille; déjà son audace a délivré Orléans, et les portiques de Reims la contemplent à la droite du souverain qu'elle vient faire consacrer par l'Éternel. »

Pendant ce chant prophétique, Jeanne d'Arc, d'abord attentive et par degrés émue, troublée, le cœur palpitant, se voit désignée pour l'accomplissement d'un dessein suprême. Les fuseaux échappent de ses mains, et sous l'habit champêtre, l'héroïne a tressailli. Elle veut parler au guerrier troubadour, mais il disparaît dans le sein des clartés, dont son œil, sans être blessé, perce les éblouissantes profondeurs. Cette vision ne l'a point étonnée, elle se familiarise avec les miracles; car le plus grand de tous, c'est son âme qu'une mer-

veilleuse prévision depuis long-temps préparait à cette journée.

Près de Domremy était la ville de Vaucouleurs; Baudricourt y commandait pour Charles VII; Jeanne d'Arc se présente à lui : « De par le roi des cieux, dit-elle, faites-moi conduire vers votre prince, j'ai mission de lui rendre son royaume, et de le faire sacrer aux autels de Reims[1]. »

Deux fois Jeanne d'Arc lui réitère sa demande, deux fois le grave guerrier refuse d'y satisfaire[2]. Jeanne-d'Arc vient à lui une troisième fois : « Baudricourt, lui dit-elle, c'est trop de doutes et de retards, la France m'attend, marchons! Quoi donc! hésiterez-vous toujours? Eh bien! celui qui m'envoie, éclairant tout à coup mon esprit, me permet afin de vous convaincre de ma mission, de vous révéler des évènemens dont, à cent lieues d'ici, sont consternés nos drapeaux[3]: apprenez donc

[1] Disc. sur la Pucelle d'Orl., lieu cité, t. 1, p. 449. — Dépositions de la femme Charron, procès mss.

[2] Luchet, p. 313. — Laverdy. p. 301. — Lenglet, t. 1, p. 19.

[3] Tous les auteurs parlent de cette révélation. *Voyez*

qu'à l'instant où je vous parle, je vois Dunois, La Hire, Xaintrailles et La Fayette sortir des murs d'Orléans pour se joindre au comte de Clermont, lequel, à la tête de trois mille hommes, arrête dans les champs de Rouvray le convoi que les Anglais, commandés par Fastol, allaient conduire aux assiégeans. Voici ces fiers ennemis retranchés derrière des pieux de fer, et bravant les Français, impétueux et irrités. Nos guerriers, sans ordre, sans discipline, s'avancent impatiens contre une barrière, d'où les Anglais lancent le trépas [1]. »

« Je vois tomber sous leurs coups, d'Albret, de Châteaubrun, de Verduisan, de Roche-

Discours sur la Pucelle d'Orléans, lieu cité, t. 16, p. 449. — Procès mss., séance du samedi 31 janvier 1456. — Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 22. — Daniel, Hist. de France, t. 7, in-4, p. 37. — Vie des Femmes illustres de France. Paris, 1762, in-12. — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orl, mss. in-fol., l. 1. — Tripault, Hist. du Siège des Angl. devant Orl. p. 15 et 16.

[1] *Aureliæ urbis memorabilis obsidio, anno 1428, auctore Joanne Ludovico Miquello*. Aureliæ, 1560, in-8; Parisiis, 1570, in 12 — D. Hume, t. 6, p. 134.

chouart, d'Yvray[1]; mais la mort redouble ses fureurs ; comment compter le nombre des braves dont est jonché le champ de bataille ? Hélas! nos chefs peuvent à peine rassembler cinq cents guerriers qui, le front abattu, le sein couvert de blessures, rapportent dans Orléans la terreur et l'effroi[2]. »

Baudricourt, surpris de son accent inspiré, reste long-temps indécis et rêveur. Le lendemain un courrier vint lui confirmer les faits qu'avait proclamés Jeanne d'Arc; alors ne doutant plus que cette fille n'ait une vocation extraordinaire, il ordonne aux chevaliers Longpont et Bertrand de Poulengy de lui servir d'escorte[3] jusqu'à Chinon, où le roi avait alors sa cour ambulante[4].

[1] Chronique de Monstrelet, vol. 2, fol. 40. — Daniel, Hist. de France, t. 7, p. 52. — Villaret, t. 14, p. 365. — Jean-Louis Micqueau, lieu cité.

[2] Rymer, Act. publ., t. 4, p. 141. — Tripault, Siège des Angl. devant Orl., p. 13 et 14. — Chartier, p. 17.

[3] Procès manuscrit, interrogat. du 22 février 1430. — Edmond Richer, Hist. manusc. de la Pucelle d'Orléans, l. 1. — Chaussard, p. 7 et 8.

[4] *Voyez*, sur la pauvreté et la misère de cette cour,

Il fallait traverser un vaste pays couvert de retranchemens anglais; les villes, les forts, les passages étaient gardés par leurs armées, et leurs détachemens parcouraient les champs la nuit comme le jour. Les deux chevaliers ne se décident qu'en hésitant à une entreprise aussi périlleuse : « Ne craignez point, leur dit Jeanne d'Arc; celui qui est avec nous ne redoute pas les embuscades et les surprises [1]. » Passant à côté du poste de l'ennemi, sans être aperçus [2], ils traversent son camp la nuit à la lueur du brasier; l'Anglais entend un bruit

les Vigiles de Charles VII, par Martial de Paris, dit d'Auvergne; Paris, 1493; *ibid.*, 1503; *ibid.*, 1528, in-4. — Du Haillan, État des affaires de France, l. 2, à l'an 1429. — Marcel, Hist. de France, t. 3. — Chronique manusc., biblioth. royale, n. 10,290. — Daniel, Villaret, et Mézeray, en leurs Hist. de France.

[1] Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, in-fol., l. 1. — Chaussard, p. 7 et 8. — *Jeanne d'Arc, ou Coup d'œil sur les révolutions de France*, par Berriat-Saint-Prix. Paris, in-8°, 1817, p. 185.

[2] Déposition de Henri de Husson, le Maistre de Bertrand de Poulengy et Jean de Novelempont ou Long-Pont, gentilhomme de Vaucouleurs, pièces manusc. au

core de défendre, et de se retirer dans le Dauphiné, dernier domaine de ses domaines nombreux [1].

Déjà tout est préparé pour ce honteux et funeste départ, lorsque la belle Agnès Sorel, dont Charles VII qui l'adore oppose en secret l'amour à toutes les rigueurs de la fortune [2], se présente devant ce monarque et lui dit avec douceur et dignité : « Sire, vous quittez ces rivages où combattent pour votre cause de généreux guerriers; donc je viens vous dire un long, un éternel adieu. — Quoi! s'écrie le prince étonné, vous pourriez vous séparer de moi, vous près de qui Charles à jamais fidèle, et de plus en plus enchanté par votre beauté, par vos attraits, croyait n'avoir rien perdu de sa félicité! — Oui, sire, il faut nous séparer;

[1] Monstrelet, Chronique, vol. 2. — Daniel, Hist. de France, t. 7, in-4°, p. 55. — Villaret, t. 14, p. 365. — Smolett, t. 8, p. 64. — Rapin Thoyras, t. 4, p. 234. — Dartigny, t. 7, p. 339.

[2] *Voyez* ce qu'en disent Monstrelet, Belleforêt, du Haillan, le P. Anselme, Sauval, etc.

votre honneur et le mien l'exigent; si je vous suivais loin de ceux que vous abandonnez, loin du centre de votre royaume, loin de la capitale dont les vœux vous rappellent en secret, n'en doutez pas, vos contemporains et l'histoire ne manqueraient pas de m'accuser de vous avoir détourné des routes du devoir par d'insidieux prestiges. Ils maudiraient celle avec laquelle vous auriez fui sur le bord de vos frontières. Un roi fugitif n'est plus qu'un homme. Ne vous attendez pas à trouver aux extrémités de votre royaume des sujets dévoués et fidèles. Ils vous recevront, mais pour vous garder en otage, et fléchir, en vous livrant, le vainqueur qui bientôt vous atteindra, dans un pays où vous ne pouvez faire un pas en arrière sans tomber sous la domination des potentats voisins, toujours sans foi pour un monarque vaincu ou méritant de l'être. O honte! elle rendrait la mort désirable! un roi de France, un roi, héritier de tant de héros couronnés, irait attendre dans un vil repos l'instant où il plairait à son maître de lui porter

amour. Déjà Vendôme et d'Alençon avaient rassemblé quelques escadrons pour protéger ma fuite; je vais les encourager, donner un tournoi, exciter leur valeur, créer de nouveaux chevaliers; et si les Anglais résistent à l'ardeur dont tu viens de m'enflammer, les Anglais seront réputés invincibles. »

Soudain les hérauts d'armes annoncent la parade guerrière, les tentures de la lice ont reçu les écussons et les boucliers des chefs. Dans une cavalcade brillante arrivent à la barrière, de Rais, de Maillé, de Thouars, Daulon, Mortemart, Châteauroux, Senescey, Gilles de Laval, seigneur de Retz. On compte aux premiers rangs de la seconde cavalcade, d'Alençon, le comte d'Eu, la Trémoille, Amboise; Delore, Quitteri, d'Illiers et de Rieux. Parmi la troisième cavalcade, se reconnaissent à leurs blasons, les Villars, les Graville, les Giresme, les Barbasan, les seigneurs de Trèves, de Longueville et de Sainte-Sévère. Dans cette élite de preux fidèles, ne paraissait point le connétable Artus de Richemont:

terrible aux favoris de son maître, cet inflexible capitaine jura d'en exterminer la race impure; par son ordre arbitraire, de Giac, enlevé de son logis, jeté dans les cachots, n'en sortit que pour aller au supplice; dont le roi, quoiqu'il l'aimât, n'osa point le sauver [1]. Non content de cet acte audacieux, Richemont fit immoler, en plein jour, Camus de Beaulieu. A ce second favori, la Trémoille avait succédé [2]; profitant de son crédit, il tenait éloigné de la cour et des armées le connétable, qui frémissant de son oisiveté, demandait en vain à mourir pour la patrie [3].

On ne voyait pas non plus parmi ces braves l'illustre Tanneguy-du-Chastel, révéré de Charles VII comme un père : le généreux

[1] Levesque, la France sous les Valois, t. 4, in-12. — Hist. d'Artus duc de Bretagne.

[2] Histoire du Hérault de Berri, mss., biblioth. roy., n. 2095 et 2126.

[3] Hist. d'Artus III, duc de Bretagne. — Chronique de Monstrelet, vol. 2. — D'Argentré, Hist. de Bretagne, l. 10, c. 357. — Collection universelle des Mém. particuliers relatifs à l'Hist de France, t. 7, p. 225-242.

Tanneguy, soupçonné par les ennemis d'avoir trempé dans le meurtre du duc de Bourgogne, sachant qu'on devait traiter avec le fils de ce duc, ne voulut point que sa présence nuisît à la paix : dans cette pensée, il avait demandé à Charles la disgrâce et l'exil ; ce prince, en l'arrosant de larmes, et le comblant de ses caresses, consentit avec peine à cet héroïque dévoûment[1].

Mais de tous les grands guerriers dont l'absence se faisait remarquer, le plus grand de tous était l'immortel Dunois, fruit célèbre des amours de la belle Mariette d'Enguien avec Louis de France, duc d'Orléans, et second fils de Charles V. Valentine de Milan, épouse légitime de ce duc, loin de repousser l'illustre bâtard, devina qu'un jour il vengerait son père assassiné par le parti bourgui-

[1] Hist. mémorable des grands troubles du royaume sous Charles VII, par Alain Chartier. Nevers, 1594, in-4°. — Saint-Foix, Essais sur Paris, quatrième part., p. 155 et 193, disculpe Tanneguy d'avoir prémédité l'assassinat du duc de Bourgogne.

gnon, et le donnait en exemple à ses propres enfans. A douze ans Dunois prit l'épée et ne la quitta qu'à sa mort[1]; dernier espoir des Français, il commandait dans Orléans avec Chabanes, La Hire et Xaintrailles, ses intrépides compagnons d'armes.

La lice est ouverte, les quadrilles se heurtent et rompent des lances en l'honneur de l'écu de France et des couleurs des dames. Parmi la foule qui se presse autour des bannières, Jeanne d'Arc, encore inconnue, encore vêtue de ses champêtres habits, animée par le bruit des trompettes, admire ces jeux héroïques, brillans préludes des combats. Les fanfares, le hennissement des coursiers, l'éclat des faits d'armes, le choc des paladins, les applaudissemens des spectateurs, enflamment et transportent son âme. « Les voilà donc,

[1] Juvénal des Ursins. — Daniel, Histoire de France, t. 7, p. 38 et 39, in-4°. — Jean Le Laboureur, Éloge Historique de Jean d'Orléans, comte de Dunois. (Cet éloge est imprimé dans l'Histoire de Charles VI du même auteur, p. 801. Paris, 1663, in-fol.)

« se dit-elle, les voilà les compagnons de mes
« travaux futurs ! C'est à leurs côtés, c'est à
« leur tête que Jeanne, la fille des laboureurs,
« va mettre en fuite les vainqueurs et les con-
« quérans ! Adieu, rives fortunées du fleuve
« qui désaltérait mes troupeaux ; adieu, forêts
« solitaires, au fond desquelles, rêveuse et in-
« quiète, j'accusai le sort de me dérober trop
« long-temps la gloire qui m'était promise dans
« mes songes et mes révélations ; chapelles
« mystérieuses où, pieusement agenouillée
« avec les pélerins, je vis seule apparaître les
« lumineuses images de Marguerite et de Ca-
« therine ; adieu, adieu, chaumière de mes
« pauvres parens ; tutélaire asile du bon-
« heur possible de mes premiers jours ;
« puisse ma renommée ne point devenir fa-
« tale à vos abris innocens [1] ! Adieu, douce

[1] Alors même qu'elle cédait à ses inspirations, Jeanne d'Arc regrettait la condition et la paix des chaumières. *Voyez* les pièces du procès, les dépositions des témoins lors de la révision, biblioth. roy. manusc., n. 5970 *bis*, et Lenglet-Dufresnoy, Hist. de la Pucelle d'Orléans, t. 1, part. 1 et 2.

« vie des champs ; adieu, obscurité protec-
« trice, et vous escalades périlleuses, fracas,
« tumulte des batailles, sanglante poussière
« de la mêlée et des assauts ; marches noctur-
« nes, entreprises hardies, campemens auda-
« cieux, je me voue à vos dangers, à votre
« gloire, et, de ce moment, celle qui fut ber-
« gère devient le guide des héros, le porte-
« étendard de France, l'avant-garde des ar-
« mées royales, la protégée des saintes, des
« vierges célestes, et l'émissaire du Tout-
« Puissant ! »

Cependant, après quelques heures de joute et de courses, deux guerriers sont proclamés vainqueurs, et les trompettes du héraut d'armes les appellent au pied du trône, où Charles doit leur décerner le prix de la valeur. Leurs armoiries étaient peu connues, leurs traits ne furent jamais contemplés dans les occasions mémorables, l'histoire n'a pas encore buriné leurs noms vulgaires : ce sont les chevaliers Longpont et Bertrand de Poulengy. « Sire,
« dit l'un d'eux au prince étonné, hier nous

« combattions ignorés, confondus dans les
« derniers rangs de votre armée, aujourd'hui
« une force surnaturelle nous élevant au-des-
« sus de nous-mêmes, nous pousse aux ac-
« tions les plus éclatantes, mais ce n'est pas
« à nous qu'il faut attribuer un changement
« aussi merveilleux. Cette force inconnue et
« triomphante, un être envoyé de Dieu,
« une fille miraculeuse nous l'inspira sans
« doute. Témoins des premiers prodiges de
« sa mission, nous ne balançâmes point à
« l'accompagner en ces lieux, depuis les
« murs de Vaucouleurs; marchant à ses côtés
« durant ce long trajet, nous avons senti nos
« cœurs traversés d'une ardeur belliqueuse
« et d'une confiance qui semblaient nous
« rendre invulnérables [1]. Cette bergère hé-
« roïque se dit chargée par l'Éternel de déli-
« vrer Orléans et de faire sacrer à Reims
« votre majesté. Si vos soldats la voyaient à

[1] Chaussard, Recueil histor. sur Jeanne d'Arc. Paris, 1806, p. 7.

« leur tête, chacun d'eux, soyons en sûrs,
« déploierait bientôt dans les combats cette
« valeur pour laquelle vous daignez nous ré-
« compenser. »

A ce discours l'étonnement s'accroît, on s'interroge, on s'empresse; l'attente d'un grand évènement exalte les esprits, tandis que le roi, d'un air pensif et solennel, convoque pour le lendemain le conseil de ses ministres et de ses grands dignitaires [1].

[1] Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 27. — Villaret, t. 14. — Symphor. Guyon, lieu cité.

Sujet du troisième Chant.

Charles s'étant rendu dans l'assemblée, invita les seigneurs, les prélats et les clercs à donner leur avis sur la question de savoir si l'on devait introduire devant lui Jeanne d'Arc, et ajouter foi à ses promesses.

L'évêque de Castres et maître Lambert, opinant les premiers, émirent l'avis de repousser cette fille, suscitée, disaient-ils, par l'enfer. « Tout ce qui s'écarte des règles ordinaires et communes de la nature, ajoutaient ces conseillers, ne peut s'expliquer qu'en supposant un pacte secret contracté avec Satan et les anges déchus. Telle est l'origine des magiciens et des sorciers dont l'art épou-

vantable fait le juste effroi des villes et des hameaux [1]. »

L'archevêque de Tours combattit cette opinion [2]. « Je ne puis nier, dit-il, qu'il n'y ait en effet des maléfices qu'emploient souvent de pernicieuses intelligences pour troubler la paix de l'homme; mais si l'enfer a la puissance de produire le mal, Dieu n'a-t-il pas celle de faire le bien? Donc en admettant que l'enfer, jaloux d'assurer le triomphe de son parti, arme de

[1] *Voyez*, sur les superstitions de ce temps, Joann. Nider, *de Maleficiis*, c. 8. — Le P. Crespet, de la Haine du Diable contre l'homme, disc. 10. — Legendre, Mœurs et coutumes des Français, p. 51. Saint-Foix, Essais sur Paris, t. 2, p. 88. — Spicileg. d'Acheri, t. 1 et 2. — Le Thiers, des Superst.

[2] Ce prélat ayant en effet été consulté par Charles VII sur la question de savoir si Dieu daigne se mêler des actions d'un simple particulier, répondit affirmativement, et donna la plupart des raisons que nous mettons dans sa bouche. *Voyez* ses réponses dans Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 34, 35 et 36. — *Voyez* aussi, à cet égard, Jean Nider, *de Maleficiis*, c. 8. — Le Loyer, sur les Spectres, p. 47. Delrio, *Disc. mag.* — Le P. Berthier, p. 453 et suiv. — *Voyez* aussi les notes à la fin de l'ouvrage.

toutes ses ruses, de toute sa science ceux qu'une fascination impie dévoue à le servir, le ciel aussi, nous devons le croire, inspire les élus qu'il commet à l'accomplissement de ses grands desseins, et leur communique sa sagesse et sa grandeur ? On a vu des sorciers et des enchanteurs prouver leurs relations infernales au moyen d'actes surnaturels ; mais on voit également des êtres pieux, des saints, multiplier les prodiges et les miracles ? Tandis qu'à la cour de Pharaon les magiciens souillaient les regards par d'éclatantes impostures, Moïse, suscité du Tout-Puissant, obtenait pour les Hébreux le passage de la mer Rouge, les sources vives et la manne céleste.

« Et, en ne parlant ici que des temps nouveaux, quand les suppôts de l'enfer frappant de stérilité les campagnes, trouvaient dans le flanc des rochers des trésors immenses, sources de corruptions et de crimes, saint Bernard parcourant notre contrée guérissait au nom du Seigneur, les moribonds et les infirmes ? L'évêque Parthénius ressucitait les morts ; le moine Julien chassait les démons.

Saint Patrice, saint Martin, s'illustrèrent par de pareils miracles [1]. Pourquoi dans l'extrême danger où frémit la patrie, le Dieu de saint Charlemagne et de saint Louis ne permettrait-il pas des évènemens surnaturels en faveur d'une monarchie dont le prophétique saint Remi a proclamé l'éternelle durée sur les fonds baptismaux qui délivrèrent Clovis de son idolâtrie? Une jeune fille se dit mandataire du Très-Haut; la candeur et la pureté de cette vierge des champs vous dénoteront-elles un être vendu aux entreprises de l'enfer? Reconnaissons d'ailleurs les mortels à leurs oeuvres. Si les magiciens font usage d'un pouvoir surnaturel, c'est afin de retenir la pudique beauté en leurs pièges lascifs, c'est pour éteindre une gloire importune, et recevoir une propriété dont ils étaient jaloux. L'enfer avec

[1] Nicéphore, l. 6, c. 29; l. 9, c. 15; l. 11, c. 35. — Théodoret, Hist. ecclés., l. 4, c. 15. — *Orat. de Laud. S. Greg. Thaumat.* — *Grég. Tur., de Glor. Confessorum.* — Fleury, Hist. ecclés., l. 68 et 69. — Adrien Baillet, Vie des Saints.

sa puissance peut donner assurément à de tels réprouvés des faux biens et des fausses joies, car il n'a que cela dans ses brûlans domaines. Le magicien a beau faire, il n'opèrera qu'au milieu des ténèbres, des tempêtes et des fléaux ; voilà les élémens de sa souveraineté ; ses résultats sont la détresse et la stérilité ; son enfantement est le néant, ses inventions produisent le trouble, la confusion, le chaos. Mais la véritable inspirée qui vient en ce jour au secours de la France, a pour mission au contraire de terrasser les Anglais sous les murs d'Orléans, et faire sacrer notre monarque à Reims. Ces actes héroïques sont-ils de la compétence de l'enfer ou du ciel ? Et la seule idée de consacrer le roi très chrétien par l'huile sacrée, par les prières de la religion, un héritier de l'enfer l'eût-il conçue, quand le seul signe de la rédemption et la seule vue d'un temple mettraient en fuite toutes les cohortes du ténébreux empire ? »

Après ce discours, le duc d'Alençon parla à son tour en faveur de l'intervention de Jeanne d'Arc. « Un chevalier tel que moi, dit-il, étran-

ger aux matières subtiles, et fier de ne point connaître vos sophismes, vos argumens et vos doctes autorités, ne se détermine qu'inspiré de son propre sentiment. J'aime à le croire; la fille singulière amenée dans cette ville par deux de nos paladins, est chargée d'exécuter les grands desseins de Dieu sur la France; quoi qu'il en soit, profitons de son exaltation, de son langage prophétique, du noble délire qui l'anime, pour persuader au peuple et à l'armée qu'elle se montre ici obéissant à l'ordre du Tout-Puissant[1]. Les Français, amis du merveilleux, et d'ailleurs crédules aux traditions superstitieuses, trouveront dans cet évènement un signe de la protection divine; et,

[1] Des autuers sceptiques ont pensé que Jeanne d'Arc s'était prêtée à une intrigue de courtisans qui la jugèrent propre au rôle d'inspirée, pour relever le courage des Français et retirer le roi de son assoupissement. *Voyez*, sur ce système, ce que disent Du Bellay-Langey, de la Discipline militaire, l. 2, fol. 223. — Du Haillan, État des affaires de France, l. 2, ann. 1429. — Fréron, Ann. litt. 1754, t. 1. — Voltaire, Essai sur les mœurs des nations, édit. de Kehl, t. 17, p. 356.

plus près encore, la regarde attentivement, voit sa figure resplendir par trois fois d'une lumière éblouissante, et sur son front voltiger une flamme étoilée. Alors, l'emmenant avec précipitation vers les siens, il s'écrie, comme entraîné par l'enthousiasme : « Vous tous, ministres, chevaliers, magistrats et prêtres, contemplez cette nouvelle Débora, proclamez son avènement miraculeux ; qu'on la conduise sous des tentes de soie et d'or, qu'elle ait des pages, des gardes, des écuyers ; et demain, qu'au lever de l'aurore, cinq cents guerriers suivent ses pas. »

Le duc d'Alençon et Ambroise Delore l'accompagnent au son des clairons ; le peuple accourt, se presse et baise les traces de la fille des champs. Daulon, son écuyer, lui apporte des vêtemens et des armes ; elle revêt une longue tunique d'azur, semée d'étoiles d'argent ; une cuirasse presse ses flancs, le brillant métal dont cette armure se compose, s'assouplit et se moule avec grâce sur les contours de ses formes virginales ; ses bras se couvrent

d'un acier tissu en mailles onduleuses, et les mains qui portaient la houlette, prennent des gantelets pesans. Son front couronné jusqu'alors de la simple tresse de ses noirs cheveux, est paré d'un casque d'or étincelant, dont le cimier s'ombrage de cent plumes mobiles et frémissantes, éclatant d'une pure blancheur. Daulon veut lui ceindre l'épée, elle la refuse, en disant : « Jamais je ne répandrai le sang humain[1]; en agitant un étendard en avant de l'armée, je conduirai les nôtres à la victoire, et l'ennemi s'enfuira épouvanté. Toutefois, si un glaive devait armer mon bras pour repousser la mort et non pas la donner, il en est un seul digne de moi, Dieu me l'a montré en songe. Dans le bois qu'à cause de sa sauvage horreur on a nommé *Fier-Bois;* parmi les vieux ombrages abris de l'autel et du tombeau de sainte Catherine, l'épée de Charles-Martel, cette épée qui délivra

[1] Procès justif., biblioth. roy. et Archives du Palais. — Notices et extraits des manusc. de la biblioth. roy., t. 3, p. 24. — Villaret, t. 14, p. 386.

la France des Sarrasins, cachée aux yeux profanes, se balance suspendue dans les rameaux les plus épais d'un chêne immense. Le ciel vous la découvrira, et la livrera à vos mains afin d'armer les miennes. »

Bientôt ce fer sacré est apporté de l'endroit si miraculeusement indiqué[1]. Ainsi vêtue et armée de pied en cap, elle s'élance sur un destrier superbe, qui se cabre, tressaille et bondit; elle, d'une main habile, dompte la fougue du belliqueux animal, règle son allure, et le fait voltiger devant les cinq cents guerriers qu'elle inspecte et anime. A la vue de l'héroïne, inébranlable sous le poids des armes, et montrant à la fois l'assurance d'un connétable et l'adresse d'un écuyer, ils dressent dans les airs leurs lances, leurs épées; les courbant ensuite sur les chemins qu'elle se fraye dans leurs rangs, lui font comme un arc

[1] Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 51. — Polydore Virgile, Hist. d'Angleterre. — Déposition de Novelempont, aux pièces de la révision, n. 5978 *bis*, mss., biblioth. royale.

de triomphe sous lequel est proclamée à grands cris l'inauguration de cette fille céleste. Jeanne d'Arc sortant de cette voûte resplendissante d'éclairs et toute bruyante du choc des glaives, apparaît de nouveau à la foule béante, ravie de ce miraculeux spectacle. Trois fois les trompettes se mêlent aux acclamations de la multitude, et le peuple s'écrie : *Vive la pucelle des Marches de Lorraine ! vive Jeanne d'Arc, par qui Dieu va nous donner la victoire*[1] *!*

[1] Lettre du sire de Laval à ses mère et aïeule, dans la Collection universelle des Mém. sur l'Hist. de France, t. 7, p. 215. — Philip. Bergom., *de claris Mulierib.*, c. 157.

Sujet du quatrième Chant.

Jeanne d'Arc, suivie de sa troupe d'escorte, se rend à Blois, où s'assemblait l'armée quelle devait conduire à Orléans; dix mille hommes, levés à la hâte dans les champs du Berri, de la Touraine et du Poitou, partent avec elle pour Orléans. Le duc d'Alençon et Ambroise Delore marchent à ses côtés. Pendant le trajet, l'un de ces illustres capitaines raconterait à celle qui fut bergère, des évènemens politiques, dont sans doute elle ne put pénétrer le dédale et la profondeur sous la chaumière où jusqu'alors se passa sa vie. Il lui dirait les causes des malheurs de l'Etat, les querelles, les factions des Bourguignons et des Armagnacs; les rivalités des ducs d'Or-

léans et des ducs de Bourgogne; l'invasion des Anglais, leur régence à Paris. Ce récit, fécond en grands et tragiques événemens, remplirait le quatrième chant.

Sujet du cinquième Chant.

Les Anglais assiégeaient depuis plusieurs mois Orléans; cette ville seule défendait encore de leur invasion les belles provinces qu'arrose la Loire, et la reddition de cette place importante devait infailliblement livrer au vainqueur les derniers domaines de Charles VII. La France tenait donc les yeux constamment ouverts sur un siège mémorable, dont l'issue allait changer ses destinées. Les grands intérêts qui faisaient de ce siège un évènement décisif, avaient suspendu tous les autres intérêts; Orléans perdu ou sauvé, telle

était la question dont dépendait le royaume salique [1].

Le prix que chacun attendait de la victoire excitait les efforts des deux partis. Les Anglais, commandés par Salisbury, tentèrent plusieurs assauts où ils furent repoussés avec une rare intrépidité par les soldats français, secondés courageusement des plus faibles citoyens. On vit dans ces grands jours, les remparts d'Orléans se couvrir de femmes, de vieillards, dont les mains, tout à coup fortifiées, roulaient des débris et versaient des flots d'eau bouillante et de bitume sur les bataillons des assiégeans [2]. Ceux-ci, craignant d'affronter de nouveau cette puissante furie, cernèrent la ville, creusèrent des mines, opposèrent aux

[1] Michellus, *Hist. Obsidion. Aurel.* — Tripault, Hist du siège d'Orléans. — Polluche, p. 117. — Expilly, p. 351. — Daniel, t. 7, p. 47 et suiv. — Villaret, t. 14, p. 354 et suiv.

[2] Chron. mss., biblioth. roy., n. 10,297. — Chron. de Monstrelet. — Tripault, *ib.* p. 5. Plusieurs femmes combattirent sur les parapets, à coups de lance. *Voyez* Daniel, t. 7, p. 46.

tours et aux boulevarts des assiégés, des boulevarts et des tours lesquelles, enfermant la ville dans une seconde enceinte, rendirent presque impossible l'introduction de secours et de convois [1]. En même temps, la détonation des volcans allumés par le mineur anéantissait les fortifications des Français. L'une des plus importantes, le fort des Tournelles, ainsi privée des retranchemens qui la rendaient inexpugnable, fut évacuée par nos troupes; les Anglais s'en emparèrent et dominèrent Orléans; épuisée par une si vaillante défense, cette ville semblait abattue et frémissante sous le fracas de l'artillerie prête à la pulvériser. Comme un foyer sombre silencieux, couvert de cendres, s'avive et lance de grandes flammes, lorsqu'un souffle fécond l'attise ainsi Orléans sorti de sa stupeur, avait d'abord fait preuve d'une ardeur nouvelle, quand le

[1] Chron. de Monstrelet, vol. 2. — Histoire de Jean Chartier, historiogr. de Charles VII. p. 18. — Godefroy, Hist. de Charles VII. Paris, 1661, in-fol. — Symphorien Guyon, Hist. du siège d'Orléans.

comte de Dunois, accompagné de l'illustre Xaintrailles, était venu rendre à cette ville fidèle le courage et l'espérance [1]. Mais, par degrés, cette espérance, ce courage s'éteignirent encore dans les longues souffrances d'un siège rigoureux ; des sorties, des assauts, et enfin la défaite de Rouvray, réduisit à peu de soldats la garnison de la place. Les citoyens exténués de fatigue, mouraient de faim et de misère, ou restaient ensevelis sous les ruines fameuses que multipliaient les ravages de l'infatigable artillerie. Dunois lui-même, Dunois croyait la résistance désormais impossible, lorsque certain transfuge pénétrant dans ses murs y répandit l'étonnante nouvelle qu'une vierge, choisie par Dieu même, accourait toute rayonnante de gloire céleste pour délivrer Orléans [2].

[1] Éloge historique du comte de Dunois, par Le Laboureur, imprimé p. 811 de son Histoire de Charles VI. Paris, 1693, in-fol. — Hist. du siège d'Orléans et de la pucelle Jeanne, par du Breton. Paris, 1631, in-8°. — Polluche, p. 147.

[2] Déposition du comte de Dunois, Révision du procès, séance du 22 fév. 1456. — Franç. Lemaire, Hist. de la Pucelle d'Orléans.

A ce bruit, les guerriers, amis du merveilleux, se rappellent les livres de Merlin prédisant qu'une bergère des forêts de la Meuse viendrait secourir la France [1]; d'autres racontent divers présages de cette mission surnaturelle. Dunois rassemble à la hâte un escadron d'élite, et sous le feu meurtrier des boulevarts anglais, sort de la ville afin d'en faciliter l'accès à celle dont l'approche exalte les esprits [2]. Bientôt le noble bâtard d'Orléans a vu de loin tourbillonner la poussière, elle roule comme un nuage épais; et cependant, ô miracle! ce nuage en dérobant à ses regards tous ceux qu'il enveloppe, lui laisse apercevoir distinctement, dans ses flancs obscurs et mobiles, une étoile brillante semblable à celle qui scintille dans le limpide azur d'un ciel printanier. Il s'avance, et voit Jeanne d'Arc, dont l'étendard flotte entre cinq cents lances [3]. . .

[1] Procès manuscrit de la Pucelle d'Orléans. — Lebrun des Charmettes, t. 3, liv. dernier. — Chaussard, p. 6.

[2] Déposition de Dunois, *ib.* — Tripault, Siège des Anglais devant Orléans, p. 26, 27 et 28.

[3] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans,

L'armée anglaise manœuvrait pour s'opposer à l'entrée des troupes françaises dans Orléans; tout à coup elle s'arrête et laisse passer ses ennemis, comme si une trêve secrète lui eût été intimée[1]. Cet évènement semble aux Orléanais la première preuve d'une protection divine. L'airain des temples, les instrumens guerriers proclàment dans toute la cité la venue de la libératrice. Ceux que la douleur et l'agonie retenaient sous leurs toits se sentent inopinément la force de s'élancer en dehors et grossissent la foule dont l'inexprimable allégresse fait retentir de chants de joie et d'actions de grâces les chemins traversés par le cortège de Jeanne d'Arc.

Le lendemain, les hérauts d'armes lui an-

mss. in-fol., biblioth. roy. — Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 60.

[1] Mém. de Florent d'Illiers, capitaine au service de Charles VI, dans la Collection des Mém. relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 454 et 455. — *Th. Carte, a general History of England*, t. 2, p. 703, *ad ann.* 1429. — Hist. de la Pucelle d'Orléans, par Edmond Richer, mss. in-fol., biblioth. roy. — Hume, t. 6, p. 180.

parer les revers de toute une armée, en lui donnant ce capitaine; et si le conseil réclamait les oracles de la sagesse, c'est à Talbot qu'on s'adressait encore[1]. Souvent la voix de ce noble ennemi intercéda pour les vaincus, et les arracha tout sanglans à la lâche épée du vainqueur. Ce fut à lui que Henri V dut la possession de l'Irlande; couvert des lauriers de cette conquête, il s'embarque, apparaît comme un géant terrible sur les bords de notre continent. Les Français n'apprirent que trop à le connaître sous les murs de Caen et de Rouen. Il secourut dans le Maine les troupes de Suffolk, reprit Alençon, escalada Pontoise, et vint camper devant Orléans. C'était ce général qu'allait combattre la bergère amazone.

Cependant les assiégés sortent en foule par la porte de Bourgogne; Jeanne d'Arc s'élance à leur tête, et les conduit vers une des plus

[1] Chron. de Monstrelet, vol. 2. — D. Hume, Hist. d'Angleterre, t. 3.

formidables bastilles anglaises[1]. Intrépide et de sang-froid, la première elle monte à l'assaut ; d'une main se suspend aux créneaux des bastions, de l'autre agite son étendard, et fait signe aux Français de la suivre. Dunois, Gaucour, Dorval, Quittery, Villars se rangent à ses côtés, et leurs épées versent des flots de sang anglais. Jeanne d'Arc frémit en le voyant couler, ses cheveux se hérissent d'horreur[2]. « Grand Dieu ! dit-elle, béni soit ton nom ; tu m'as donné le pouvoir de vaincre sans astreindre mon bras à se mêler de ce carnage ! » Cependant les Anglais, frappés de sa contenance hardie et de sa visible inspiration, ne peuvent se défendre d'un secret effroi ; en vain voudraient-ils affecter le mépris ; les sarcasmes,

[1] Le fort Saint-Loup. Voy. *Aureliæ urbis memorab. Obsidio, anno* 1428, *auctore Joanne Ludovico Miquello*. Aureliæ, 1560, in-8°; Parisiis, 1570, in-12. — Symph. Guyon, Hist. de la ville d'Orléans, part. 2. — Siège d'Orléans, par Barrois. Orléans, 1739, in-8°, p. 18. — Daniel et Mézeray, en leurs Histoires.

[2] Dépositions du comte Dunois et du sieur Daulon, dans les manuscrits du procès et révision. – Chaussard, p. 24. — Lenglet-Dufresnoy, lieu cité.

les injures expirent sur leurs lèvres ; pâles et couverts de sueur, ils sentent s'amollir leur courage. Jeanne d'Arc marche à eux ; tous s'enfuient et se précipitent de toutes parts hors du fort qu'ils abandonnent ; deux cents d'entre eux restent prisonniers, cent soixante sont immolés sous la hache de l'impitoyable La Hire, sous les lances de Dunois, de Xaintrailles et de leurs compagnons d'armes[1]. Jeanne d'Arc, du haut des créneaux, plane sur les combattans : une fille des champs assise à l'ombre d'un sycomore, n'est pas plus calme que ne l'est cette vierge sacrée appuyée contre cet étendard, dont l'ombre errante dans les airs semble secouer le vertige, la terreur, l'angoisse et la mort au milieu des Anglais fugitifs[2].

[1] Le Hérault de Berri, mss., biblioth. roy., n. 2095 et 2126. — *La Parthénie orléanaise*, ou l'Hist. de la ville d'Orléans, assiégée par les Anglais, par M. Symphorien Guyon. Orléans, 1634, in-8°.

[2] Annal. de France. — Mém. de Florent d'Illiers, dans la Collection universelle des Mém. particuliers relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 443-467. — Hist.

Cependant Suffolk et Talbot, occupés à l'extrémité du camp, sont avertis de cette attaque imprévue ; trouvant le fort occupé par les Français, ils visitent tous les autres forts, en règlent la défense, et après avoir réparti leurs troupes dans ces divers retranchemens, se portent, avec le plus gros de l'armée, sur le boulevart que protégeait la bastille des Tournelles, bâtie à l'entrée du pont, et la plus redoutable des fortifications anglaises.

Le lendemain la trompette sonna, et Jeanne d'Arc, à la tête des assiégeans, parut hors des portes de la ville. Selon sa coutume s'avançant la première vers le fort des Augustins, défendu par huit cents Anglais, elle court aux revers du fossé, monte à l'échelle qu'ont posée ses compagnons, et se trouve seule sur la plate-forme du fort. En ce moment les Anglais poussent un cri terrible, les Français effrayés s'enfuient ; Jeanne d'Arc les appelle en vain. Alors les ennemis sortent de leur

du siège d'Orléans et de la Pucelle Jeanne. — Paris, 1631, in-8°. — La Roque, Traité de la Nobl., c. 43.

L'horizon se colorait des premières clartés du jour, quand la pieuse guerrière, appelant l'ermite qui lui servait d'aumônier, pria avec ferveur. Se rendant ensuite au milieu des chefs, elle donna ses ordres et fit commencer l'attaque.

Le fort des Tournelles, bâti à l'extrémité du pont de la ville, se trouvait naturellement défendu par la ceinture des flots et des retranchemens munis d'artillerie.

Les comtes Suffolk et Talbot, ignorant sur quel fort se dirigeraient les Français, avaient jeté des garnisons dans tous ceux dont Orléans était entouré du côté de la Beauce. Dès qu'il vit le combat s'engager vers les Tournelles, Talbot s'avança près des rives de la Loire; alors les assiégés, qui sur le bord opposé, s'apprêtaient à passer ce fleuve, hésitèrent à la vue de ce puissant ennemi. Mais Xaintrailles,

l'Histoire de la ville d'Orléans assiégée par les Anglais; Orléans, 1654, in-8. — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss., biblioth. roy., liv. 1. — Tripault et Barrois dans leur siège d'Orléans.

se faisant un aviron de sa lance, détache un bateau du rivage, et convie ses compagnons d'armes à de glorieux dangers; d'Illiers, Renaud, Coarase, Delore, de Pons, Guillaume Aysselin, Mercœur, osent tenter avec lui un débarquement téméraire [1]. La Hire, honteux qu'un autre ait donné avant lui cet exemple d'audace, veut reprendre ses droits, et, se jetant à la nage, engage ses compagnons à l'imiter; deux cents gentilshommes et mille soldats poussent leurs coursiers dans l'onde mugissante. Parmi eux était de Giresme qui, après avoir défendu Smyrne contre Tamerlan et cent mille Tartares, puis combattu dans l'Archipel les flottes de l'Ottoman, revint, pendant la paix dont jouissait Rhodes, où régnait alors son ordre fameux [2], offrir son bras à sa première patrie, et verser

[1] Hist. mémor. du siège d'Orléans, par Etienne Barrois. — Déposition de Daulon, du 28 mai 1456, tirée du procès en révision, mss., biblioth. roy., n. 5970 *bis*. — Tripault, lieu cité, p. 29 et suiv.

[2] Sous Philibert de Naillac, Vertot, t. 6 de son Hist. de Malte.

sous le drapeau des lys le reste d'un sang déjà répandu naguère sous le pavillon de la croix. Revêtu de toutes ses armes, ce héros, à la fois chevaleresque, religieux et hospitalier, excité par ces traits d'audace prouvera qu'il est digne de donner de pareils exemples. Une arche du pont conduisant de la ville au fort des Tournelles avait été rompue; pour rétablir le passage, Giresme saisit une longue poutre, et, d'un bras nerveux, la jette d'un bord à l'autre; sur ce pont étroit et fragile, il ose franchir l'espace qui le sépare des retranchemens ennemis où il mène la troupe des archers [1].

Giresme et les siens attaquaient du côté du pont, tandis qu'avec leurs bataillons Jeanne d'Arc et Dunois faisant un circuit, venaient livrer assaut au fort des Tournelles, situé dans la direction des terres de la Sologne. Tout le rivage retentissait du fracas des armes et de l'artillerie.

Jeanne d'Arc demande une brèche pour

[1] Monstrelet, vol. 2, fol. 43. — Franç. Lemaire, lieu cité. — Symphorien Guyon, Hist. du Siége d'Orléans. — Tripault, p. 31 et 32.

gravir les remparts, du haut desquels l'insolent Classidas élevé par son courage, des derniers rangs anglais à un grade supérieur, la bravait en lui adressant de grossières provocations, et débitait contre elle de criminelles impostures [1]. A peine le canon eut-il ébréché les murs, qu'elle veut tenter l'assaut; mais une flèche la blesse à la gorge, et ses écuyers effrayés l'éloignent du champ de bataille [2].

Cependant, malgré des efforts surnaturels, les Français sont contenus de toutes parts; la vue seule de Talbot semble rendre l'Anglais invincible. Cet habile général embrassant d'un coup-d'œil tous les points de l'attaque, s'élance là où faiblissent ses cohortes. Sa présence partout change la défaite en victoire. Il abat sous sa masse d'armes les chevaliers Desneval, Aymeri, de Tesson, de Linières,

[1] Déposition du comte de Dunois, du 22 févr. 1456, révision du procès. — Déposition de Jean Daulon, du 28 mai 1456, mss., n. 5976 *bis*.

[2] Mém de Florent d'Illiers, dans la Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 443-465. — Tripault, p. 31.

saisit par les rênes de leurs coursiers les seigneurs de Chauvigny, de Clerc, de Hotot, et les donne captifs à ses écuyers.

Trois corps distincts combattaient à la fois les Anglais sur les rivages de la Loire. Dans le premier étaient La Hire, Xaintrailles et trois mille hommes; un pareil nombre de guerriers secondait les efforts de d'Alençon et de Gaucour; le troisième se préparait à l'assaut du fort sous les yeux de Dunois, seul capable, de faire oublier aux soldats l'absence de leur brave amazone. Le soleil commençait à décliner vers l'horizon, et les Français n'avaient point avancé d'un seul pas. Un courrier vole vers Dunois, et lui demande des troupes pour secourir le corps de bataille que La Hire n'a pu défendre contre Talbot; un second messager accourt, et au nom du duc d'Alençon, réclame un renfort afin d'arrêter la marche de Talbot. Mais pendant qu'à peu près simultanément les deux ailes de l'armée française voyaient le héros anglais dont elles ne pouvaient soutenir le choc terrible, Dunois, placé au

centre, aperçoit lui-même de loin ce superbe ennemi, qui s'avance le front couvert d'un panache de pourpre, servant d'oriflamme à ses fiers insulaires. A son approche les Français ébranlés ne répondent point aux efforts de Dunois cherchant à les rallier; en vain essayant de pénétrer jusqu'au vainqueur de l'Irlande, pour décider par un combat singulier du sort de la journée, il ne peut se faire entendre, et la foule tumultueuse le sépare de son digne adversaire.

Alors Dunois, assuré que sur toute la ligne les Français, rebutés de la résistance des Anglais, commencent à rétrograder, allait ordonner la retraite générale [1], quand Jeanne d'Arc, échappée aux mains des écuyers qui voulaient faire panser sa blessure, descendit du coteau voisin où elle s'était agenouillée devant le Très-Haut [2], remonta sur son

[1] Déposition du comte de Dunois, lieu cité. — Franç. Lemaire, lieu cité. — Tripault, *ib.*

[2] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manuscrit in-fol., l. 1. — Déposition du sieur Daulon, mss., biblioth. roy., n. 5970 *bis*.

destrier, et parcourut le front de la bataille en criant : *A mon étendard ! à mon étendard !* « Dieu va exaucer les prières de la Pucelle ! » Les Français, ranimés à cette heureuse apparition, ne ressentent plus leurs fatigues, et lui répondent par des cris belliqueux. *La victoire ou la mort!* répètent mille et mille guerriers, et déjà flotte l'étendard de Jeanne d'Arc sur le fort des Tournelles. Le plus beau des paladins français [1], Aimar de Puisieux, brûlant de combattre aux yeux de celle dont il adorait à la fois les grâces célestes et le sublime courage, la suit le premier dans la bastille où Classidas commandait cinq cents guerriers. Jeanne d'Arc s'avance contre ce chef brutal et féroce : « Classidas, Classidas, lui dit-elle, j'ai pitié de ton âme ! rends-toi au Dieu tout-puissant, car la Pucelle va te livrer à lui [2]. » A ces mots, Classidas, effrayé, s'en-

[1] Daniel, t. 6, p. 61. — Lenglet-Dufresnoy, *ib.*

[2] Déposition du comte de Dunois, *ib.* — Déposition de Jean Daulon, du 28 mai 1456. — Franç. Lemaire, Barrois et Edmond Richer, lieux cités. — Dubreton, Hist. du Siège d'Orléans.

fuit avec les siens vers la porte du fort aboutissant au pont à moitié rompu. Arrivé sur les bords de l'abîme, toujours poussé par les fuyards plus épouvantés du bruit des pas de Jeanne d'Arc que du retentissement de la foudre, il tombe dans le fleuve profond, et tous ses compagnons partagent son humide sépulture. Talbot, croyant son parti vainqueur, laissait achever la journée à des chefs subalternes, et retournait à son camp où l'appelaient les dépêches du duc de Bedfort, quand tout à coup entendant les cris des siens, ce brave revient et voit la forteresse au pouvoir des Français. N'écoutant qu'un courage indigné, il veut à l'instant même reprendre ce poste important; mais la nuit le forçant à différer ce hardi projet, le lendemain étala à ses yeux tout le carnage de la veille.

Six mille Anglais avaient péri; deux mille étaient prisonniers. Depuis l'arrivée de Jeanne d'Arc, à peine cent Français furent-ils hors de combat. Cette perte convainquit les assiégeans que les murs d'Orléans seraient leur

tombeau, et ils demandèrent à grands cris le départ : dès bataillons entiers désertèrent, en criant aux sortilèges et à la magie. Suffolk et Talbot jugeant eux-mêmes de ce découragement général, et la prise de leurs forts rendant le siège impossible, ils s'éloignèrent d'Orléans[1]. Dès le lendemain les Français tentèrent de les attaquer dans leur retraite : Arrêtez ! dit Jeanne d'Arc, ils sont blessés et abattus, la victoire serait indigne de nous [2]. Pour l'instant, vous avez assez prouvé votre bravoure, faites maintenant connaître vos vertus. En fuyant, l'ennemi a laissé des morts, donnons-leur la sépulture ; ses malades sont abandonnés, empressons-nous de les secourir, puis nous marcherons vers les autres armées de ce duc dont l'Eternel n'a pas encore puni

[1] Déposition de Dunois ; déposition de Jean l'Huillier d'Orléans, déposition de Jean Daulon, Révision du procès, mss., biblioth. royale. — François Lemaire, Histoire de la Pucelle d'Orléans.

[2] Histoire de la querelle de Philippe de Valois et d'Edouard III, continuée sous leurs successeurs, t. 3, p. 299. — François Lemaire, lieu cité.

l'orgueil, et qui croit vainement nous fermer la route de Reims où Charles VII doit être bientôt sacré. »

Sujet du septième Chant.

Le duc de Bedfort régnait à Paris au nom du roi pupille, dont ce prince était oncle et tuteur. Ignorant l'issue du siège d'Orléans, il venait d'écrire aux généraux Suffolk et Talbot pour qu'ils eussent à livrer un assaut décisif, leur enjoignant en même temps de passer au fil de l'épée la garnison et les habitans sans exception, sans faiblesse et sans pitié. Les Parisiens, honteux, fatigués du joug de l'Angleterre, gémissant sur chacune de ses victoires, formaient tous les jours des vœux secrets pour le retour inespéré de

leurs autorités légitimes. Bedfort, croyant les contenir en déployant sans cesse l'appareil de la force et les témoignages de ses succès, résolut de consacrer, par une fête publique, les derniers avantages que ses lieutenans obtinrent dans les plaines de Rouvray. Les longs apprêts de cette fête en avaient jusqu'alors différé la célébration; mais enfin les hérauts d'armes la publient à son de trompe. En forme d'injonction et d'ordonnance, le régent intime aux Parisiens des réjouissances, et, sous des peines sévères, leur prescrit l'allégresse. Ces fidèles habitans essuient leurs larmes, prennent en soupirant leurs vêtemens des beaux jours, et, d'une voix presque éteinte par la douleur, s'informent des lieux où veulent les traduire des divertissemens odieux.

Dans l'enceinte de cette capitale, veuve de ses rois chéris, est un enclos mortuaire redoutable aux vivans sous le nom du Cimetière des Saints-Innocens, où sont confusément entassées des générations nombreuses. Ce

champ funèbre, où le moindre grain de poussière représentait un débris de l'humanité, se trouvait plein jusqu'à sa surface. En attendant que le temps eût consumé toutes les dépouilles dont il regorgeait, on allait inhumer ailleurs. Bedfort, profitant de cette vacance, juge ce sinistre emplacement propre à devenir le théâtre de la fête dont lui-même se fait le complaisant ordonateur[1], une allégorie, digne du sombre et nébuleux génie du peuple représenté par Bedfort, est l'idée principale de cette fête, où des individus de sexe différent, de toute condition et de tout âge, doivent, en figurant des danses, passer en revue à la file les uns des autres, au son des instrumens, devant le simulacre de la mort: comme pour faire entendre que les humains, sans distinction de

[1] Cette fête eut lieu, en effet, avec tous les détails qu'on va lire. Voyez-en la preuve dans la Chronique de Monstrelet, dans l'Histoire de la ville de Paris, et notamment dans un journal du règne de Charles VI et de Charles VII, par un bourgeois de Paris, depuis 1409 jusqu'en 1449. On le trouve imprimé dans Denis Godefroy, Histoire de Charles VI. Paris, 1653, in-fol. Voyez aussi Villaret, t. 14.

rangs et d'années, seront appelés tôt ou tard à se courber sous le sceptre de cette imprescriptible puissance [1].

Ceignant le cimetière, de haut piliers soutenaient dans les airs des toits prolongés. Sous ces vastes abris, galerie solitaire, effroyable musée du fossoyeur, s'amoncelaient depuis bien des siècles les ossemens poudreux qui, dépossédés même de leurs tombeaux, et jusqu'au sein des ombres éternelles expropriés et poursuivis, s'étaient dressés hors de leur couches d'argile pour la céder aux cadavres nouveaux venant à leur tour y cacher les horreurs de leur décomposition. C'est parmi ces reliques infectes qu'on choisit le squelette destiné à servir de coryphée au divertissement proposé [2]. Afin de rendre ce spectacle plus magnifique, le régent anglais ne se contente pas de lui prêter les richesses de son propre

[1] Chronique de Monstrelet. — Journal de Paris, dans Denis Godefroy, lieu cité, p. 497 et 498.

[2] Villaret, t. 14, p. 300. — Mém. pour servir à l'Hist. de France et de Bourgogne, publiés par M. de la Barre. Paris, 1729, in-4.

palais mais ordonne lui-même la parure et le cortège de cette effroyable figure de la mort qui va jouer le rôle d'une souveraine tenant ses états, et passant en revue ses peuples : il veut qu'elle ait ses gardes, sa cour et les ornemens de la royauté. Le garde-meuble de la régence confie qnelques-uns des trésors étalés peu auparavant au sacre du jeune roi d'Angleterre comme roi de France. La même couronne étreint le front de l'objet hideux érigé en monarque. On jette le manteau de pourpre sur le corps vague et désert dans la demeure duquel un cœur avait battu jadis peut-être pour la gloire et l'amour. Cette momie de parade s'assied sur le trône même où le prince signait les sanglantes proscriptions et les ordres homicides par lesquels la garnison française des villes de Meulan, de Châteauneuf, de Rochefort et de Nogent, furent passées au fil de l'épée. La mort semblait avoir pris la place d'un de ses sujets, et de ses mains glacées imposer la destruction et le néant à cette odieuse souveraineté qu'au nom de Henri VI, Bedfort prétendait

usurper sur notre territoire, et qui déjà, devant la Pucelle de France, commençait à s'écrouler.

Cependant le régent a pris place avec son cortège, et la fête commence. Bientôt mille et mille figurans, en costume divers et bizarres, les uns richement vêtus, les autres sous les habits de l'indigence, ceux-ci exprimant par leurs danses les plaisirs et la volupté, ceux-là marquant la cadence d'un pas chancelant, et tous paraissant accablés sous le poids des douleurs, viennent successivement au son des instrumens fléchir devant l'effigie de la mort[1].

Leurs pantomimes indiquent ou l'effroi ou la résignation, ou l'espérance; des couples amoureux voltigent en riant vers le but funéraire, et sèment de roses le chemin qui les y conduit; des vieillards, en présence même de la lugubre divinité, comptent l'or du coffre qu'ils portent avec soin.

[1] Les auteurs du temps qui parlent de cette danse dégoûtante, l'appellent *macabrée*. — Denis Godefroy, Histoire de Charles VI, p. 497, in-fol. Paris, 1653. — Villaret, t. 14.

Sous les pieds tumultueux des d
poussière s'élève en tourbillons ; a bri-
tombe s'est enfoncée, et du terra voilà
lant sortent des ossemens humain !

Mais au milieu de ces étranges où, dans
mens, un officier, accourant à la h marches
che vers l'oreille du prince, et lui obtinient
qu'une conspiration tramée par de aux yeux
de Paris, dans le dessein d'y rap de ton
les VII, vient d'être à l'instant déc de la mi-
régent ordonne de jeter les cou a violé les
les cachots. Parmi eux était une sous son
fut condamnée à être brûlée viv ; mais
forme de procès [1]. de sa proie,

Cet évènement suspend la fête éblouir et fas-
tans interdits de frayeur garden éclat de ses
silence ; le vent, s'engouffrant sou échappant, le
les ossemens s'élèvent en pilastre
nades, en lambris, circule à trav
cavités de leurs monumens funé quitté la scène
tant des voix plaintives à ces ra un guerrier cou-
on eût dit la terrible sentence de arrive jusqu'à
Anglais ont re-
de nouvelles vic-

[1] Daniel, t. 7. — Villaret, t. 14.

d'échos en échos dans tous les pâles domaines.

Français, peuple naguère encore si brillant, si fortuné, si content sous tes rois, voilà donc à quelle extrémité t'a réduit la servitude! Que sont devenus ces jours fameux où, dans cette même cité, les carrousels, les marches triomphales, les joyeux avènemens, publiaient ton luxe, ton courage et ta gloire aux yeux de ces mêmes étrangers, alors jaloux de ton bonheur, aujourd'hui sans pitié de ta misère? Un usurpateur soupçonneux a violé les lois, tenté les spoliations, asservi sous son épée sanglante nos provinces éperdues; mais tandis que le léopard se croit sûr de sa proie, une colombe venue du ciel va éblouir et fasciner le monstre avec le radieux éclat de ses ailes virginales, et sa proie, lui échappant, le fera trembler à son tour.

Bedfort n'avait pas encore quitté la scène de sa fête dégoûtante, lorsqu'un guerrier couvert de sueur et de poussière arrive jusqu'à lui; il lève sa visière, les Anglais ont reconnu Talbot, et présagent de nouvelles vic-

et par de consolans égards j'essayerais d'adoucir l'amertume de sa captivité.

« — Que dites-vous, Talbot, s'écrie le duc de Bedfort? j'irais la réclamer, moi, jusque dans votre camp, jusque sous votre tente, pour la livrer à ses juges et à ses bourreaux; j'en ai la puissance et la force. — Ah! prince, réplique le héros de la Grande-Bretagne, pourquoi parler de force, de puissance, quand je ne parlais que de grandeur? j'en appelle à la vôtre!.... Mais c'est trop de vains débats sur un fait imaginaire; préparons une vengeance plus certaine et plus digne de nous; je viens pour en accomplir le vœu solennel, rassembler ici les troupes oisives, et les mener au secours de l'armée du comte Suffolk. Loin d'en murmurer, rendons grâces à l'évènement qui réveille la valeur française; nos succès, si Dieu nous en accorde, en seront plus honorables. Aussi bien, oserai-je le dire? déjà, seigneur, je rougissais en secret de harceler sans cesse un peuple découragé, et que des trahisons et des désastres frappaient de la

triste impuissance de se défendre contre ses ennemis. Les ducs de Bourgogne et de Bretagne menacent, nous assure-t-on, de déserter notre cour, et de retourner vers leur roi suzerain : si notre politique s'en alarme, les braves s'en félicitent : du moins, on ne prétendra plus que nous avons conquis la France parce que des Français combattaient dans nos rangs. N'avons-nous pas vaincu sans eux aux plaines de Crécy et de Poitiers? sans eux nous saurons vaincre aussi aux lieux où je brûle d'atteindre les légions de Jeanne d'Arc et de Dunois. »

Le duc de Bedfort envoie dans l'Orléanais un renfort de dix mille hommes, commandés par les généraux Fastol et Rampton [1]. Talbot, comptant sur la supériorité du nombre de ses troupes, et plus encore en leur courage, retourne où les combats l'appellent. Pendant son absence, l'armée de Suffolk avait été forcée de se partager en deux corps; l'un,

[1] Th. Carte, *a general History of England*, t. 2, p. 703, ann. 1429.

sous la conduite de Suffolk et de ses deux frères, s'était renfermé dans la ville fortifiée de Gergeau[1]; l'autre, confié au commandement de D'Escalles, se retrancha dans la place de Meun : ce fut à ce dernier corps d'armée que se réunirent Talbot, Fastol et Rampton.

[1] *The History of England by* David Hume, t. 3. — Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 82.

Sujet du huitième Chant.

Charles VII, toujours irrésolu et retombant sans cesse dans de molles voluptés, pensait avoir fait assez pour le salut de son peuple, les vœux héroïques de la belle Agnès Sorel, et sa propre gloire, en restant sur le théâtre de la guerre, sans en partager d'ailleurs les rudes travaux et les dangers. Tandis que ses soldats, se croyant invincibles commandés par Jeanne d'Arc, faisaient lever le siège d'Orléans aux Anglais et les poursuivaient jusque sous la forteresse de Gergeau, qu'ils menaçaient d'une prochaine attaque, Charles VII prêtait une oreille complaisante aux perfides discours de ses courtisans et de

ses favoris efféminés[1]. Un jour il s'était égaré à la poursuite d'un cerf dans la forêt de Sulli, dont les magnifiques ombrages décoraient de leurs reflets verdoyans les eaux limpides de la Loire; le soleil, à son déclin, étincelait à l'extrémité d'une immense et sombre avenue, quand, du fond de ces vastes berceaux traversés par le prince des lys, et du sein même de la splendeur du couchant s'élance un char que l'or dont il est enrichi rend éblouissant de clartés, et qui fait voler sur la pointe des herbes le quadrille de ses blancs coursiers. Une jeune beauté, qu'on croirait descendue de l'Empirée par les horizons lumineux et les zones des nuages, s'y montre couronnée de primevères, et à demi voilée d'un tissu de pourpre rehaussé de fleurs d'argent. Elle approche; Charles VII reconnaît Agnès Sorel.

En effet, revenant du château gothique, spa-

[1] La Vie privée de Charles VII, mss., biblioth. roy., n. 2128. — Portraits des rois de France, par Mercier, t. 2, p. 1-39. — Vies des rois de France. Nuremb., 1671, in-12. p. 147. — Villaret, t. 14, p. 405.

cieux et solitaire, où non loin de ces rivages elle avait reçu le jour, cette femme noble et courageuse, indignée des irrésolutions et de l'inertie de son royal amant, vient tenter un second effort pour le ramener au chemin de la gloire. « Arrête! lui dit-elle, c'est trop t'oublier en de frivoles, en d'indignes plaisirs : ce n'est point l'hôte innocent des bois qu'il faut poursuivre, c'est l'Anglais, dont ta capitale, tes places de guerre et tes meilleures provinces sont la proie. Qu'importe, si cédant à la voix de l'honneur tu as consenti à ne pas quitter le centre de ton royaume, qu'importe! dès que tu prétends y rester oisif et inutile spectateur de la lutte décisive engagée en ton nom? Ah! au lieu d'étaler, si près de ton armée, ta faiblesse et tes langueurs, mieux eût-il valu, comme tu l'avais résolu d'abord, les aller cacher dans les montagnes des Allobroges ou au milieu des bois qu'arrosent le Drac et l'Isère; leurs déserts t'auraient du moins dispensé de rougir; là du moins tu cessais de régner, car ton exil volontaire notifiant tacitement une sorte d'abdica-

tion, les Français ne t'accuseraient point de négliger tes devoirs, quand rien ne te lierait plus au titre qui te les imposait. Quoi ! ni les mânes de tous les guerriers victimes de ta cause, ni l'exemple de ceux dont le sang et la vie sont à ton service; ni même les encouragemens du ciel, dont la protection se manifeste visiblement par l'entremise d'une fille divine, ni les succès ranimant aujourd'hui le courage de tes soldats les plus timides, ne peuvent te rendre à tes royales destinées ! Qu'est devenue cette audace belliqueuse qu'avec orgueil contemplaient tes chevaliers quand le premier à l'assaut des murs de Pontoise, tu fis reculer les Anglais devant un seul homme [1] ? Cet homme digne alors d'être un roi, cet homme, c'était Charles VII, beau de sa victoire, de son amour, il obtint enfin de mes sentimens qu'exaltait sa vaillance le tendre aveu sollicité depuis si long-temps ! Ah !

[1] Hist. de Charles VII, par Jean Chartier. (On la trouve dans l'Histoire de Charles VII, par Denis Godefroy. Paris, 1661, in-fol.)

Charles, Charles, ce n'est point ton trône qui excite mes regrets, mais ta gloire déchue! Vouée à mon amant dans l'infortune et l'obscurité, je le fuirais, s'il était avili. Écoute-moi donc, fils des plus illustres monarques; écoute, noble successeur des Charlemagne, des Philippe-Auguste, des saint Louis; écoute-moi, car ta honte est ma honte, ta bonne renommée grandira la mienne. Puissé-je te paraître en ce jour aussi belle qu'au temps récent encore, où tu me voyais sous les mystérieux ombrages de Promenteau et de Vincennes[1]; si mon désir ne se trompe point, si le tien est toujours de plaire à celle qu'un amour royal voulait honorer par des hauts faits et des miracles, ces souvenirs réveilleront en toi les puissantes inspirations de l'honneur. Chaque fois que tu méconnaîtras tes devoirs, je sortirai de la solitude et te ferai entendre le reproche et la censure; t'indiquant le but où tu dois marcher, j'irai moi-même t'y attendre et

[1] Agnès Sorel était native et dame de Promenteau, village de la Touraine, diocèse de Bourges.

vous, dont les étendards d'Angleterre ont cent fois contemplé la bravoure, pouvez-vous, dans les autres, imputer à des enchantemens infernaux ce qui en vous-même est le pur amour de la gloire? Sans doute il est extraordinaire qu'une simple fille, une bergère obscure, se montre tout à coup l'émule des plus vieux guerriers, et force notre armée à lever un siége d'où n'avaient pu l'arracher les héros les plus intrépides du parti de Charles; mais enfin ce prodige ne peut-il se comprendre qu'au moyen d'interprétations surnaturelles? N'a-t-on pas vu des femmes héroïques se dévouer plus d'une fois à notre cause? La comtesse de Salisbery combattit en faveur d'Edouard contre l'armée du roi d'Ecosse [1]. La comtesse de Montfort fut justement admirée de Mauny, de Fauquemont et de tous nos papaladins [2]. Dans le même temps Marie de Pou-

[1] Froiss., 1 vol., c. 78. — Rapin-Thoyras, t. 3, et les historiens des *ordres*, au mot *Jarretière*.

[2] Froiss., c. 66, 67, 68 et suiv. — *Continuat. Nangii.* — Le P. Lobineau, Hist. de Bret., t. 1, à l'an 1341. — Hist. de Mauny, dans Sainte-Palaye, t. 3.

zoles, à Naples, et l'héroïne de Stalimène dans l'Archipel, se rendaient, par une vaillance peu commune, redoutables aux ennemis de leur patrie[1].

« Les Français, attaqués dans leurs propres foyers, n'ont-ils pas droit aussi d'inspirer en leur faveur un sexe dont ils furent toujours les appuis et les adorateurs? Jeanne d'Arc combat pour sa patrie, son roi et ses concitoyens. Ah! si le crime agit ainsi, que ferait de plus la vertu? Pour moi, je l'avouerai, quoique mon sang ait coulé sous le glaive des guerriers qu'elle transformait en héros, quoique contraint de fuir devant son étendard, oui, prince, je l'avouerai, mon estime et mon admiration pour cette victorieuse ennemie se rangent désormais au nombre de ses conquêtes, et le déclarant à mon tour, si jamais, par suite d'une défaite, elle devenait ma captive, je la traiterais avec honneur,

[1] *Petrarc.*, *lib.* 4, *Epistol.* — *Phil. Bergom.*, c. 151, *de claris Mulieribus.*

Anglais retenaient encore dans les environs d'Orléans. Suffolk et ses deux frères y soutenaient la confiance de deux mille soldats aguerris. Jeanne d'Arc dirigeant elle-même l'artillerie, fait lancer dans la ville des fusées et de l'artifice qui embrasent les faubourgs. Poussant son coursier à travers cet incendie, elle arrive jusqu'au second boulevard des Anglais, juge la brèche praticable, et appelant le duc d'Alençon : *En avant, gentil duc*, lui dit-elle [1]. Du haut des remparts les Anglais font tomber sur les assaillans des cataractes d'eau bouillante, d'huile et de bitume enflammés, lancent les débris des édifices, des poutres, des rochers. A ce déluge foudroyant l'artillerie joint son fracas ; le bronze, la mitraille vomissent le carnage et la mort ; les flèches sifflent comme les vents de l'orage, les béliers sapent les murailles retentissantes ; l'air s'obscurcit d'une épaisse fumée, de

[1] Déposition du duc d'Alençon, dans la Révision du procès, mss., biblioth. roy., n. 5970 *bis*.

noirs tourbillons cachent les combattans : leur cri et le choc de leurs armes peuvent seuls faire deviner la bataille. Plus d'une fois le duc d'Alençon, tout intrépide qu'il est, a pâli dans cette épouvantable mêlée, et frémissant du péril où l'entraîne Jeanne d'Arc, qui combat en avant de toute l'armée, lui reproche sa témérité. « Ne craignez rien, lui dit-elle, avec un sourire céleste, j'ai promis à la duchesse de vous ramener sain et sauf [1]. » Elle dit, et demande une échelle pour l'assaut. Trois fois les écuyers tentèrent de lui en apporter une, trois fois ils tombent frappés à mort sans avoir pu arriver jusqu'à l'indomptable guerrière ; enfin allant arracher des mains d'un cadavre cette échelle sanglante, et l'appliquant à la muraille, elle y montait, lorsqu'un quartier de rocher et une grêle de traits sont lancés à la fois sur elle [2]. Sa bannière voltige en lambeaux, déchirée par le

[1] Déposition du duc d'Alençon, lieu cité.

[2] Déposition du duc d'Alençon. — Lenglet, t. 1, p. 83.

fer[1]; son casque se rompt, elle-même est abattue; l'armée française la croyant trépassée pousse un cri d'horreur et d'effroi[2]. Mais tout à coup se relevant et secouant sa belle chevelure, dont sa chute a défait les nœuds, elle dit aux Français : « Amis, amis, ne le voyez-vous pas? le roi des cieux a émoussé les flèches des Anglais! Le grain de neige qu'à détaché des rameaux de la forêt le corbeau dans son vol, ne fait pas plus de mal en tombant sur la bergère que n'en a fait ce rocher jeté pour m'écraser par des mains réprouvées. Amis, amis, bon courage! Dieu nous abandonne les Anglais, ils sont à nous, bon courage! » Ces paroles resplendissantes d'une divine assurance ajoutent des charmes surnaturels aux traits purs et animés de Jeanne d'Arc; affranchis de la visière de son casque, ses beaux yeux semblent briller plus vivement encore en ce moment sublime. Les Français, électrisés d'enthousiasme, se pré-

[1] Déposition du duc d'Alençon.

[2] Dépositions du duc d'Alençon et de Daulon, lieux cités. — Mézeray, Daniel et Villaret, en leurs histoires.

cipitant sur ses pas d'un mouvement spontané, paraissent tous sur les remparts. Dunois y montait par une autre brèche avec les Écossais et l'élite des chevaliers. Surpris des deux côtés, onze cents Anglais périssent en un instant, et le plus jeune des frères de Sufolk meurt renversé au milieu d'un monceau de cadavres. Suffolk lui-même, comme le reste de la garnison, est contraint de mettre bas les armes; mais son grand cœur s'indignant à l'idée de la captivité, veut du moins, pour absoudre sa défaite, ne se rendre qu'à un guerrier de grand renom. Repoussant du tronçon de son épée la tourbe des combattans, et cherchant le vainqueur digne de lui, il aperçoit un Français dont la noble stature et la figure martiale semblent annoncer un brave paladin. « — Es-tu gentilhomme? — Je le suis, répond Renaud. — Es-tu chevalier? — Non; mais dans cette journée les miracles changent les hommes vulgaires en héros. Remets-toi sans honte à la merci d'un soldat que le ciel, tu en conviendras, ne dédaigna point de favoriser aujourd'hui. — J'ai juré de ne me

rendre qu'à un chevalier; reçois donc l'accolade et sois chevalier, puisque ma naissance et mon rang m'autorisent à te conférer ce titre [1].» Après quoi lui remettant son épée, il sort en soupirant de la ville conquise, où l'étendard de Jeanne d'Arc a détrôné de la cime des tours les drapeaux rouges de la Grande-Bretagne.

Tout ressentait une vive allégresse dans le camp français; les chevaliers suspendirent mille festons de fleurs, mille couronnes de verdure, aux courtines de la tente sous laquelle Jeanne d'Arc prophétisait de nouvelles victoires, et ravissait, par ses discours, d'Alençon, Dunois et Xaintrailles. Charles VII vient la complimenter lui-même et la conduit dans le château de Gergeau, une fête y était préparée en réjouissance de cet éclatant succès. Les tables du banquet avaient rassemblé autour du prince les plus grands seigneurs de la cour et les chefs les plus braves, quand un héraut d'armes annonce qu'un vieillard d'un

[1] Monstrelet, vol. 2, fol. 43. — Le Hérault de Berri. — Daniel, t. 7, p. 68.

aspect noble et vénérable réclame l'honneur d'être admis. On l'introduit, mais le monarque s'irrite reconnaissant le connétable Artus de Richemont, qui, exilé à Parthenai, ose se présenter au mépris d'un ordre royal [1]. Les courtisans et les jeunes favoris, desquels ce vieux guerrier, sous prétexte de venger l'autorité du souverain, fut l'infatigable ennemi, se lèvent et portent la main sur leurs épées. « — Eh bien! j'y consens, s'est écrié Richemont, en ouvrant sa poitrine cicatrisée, frappez ce sein couvert des blessures reçues en combattant pour la France; épuisez mes veines d'un reste de sang dont je ne regretterai pas la perte, puisqu'on le laisse se refroidir et s'éteindre dans un lâche repos! O honte! ô douleur, réservées à l'hiver de mes ans! j'apprends au fond de mon manoir que sans moi l'on combat! que sans moi l'on triomphe! et

[1] Hist. d'Artus III, duc de Bretagne, p. 751. — Monstrelet, vol. 2, fol. 46. — Annales de France. — Daniel, t. 7, p. 72. — Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 225-442. — Chartier, p. 28.

je voudrais encore conserver la vie !... Non, non, mourons; mais du moins mourons en protestant, aux yeux des chevaliers, contre l'injurieuse inaction où pâlit et s'éclipse ma gloire. La vie ne sera d'ailleurs que le dernier et non point le plus pénible de mes sacrifices à cette chère patrie, l'idole de mon cœur et mon unique amour. Pour elle je perdis la tendresse de la princesse Marguerite, dont la main me fût promise afin de m'attacher au parti de Bourgogne et d'Angleterre; pour elle, me détachant de ce parti alors victorieux et embrassant le vôtre, où toute espérance n'était qu'une illusion chimérique, j'enlevai de plus à vos ennemis le duc de Bretagne, mon frère, l'un de leurs puissans alliés; pour elle je bravai la mort aux assauts de Pontorson et de Galerande; si je demande à périr ou à vaincre aux champs d'honneur, c'est encore pour elle. Quel crime veut-on punir en moi? Ah! ce crime est une preuve nouvelle de mon dévoûment envers ma patrie et mon roi; car la cause de ma disgrâce

est dans ma haine constante contre les perfides favoris dont les conseils, l'administration désastreuse, aggravèrent les malheurs de l'État et tentèrent d'amollir le cœur de mon roi [1]. »

Ces mâles accens d'une vérité sévère offensent l'oreille d'un prince nourri au milieu des flatteurs. Redoutant la présence de cet inflexible soldat, il lui ordonne de retourner dans son exil [2].

La foule des héros bretons qui l'accompagnaient reste plongée dans un mécontentement en apprenant le refus du monarque. Là étaient Jean de Dinan, Perdriac, Beaumanoir, les seigneurs de Beaumont, de Rosternen, et vingt autres chevaliers, chefs intrépides de douze cents Bretons, dont la légion aguerrie avait fait halte, par respect, hors des murs où le roi tenait sa cour. Beaumanoir rompt le premier le silence. « Tout espoir de

[1] M. Levesque, la France sous les premiers Valois, t. 4. — Lobineau, lieu cité.

[2] Hist. d'Artus III. — Monstrelet, fol. 46.

[3] Villaret, t. 14. — Lobineau, lieu cité.

mourir pour la patrie n'est pas perdu, dit-il; dès mon enfance, mes aïeux m'apprirent à chanter l'hymne du troubadour qui célébra le combat des Trente; à ce combat l'un des miens, l'illustre Beaumanoir, dévoré d'une soif ardente, se désaltéra en buvant le sang de sa blessure. Nul n'a pu entendre le récit de tant d'exploits sans admirer le courage des Bretons. Je vais donc le chanter sur la harpe guerrière, près les murs du palais d'où le prince nous a bannis; dans l'ombre de la nuit, ma voix ira jusqu'à son oreille, et lui apprendra quels sont les chevaliers dont il a rejeté les offres.

Sujet du neuvième Chant.

La lune brillait au haut des cieux ; Beaumanoir chanta d'une voix mélodieuse et sonore cet hymne, dont ses compagnons répétaient en chœur les refrains belliqueux :

« Enfans de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros?

« La petite Bretagne a dit à la grande : Nous n'avons jamais été sœurs; l'Océan, détruisant l'erreur d'un rapprochement odieux, te rejetant loin du continent, fait mugir entre nous ses fureurs et ses orages; languis et conspire

dans tes brouillards funèbres, tandis qu'appuyée sur la France, ma noble suzeraine et mon amie, je prêterai l'oreille aux chants du barde, et aiguiserai ma lance sur les pierres sacrées du Dolmen. Elle dit, et bientôt la mer s'est couverte des pavillons d'Édouard, qu'appellent sur nos rivages les trahisons de Monfort. Les murs de Ploërmel reçoivent une race abhorrée; son glaive fait croître le désert autour d'elle, et dans nos champs désolés le désespoir s'assied sur des ruines sanglantes; mais Beaumanoir, chargeant son bouclier sur sa robuste épaule, se rend vers les sept tours de Ploërmel, en criant aux Anglais: *Me voici! me voici!*

« Enfans de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros?

« Voyons, s'écrie-t-il, si les exploits des Arthus et des Lancelot ne sont point une fable, et si le carnage des faibles et des timides tentera seul votre lâche victoire. Laissons les

peuples en paix, puisque les guerriers sont là pour répondre des faits et gestes de leur pays; la lance d'un chevalier peut tracer un cercle étroit aux fléaux de la guerre, et les renfermer dans l'espace voulu pour combattre; viens, superbe défenseur du léopard, viens croiser ton fer sur mon cœur; la mort de l'un ou de l'autre décidera la querelle des nations. Si je péris, tu garderas cette terre, et je n'en retiendrai que la place où il faudra m'ensevelir. — Pas même, lui dit le féroce Bembro en écumant de rage, pas même le peu qui suffirait à couvrir ta dépouille, et l'oiseau noir m'acquittera de ta sépulture. Mais convient-il d'usurper à nous deux la gloire où tendent nos compagnons d'armes? ton sang ne serait point assez d'ailleurs pour désaltérer mon courroux; je veux qu'Albion reçoive de ses braves un holocauste moins vulgaire. Venez demain au nombre de trente vous heurter contre un pareil nombre de nos paladins.

« Enfans de Mériadec et de Néomène,

pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros ?

« Impatient du lendemain, le soleil, cet impérissable témoin d'une gloire périssable, se hâte d'achever son cours. Des sommets du jour il bondit et se plonge dans le gouffre des feux de l'Occident ; les nuages enflammés se découpent en de fantastiques légions, des taches rougeâtres nuancent le sombre azur : on dirait un géant superbe imprimant ses pas sanglans dans les cieux qu'il a conquis. Entre Ploërmel et Josselin s'élève, au milieu de la route même, un chêne vénérable qui, sorti du sein des forêts, attend, solitaire et superbe, les destinées promises. Les flèches de la foudre ont plus d'une fois émondé ses feuillages ; plus d'une fois les torrens grondèrent à ses pieds, et le nid de l'aigle fut trouvé dans ses rameaux. Autour de la lice dessinée par ses ombres immenses, dix mille spectateurs attendent la lutte des champions. Tout à coup un bruit sourd, le bruit de soixante coursiers

accourant et faisant retentir, des deux points opposés, le sol poudreux, répand une secrète épouvante.

« Enfans de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros ?

« On ne voit pas encore les guerriers, et la terre tressaille sous leur course rapide ; le sombre Morbihan pousse un lugubre murmure, et Plogoff, l'ancien Tartare de nos pères [1], revendiquant sa vieille renommée, veut rouvrir ses abîmes en voyant sur ses bords superstitieux le fier démon des batailles, avide de sang, ambitieux de trépas, et capable d'ébranler l'univers. Ils approchent, leur choc épouvantable a déchiré l'airain et l'acier des armures ; de leurs casques froissés par la

[1] Plutarch., *de Orac. defect.*, t. 2, p. 417. — Procop. Goth., l. 4, c. 20, p. 624. — Tzetzès, *ad Lycophr.*, p. 123 et 124. — Claudian., *in Ruf.* — Cambry, *Monument. Celt.*, p. 33, et son Voyage au Finistère, t. 2, p. 41. — Pelloutier, Hist. des Celtes. — Mém. de l'Acad. celt., t. 1, 2, 3 et 4.

du même choc, de la même lance, il en met sept à ses pieds, et par cette brèche sanglante guide ses compagnons dans les rangs des Anglais qui à bout de résistance, s'enfuient ou demandent des fers pour conserver la vie. Ainsi la Bretagne fut vengée, et les descendans des vainqueurs réclament, aujourd'hui comme un héritage de famille, l'honneur de combattre au poste du danger.

« Enfans de Mériadec et de Néomède, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros [1] ? »

Ces chants ont été entendus de Charles VII. Les courtisans cherchent sur les traits de ce prince s'ils doivent les blâmer ou les applaudir; mais La Hire dont le courage lui acquit le droit d'être sincère, s'écrie qu'on ne peut sans trahir les intérêts de l'État, repousser des drapeaux français tant de guerriers vaillans et fidèles [2]. . . . .

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.
[2] Hist. d'Artus III. — M. Lévesque, t. 4.

Dunois, d'Alençon, Xaintrailles, approuvent ce généreux discours; Charles VII allait prononcer la grâce de Richemont, lorque ses regards tombèrent sur la Trémouille dont il voit le dépit, la honte et la colère. Le faible prince craint d'affliger ce favori; s'arrachant aux instances des braves, plein de trouble et d'incertitude, il erre dans les jardins du château. La fraîcheur de la nuit, le parfum des fleurs, la douce clarté des étoiles, enchantaient ces lieux solitaires; sous un berceau où le matin sa main avait gravé le chiffre d'Agnès Sorel, le roi rencontre cette maîtresse, génie soigneux de la gloire de son royal amant. Les zéphirs agitaient sur son cœur une écharpe d'azur où l'aiguille avait brodé en fil d'or la resplendissante image des lys. La dénouant avec grâce, elle lui dit: « Prince, vous êtes venu au milieu des armées, Agnès Sorel devait à votre noble conduite ce gage de son amour; puisse ce talisman préserver votre cœur des insidieux conseils de l'adulation! Le seul favori d'un roi doit être son peuple,

et je me réjouis d'apprendre le retour du connétable de Richemont dans votre camp. Charles a rougi : — Oui, dit-il, Richemont est de retour ; si j'ai différé son pardon, c'est pour vous charger de le lui porter vous-même; sa grâce aura plus de prix étant offerte par Agnès. » —

Le connétable et ses compagnons ainsi réunis à l'armée royale, marchent avec elle dès le jour suivant.

Beaugency et Meun veulent en vain résister. Leurs murs arborent nos drapeaux[1], et les troupes redevables de ce double succès aux exploits de Jeanne d'Arc, la suivent jusqu'aux champs de Patai, où elles atteignent enfin l'armée du brave Talbot.

[1] *The History of England, by* David Hume, t. 3. — Mézeray et Daniel, en leurs Histoires de France.

Sujet du dixième Chant.

La mémorable bataille de Patai serait le sujet du dixième chant. Voici les faits les plus remarquables de ce grand évènement, où le poète trouverait toutes sortes d'élémens épiques [1].

Les Français au nombre de douze mille hommes, armée assez considérable en ce temps, avaient pour principaux capitaines le connétable Artus de Richemont, le duc d'Alençon, le bâtard d'Orléans, les maréchaux de Boussac et de Rieux, La Hire, Xaintrailles,

[1] *Voyez*, sur la bataille de Patai : Hist. de Richemont, p. 755. — Monstrelet, vol. 2. — Laverdy, p. 327. — Hume, t. 6, p. 187.

Chabannes ; tous reconnaissant pour guide suprême celle dont le courage miraculeux était l'âme, la confiance et l'espoir de l'armée[1].

Les Anglais comptaient quinze mille hommes, par la jonction des troupes de Talbot, de Fastol, et la réunion de divers guerriers, sous le commandement du premier de ces chefs ; parmi les autres subordonnés à celui-ci on distinguait Rampton, d'Escales et d'Hongrefort.

Consultée avant la bataille, Jeanne d'Arc répondit : « *Munissez-vous de bons éperons.* — Eh quoi ! répliqua le duc d'Alençon, est-ce que les Français prendront la fuite ? — Non, reprit-elle ; mais il leur faudra de bons éperons pour atteindre les ennemis. Au nom du Dieu qui m'inspire, combattons sans délai, les Anglais fussent-ils pendus aux nues[2]. »

Le jour ne paraissait pas encore quand

[1] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss. in-fol., biblioth. roy. — Monstrelet, vol. 2, fol. 44.

[2] Déposition du duc d'Alençon, mss., n. 5970 *bis*. — Edmond Richer, Hist. mss. de la Pucelle d'Orléans, l. 1. — Villaret, t. 14.

Jeanne d'Arc se leva et courut aux avant-postes commander l'attaque. Les Anglais dans l'agitation et la terreur[1], se souvenaient trop bien de leurs derniers revers, et la persuasion que Jeanne d'Arc avait pour elle le ciel ou l'enfer, ajoutait à leurs pressentimens d'une nouvelle défaite. Leurs rangs étaient mal gardés, et les ordres des chefs à peine exécutés. Talbot sort de sa tente, et son calme héroïque, sa présence d'esprit admirable, rétablirent en un instant la discipline et la confiance [2]. Au milieu de ses dispositions, il fut surpris par l'attaque imprévue des Français engageant contre l'ordinaire, la bataille avant l'aube du jour. Mais un nouvel astre éclairait ces ténèbres, obscures seulement pour les ennemis, car on assure qu'une flamme céleste voltigeant sur le front de la Pucelle et autour de la pointe de son étendard, répandait une douce

[1] Déposition de Thibault d'Armagnac, du 7 mai 1456, Révision du procès. Preuves manuscrites.

[2] *The History of England*, *by* David Hume, t. 3, p. 138-160. — Daniel, t. 7.

lumière dans les rangs de nos soldats. Talbot, assailli avec une irrésistible furie et n'ayant pu régler entièrement l'ordonnance de la bataille, s'efforçait de suppléer à tout par sa bravoure personnelle. Au centre de son armée, il fait face à la nôtre, et vingt fois arrête le choc des vieilles bandes de la chevalerie [1]. Mais Jeanne d'Arc, poussant son coursier à la droite de l'armée anglaise, où commandait Fastol, se présente à ce chef et le glace d'effroi [2]. Interdit, tremblant, cet Anglais, qui décida la victoire dans les champs de Rouvray, devient tout à coup plus faible qu'un enfant ; pâle, couvert d'une sueur froide, il s'enfuit, et dans sa lâche retraite entraîne ses tumultueux bataillons poursuivis aussitôt par le duc d'Alençon, La Hire, Dunois, Graville, Renaud, de Puysieux, et les régimens écos-

[1] *The History of England, by* David Hume, t. 3, p. 138-160. — Smolett, t. 8, p. 70. — Godefroy, Hist. de Charles VII.

[2] Thom. Carte, *a general History of England*, t. 2, p. 708. — Edmond Richer, lieu cité, l. 1.

sais. La route de Poitiers à Yenville est jonchée de cadavres anglais; leur sang écume et siffle dans les ornières qu'avaient creusées leurs chars de guerre; effarés hors d'haleine, les fugitifs entrent précipitamment au château d'Yenville, que les vainqueurs escaladent à l'instant, et où ils s'emparent des bagages et de l'artillerie des ennemis.

Cependant Talbot, resté ferme au poste qu'il s'était choisi dès le commencement de la bataille, combattit dix heures entières sans reculer d'un pas; tous les siens périssent ou l'abandonnent; seul, ce chef intrépide brave encore l'armée française, et fait envie à plus d'un vainqueur. Enfin jetant de tristes regards autour de lui, et voyant plus de deux mille Anglais couchés dans la poussière, le guerrier veut mourir; puis rougissant de cette faiblesse, il se dit : Ah! le courage ne s'exerce-t-il que sur un champ de bataille? celui qu'on a dans les revers et la captivité n'est-il pas plus rare et plus magnanime encore? prouvons-le donc! et d'ailleurs je ne puis disposer d'une vie des-

tinée peut-être à servir encore utilement mon pays! — Xaintrailles, s'écrie-t-il, c'est toi qui osas approcher le plus près de moi, je suis ton prisonnier. — Illustre héros, lui répond Xaintrailles, je ne veux être que votre émule, votre admirateur, et si la présomption ne devait pas avoir des bornes, j'aurais dit votre ami et frère d'armes. Si je reçois votre noble épée, c'est pour l'échanger avec la mienne, et quand j'ose vous conduire sous ma tente, c'est pour essuyer vos sueurs, étancher votre sang, et vous dire : « Heureux Talbot, honneur de l'Angleterre, vous êtes libre, et l'êtes sans rançon[1] ! — »

Jeanne d'Arc parut au même instant, traînant à sa suite les généraux d'Escales, d'Hongrefort, Rampton et douze cents prisonniers[2]. À la nouvelle de cette victoire, les forteresses et les cités voisines ouvrent leurs portes, et du fond des provinces délivrées arrivent

[1] Villaret, t. 14, p. 404. — Daniel, t. 7, in-4. — Lenglet-Dufresnoy, Hist. de Jeanne d'Arc.

[2] *The History of England, by* David Hume, t. 3. — Annales de France. — Monstrelet, fol. 46.

de toutes parts des renforts à l'armée royale, qui marchait aux cris mille fois répétés : *Vive Jeanne d'Arc ! vive la pucelle d'Orléans !*

---

forteresses, de ses retranchemens, de ses armées. Le moindre siège eût aisément arrêté les troupes françaises, un revers les perdait sans ressources, leurs victoires même affaiblissaient leur petit nombre. D'ailleurs, comment pourvoir à leur subsistance, sans approvisionnement, sans trésors, sans crédit, sans aucune possibilité d'établir des magasins ou de faire circuler des convois dans des provinces soumises au despotisme des agens de Bedfort, et sur des routes semées de garnisons ou de postes fortifiés? D'ailleurs, les démêlés des ducs de Bourgogne et de Glocester n'ayant pas encore amené la rupture du premier avec l'Angleterre, on pouvait craindre que ses intérêts joints à ses ressentimens contre la France ne se réveillassent avec plus de force, lorsqu'il verrait l'armée de Charles assiéger des places et se frayer passage dans les provinces liées à son apanage, ou confiées à la garde de ses soldats. Ces considérations et beaucoup d'autres semblables motivaient suffisamment la résistance qu'opposèrent les chefs du parti de

Charles VII aux désirs de Jeanne d'Arc ; mais sa confiance demeurant inébranlable elle ne cessa d'insister fortement, et promit avec des paroles si positives le succès de cette entreprise hardie, qu'on se soumit à l'irrésistible ascendant qui dominait cette fille extraordinaire[1]. Aussi toute la fortune de la France parut remise entre ses mains, dans cette circonstance, puisque la monarchie des lys était à jamais anéantie, si l'on échouait dans l'exécution de ce projet tandis qu'au contraire sa réussite devait rendre au trône sa force et sa splendeur ; mais un parti aussi décisif devant lequel s'élevaient toutes les probabilités, toutes les conjectures, et dont la sagesse comme l'expérience des chefs les plus consommés dans l'art de la guerre, réprouvaient la témérité, n'avait pour balancer tant de chances défavorables, que la parole d'une simple et pauvre bergère. Ah ! ce fut en ce moment où tant d'êtres il-

[1] Edmond Richer, Hist. manuscr. de la Pucelle d'Orléans, l. 1, in-fol.

lustres et recommandables s'abandonnèrent aveuglément à la conduite de Jeanne d'Arc, qu'elle dut être généralement considérée comme l'instrument visible dont l'Eternel voulait se servir pour délivrer le royaume de saint Louis[1].

Dès le second jour les vivres manquèrent, et l'artillerie très peu nombreuse ne put suivre des routes difficiles. Ces premières entraves rebutèrent les soldats; on murmurait hautement contre celle qui avait précipité l'armée dans une position périlleuse et critique[2].

« Hommes de peu de foi, disait-elle aux mécontens, un de vous éprouve-t-il la faim ou la soif? Qu'importe si l'on n'a point préparé sur vos pas de grossiers alimens, quand une manne invisible et nourrissante fortifie votre corps, et fait circuler en vos veines les principes de la vie et du courage? Qu'importe que

[1] Edmond Richer, lieu cité. — Villaret, t. 14, p. 407 et 408. — Monstrelet, Chron., fol. 46.

[2] Edmond Richer, Hist. manuscr. de la Pucelle d'Orléans, l. 1. — Daniel, t. 7, p. 72 et 73.

nos bataillons ne connaissent point cette invention infernale, insultante image de la foudre, dont le Tout-Puissant arme son bras? Ce n'est pas de vous, mais de Dieu seul qu'il faut attendre la victoire, de ce Dieu qui suffisant à l'accomplissement de ses desseins, triomphe sans machines de guerre et sans artillerie : m'avez-vous vue frapper du glaive ou de la masse d'armes ? Ai-je tiré l'arc ou fait siffler la fronde? Non, non, mes mains sont pures du sang des hommes, et cependant à mon aspect les Anglais ont été vaincus. »

Par ce discours Jeanne d'Arc rend la confiance à l'armée ; cette armée voit se vérifier les miracles promis ; elle ne rencontre aucun obstacle en traversant un pays d'où les ennemis se retirent sans résistance. Les places ouvrent leurs portes et fournissent des alimens en abondance. Bedfort apprend qu'une terreur inexplicable s'est emparée de ses troupes, et qu'elles n'osent plus hasarder de combats. Il envoie dans les murs de Troyes et de Reims des capitaines inaccessibles à la crainte, afin

d'arrêter par une défense vigoureuse la marche, ou plutôt la course des Français [1]. Troyes était alors protégée au moyen d'une double enceinte de fortifications; les Anglais et les Bourguignons avaient juré de s'ensevelir sous ses débris. Charles VII et ses généraux crurent impossible de tenter sans canons le siége de la place. D'ailleurs, l'armée française se trouvait trop faible pour cerner cette grande ville, et la forcer de se rendre par famine. Cependant on résolut de s'en rapporter à l'avis de Jeanne d'Arc, qui répondit: *Avant trois jours Troyes ouvrira ses portes à Charles VII, par amour ou par force, et la Bourgogne sera stupéfaite* [2]. Cet oracle fut pour l'armée un ordre de vaincre. Jeanne la conduit sur le bord des fossés profonds, les fait combler avec des fascines, les franchit [3], et d'un bras

[1] *The History of England, by* David Hume, t. 3. — Villaret, t. 14, p. 419.

[2] Villaret, t. 14, p. 421. — Chaussard, p. 41. — Chron. de France, p. 341-342. — Chartier, p. 28, 29, 30 et 31. — Daniel, t. 7, p. 72 et suiv.

[3] *Voyez* les détails de la prise de Troyes dans M. Le-

intrépide agite son étendard; flottant au niveau des remparts, ce signal répand sur les assiégés une ombre qui les glace d'épouvante. Pâles et tremblans, ils laissent échapper leurs armes, et les citoyens en longs manteaux vont porter les clefs de la ville au monarque[1].

L'armée française s'approche de Reims, où commandaient, pour le duc de Bourgogne, Saveuse et Châtillon, à la tête de six cents hommes d'élite, de plusieurs capitaines anglais, et d'un régiment d'archers. Jeanne d'Arc marchait la première, montée sur un cheval blanc; à peine Châtillon l'eut-il aperçue, qu'il dit à Saveuse[2] : — « C'est déjà trop d'avoir une fois oublié nos devoirs envers la France, dont nos

brun des Charmettes, t. 2, p. 273 et suiv. — Villaret, *ib.*, p. 420 et 421.

[1] Lettres de Charles VII sur la réduction de la ville de Troyes en son obéissance. (Ces lettres sont imprimées dans les Mélanges histor. de Camuzat.)

[2] Châtillon était piqué des hauteurs qu'affectait Bedfort envers les Français liés au parti du duc de Bourgogne, et en cette qualité auxiliaire des Anglais. (*Voy.* Chronique de Monstrelet.) — Villaret, t. 14, p. 423. — Daniel, t. 7, p. 74.

pères étaient les fidèles et nobles vassaux ; ne combattons pas aujourd'hui contre le ciel même ; cette guerrière brille d'un éclat surnaturel, et périsse le bras qui osera se tourner contre elle ! » — A ces mots, assemblant ses troupes, et suivi de Savéuse, il quitte la ville de Reims ; ne pouvant résister à un siège, cette cité envoya ses notables au-devant du roi de France. Aussitôt que Charles VII eut fait son entrée solennelle dans la métropole, où plus d'une fois Dieu manifesta des miracles en faveur de notre monarchie, les ducs de Lorraine et de Bar, et le damoiseau de Commercy, vinrent grossir de leur troupe l'armée des Français [1]; toutes les places voisines se rendirent à discrétion, tous les seigneurs renouvelèrent le serment de foi et hommage, et les cloches de la fameuse basilique annoncèrent pour le lendemain la cérémonie du sacre.

[1] Villaret, t. 14, p. 424.

Sujet du douzième Chant.

L'airain solennel et religieux se fit encore entendre dès le point du jour ; les tambours et les trompettes convoquèrent les légions ; toutes les rues se jonchèrent de fleurs ; les édifices furent décorés de tentures, de feuillages et d'emblèmes. Montés sur des coursiers blancs richement caparaçonnés, s'avançaient vers le temple les quatre otages de la sainte ampoule [1]. Après s'être engagés par serment

[1] Les quatre seigneurs qui furent donnés pour otages étaient les maréchaux de Boussac et de Clais, Graville, maître des arbalétriers, et l'amiral de Culant. *Voyez*, sur les cérémonies de ce sacre, Chron. de France. — Chron. de Monstrelet, fol. 47. — Le Cérém. franç., etc.

à la restitution de ce vase miraculeux, ils le portent respectueusement à l'archevêque, qui l'attend sous un dais de pourpre et d'or. Avant d'aller à l'église, le roi, suivi des dignitaires, se rend dans la cour de son palais, où, selon un ancien usage, les malades et les infirmes venaient implorer leur guérison du monarque, étant tous dans la ferme conviction qu'il avait reçu du ciel le privilège de guérir par le seul attouchement plusieurs maux incurables. Charles se penche avec bonté vers chacun d'eux en répétant : *Le roi te touche, Dieu te guérisse* [1] *!*

Le cortège se mit ensuite en marche vers la cathédrale, où le roi fut sacré au milieu des pairs, des seigneurs de sa cour, et des chefs de l'armée. Durant la cérémonie, Jeanne d'Arc, portant son étendard, se tint debout à la droite du prince qui lui devait sa couronne.

[1] Du Tillet, Recueil des rois de France, première partie, p. 262 et suiv. — Ménestrier, Bibl. instruct., t. 2, p. 90. — Thevet, l. 15 de la Cosmog. univ., c. 2, p. 568.

Au moment où Charles eut reçu l'onction sacrée, cette vierge tutélaire entendit une voix céleste proférer ces mots : *La volonté de Dieu est accomplie* [1]. Aussitôt Jeanne d'Arc sent en elle s'opérer un changement soudain. Son esprit cesse d'être éclairé des rayons de la lumière divine, son cœur n'a plus cette force invincible, cette inébranlable confiance gage de la victoire; elle redevient timide, confuse, troublée; le souvenir des combats la fait

[1] De ce moment Jeanne d'Arc cessa d'être inspirée. *Voyez* son Histoire par Edmond Richer. On dit même que présentée pour la première fois au roi, elle lui conseilla de se hâter, sa mission ne devant pas dépasser le terme d'une année. *Voyez* Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 41.

M. Bourys a publié, en 1806, un vol. in-8°, Paris, intitulé : *Nouvelles considérations, puisées dans la clairvoyance instinctive de l'homme*, etc., dans lequel il prétend que Jeanne d'Arc était douée de cette clairvoyance instinctive, espèce de vue interne et de sixième sens, réveillés encore quelquefois parmi les hommes au moyen de l'opération du magnétisme. La crise merveilleuse de cette clairvoyance cessa lors de l'époque du sacre du roi, et selon l'auteur cité, l'espoir d'ajouter aux prodiges de son intervention, une dernière et si importante solennité, ayant seule jusque là exalté les facul-

tressaillir d'effroi, son bras soutient à peine l'oriflamme, et tout son corps fléchit sous le poids de son armure. La vûe de ces pompes majestueuses, la magnificence des cours, l'éclat qui l'environne, l'admiration dont elle est l'objet, tout l'importune et l'attriste; des larmes coulent sur ses joues brûlantes d'une pudique rougeur, son sein est oppressé par de pénibles soupirs, et ses yeux, promenant naguère sûr toute une armée la puissance de leurs regards superbes, ses yeux devant lesquels pâlit la fortune de l'altière Angleterre, sont modestement baissés, comme pour dérober à la curiosité publique la contrainte et l'embarras de cette étrange métamorphose. La cérémonie à peine achevée, Jeanne pénétrant d'un pas incertain et tremblant dans le palais de Charles VII, se prosterne aux pieds de ce prince, et lui dit en répandant des larmes [1] :

tés de la bergère, elle redevint après cet évènement une femme ordinaire et timide.

[1] Voici ses propres paroles, telles qu'elles sont rapportées au procès, dans la déposition du comte de Du-

« Cher et noble sire, vous voici sacré roi de France et rentré dans le cœur de vos Etats, votre peuple se repose dans la joie; l'Anglais, rebuté, déserte ses drapeaux. La promesse de Dieu est accomplie; vivez en gloire et bonheur; vivez long-temps et toujours adoré de vos sujets. Pour moi, pauvre simple bergère, permettez que je quitte le métier des armes et la vie des cours; laissez-moi revenir à ma condition première et reprendre la houlette, sous le chaume où m'attend la vieillesse des laboureurs qui m'ont donné le jour. L'esprit de Dieu n'a daigné s'arrêter qu'un instant sur une fille obscure; désormais l'idée d'un miracle, d'une victoire épouvante ma faiblesse; les forêts, la solitude, voilà désormais mes invasions et mes conquêtes; mes chèvres et mes agneaux, voilà quels seront à l'avenir les

nois : *Ma mission est terminée ; plût à Dieu que j'eusse la liberté de renoncer aux armes et de me retirer auprès de mes parens, pour les servir et garder leurs troupeaux avec ma sœur et mes frères !*

Voyez les manuscrits de la biblioth. royale, n. 5965, 5966, 5967, 5968, 5969, 5970 et 5970 *bis*. — M. Levesque, la France sous les premiers Valois, t. 4.

seuls objets de mon ambition et de mes soins[1]. Adieu, noble fils de France, que Dieu vous tienne en contentement et fortune ! »

Le roi craignant qu'un excès de modestie n'eût suggéré cette démarche, ignorant d'ailleurs quels secrets pressentimens rappellent sa libératrice à l'obscurité de la vie champêtre, s'oppose à un départ dont s'inquièterait la cour et l'armée; il la supplie de ne point le priver de ses conseils, de ses services et du bienfait de sa présence[2]. Vainement l'infortunée le conjurant de céder à ses vœux, lui répète qu'elle n'est plus l'héroïne d'Orléans, de Gergeau et de Troyes, et que le moindre soldat la surpasserait dans les combats[3]. Le roi persiste, presse, ordonne, et en gémissant elle promet d'obéir.

Un tournoi, dans lequel Charles VII devait être armé par le duc d'Alençon, était une des

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

[2] Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss. in-fol. — Villaret, Hist. de France, t. 14.

[3] Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 110 et 111.

fêtes de ce grand jour qu'allait terminer un festin splendide. Jeanne d'Arc quoique vivement attendue se dérobe à ces divertissemens; le bruit des clairons la fait frissonner, la vue des bannières et des lances la couvre d'une pâleur mortelle. Cependant toute la ville de Reims accourt autour de la lice; les amphithéâtres reçoivent les dames en leurs plus beaux atours, tandis que l'héroïne redevenue bergère, se promène seule, pensive et solitaire, dans les champs délaissés par leurs habitans curieux d'aller voir le sacre du roi. Elle contemple avec attendrissement ces rives paisibles, ces bois silencieux, ces prairies couvertes de troupeaux, et d'où l'arrache l'ordre du monarque pour lui imposer la servitude brillante, au milieu de laquelle vont l'atteindre peut-être les disgrâces, les affronts, l'injustice et l'ingratitude des hommes[1]. Ces pensées remplissaient son cœur d'amertume, lorsque sur les pierres d'une fontaine lui apparut le même troubadour messager naguère de sa gloire future

[1] Villaret. t. 14, p. 433 et 434.

repartit : — « Si cet oiseau est le phénix ; sa mort contiendra les semences de son immortalité : du bûcher même qui le consume, il renaît brillant et radieux. L'âme du juste s'épure dans le foyer des douleurs, où elle souffre les plus cruelles atteintes ; mais la mort brise les liens de son terrestre servage, et l'investit des domaines de l'immortalité. » —

Félicitez-vous donc, phénix des héroïnes et des bergères, félicitez-vous, si vous montez un jour sur le bûcher libérateur ; les flammes consommeront votre régénération ; trop pure et trop chaste pour subir les épreuves du cercueil et les phases de la corruption, votre corps même ne sera point souillé par la fangeuse sépulture des hommes ; et votre âme vierge ne s'élancera d'un corps vierge qu'invitée par le chœur des séraphins à venir dans le sé-

bien efficace : peut-être en tout ce phénomène historique est-il inexplicable. La condition, le sexe, l'âge, les vertus, la piété, la valeur, l'humanité, la bonne conduite, les succès de ce vengeur inattendu de Charles VII, offrent un ensemble où le merveilleux domine, quelque effort que l'on fasse pour l'écarter ou l'affaiblir. »

jour de la béatitude. Mais déjà les constellations de la France et les étoiles prophétiques scintillent à votre approche fraternelle; déjà la voix d'en haut me rappelle parmi les anges qui doivent tresser pour vous la couronne des lys, et vous présenter à la foule ravie des rois et des héros, dont l'intercession obtint de l'Eternel les miracles de votre courage. Déjà les Clotilde, les Geneviève, les Bathilde, les Blanche, vous font place sur les gazons éternellement fleuris, où, sans les épuiser jamais, vous allez partager avec elles les ineffables délices du ciel [1].

[1] *Voyez*, pour le surplus de l'histoire de Jeanne d'Arc, depuis le sacre de Charles VII jusqu'au supplice de cette fille illustre, M. Levesque (la France sous les quatre premiers Valois, t. 4).—M. de Laverdy, notices, etc. — Lenglet-Dufresnoy et M. Lebrun des Charmettes, t. 2. 3 et 4.

TRENTE-NEUVIÈME RÉCIT.

LOUIS XI, CHARLES VIII ET LOUIS XII.

Le règne de Louis XI est fécond en évènemens politiques, mais il n'appartient toutefois à un ouvrage consacré aux beautés pittoresques et poétiques de notre histoire, qu'en montrant ce roi, sur le déclin de ses jours, abandonné aux angoisses de la défiance et aux bizarres terreurs des superstitions populaires. Si la politique dispense un roi de la vertu, Louis XI aura sa place parmi les souverains les plus habiles dans l'art de gouverner. Vindicatif, dissimulé, ambitieux, et cependant circonspect et réservé envers la fortune, calculant

de sang-froid ce que peut rapporter un crime, et ne répugnant pas même à une bonne action, quand il la présumait utile à ses intérêts ; prodigue comme l'est parfois un homme constamment avare ; redoutable aux grands, sans être l'ami du peuple ; peu accessible, et cependant aimant et protégeant les lettres, l'héritier de Charles VII sera toujours pour les historiens une étude vraiment profonde.

A force de ruses, d'artifices, de négociations, il réunit à la France la Bourgogne et la Provence [1].

Ce roi voyait tous ses vœux s'accomplir, ses ennemis avaient disparu ; Edouard, le seul qu'il dût craindre encore, fut frappé par un trépas subit.

Mais lorsque Louis se crut au comble de ses vœux, alors vinrent les chagrins dévorans, dont presque toujours la vieillesse d'un tyran est assiégée ; ayant commandé de nombreux supplices, il ne contint que par la ter-

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

reur l'indignation et la haine des différens ordres de l'Etat irrités sans cesse par des abus d'autorité et des sévices révoltans. Redoutant la mort en homme qui n'avait rien fait pour se rendre le ciel propice, se reconnaissant assez coupable pour douter de la miséricorde suprême, dans le désordre de ses agitations et de son délire, il veut se hâter de réparer en peu de temps par des pratiques d'une dévotion exagérée, sa vie souillée de vices et d'iniquités [1]. Aumônes, pélerinages, fondations, vœux, oraisons, rien n'est oublié pour fléchir le juge qui le mande à sa terrible juridiction. Il met en réquisition les reliques les plus célèbres, celles des trois rois de Cologne, de la châsse de Notre-Dame d'Embrun, et de l'anneau de saint Jobin de Marseille; puis se couvre d'un surplis et d'une étole; athlète descendu dans l'arène des douleurs, il se frotte avec l'huile de la sainte Ampoule, afin de mieux lutter contre les ter-

[1] Commines, l. 6, c. 7.

reurs et les soucis dont il est assailli[1]; les divers royaumes de la chrétienté, sont requis à tout prix de mettre à sa disposition les objets révérés auxquels la crédulité de ces temps attribuait des miracles. Ses ambassadeurs négocient à Rome, près du pape Sixte, pour avoir le *corporal sur lequel chantait monseigneur saint Pierre;* on le livra moyennant la cession des comtés de Valence et de Die. Bajazet, informé de cette confiance aux reliques si hautement manifestée par le roi de France, lui fit proposer d'échanger toutes celles qu'avait conservées l'empire de Constantinople, en retour de son frère Zizim, réfugié en France, et que ce sultan sanguinaire eût infailliblement égorgé[2].

Mais ces nombreux remèdes étaient impuissans à calmer le roi. Tant de signes extérieurs arrachés par l'effroi ne valaient pas une larme de la pénitence, et Louis n'en versait

[1] Gaguin, *in Ludov. XI.* — Mém. de Béthune, vol. coté 844. — Observat. sur Commines.

[2] Commines, *ib.* — Daniel, Hist. de France. t. 7, in-4°, p. 640. — Duclos, Hist. de Louis XI.

point et Louis ne sentait, au lieu de repentir et de piété véritable, que les frissons de l'épouvante et les tourmens du désespoir. Ce qu'il tentait pour pacifier son âme tumultueuse, ne faisait qu'ajouter à ses pressentimens sinistres; et lorsqu'au milieu du trouble qu'accroissaient les accès de sa maladie, il remarquait les progrès de son horrible maigreur, sa douleur devenait immodérée et tout l'art d'une dissimulation qui fut constamment son étude ne la pouvait cacher à ses sujets. La mort ne lui semblait pas seulement le terme de la vie et de la puissance absolue; c'était, pour ainsi dire, la porte de l'enfer et le premier pas dans une lamentable éternité. La seule idée d'une fin prochaine en le faisant défaillir le couvrait d'une ombre livide et glacée.

Lorsqu'on lui eut appris l'assassinat des Médicis et du duc de Milan, ses alarmes redoublèrent; l'esclave, chargé de chaînes au fond d'un cachot, est encore plus libre et moins à plaindre que le roi de France despotiquement assis sur le premier trône du

monde. Il s'enferma dans Plessis, près Tours, château défendu par des fossés profonds, des ponts-levis, des donjons, de triples murailles et des barrières hérissées de pointes de fer. On avait semé dans la campagne voisine dix mille chausse-trappes, pour la rendre inaccessible à la cavalerie[1]. Aux deux bords de l'allée aboutissant au château se dressait une double colonnade de potences et deux files de grosses chaînes où le prévôt Tristan venait attacher, sans aucune forme de procès, les infortunés dont des propos ou des gestes mal interprétés avaient éveillé les soupçons de l'ombrageux monarque [2].

Les cadavres des suppliciés répandaient au dehors l'infection et l'horreur, tandis qu'un silence profond régnait dans l'intérieur de la redoutable résidence, où l'on voyait errer quelques rares serviteurs, pâles confidens d'un maître qui se les attachaient en les

[1] Gaguin, *in Ludov. XI.* — M. Duclos, Histoire de Louis XI.

[2] Commines, l. 6. — Chronique scandaleuse.

rendant assez criminels pour qu'aucun d'eux n'attendît la conservation de son salut qu'en veillant sur celle de l'homme auquel profitaient leurs forfaits [1]. Durant la nuit, ce silence était tout à coup troublé par les cris perçans et inopinés du prince, qu'un léger bruit ou quelque rêve effrayant avait brusquement tiré de son court sommeil. A ces cris de détresse, le beffroi sonnait, les ermites, les soeurs converses, les moines appelés à venir prier en faveur du roi, entonnaient des psaumes d'une voix lugubre, sous les murs et aux portes extérieures, où ils veillaient tour à tour [2]. Avertis de ces indices de péril, quatre cents archers, un grand nombre de gendarmes, d'arquebusiers et d'artilleurs, commis à la défense du monarque, prenant les armes sortirent en foule des chaumières voisines, converties en bastions et en corps-

[1] Commines, l. 6 et 7. — Garnier, Hist. de France, t. 16, p. 113. — Daniel, t. 7.

[2] Commines, l. 6, c. 7. — Observat. sur Commines. — Garnier, t. 19, p. 121.

de-garde. Ils faisaient dans la campagne des rondes et des reconnaissances ; malheur aux voyageurs égarés dans ces lieux funèbres ! malheur aux colons retenus la nuit au milieu des champs par les soins de leurs troupeaux ! ils étaient immolés sans interrogatoire et sans procédure ; car les satellites de Louis cherchaient à se faire valoir ainsi, près d'un roi auquel ils savaient plaire en venant tout dégouttans de carnage, se vanter d'avoir frappé des conspirateurs et des traîtres.

Louis changeait fréquemment de domestiques et d'appartemens, ne prenait ses repas qu'avec une répugnance extrême, et souvent, afin de ne point toucher aux mets qu'apprêtaient ses officiers, il allait cueillir lui-même les herbes et les fruits de son jardin, et puiser dans une eau courante. Ses courtisans, ses ministres, ne parvenaient à être introduits en sa présence qu'avec beaucoup de précautions. Cette solitude, cette vie retirée, jointes à la connaissance de ses maladies aiguës, accréditèrent plusieurs fois les bruits de sa mort.

Pour les démentir, affectant une recherche inaccoutumée en son ajustement, il se montrait alors de loin à travers l'ouverture d'une galerie. Ce prince dans la force de l'âge et de la santé, se vêtissait d'un drap grossier, et, comme l'attestent les registres de la chambre des comptes, ne portait que des bottes ressemelées et enduites d'une vieille graisse, mais à ses derniers instans croyant abuser ses sujets sur son véritable état, la négligence de cet accoutrement fit place à l'éclat et à la magnificence[1]. Couvert de rosaires d'or, d'images bénites et de scapulaires, il apparaisait furtivement comme un fantôme qui dépouillant le linceul surprend les mortels par une illusion rapide.

Le noir vertige dont Louis se sentait obsédé donnait à son médecin l'empire le plus absolu sur son esprit. Jacques Coctier était le nom de ce médecin avare et insolent; il extorqua à son maître cent mille écus en quatre mois. Quand Louis osait résister aux vo-

[1] Commines, *ib.* — Daniel, t. 6, in-4, p. 639, et suiv.

lontés de ce docteur, celui-ci le menaçait de l'abandonner, ou lui disait : *Je sais qu'un beau matin vous me renverrez comme vous faites des autres ; mais je jure Dieu que vous ne vivrez pas huit jours après*[1].

Jacques Coctier avait trop d'intérêt à conserver un tel client, pour ne pas s'efforcer, sinon de le guérir, du moins de prolonger sa vie. Sur lui s'opéraient, dit une vieille chronique, de terribles et merveilleuses médecines. Quelques auteurs comtemporains prétendent qu'on saignait un grand nombre d'enfans, pour lui faire boire leur sang encore chaud[2], et adoucir ainsi l'âcreté du sien ; ces esprits vitaux et printaniers devaient au moyen de cette transfusion régénérer une existence flétrie par les angoisses, l'ennui, les années et les souffrances.

Ses familiers pensèrent le distraire en lui

[1] Commines, t. 1, l. 6, c. 12. — Gaguin, *in Ludov. XI*.

[2] Chron. scandaleuse. — Gaguin, *in Ludov. XI*. — Daniel, t. 7, p. 639 et 640. — Garnier, t. 19, p. 117. — Tablettes histor. des rois de France.

présentant l'image des plaisirs innocens et champêtres. Les bergers, les pastourelles du Poitou furent assignés, au nom du roi, à des jours et heures indiqués, pour venir danser au son des instrumens, dans les prairies que dominaient les murs du ténébreux manoir[1] : mais la gaîté révérentielle de ces êtres simples témoignait assez qu'ils étaient contraints de s'amuser sous la surveillance de Plessis-les-Tours, près des gibets sanglans et des prisons, d'où les gémissemens venaient se mêler au son de la musette et des chalumeaux.

Louis avait toujours aimé le divertissement de la chasse ; avare en tout le reste, prodigue de cette dépense, il entretenait des armées de fauconniers et de veneurs, mais infligeait la peine de mort même aux plus grands seigneurs, qui chasseraient dans l'étendue de son royaume[2]. Il envoya chercher à grands

[1] Gaguin, *in Ludov. XI.* — Daniel, *ib.* p. 640.

[2] Commines, l. 6. — Claude de Seyssel et Gaguin, sur Louis XI. — Godefroy, Observations sur l'Histoire de Charles VIII, p. 407 et suiv. — Sainte-Palaye, Mém. hist. sur la chasse, 3e part., p. 270.

frais des chiens courans en Espagne, des lévriers en Bretagne, des bassets à Valence, des mules en Sicile, des chevaux à Naples, des lions et des panthères en Barbarie, des cerfs, des buffles dans le Danemarck et la Sicile[1]. Cependant comme son affaiblissement et surtout ses craintes ne permettaient plus à ce roi de prendre le plaisir de la chasse au dehors, pour lui en ménager du moins un simulacre, on nourrissait de gros rats, lancés au milieu de ses appartemens, où ils étaient poursuivis par des chats[2].

En ces temps-là existait au fond de la Calabre un homme qui, dans l'âge même où la vie semble la fête de l'espérance, avait quitté le monde et se cachait au fond de la solitude, qu'il habitait depuis quarante ans, éloigné du commerce des hommes, n'ayant d'autre abri qu'une grotte creusée dans le rocher au bord de la mer, et s'alimentant uniquement de ra-

[1] Commines, *ib.* — Mézcray, t. 2, p. 191.

[2] Commines, l. 6. — Claude de Seyssel et Gaguin,

cines et de fruits sauvages[1]; car sa contemplation et ses extases le rapprochant du trône de Dieu, l'affranchissaient des servitudes de la terre, à laquelle il ne tenait plus que pour y répandre des consolations et les paroles de la vérité sur les malheureux poussés par le hasard vers ses déserts.

La renommée de sa piété s'accroissant de jour en jour, bientôt on lui attribua des miracles.

Louis ne doutant pas de sa guérison, si François de Paule la demande au ciel et le visite, lui envoie des ambassadeurs; mais le saint personnage refuse d'échanger le calme de sa retraite contre les pompes et les honneurs des cours. Louis, désolé de sa résistance, réclame la médiation du roi de Naples, et celle du pape. Enfin un ordre positif du souverain pontife put seul arracher François à sa solitaire demeure. Le bruit de son voyage attira

[1] François Martorelle, canonisé sous le nom de saint François de Paule, vint dans la solitude dès l'âge de douze ans.

les peuples sur son passage; les malades, les infirmes, les indigens, venaient implorer sa bénédiction. Il parcourut ainsi l'Italie et la France au milieu des douleurs et des misères humaines, digne avenue des lieux où la royauté de Louis XI luttait contre les sinistres visions du trépas. Dès qu'il vit François, ce prince se jeta à ses pieds, en lui criant : *Guérissez-moi!* L'ermite le relève, puis l'entretient des miséricordes suprêmes et des merveilles du repentir [1]. L'éloquence de cet homme ignorant la science apprise des autres hommes, et n'ayant eu d'enseignement que les pieux élans du coeur, les prières ferventes, les inspirations du ciel réfléchi tout entier dans les songes et l'enthousiasme qui le transportaient à l'ombre des forêts ou sur le bord du torrent; son éloquence, disons-nous, était douce comme le miel découlant de l'âpre écorce d'un chêne inculte et sauvage. Louis n'ayant jusqu'alors conféré qu'avec des prédi-

[1] Communès, t. 1, l. 6. — Manusc. de Legrand. — Garnier, t. 19, p. 129.

cateurs fanatiques[1], des docteurs sophistiques et pédans, des courtisans faux et pervers, voit enfin des traits humains dont l'ambition, l'hypocrisie et les vices des siècles n'altérèrent jamais la sérénité, il entend un langage que l'art imposteur n'a pu asservir. La religion, fille du ciel et du désert, lui apparaît alors pour la première fois, non point menaçante et terrible, non point entourée de ténèbres, de fantômes, mais brillante de clartés, mais le front couronné des étoiles de l'immortalité, et portant dans un vase d'albâtre un baume miraculeux. Son divin sourire, ses regards angéliques dissipent les ombres de l'agonie, enchantent la douleur et embellissent jusqu'au trépas lui-même. Louis, plus calme, parle sans effroi de son successeur et de sa fin prochaine; sa résignation chrétienne édifie sa cour. Il expire, et le solitaire de la Calabre revient adorer au désert celui qui seul a le pouvoir de donner une vie heureuse et une mort paisible.

[1] Chron. scandal. Manuscr. de Legrand. — Garnier, t. 16, p. 124 et suiv.

Louis XI laissait pour successeur un fils unique, âgé seulement de treize ans; la défiance de son père l'exila au château d'Amboise, où le jeune prince, abandonné à quelques serviteurs obscurs, ne reçut aucune éducation; mais la nature avait suppléé à tout. Charles VIII était doué d'un génie ardent, d'un esprit élevé, d'un courage indomptable; ces qualités brillantes, doucement tempérées par la courtoisie et la bonté, faisaient de ce roi l'espérance et l'amour des Français. *Il était si bon*, dit un de ses contemporains, *qu'il n'est point possible de voir meilleure créature*. *C'était*, dit le même historien, *un gentil prince, doux, gracieux et accointable*[1].

Nourri loin de la cour et des flatteurs, laissé à lui-même, Charles se fit lire par quelques vieux écuyers les romans de chevalerie, prit ainsi goût aux actions d'éclat, aux grandes entreprises et aux aventures périlleuses.

La victoire de Saint-Aubin ayant étouffé

[1] Commines, l. 5 et 6. — Belcarius, l. 4. — Naudé, Addit. à l'Hist. de Louis XI.

les troubles qu'excita dans l'Etat l'ambition du duc d'Orléans, lequel irrité que le gouvernement du royaume eût été confié à Anne de France pendant la minorité du roi, s'était ligué avec le duc de Bretagne et Maximilien d'Autriche[1], Charles VIII résolut la conquête de Naples et de Constantinople, malgré les avis d'une prudente politique peu compatible avec la romanesque imagination de ce prince, qui pour donner un prétexte spécieux à ces expéditions téméraires, s'autorisait des droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples[2]; quant à la capitale du Bosphore, réunie récemment par Mahomet II à l'empire ottoman, il prétendait la revendiquer les armes à la main, en vertu d'un acte de cession passé devant notaires, entre un de ses agens et André Paléologue, neveu et légitime héritier du dernier empereur grec, auquel cette con-

[1] Remontrances du duc d'Orléans au Parlement. — D'Argentré, Hist. de Bretagne, l. 12, c. 431, 432. — Belleforest, Annales de France.

[2] Giannone, l. 20 et suiv. — Traité des droits de Charles VIII, par Baronnat.

vention assurait une pension de 4,300 ducats.

La conquête de Naples devait favoriser celle de Constantinople. Charles se trouvant aux tournois de Lyon, proposa, dans la chaleur de ces fêtes militaires, une campagne en Italie. Ce projet fut accueilli aux cris de joie répétés de ses chevaliers qu'animait la présence des dames. Toute la noblesse se rangea sous le drapeau royal, et se précipita sans réflexion dans une guerre lointaine avec l'enthousiasme qu'inspire l'amour de la gloire et l'ivresse imprévoyante qu'excite le plaisir[1]. Les Français parlaient d'aller prendre les places d'Italie, comme s'il eût été question de rompre des lances ou de gagner au jeu de bagues dans un carrousel, doutant même si peu du succès, qu'ils négligèrent les plus simples précautions, ne firent aucunes provisions, n'emportèrent point d'argent, et partirent encore parés de leurs habits de fête[2].

[1] Relation du voyage de Charles VIII. — Garnier, t. 20, p. 294 et 295.

[2] Commines, l. 7, c. 4. — Observat. sur l'Hist. de Charles VIII.

L'armée ne comptant plus guère que quinze mille hommes, traversa l'Apennin et affronta l'Italie.

Cette contrée était divisée en un grand nombre de petits Etats, que les spéculations maritimes, l'activité du commerce de l'Orient, les sciences et les arts de la Grèce réfugiés dans l'Ausonie, rendaient autant de gouvernemens célèbres par leurs richesses, leur population et leurs lumières. Ces précieux avantages, joints à ceux d'un climat délicieux, auraient fait de ce beau pays la double merveille de la nature et de la civilisation, si une politique insidieuse n'y eut, pour ainsi dire, placé l'enfer au milieu de l'Élysée.

L'Italie offrait un singulier mélange de grâces, de souplesse, de perfidies, de volupté, de pratiques superstitieuses et d'impiétés. Des divertissemens, des fêtes, des concerts, tous les enchantemens du génie, toutes les séductions des caresses, s'entremêlaient aux complots ténébreux, aux parjures, aux empoisonnemens, aux assassinats. Jamais la trahison

n'eut un plus doux sourire; jamais l'hypocrisie n'eut un langage plus artificieux. La volubilité du discours, la démonstration des gestes affectueux, semblaient produire au dehors les sentimens intérieurs; cependant cet axiome classique et favori, qu'il fallait s'étudier à dissimuler, avait creusé dans le cœur italien un abîme sans fond où se cachait aisément tout ce qu'on voulait cacher. Là, Machiavel rédigeait les maximes subversives de la bonne foi, maximes que cent autres Machiavels mettaient chaque jour en pratique. Parmi ces fourbes célèbres se distinguaient alors Ludovic Sforce et le pape Aléxandre VI; le premier, tuteur de Galéas son neveu, méditait, au préjudice de cet enfant, assassiné plus tard par ses ordres, l'usurpation du duché de Milan[1]. Désirant s'assurer un puissant allié, il flattait les projets de Charles VIII sur le royaume de Naples que s'étaient adjugé les princes d'Aragon.

[1] Francesc. Guicciardino, *Historia d'Ital.*, l. 1. — André de la Vigne, *Vergier d'honneur*. — Nardi, *Hist. Fior.*, p. 15.

Alexandre VI, homme éloquent, actif, et dont la politique profonde encourut l'éloge de Machiavel, devint par ses excès le scandale de l'Eglise et la honte de l'humanité; recherchant les arts pour les rendre complices de ses pensées immorales et sacrilèges, il se fit peindre, revêtu de ses habits pontificaux, à genoux devant une vierge; c'était le portrait de sa fille Julie Farnèse. Alexandre, songeant à livrer aux enfans qu'il eut de sa maîtresse Venozza les principautés d'Italie, conspirait en secret la ruine des Bentivoglio, des Manfreddi, des princes de la maison d'Est, des Orsini ainsi que de vingt autres familles illustres et régnantes. Le roi de Naples lui faisait surtout ombrage; suscitant contre lui Ludovic et les Vénitiens, il pressait en même temps les armemens de Charles VIII. Mais quand les Français eurent passé l'Apennin, une vague terreur s'empara du pontife romain; de tels guerriers, une fois maîtres de Naples, lui paraissaient plus redoutables que les souverains d'Aragon. Au lieu de combattre ceux-

ci comme il le résolut d'abord, ce fut, au contraire, avec eux qu'un traité d'alliance se conclût pour renverser à son passage le superbe Charles VIII. Afin de mieux cimenter cette union, il maria l'un de ses fils à donna Sancia, fille d'Alphonse, roi de Naples; à l'occasion de cet hymen, célébré à Rome, eurent lieu des fêtes extraordinaires et des prostitutions surpassant tout ce que l'histoire recueillit, aux mêmes lieux, des orgies de Néron et de Caligula. Alexandre y brigua, dit-on, les honneurs de l'inceste, et sa fille Lucrèce, sortant de ses bras, passa successivement dans ceux de ses frères dont l'un était cardinal.[1]

Cependant l'armée de Charles VIII s'avançait rapidement; Lucques reçut ce monarque

[1] Beaucoup d'auteurs ont reproché cet inceste à Alexandre; pourtant William Roscoë, dans son Pontificat de Léon X, c. 6, t. 1, veut en justifier ce pontife. *Voyez*, au surplus, Guido Postumo, *Eleg.*, p. 36. — Monaldeschi, *Comm. Istor.*, p. 148. — Raph. Volater. Anthropol., *lib.* 23. — Vie d'Alexandre VI, par Gordon. — Gucciard., *Stor. d'Ital.*, l. 3. — Pontanus et Sannazar ont composé des distiques latins sur l'inceste de Lucrèce Borgia.

avec des rameaux de verdure et des couronnes de fleurs. Pise le proclama son libérateur, le restaurateur de son antique liberté; Florence frappa des médailles en son honneur, et envoya à sa rencontre les grands corps de l'État. Pour mieux accueillir nos guerriers, Sienne abattit ses murailles et couvrit l'extérieur de ses palais de tentures magnifiques[1]. Charles parut bientôt sous les murs de Rome. La terreur qui l'avait devancé ne permit pas de résistance. Le roi de France entra de nuit à la lueur des flambeaux, dans cette ancienne capitale du monde. Armé de pied en cap, la lance en arrêt, revêtu d'une cuirasse d'or, il pousse son coursier sur la voie triomphale où les Paul-Émile, les Flaminius, les Pompée, les César, traînaient à leur suite les rois d'Orient, d'Occident, et les dépouilles de l'univers. Le Tibre tressaillit en voyant ses bords soudain couverts de héros non moins vaillans, mais dédaigneux des conseils de la politique, venant

[1] Des Rey, Voyage de Charles VIII. — De la Vigne, Journal du voyage de Charles VIII.

audacieusement dans ces lointains parages sur la foi seule de leurs épées. Le peuple accourt en foule, et contemple à la suite d'un jeune roi à peine âgé de dix-huit ans, qui fait déjà trembler l'Italie[1], ces chevaliers dont les casques, les lances, les brassards, réfléchissaient les ondoyantes clartés des torches et des feux nocturnes; leurs cottes d'armes, leurs étendards, les caparaçons de leurs coursiers offrent à l'admiration d'une multitude enthousiaste, les peintures héraldiques, les emblèmes héréditaires où la noblesse de France a chiffré sa gloire et ses exploits. Le pape se réfugia au château Saint-Ange. Charles fut prié de délivrer l'Eglise d'un homme indigne de la triple couronne, et peut-être eût-il consenti; mais tout à coup un pan de muraille du château Saint-Ange s'écroula. Alexandre restait ainsi sans défense, et cependant au lieu de le perdre cet évènement le sauva, la grandeur d'âme de ce monarque lui interdisant de profiter d'un avantage qui n'était pas le résultat de sa

[1] De la Vigne, Journal du voyage de Charles VIII.

valeur. Il admit donc le pape à capituler, puis s'achemina vers Naples [1].

Peu après ce départ Alexandre, infidèle à sa parole, renoua avec ardeur le fil de ses négociations espérant ensevelir dans les champs d'Italie la puissance des Français. Embrasant de sa haine Ludovic Sforce, Pierre de Médicis et les Vénitiens [2], l'indigne chef de l'Eglise conçut en outre la pensée d'appeler à son secours les infidèles, et de se faire l'allié de ce Bajazet tout dégouttant de meurtres célèbres.

Ferdinand, auquel Alphonse son père venait d'imposer la périlleuse couronne de Naples, arrive à la tête de six mille hommes d'infanterie et cinquante escadrons pour défendre ses états. Se postant dans un passage étroit, entre une rivière profonde et des montagnes escarpées, il eût été in-

[1] *Morellii Cod. mss.* — *Bib. Nanianæ*, p. 126. — Guicciardino, l. 1. — Commines, l. 7, c. 14. — Dumont, Corps diplomat., t. 3.

[2] Mariana, l. 26, c. 5.

vincible peut-être, si ses soldats avaient aidé sa valeur; mais ceux-ci frémissant au seul bruit des trompettes ennemies, s'enfuirent sans combattre devant les trois mille hommes de l'avant-garde française[1]. Ferdinand essaie en vain de rallier les fugitifs dans les murs de Capoue et d'Averse; ces places, craignant la contagion de ses malheurs, refusèrent de recevoir ce prince; forcé de revenir à Naples où le peuple commençait à se révolter, Ferdinand indigné de la lâcheté de ses sujets, et les méprisant trop pour mourir au milieu d'eux, monta sur des vaisseaux qui échappèrent difficilement aux embûches dressées par ses propres soldats résolus de le vendre aux vainqueurs[2].

Le roi de France fit son entrée à Naples, paré des vêtemens impériaux, comme cessionnaire et vainqueur en espérance de Constantinople; une couronne d'or ceignait sa chevelure, il tenait dans ses mains un scep-

[1] Commines, l. 7, c. 13.
[2] Guicciardino, *Istor. d'Ital.*, l. 1.

tre et un globe, simulacre du monde entier. Les plus grands seigneurs portaient le dais superbe sous lequel s'avançant avec une orgueilleuse majesté le prince traversa les cinq places de Naples, et y fit cinq stations où se rendit la fleur de la jeunesse italienne, qui aspirait à l'honneur de recevoir de ce prince la dignité de la chevalerie[1]. Pendant le cours de cette cérémonie, l'illustre Pontanus haranguait le monarque, et Raphaël Brandolini prononça un discours qu'il mit en vers sur-le-champ[2].

Cependant Charles et les guerriers venus avec lui à la recherche de périlleux hasards, rougissaient de n'avoir trouvé aucune résistance depuis Lyon jusqu'à Naples. Les fourriers du roi, précédant le reste de l'armée, entraient dans les villes d'Italie la craie à la main, marquant, sans opposition, les logemens

[1] William Roscoë, Vie et Pontif. de Léon X, t. 1, c. 4, p. 250.

[2] Mazz., *Scrittori d'Italia*, vol. 6, p. 2018, tit. *Brandolini*.

du prince et des généraux. En ces lieux où les Français désiraient trouver des ennemis, les harangues adulatrices des populations avides d'esclavage les poursuivaient; là où ils rêvaient des assauts, s'érigeaient des arcs de triomphe et des monumens en leur honneur. La facilité de cette conquête les en dégoûta; l'ambition et la politique ayant eu moins de part à leur entreprise que l'envie de s'illustrer par des faits d'armes ils ne prirent aucune mesure pour s'assurer la possession d'un royaume si peu cher acheté. Ces mâles et généreux soldats éprouvaient quelque honte de leur inaction sous ce ciel qui semblait tenter de les amollir, en insinuant dans leurs veines des langueurs paresseuses et de pénétrantes voluptés.

Charles VIII quitta donc la ville de Naples où il laissa un gouverneur avec quatre cents hommes, et reprit les chemins de France.

Il allait enfin les trouver ces dangers, cette gloire disputée qu'ambitionnait son cœur chevaleresque. Tandis que Naples l'amusait par

des fêtes et des jeux, une ligue imposante se formait entre Alexandre, Ludovic, l'empereur, le roi d'Espagne et la république de Venise. Ces confédérés, au nombre de trente mille hommes, vinrent attendre au pied de l'Appenin les huit mille combattans Français, manquant de munitions et harassés par une marche pénible [1].

Les Italiens, sous les ordres de François de Gonzague, marquis de Mantoue, avaient leur avant-garde composée d'une nuée de *stradiots*, Grecs vagabonds et féroces, que levèrent les Vénitiens dans le Péloponèse et l'Epire; pendant comme après les combats où les attirait l'ardeur du pillage, ces aventuriers farouches se disputaient les têtes des cadavres pour en garnir leurs chevaux.

Charles ressentit donc une joie secrète de rencontrer l'occasion d'exercer sa valeur en face de l'Europe entière. Avant de livrer bataille, choisissant neuf braves, et les appelant *ses neuf preux*, il se plaça au milieu d'eux. Au

[1] Histoire de Louis de la Trémouille.

moment de l'attaque, des espions s'introduisirent parmi les rangs français, sous le prétexte de négocier un arrangement; les neuf preux de Charles VIII prirent tous le costume royal, afin que dérouté par le rapport des espions l'ennemi ne dirigeât pas ses efforts contre la personne sacrée de leur monarque[1]. Le roi harangua ses troupes selon l'usage, et conféra l'ordre de chevalerie, pour faire gagner leurs éperons aux nouveaux paladins à force de prouesses.

Gonzague, profitant d'un chemin couvert, fit prendre un détour à la meilleure partie de ses troupes, et attaqua brusquement les derrières de l'armée française. Le choc devint terrible et la mêlée fatale aux plus braves. Le prince combattait au premier rang; l'un de ses preux fut fait prisonnier à ses côtés[2]. Tandis qu'à l'arrière-garde éclatait le feu de la bataille, le fort de l'armée contenait le reste des Italiens,

[1] De la Vigne, Journal du voyage de Charles VIII.

[2] Muratori, *Annali d'Italia*, vol. 9, p. 581. — Corio, *Storia di Milano*, p. 949.

et peu à peu engageait l'attaque avec succès. Après une heure de combat, les ennemis, jugeant la supériorité de leur nombre, impuissans à forcer les Français de reculer d'un pas, voyant d'ailleurs que plusieurs de leurs généraux mordaient la poussière, sentirent mourir la confiance au fond de leurs cœurs intimidés ; ils faiblirent sur tous les points ; alors nos soldats se lancèrent aveuglément à leur poursuite, et Charles VIII, essayant inutilement de modérer leur impétueuse ardeur, demeura seul sur le champ de bataille, avec un de ses valets, petit, bossu et désarmé [1].

Un escadron de gendarmes vénitiens qui, rompus dès le commencement de la bataille, s'étaient retirés derrière un fleuve, voyant disparaître les Français pourchassant les vaincus et laissant seul sur le champ de carnage le roi qu'avaient fait reconaître, son armure et sa *camise* semée de lys d'or, vinrent fondre sur lui avec la fureur du désespoir en poussant des cris sauvages. Charles, sans s'étonner,

[1] De la Vigne, Journal du voyage de Charles VIII.

sans pâlir, se défend contre tous[1]. Douze, d'entre eux tombent sous son bras, un plus grand nombre sont blessés ; mais une foule de fuyards se railliant aux autres, le roi, assailli de toutes parts, n'ayant plus qu'un tronçon d'épée, et dont le coursier était étouffé par la multitude des ennemis, eût enfin succombé, si des chevaliers prévenus de son danger ne fussent venus le secourir[2].

L'étonnante victoire de Fornoue fraya aux Français le chemin de leur patrie. Toutes les villes se soumettaient à Charles VIII et le trahissaient ensuite. Une d'elles en représailles de sa longue résistance, fut promise à la fureur du soldat. Le roi français s'y jetant le premier, vit sur le seuil d'un palais une jeune fille dont la beauté le frappa d'admiration ; déjà ivre et troublé par le vertige de la victoire, il s'élance sur les pas de cette jouvencelle, et la pressant dans ses bras, semble défier toutes les puissances de la terre de l'enlever à ses désirs

[1] De la Vigne, *ib.*

[2] Commines, l. 8, c. 7. — Daniel, t. 8.

impérieux; mais elle, apercevant l'image d'une madone sur les lambris de l'appartement où l'entraînait le monarque, dit avec l'accent d'une douleur inspirée : *Ah ! sire, au nom de cette vierge pure et sainte, ne m'arrachez pas l'honneur!* Charles, touché de cette prière fait taire sa passion et se dit à lui même : « Triomphons aussi de nous, c'est la plus belle des victoires ; l'Italie entière ne m'a point résisté, cédons à l'innocence et à la vertu. » Le prince relève l'Italienne éplorée, lui rend la liberté, celle de tous ses parens, et la comble de trésors [1].

De tous les triomphes de Charles VIII en Italie, celui-ci fut assurément le plus durable.

A son retour en France, son imagination plus calme se désabusant de la gloire militaire aspire à une gloire plus solide. Ce roi prétend travailler au bonheur de son peuple, encourager l'agriculture, corriger les mœurs et voir fleurir la justice : il se proposait de réduire à douze cent mille livres les sept mil-

[1] Commines, Jaligny, Belcarius, etc.

lions sept cent mille livres levés sur la France par son prédécesseur. La mort le surprit subitement dans sa vingt-neuvième année ; mais le ciel exauça ses voeux pour la prospérité publique, puisqu'il appela Louis XII à lui succéder.

On a vu Louis XI, despotique, perfide et dissimulé, réussir en chacune de ses entreprises; tandis qu'à la confusion de l'aveugle fortune, le généreux et magnanime Louis XII succombera dans toutes les siennes. Peu de souverains furent moins heureux et méritèrent de l'être davantage ; mais la vertu de Louis XII brille d'un plus vif éclat au milieu des nuages de sa vie, et après tout, ce prince qui mit sa gloire, sa plus douce sollicitude, à se faire bénir de ses sujets, accomplit suffisamment sa royale destinée, et les plus grands succès n'auraient pu rien ajouter à sa renommée.

Il était duc d'Orléans, quand voulant faire servir au maintien de ses droits l'impétueux courage et les dons éminens que lui avait prodigués la nature, Louis souhaita reconquérir le

duché de Milan qu'il hérita de Valentine Visconti son aïeule; mais Louis XI, craignant l'agrandissement des princes de son royaume, enchaînait la valeur de ce jeune héros dans un repos qu'il supportait avec peine. A la mort de Louis XI, croyant avoir droit par sa qualité de prince du sang au gouvernement du royaume pendant la minorité de Charles VIII, déçu, irrité de voir ce gouvernement passer aux mains de la duchesse de Beaujeu, il se ligua, comme on l'a déjà dit, avec le duc de Bretagne. Ce prince avait une fille dont la beauté, l'esprit et les vertus furent les ornemens de son siècle [1]. Une foule de concurrens, braves, puissans, briguaient la main d'Anne de Bretagne, tous étaient jaloux de signaler leur zèle et leur bravoure sous les étendards du duc son père. Des tournois, des fêtes, des chasses, des jeux dé-

[1] Histoire latine de Louis XII. —. Jaligny, Hist. de Charles VIII. — Commines, l. 6. — Saint-Gelais, Vie de Louis XII. — D'Argentré, Hist. de Bretagne, l. 12. — Garnier, 2e continuat. de Velly, t. 2.

ployaient chaque jour, aux regards de cette princesse adorée, la force, l'adresse et les grâces de mille seigneurs opulens.

Entre eux tous, Anne ne distingua que Louis d'Orléans. Quand les trompettes désignaient le vainqueur du carrousel ou du pas d'armes, et qu'appelé au pied du trône ce brillant vainqueur venant y recevoir le prix, levait la visière de son casque, c'était le duc d'Orléans; la voix du héraut le proclamait, et les mâles attraits de ce prince des lys s'embellissaient encore par la victoire et l'amour[1].

Louis vole à la tête des Bretons contre l'armée du roi, et la rencontre à Saint-Aubin. Le sire d'Albret, qui avait pris les armes pour mériter Anne de Bretagne, dont les froideurs et les mépris ne lui laissaient pas l'espoir d'être agréé, imputant sa disgrâce au duc d'Orléans, qu'il savait être préféré, résolut de le faire enlever dans sa tente[2]. Prévenu de ce dessein, Louis mit ses soldats en em-

[1] Saint-Gelais, Hist. de Louis XII.

[2] Jaligny, Hist. de Charles VIII.

buscade, et les deux rivaux eurent une explication violente, à la suite de laquelle l'armée bretonne se divisa en deux partis. Au milieu de cette rivalité sanglante, les troupes de l'armée royale attaquèrent les Bretons, et La Trémouille qui les commandait les vainquit complètement [1]. Le duc d'Orléans, malgré des prodiges de valeur, fut fait prisonnier, avec le prince d'Orange et un grand nombre de seigneurs. La Trémouille donna un grand festin à ces captifs. Au dernier service, il introduisit dans la salle deux cordeliers, en disant : *Princes, rassurez-vous, il ne m'appartient pas de rien prononcer sur votre sort, cela est réservé au roi; mais vous, capitaines, qui avez été pris en combattant contre votre souverain et votre patrie, mettez promptement ordre aux affaires de votre conscience.* Louis et le prince d'Orange demandèrent en vain la grâce de leurs compagnons; couverts du sang de ces malheureux égorgés en leur présence, eux-

[1] Belcarius, l. 4. — D'Argentré, l. 12, c. 452.

mêmes se virent condamnés à une prison rigoureuse. Louis renfermé dans la grosse tour de Bourges pendant trois ans, s'adonna au charme de l'étude. Ayant lu les Offices de Cicéron, les vies de Titus et de Trajan, ces lectures lui apprirent qu'il était une autre gloire que celle des armes; une autre ambition que celle de subjuguer et d'envahir : d'autres plaisirs que ceux de la vengeance. Dès ce moment, ce prince, né avec le germe des qualités les plus admirables, rendit grâces à son infortune, d'avoir tempéré la fougue de ses passions, mûri sa sagesse, épuré sa vertu. — Jusqu'au fond des cachots, dit-il, créons-nous un empire supérieur aux empires des monarques, et chargé de chaînes remportons d'éclatantes victoires. — Pour premier trophée le noble captif dompta ses sentimens, et fit plus encore, en réprimant l'excès de son amour pour Anne de Bretagne.

Cette princesse à peine sortie de l'adolescence, lorsque mourut son père, dirigeait avec habileté les affaires compliquées de ses

Etats, et résistait aux prétentions de cent rivaux qui, tour à tour soumis et furieux, ne lui offraient qu'une alternative d'amour ou de haine, d'hymen ou de guerre [1]. Le souvenir qu'elle conservait au duc d'Orléans, lui faisait abhorrer tous les autres partis ; mais les seigneurs de sa cour lui ayant démontré la nécessité de son mariage afin d'assurer le repos de son peuple, la princesse agréa les hommages de Maximilien d'Autriche. Les conditions étaient déjà signées, quand le roi de France, craignant qu'une telle union ne lui enlevât l'espoir de posséder un jour la Bretagne, demanda pour lui-même la main de cette héritière. Anne, élevée au milieu des guerres de la Bretagne et de la France, attribuant aux succès de Charles VIII la mort de son vieux père et la captivité de Louis d'Orléans, refusa l'offre de cet hymen avec une sorte d'horreur. Le roi de France vint réitérer son offre appuyé d'une armée formi-

[1] D'Argentré, Hist. de Bretagne, l. 12.

dable; il marcha sur Rennes, et se présenta en vainqueur devant Anne qu'attendrirent les cris de ses malheureux sujets [1].

Charles VIII n'ignorait pas les sentimens qu'elle inspirait à Louis ; mais ce roi, qui se connaissait en fait d'honneur et de loyauté, non content de rendre la liberté à son rival, allant lui-même ouvrir la porte de sa prison, reçut avec des embrassemens sincères, un serment désormais irrévocable. La délivrance de Louis acheva de fléchir la rigueur qu'Anne de Bretagne opposait aux voeux de Charles VIII ; touchée de la générosité dont ce roi usait envers son ancien ennemi, elle l'épousa sans murmure.

Charles étant mort sans enfans, le duc d'Orléans monta au trône par droit de naissance. Tous ceux qui précédemment se déclarèrent ses ennemis, ne virent pas son avènement sans effroi. Louis les rassura en prononçant ces mots si connus : *Le roi de France ne venge pas les*

[1] D'Argentré, l. 12. — Lobineau, Hist. de Bretagne, t. 1, p. 814; t. 2, p. 1535.

injures du duc d'Orléans. Son premier soin fut de diminuer les impôts d'un tiers, de rétablir la discipline dans les armées, le bon ordre dans les universités, la justice dans les tribunaux. Un édit énergique renouvela les anciennes ordonnances prescrivant aux juges de ne prendre aucun souci des recommandations du souverain et de tout ce qu'elles pourraient demander de contraire aux lois. Le peuple attendri se disait : Le ciel nous a rendu saint Louis.

Toutefois en rappelant si bien les vertus et la paternelle bonté de ce grand roi, Louis XII malheureusement l'imita aussi en se laissant aller à de funestes entreprises. A la vérité ce prince ne levait plus ses étendards pour la cause des croisades, pourtant semblable à celles-ci, une pareille expédition devait engloutir les trésors et les armées de nos rois, dont les plus éclatans désastres retenaient rarement l'impétuosité. Louis, auquel l'exemple des revers constans des ducs d'Anjou était inutile, tenta, comme son pré-

décesseur, de ressaisir ses droits sur le Milanais et le royaume de Naples. Mais ces perfides contrées ne s'ouvrant à nos soldats que pour mieux les anéantir, de rapides succès et de longues infortunes marqueront leurs imprudentes conquêtes.

Allié aux Vénitiens, Louis enleva le Milanais et s'empara des Etats de Gênes; allié à Ferdinand, roi d'Espagne, il envahit le royaume de Naples. Cependant Gonzalve de Cordoue, dont l'astuce et la fausseté déshonorent les belles actions militaires, veut gagner Naples à son maître. Ce général se tourne contre notre armée sans défiance; les Espagnols, devenus tout à coup agresseurs, d'auxiliaires qu'ils étaient, après avoir battu les troupes de Louis à Cérisoles, les expulsèrent facilement de toute l'Italie [1].

Louis forma une seconde armée, nombreuse et vaillante. Alexandre VI venait de boire, dans un festin, le poison préparé par

[1] Guicciardino, l. 5. — Recueil des Traités, par Léonard. — Garnier, t. 20. — Daniel, t. 8.

lui-même pour plusieurs cardinaux[1], et le conclave s'assembla aux fins d'élire un nouveau pape. Le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis, sacrifia, seulement en cette occurence, les intérêts de son maître à ses vues personnelles; il empêcha le progrès de ses armes, espérant ainsi être promu à la chaire pontificale, et mériter le suffrage des cardinaux, qui se jouaient de sa vanité; son espoir ne se réalisa point; la saison des pluies arrivant pendant la halte irréparable faite par son ordre, nos troupes ne purent agir; l'inaction, la disette et la maladie, éteignaient leur ardeur, quand le roi d'Espagne abusant de la candeur de Louis envoya Gonzalve contre ses troupes affaiblies. Ce capitaine les défit au passage du Garillan; si les Espagnols eussent franchi le pont jeté sur ce fleuve, c'en était fait de l'armée fugitive;

[1] C'est l'opinion de *Guido Postumo* et de beaucoup d'autres, qui sont contredits par *Burchard*, *Muratori* et *Bertrand Costabile*. Ceux-ci disent qu'Alexandre VI mourut de la fièvre, le 18 avril 1503.

mais à l'entrée de cette unique voie de salut, apparaît un chevalier français. Seul, comme une tour inexpugnable, il brise l'effort des vainqueurs, et les plus téméraires tombent sous le fer de son épée. Du haut de ce pont, chancelant au fracas d'une artillerie foudroyante, jaillissent des flots de sang dans le torrent écumeux qu'enflent les débris et les cadavres. Grâces à cette égide invincible, notre armée se trouvait déjà loin; à peine aperçoit-on à l'horizon la poussière de ses derniers chars; alors ce guerrier sauveur, n'ayant plus besoin de combattre, rejoint paisiblement ses compagnons d'armes. Les Espagnols étonnés n'osent poursuivre un héros si redoutable, et de leurs rangs, qu'une religieuse admiration a rendus silencieux, on entend toutes les voix s'écrier : *Honneur au chevalier Bayard*[1] !

Anne de Bretagne et Louis XII conservaient peut-être encore l'un pour l'autre un tendre souvenir; mais nul regard, nul soupir,

[1] Annales de France. — Hist. du chevalier Bayard, c. 25. — Daniel, t. 8, p. 393.

n'eût trahi le secret de leurs cœurs chastes et discrets, si la politique, ordinairement opposée à l'amour, n'avait semblé vouloir le dédommager comme par exception des peines qu'elle lui fit tant de fois endurer. La mort de Charles VIII restituait la province de Bretagne à sa veuve; l'intérêt de la France s'opposait au démembrement; cette considération favorisa le désir mutuel de leur mariage dont la célébration se fit bientôt[1].

Un pontife impétueux, batailleur et dévoré d'ambition, succédait, sous le nom de Jules II, à Alexandre VI; ses conquêtes sur le domaine de Milan motivaient, de la part de Louis XII, la guerre où devaient le seconder l'empereur Maximilien et le roi d'Espagne[2]. Il se présenta seul contre les Vénitiens alliés du pape; ceux-ci marchaient le long des bords de l'Adda, en quatre corps de bataille, commandés par le comte de Pétiliano, Antoine de Py

[1] D'Argentré, Hist. de Bretagne, l. 12.

[2] Dumont, Corps diplom., t. 4. — Muratori, *Annali d'Ital.*, t. 10, p. 139.

et Barthélemi Alviane ; les armées se rencontrèrent au village d'Aignadel ; un feu meurtrier commence l'attaque ; Louis s'avance à travers le salpêtre, et la noblesse frémit de son danger. *Que ceux qui ont peur*, dit-il en riant, *se mettent à couvert derrière moi.* L'exemple du prince rend tout possible ; à sa voix, La Trémouille et Bourbon se précipitent sur le gros de l'armée ennemie, avec deux escadrons choisis. « Enfans, dit La Trémouille à ses soldats, le roi vous voit. » A ces paroles électriques, Duras, Châtillon, de Conti, d'Albret, Téligny, Rottelin, de Brezé, de La Châtre, les marquis de Mantoue et de Monferrat, Fleuranges, Richemont, Bayard et mille autres seigneurs, l'élite des braves, dispersent les bandes vénitiennes. Sur les deux ailes de l'armée, les maréchaux Trivulce et Chaumont, les ducs de Nemours, d'Alençon, de Nevers, obtiennent les mêmes avantages, et la victoire est complète[1].

[1] Guicciardino, l. 8. — Petrus de l'Angleria, *Epist.* 420. — Bembo, l. 9, *Istor. Venet.* — Champier, l. 2.

Peu de temps après, le duc de Nemours fit sa mémorable campagne d'Italie, où il battit tour à tour les Vénitiens, les Espagnols, et pendant laquelle Bayard sauvait l'honneur des vierges; campagne glorieuse mais funeste, puisqu'elle fut terminée par la victoire de Ravennes, où Nemours y demeura enseveli dans son triomphe[1]. *Je voudrais*, dit le roi en apprenant cette perte, *n'avoir plus un pouce de terre en Italie, et pouvoir à ce prix faire revivre mon neveu Gaston de Foix, et tous les braves gens qui ont péri avec lui. Dieu nous garde de remporter jamais de telles victoires!*

Les revers de la France enhardissant ses ennemis, tentèrent ceux qui ne l'étaient pas encore; le roi d'Angleterre se ligua avec l'empereur; pénétrant brusquement tous deux en Picardie, ils surprirent notre armée, défaite avant d'avoir pu se ranger en bataille.

— Seyssel, d'Auton, et Saint-Gelais, en leurs Histoires de Louis XI.

[1] Guicc., l. 10. — Rossi, l. 8. — Brantôme, Eloge de Gaston de Foix, duc de Nemours.

Bayard restant le dernier les armes à la main, forcé enfin de se rendre, fond d'abord sur un gendarme anglais, le fait son prisonnier et se remet aussitôt à lui. Quelques jours après demandant sa liberté : *Et votre rançon?* dit le gendarme. *Et la vôtre ?* répliqua Bayard ; *ne vous ai-je donc pas fait mon prisonnier ?* On déféra la question aux souverains alliés, qui la décidèrent en faveur du chevalier sans peur et sans reproche.

Ainsi Louis s'engageait sans cesse dans des guerre onéreuses; mais un fait digne de la surprise et de l'admiration de l'histoire, c'est qu'il sut tellement balancer par sa sagesse, son économie, son amour pour son peuple, les inconvéniens désastreux de ses opérations militaires, qu'à aucune époque la France ne fut plus heureuse et plus tranquille que sous son règne miraculeux[1]. Réglant l'Etat comme

[1] Non-seulement le trésor augmenta, mais toutes les parties du gouvernement prospérèrent à la fois; c'est ce que prouve ce passage curieux de Claude de Seyssel : « Pour commencer, dit-il, par la population, on ne

un chef de famille gouverne sa maison, se déguisant et se mêlant à ses sujets afin de s'enquérir des abus et s'appliquer à les réparer; il allait aussi chaque jour aux audiences, encourageant les magistrats à juger avec zèle, attention et piété. Un grand seigneur ayant cassé le bras à un homme obscur, le roi vint au parlement, portant son bras en écharpe, et déclara qu'il ne la quitterait qu'après justice faite de cet acte arbitraire. Ses vertus le dispensaient du prestige utile aux rois; la simplicité de sa cour, la frugalité de sa table, l'ordre admirable introduit dans l'administra-

« peut douter qu'elle ne soit aujourd'hui beaucoup « plus grande qu'elle ne fut jamais, et cela se peut « évidemment connaître aux villes et aux champs; « pourtant que aucunes et plusieurs grosses villes qui « étaient à demi-vagues et vuides, aujourd'hui sont si « pleines que à peine y peut-on trouver lieu pour bâ- « tir maisons neuves, les autres ont les faubourgs « presque aussi grands que sont les villes, et par tout « le royaume se font bâtimens nouveaux, grands et « somptueux. Par les champs aussi on connaît bien « évidemment la multiplication du peuple, parce que « plusieurs lieux qui restaient incultes sont mainte- « nant cultivés et couverts de villages, etc. »

tion des finances, grossirent le trésor de l'Etat malgré la diminution successive des impôts. Ses courtisans censuraient ses économies : — J'aime mieux, disait le roi, les voir rire de mon avarice, qu'entendre le peuple gémir de mes dépenses. — Dans le siècle où il vécut, la galanterie dégénérait souvent en licence[1]; mais il donna toujours l'exemple d'une exacte abstinence et de la fidélité conjugale. L'art de Machiavel, la politique de Louis XI, avaient corrompu toutes les cours d'Occident; lui toujours religieux observateur de sa parole, prenait conseil uniquement de l'honneur et de la loyauté. D'une bravoure à

Les guerres d'Italie avaient donné le goût des dépenses; ce que dit Claude Seyssel du luxe de ces temps est à peine croyable : « L'on voit généralement par tout « le royaume bâtir de grands édifices, tant publics « que particuliers, et sont pleins de dorures, non pas « les planchers tant seulement et les murailles qui sont « par le dedans, mais les couvertures, les toits, les « tours et les statues qui sont au dehors ; et si sont les « maisons meublées de toute chose plus somptueuse-« ment que jamais ne furent. On se sert de vaisselle « d'argent en tous états, etc. »

toute épreuve, il ne refusa cependant jamais l'occasion de faire la paix.

Ce prince cultivait la littérature ancienne, et regrettait que les Français n'eussent pas des historiens semblables à Tite-Live : *Les Grecs*, disait-il, *ont fait peu de chose, mais ce peu brille du plus grand éclat par l'éloquence de leurs écrivains. Les Romains ont beaucoup fait, et ils ont trouvé des plumes qui ont égalé la grandeur de leurs actions : les Français, moins heureux, en ont beaucoup plus fait que les Grecs, et autant que les Romains, mais n'ont pas eu l'art de transmettre leurs faits et gestes à la postérité*[1].

Nul roi de son vivant ne fut plus franchement aimé. Lorsqu'il sortait, on suivait ses pas, on en baisait la trace, et les malades croyaient guérir en touchant ses vêtemens. Dans ses voyages, les populations l'escortaient pendant trois ou quatre lieues, et il était relayé, disent les historiens, par d'autres

[1] Saint-Gelais, et Tabl. de France, t. 2, p. 21. — Les Mém. du maréchal de Fleuranges.

bonnes gens pleurant d'aise en voyant un si bon roi. Le jour de sa mort, de furieuses tempêtes renversant à Paris plusieurs édifices, ajoutèrent à la terreur et à l'effroi[1]. Lors de ses obsèques, éclatèrent des cris et des gémissemens; tout le peuple accompagna ses dépouilles, et les hérauts d'armes le proclamèrent, à son de trompe, le père de ce peuple qui répéta long-temps : *Il ne courut onc du règne de nul autre si bon temps qu'il a fait durant le sien.*

Louis laissait deux filles. L'aînée fut mariée du vivant de son père au comte d'Angoulême, duc de Valois, et arrière-petit-fils du duc d'Orléans, assassiné par le duc de Bourgogne; premier prince du sang, et successeur de Louis XII, il régna sous le nom de François Ier.

[1] Mém. du maréchal de Fleuranges. — Gaillard, Hist. de François Ier, t. 1, introduct., p. 51.

QUARANTIÈME RÉCIT.

FRANÇOIS Ier ET HENRI IV.

Renaissance des lettres. — Nouveau genre d'une épopée héroïque, facétieuse et familière, propre aux faits et gestes du roi béarnais.

C'est un spectacle imposant que cette alternative de barbarie et de civilisation attirant les peuples tour à tour vers la lumière et les rejetant dans les ténèbres. Ce flux et reflux de l'océan des âges ne peut s'attribuer au pur effet du hasard, mais à une loi morale fixe, et constante comme celles qui régissent l'univers. Il y a dans l'homme un instinct explorateur dont la mystérieuse activité vise sans cesse à l'inconnu, et rebute ce qu'elle a su

beautés de convention et de mode aux types originaires. Ce tourment inexplicable, cet incurable besoin d'un bonheur sans cesse poursuivi, et jamais atteint, nous poussent au milieu des découvertes, des inventions, des sciences, des spéculations, des richesses, des dissolutions pour aboutir souvent jusqu'à la démence, état de dégradation et de déchéance inconnu aux nations sauvages et barbares[1]. Afin de créer des choses nouvelles, on modifie, on altère, on décompose; le scepticisme succède à la foi, la prudence au courage, la politique à l'enthousiasme, l'ironie au respect, la politesse au dévoûment, et

[1] Ce n'est guère qu'au 17e siècle, époque de la civilisation européenne, que se sont multipliés les causes de folie et les maux de nerfs; selon la judicieuse observation de *Sydenham*, ils provoquent au moins la moitié des maladies chroniques. Gilbert Blanc, médecin du prince régent d'Angleterre, a publié, en 1813, le tableau des maladies qui se sont succédées depuis les anciens temps jusqu'à nos jours, et l'on y voit dans quelle progression effrayante se sont augmentées les affections mentales. *Voyez* Transactions de la Société médico-chirurg. de Londres, 3e vol., p. 37. — Fodéré, Traité du délire, t. 1.

l'esprit au génie. Le luxe provoque insolemment de bizarres et d'extravagantes voluptés; l'intrigue, l'ambition poursuivent loin de la nature de monstrueuses conceptions; les convulsions sociales amènent les secousses révolutionnaires, qui, déplaçant les différentes classes d'individus, sèment la surface des nations de quelques races moins éclairées, moins corrompues, mais bientôt entamées à leur tour par la contagion générale; enfin, dans ce long désordre, l'âme énervée et languissante n'ayant trouvé nulle part ce qu'elle a cherché toujours, enfante à travers les ruines des gouvernemens la mélancolie et le marasme politique.

Quand la civilisation darde sur lui tous ses feux orageux, quel ver rongeur a piqué ce peuple mûr? Le dégoût! Ivre et non satisfait, l'homme accuse le bonheur de déception et d'ironie. Ne trouvant plus qu'une lie amère dans la coupe nauséabonde des plaisirs; il voudrait, pour la remplir encore, torturer la nature et les arts; mais ce qu'en expriment

de pénibles efforts à un goût fade et vaseux dont il se détourne aussitôt.

Que sont devenus ces rians horizons de la vie, moitié ciel et moitié terre, beaux comme l'espérance et grands comme l'avenir d'une essence immortelle ? Dépouillés de leurs ombres mystérieuses, de leurs pudiques illusions, ils ressemblent à ces tristes clôtures que voilaient autrefois, de gracieux feuillages tandis qu'aujourd'hui leur odieuse nudité rétrécit l'espace et emprisonne la pensée. Ah ! si quelque jour cette pensée pouvait, du fond de l'abîme, remonter jusqu'à Dieu, et reconnaître enfin, dans l'insuffisance du monde et de ses biens trompeurs, la solution des incompréhensibles désirs d'une âme à laquelle rien ne répond ici-bas ! Si du moins, ce que plaise au ciel, éclairé par son propre malheur, l'homme revenait aux saintes pratiques des premiers âges et à des institutions reverdies !

Vœux inutiles! il doit expier encore ses erreurs sous le poids d'un fléau funeste comme le dégoût lui-même et plus funeste encore, car le

dégoût est en quelque sorte un soupir de l'instinct sublime reniant les fausses jouissances, parce qu'il a le pressentiment des véritables; mais l'indifférence! cette honteuse paralysie de nos facultés morales, voilà le dernier coup de la trahison qui livre les peuples à la mort. On s'engourdit dans le chaos et le néant, on s'y établit comme dans une position convenable, on tolère tout, excepté la vérité; ce qu'il y a de plus effrayant en ces siècles de lâcheté, ce sont moins les auteurs du mal que les courtisans du mal; c'est la faiblesse n'osant avouer l'existence de ce mal, de peur d'être obligée d'en guérir.

Un tel état ne saurait durer, la régénération s'opèrera; les moyens en sont prévus à l'avance. En effet si quelque grande catastrophe, si l'irruption d'un peuple non policé, si de vastes hostilités entraînent toute une nation dans les camps, où les sociétés finissent et renaissent sur de nouveaux modes, alors un régime plus vigoureux succède peu à peu à l'ancien; le chancre moral qui rongeait le sein

des vieilles sociétés est, pour ainsi dire, cautérisé par quelques siècles de barbarie; enfin repoussés vers la nature, les peuples rajeunis y retrouvent leurs vertus et leurs facultés primitives.

La barbarie forge donc les grands ressorts de la civilisation, et la civilisation couve les germes de décadence d'où ressort la barbarie. Ces deux états périodiques sont la conséquence l'un de l'autre; il n'est point un seul peuple sur la terre n'ayant eu déjà ou ne devant subir successivement sa nuit, son aurore, son midi et son déclin.

Voyez les nations célèbres : leur grandeur et plus encore leur dépérissement nous instruisent assez; arrêtez un instant vos regards sur l'Égypte et la Grèce dont les sciences et les arts adoucirent de farouches vainqueurs; contemplez Rome elle-même, trouvant dans les dépouilles de l'univers la tunique empoisonnée dont elle va être consumée; aucune de ces nations classiques n'a long-temps supporté sa civilisation extrême. Toutes pas-

sèrent de la barbarie à la prospérité, de la prospérité à la corruption. Ah ! serait-il donc vrai qu'ainsi fatigués de leurs vaines excursions, énervés à force de sensations artificielles, les peuples ne pussent recommencer une nouvelle carrière qu'en allant se rallier derrière l'époque de ténèbres qui sépara la Rome des Virgile et des Horace de la Rome du Dante et du Tasse ?

C'est à la fin du quinzième siècle, et dans le cours du seizième, que remonte la grande révolution de l'esprit humain, par laquelle les opinions indépendantes commencèrent à prendre la place des traditions serviles ; le raisonnement celle de l'imitation et de l'exemple. Le culte du passé fut déserté pour les autels où l'imagination et l'espérance invitaient à sacrifier à l'avenir ; le désir de la nouveauté détacha des coutumes locales et héréditaires ; dès lors s'engagea la lutte entre les vieux usages, et les essais modernes. Déjà nous avons vu les croisades arracher les peuples occidentaux à leur léthargie profonde. Pendant

ces quinzième et seizième siècles, des évènemens mémorables accélérant ce premier mouvement, le changèrent en une impulsion vive, irrésistible, et firent passer ces peuples métamorphosés, de la sphère des ténèbres à la sphère des lumières.

Ces évènemens, dont le retentissement ébranla toute l'Europe, furent la conquête de Grenade, le passage du cap de Bonne-Espérance, opéré par Vasco de Gama, et chanté par le Camoens; passage qu'a considéré Raynal[1] à cause de ses résultats, comme la plus grande époque de l'histoire du monde; puis surtout encore la découverte de l'Amérique, l'invention de l'imprimerie, et la réforme de Luther.

La conquête de Grenade eut presque autant de célébrité parmi les peuples chrétiens, que chez les Grecs la prise de Troie. L'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et la France, applaudirent, transportées de joie à l'expulsion des Maures contre lesquels depuis le roi

[1] Histoire philos. et polit., t. 1, p. 98.

Pélage les Espagnols combattaient avec une persévérance héroïque.

Grenade, l'amour des poètes orientaux, le dernier boulevart des Arabes, dans le plus délicieux pays du monde; Grenade, potégée de mille trente tours, et de cent mille cavaliers d'élite [1], attaquée par Ferdinand et Isabelle, dont les regards enflammaient ces intrépides milices de Calatrave et d'Alcantara, et ces phalanges tant de fois victorieuses sous Mendozze, Ponce de Léon, Gusman, Gonzalve de Cordoue, Grenade enfin tenait l'Europe, l'Asie et l'Afrique attentives à une guerre, pour laquelle les chrétiens et les musulmans faisaient des voeux contraires. Lorsque cette superbe ville eut ouvert ses portes aux Espagnols, les trésors scientifiques et littéraires des Arabes refluèrent sur le reste du continent. Ces derniers eux-mêmes, que l'intolé-

[1] Garibai, *Compend. Hist.*, l. 39, c. 4. — Abi Abdallah ben Alkahilbi Absanani. Mss. de l'Escurial, — Swinburne, Lettres sur l'Esp., lettre 22. — Florian Précis histor. sur les Maures, p. 188.

rance des vainqueurs forçait à fuir des bords chéris, errèrent chez les peuples voisins ; et incomparablement plus éclairés que ces peuples y laissèrent des traces de lumière. Dans les états moresques, les fêtes, les jeux, et mille inventions galantes, faisaient croire aux prestiges de la féerie ; les concerts mélodieux, les parures élégantes, les illuminations, les eaux jaillissantes, concoururent bientôt à l'ornement de nos vieilles cours gothiques ; le luxe, jusqu'alors massif et lourd, devint ingénieux et mobile ; le tressaillement du plaisir, l'émotion de la volupté, les raffinemens de la politesse, excitèrent agréablement les imaginations rendues plus fécondes. Mais les Arabes non-seulement amoureux, musiciens, poètes et guerriers, excellaient encore dans l'agriculture, l'astronomie et la médecine ; les préceptes dont la bibliothèque de l'Escurial est le précieux dépôt, rectifiant les pratiques défectueuses, firent tenter de nouveaux essais.

La découverte du passage aux Grandes-

Indes par le cap de Bonne-Espérance, ne fut pas un évènement moins important. Il permit aux Portugais d'étendre leurs conquêtes dans ces magnifiques contrées et d'arrêter ainsi les progrès des Turcs qui, sans cette opposition, maîtres bientôt du commerce et des trésors du monde, eussent été tôt ou tard investis de l'empire universel. Les flottes des Portugais revenaient incessamment en Occident, pavoisées de glorieuses victoires, et chargées d'ivoire, de parfums, de diamans, de perles et d'or. Leurs récits sur les pays qu'ils découvrirent ou subjuguèrent, éveillaient le génie de leurs contemporains. Les guerriers d'Albuquerque, au retour de ces opulentes expéditions, racontaient les merveilles des Indes en versant les vins de Perse, et en respirant les aromates du Ceylan. Les Portugais faisaient alors trembler tout l'Orient depuis l'île d'Ormuz jusqu'à la Chine. A peine étaient-ils un contre cent; leur gigantesque et incompréhensible puissance ne s'en accrut pas moins avec le respect des peuples vaincus.

Ils eurent à la vérité un invincible auxiliaire, c'était la vertu. Jamais conquérans ne se montrèrent plus humains, plus généreux. Les Occidentaux rougissaient de leur ignorance en écoutant les curieuses narrations de ces soldats navigateurs, qui partaient en aventuriers, et revenaient en héros, menant en lesse des lions et des tigres enchaînés, faisant rayonner les trophées des plantes et des arbres étrangers, défonçant des tonnes d'or, enfin montrant à leurs concitoyens surpris, ce qu'étaient la force et l'industrie des hommes.

Vers le même temps, la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, donna de nouveaux développemens à cette activité commerciale, à ce goût des expéditions lointaines, à cette grande et unanime émulation; précipitant les Européens hors des ténèbres où l'habitude les retenait tristement assis, elle les lança dans les carrières qu'ouvrait ou la fortune ou la gloire.

Mais ceux-là même dont l'indifférence tenait peu de compte des spéculations mariti-

mes favorisées par la découverte de l'Amérique, purent-ils rester insensibles à l'image de ce nouveau monde sortant vierge et brillant du voile sous lequel nos regards ne l'avaient point aperçu ! Quelle commotion un pareil spectacle dut-il causer à des intelligences jusqu'alors convaincues que toutes les œuvres humaines et divines restaient à jamais stationnaires et invariables ! Quelle révolution produisit dans les idées cet agrandissement imprévu du genre humain, donnant de la Providence des notions plus étendues, plus sublimes, en confondant ainsi l'orgueil et l'égoïsme devant ces républiques de la nature, devant ces peuplades nombreuses ayant toutes des droits égaux aux bienfaits du ciel et de la terre ! Tant qu'ils virent leurs semblables étreints du joug étroit des institutions locales, flétris par la servitude et les préjugés, ces descendans des Goths et des Francs se purent croire supérieurs, et au moyen de leur noblesse ou de leur fortune, dispensés de chercher au sein de l'étude celui de devenir meil-

leurs; mais quand ils connurent tant d'autres êtres, libres, heureux, doués des plus beaux avantages de la nature, commençant à comprendre qu'également tous enfans d'une divine sollicitude, les hommes formaient une famille de frères; dès lors s'accrurent les égards envers ceux auxquels le Créateur témoignait tant d'amour.

Quant à l'invention de l'imprimerie, ses effets devinrent incalculables, et son influence changea les destinés du genre humain. Jusqu'alors la civilisation n'avait été qu'un flambeau plus ou moins brillant n'éclairant à la fois qu'un petit nombre de peuples dans l'univers, et un petit nombre d'individus parmi ces peuples. Ce flambeau, le moindre souffle pouvait l'éteindre; ainsi qu'il le fut en effet en Occident par Genséric et Attila, en Orient par Omar et Gengis; quelques corporations jalouses suffisaient pour en dérober la lumière à leurs contemporains, comme le firent les prêtres chez les Égyptiens, les mages en Perse, les brachmanes dans l'Inde, les let-

trés à la Chine, et les druides parmi les Gaulois. Bientôt néanmoins la découverte de l'art typographique transforma ce flambeau éphémère et vacillant en un astre immortel qui, semblable au soleil, aura sans doute ses nuages et ses tempêtes, mais aussi ses clartés plus ou moins bienfaisantes. Le Mayençais Guttenberg découvrit le procédé de l'imprimerie vers le milieu du quinzième siècle[1]. Ses efforts réunis à ceux de Faust et de Schoyffer, furent si ingénieux[2], que vers la fin du même siècle le célèbre Alde Manuce donna à Venise, dans l'espace de vingt ans, les éditions élégantes et

[1] Guttenberg Ehrenrettung. Leipzig, 1741, in-8° ou in-4°. — Meerman, Orig. typogr., t. 1, c. 4. — Schœflin, *Vindiciæ typographicæ*.

[2] *Voyez*, sur les premiers essais de cet art et sur ses progrès, Orig. typogr., t. 1 et 2. — Maittaire, Annal. typogr., 1719, in-4°. — Pr. Marchand, Hist. de l'Impr. — Mentelius, *de verâ typog. Orig.* Paris, 1650, in-4°. — Fournier le jeune, Manuel typogr. Paris, 1759. — Schelhornii, *Observ. in Quirinum*. — L'abbé Mauroboni, *Quadrio critica Typog.* à la fin du *Biblioteca portatile*, t. 11. — Oberlin, Essai d'Annales de la vie de Jean Guttenberg, in-8°. — Daunou, Analyse des opinions sur l'origine de l'Imprimerie. — Naudé, dans ses additions à l'Hist. de Louis XI, par Commines.

correctes de tous les auteurs grecs et latins, à commencer par le poème d'Héro et Léandre de Musée[1]. Platon, Homère, Virgile, tous les poètes, les orateurs, les philosophes et les historiens, orgueil et délices de l'antiquité, et dont les manuscrits trop rares perdus dans la poussière des cloîtres ou qu'enfermaient soigneusement des étuis d'or au fond des palais, comme des objets de curiosité, se multiplièrent avec la rapidité de ces semences fertiles poussées par les vents du Midi sur les rochers jusqu'aux lointains déserts, et même entre les ruines. Ainsi donc, de farouches conquéransembraseraient une partie du monde policé, porteraient le fer et la flamme au milieu des bibliothèques modernes, que ce vandalisme n'accomplirait aujourd'hui qu'un désastre privé, ces bibliothèques n'étant plus, telles qu'à Constantinople et Alexandrie, les seuls dépôts des connaissances humaines; il

[1] Manni, *Vita di Aldo, ed. Ven.*, 1759. — Maittaire, Annal. typogr., t. 1, p. 69. — Will. Roscoë, Pontif. de Léon X, t. 1, c. 2, p. 125 et suiv.

n'est pas d'abri modeste qui ne recèle des trésors scientifiques et littéraires : nulle puissance ne pourrait en déposséder l'univers.

Nous le répétons, l'invention de l'imprimerie a changé les destinées morales du genre humain, en ce sens qu'elle rend plus difficile le retour à une entière barbarie ; et comme, s'il est permis d'user de cette expression, les toniques de cette profonde barbarie seraient seuls capables de retremper les peuples énervés, de les rajeunir et leur donner un nouveau véhicule propre à reproduire de nouveaux siècles héroïques; ce sera un phénomème dont l'imagination ne saura se rendre compte, que cette décrépitude éternelle d'un peuple resté penché vers son déclin, sans avoir assez de force et d'énergie pour se redresser, ni assez d'ignorance pour retomber dans l'ombre où se préparerait lentement sa mâle et brillante résurrection. La barbarie est au monde moral ce qu'est l'hiver à nos climats, cette âpre et rigoureuse saison chargée de séparer aussi le pâle et languissant automne des puissances du

printemps, qu'elle a fécondées. Les législateurs modernes n'ont pas assez médité sur ces vérités négligées et dédaignées comme toutes les vérités menaçantes; peut-être auraient-ils prévenu ou du moins pallié le danger en créant des institutions et des lois appropriées au tempérament et à la constitution des peuples gouvernés par eux.

La réforme de Luther, ou plutôt les causes, et les résultats de cette réforme, composent encore l'un des chapitres les plus importans de l'histoire de l'esprit humain[1]. L'Église, réputée infaillible, et la foi due aux mystères, avaient écarté la pensée des matières théologiques; c'était un vaste domaine interdit aux conceptions intellectuelles; mais dès que le manisfeste du religieux de Vittemberg leur eut ouvert ce dangereux domaine, on voulut raisonner la croyance et critiquer les droits spirituels des succes-

[1] Maimb., *Hist. Lutherian.*, *ap.* *Sekendorf*, *Comment. de Luther.*, *lib.* 1, *sect.* 5. — Pallavicini, *Storia del Concilio di Trento*, *lib.* 1. — Fabroni, *Vita Leon. X.* — Frapaolo, *Storia del Concil. tridentino*,

seurs de saint Pierre. Les discussions subtiles et tout-à-fait analogues aux exercices de l'âme, qu'effarouchent les choses trop positives, donnèrent une vigueur nouvelle aux idées, et les conduisirent par degrés à travers la liberté des opinions à l'esprit philosophique et constitutionnel. Ne trouvant plus un centre unique dans une seule et même communion, ni dans des principes traditionnels ou invariables, les chrétiens durent se faire eux-mêmes des règles de conduite; leurs passions secrètes, leur faux jugemens remplacèrent les législations monumentales et séculaires, les révélations sacrées, les articles de foi, par des conventions mobiles, par des systèmes plus ou moins arbitraires et erronés. Chargé de la pénible tâche de se diriger lui-même, substituant une morale de fantaisie et de circonstance aux dogmes religieux ainsi qu'aux préceptes évangéliques. L'homme accablé du poids de son indépendance, pilote d'une conscience privée de son antique boussole, fut engagé dans une lutte permanente avec ses

intérêts, ses penchans, ses contradictions. Cet orage perpétuel développa singulièrement en lui les organes de l'imagination ; son génie, semblable à ces flammes phosphoriques qui étincellent sur les récifs et l'écume des mers, s'allumant jusqu'aux bords des abîmes et contre les écueils où le poussaient tant de fluctuations, tant d'incertitudes, n'atteignit la palme des arts, qu'en grandissant pour le malheur. Ainsi l'expérience des temps modernes légua une nouvelle proie au vautour de Prométhée.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, on ne saurait se le dissimuler, si les arts et les sciences recèlent un germe caché de décadence et de corruption, leur charme irrésistible a de quoi surprendre les hommages de ceux-là même qui en redoutent l'effet sur les moeurs ; on ne s'étonnera donc pas d'entendre partout préconiser leurs précieux avantages ; et bien qu'aujourd'hui leurs plus suaves illusions se soient évanouies dans un contact trop intime avec nos jouissances vulgaires, tel est encore leur magique empire, qu'ils nous causent

sans cesse de ravissans transports et de douces émotions. Quels devaient donc en être le prestige et les attraits, quand les yeux enchantés des mortels les admirèrent pour la première fois !

L'Italie reçut les prémices de leurs faveurs. Cette contrée, nous l'avons remarqué déjà, recueillit presque tous les avantages des croisades, dont elle avait servi les armées par ses expéditions maritimes. Ayant conduit en Orient les héros d'Occident, et ramené en Occident les savans de l'Orient, sous son admirable ciel fructifia l'héritage de l'empire des Grecs ; elle fut donc de toutes les nations du continent la mieux disposée à ressentir les commotions morales qu'excitèrent les grands évènemens signalés ici comme les principales causes de la renaissance des lumières.

A la fin du quinzième siècle, l'Italie que dominait généralement le goût des sciences et des arts, opposait à ses factions, à ses guerres désastreuses, l'orgueil de ses triomphes littéraires ; car, hélas ! si ingrate se montre la destinée

du génie, qu'il n'est souvent que la parure de la servitude et le lustre de l'infortune. Vers ce temps Naples, qu'avaient vingt fois disputée et ravie les ducs d'Anjou et les rois de France, s'adonnait avec enthousiasme à des travaux studieux. Beccatelli fonda en dans cette ville une académie où brillaient à la fois Pontanus, Sannazar, Caritéo, les ducs d'Atri et de Nardi, Gabriel Attilius, évêque de Policastro; Sadolet, Navagero, Fracastor, Albino, et beaucoup d'autres savans, tous connus par des écrits recommandables[1].

Tandis qu'à cette époque s'accroissait la célébrité des grandes représentations théâtrales de Milan, Pise, Florence faisaient retentir leurs cirques illustres, des tragédies de Sophocle, et des comédies de Plaute, les peuples du continent jouaient stupidement quelques scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

[1] Tiraboschi, *Storia della lett. ital.* — Crispo, *in Vitá Sannaz.*, p. 9. — Will. Roscoë, Pontif. de Léon X, t. 1.

L'Académie de Venise comptait alors parmi ses membres, Pierre Bembo, Alde, Marin Sanuto, Erasme et Daniel Rinieri [1].

Sur le haut rocher, qui semblait faire offrande au soleil du magnifique palais des ducs d'Urbin, ces ducs, amis des lettres, y réunirent des statues, des tableaux, des livres précieux, des vases de porphyre, d'où s'élevaient des plantes rares cultivées par la main des princesses [2]; chaque jour les flûtes et les hautbois se faisaient entendre dès l'aurore; des choeurs de danse folâtraient dans les bocages de lauriers-roses. Sous l'ombre plus profonde d'une forêt de chênes, erraient des essaims de poètes, d'historiens, d'orateurs, venant le soir, à l'éclat de cent flambeaux de cire parfumée, sous des péristyles de cristal et d'or, lire à une cour charmée le fruit de leurs méditations. . . . .

Pendant qu'à Bologne les Bentivoglio et à

[1] Manni, *Vita di Ald.*.

[2] Castiglione, *lib. del Cortegiano*. — Will. Roscoë, t. 1, c. 2, p. 126.

Florence les Médicis, comblaient les lettres de faveurs, la maison d'Est ne les prodiguait pas moins à Ferrare, nom cher aux muses et aux amours; Ferrare, où naquirent à la fois et l'Arioste et le Tasse; Ferrare, où, si l'on en peut nommer d'autres après ces deux chantres divins, parurent en même temps Louis Carro, Guarini, Boïardo, Luc Riva, Octave Cléofile et les deux Strozzi.

Jamais tant de princes divers ne montrèrent plus de constance et d'émulation dans la protection qu'ils accordèrent aux savans. Ni les vicissitudes de la fortune des Médicis, qu'expulsèrent et rappelèrent tour à tour les Florentins, ni les malheurs plus grands encore des princes d'Aragon qui régnaient à Naples; ni la ténébreuse politique des doges et des sénateurs vénitiens; ni les complots et les guerres dont la vie de Ludovic Sforce, duc de Milan, fut constamment occupée; ni les ressources bornées des ducs de Mantoue, ne ralentirent le zèle de ces différens chefs des principautés d'Italie pour les sciences, la poésie et

les arts. Se disputant un savant illustre comme une conquête glorieuse, ils le fixaient à leurs cours par des titres, des emplois, des honneurs, s'en paraient aux yeux des étrangers, et, comme pour le faire voir à tout l'univers, lui donnaient des ambassades et des commandemens.

Le génie n'était pas, comme aujourd'hui, frappé de cette dépendance et de cette timidité mortelle, où les réticences d'une protection orgueilleuse retiennent ses nobles élans; alors dans la plénitude de ses forces que doublait encore la confiance, ce génie suffisait non-seulement à l'enchantement, à l'instruction, à la politesse de son siècle, mais aspirait en outre à une gloire plus active, et le poète eût rougi de chanter des exploits s'il ne les avait partagés. Sa verve aujourd'hui, facilement absorbée de conceptions littéraires, n'a pas à répandre sa brûlante surabondance au milieu des combats où le Tasse, Lopes de Vega, Calderon et Cervantes, montraient leur valeur; en ces assauts de Tunis,

où Garcilasso tomba frappé à mort; dans les déserts, les tempêtes et la mêlée où Alonze d'Ereila composait son *Arancana*, et le Camoëns sa Lusiade; aux camps où Ville-Hardoin, Joinville, Philippe de Commines, Fleuranges et Montluc, rédigèrent leurs annales et leurs mémoires pittoresques. Il y a je ne sais quoi de grand et de vrai dans une poésie naissant ainsi des entrailles de la destinée, tandis qu'au contraire une imitation froide et une imposture humiliante dégradent les œuvres du poète, obligé d'imaginer et de deviner les sentimens, la vertu, l'honneur, qu'il célèbre pour le compte d'autrui.

Ces sources ennoblissaient donc singulièrement la puissance des lettres aux quinzième et seizième siècles où les poètes étaient des héros, comme avant eux les troubadours furent des amans; dans ces mêmes siècles les femmes récompensaient le génie, et participaient à une gloire qui leur semblait digne d'elles. Telle on vit Marguerite d'Ecosse dans le palais de France trouvant sur son passage

Alain Chartier endormi, et ne dédaignant pas de baiser la bouche *qui savait dire de si belles choses*[1]; Elisabeth et Isabelle d'Est, Clarice de Médicis, dont l'emblème se composait de rameaux verts entrelacés de flammes[2]; Victoire Colonne, marquise de Pescaire; Véronique Gambara, comtesse de Corrégio; Constance d'Avalos, duchesse d'Amalfi; Tullie d'Aragon, Gaspara de Padoue, et cent autres princesses, douées de vertus et d'attraits, encourageaient les lettres, les chérissaient, les cultivaient elles-mêmes avec succès[3].

Rome fermée aux savans, sous le pape Paul II, les accueillit avec ardeur pendant le pontificat de Léon X; issu des Médicis, ce prince apprit de bonne heure à aimer les lettres. Sa cour devint la résidence de Tebaldeo, qui chantait ses vers sur un luth harmonieux; de

[1] Bouchet, en ses Épîtres, ép. 13.

[2] Ammir., *Ritratti d'uomini illustri di casa Medici*, p. 62.

[3] Gyraldus, *Poet. suor. temp.*, *dial.* 2, *p.* 571. — Tirab., *Stor. della lett. ital.*, t. 7. — Crescimbeni, *Ist. della volgar. Poes.*, l. 2, p. 400.

Bernard Accolti, dont le pape récompensa les rares talens par le duché de Népi[1]; quand ce dernier récitait ses poésies lyriques, le peuple romain accourait pour l'entendre; les travaux étaient interrompus, les magasins fermés, une garde d'honneur entourait le poète, la pourpre des prélats brillait dans son auditoire, éclairé par des flambeaux, et couvert de nuages d'encens.

Léon X avait rassemblé à sa cour l'illustre Bembo, qui, selon le jugement de Bettinelli, rendit à l'Italie le siècle d'Auguste; François-Marie Molza; l'Arioste, l'inimitable l'Arioste, le favori des fées, le plus aimable des génies; Berni et Mauro, créateurs de la satire italienne; Théophile Folengi, burlesque dans ses écrits, extravagant dans ses aventures, et dont les poèmes *macaroniques* eurent de nombreux admirateurs[2]; Trissino, justement

[1] *Lettere di Petro Aretino*, v. 46. — Mazzuch., *Scrittori d'Italia*, t. 1, p. 66.

[2] Bettinelli, *Risorgimento d'Italia negli stud.*, l. 2, c. 3. — Tirabosc., *Storia della lett. ital.*, t. 7, p. 301. — Vie de Laurent de Médicis, t. 1, p. 339.

vanté pour son style pur et classique; Jean Ruccellaï, dont le joli poème des Abeilles fut composé sous les bosquets du Tibre; Sabatino, récitant ses nouvelles dans les bains de Porrettane; Bandelo, renommé par ses contes; enfin, le trop fameux Pierre Arétin, fléau des grands, scandale des mœurs, chassé de sa patrie à cause de ses désordres, et accueilli de Léon X en considération de ses talens[1].

Les sciences n'étaient pas à Rome moins honorées que la poésie; là, Thomæus, Pomponace, Pic de la Mirandole, commentaient la philosophie des anciens[2]; là, Toscanelli, Pontanus, Celio Calcagnini, Mathiole, Paul Jove, étudiaient les sciences naturelles; là, l'élégant, le noble comte Balthazar Castiglioni et Mathieu Bosso, publiaient des traités de mo-

[1] Mazzuchelli, *Vita dell' Aretino*, p. 15.

[2] Thuani, *Histor.*, l. 12, p. 430. — Erasm., *in Cicer.*, p. 71. — Speroni, *Dialog.*, *part.* 11, *in ap. vol.* 11, *p.* 252. — Bandini., *Catalog. Bibl. Laurentin.*, t. 2, p. 31.

rale ; là, Philippe de Nerli, Jacques Nardi, Guichardin, écrivaient l'histoire de leur pays.

Mais une gloire nouvelle devait se joindre à tant de gloires, et couronner le siècle de Léon X de tous les rayons de l'immortalité. Paraissez, ô vous dont les sublimes inspirations rendirent palpables les rêves fugitifs du beau idéal, les types imaginaires d'une nature parfaite, les communications mystérieuses du ciel ; vous qui sûtes agrandir l'empire de l'homme, en plaçant dans son domaine ces chefs-d'œuvre où l'âme semble illuminée par des notions divines, en harmonie avec d'autres destinées que celles d'ici-bas ; paraissez, ombres radieuses des Michel-Ange, des Raphaël, des Léonard de Vinci ; et toi, le Bramante, trouve, si tu le peux, parmi tes contemporains, des mortels assez hardis pour exécuter ces plans admirables qu'imagina ton étonnant génie, tantôt en traçant des fabriques imposantes et pittoresques, où vingt palais ne formaient qu'un palais, tantôt des temples

jetés sur des temples portant jusqu'au-delà des nues leurs coupoles et leurs frontons[1] !

C'était sans doute l'époque où les arts furent à leurs plus haut degré, que celle où Michel-Ange et Raphaël peignant comme avaient chanté Homère et Virgile, et l'un et l'autre, enflammés d'une émulation rivale, décoraient de leurs fresques sublimes la chapelle Sextine et le palais du Vatican ; où Léonard de Vinci, à la fois sculpteur, peintre, poète, historien, alchimiste, embrassait tous les genres de gloire, sans épuiser son inépuisable génie ; où Sébastien Piombo, maîtrisant à la fois la vie et la mort, commandait à toutes deux dans le tableau de la résurrection du Lazare, ce qui troublant le sommeil de Raphaël, lui fit entreprendre la transfiguration sur le Tabor[2] ; enfin c'est encore à cette époque miraculeuse qu'on vit paraître à la fois le Titien, le Tintoret, Paul Véronèse, le Parme-

[1] Vasari, *Vite dei pittori*. — Pallavicini, *Concil. di Trentino*, c. 1, p. 49.

[2] Vasari, t. 2, p. 370. — Lauzzi, *Storia Pittorica*, t. 1, p. 401.

san, Polydore de Caravage, Jules Romain, et tant d'autres grands maîtres, inimitables modèles des âges futurs.

Mais si la riche Italie jouissait de son siècle, les nations voisines, sortant à peine de leur assoupissement, étaient faiblement éclairées par de premières lueurs. Ainsi la lumière de l'aurore frappe de ses merveilleuses clartés la cime des montagnes, lorsqu'on n'entend encore au fond du vallon obscur que les chants de quelques oiseaux préludant à leurs concerts.

La France dont les armées envahissaient l'Italie dut recevoir de cette contrée la première étincelle électrique. Le successeur de Louis XII, François Ier, prince chevaleresque, aimable, gracieux et magnifique, inspira un enthousiasme national. Chaque siècle eut sa vertu dominante : celui de François Ier fut l'ère spéciale de l'honneur et de la courtoisie. Ce prince résolut d'aller à la tête de son armée revendiquer ses droits sur le duché de Milan et le royaume de Naples.

Cependant les Suisses, peuples belliqueux et jusqu'alors indomptés, s'armant contre la France, gardaient les seuls défilés par où nos troupes auraient pu déboucher en Italie. Des armées eussent été infailliblement anéanties en essayant de forcer ces inexpugnables positions, il fallut donc ou renoncer à l'entreprise, ou se frayer des chemins nouveaux. François Ier ambitionnant la gloire d'Annibal, fit tailler des sentiers dans la roche vive, fendre des montagnes à pic, combler des abîmes, abattre des forêts, traverser des torrens[1]; mais après avoir bouleversé les Alpes, ces travaux gigantesques terminés par la persévérance de nos soldats étaient toutefois incomplets; ceux-ci avaient encore à vaincre une armée aguerrie, et que la récente conquête de la liberté rendait fière et invincible.

François Ier vint camper à Marignan; les Helvétiens, comme des héros auxquels peu d'heures suffisent pour triompher, s'avan-

[1] Muratori, Annales d'Italie, t. 10, p. 115. — Planta, Histoire de la Conféd. helvét., t. 2. — Du Bellay, liv. 1.

cent au coucher du soleil et attaquent ses retranchemens. Leur impétuosité forçant les premières barrières fit reculer les bandes noires et les lansquenets[1]. La gendarmerie et la cavalerie de France ayant rétabli le bon ordre, un combat terrible s'engagea; le carnage devint affreux, les tourbillons de poussière colorés des feux du couchant semblaient envelopper les combattans dans une atmosphère enflammée et une vapeur de sang; le roi, suivi de deux cents gentilshommes, démolit un bataillon de quatre mille Suisses, en les forçant de jeter leurs piques et de crier *France!*

A ce moment le soleil disparut à l'horizon, le sombre crépuscule ne put faire trève à tant de fureur; on lutta corps à corps au milieu des nouveaux périls que multipliaient l'obscurité et la confusion. Quand la lune se leva, cet astre de paix lui-même devint une torche de guerre. A ses pâles clartés qu'émoussait encore la fu-

[1] Du Bellay, l. 1. — Gaillard, Hist. de François Ier, t. 1, p. 248 et 249.

mée du salpêtre, les Suisses et les Français se cherchent de près, poussent des cris aigus, et joignent au choc des armes les décharges des arquebuses et des bombardes. Des nuages épais voilent tout à coup le flambeau des nuits; de profondes ténèbres enveloppant les guerriers, ils s'arrêtent. Pendant cette suspension forcée, amis, ennemis se couchent confusément au milieu du sang et des cadavres. Le roi seul se tient debout avec le duc de Bourbon, La Trémouille, d'Imbercourt, Téligni, Talmont, et cet admirable Bayard, surnommé sans peur par les victorieux, et sans reproche par les vaincus. Au sein des ombres, le royal instinct de François Ier lui fait deviner ses sujets, comme eux aussi savent le deviner; astre tutélaire visible pour eux seuls, surmontant son cimier, brille comme une flamme chaste et vive un panache éclatant de blancheur; sa cotte d'armes d'azur est semée de fleurs de lys d'or; son bouclier représente la salamandre reposant au centre des flammes du foyer où elle s'alimente; des roses d'escarboucles resplendis-

santes ornent ses armes[1]; en se parant ainsi de tout l'éclat de sa grandeur, il a voulu braver le péril et se montrer à tous[2]. La nuit ne s'opposera pas long-temps à cette glorieuse envie; après avoir dans l'ombre rallié ses troupes, couché sur l'affût d'un canon il attendit le retour de l'aurore. Le soleil ralluma la bataille entre les lignes des deux armées : la résistance fut égale de part et d'autre; mais fatigué d'une lutte aussi longue, et impatient de décider le sort de cette grande journée, le roi se mit à la tête de ses gendarmes et de ses chevaliers, puis ordonnant à l'artillerie de redoubler ses détonnations foudroyantes, s'élance à travers les chemins affreu qu'ont creusés le bronze et la mitraille jusqu'aux profondeurs des bataillons ennemis; lui-même, plus terrible que l'artillerie, agrandit avec l'épée ces brèches périlleuses, ces vides ensanglantés, ces débris palpitans. Mais quoique frappé de cinq coups de lance, et ayant ses armes enfoncées,

[1] Gaillard, t. 1, p. 258.
[2] Lettre du roi à la régente. — Gaillard, *ibid.*

son coursier couvert de blessures, rien n'arrête le beau monarque, criant à ses preux : *Honneur et France !* Bayard n'a point quitté ses côtés ; son bouclier défend son roi, son glaive moissonne des rangs entiers ; nul ennemi ne le brave impunément, nul vaincu ne l'implore en vain. Le connétable de Bourbon, Chabannes, d'Aubigni, le duc de Vendôme, à la tête de leurs compagnies, jurent de mourir plutôt que de reculer d'un pas. François I[er] voit dans la mêlée un simple cavalier français abattu sous son cheval, et menacé par l'épée de deux guerriers ; il vole à lui, tue ses deux adversaires, le remet en selle et passe outre.

Les Suisses cèdent enfin la victoire, et rencontrent en se retirant l'armée vénitienne qu'amenait l'Alviane au secours des Français, fiers d'avoir triomphé sans elle [1].

La bataille de Marignan fut la plus glorieuse

[1] Planta, t. 2. — Ligue de Cambrai, l. 5, p. 497. Histoire manuscr. de Jean Barillon, secrétaire du chancelier Duprat. — Gaillard, t. 1, p. 259.

de toutes celles dont jusqu'alors s'illustrèrent nos drapeaux. Elle dura deux jours et une nuit. Le maréchal de Trivulce, qui s'était trouvé à dix-sept batailles rangées, appelait celle-ci un combat de géans, et les autres des jeux d'enfans. Plusieurs chevaliers français empêchés de se trouver à cette journée en moururent de douleur. Le roi, témoin des actions surnaturelles de Bayard, voulut être armé chevalier par lui sur le champ de bataille.

Charles V venait de succéder en Espagne à Ferdinand-le-Catholique. Ce prince politique, plus habile que François Ier, brigua concurremment avec lui la couronne impériale, laissée au choix de la diète germanique à la mort de Maximilien, décédé sans héritiers. Les électeurs assemblés, l'archevêque de Mayence plaida pour le roi d'Espagne, et l'archevêque de Trèves opina en faveur du roi de France ; le premier emporta les suffrages, mais les motifs de sa décision étaient de nature à honorer la défaite du monarque français, car, disait cet électeur, Charles V, moins

illustre que son rival, serait plus soumis aux volontés des diètes, et le roi de France aurait accueilli comme le prix de sa gloire et de ses mérites, ce qu'avec reconnaissance et comme un bienfait devait recevoir le roi d'Espagne[1]. D'autres électeurs ajoutèrent à l'appui de ces réflexions, qu'un prince dont l'ambition ne se sentait pas satisfaite par la couronne de France, ne saurait jamais connaître de bornes.

François Ier s'alarma de l'agrandissement de la maison d'Autriche, ainsi réunie à l'Espagne. Il fit partager ses craintes à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui demanda la main de la princesse Charlotte, seconde fille de François Ier. Afin de cimenter cette alliance, les deux souverains convinrent de passer quelques jours ensemble entre Ardres et Guines, limites de leurs Etats. On fit dresser un camp où trois mille tentes étaient couvertes de draps d'or et d'argent. Celles des deux rois et de

[1] Georg. Sabini, *Hist. de Coronat. Caroli V.* — Sleidan, Comment., l. 1.

leurs cours formaient des pavillons immenses ou plutôt des palais composés de galeries, de salles et de péristyles sous lesquels des fontaines versaient à grands flots le vin et l'hypocras [1]. Les devises, les emblèmes, les armoiries décoraient toutes les tentes. Aux arbres d'alentour des nœuds de soie suspendaient des pommes d'or massif, des cerises de corail, et d'autres fruits en ambre ainsi qu'en pierreries. François Ier et Henri VIII y vinrent avec leur suite; le luxe des équipages et des parures était si prodigieux, que, selon du Bellay, plus d'un seigneur vendit ses terres pour subvenir à la dépense de ses habits. Les femmes les plus nobles, les plus belles, les plus aimables des cours de France et d'Angleterre y parurent également. Les cardinaux Volsey et Duprat avaient longuement réglé l'étiquette et le cérémonial à observer durant ces fêtes; mais les détails minutieux rédigés par ces deux ministres, ne furent pas suivis, car la gêne et

[1] Mémoires de Fleuranges. — Rapin-Thoyras, Hist. d'Angleterre. — Garnier, Cont. de Velly, t. 22, p. 294.

l'ennui eussent remplacé la confiance et la gaîté ; le roi de France bannit ces précautions fastidieuses avec une grâce tout à fait chevaleresque [1]. Les danses, les banquets, la chasse, la lecture, les concerts, les feux de joie, les tournois, les jeux de canne et de bague remplirent tour à tour ces journées. Trois cents chevaliers se distinguèrent dans les joutes ; des gentilshommes luttèrent sur les tapis de Perse, et les deux rois eux-mêmes s'étant mêlés à ces jeux, celui d'Angleterre fut renversé par François Ier, qui le releva avec courtoisie.

A ces somptueuses réunions succédèrent des guerres longues et sanglantes entre François Ier et Charles V. Le but de cet ouvrage ne nous permet guère de retracer en historien des faits exclus de notre plan, et d'ailleurs trop connus pour être rapportés. Ainsi nous nous bornerons à faire observer que même les malheurs de François Ier lui tinrent lieu

[1] Journal de Louise de Savoie. — Gaillard, Hist. de François Ier, t. i, p. 440.

de succès. A Pavie, un excès de bravoure lui enleva la victoire, puisque avide de combattre, il s'élança devant son artillerie, dès lors contrainte de suspendre son feu meurtrier, et dont une seule décharge avait déjà répandu le désordre dans l'armée espagnole[1]. Si les troupes de Charles V et de ses alliés envahirent plusieurs de nos provinces, l'intrépide défense de nos villes et de nos moindres bourgs change ce revers en triomphe. Bayard forçant une armée de trois cent mille hommes à lever le siège de Mézières, où ses seuls remparts étaient quelques guerriers animés par sa présence; du Lude dispersant les ennemis près de Fontarabie; Montmorency les arrêtant devant les murs de Dourlens : voilà des faits d'armes non moins glorieux que ceux de Charles V[2]. Ce monarque doit ses

[1] Du Bellay, Mém., l. 2. — Brantôme, Hommes illustres, art. *Bonnivet et François Ier*. — Belcarius, l. 18, n. 26. — Mémoires de Montluc. — Manusc. de Béthune. — *Petrus de Angleria, epist.* 78.

[2] Histoire de Bayard. — Favin, Hist. de Navarre. — Mémoires de Du Bellay, l. 1 et 2.

prospérités à sa politique et à sa dissimulation; François Ier ne dut les siennes qu'à sa bravoure et à l'ardeur de ses soldats. Charles V vainquit à Rebec et à Pavie, mais avec le secours de ce fameux connétable de Bourbon, infidèle à sa patrie[1]. François Ier fut son prisonnier, mais se montra supérieur à son rival, quand l'avertissant de la révolte des Gantais, ce prince généreux et loyal n'écoutant que la voix de l'honneur et de l'hospitalité lui livra passage dans ses États pour aller les soumettre, lorsqu'il pouvait, en le retenant lui-même prisonnier, le forcer à révoquer le traité exorbitant qui stipula sa rançon. François Ier eut plus de gloire à conserver son royaume assiégé de toutes parts, de résister à l'Allemagne, à l'Italie, à l'Espagne, à la Flandre, à l'Angleterre, que n'en pourrait revendiquer Charles-Quint d'avoir vaincu, traînant après lui l'Occident, marchandant les trahisons, et nous enlevant

[1] Belcarius, l. 18, n. 5. — Gaillard, Hist. de François Ier, t. 2.

nos généraux. Enfin, la postérité a reconnu qu'il ne succomba point sans grandeur le prince qu'on entend s'écrier: *Tout est perdu hors l'honneur;* et ce Bayard dont l'âme héroïque domina de toute sa puissance les derniers instans, répondant au duc de Bourbon, qui lui témoignait son regret de le voir blessé d'un coup mortel: *Ne pleurez point sur moi, car je meurs en homme de bien; mais pleurez sur vous, qui agissez contre votre roi, votre patrie et votre serment.* Au surplus, François Ier ne doit pas toute sa célébrité à ses exploits; son plus beau titre dans l'histoire est celui de père et de restaurateur des lettres. Aussi l'amour des sciences et des arts consola ce prince dans ses disgrâces.

Depuis plus d'un siècle, les chants des troubadours avaient cessé. A leurs joyeux concerts succédèrent les pédantesques discussions des grandes écoles de la rue du Fouarre. Absorbée par une théologie pointilleuse et scolastique, l'Université faussait le jugement de ses

nombreux élèves à force de définitions subtiles et inintelligibles; on ne les entretenait que de *modalités*, de *réduplications*, *d'exponibles* et *d'insolubles*. A la vérité, Alain Chartier, dans sa prose et ses vers; Guillaume de Loris, puis Jean de Meün, auteurs du joli poème du roman de la Rose; Villon, en ses poésies légères; et l'auteur de la farce de maître Patelin, que le bon Pasquier préfère naïvement aux tragédies de Sophocle et d'Euripide, éveillèrent la verve de nos aïeux et débrouillèrent, comme dit Boileau, l'art de nos vieux romanciers. Mais la fastidieuse influence des argumentations fit évanouir, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, les premières lueurs du goût et de l'esprit[1]. Tandis qu'incrustée dans la théologie, la philosophie d'Aristote devenait la base des systèmes extravagans et sophistiques, Jean Moulinet rimait *le débat de la Chair et du Poisson;* le

[1] Ramus, *de Studiis Philosophiæ et Eloquentiæ*, 1546. — Rapin, Réflexions sur Plat. et Arist, in 4°, p. 286 et suiv.

Maire de Belges publiait *le triomphe de l'Amant-Verd;* frère Guillaume Alexis, *le Blason des fausses Amours;* Gringore composait les *menus propos de Mère Sotte*, et Mesquinot faisait un livre de morale intitulé : *Les Lunettes des Princes* [1]. Voilà tout ce qu'alors la France littéraire pouvait opposer à l'Italie, où se proclamait au Capitole le triomphe du poète de Sorente.

François Ier fut donc véritablement le restaurateur des sciences et des lettres, et c'est seulement à dater du règne de ce roi justement célébré qu'on vit le bons sens et la bonne érudition présider aux études.

Si lui-même rimait avec grâce, si le diamant de ses anneaux traçait sur le vitrail colorié des boudoirs et des galeries les vers charmans de Marguerite de Navarre, sa sœur; s'il se plaisait à entendre Saint-Gelais, Clément Marot, Baïf et Rabelais; s'il assistait aux travaux de Michel-Ange, de Raphaël, de Léo-

[1] L'Abbé Massieu, Histoire de la Poésie française, p. 293 et suiv.

nard de Vinci, d'André del Sarto, et de ce Primatice appelé d'Italie pour décorer les délicieux palais dont le monarque avait embelli les bois de Follembray, les rives de Chambord, les superbes hauteurs de Saint-Germain et les déserts de Fontainebleau, François I[er] s'appliquait davantage encore à épurer, à augmenter les sources de l'instruction publique. Ayant envoyé Guillaume Postel, Juste Tenelle et Pierre Gille en Orient, y chercher des manuscrits, il les fit ensuite imprimer et distribuer. Cette munificence éclairée conviant de toutes parts le génie, attira dans l'Université de Paris, aux conseils et à la cour, l'italien Paul-Émile, le grec Lascaris, Budée, Alciat, les deux frères du Belay, Germain de Brie, Macrin, Alamani et Pierre Duchatel.

Mais l'institution la plus remarquable de François I[er] fut celle du Collège-Royal, consacré à l'étude des langues savantes [1]. Ces lan-

[1] Du Boulai, Hist. de l'Université de Paris, t. 6, p. 220 et suiv. — *Erasmi Sadolet. Epist.* — *Petri Galland. Orat. in funere Franc. I*, in-4, fol. 6 et 7. —

gues étaient tellement ignorées qu'un an auparavant certain moine disait en chaire : *On a trouvé une nouvelle langue qu'on appelle grec, il faut s'en garantir avec soin, elle enfante toutes les hérésies ; on ne connaît encore qu'un livre écrit en cette langue, et que l'on nomme, je crois, Nouveau Testament ; ce ne peut-être qu'un livre plein de ronces et de vipères. On parle encore de la découverte d'une langue hébraïque, mais ceux qui l'apprendront deviendront Juifs à l'instant*[1].

L'étude des langues anciennes devint la clef des trésors classiques, et ces trésors enrichirent bientôt les diverses parties de l'enseignement. Pour la première fois, on connut en France Homère, Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide, Platon, Xénophon, Théophraste et Plutarque, Hérodote, Thucydide,

L'abbé Goujet, Mém. historiq. sur le Collège royal de France, in-4°.

[1] *Laurentii Ingewaldi Elingii Hist. ling. gr.*, p. 325 et 326. — Mém. histor. et littér. sur le Collège royal, première partie, p. 8.

Polybe et Diodore ; Aristote même, qu'avaient signalé seulement quelques traductions latines et grossières, rectifia les fausses idées de ces interprètes ignorans. Pour la première fois, se firent entendre parmi nous les prophétiques accens des Moïse, des Isaïe, des Jérémie, les cantiques de David, et les préceptes de Salomon. Honneur donc, gloire impérissable à François Ier. ! car nous devons à lui de connaître tant d'immortels génies ; c'est lui qui nous légua et la Grèce et la Chaldée, et tout l'Orient ; par lui encore nous fut révélée l'antique Rome, dont notre latinité barbare ne nous permettait pas d'apprécier les beautés avant que ce grand prince eût fait choix de professeurs capables de retrouver sous ses décombres la langue des Cicéron, des Tite-Live et des Virgile.

Les doux loisirs de François Ier furent trop tôt troublés ; les progrès du schisme de Luther et de Calvin, s'étendirent rapidement en France ; de là l'origine de ces guerres de religion dont nous n'entreprendrons point

l'histoire, qu'a publiée d'ailleurs un écrivain contemporain. Sans donc nous arrêter aux règnes éphémères de Henri II et de François II, non plus qu'à ceux trop connus de Charles IX et de Henri III, nous nous hâterons d'arriver à Henri IV, car un ouvrage consacré aux fastes glorieux de la France, serait privé de son plus beau lustre, si l'on n'y trouvait point les traits adorés du meilleur des rois. La poésie n'a plus rien à dire de neuf sur notre Henri ; mais ne peut-elle trouver du moins des tons nouveaux pour le célébrer? La pompe et la gravité de l'épopée ne donneront jamais qu'une idée bien imparfaite d'un prince dont l'amabilité, vraiment piquante et originale, ne saurait s'accomoder d'une marche purement épique, ni de la mesure des vers alexandrins. Aussi doit-on en convenir, dans la *Henriade*, Henri IV n'a pas cette verve de bonté familière, cette effusion de grâces inimitables, cette gaîté héroïque, ces expressions si heureuses, si pittoresques dans leur touchante simplicité, en un mot,

cette physionomie particulière qui distingue éminemment ce monarque de tous les autres. Sans doute Henri IV fut un grand prince ; il avait la valeur, le génie, la clémence, et toutes les vertus dont aime à s'emparer la haute poésie ; mais bien qu'il y joignît la bravoure de César, la magnanimité de Trajan et de Titus, s'ensuit-il qu'on doive lui donner les traits de César, de Trajan, ou de Titus? Celui que les paysans de Nérac appelaient naïvement *le bon Reyot*[1], ce Béarnais adoré, nommé par le peuple de Paris *un vert galant*, *un diable à quatre*, n'eût-il pas une empreinte à lui, empreinte à nulle autre semblable, et qu'il serait fâcheux de ne pouvoir reproduire dans un poème consacré à perpétuer son image? L'épopée est comme la sculpture antique ; elle dépouille les héros du costume, des circonstances locales, des habitudes, et de mille accessoires, pour leur chercher une stature, des traits communs à tous, en consultant les types du beau idéal, et

1. M. Villeneuve, Notice histor. sur la ville de Nérac.

les trésors où le génie, rectifiant la nature, la soumet à des règles générales et uniformes. Cette galerie épique, où le poète confondait Henri IV parmi les héros et les princes de tous les âges et de tous les pays, retracerait bien le grand roi, mais ce ne serait pas encore Henri IV. Eblouis de ses belles qualités, nous regretterions de n'entendre pas redire ses vertus populaires, ses aventures facétieuses, et peut-être même ses faiblesses, car en le rapprochant de l'humanité, elles mêlent à l'admiration qu'il inspire, l'intérêt né d'une secrète analogie avec notre propre condition.

Il y a dans la poésie française un rhythme gracieux que le génie peut manier à son gré et plier à tous les tons; ce rhythme est celui du vers de dix syllabes profané dans le poème de Jeanne d'Arc, et qu'eut fécondé le talent de Voltaire s'il l'avait employé de préférence aux vers alexandrins, dans sa Henriade. Nul doute qu'un poème sur Henri IV en vers de dix syllabes, et tour à tour héroïque, simple, gracieux, sévère et plaisant, selon les cir-

constances diverses de sa vie, ne fût un poème d'un intérêt puissant, moins encore à cause de la variété de ses nuances que par les détails qu'ils reproduiraient sur Henri IV, sur le véritable Henri IV.

L'étiquette de l'épopée ne devrait pas intimider, lorsqu'on chante le fils de Jeanne d'Albret, celui qu'elle sentit, pour la première fois, tressaillir dans ses flancs au bruit des trompettes qui, dans le camp de Picardie, appelaient les troupes confiées au brave Antoine de Navarre à marcher contre Charles-Quint[1]; le prince qu'accueillit en chantant une chanson populaire, sa mère amazone quand elle le mit au monde, afin, selon l'espérance du bon d'Albret, de donner au nouveau-né un naturel joyeux; le prince qu'à son avènement à la lumière, son aïeul emporta dans un des pans de sa robe, pour humecter ses lèvres de la liqueur d'un vin fortifiant; le prince élevé durement, et vêtu comme les enfans des laboureurs, franchissant avec eux

[1] Péréfixe, Hist. de Henri IV, p. 17, 19 et 20.

le torrent du Gave, les rochers du Béarn, et suivi des compagnons de son enfance, assiégeant les tours humides du vieux moulin de Barbaste[1]; le prince commençant son adolescence à la cour maternelle, dans le joli château de Nérac, et ouvrant son cœur à l'amour sur les bords charmans de la Beïse, où il soupira pour Florette, fille d'un simple jardinier[2]; le prince qui, de l'enchantement de ses champêtres amours, est proclamé, quoiqu'à peine âgé de quatorze ans, chef du parti calviniste, et néanmoins disciplinant modestement sa valeur, son génie et ses grandeurs, à l'école de Condé et de Coligni; le prince enfin, dont le jeune cœur fit connaître l'héroïsme de ses premiers élans, lors des désastres de Jarnac et de Montcontour; à seize ans, traversant en vain-

[1] M. Villeneuve, lieu cité.

[2] M. Edmond Geraud a publié une Élégie charmante, intitulée : *les Bords de la Beïse,* dans laquelle il a précieusement recueilli toutes les traditions locales relatives au bon Henri. *Voyez* l'Almanach des Muses de 1817, et les Étrennes royales de la ville de Bordeaux, même année, p. 209.

queur le Languedoc, le Vivarais, la Bourgogne, et faisant trembler Paris, où l'artificieuse politique de Catherine de Médicis le désarma sous la vaine apparence d'une paix qui cachait le massacre de la Saint-Barthélemi : ce prince disons-nous, avec tant d'élémens variés, puisés dans une vie si féconde et un caractère si admirable en ses inspirations diverses, fournirait magnifiquement à un poème qui est encore à faire, à un poème sur notre grand Henri.

Cependant le roi de Navarre avait fui les poignards, les poisons, les infâmes voluptés et les superstitions absurdes de la funèbre cour de Charles IX. Celui-ci mourut; Henri III lui succéda et fut la proie des favoris. L'ambition du duc de Guise profita de cette indolence : colorant ses projets d'usurpation d'un prétexte religieux, cet illustre factieux déclara la guerre aux calvinistes, appela à son secours l'Espagnol et Sixte V, devint chef d'une ligue à laquelle il fit considérer la mollesse du roi comme une tolérance sacri-

lège. A la vérité, de tels faits s'élèvent à toute la hauteur de l'épopée, en même temps que s'y rattachent des circonstances caractéristiques dont le récit a besoin du rhythme souple et facile, recommandé ici comme un essai à tenter. On va s'en convaincre en effet ; tout ce qu'il y a de grand et d'élevé dans la suite de l'histoire du bon Henri, s'associe naturellement, et par un mélange piquant, à des traits d'une familiarité d'autant plus précieuse à conserver qu'elle est le vivant témoignage d'un cœur adorable, et d'une sincérité pleine de candeur.

Lorsque Henri III, ayant fait assassiner le duc de Guise, vit l'audace et la rébellion de ce séditieux renaître non moins opiniâtres au cœur des Mayenne, des d'Aumale, et de tous les chefs de la ligue, s'enfuyant épouvanté de leurs fureurs régicides, il vint chercher un refuge contre les autres et contre lui-même dans les rangs du Béarnais, près duquel ce roi sans doute eût retrouvé le courage et l'honneur, sans l'attentat du fanatique Jacques Clément. Ainsi commence cette

lutte, dont la poésie héroïque ne saurait donner qu'une imparfaite idée. Comment peindrait-elle ces faits à la fois sublimes et burlesques, où l'on voit une armée, tantôt rassemblée et victorieuse, tantôt licenciée, faute de vivres et de solde; aujourd'hui nourrie du prix de la vente des bois de Sully, demain avec les sacs d'argent qu'offrit à Henri la veuve d'un meunier; un autre jour, moyennant les revenus qu'apportaient et dépensaient au camp ses gentilshommes. Souvent, au matin, presque seul et abandonné, ne trouvant plus dans ses quartiers que de faibles détachemens, dont il entendait les murmures; sans convois, sans artillerie, sans munitions; ensuite parfois vers le milieu du jour parvenant à rallier des troupes, ranimant l'espoir abattu, prenant une ville, gagnant une bataille, chantant, buvant, faisant des vers, et tandis qu'en de joyeuses trèves ses soldats savouraient leurs succès, lui, courait déguisé en pâtre au château de Gabrielle d'Estrées, ou dans les tourelles mystérieuses qu'embellissait le doux ac-

cueil de Corisandre. Passant souvent d'un combat à une partie de chasse, il s'égarait dans les bois, poursuivait le fantôme du grand-veneur, sous les ombrages de Fontainebleau[1], causait avec le paysan de Puiseux, critiquait les impôts aussi sévèrement que le batelier dont il n'était pas connu, puis dînait à la table du bon Michau, et prenait en croupe le charbonnier pour le mener voir le roi[2]. A son retour, repoussant une attaque, et volant au plus fort de la mêlée, Henri disait au coolnel Galaty : *Mon compère, je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous;* au prince de Condé et au duc de Soissons : *Vous êtes de*

[1] Bongars, lettre datée de Paris, le 25 octobre 1568. — Tablettes histor. de France, troisième partie, p. 69.

[2] *Voyez*, sur tous ces faits et beaucoup d'autres du même genre, Péréfixe et de Bury, Histoire de Henri IV. — Mémoires de Sully. — Le Grain, Décade de Henri-le-Grand. — Dictionnaire des Portraits historiques et Anecdotes des Hommes illustres. — Journal de l'Étoile. — Mémoires de Feuquières. — Hist. de Crillon et de d'Aubigné. — Recueil des Lettres de Henri IV. — Menagiana. — L'Esprit de Henri IV. — Sauval, Davila et Essais historiques sur Paris. — La Satire Ménippée, etc.

la maison de Bourbon, *et vive Dieu*, *je vous montrerai que je suis votre aîné;* à ses soldats : *A moi*, *mes enfans*, *et faites comme vous m'allez voir faire*. Apercevant quelques-uns des siens qui se repliaient : *Tournez la tête*, leur crie-t-il; *si vous ne voulez combattre*, *du moins regardez-moi mourir*. Après une bataille gagnée, écrivant à Crillon : *Pends-toi*, *brave Crillon*, *nous avons vaincu et tu n'y étais pas; adieu*, *brave compagnon*, *je t'aime à tort à travers*. A Givre : *Tes victoires m'empêchent de dormir; adieu*, *Givre*, *voilà tes vanités payées*. Roi sans royaume, comme il le répétait lui-même, mari sans femme, et guerrier sans argent, nulle circonstance ne put lui arracher dans le cours de sa mauvaise fortune, un mot, une action, contraires à la dignité de ses droits comme souverain, et toutefois éprouvant le besoin de payer en sentiment et véritable amitié les serviteurs que sa fortune ne lui laissait pas le pouvoir de récompenser autrement. De là cette indulgence paternelle pour les plaintes et doléances où

jeta à ses pieds; mais Henri, craignant que ce mouvement de reconnaissance et d'amour ne fût mal interprété par ceux de la cour dont ils étaient observés de loin, releva son ami en lui disant : *Relevez-vous, Sully, on croirait que je vous pardonne.* —

Sa clémence envers ses ennemis, son amour pour son peuple feront particulièrement de ce grand prince un éternel objet de respect et d'admiration. Pendant le siège de Paris, laissant passer des vivres à ceux dont il était repoussé, ses généraux voulurent pourtant un jour faire pendre deux paysans qui avaient introduit des chariots de pain dans la ville; Henri leur rendit la liberté, et leur donna tout l'argent qu'il avait sur lui, en ajoutant : *Allez en paix, le Béarnais est pauvre, s'il en avait davantage il vous le donnerait.*

Cependant on le pressait de livrer l'assaut; les Parisiens, exténués par une famine cruelle, se nourrissaient de l'herbe arrachée aux cimetières, broyaient les ossemens des morts, et osaient même porter à la bouche des chairs

humaines; ils n'auraient pu résister à la moindre attaque ; mais Henri frémissant d'ajouter aux horribles extrémités où se trouvaient réduits ses sujets égarés, celles dont se souille presque toujours une ville forcée, répondit à ses soldats : *Je suis le père de mon peuple; je ressemble à cette vraie mère qui se présenta devant Salomon; j'aimerais mieux n'avoir pas de Paris que de l'avoir ruiné et tout dissipé par la mort de tant de personnes.*

Néanmoins si Paris, selon lui, ne valait pas un assaut, *ventre-saint-gris! il valait bien une messe.* Il entra donc dans sa capitale au milieu d'une foule immense *affamée de voir son roi.*

Sa grandeur d'âme tira de leur fâcheuse position les divers chefs de la ligue, dont l'embarras fut grand après leur soumission de savoir comment aborder celui qu'ils outragèrent si long-temps. Le duc de Mayenne, fort gros, marchait difficilement; ayant brigué la faveur d'un entretien avec le roi, celui-ci lui fit faire à grands pas quelques tours de parc; ce fameux ligueur, hors d'haleine, tout

en eau, se sentait près d'étouffer; mais le monarque s'arrêta et lui dit en riant : *Touchez là, mon cousin, car, par Dieu, voilà toute la vengeance que vous recevrez de moi*[1].

Des religieux persistant à lui refuser les prières publiques, il répondit à ceux qui l'engageaient à punir ces fanatiques : *Il faut attendre, ils sont encore fâchés*. Quoique vainqueur, sa soumission aux lois et à la justice se montrait en toutes rencontres. Son premier soin, après avoir pacifié la France, fut d'assembler les notables du royaume auxquels il adressa ce discours immortel :

« Si je faisais gloire de passer pour un
« excellent orateur, j'aurais apporté ici
« plus de belles paroles que de bonne vo-
« lonté; mais mon ambition tend à quelque
« chose plus haut que de parler ; j'aspire aux
« glorieux titres de *libérateur* et de *restaura-*

[1] Tablettes historiques des Rois de France. — Esprit de Henri IV.

« *teur de la France :* par la grâce divine,
« par les bons conseils de mes serviteurs qui
« ne font profession des armes, par l'épée de
« ma brave et généreuse noblesse, par mes
« peines et mes labeurs, je l'ai sauvée de sa
« perte ; sauvons-la à cette heure de sa ruine.
« Participez, mes sujets, à cette seconde
« gloire avec moi, comme vous avez participé
« à la première. Je ne vous ai point ici appe-
« lés, comme faisaient mes prédécesseurs,
« pour vous obliger d'approuver aveuglément
« mes volontés ; je vous ai fait assembler pour
« recevoir vos conseils, pour les croire et
« pour les suivre ; en un mot, pour me mettre
« en tutelle entre vos mains. C'est une envie
« qui ne prend guère aux rois, aux barbes
« grises et aux victorieux comme moi ; mais
« l'amour que je porte à mes sujets, l'extrême
« désir que j'ai de conserver l'État, me font
« trouver tout facile et honorable. »

Et, à une députation du parlement venue pour lui faire des remontrances sur l'édit de Nantes : « Il n'y a pas un de vous que

« je n'écoute volontiers, quand il voudra me
« venir trouver et me dire : — « Sire, vous
« faites telle chose qui est injuste à toute rai-
« son. » — « Il ne faut plus faire de distinc-
« tions de catholiques et de huguenots, il faut
« que tous soient bons Français, et que les
« catholiques convertissent les huguenots par
« l'exemple de leur bonne vie. Je suis roi ber-
« ger qui ne veux répandre le sang de mes bre-
« bis, mais les rassembler avec douceur.....
« Mes prédécesseurs vous ont donné des pa-
« roles avec beaucoup d'appareil ; et moi,
« avec ma jaquette grise, je vous donnerai
« des effets ; je suis gris au dehors mais tout
« or au dedans. »

Son vœu le plus cher était de vivre assez long-temps pour rendre son peuple si heureux *que le moindre paysan pût avoir le dimanche la poule au pot.*

Ces réponses, ces traits de Henri IV ont été répétés cent fois, et cependant le seul hommage vraiment digne de ce prince incomparable serait de les redire toujours ; car

s'il faut l'avouer, l'almanach de Mathieu Laensberg, où l'on compile ingénûment les anecdotes et les bons mots de ce roi, le peignent mieux que ne le sauraient jamais faire les éloges académiques et les histoires rangées.

Louis XIII, son successeur, eut quelques vertus passives et sans éclat. Fils et père de deux grands rois, sa renommée devait perdre à ce glorieux voisinage, et plus tard disparaître entièrement sous la toute-puissance du cardinal de Richelieu.

CONCLUSION.

SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Depuis long-temps, peut-être, nous aurions dû borner le cours de cet ouvrage, son objet étant simplement de prouver qu'ignorés de plusieurs, et dédaignés de ceux dont ils ne furent qu'imparfaitememt connus, les premiers siècles de notre France recelaient des richesses précieuses pour la littérature et les beaux-arts. Mais en sortant des ténèbres de la Gaule les brillantes époques de notre histoire, nous attirèrent avec un charme irrésistible jusqu'au règne de Louis XIV; nous ne pouvions d'ailleurs, ce nous semble, accomplir plus convenablement notre tâche, qu'en la terminant par un aperçu rapide de ce règne immortel, apogée de la grandeur et de la gloire nationales.

Du reste, nous n'avons point la témérité de décrire cette période sans égale; le sujet est au-dessus de nos forces; inutile serait d'ailleurs le soin de vouloir prouver que de tels faits doivent inspirer le poète et l'orateur.

La monarchie de Louis XIV eut de violens détracteurs. Accusant ce prince de despotisme et d'orgueil, ils lui reprochent encore d'avoir tout osé dans l'intérêt d'une insatiable ambition, et rien pour le bonheur de son peuple qui, expiant de vaines dépenses, gémissait sous le poids des impôts[1].

Louis XIV dépensa beaucoup, mais sa

[1] On ignore que sous Louis XIV les impôts furent moindres qu'ils n'étaient sous les rois ses prédécesseurs. Philippe-Auguste prélevait le tiers des biens de ses sujets, et Philippe-le-Bel le cinquième du revenu des immeubles, et le dixième des meubles et marchandises, afin de subvenir aux frais de la guerre contre la Flandre seulement. Les Valois avaient un trésor dans chaque capitale de leurs provinces. Les revenus payables au trésor du Temple, à Paris, montaient, sous Philippe de Valois, à vingt-deux millions de notre monnaie, non comprises les sommes des autres trésors. Les impôts devinrent si exorbitans sous Charles VI,

gloire en rendit compte à la France, qu'elle sut garantir des excursions de l'étranger, en élevant ces triples lignes de fortifications où le génie de Vauban disait aux flots des armées ennemies : — Vous n'irez pas plus avant. — En faisant construire ces flottes hardies qui protégeaient l'établissement d'une compagnie dans les Indes, abattaient le despotisme maritime de l'Anglais et du Batave, repoussaient au fond de leurs rochers les pirates barbaresques dont les mers étaient infestées ; en mettant sur pied les troupes nombreuses avec lesquelles il conquit la Flandre, l'Alsace et la Franche-Comté, provinces adoptives qui consolent aujourd'hui la patrie de se voir enlever tant d'autres conquêtes moins avantageuses et moins durables, quoique ayant coûté plus de sang et de trésors.

Jamais l'ingratitude fut-elle aussi aveugle, aussi amère qu'en décriant ce siècle, orgueil de la patrie, et auquel nous devons nos plus

que quarante mille hommes désertèrent le Languedoc pour se retirer en Espagne.

belles provinces, nos établissemens les plus utiles, nos auteurs classiques dans tous les genres, les modèles du goût, de l'esprit, du bon ton, les sources de la morale la plus pure, de l'éloquence la plus tragique et la plus sublime? En nous haussant sur cette époque imposante nous formons une grande nation, rivale heureuse de l'antiquité. Descendons-en et nous ne sommes plus que des sophistes et des rhéteurs perdus sur une terre d'un jour.

On a fait un tort à Louis XIV des frais qu'entraînèrent les constructions de Versailles, de Marly et du Louvre, sans songer que cette royale magnificence, ajoutant au respect des peuples, procurait à l'industrie française une foule d'avantages; nous nous abstiendrons de les énumérer ici, des esprits impartiaux en ayant avant nous démontré l'influence dans les siècles de simplicité, de superstition et d'ignorance, les rois peuvent s'affranchir de cet onéreux prestige; sans doute, saint Louis sous un chêne, Louis XII se promenant seul

sur sa mule, et Henri IV vêtu de sa jaquette grise, sont d'estimables modèles; mais quand l'esprit est éveillé par la civilisation, quand la pensée, moins timide, se familiarise avec les objets de la vénération publique, alors ces usages de patriarcales souverainetés ne suffisant plus aux exigeances modernes, elles placeront entre le chef suprême et le peuple les pompes majestueuses, les espaces de l'illusion, afin d'engloutir en un foyer de splendeur les tristes détails de l'humanité, comme le soleil absorbant ses taches au milieu de l'océan de sa lumière.

Tout autre qu'un souverain peut s'abandonner à cette recommandable simplicité de la vie privée, si propre à faire ressortir sous les ombres de la modestie l'éclat d'une réputation brillante; tout autre qu'un souverain peut, comme M. de Turenne, être pris pour *maître Jacques*; ou, comme le maréchal de Catinat, jouer aux quilles après une bataille; mais un pouvoir dépositaire et représentant de la gloire nationale, ne doit apparaître

qu'entouré des splendides accompagnemens qui perpétuent le souvenir des succès. Dans ses devoirs sont aussi les grandeurs et la dignité.

La munificence de Louis XIV répandit des pluies d'or sur le champ des sciences, des lettres et des arts; ce qu'il faut surtout admirer, c'est l'accord parfait des instincts divers et lumineux dont la vie de ce grand prince réfléchit les rayons. On a vu souvent des peuples puissans à force de conquêtes, ou célèbres dans les lettres, ou cités pour leur luxe et leur galanterie, ou estimés, en raison de leurs institutions morales et religieuses.

Par une exception étonnante, la seule qu'offre l'histoire, le siècle de Louis XIV réunit dans un harmonie admirable ces différentes sortes de renommée, partout ailleurs, incompatibles. La galanterie et le désir de plaire portèrent aux plus belles actions; le génie, l'amour des lettres et des arts élevèrent à des notions sublimes; la guerre per-

dit sa rudesse ; la générosité et les bienséances se plurent sous nos drapeaux ; des fleurs furent enlacées à la sombre verdure des lauriers; l'éloquence et la beauté récompensaient la victoire inspiratrice en la proclamant comme une dixième muse. Mais si peut-être tant de triomphes et de prodiges donnaient aux Français une trop haute opinion des forces humaines, et les détournaient par la contemplation de cette féerie, des salutaires pensées de la religion et de l'éternité, les orateurs chrétiens tonnaient du haut de ces trophées, et, à leurs voix miraculeuses, les plus superbes s'humiliant de leur prospérité, rentraient dans la voie du Seigneur.

Des ouvrages de tous les genres furent publiés sous le règne de Louis XIV : c'est un fleuve immense où les arts vont puiser sans le tarir. S'il est encore une forme sous laquelle on puisse reproduire d'une manière originale les évènemens de ce siècle, ce serait celle d'un voyage qui, mettant pour ainsi dire en action les personnages illustres pressés en

foule dans cette partie de nos annales, donnerait au récit plus d'intérêt et de vivacité, comme par exemple en supposant qu'un étranger visitant la France, et que sa position sociale ferait admettre en même temps à la ville et à la cour, en décrirait les cercles et les fêtes [1]. Reçu chez MADAME et chez la comtesse de Soissons, où, dans les premières années de son règne, le roi se rendait assidûment ; témoin des plaisirs enivrans d'une noblesse enjouée et folâtre, il nous en dépeindrait encore le tumulte élégant, et ravivant ensuite de gracieuses traditions, nous rappellerait comment, après avoir surpris sous les

[1] Il existe un ouvrage, en trois volumes in-8°, intitulé : *Voyages de Christine et de Casimir en* France, *pendant le règne de Louis XIV;* mais cet ouvrage, compilation maladroite des Mémoires de la Fronde, et diatribe indécente contre Louis XIV, ne peut donner une idée de ce que serait l'ouvrage qu'on indique, si l'auteur se proposait pour modèle le *Voyage de jeune Anacharsis*, par l'abbé Barthélemi.

[2] Dans une lettre adressée à Colbert, Louis XIV donne lui-même les détails d'une de ces loteries, et la liste des personnes qu'il désigne pour tirer les lots destinés. C'étaient outre les reines, mademoiselle d'Alençon,

ombrages de ses beaux jardins le secret de l'amour désintéressé de la douce La Vallière, Louis retrouvait cette femme tendre et délicate, et comment aussi, pour déguiser ses hommages, la courtoise galanterie de ce prince semblait offrir à toutes les beautés de sa cour des fêtes multipliées pour une seule; c'était là qu'un goût exquis assortissait ces riches loteries, où les filles d'honneur tiraient au sort les pierreries, les parfums, les joyaux et les dentelles[1]; c'était là qu'on dressait l'ordonnance de ces carrousels, éclatantes imitations des tournois anciens, ou des rivalités des Abencerrages et des Zégris, et dans lesquels les jeunes courtisans de Guiche, Vivonne, d'Humières, Nantouillet, de Vardes, Lauzun, Lesdiguières, Nogent; les Coislin,

madame de Soissons, mesdames d'Armagnac, de Baden, d'Elbeuf, de Créqui, de Navailles, de Montausier, de Fleix, de Béthune, d'Humières, de Montespan, de Genesson, de Rouvroi, de Crussol, de Brancas, de Langeron, de Marcé, Duplessis, d'Étampes, mesdemoiselles de la Vallière, d'Ardenne, de Coëtlogon, de Grancei, d'Aubigni, Dubelle, Dampierre, de Fiennes et de Fouilloux.

Marsillac, Saint-Aignan, de Luynes, D'Estrades, d'Uzès, Tingry, Lafeuillade, Cavoie, modernes paladins, étalaient aux yeux de leurs maîtresses les grands airs, les beaux usages, le luxe et la bravoure[1].

Cependant Versailles s'élève; une résidence royale sort des bois marécageux où naguère les princes égarés à la chasse ne trouvaient à coucher que dans un moulin à vent. L'étranger voyageur parcourait cette resplendissante galerie où le doge de Gênes se montra moins étonné de tant de merveilles *qu'il ne l'était de s'y voir lui-même;* où l'ambassadeur de Philippe IV venait, au nom de son maître, déclarer publiquement qu'à l'avenir les ministres de France auraient le pas sur ceux d'Espagne; où le cardinal Chigi, neveu du pape, fléchissait devant Louis qu'avait irrité la cour de Rome; où les ambassadeurs moscovites et les mandarins de Siam

[1] Mémoires de Dangeau, édit. de madame de Genlis, t. 1. — Mém. du duc de Saint-Simon. — Anquetil, Louis XIV, sa cour et le Régent, t. 1, 2 et 3.

baisaient la main du roi dans un respectueux silence [1]. A travers un peuple de courtisans et d'adorateurs, s'avançait l'enchanteur de ces lieux enchantés, imposant sans hauteur, affable avec dignité, et sérieux sans humeur ; prince qui le premier créa l'art de tenir une cour, et en fit le magique auxiliaire du grand art de gouverner ; prince dont la vocation royale parut si précoce et si forte qu'on entendit le cardinal de Mazarin répéter plus d'une fois ces mots connus : qu'il y avait en lui de quoi faire quatre souverains et un honnête homme [2]. Interdits à son aspect majestueux, de vieux guerriers tremblent, balbutient, et, sans s'abaisser, se prosternent devant le prince pour lequel tout leur sang est prêt à couler. Ceux qu'une parole ou le signe le plus léger de bienveillance distingue au

[1] Dangeau, en ses Mém. publ. par madame de Genlis, t. 1, p. 127.

[2] Cette vérité a été indignement altérée par la jalouse causticité d'un Anglais. Bolingbroke a dit de Louis XIV, qu'*il fut, sinon le plus grand roi, du moins le plus grand acteur de royauté qui parut jamais.*

passage sont des êtres enviés, félicités, recherchés. Son coup d'œil fait les grandes destinées, et la fortune, attentive aux gestes comme aux discours de ce chef suprême, n'a plus de volontés que les siennes.

Le moderne Anacharsis assisterait au lever et au souper du roi, érigés en spectacles pompeux; il verrait ensuite La Vallière éclipsée par un nouvel astre, la séduisante Montespan qui, le front ceint de perles, respire avec orgueil dans la conviction de sa ravissante beauté; madame de Fontevrault, surnommée la reine des abbesses, qu'emprunte au cloître indulgent une cour affamée de toutes les supériorités; madame de Thianges, spirituelle, brillante, animant les cercles et les festins, de ses piquantes saillies; madame de Soubise, parée de ses pendans d'oreilles d'émeraudes quand elle voulait donner un mystérieux signal; mademoiselle de Fontanges, se mourant à sa vingtième année, fière de voir son royal amant accorder un sourire d'amour à son printemps et une larme à son trépas.

Mesdames de Richelieu, de La Fayette, de Coulanges, de de Ludre, de Monchevreuil, Lucie de Tourville, la maréchale Laferté-Senneterre, les marquises de Fiesque, de Monglat, de la Beaume; mille et mille autres femmes, joutant de parures, d'attraits, d'esprit, de bons mots, tour à tour inspirées par le monarque, dont les regards tombaient comme des rayons sur toutes ces fleurs. Le guide de l'étranger lui nommerait les belles dont l'indiscret Bussi-Rabutin osa révéler les galantes coutumes dans son livre des *Amours des Gaules*, libelle qu'expia un long exil, malgré lequel la duchesse de Châtillon, la comtesse d'Olonne, et plusieurs autres conservèrent toujours rancune à l'auteur. Après le repas et le jeu, les dames montent en calèche, et les hommes les accompagnent à cheval; puis descendant aux bords d'un canal où des Tritons de bronze alimentent les eaux, bercées en des gondoles fleuries et dorées, rêvant au son des airs soupirés par Lulli pour ces fêtes, elles promènent leurs yeux languissans sur la foule de ces cavaliers

aussi savans dans l'art de plaire qu'intrépides sur le champ de bataille. MADEMOISELLE est subjuguée à la vue de Lauzun; la jeune Coëtlogon ne pense qu'à l'intrépide Cavoie; le prince de Conti, le héros des officiers, la divinité du peuple, l'amour du parlement, l'admration des artistes, captive l'attention de la duchesse de Nevers. Un badinage exquis, une joie décente, avivent tous les esprits; dans les entretiens scintillans pétillent les saillies; l'anecdote piquante circule à voix basse, le madrigal est exalté, et les impromptus sont portés en triomphe. On rentre au palais, jouir des poétiques divertissemens qu'ont préparés Quinault et Molière. Après le spectacle, la collation de *médianoche* rassemble les convives en des salles tapissées de jonquilles, en des orangeries où l'arbre des Hespérides a laissé de doux parfums, comme l'hôte aimable dont le souvenir se perpétue sous les toits qui l'abritèrent. A l'issue du repas, des jets de lumière élancés jusqu'aux nues annoncent le feu d'artifice; une illumination soudaine trace sa lumineuse archi-

tecture dans des lointains magiques, et le ciel sombre et vacant semble avoir prêté ses astres, ses rayons, ses clartés à cet Olympe terrestre[1].

L'étranger suivrait la cour à Meudon, à Marly, voyages charmans, qu'imagina Louis XIV, pour multiplier les grâces et les faveurs; c'en était en effet de précieuses, et briguées avec ardeur par les courtisans et les belles[2], que d'accompagner le prince dans ces séjours enchanteurs où près des cascades et des char-

[1] *Voyez*, sur tout ce qui concerne la cour de Louis XIV, les Lett. de mad. de Sévigné. — Les Mémoires de madame de Motteville, Amst., 8 vol. in-12. — Mémoires de mademoiselle de Montpensier. Paris, 1728, 6 vol. in-12. — Mémoires du marquis de Dangeau. — Thomas, dans les fragmens de son poème de Pierre-le-Grand, Chant *de la France*, et les notes qui sont à la fin de cet ouvrage. — Les Mémoires du duc de Saint-Simon, de l'abbé de Choisy, et Anquetil, dans son ouvrage intitulé: Louis XIV, sa Cour et le Régent.

[2] L'empressement avec lequel on sollicitait l'honneur d'aller à Marly était si grand en effet, que la princesse de Montauban, fâchée de n'être jamais désignée pour ce voyage, alla trouver la princesse d'Harcourt favorisée souvent de cette distinction, et lui offrit mille écus à condition qu'elle lui céderait sa place une seule fois.

milles, la cour s'épanouissait aux rayons d'un ciel d'azur.

Cet étranger accompagnerait le roi aux camps de Compiègne, où l'armée donnait aux dames le plaisir des parades, des escortes, des sièges, des combats simulés, des festins et des bals; le pieux duc de Liancourt l'entraînerait dans la docte solitude de Port-Royal; en écoutant Arnauld, Nicole, Blaise Pascal, près de ces grands hommes, il retremperait sa foi; visitant ensuite la congrégation de Saint-Maur, quelle élite de savans frapperait son attention! d'Achery, Montfaucon, Rivet, Mabillon, Calmet, composant loin des distractions et des soucis du monde, ces vastes ouvrages dont l'immense érudition épouvante notre frivolité, ces ouvrages, fruits respectables d'une vie studieuse, régulière et paisible qui, dans les loisirs d'un seul mortel, semblait accumuler les travaux de plusieurs générations; pour visiter l'Académie Française notre explorateur choisirait le jour où Christine, reine de Suède, assista à l'une des séances de cette

compagnie savante; il fréquenterait les audiences du parlement, et pourrait ainsi retracer naturellement le tableau du barreau qu'illustraient alors l'éloquence de Lemaître, de Patru, de Jean Gautier, d'Eusèbe Laurière; la judicieuse érudition de Carondas, d'Auzanet, de Duplessis, de Soëfve, de Catelan, de Claude Ferrières, de Ricart, et de cent autres jurisconsultes dont les ouvrages sont encore érigés en autorités [1]. Mais ce qui pénètrerait le voyageur d'un saint respect, ce serait de voir siéger sur les fleurs de lys, les Lamoignon, les Molé, les Achille de Harlay, les d'Ormesson; d'entendre Omer Talon, Séguier, Jérôme Bignon et le grand d'Aguesseau, vénérables organes des lois, vengeurs de la morale, et tuteurs de l'innocence. Admis dans la société de ces magistrats, contemplant la majestueuse austérité de leur vie privée, il ap-

[1] On eut surtout un grand nombre d'arrêtistes estimables; tels que Dufail, en 1552; Guy Basset, en 1668; Desmaisons, en 1669; Delapeyre, en 1675; Cambolas, en 1681; Frain, en 1684; Albert en 1686; Bardet, en 1690, etc.

prend d'eux quel est l'état de la législation en France, et comment, pour l'arracher du cahos où elle languissait, Louis XIV, se dérobant aux fêtes de Versailles, vient présider les conférences où se débrouillent le dédale des lois. D'Ormesson qui fut rapporteur impartial du procès de Fouquet, en raconterait les détails; et d'Aguesseau se présenterait à l'admiration de l'étranger, lors de la mémorable circonstance, où cet intrépide défenseur des droits de la nation et de l'église gallicane, refusait à son roi de conclure en faveur de la bulle *Unigenitus*, et quand au moment d'aller notifier son refus à Louis XIV, encouragé dans cette résistance héroïque par sa courageuse compagne, elle lui disait : « Allez, oubliez de« vant le roi, femme, enfans, perdez tout « hors l'honneur. » Poursuivant ses investigations, ce voyageur saura forcer la retraite des graves magistrats, des ministres célèbres : Colbert lui donne des notions précieuses sur le système des finances et l'état du commerce de la France, qui prenait

chaque jour un accroissement plus rapide[1]. Louvois et Pomponne lui parlent des relations de Louis XIV, et de sa situation à l'égard des différentes puissances de l'Europe.

Se mettant en rapport avec les hommes illustres dans tous les genres, il serait initié par eux aux particularités importantes du siècle de Louis. Mézeray, les abbés Dubos et de Longuerue, Baluze, du Cange, Moréri et les frères Valois le mettraient au courant des principaux évènemens historiques; le marquis de Dangeau l'initierait au cérémonial et aux usages de la cour dont il fit constamment son étude; Sainte-Marthe, Le Laboureur et le père Lecointre lui feraient connaître la généalogie des grandes maisons de France; Rohaut, Charles Patin, le marquis de Lhôpital, Mairan, le P. Mersenne et le P. Malebranche, l'état des sciences

[1] Dès les premières années du règne de Louis XIV, les objets de fabrique française qui s'exportaien en Hollande et en Angleterre seulement, s'élevaient à une valeur de huit millions. Mém. de Jean de Witt, grand Pens. de Holl., c. 6, p. 182, in-12. La Haye, 1609.

naturelles et métaphysiques ; Labruyère, les mœurs et le caractère du temps ; le chevalier de Grammont, l'abbé de Choisi, Saint-Pavin, lui révèleraient les aventures et les anecdotes secrètes ; Pélisson lui lirait le journal des voyages et des campagnes de Louis XIV ; enfans aînés de la moderne philosophie, Fénélon et l'abbé de Saint-Pierre opposeraient aux prestiges des triomphes et des conquêtes du grand monarque le tableau souvent exagéré et parfois injuste des besoins et des charges du peuple ; le duc de Noailles lui communiquerait les manuscrits de ce prince sur la politique, la guerre et l'histoire[1] ; Mansard recommanderait à son attention les palais des rois ; Lenôtre, leurs jardins ; Perrault, la colonnade du Louvre, alors que Bernini, appréciant le magnifique ouvrage de cet habile architecte, et s'étonnant d'être appelé en France, disait : *Lors-*

[1] Ces manus., qu'on a publiés à Paris, en 1806, formant 6 vol. in-8, avaient été donnés par Louis XIV, à M. le duc de Noailles. *Voyez* Millot, t. 4, des Mém. polit et milit., et le certificat du maréchal de Noailles, sur la première feuille de ces mss., biblioth. du roi.

qu'on a de pareils hommes chez soi, il n'en faut point chercher ailleurs. Le vieux cardinal de Retz et le duc de Beaufort, ce roi des halles, ce coryphée de la Fronde, lui feraient les honneurs du peuple, et l'instruiraient des abus du gouvernement. Il serait invité chez la veuve Scarron qui, suppléant à la bonne chère par l'agrément de son esprit, réunissait à sa table une compagnie choisie. Françoise d'Aubigné, née dans la prison où sa mère suivit un époux malheureux, fut enveloppée des lambeaux de l'indigence, et conduite en Amérique; comme on la crut morte dans la traversée, elle allait être jetée à la mer quand un miracle la sauva. Revenue en France, remise en gage aux créanciers de sa famille, gardant la basse-cour, chez une tante qui la recueillit par pitié; enfin se sentant assez malheureuse pour ne point refuser d'épouser le burlesque, l'impotent Scarron, cette femme qu'attendaient, un jour, de si hautes destinées devint à la fois sa garde-malade et son secrétaire. Veuve, presque sans fortune, sa maison attirait néanmoins la société

choisie de la cour, comme de la ville. Ce serait pour le voyageur une nouvelle occasion de passer en revue cette multitude de personnages intéressans dont abondaient Paris et Versailles, et parmi lesquels se distinguait l'aimable Sévigné aussi ingénieuse, aussi animée dans ses causeries qu'en ses inimitables épîtres. Il verrait encore au cercle de la veuve Scarron, Des-Yveteaux, Ménage, Montreuil, fameux par ses madrigaux; Marigni, par ses chansons; Mignard, par ses portraits; le vicomte de Turenne, Lafeuillade, Brancas, de Saint-Luc; Charlotte Saumaise, comtesse de Bregy[1]; mesdemoiselles de Pons, de Martel d'Aumale, et madame de Chalais, depuis si connue sous le nom de la princesse des Ursins[2].

[1] Cette nièce du savant Saumaise était d'une grande beauté; elle a laissé un Recueil de poésies. *Voyez* OEuvres de Louis XIV, t. 5, p. 19, et la note.

[2] Anquetil, Louis XIV, sa Cour et le Régent, t. 1, 2, 3 et 4. — Lettres de madame de Maintenon et de madame de Sévigné. — Mémoires de M. le duc de Saint-Simon et de l'abbé de Choisi.

L'étranger ne manquerait pas de se faire recevoir chez madame de la Sablière, la seule maison où, pour arriver, le bon La Fontaine prenait le plus court chemin; chez l'abbé de Chaulieu, surnommé l'Anacréon du Temple, parce que le grand-prieur de Vendôme, son ami, l'attira dans ce palais; là se rassemblait un certain nombre d'amis littérateurs et voluptueux, parmi lesquels on comptait au premier rang Chapelle, Bachaumont, Lafare et Desmarets. Il aurait eu aussi ses entrées aux hôtels de la duchesse de Longueville et de la marquise de Rambouillet, tribunaux académiques, jugeant gravement la prose et les vers, prononçant des arrêts qui ne furent pas toujours confirmés par la postérité. C'est dans cet aréopage que le duc de Nevers lisait, aux applaudissemens du duc de Montansier, ses remarques critiques sur les œuvres de Despréaux; madame Deshoulières récitait ses élégies; Racan et Ségrais, leurs bergeries; mademoiselle de Scudéri, ses romans de métaphysique sentimentale; Cottin, ses rondeaux

et ses énigmes; Benserade, ses sonnets; l'abbé d'Aubignac, ses tragédies qu'il croyait parfaites, parce qu'elles étaient mauvaises dans les règles; Santeuil, ses hymnes admirables; Voiture et Balzac, les lettres dont mille copies manuscrites circulaient dans les ruelles et les boudoirs; Huet, évêque d'Avranches, sa grave traduction d'Origène, et sa frivole dissertation sur les romans; le fin et savant abbé de Polignac, son poème de l'Anti-Lucrèce.

Il est également admis chez la comtesse de la Suze, belle, languissante, passionnée, adorée des poètes qui l'escortaient en public. Montplaisir et Subligni la guidèrent dans l'art des vers, et le père Bouhours en composa pour elle dans lesquels ce bon père disait en latin[1], qu'elle était Junon par la naissance, Minerve par les talens, et Vénus par la beauté.

Saint-Évremont le présente à Ninon l'En-

[1] D'autres attribuent ces vers à Fieubet; les voici:
Quæ dea sublimi vehitur per inania curru?
An Juno, an Pallas, an Venus ipsa venit?
Si genus inspicias, Juno; si scripta, Minerva;
Si spectes oculos; mater Amoris erit.

clos, le jour où Molière y lisait sa comédie du *Tartufe*. Cette créature richement douée pour la terre, logeait l'âme d'Épicure dans le corps d'Aspasie, savait allier aux vertus de l'honnête homme les goûts voluptueux et l'inconstance; souriait aux prestiges de l'amour, tant qu'il était un prestige, le prolongeait par la variété, et trouvait que c'était un grand péché de ne point se divertir. Son jugement et les grâces de son esprit la rendaient un arbitre consulté par tout ce qu'avaient de plus illustres les lettres et les arts. Molière lui soumettait ses comédies, le duc de la Rochefoucauld, ses maximes; Fontenelle, ses dialogues; Hénault et Charleval, leurs poésies fugitives. Dans ces cercles nombreux, les amans passés, présens et futurs, heureux de souvenirs ou d'espérances, et rivaux philosophes, vivaient en parfaite intelligence. Plusieurs même voyant Ninon si belle, regrettaient qu'il ne lui manquât que la sagesse pour être la plus parfaite des femmes. Le grand Condé, les maréchaux d'Estrées et

d'Albret, Coligni, Palluau, d'Effiat, la Châtre, Villarceaux, Gourville, obtinrent tour à tour ses faveurs; les jansénistes et les jésuites se disputaient l'honneur de sa conversion, et, feignant de l'espérer, puisaient dans ce vain espoir un prétexte pour goûter aussi le charme de ses entretiens. Le voyageur admis au milieu de quelques hommes de lettres, serait invité chez Boileau à Auteuil, où se rencontraient souvent Corneille, La Fontaine, Racine, Molière, Regnard, Dufresny, Baron, Lully, Girardon, le Poussin et les deux Audran.

Il est bien entendu qu'en mettant ainsi un tiers en rapport avec tant et tant de personnages célèbres, l'auteur profitant de l'avantage de les voir en scène, les ferait prononcer eux-mêmes leurs bons mots, leurs maximes, leurs opinions les plus remarquables. Sous ce rapport, son ouvrage serait, ce nous semble, une analyse ingénieuse qui offrirait au lecteur enchanté, la fleur et le parfum d'un siècle vraiment classique dans tous les genres.

Ses affaires le conduisant chez le fameux Samuel Bernard, il apprendrait de quel crédit jouissait alors le gouvernement : ce crédit, quoi qu'en aient publié les détracteurs de Louis XIV, fut tel, qu'envoyant demander à ce banquier une somme de 700,000 fr., le roi en reçut aussitôt un million en or[1].

Cependant les évènemens politiques solliciteraient également son attention. Philippe IV étant mort, Louis XIV, au nom de son épouse Marie-Thérèse, fille de ce roi d'Espagne, réclama sur sa succession des droits contractés par Charles II, et qu'il fallut disputer les armes à la main. Louis se mettant à la tête de ses troupes avec Turenne, prit, en une seule campagne, la Flandre hérissée de places fortes[2]. A peine eut-il joui à Versailles de son

[1] Mém. du marquis de Dangeau, 2, p. 80.

[2] Sur la capacité militaire de Louis XIV, *voyez* une lettre du général Grimoard, dans le t. 3 des Œuvres de Louis XIV, p. 3 et suiv. On trouve parmi les pièces écrites par ce roi, sur ses opérations militaires, une lettre adressée à Colbert, le 31 mai 1672, et dans

triomphe, qu'il partit accompagné du prince de Condé pour la Franche-Comté, dont il se rendit maître en trois semaines. La rapidité de ses conquêtes alarma les rois de l'Europe. La Hollande, l'Angleterre, la Suède, l'Espagne et l'Empire se liguèrent contre lui. Louis fait passer le Rhin à deux cent mille hommes; trois provinces et cent quarante places fortes arborent en peu de mois ses étendards[1]. Des arcs de triomphe, des fêtes magnifiques attendaient le roi vainqueur dans sa capitale. A sa suite, mille et mille seigneurs galans et valeureux revenant déposer les poudreux uniformes, reprenaient les modes élégantes, et cher-

laquelle il l'informe qu'il conduit lui-même quatre sièges à la fois : ceux d'*Orsoy*, de *Rhimberg*, de *Burick* et de *Wesel*.

[1] Sur les campagnes de Louis XIV; *voyez* Reboulet, Hist. du Règne de Louis XIV, 1756, 9 vol. in-12, — Le siècle de Louis XIV, publié par M. de Francheville, 1754, 2 vol. in-12. — Mémoires du duc de Nouailles, du maréchal de Grammont, du maréchal de Berwick. — Lettres historiques de Pélisson, 1729, 3 vol. in-12. — Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand, par M. de Quincy. Paris, 1726, 8 vol. — OEuvres de Louis XIV.

chaient, dans la compagnie des dames, et le commerce des hommes distingués par leur savoir, le prix le plus flatteur de la victoire. Ici, sous l'analyse de l'observateur, se ranimeraient pour nous ces figures imposantes de l'époque, les maréchaux et les officiers célèbres : les Condé, les Turenne, les Créqui, les Vendôme, les Fabert, les Luxembourg, les Brissac, les Boufflers, les Montesquiou, les Bellefonds, les Schomberg.

Afin de mieux dessiner la cour et le règne de Louis XIV, à ses diverses périodes, et sur toutes ses faces, l'auteur conduirait son personnage dans les provinces de France, et le ferait revenir à de longs intervalles, comme pour laisser aux évènemens le temps de se renouveler; respirant cette belle Provence qu'une Aline aurait pu véritablement regretter sur le trône de Golconde; il suivrait ces bords enchanteurs, où se jouant parmi les narcisses des prairies, les jeunes filles, après avoir rempli leurs corbeilles de figues, de porcyres et de cédrats, dansent à l'ombre

des myrtes et des orangers en fleurs, au son des castagnettes ou du galoubet. Arrivé à Marseille, l'étranger se rendrait aux ateliers de Pierre Puget, le Michel-Ange de la France, qui sculptait les groupes admirables de Milon de Crotone et de Persée, et transformait par l'invention de ces galeries navales, les vaisseaux de l'Etat en de superbes palais. Mais le canon des forts a salué le retour des flottes victorieuses confiées aux amiraux de Louis XIV. Voilà Duquesne, ramenant ses navires des eaux de la Sicile, après avoir en trois combats dispersé les forces de la Hollande et de l'Espagne, commandées par le grand Ruyter; voilà les flottes de Tourville et d'Hoquincourt revenues de Tunis et d'Alger, où les Barbaresques furent contraints à demander la paix! voilà l'escadre de ce Jean-Bart, vingt fois l'épouvante des voiles anglaises! de ce franc et intrépide Jean-Bart, fumant près des magasins de poudre, et traitant la mort avec ironie! Les rives de Newcastle se souviennent de sa fureur, et le Texel parle de ses exploits; ces

vaisseaux pavoisés sont ceux qu'a fait rentrer Dugay-Trouin dans nos ports, chargés des trésors du Brésil, dont il prit les villes les plus opulentes; ces autres flottes, non moins superbes, voient les d'Estrées, les Coëtlogon, les Forbin, les Château-Renaud imposer sur les mers des deux mondes le respect dû au pavillon des fleurs de lys[1].

De la Provence, le voyageur passe dans le Languedoc, et reste en extase devant les gigantesques et merveilleux travaux qu'exécutèrent Riquet et Andréossy à la voix de Louis-le-Grand. Les barques marchandes sorties de l'Océan, élevées d'écluse en écluse par-dessus la cime des montagnes, redescendent sous des voûtes souterraines, glissent le long des aquéducs, et, après avoir franchi cent soixante-sept lieues, arrivent à la Méditerranée[2].

Pour connaître la statistique de toutes nos

[1] En 1691 l'armée navale comptait 88 vaisseaux de ligne, sans parler d'un grand nombre d'autres bâtimens.

[2] Histoire du Canal du midi, publiée, en 1804, par le général Andréossy.

provinces, leur gouvernement, leurs produits industriels, leurs établissemens, leurs curiosités et leur population, le voyageur n'aurait pas besoin de parcourir toute la France. Louis XIV auquel les grandes pensées venaient comme des inspirations familières, ordonna, en 1690, à chaque intendant de lui faire une description détaillée de sa province, afin que cerecueil monumental et national pût servir à l'instruction du duc de Bourgogne[1]. Ce beau projet ne fut exécuté qu'en partie; mais son ébauche suffirait pour mettre l'étranger en rapport avec les divers intendans, et lui fournir ainsi l'occasion de se rendre compte de tout ce qu'il ne pourrait point vérifier lui-même; des investigations aussi consciencieuses reproduiraient fidèlement dans toutes ses branches le siècle de Louis.

Le voyageur reviendrait à Paris, quand madame Scarron, connue depuis sous le

[1] M. Lamoignon de Bâville, intendant de Languedoc, fut celui qui remplit le mieux les intentions du roi; on doit regretter que la plupart des autres intendans n'aient pas eu son zèle et sa capacité.

nom de marquise de Maintenon, captivant l'esprit de Louis XIV, qui l'épousa secrètement, changea le caractère de ce prince, et sa cour vive et enjouée, en une cour grave et contrainte. La fortune, lasse de sa constance, allait faire expier à ce prince, par de rudes épreuves, les faveurs dont elle l'avait comblé. Le testament de Charles II, qui appelle le petit-fils de Louis au trône d'Espagne, et la protection qu'accorde le roi français aux Stuarts contre l'usurpateur Guillaume III, ont armé contre lui l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas. Les chefs de cette ligue recrutent d'autres nations, et bientôt Louis, attaqué de toutes parts, subit des défaites qui font évanouir le prestige dont jusqu'alors sa fortune fascina les puissances étrangères. Nos armées reculaient devant le prince Eugène et le duc de Malborough; le combat naval de la Hogue portait un coup mortel à notre marine. Ces revers donnèrent à la cour de France une teinte rembrunie sous laquelle disparurent ses couleurs resplendissantes; et la grande âme de

Louis luttait majestueusement contre l'adversité. Les essaims de beautés, les guerriers et les ministres célèbres, les poètes et les savans dont son règne fut illustré, s'étaient tour à tour évanouis devant le souffle de la mort. Louis XIV, comme un chêne inébranlable qui survit à ses lianes fleuries et aux parures du bocage, élevait seul au milieu des tombeaux son front chargé des ennuis du trône.

Dans ce déclin de nos prospérités, les impressions du voyageur s'associeraient à cette solennelle décadence, à cette magnificence des malheurs d'un roi supportant avec une résignation vénérable les coups de l'adversité, opposant l'héroïsme à l'infortune, et auquel ainsi, rien ne manquait plus pour être proclamé grand dans tous les âges. L'étranger pénétré de sombres pensées n'oublierait pas les tombeaux de Saint-Denis; puis à Saint-Germain la cour fugitive de Jacques II, qu'accueillit si libéralement la délicate et généreuse hospitalité de Louis qui donnait à ce

roi dépossédé, flottes, armées, trésors; dans sa tournée l'auteur irait suivre quelquefois les inspirations du chaste pinceau de Le Sueur, ornant de peintures la Chartreuse de Paris; souvent aussi se dirigeant vers les ombrages de cette religieuse solitude où Catinat venait oublier la cour et les ingrats, il converserait avec le modeste capitaine, et retrouverait près de lui ce Rancé qu'il avait admiré dans le monde, où la belle duchesse de Montbazon, sa maîtresse, était orgueilleuse de l'esprit et des talens de cet homme distingué; il le retrouverait, mais dégoûté des chimères de l'ambition, mais désabusé des rêves d'un amour trop fugitif: couvert du cilice, pâle de ses austérités sublimes, impatient de l'éternité, et allant creuser son tombeau à l'abbaye de la Trappe dont il fut le rigoureux réformateur. L'étranger assisterait aux représentations données par les vierges de Saint-Cyr, des divines tragédies d'Esther et d'Athalie; il admirerait Le Brun retraçant les batailles d'Alexandre, surnommé

le Grand, comme Louis XIV, et dont il ne reste qu'un vain bruit et un peu de poussière. Il verrait Jouvenet peindre le dôme de nos temples des gloires de celui-là qui seul est grand et impérissable. Il serait présent quand reviendrait de Stockholm le cercueil où le grand Descartes se reposant de sa gloire, ne revendiquait plus qu'une tombe de son ingrate patrie; il visiterait l'hôtel des Invalides, cloître belliqueux, noble asile qu'éleva la royale sollicitude de Louis en faveur de ses soldats mutilés, qui avant d'y être réunis mendiaient dans les champs qu'ils avaient défendus; il entendrait Mascaron, Bourdaloue, le mélodieux Massillon, le tendre Fénelon, révéler le néant des choses humaines, et rattacher aux intérêts du ciel par un attendrissement régénérateur; il écouterait pieusement recueilli les oraisons funèbres de Fléchier, et celle qu'inspira la mort de Condé au génie sacerdotal de Bossuet en cheveux blancs.

Il méditerait enfin tristement sur le deuil

aussi subit qu'imprévu, où furent comme ensevelis les dernières années du grand roi, qui faillit survivre seul à sa nombreuse postérité; ainsi le voyageur aurait vécu de la vie de ce règne colossal, depuis l'aurore de ses prospérités, jusqu'au déclin de ses gloires, desquelles jaillirent toutefois encore des noms lumineux joints à d'ardens courages qui sauvant le royaume environnèrent la fin de Louis XIV de leurs reflets brillans et consolateurs.

L'armée de Villeroi défaite à Ramillies, celle de La Feuillade dispersée devant Turin, l'ennemi franchissant nos frontières, tels furent les désastres menaçans, qui mirent en péril la fortune de la France.

Mais Louis ayant en vain tenté tous les moyens d'obtenir une paix honorable, prit la résolution magnanime de traverser son royaume à cheval, et à la tête de sa noblesse de reconquérir le triomphe, ou de périr sous les débris de la monarchie. La victoire reconnaissant à ce trait celui qu'elle avait si longtemps jugé digne de ses lauriers, revint à

lui; Villars sauva la France à Denain, où il défit en un jour le duc d'Albermale et le prince Eugène. Ce succès décisif amena la paix si désirée.

En finissant ici, qu'il nous soit permis d'insister encore sur la vérité d'une observation, établie dès le début de cet ouvrage, c'est qu'en tous les temps la patrie habile à réparer ses ruines, fait éclore du malheur même le germe de sa prospérité, et qu'étonnés, mais non abattus par l'infortune, les Français ne semblent rétrograder que pour prendre un nouvel essor vers une nouvelle gloire.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DU SEPTIÈME VOLUME.

TROISIÈME ÉPOQUE (suite).

TRENTE-SEPTIÈME RÉCIT. — Suite du règne des cinq premiers Valois. Page 7

TRENTE-HUITIÈME RÉCIT. — Jeanne d'Arc. Sujet d'un poëme épique en douze chants. 67

TRENTE-NEUVIÈME RÉCIT. — Louis XI, Charles VIII et Louis XII. 211

QUARANTIÈME RÉCIT. — François Ier et Henri IV. — Renaissance des lettres. — Nouveau genre d'une épopée héroïque, facétieuse et familière, propre aux faits et gestes du roi béarnais. 263

CONCLUSION. — Siècle de Louis XIV. 333

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.

LA GAULE
POÉTIQUE.

8.

DENTU, DELAUNAY, Libraires, Palais-Royal.
BOSSANGE, Boulevard des Italiens.
P.-H. KRABBE, 12-14, rue de Bussi.

Lagny.—Imprimerie d'A. Le Boyer et Cᵉ.

LA GAULE POÉTIQUE

PAR

M. DE MARCHANGY,

5e ÉDITION,

PUBLIÉE SUR LES NOTES ET LES CORRECTIONS LAISSÉES PAR L'AUTEUR.

8.

Paris,

L.-F. HIVERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

55, QUAI DES AUGUSTINS.

1835.

LA

GAULE POÉTIQUE.

NOTES HISTORIQUES

ACCOMPAGNÉES

DE PREUVES ET REMARQUES A L'APPUI DE CET OUVRAGE.

NOTES

CORRESPONDANT AU TEXTE

DU I[er] VOLUME.

PAGE 33.

La terreur qu'inspiraient les Gaulois aux Romains était si grande, que quand il s'agissait de les combattre, on n'exemptait pas même les prêtres du service militaire. *Voyez* Virgile, Æneid., l. 8, v. 652, et sur le siège du Capitole les auteurs déjà cités[1].

PAGE 38.

Justin (liv. 38, ch. 4) rapporte la harangue de Mithridate à son armée au moment de combattre les Romains; on y remarque le passage suivant, qui prouve la haute opinion qu'on avait du courage des Gaulois :

« Vous n'ignorez pas que les Gaulois se sont mon-
« trés jadis à l'Italie, qu'ils y ont conquis un grand

1 Tite-Live. — Plut. in vitâ Camilli. — Calvisius, Annal. chronol. — Polyæn., Stratag. l. 8.

« nombre de villes, et établi un empire plus vaste encore
« que celui qu'ils possèdent en Asie; vous n'ignorez pas
« non-seulement qu'ils ont vaincu les Romains, mais
« encore pris leur capitale, leur laissant pour unique re-
« fuge le sommet d'un rocher; et qu'enfin le Tibre ne
« s'est affranchi de leurs armes qu'au moyen d'une
« rançon et non par des victoires.

« Hé bien! ces mêmes Gaulois, toujours la terreur
« des Romains, composent en grande partie mon armée;
« car ceux qui habitent l'Asie diffèrent seulement par
« leur séjour de ceux sous lesquels trembla l'Italie:
« ils ont même origine, même valeur, même façon
« de combattre: les Gaulois de l'Asie sont même plus
« aguerris que les autres, ayant eu à traverser l'Illyrie,
« la Thrace et tant d'autres pays; route glorieuse
« qu'ont pu tenter seuls des héros. »

PAGE 47.

Tantôt les Gaulois brûlaient leurs morts, et tantôt les ensevelissaient. César, qui vit tout ce qu'il rapporte dans ses Commentaires, s'exprime ainsi au livre 6 de cet excellent ouvrage:

« Funera sunt, pro cultu Gallorum, magnifica et
« sumptuosa; omniaque, quæ vivis cordi fuisse arbi-
« trantur, *in ignem inferunt*, etiam animalia; ac paulo

« supra hanc memoriam servi et clientes, quos ab iis « dilectos esse constabat, justis funeribus confectis, « una cremabantur. »

Il paraît cependant que l'usage le plus fréquent chez les Gaulois fut d'ensevelir les morts ; nos antiquaires nous donnent la description d'un grand nombre de tombeaux et des restes qu'ils renfermaient, d'où il résulte évidemment que nos ancêtres étaient inhumés avec leurs armes, et quelquefois avec les animaux qu'ils avaient aimés ; tels que leur coursier ou leur faucon. *Voyez*, sur ces sépultures, de Caylus, Laureau, Montfaucon, Legendre, Pelloutier, Strutt, Borlase, D. Martin, etc.

L'usage de brûler les morts cessa, disent quelques auteurs, sous le règne des Antonins ; et d'autres prétendent qu'il s'est prolongé jusqu'au 5ᵉ siècle : mais selon toute apparence, dès le 4ᵉ siècle il ne fut plus autorisé. *Voyez*, à cet égard, Religion des Gaulois, t. 2, p. 217. — Godefroy, sur le Code Théodos., *ad leg. omnia* 6 *de sepulc. Viol.*, l. IX, tit. 17. — Macrob., Satur., l. VII, c. 7.

PAGE 56.

Le poète Lucain, Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, et tous ceux qui ont parlé des bardes gaulois,

nous donnent une haute idée de leurs hymnes ; nous devons vivement regretter qu'ils ne soient point parvenus jusqu'à nous : c'est assez dire que le chant rapporté ici n'est point original ; cependant nous osons croire qu'il peut trouver place dans les pages de cet ouvrage, comme étant vraiment historique ; en effet, les préceptes, les usages qu'on y rappelle sont les préceptes et les usages des Gaulois. Quelques auteurs nous apprennent que non-seulement les bardes célèbraient dans leurs vers les exploits des héros ; mais encore les lois, les mœurs et les coutumes des Gaulois, et qu'ainsi s'en conservait la tradition, puisque l'usage de l'écriture était défendu par les druides [1].

Il est donc présumable que les bardes ont dû placer dans leurs chants ce qui leur est attribué dans celui-ci, mais ils se sont probablement exprimés autrement, et nous avons trop vanté leur poésie pour prétendre l'imiter ; cependant quelle que soit notre prose, elle donnera, sinon un hymne véritable, du moins le véritable sujet d'un de ces hymnes gaulois : ce n'est pas la peinture animée, mais seulement l'esquisse fidèle d'un tableau dont l'original est perdu. Peut-être nous saura-t-on gré de nos recherches pour rassembler dans un cercle étroit quelques traits de nos ancêtres, puisque

1 Cæs., *de Bell. Gall.*, l. 6.

épars dans une foule d'ouvrages obscurs, ils seraient restés inconnus à la plupart des lecteurs.

Sous ce rapport, nous appellerons cet hymne supposé un chant historique, car nous devons le redire encore une fois, les préceptes consignés en ces chants sont puisés, comme on le voit, par les citations, des meilleures autorités.

PAGE 71.

On reconnaîtra dans la description faite ici d'une de ces forêts gauloises consacrées par les druides à la religion sanglante et mystérieuse de nos pères, quelques passages imités de Lucain, qui traita le même sujet dans sa Pharsale.

Nous croyons devoir rapporter ici ce morceau, comme un des plus beaux du poète latin :

Lucus erat, longo nunquam violatus ab ævo,
Obscurum cingens connexis aera ramis,
Et gelidas altè summotis solibus umbras.
Hunc non ruricolæ Panes, nemorumque potentes
Sylvani, Nymphæque tenent, sed barbara ritu
Sacra Deûm, structæ diris altaribus aræ;
Omnis et humanis lustrata cruoribus arbor.
Si qua fidem meruit superos mirata vetustas,
Illis et volucres metuunt incidere ramis,
Et lustris recubare feræ : nec ventus in illas
Incubuit silvas, excussaque nubibus artis

Fulgura : non ullis frondem præbentibus auris,
Arboribus suus horror inest. Tùm plurima nigris
Frontibus unda cadit, simulacraque mœsta Deorum
Arte carent, cæsisque exstant informia truncis.
Ipse situs, putrique facit jam robore pallor
Attonitos : non vulgatis sacrata figuris
Numina sic metuunt; tantùm terroribus addit,
Quos timeant non nosse Deos. Jam fama ferebat
Sæpè cavas motu terræ mugire cavernas,
Et procumbentes iterum consurgere taxos,
Et non ardentis fulgere incendia silvæ,
Roboraque amplexos circumfluxisse dracones.
Non illum cultu populi propriòre frequentant,
Sed cessere Deis. Medio quùm Phœbus in axe est,
Aut cœlum nox atra tenet, pavet ipse sacerdos
Accessus, dominumque timet deprendere luci, etc.

PAGE 79.

On nous soupçonnerait sans doute d'exagération dans cette description de Marseille, si ce récit n'était confirmé par une foule d'autorités. Voici un passage extrait de l'Histoire littéraire du savant D. Rivet; c'est un résumé fidèle de tout ce qu'ont écrit les historiens sur cette ville d'origine grecque :

« Rien de plus admirable, rien aussi de mieux or-
« donné que la police de cette nouvelle république;
« son gouvernement était aristocratique, manière de
« gouverner que les anciens préféraient à toute autre;
« six cents sénateurs en avaient l'administration et

« formaient le conseil de la ville; ils exerçaient leur
« charge pendant toute leur vie; on les nommait *ti-*
« *mouxous*, d'un mot grec qui signifie *honorable*, etc.
« . . . .
« On suivait à Marseille les lois ioniques, que l'on te-
« nait exposées en un lieu public, afin que tout le
« monde les ayant continuellement devant les yeux,
« y pût conformer sa conduite. Vous pouvez juger de
« l'excellence de ces lois par l'intégrité des mœurs des
« Marseillais; le peu que nous en savons vous en don-
« nera une idée bien avantageuse. Le droit d'hospita-
« lité était chez eux en singulière recommandation,
« et s'y exerçait avec toute sorte d'humanité; les étran-
« gers pouvaient compter d'être dans un asile assuré
« lorsqu'ils étaient à Marseille. Pour maintenir la sû-
« reté de cet asile, on ne souffrait point que personne
« entrât armé dans la ville; il y avait à la porte des
« gens préposés pour garder les armes de ceux qui en-
« traient, et les leur rendre à leur sortie. On n'y voyait
« point de ces infâmes représentations de théâtre; on
« craignait avec raison que de tels spectacles n'in-
« spirassent le désir et la licence d'imiter ce que l'on y
« aurait vu représenter; on y fermait la porte à tous
« ceux qui, sous le prétexte de religion, y auraient
« voulu introduire ou la paresse ou une vie délicate et
« voluptueuse; et l'on avait un soin particulier d'y

« détruire la duplicité et le mensonge. La frugalité et
» la modestie, on les y portait l'une et l'autre jusqu'à
« ce point que la plus riche dot n'excédait jamais cent
« écus d'or, et qu'il n'était permis à personne d'en dé-
« penser plus de cinq pour sa nourriture, et cinq
« autres pour ses plus somptueux habits.

« Il serait difficile de renchérir sur les éloges magni-
« fiques que cette belle police a attirés à Marseille de
« la part des plus célèbres écrivains de l'antiquité.

« Cicéron s'en montrait si charmé qu'il doutait sé-
« rieusement si cette ville n'était pas préférable, non-
« seulement à la Grèce, mais aussi à toutes les nations
« de l'univers; il avouait sans façon qu'il était plus aisé à
« chacun de faire l'éloge de ces excellentes maximes que
« de les imiter : *Ut omnes ejus instituta laudare facilius*
« *possint quam æmulari*. Combien en devait-on être
« persuadé du temps de Plaute, puisque ce poète a fait
« passer en proverbe les mœurs des Marseillais pour ex-
« primer des mœurs irréprochables et très réglées, etc.
« . . . .

« D'une si excellente police, jointe à la tempérance
« gauloise, il se fit un mélange merveilleux qui rendit
« Marseille une école de politesse. On y apprenait ce
« que l'on nomme aujourd'hui le beau monde, la civi-
« lité des mœurs, l'art de vivre en galant homme, l'hon-
« nêteté dans les discours comme dans les actions, cet

« air gracieux et ces manières prévenantes propres à « gagner et lier les cœurs, en un mot tout ce qu'il y eût « jamais de plus délicat et de plus poli chez les Grecs. « Outre ces avantages, il n'est point d'art et de science « que l'on n'y cultivât avec autant de succès que de « pompe et d'éclat; on y professait publiquement l'élo- « quence, la philosophie, la médecine, les mathéma- « tiques, la jurisprudence, la théologie fabuleuse et « toutes sortes de littératures; elle a même eu l'hon- « neur, cette ville, de donner aux Gaules d'illustres « écrivains en la personne de Pithéas et celle d'Enthy- « ménès, long-temps avant que Rome s'avisât de faire « à l'Italie de semblables présens.

« En fallait-il davantage pour faire de Marseille une « académie célèbre qui n'a point eu de supérieure dans « le monde, et a mérité le rang de préséance sur « celle d'Athènes même? En fallait-il davantage pour « lui acquérir le titre glorieux de siège et de maîtresse « des études et des sciences que lui donne Tacite, etc.?...

« Marseille, devenue puissante et formidable, tant à « cause des victoires remportées sur ses ennemis que par « son union avec la ville de Rome, envoya des colonies « bâtir Agde, Nice, Antibes, Olbie, Taurence et Arles « même, selon un écrivain moderne; si elle ne bâtit « point Fréjus, elle en était au moins maîtresse encore « sous le règne de Tibère. Tant de nouveaux établisse-

« mens contribuèrent à répandre davantage les Grecs « dans les Gaules, et à les mêler de plus en plus avec les « Gaulois. Ce mélange fut avantageux pour ceux-ci; ils « se défirent insensiblement des restes de leur ancienne « rusticité, commencèrent à se civiliser, à mener une vie « plus honnête et plus réglée la plupart, ne respirant « auparavant que les armes, s'accoutumèrent à suivre « les lois d'une sage politique; peu à peu l'exemple des « Marseillais les apprivoisant les porta à préférer à l'art « de la guerre l'agriculture et les belles études, etc. »

PAGE 105.

Les Français, ou du moins le plus grand nombre, connaissent peu les premiers temps de l'histoire de leur pays; ils sont étonnés qu'on leur parle de la civilisation des Gaulois, considérés par eux comme des barbares, et ils croient que le flambeau des lettres et des sciences a brillé pour la première fois parmi nous dans les derniers siècles. C'est assurément une grande erreur très facile à dissiper, car nous ne manquons point d'auteurs qui ont pris soin de rappeler la gloire et l'éclat des Gaules durant les premiers siècles de l'ère chrétienne, et notamment depuis les règnes d'Auguste et de Tibère jusqu'à la chute de l'empire romain.

Quand nous dirons que les Gaulois étaient, au qua-

trième siècle, presque aussi policés que les Romains, nous nous conformons à l'opinion des écrivains les plus respectables et qu'on ne peut accuser de partialité, puisqu'ils sont presque tous étrangers. (On peut consulter sur ce point Caton, *Orig.*, l. 2. — Macrob., *Saturnal*, l. 3. — Dion. Cass., *Excerp. à Xiphilino*, l. 69 — Tacit., *Annal.*, l. 3. — Appian, *de Bellis civilib.*, lib. 2. — Zozim., l. 2. — Strabo, l. 4 — Auson., *de Claris urbib.* — Hier. Chron, l. 2. — Sueton., *de Illustrib. gram.*, c. 7. — Itiner. Anton. — Pomp. Mela, l. 2, etc., etc. Parmi les modernes, voyez Egas Bullæus, *Hist. univ. Parisiens.*, t. 1. — Ducang., *Gloss.*, v° *Capitolium*. — Vossius, *de Arte gram.* et *de Veter. poet. temp.* — Sillabus, *poet. christ. vet.* — Baluz. Miscel. — Tillemont, Hist. des Emp., et ses Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés. — D'Anville, Notice sur les Gaules. — Le P. de Colonia, Hist. et Antiq. de la ville de Lyon. — Montfaucon, Antiq. expliquée. — D. Rivet, Hist. littér. de France, t. 1, 2, 3 et 4. — D. Martin, Hist. des Gaulois. — De Caylus, Rec. d'Antiq. — Du Chesne, Rech. des antiq. des villes. — Jules Scaliger, *de Clar. urb.* — Laureau, Hist. de France avant Clovis. — Bouche, en sa Chorographie de Provence. — Dubos, Hist. critiq. de l'Établiss. de la monarchie franç. dans les Gaules. — Fleury, Hist. ecclés., etc., etc.)

PAGE 123.

Il est curieux de comparer la civilisation des Gaules, sous les Romains, avec notre civilisation actuelle; ces deux époques ont entre elles une ressemblance surprenante; non-seulement on trouve dans les quatrième et cinquième siècles des mœurs et des usages encore les nôtres aujourd'hui, mais aussi des institutions et des découvertes qu'on croit généralement d'invention moderne.

Cette contrée était traversée en tous sens par de grandes routes partant à peu près des mêmes points, et aboutissant à peu près aux mêmes lieux que nos grands chemins; les distances s'indiquaient au moyen de petites colonnes militaires [2]; il y avait de loin en loin des relais et des postes, sous le nom de mutations [3], et de loin en loin aussi le voyageur observait du haut des tours les manœuvres énigmatiques des télégraphes [4].

1 L'Itinéraire d'Antonin. — Bergier, Hist. des grands Chemins. — Le P. de Colonia, Hist. des Antiq. de la ville de Lyon. — D'Anville, Not. sur les Gaules.

2 Obs. de l'abbé Lebeuf, Mercure, mars 1731, p. 481.

3 D'Anville, *ib.* — Guido Pancir, c. 6.

4 Vegece, *lib.* 3, *n.* 50. — Cassiod., *Varior.*, p. 100. — M. Fournel, État de la Gaule au cinquième siècle, t. 1, p. 261.

Les voituriers vêtus d'une robe courte de toile, tenaient un fouet dont la poignée était couverte de cuir[1]; ils devaient déclarer aux bureaux de l'octroi établis aux portes des villes[2] s'ils conduisaient des objets soumis aux droits; on punissait une fausse déclaration par la confiscation[3].

La justice se rendait à peu près comme aujourd'hui; les lois romaines, qui régissaient alors les Gaulois, ont vu passer leurs dispositions dans nos codes, et leurs textes sont cités chaque jour devant nos tribunaux[4].

Il y avait grand nombre d'avocats; ils entraient à l'audience portant des sacs pleins de procès qu'ils discutaient souvent avec prolixité[5].

Dans les écoles publiques on enseignait, comme de nos jours la grammaire, la poésie, l'éloquence et la philosophie; comme de nos jours, les livres classiques étaient Cicéron et Virgile pour la latinité, Homère et Démosthènes pour les lettres grecques[6].

1 Laureau, Hist. de France avant Clovis, t. 1, p. 40.

2 Cujas; *Observ. ad tit.* 63, *lib.* 4, *Cod.* — Dubos, Hist. crit. de l'Établissement de la Monarchie française.

3 Cujas, *loco citato*.

4 Dubos, lieu cité. — Domat, en ses Lois civiles. — Terrasson, Hist. de la Jurispr. rom. -- Argou, Instit. au Droit français, v. 1, disc. prélim.

5 Juv., Sat., 7, v. 107 et 147. — Pétron. Sat., p. 89.

6 Pétron. Sat., p. 19. -- Hist. littér. de la France, t. 1. —Mézeray, Hist. de France avant Clovis.

Dans les Gaules l'empereur remettait le pouvoir militaire à un grand-maître de la milice, dont la France vit renaître l'éminente dignité sous le titre de connétable. Ce chef commandait à des généraux qui portaient le nom de ducs, et avaient des comtes sous leurs ordres [1].

Outre les troupes régulières on organisait aussi dans les cités de la Gaule des gardes nationales et sédentaires [2]. Ces milices municipales maintenaient l'ordre public, prêtaient main-forte à l'exécution des dispositions de la police et des jugemens des tribunaux.

La discipline militaire se maintenait avec sévérité. Le soldat à son réveil entendait les instrumens de guerre jouer l'air matinal de la diane, celui-là même que les trompettes sonnent encore dans nos camps [3].

Ceux qui se distinguaient par quelque action d'éclat recevaient des mains de leurs chefs des décorations, des épées et des sabres d'honneur [4].

1 Dubos, lieu cité. — Moreau, Discours sur l'Hist. de France. — Mably, Observations sur l'Hist. de France.

2 État de la Gaule, t. 1, c. 2, § 6, p. 191, et les autorités citées au lieu indiqué dans cet ouvrage.

3 Menand., *de Re Milit.*, l. 4. — Just. Lip., p. 29. — Polybe, l. 6. — Aul-Gell., l. 10.

4 *Voyez*, sur ces bénéfices militaires, Virg., Eclog. — Lamprid. *in Alexand.* — Répert. de Jurisprud., au mot *bénéfice* Cet usage passa aux Francs, et devint l'origine de la féodalité. *Voyez* Mably, Observ. sur l'Histoire de France,

On leur donnait aussi des majorats ou bénéfices militaires [1], composés de domaines pris dans les pays conquis, les titulaires de ces dotations pouvaient les transmettre à leurs héritiers mâles, sous certaines conditions.

La société abondait en poètes et en beaux esprits qui, après avoir bu un verre d'eau [2], lisaient en public des pièces galantes adressées à Philis qu'ils comparaient au soleil [3].

Il y avait encore des femmes savantes feuilletant la grammaire de Palémon, mettant Homère et Virgile dans la balance, et prononçant des sentences grecques [4].

Le luxe et la sensualité des festins etaient extrêmes : tout ce qui concernait la cuisine et le service de la table se rédigeait en principes, en dogmes, en lois, et l'on discutait avec gravité sur les sauces d'Apicius, les huîtres du lac Lucrin et du promontoire de Circé, sur les lamproies du golfe de Misène et les canards de la ville d'Amiens [5].

T. 1. — Montesq., Esprit des Lois, l. 30, c. 7 et suiv. — Traités des Fiefs de Dumoulin et de Guyot.

1 Sueton., *in Aug.* -- Rosin., Antiq. rom. -- M. Fournel, lieu cité, t. 2, p. 53,

2 Perse, sat. 1.

3 Perse. sat. 1. -- Juvén., sat. 1.

4 Juven., sat. 6. -- *Id.*, *ib.*, v. 296. -- *Ib.*, v. 39.

5 Martial, l. 14, épig. 128; l. 1, ép. 54, et l. 3, ép. 2. -- Philon, en son livre sur la Vie contemplative. — Horat., l.

Les desserts brillaient de l'éclat des fruits et des fleurs; les roses s'effeuillaient sur le nectar d'Albe, de Falerne et de Bordeaux [1].

Les femmes s'habillaient comme celles de nos jours, le sein et les bras presque nus, les robes aériennes, les écharpes, légères comme le vent, couvraient leurs attraits sans les cacher; leur cou et leur front s'affranchissaient même du voile qu'y répand une belle chevelure, et la leur tombait souvent sous les ciseaux pour imiter les effigies des Titus et des Caracalla; quelques-unes portaient des chevelures artificielles [2]. Les coiffeurs achetaient les cheveux des femmes de la Germanie, et en faisaient des perruques qu'ils vendaient dans les colonies romaines de la Gaule [3]; des colliers, des bracelets, des diadèmes de perles et d'or, étaient leurs parures favorites; elles se plongeaient dans des bains parfumés, s'arrosaient d'essences précieuses, et empruntaient l'éclat des fards [4].

On prenait souvent les eaux minérales; celles de Ba-

2, sat. 4. -- Terent. *Adelph.*, act. 3, scène 3. -- Juvén., sat. 5, v. 140 -- Le Graud d'Aussy, Vie privée des Français, t. 1.

1 Pacatus, *Paneg. Aug.* -- Pers., sat. 1.

2 Histoire des Modes françaises, par Molé, p. 2 et suiv.

3 Molé, lieu cité.

4 Plin., Hist., l. 9, c. 35. -- Juvén., sat. 6, v. 325 et suiv. -- Hieronim., in c. 1 Soph. -- Ambr., l. 1, *de Virgin.*

guères s'appelaient alors *aquæ Onosiæ*, celles de Vichy *aquæ Calidæ*, et celles d'Aix *aquæ Sextiæ*[1],

PAGE 155.

Constantin Porphyrogenète, empereur grec, est auteur d'un livre intitulé *de l'Administration de l'Empire*, dans lequel on trouve un passage curieux qui prouve la considération dont les Francs jouissaient chez les Romains[2] :

« Quelqu'une des nations infidèles et méprisables « du nord recherche-t-elle l'alliance d'un empereur « romain, demande-t-elle en mariage sa fille, sa « veuve ou celle de son fils, on rejette sa proposition « absurde en lui disant : *Nous avons une loi formelle*, « *un réglement inviolable qui s'y oppose*. Cette loi a « été faite par le grand et saint empereur Constantin; elle « est gravée sur la table sacrée de l'église de Sainte-So- « phie; elle défend aux empereurs romains de contracter « une alliance parmi les peuples dont les mœurs sont « en opposition avec les constitutions de l'empire ro- « main. La défense est plus expresse s'il s'agit d'un « peuple dont le culte est différent, et qui surtout « n'ait pas reçu le baptême, *à moins que ce ne soient* « *les Francs;* Constantin a fait une exception en leur

1 Strabo, *lib.* 4, *p.* 190. -- D'Anville, Notice sur les Gaules.

2 Sauvigny, Mœurs des Français, t. 1.

« faveur, parce qu'étant originaire du même pays « qu'eux, il avait égard à l'affinité, à la liaison étroite « qui subsiste entre les Francs et les Romains. Les « Francs sont donc les seuls avec lesquels il est permis « aux empereurs romains de contracter des alliances : « c'est un avantage *dû au lustre éclatant, à la haute « noblesse qui distingue depuis long-temps cette na- « tion.* Un empereur n'a pas le pouvoir de s'allier à « tout autre peuple, etc. » Gibbon, t. 10, ch. 53, en disant un mot de cette exception, ajoute, sans doute en plaisantant : « Le grand Constantin, ce prince remarquable par sa sainteté, estimait la fidélité et la valeur des Francs. *L'esprit prophétique qui était en lui,* l'avait instruit de leur grandeur. »

PAGE 157.

Le voisinage des Gaules, où les Romains avaient d'opulentes colonies et de célèbres écoles, dut nécessairement policer les Francs répandus sur l'autre rive du Rhin, aussi les historiens des quatrième et cinquième siècles ont-ils établi une grande différence entre ce peuple et ceux qui étaient encore perdus dans le fond de la Germanie [1].

1 Auson., *de Clar. Urb.* -- D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 1 et 2. -- Duchesne, Recherches sur les Villes anciennes de la Gaule. -- Voyez aussi Jules Scaliger, Vinet, Papyre Masson, d'Anville, Laureau, etc.

Les Francs, dit, Ammien Marcellin, occupaient en grand nombre des postes brillans à la cour et dans les armées de l'empire; Aurelius Victor, Idace, Oroze et Zozime le disent également, et les historiens des Césars nomment plusieurs Francs qui parvinrent au trône du monde [1].

Le passage de Constantin cité dans la note précédente donne une haute idée du crédit et du pouvoir qu'ils avaient à Rome et à Constantinople.

Mais pourrait-on nier que les relations des Francs et des Romains ne fussent intimes et fréquentes? Mille autorités attestent ces relations [2]; le code Théodosien renferme un rescrit de Valentinien et de Valens, adressé à Jovin, dans lequel il est dit que les députés francs venant dans les Gaûles sont autorisés à se fournir de chevaux jusqu'à la première poste.

Sidonius Apollinaris, en sa douzième épître à Domitius, fait la peinture du Sicambre Ricimer, qui vint visiter le préfet d'Auvergne; ce poète parle du luxe des habits, de la magnificence des équipages, de la beauté des armes qu'étalait alors ce chef des Francs.

1 Am. Marcel., l. 15. — Sext. Aurel., Vict. *de Cæsaribus*, c. 42. — Vopisc. *in Proculo*. — Zozim., Hist., l. 4. — Oros., l. 7, c. 35. — Prosp. Tyronis *Chronic*. — Suid. Lexicon, t. 1.

2 Sulpit. Alexand. *apud Greg. Turon.*, Hist. Franç., l. 2, c. 9. — Prosperi Tyron. *Chronic*. — Prosp. Aquit. *Chronic*. — Philost. *apud Photium*, l. 11, c. 1.

Claudien, en comparant les bords du fleuve occupé par les Francs avec ceux qu'habitaient les Romains, assure qu'en admirant les châteaux et les parcs des Francs, le voyageur doute de quel côté sont les possessions romaines [1].

Agathias dit en plusieurs endroits que les Francs étaient presque aussi policés que les Romains [2].

Selon Grégoire de Tours, Clodien, désirant étendre les limites de ses États, envoya des émissaires dans les Gaules [3]. Cette mission suppose des vues politiques et un esprit d'observation que n'ont point les barbares.

La loi salique renferme grand nombre de passages propres à donner une idée de la civilisation des Francs. On trouve dans le titre XI, *de Servis Mancipiis furatis*, des noms analogues à ceux d'intendant, de cuisinier, d'échanson, de maréchal, de serrurier, d'orfèvre, de charpentier, de vigneron, d'inspecteur, etc.

De pareilles citations [4] pourraient se multiplier à l'infini; mais ce que nous venons de dire suffit pour prouver qu'en qualifiant les Francs du cinquième siècle de nation presque sauvage, nos historiens ne se sont pas trompés.

1 Claud., *in Laud. Stilic.*

2 Agath., l. 1.

3 Greg. Turon. *Episc.* Hist., l. 2.

4 Tacit., l. 2, *Annal.* — Senec., ép. 123, etc.

Quelques écrivains modernes ont été loin de partager cette dernière opinion; le savant et judicieux Pasquier critique ceux qui ne l'ont pas professée [1].

« Je veux donc, dit-il, en son vieux langage, con-
« clure par ceci qu'il n'y eut oncques défauts de police
« bien ordonnée entre nos anciens Gaulois, ny consé-
« quemment occasion pour laquelle ils deussent du
« Romain encourir le nom de barbares; car s'il
« nous faut passer plus bas, et descendre au temps
« que les François s'impatronizerent de cette Gaule
« jusqu'à nous, je voudrois volontiers savoir qui
« esmeut nos nouveaux autheurs d'Italie (j'entends
« depuis 300 ans en ça) à nous blasonner de tel titre.
« Premièrement, si nous considérons nos vieux Fran-
« çois, lesquels tous frais esmoulus passèrent de la
« Germanie en la Gaule, bien qu'ils n'eussent occasion
« d'estre de telle trempe que leurs successeurs, au
« moyen des perpétuelles guerres esquelles ils étaient
« seulement nourris, si est-ce qu'un Prócope, et après
« luy Agathie, qui touchèrent presque à leur aage,
« leur donnent sur toutes autres nations qui passèrent
« d'outre le Rhin louange de civilité et justice, à la-
« quelle memement l'un d'entr'eux attribue autant la
« cause de leurs grandes victoires, comme à leurs pro-
« pres forces et armes, en quoi toutes fois ils furent de

1 Pasquier, Rech. sur la France, l. 1, c. 2, p. 9.

« leur temps uniques. Et me souviens entre autres lieux
« qu'Agathie, déplorant l'état de Marseille, laquelle
« ville auparavant adonnée aux lettres grecques, estoit
« tombée sous la puissance des François (qu'il nomme
« en ce lieu-là Germains, comme faict en quelqu'autre
« passage Procope) est neantmoins en fin finale con-
« traint de confesser qu'elle n'estoit digne de cette com-
« misération que l'on eust bien dit; attendu que les
« François n'estoient gens agrestes, comme plusieurs
« nations barbares, ains civilisez et polis, selon les
« coustumes romaines, aux quelles ils se conformoient
« non-seulement ez nopces, festins et autres grandes
« assemblées, mais aussi en régimes ou médecines,
« pour la conservation ou recouvrement de leur santé. »

Dom Bouquet, dans la préface du second tome de son Recueil des Historiens de France, p. 34 et 36, prouve également que les Francs du cinquième siècle ne pouvoient point être barbares.

Quando Franci, stabile in Galliis domicilium habere cœperunt, non erant æque barbari, ut describuntur à recentioribus historiis, longo cum Romanis commercio, ad urbanitatem exculti, jamdudum ferocitatem deposuerunt.

C'est ce qu'expliquent très bien aussi le docte Vossius, Sirmond, Robertson [1], et plus récemment l'avo-

1 Voss., *de Arte Gram.*, Amst., 1695. —Sirm., en ses Notes

cat Fournel dans un petit ouvrage en deux volumes in-12, intitulé : État de la Gaule au cinquième siècle.

L'auteur suppose que les émissaires de Clodion dans les Gaules firent à leur retour un rapport détaillé de tout ce qu'ils observèrent dans cette contrée, d'après leurs instructions secrètes ; l'idée est ingénieuse.

« Pour accomplir le vœu de ces instructions, disent « ces ambassadeurs, nous n'avons épargné ni soins, ni « dépenses, ni travaux ; nous nous sommes répandus « dans toutes les classes de la société, nous nous som- « mes procuré l'accès des bureaux de *préfectures*, des « *présidences*, des *douanes* ; nous avons interrogé les « *militaires*, les *gens de loi*, les *administrateurs*, les « *artistes*, les *savans*, les *ministres de la religion*, les « *habitans des villes* et ceux des *campagnes*, les *pro-* « *priétaires*, les *colons*, les *affranchis* et les *serfs*. « Nous avons pénétré dans les *archives*, les *greffes*, « les *secrétariats*, les *collèges* et autres *établissemens* « *publics*, étant en tout cela bien servis par notre « qualité d'*étrangers*, qui est dans la Gaule une grande « recommandation, portée même souvent jusqu'à « l'indiscrétion.

« Ces recherches nous ont fourni les renseignemens « qui vont être exposés dans l'ordre suivant. »

sur Sidon. Apol. — Robertson, Introduction à l'Histoire de Charles-Quint.

L'auteur divise ce rapport en plusieurs chapitres ; le premier traite de l'état naturel du pays, de sa population, de ses mœurs ; le 2e de l'administration civile ; le 3e de l'état militaire ; le 4e de la marine ; le 5e des finances ; le 6e de la religion ; le 7e de l'esprit public.

Dans ce rapport, lequel, s'il n'est pas authentique en son contexte, est du moins appuyé dans les détails par de bonnes autorités, l'auteur a souvent occasion de comparer la civilisation des Francs avec celle des Romains et des Gaulois ; et il en résulte qu'elle est à peu près au même degré.

Deux causes ont produit l'erreur de ceux qui ont nié la civilisation des Francs au cinquième siècle.

La première, c'est que tous les ouvrages des historiens des quatrième et cinquième siècles, propres à instruire du véritable état des Francs, furent long-temps entre les mains des ecclésiastiques, lesquels n'ont guère commencé l'Histoire de France qu'à compter du premier roi chrétien, et traitèrent ses prédécesseurs de barbares, parce qu'ils étaient idolâtres ; cette erreur, s'étant propagée, a servi d'autorité à beaucoup de modernes.

La seconde cause, c'est qu'on a pensé voyant les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie s'étendre sur les règnes des successeurs de Clovis, qu'elles devaient

être encore plus profondes pendant les siècles antérieurs ; nous démontrons ailleurs qu'il n'en était pas ainsi.

PAGE 159.

Les Français, avons nous dit, étaient Gaulois d'origine : c'est un point important, qu'il s'agit d'éclaircir par une discussion qui manque peut-être à notre histoire.

Entre les années 139, jusqu'à l'année 177 de la fondation de Rome [1], Sigovèse, neveu d'Ambigat, roi d'une partie des Gaules, conduisit au-delà du Rhin une très grande colonie de jeunes Gaulois, et occupa les pays les plus fertiles de la forêt Hercinie [2]. Il serait à souhaiter que l'historien dont nous tenons ce fait fût entré dans un plus grand détail, d'autant que cette forêt ayant alors soixante journées de longueur, et couvrant toute la Germanie [3], on ne sait point assez où ces Gaulois se logèrent ; néanmoins il nous en dit assez pour nous donner à entendre que les Français se rendirent maîtres de la meilleure partie de la Germanie.

Une nouvelle colonie de Gaulois passa dans l'Asie environ 340 années après l'entrée de Sigovèse dans la

1 Petav., *Doctr. temp.*, p. 553.
2 Tit.-Liv., Hist., l. 5, c. 33.
3 Pomp. Mela, *de Germ.*, p. 176. — Cluv., *Hist. Germ.*, p. 702 et seqq.

Germanie. On fixe ce second passage, vers l'an 474[1]; ils étaient Tectosages. Une sédition leur fit abandonner Toulouse leur patrie[2]. Ils remportèrent de grandes victoires sur les peuples de l'Asie, se firent des établissemens considérables en ces beaux pays, et s'y acquirent une gloire immortelle, par leur valeur et leur justice[3].

Partie de ces Gaulois Tectosages s'établirent aussi dans la Germanie; César l'assure positivement, et ajoute qu'ils y furent encore connus de son temps sous ce nom[4]. Il dit, en outre qu'ayant été beaucoup plus puissans qu'à l'époque où il écrivait, les Gaulois envoyèrent au-delà du Rhin quantité de colonies qui se logèrent dans la Germanie.

On ne sait point, à la vérité, si ces Gaulois Tectosages passés en Asie, furent les mêmes que ceux dont une colonie resta dans la Germanie; on a, pour croire qu'ils étaient les mêmes, le nom et l'origine. Et puis probablement cette jeunesse gauloise, voulant pousser plus loin, avait laissé ceux-ci pour la sûreté du passage du Rhin et des autres fleuves en cas de retour. Peut-être

1 Petav., *Doctrin. temp.*, p. 614.

2 Strab., l. 4, p. 129 et 130.

3 Memn., *in Bibl. Phot.*, p. 719 et seq. — Paus., *Attic.*, p. 6 et 7.

4 Cæs., *Comment. de Bell. Gall.* l. 1.

aussi cette colonie se logea-t-elle dans la Germanie, quand une partie de ceux qui passèrent en Asie revint dans les Gaules. Ils ne rentrèrent pas tous, beacoup cependant en revinrent très certainemente et apportèrent, jusqu'à Toulouse, les plus riches dépouilles de l'Orient, et entre autres celles du temple de Delphes, dédié au dieu Apollon, et fameux par les oracles qui s'y rendaient [1]. Un grand nombre de Tectosages, logés dans la Germanie, occupaient les pays voisins du Necker; ils ont donné leur nom au château de Tech, qui a communiqué le sien à un petit duché possédé par les ducs de Wurtemberg [2].

Tacite nous est encore garant que les Gaulois avaient envoyé des colonies dans la Germanie, et il reconnaît des peuples Gaulois au-delà du Rhin, savoir : les Boyens, les Suisses, les Gothiens et d'autres Gaulois, ayant occupé les champs *Décumates*, situés au-delà du Danube et du Mein [3].

Le témoignage de cet auteur est d'autant plus respectable qu'il est une rétractation d'un autre passage du même ouvrage, où il croyait les Germains originaires de la Germanie, et sans aucun mélange d'autres na-

1 Memn., *in Bibl. Phot.*, p. , 722. — Pausan., *Attic.*, p. 6 et 7.

2 Beat., *Rhen. de Germ.*

3 Tacit., *de Morib.*, *Germ. cap.*, 28, 29, 42.

tions ; de manière que s'il fait mention de quelques peuples Gaulois dans la Germanie, c'est comme forcé d'obéir à la voix publique, et aux preuves de fait, ou plutôt aux marques évidentes et publiques conservées par ces peuples de leur origine gallique. Si Tacite n'a pas reconnu les autres Germains pour Gaulois, c'est qu'un grand nombre de siècles écoulésdepuis leur sortie des Gaules, avait effacé ces caractères qui l'obligeaient d'avouer que, les Boyens, les Suisses et les Gothiens, étaient Gaulois. Aussi plusieurs historiens nous parlent-ils d'autres peuples de la Gaule établis derrière le Rhin. César nomme les Tectosages [1], et selon Strabon les Celtes furent Gaulois [2]. En effet les Celtes étant un de ces peuples dont a été formée la nation française, on ne saurait douter que les autres peuples dont elle s'accrut successivement, ne fussent Gaulois [3]. Zosime semble nous le dire indirectement en parlant de plusieurs nations gauloises établies vers les embouchures et le long de ce fleuve ; or, ces nations donnèrent naissance aux Francs [4]. Ceux-ci ont donc une origine

1 Cæs., *de Bell. Gall.*, l. 1.
2 Strabo, l. 7.
3 Vales, *Not. Gall.*, p. 201. — Bucher., *de Belg. Rom.* p. 209.
4 Vales, *Not. Gall.* p. 201. — Bucher., *de Belg. Rom.*, *ibid.*

gauloise. La ligue faite entre ces divers peuples pour former la nation française, l'identité de leurs lois, de leurs coutumes et leur même race royale prouvent encore cette origine commune.

Il paraît donc, par ces autorités, que tous les peuples dont se composa primitivement la nation française, les Suisses. les Boyens, les Cattes, les Tectosages et ces peuples occupant alors les champs *Déaumates*, tous logés dans la Germanie, étaient Gaulois d'origine, et passèrent le Rhin plusieurs siècles après les autres Gaulois, conduits par Sigovèse pour prendre possession des lieux les plus fertiles de la Germanie. Ces derniers ne furent plus reconnus du temps de Tacite, comme déjà on l'a fait observer, pour véritables Gaulois, car le grand nombre des siècles écoulés depuis le temps de ce passage jusqu'à celui de Tacite, avait effacé les vestiges au moyen desquels on pouvait reconnaître ces peuples comme Gaulois d'origine; mais il n'en est pas moins incontestable que ces mêmes Gaulois peuplèrent la Germanie.

La lecture de tous les historiens, sacrés et profanes, fait connaître comment les Gaules, la Germanie, l'Angleterre et l'Illyrie furent peuplées par les seuls Gaulois. Cluvier [1], auteur allemand, moderne à la vérité, mais

1 Cluv., *Introd. ad. Gepgr.*, l. 2, c. 5 et 13; l. 3, c. 6.

très habile, surtout dans la connaissance de la géographie ancienne, avancece fait en plusieurs endroits.

On ne sait point précisément quand les Gaulois commencèrent à s'établir dans la Germanie; néanmoins sans nul doute ce fût long-temps avant le passage de Sigovèse; car celui-ci n'arriva qu'à plus de quinze cents ans près le déluge; les Gaulois apparemment passèrent dans la Germanie (séparée d'eux par le Rhin seulement), avant que d'envoyer des colonies en Italie, en Espagne, et même au fond de l'Asie.

Les Toscans et les peuples de l'Ombrie étaient Gaulois d'origine; Boscus, roi de Mauritanie, Marc-Antoine le triumvir [1], et après eux Isidore de Séville nous l'apprennent. Ces deux peuples les plus anciens de l'Italie, furent connus sous le nom d'Aborigènes, c'est-à-dire de peuples d'origine à peu près inconnue [2].

Turnus, roi des Toscans, fit la guerre contre Énée et les Troyens. L'entrée des Gaulois, dont les Toscans et les Ombriens tiraient leur origine, doit avoir précédé de quelques siècles le règne de Turnus, et la guerre entre ce roi et le prince Énée. Or, Turnus vivait l'an du monde 2820, 2821 ou 22, époque assignée par les chronologues à la ruine de Troie et au

1 Serv., *in lib.* 12. *in Æneid.*—Solin., *Pol. Hist.*, c. 8, p. 57
2 Flor., *Rom.*, l. 1, *cap.* 14. — Plin., l. 3, c. 14.

passage d'Énée en Italie [1]. Sigovèse n'entra dans la Germanie que sous le règne de Tarquin-l'Ancien, vers l'an de Rome 139, par conséquent 569 années, pour le moins, après la prise de Troie.

D'autres colonies gauloises s'établirent en Asie longtemps avant le passage de Sigovèse dans la Germanie. Solin nous dit qu'elles firent des établissemens dès les premiers siècles [2]. Cadmus emprunta de ces Gaulois de l'Asie les seize lettres adoptées depuis par les Grecs et polies par Homère ; car on ne peut conjecturer que ce prince les eût empruntées des Gaulois de delà les Alpes, puisqu'il venait de la Phénicie, et passait par la Galatie où ces Gaulois s'étaient arrêtés, et à laquelle ils avaient donnée ce nom de Galatie.

Cadmus vivait dès le temps d'Othoniel, premier juge des Juifs.

La ville de Troie fut, à ce qu'on a voulu dire, bâtie par une colonie de Gaulois logés dans l'Asie.

Ce fut sans doute cette origine gauloise des Troyens, si elle est vraie, qui donna sujet aux Gaulois de courir au siége de Troie. Certains auteurs l'avancent en ajoutant que les Gaulois ayant trouvé cette ville prise et ruinée, revinrent chez eux emmenant quelques

1 Pétav., *de Doctrin. temp.*, p. 553.
2 Solin., *Pol. Hist.*, c. 53, p. 295.

Troyens disposés à les suivre [1]. Quoi qu'il en soit, des auteurs assez anciens assurent qu'une partie des Troyens se réfugia dans les Gaules après la ruine de leur villè [2]. C'est sans doute ce qui donna lieu aux peuples de la Touraine, aux Bretons, aux habitans de la Saintonge et à ceux de l'Auvergne, de se dire issus des Troyens [3]. Nous avons déjà fait remarquer que les Français croyaient venir des Troyens : cette opinion a subsisté plus de huit cents ans, et n'a fini qu'au siècle dernier.

Les Gaulois envoyèrent d'autres colonies dans l'Espagne [4] et l'Angleterre [5]; en un mot, ils peuplèrent presque toute l'Europe, particulièrement la Germanie entière [6]. Pausanias, auteur grec très ancien, va plus loin, et nous assure que les terres des Gaulois s'étendaient jusqu'à des climats inhabitables par la rigueur du froid [7]. Quels sont ces climats dans l'Europe, sinon les terres qui vont joindre le cercle polaire arctique, et même s'étendent à quelques degrés plus loin;

1 *Ex Agenianace Æneas Silv., Hist.*
2 *Amm. Marcell.* — *Lucan. Phars.*, l. 1. — Sidon. Apoll., l. 7, ép. 7.
3 Strab., l. 1, c. 22.
4 *Comment. Cæs.*, l. 5.
5 Tacit., *in Vitâ Agric.*
9 Cluv., *Introd. ad. Geog.*, l. 2, c. 5 et 13; l. 3, c. 6.
7 Pausan., *Attic.*, p. 66.

de manière qu'en-deçà de ce cercle, tout en Europe fut possédé par des Gaulois ou par des colonies gauloises? Plutarque nous l'assure, lorsqu'il dit que les Gaulois occupèrent l'Europe entière jusqu'aux monts Riphées[1]. Les anciens plaçaient ces montagnes vers le cercle polaire arctique, et se persuadaient qu'au-delà rien n'était habitable.

Ces premières colonies gauloises dont la Germanie et les autres pays du Nord furent peuplées, doivent avoir passé le Rhin dès les premiers siècles après le déluge. Les peuples de la Germanie ont connu, quoique confusément, un Dieu créateur de l'univers, le père et l'auteur de leur nation auquel toutes choses sont soumises et obéissent, et qui est le maître de tous les autres dieux[2].

Ce Dieu paraît être le même Dieu adoré et connu véritablement par les Juifs seuls. Ceux dont on en reçut les premières notions dans la Germanie, y passèrent selon toute apparence peu de siècles après le déluge, et avant d'avoir oublié et confondu cet être incréé avec les divinités qui doivent leur origine à l'ignorance des peuples ou à l'ambition des grands. Chez quelle nation de la Germanie était établi le culte du Dieu des

1 Plut., *in Vitâ Camilli.*

2 Tacit., *de Morib. German.*, c. 39.

Dieux ? Chez les Semnons [1], peuples les plus anciens de la Germanie; la connaissance de leur antiquité se prouvait et s'affermissait chaque jour par le culte de ce Dieu. Les peuples les plus anciens dans la Germanie établirent donc et conservèrent dans ce pays le culte du vrai Dieu; ces peuples sont Gaulois, comme leur nom seul le prouve; ainsi les Gaulois ayant peuplé la Germanie dès les premiers temps, y apportèrent la connaissance du Dieu de qui tout dépend et en qui tout réside.

Les Germains se disant issus du Dieu *Thuiston*, auquel ils donnaient un fils appelé *Man*, et le faisaient père de trois fils, paraissent avoir conservé chez eux une connaissance de la création et des premiers temps du monde, puisque le nom de *Thuiston* ou *Theut*, est si conforme au *Tau* des Hébreux, au *Theos* des Grecs, au *Deus* des Latins, et tous servant à désigner Dieu seul, qu'on ne peut s'empêcher de croire que les Gaulois dégnaient le Dieu sans la puissance duquel rien ne peut être ni exister, sous ce nom de *Thuiston* ou de *Theut*. D'ailleurs le dieu Thuiston est le père de *Man*; ce mot, chez les Germains, voulait dire homme, et est encore pris aujourd'hui en ce sens. La même signification, se donne au mot Adam, le premier homme a trois fils,

1 Peuples de la Silésie.

Man a de même trois fils. Ainsi on peut, ce nous semble, avancer que les Germains avaient quelque connaissance du vrai Dieu, et qu'en faisant l'histoire de l'origine de leur nation, conforme à celle du monde enseignée par l'Ecriture-Sainte, ils avaient conservé des notions de la création du monde, telle qu'elle nous est apprise dans la Genèse.

Une autre preuve de l'ancienneté du passage des Gaulois dans la Germanie, est que les Germains comptaient par nuits et non par jours [1], coutume apparemment ancienne comme le monde, puisque nous la retrouvons dans l'histoire de la création [2]. Cette coutume se perpétua au-deçà du Rhin, chez les Gaulois, et encore plus parmi les habitans de l'autre rive de ce fleuve. De plus les Germains n'ont pas eu d'idoles, ils adoraient Dieu sur les montagnes et dans les bois consacrés, croyant qu'on ne pouvait représenter la divinité sous aucune forme humaine, et qu'elle remplissait entièrement les lieux qui lui étaient dédiés [3]. Les Gaulois également eurent des idoles, mais fort tard.

Les Germains et les Gaulois quoique ayant eu d'autres dieux que le Souverain-Être, en empruntèrent toute-

1 Tacit., *de Morib. German.*, c. 11.
2 Genèse, c. 1.
3 Tacit., *de Morib. Germ.*, c. 9.

fois le culte et la connaissance aux nations étrangères[1]. Ils se firent en outre eux-mêmes quelques-uns de ces dieux, rendant un culte particulier à des hommes d'un mérite extraordinaire, et de leur nation, comme à Hercule, dont ces peuples célébraient les vertus par des vers, croyant d'ailleurs qu'il avait vécu chez eux[2].

Le nom de Celtes, donné aux Gaulois et aux Germains dès les premiers temps, est encore une preuve de leur origine commune; mais il est à observer qu'on donnait aux Germains le seul nom de Celtes. Voici la raison de cette différence : le nom de Gaulois était beaucoup plus moderne que celui de Celtes, le premier et le plus ancien de la nation. Les Gaulois ne prirent ce nom, dit Pausanias, qu'à cause d'un de leurs rois nommé Gallus, qu'ils aimaient tendrement, et qui fut un des fils de leur Hercule[3]. Les Celtes delà le Rhin ne paraissant pas sous ce nom, il faut conclure que les premières colonies gauloises logées par delà ce fleuve, l'avaient passé avant que ce nom de Gaulois commençât à paraître.

Les nations gauloises et germaniques eurent donc une origine commune, elle se prouve par les autorités

1 Tacit., *ibid.*, c. 3, 9, 40, 42 et 45.
2 Tacit., *ibid.*, c. 2.
3 Pausan., *Attic.*, p. 6.

alléguées ici, et se confirme par les suivantes. Les Germains s'en montrèrent également persuadés lorsqu'ils prirent le nom de Germains, encore nouveau du temps de Tacite : « Car, dit cet auteur vivant dans le troisième siècle, le nom de Germain est nouveau et n'est en usage que depuis peu. Les premiers Germains qui passèrent dans les Gaules s'appelaient Tongres; présentement ils se nomment Germains. Ce nom alors affecté à eux seuls, devint ensuite commun à toute la nation. Les (Tongres) vainqueurs (des Gaulois) se le donnèrent eux-mêmes ainsi qu'aux vaincus, dans la seule crainte que ceux-ci leur inspiraient[1]. »

Mais pourquoi les Tongres vainqueurs des Gaulois, eussent-ils pris le nom de Germains par peur des vaincus? N'était-ce pas plutôt dans la vue de persuader à ces mêmes Gaulois, qu'ayant les uns et les autres une origine commune, et étant frères, ils devaient vivre en paix?

Si ce ne furent point les vaincus mais les vainqueurs qui inventèrent ce nom et s'en emparèrent, cependant les uns et les autres le prennent persuadés qu'il leur convient parfaitement, à cause de la liaison du sang existant entre eux. Les autres Germains, c'est-à-dire ceux restés au-delà du Rhin, se parèrent aussi du

1 Tacit., *de Morib. Germ.*, c. 2.

même nom; il leur devint commun à tous, bien que chaque peuple conservât le sien particulier; ceux auxquels les Gaulois ne causaient aucune inquiétude, le prirent également parce qu'ils étaient convaincus, comme les Tongres, qu'ayant une origine commune et frères, ce nom convenait aux Germains et aux Gaulois?

Les Germains et les Gaulois n'avaient pas seuls la certitude de leur origine commune; les Grecs et les Romains en font une vérité de fait. Strabon le dit positivement dans plusieurs endroits[1], Jules César l'affirmait avant lui. Ce dictateur des Romains voyant ses soldats consternés au seul nom de Germains, leur disait en les encourageant : « Les Germains sont de la même nation et forment un même peuple avec les Gaulois que vous venez de vaincre[2]. »

Ainsi, pour nous résumer, le nom de Celtes, porté par les Germains et les Gaulois, est une preuve de leur origine commune, et le seul nom des Celtes conservé par les Germains qui ne prirent pas celui de Gaulois, démontre comment les colonies gauloises commencèrent la nation germanique, et s'établirent au-delà du Rhin, avant la désignation du nom de Gaulois reconnu plus tard, c'est-à-dire dès les premiers

1 Strab., l. 4, p. 135, et l. 7, p. 200.
2 Dion, l. 38.

siècles après le déluge. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, comme un fait avéré, ce fut de Gallus, leur roi, fils d'Hercule, que les Gaulois prirent et conservèrent leur nom. Les peuples qui passèrent le Rhin, n'ayant point été soumis à ce prince, continuèrent à s'appeler Celtes, et les Grecs ne leur donnèrent pas d'autre nom. Hérodote, le plus ancien de leurs historiens, ne traite les Germains que de Celtes [1]. Dans l'antiquité, à ce qu'assure Strabon, l'usage était de désigner ainsi les Germains et les Gaulois [2]. Cet usage s'est perpétué jusqu'au temps de Dion, lequel vivait encore en l'année 230, c'est-à-dire plus de trois cents ans après que le nom de Germain fut devenu très commun, et le seul donné par les Latins aux peuples d'outre-Rhin. Cet auteur parle de Germains sous la dénomination de Celtes, et cela en plusieurs endroits; nous choisissons ici celui qui nous paraît le plus décisif: « Quelques-uns des Celtes, dit-il, que nous appelons Germains, s'étant établis deçà le Rhin, ont donné ce nom à deux provinces, savoir, à la haute Germanie située vers la source du Rhin, et à la basse qui est à son embouchure [3]. »

1 Hérod., l. 2, c. 45; l. c. 45.
2 Strab., l. 1.
3 Dion, l. 53, c. 5.

PAGE 213.

Les chants scandinaves rapportés dans le texte de cet ouvrage ne sont pas véritables; mais, comme nous l'avons dit, des imitations où il n'y a de réel que la couleur du temps. En voici plusieurs dont l'authenticité est incontestable; ils ajouteront d'ailleurs une nouvelle force à tout ce qui a été retracé dans le cours de cet ouvrage sur ce peuple amoureux et guerrier.

ODE DE RÉGNER LODBROG,

Roi de Danemarck, composée par lui-même avant de mourir dans la prison où l'avait enfermé le roi Ella, son vainqueur.

(L'original de cette pièce se trouve dans Wormius, *Litterat. Runica*, et dans le Recueil de M. Biorner; elle a été traduite en anglais et fait partie d'un recueil de pièces runiques, publié en 1763; en allemand, dans la biblioth. de Schonen Wissemch., et en français, par Mallet, Introd. à l'Hist. du Danem., t. 2.)

« Nous nous sommes battus à coups d'épée dans le temps où, jeune encore, j'allais vers l'Orient préparer une proie sanglante aux loups dévorans. Toute la mer ne semblait qu'une plaie, et les corbeaux nageaient dans le sang des blessés.

« Nous nous sommes battus à coups d'épée le jour

de ce grand combat où j'envoyai le peuple de Helsingie dans le palais d'Odin. De là nos vaisseaux nous portèrent à Ila, où les fers de nos lances, fumans de sang, entamaient à grand bruit les cuirasses, et où les épées mettaient les boucliers en pièces.

« Nous nous sommes battus à coups d'épée le jour où j'ai vu dix mille de mes ennemis couchés sur la poussière près d'un cap d'Angleterre. Une rosée de sang dégouttait de nos glaives, les flèches mugissaient dans les airs en allant heurter les casques. C'était pour moi un plaisir aussi grand que de tenir une belle fille sur mon cœur.

« Nous nous sommes battus à coups d'épée le jour où mon bras fit toucher à son dernier crépuscule ce jeune homme si fier de sa belle chevelure : l'insensé! il recherchait les jeunes filles dès le matin, et se plaisait à faire le tourment des veuves. Ah! la destinée d'un homme vaillant, c'est de tomber des premiers au milieu d'une grêle de traits? Celui qui n'est jamais blessé passe une vie ennuyeuse, et le lâche ne fait jamais usage de son cœur.

« Nous nous sommes battus à coups d'épée; car il faut qu'un jeune homme se montre de bonne heure dans les combats, soit qu'un guerrier en attaque un

autre, ou lui résiste. Celui qui aspire à se faire aimer de sa maîtresse doit être prompt et hardi dans le fracas des armes.

« Nous nous sommes battus à coups d'épée ; mais je l'éprouve aujourd'hui, les hommes sont entraînés par le destin ; peu d'entr'eux savent résister aux décrets des fées. Eussé-je cru que la fin de ma vie serait réservée à Ella, lorsque, demi-mort, je répandais encore des torrens de sang, lorsque je précipitais les vaisseaux dans les golfes de l'Ecosse, et fournissais une proie si abondante aux bêtes sauvages !

« Nous nous sommes battus à coups d'épée ; mais je suis plein de joie en pensant qu'un festin se prépare pour moi au palais des dieux. Bientôt, bientôt, assis en la brillante demeure d'Odin, nous boirons de la bière dans les crânes de nos ennemis. Un homme brave ne redoute point la mort. Je ne prononcerai pas des paroles d'effroi en entrant dans la salle d'Odin.

« Nous nous sommes battus à coups d'épée. Oh ! si mes fils connaissaient mes tourmens, s'ils savaient comment des vipères empoisonnées me déchirent le sein [1], qu'ils souhaiteraient avec ardeur de livrer de

1 Réguer Lodbrog mourut des morsures des serpens dont Ella avait fait remplir sa prison.

cruels combats, car la mère que je leur ai donnée leur a laissé un cœur vaillant !

« Nous nous sommes battus à coups d'épée ; mais à présent je touche à mon dernier moment. Un serpent me ronge déjà le cœur. Bientôt le fer que portent mes fils sera noirci dans le sang d'Ella ; leur colère s'enflammera, et cette jeunesse vaillante ne pourra plus souffrir de repos.

« Nous nous sommes battus à coup d'épée dans cent et un combats, où les drapeaux flottaient. Dès ma jeunesse j'appris à rougir de sang le fer d'une lance, et je n'eusse jamais cru trouver un roi plus vaillant que moi. Mais il est temps de finir ; Odin m'envoie les déesses pour me conduire dans son palais ; je vais aux premières places, boire de la bière avec les dieux. Les heures de ma vie se sont écoulées ; je mourrai en riant. »

ODE DU PRINCE HARALD LE VAILLANT.

(L'original se trouve dans le Knytlinga-Saga, et dans Bartholin, Antiq. Dan., l. 1, c. 10. — Cette pièce a déjà été traduite en français par M. Mallet, Supplément à l'Introduction de l'Histoire de Danemarck.)

« Mes navires ont fait le tour de la Sicile. Alors nous étions brillans et magnifiques : mon vaisseau brun, chargé d'hommes, voguait rapidement au gré de mes

désirs; occupé de combats, je croyais naviguer toujours ainsi. Cependant une fille de Russie me méprise.

« Je me suis battu dans ma jeunesse avec les peuples de Drontheim. Ils avaient des troupes supérieures en nombre : ce fut un terrible combat; je laissai leur jeune roi mort sur le champ de bataille. Cependant une fille de Russie me méprise.

« Un jour nous n'étions que seize sur le vaisseau; une tempête s'élève et enfle la mer; elle remplit le navire chargé; mais nous le vidâmes en diligence. J'espérais de là un heureux succès. Cependant une fille de Russie me méprise.

« Je sais faire huit exercices, et combats vaillamment, et me tiens fermement à cheval; je suis accoutumé à nager et sais courir en patins et jouer aux échecs; je lance le javelot, et m'entends à ramer. Cependant une fille de Russie me méprise.

« Peut-elle nier, cette jeune et orgueilleuse beauté, que le jour où, porté près de la ville dans le pays du midi, pour livrer un combat, je ne me sois servi courageusement de mes armes, et que je n'aie laissé après moi des monumens durables de mes exploits? Cependant une fille de Russie me méprise.

« Je suis né dans le haut pays de Norwège, là où les habitans manient si bien les arcs; mais préférant conduire mes vaisseaux, l'effroi des paysans, parmi les écueils des flots, et loin du séjour des hommes, j'ai parcouru les mers avec ces vaisseaux. Cependant une fille de Russie me méprise. »

HAGBARD ET SYGNA.

(Ce chant se trouve dans Saxon le Grammairien, t 7. Sined l'a abrégé, et c'est du recueil allemand de ce dernier que nous l'avons tiré et imité librement. Nous ne croyons point qu'on l'ait encore traduit en français.)

HAGBARD.

« Si ton père, ô ma Sygna! me surprend en ces lieux tout pleins de sa vengeance, s'il me faut succomber sous ses coups, te souviendras-tu de notre union secrète, ou bien un autre amant aura-t-il ton cœur quand Hagbard ne sera plus?

« Que puis-je espérer de Sigar, s'il me voit dans ses propres foyers, lui qu'éveille toutes les nuits l'ombre sanglante de ses fils, de ses fils tombés sous mon épée quand je surpris leurs vaisseaux dans la baie de Hamud! Mais quels dangers, quel ordre cruel pouvaient arrêter mes pas quand ton amour m'assurait ici tant de bonheur!

« Si ton père m'enlève à ta présence en m'arrachant la vie, dis-moi, ô mon seul trésor! dis-moi le serment que fait ton ame?

SYGNA.

« Si la mort, cher Hagbard, te renferme dans la colline de tes aïeux, ai-je à faire un autre serment que de mourir avec toi? Comment Sygna pourrait-elle aimer si tu n'étais plus? ne t'ai-je point donné le premier baiser, et le printemps de ma vie n'a-t-il point fleuri pour toi? Que le fer, la terre, la maladie ou l'eau, te ravissent à la lumière, me voilà prête à te suivre au tombeau; et si l'on peut croire aux promesses d'une femme, nul serment n'est plus sacré que le serment de mourir avec toi.

LA MÈRE DE SYGNA.

« Téméraire! on a découvert la trace de tes pas; déjà l'assemblée des parens appelle la vengeance sur ta tête, et invente le supplice que tu dois subir. Mais prenant pitié de ta jeunesse, et afin de te soustraire à la fureur de tes ennemis, j'ai préparé la dernière boisson dans la coupe de la mort. Approche-la de tes lèvres sans pâlir; montre que ta dernière heure ne saurait abattre ton courage; et quand tu auras savouré le breuvage libé-

rateur, pars pour les régions ténébreuses où Héla t'appelle; ton âme est son bien, et ton corps appartient à l'air.

HAGBARD.

« Femme, tu m'apportes la coupe de la mort, et je m'en venge en la saisissant de la main par laquelle périrent tes enfans, cette main rougie de leur sang, et dont la force barbare les précipita dans les sombres demeures de Héla, où tu veux m'envoyer. Mais pourquoi te rappeler ces pertes, malheureuse mère! Si la fureur t'égare, dois-je m'en étonner, moi qui t'ai privée des gages d'amour qu'espérait ta vieillesse! Hélas! le jour ne brillera plus à leurs yeux.

« Mais que vois-je! des flammes s'élèvent rapidement, le toit embrasé va s'écrouler sur ma tête; ah! l'amour tient donc sa promesse! l'amante du héros, la belle Sygna, a lancé un flambeau dans les fascines des sapins, pour mourir avec moi.

« Qu'on m'étrangle; ce dernier tourment me fera plaisir. Odin, je n'arrive pas seul, ma bien-aimée m'accompagne; les bras entrelacés nous entrerons ensemble sous les portiques du Walhalla; les Dieux vont assister à notre nouvelle alliance; Hagbard et Sygna jouiront éternellement de la même gloire et des mêmes plaisirs. »

CANTIQUE FUNÈBRE.

SUR LA MORT DU ROI HAQUIN.

(Ce cantique se trouve en entier dans la chronique norwégienne de Snorron ; Bartholin en a traduit une partie en latin, et M. Mallet l'a traduit en français.)

« Les déesses présidant aux combats viennent d'être envoyées par Odin ; elles vont choisir parmi les princes de l'illustre famille d'Yngue celui qui doit périr et aller habiter la demeure des Dieux[1].

« Gondula, l'une des déesses, appuyée sur le bout de sa lance, parle ainsi à ses compagnes : L'assemblée des Dieux va s'accroître ; les ennemis de Haquin viennent d'inviter ce prince avec sa nombreuse armée à entrer dans le palais d'Odin.

« Haquin entendit leur discours. — Pourquoi, dit-il à l'une d'elles, pourquoi as-tu ainsi disposé de ce combat ? N'étions-nous pas dignes d'obtenir des Dieux une

1 Entre cette strophe et la suivante, l'original en a huit autres que M. Mallet a supprimées ; à dire le vrai, elles ne contiennent qu'une assez mauvaise description d'un combat ; les hyperboles outrées et les expressions bizarres qu'on y remarque répugnent au génie de notre langue, et c'est ce qui nous empêche de les rétablir.

meilleure victoire? — C'est nous, répondit-elle, qui te l'avons donnée, nous seules avons fait fuir tes ennemis.

« Allons, poursuivit-elle, poussons nos chevaux au travers de ces mondes tapissés de verdure qui sont la demeure des Dieux; allons annoncer à Odin qu'un roi va le visiter dans son palais.

« Odin apprend cette nouvelle, et dit : Hermode et Braga, allez au-devant du roi. Un roi estimé vaillant entre tous les hommes arrive aujourd'hui dans ce palais.

« Enfin le roi Haquin s'approche, et, sortant du combat, il est encore tout dégouttant de sang. A la vue d'Odin il s'écrie : Ah! que ce dieu me paraît sévère et terrible!

« Le dieu Braga lui répond : Venez, vous qui fûtes l'effroi des plus illustres guerriers, venez vous réunir à vos huit frères; les héros habitans de ce séjour cultiveront la paix avec vous : allez boire de la bière au milieu de la troupe des Dieux.

« Mais ce brave roi s'écrie : Je veux garder toujours mon armure; il faut qu'un héros conserve soigneusement sa cuirasse et son casque; et il est dangereux d'être un moment sans avoir sa lance dans ses mains.

« Alors on connut combien ce roi avait religieusement sacrifié au dieu, car le sénat divin et toutes les moindres divinités le reçurent en le saluant.

« Heureux le jour où naît un roi qui sait ainsi s'attirer la faveur des Dieux! L'âge où il a vécu reste toujours dans le souvenir des hommes.

« Les liens du loup Fenris seront rompus; il se jettera avec fureur sur ses ennemis, avant qu'un aussi bon roi reparaisse sur la terre, réduite maintenant à un triste veuvage.

« Les richesses périssent, les parens meurent, les campagnes sont ravagées; mais le roi Haquin habitera avec les dieux, tandis que les peuples s'abandonneront à la douleur. »

PAGE 225.

On a pu déjà remarquer dans cet ouvrage combien les Gaulois et les Francs étaient jaloux d'une belle chevelure; il y aurait un chapitre curieux et intéressant à faire sur les modes, les prérogatives, les usages dont les cheveux ont été l'objet, tant chez nos ancêtres que chez les Scandinaves.

Les Suèves et les Sicambres relevaient leurs cheveux

sur le sommet de leur tête et en formaient un ou plusieurs noeuds [1] :

> Crinis rufus et in nodum coactus apud Germanos...
> SÉNÈQUE.
>
> Crinibus in nodum tortis venere Sicambri.
> MARTIAL.

C'est par là que l'homme libre se distinguait de l'esclave [2].

Les grands et les chefs de la justice, chez les Gaulois et les Germains, secouaient sur leur chevelure une poudre d'or qui lui donnait un éclat bizarre [3]. En allant au combat, ils la frottaient avec une composition de rouge très vif, sans doute pour emprunter ainsi un air plus effrayant [4].

> Hic quoque monstra domas, rutili quibus arce cerebri
> Ad frontem coma tracta jacet, nudataque cervix
> Setarum per damna nitet. SIDON. APPOL.

1 Tacit., *de Morib. German.* — Favyn, Th. d'honn., l. 2, p. 132.

2 Tacit., *de Morib. German.* — Molé, Histoire des Modes françaises, p. 5.

3 L'empereur Commode se poudrait ainsi les cheveux. *Voyez* ce qu'en dit Ælius Lampridius, *in Commod. imp.*

4 Les anciens connaissaient aussi l'art de teindre les cheveux, et en faisaient un fréquent usage pour déguiser les années. *Voyez* Martial, l. 4, *epig.* 36; l. 3, *epig.* 43; Ausone ép. 18; Jul. Capitol., *in Luc. Vero imp.* — Tertul., *de Cultu Fœmin.*, c. 7.

Dans le deuil et l'affliction ils laissaient flotter leurs cheveux épars ; une épouse, une amante coupait les siens sur le tombeau de celui dont elle pleurait la perte[1].

> Ante ducem nostrum flavam sparsere Sicambri
> Cæsariem, pavidoque orantes munere Franci.
>
> CLAUDIEN.

Ils juraient sur leur chevelure, et ce serment était sacré[2].

Ils ne pouvaient donner une plus grande marque de politesse aux gens honorés par eux que de s'arracher un cheveu en les saluant[3].

Une longue chevelure suffisait pour séduire les femmes[4]; et c'est à cet avantage qu'*Harald aux beaux cheveux* doit une partie de sa célébrité. Ce prince amoureux voulant donner à sa maîtresse une grande preuve de son attachement pour elle et obtenir ses faveurs, lui promit, en la quittant, de négliger sa superbe chevelure jusqu'à ce qu'il eût conquis la Norwège[5].

On punissait sévèrement celui qui portait la main sur la chevelure d'un homme libre[6]. S'il osait la

1 Molé, Modes françaises, p. 6.

2 Saint-Foix, Essais sur Paris. — Molé, Modes franç., p. 12.

3 Saint-Foix, lieu cité.

4 John. Walingfort, ed, Gal., p. 547. — Strutt, p. 180.

5 *North. Antiq.*, v. 1. p. 205.

6 *Capit.*, ann. 809.

couper avec des ciseaux, on prononçait contre lui une amende plus forte que celle encourue par les autres criminels.

Si quis alicui, contra legem tunderit caput liberum non volenti, cum duodecim solidis componat [1].

Les religieuses, en prononçant leurs vœux, faisaient le sacrifice de leurs cheveux, comme si désormais elles eussent renoncé aux moyens de plaire. Les moines, en se rasant une partie de la tête, se rendaient serfs et esclaves de l'autel, parce qu'une chevelure longue était l'emblème de la liberté [2].

Nous oserions presque affirmer que, dans les premiers temps de leur conversion, les Français répugnèrent à embrasser l'état ecclésiastique par la seule crainte de la tonsure. Il est du moins certain qu'alors les prêtres et les religieux regrettant souvent l'ornement dont ils avaient dépouillé leur tête, cherchèrent à éluder l'obligation de la tonsure [3]. « Il fallut une loi « expresse, dit l'auteur des Modes françaises, pour les « obliger à se contenter d'une simple couronne ou « cordon de cheveux; l'archidiacre fut même autorisé

1 *Capitul.*, an 630.

2 Molé, Modes françaises, p. 11, 13. — Sainte-Foix, Essais hist. sur Paris.

3 Molé, lieu cité, p. 24, 35 et 36.

« dans chaque diocèse à tondre les ecclésiastiques re-
« belles à la nouvelle ordonnance [1]. »

Vers le onzième siècle on fit une nouvelle guerre aux longues chevelures des ecclésiastiques, et il fut arrêté dans un conseil que ceux dont l'obstination ne pourrait être vaincue seraient exclus de l'église pendant leur vie, et des prières publiques après leur mort.

Une mode fort répandue chez les anciens, et particulièrement à Rome [2], semblait, en s'introduisant en France, devoir concilier les règles sévères de l'église avec le goût et la commodité des prêtres et des religieux; ce fut la mode des cheveux artificiels; mais des ordonnances impitoyables défendirent très expressément aux tonsurés de recourir à cet expédient; il y eut plus d'une querelle sur ce sujet discuté très gravement par les théologiens.

Ce serait trop long de rapporter ici la copie des pièces curieuses où se trouve la défense de porter per-

1 *Capitul. Arch.*, 744. — *Concil. Roman.*, ann. 743, c. 13. — Robert Cenalis, *Hist.* Gallica. — Pomeraye, Hist. des Arch. de Rouen, c. 8. — Saint-Foix, Essais histor. sur Paris, t. 2, p. 194.

2 Cléarque dans Athénée, lib. 12, Dipnosoph. — Aristot. lib. 2, *Econom. Ant. Med.* — Ovid., l. 1, *Amor, eleg.* 14; *id.*, l. 3, *de Art. Amandi.* — Martial, l. 6, ép. 12; l. 14, ép. 12. — Prop., l. 3, *eleg.* 13 *ad Cinth.* — Juven., *sat.* 6 et 8. — Festus Avien, *carm.* 10.

ruque; mais il suffira, pour donner une idée de leur contenu, d'en transcrire seulement les titres [1].

I.

Dispense accordée à un membre de l'Académie Française, conseiller et aumônier du roi, par un cardinal *à latere*, pour porter perruque.

II.

Règlement fait par l'archevêque de Reims, sur les perruques des chanoines de Soissons.

III.

Supplique souscrite par trois médecins, et présentée à l'archevêque d'Aix par un vicaire de Lambesc, pour obtenir la permission de porter une perruque.

IV.

Ordonnance provisoire du père général des Oratoriens, contre les perruques.

V.

Oratoriens congédiés pour n'avoir pas voulu renoncer aux perruques.

1 On trouve ces pièces dans l'Histoire des Perruques, par Thiers, et dans Molé, Histoire des Modes françaises.

VI.

Procès-verbal dressé dans la sacristie de l'église cathédrale de Beauvais, au sujet d'un chanoine qui voulait dire la messe avec une perruque.

VII.

Assignation par-devant l'official de Reims, pour une perruque.

VIII.

Chapitre de Reims divisé à cause des perruques.

IX.

Ordonnance contre les perruques.

Par suite des signes de noblesse et de liberté que les Français croyaient voir dans une longue chevelure, on regarda pendant long-temps parmi eux comme la peine la plus ignominieuse, celle qui condamnait un criminel à être rasé.

Cette peine était infligée au serf désobéissant à son seigneur [1].

Dans notre ancienne législation et jusqu'au dernier siècle, on condamnait la femme convaincue d'adultère à être tondue [2].

1 *Capit.*, ann. 809.

2 Papon, en ses arrêts. — Répertoire de Jurisprudence, au mot *Adultère*.

Mais revenons au texte qui motive cette note. Nous avons dit que durant la première race, et même pendant une partie de la seconde, une longue chevelure fut le symbole et la marque de la royauté. Les sujets n'avaient donc pas le droit de porter les cheveux flottans; ils les ramenaient sur leur front[1].

« C'est là coutume des rois de France, dit Agathias[2],
« de ne se faire jamais couper les cheveux, mais de les
« conserver depuis le moment de leur naissance : ils
« laissent ceux de derrière flotter avec grâce sur leurs
« épaules, partagent ceux de devant au sommet de
« la tête et les rejettent des deux côtés; en général
« leur chevelure n'est ni hérissée ni degoûtante comme
« celle des Turcs et des barbares, ni liée ou cordelée
« tout ensemble sans élégance, sans agrément; ils ont
« diverses manières de la tenir propre, et en ont
« grand soin.....

« Au reste c'est chez les Francs un privilège de la fa-
« mille royale de porter de longs cheveux; leurs sujets
» les coupent en rond, et les souverains ne leur accor-
« dent que difficilement le droit de les porter longs. »

Clodion, Mérovée et Childéric, nous sont représentés ainsi qu'Agathias les dépeint. *Voyez* à cet égard Pris-

1 *Voyez*, sur ces usages, Prisc., t. 1, p. 608. — L'abbé Lebeuf, Dissert., t. 3, p. 47-77.

2 Agath., t. 2, p. 49.

cus (*inter Excerpt. de Legat.*) et une dissertation de Chiflet sur le tombeau de Childéric.

Clovis ayant usurpé les royaumes de plusieurs rois, leur fit couper les cheveux pour annoncer qu'ils ne régnaient plus [1].

Les maires du palais voulant écarter du trône les faibles rois dont ils étouffaient l'autorité, leur coupaient la chevelure et les enfermaient dans un cloître.

PAGE 237.

Deux causes concoururent à la puissance de Clovis; ses victoires et sa conversion. En effet, ce n'est pas assez de voir le conquérant dans le fondateur du trône français, il faut aussi faire la part du chrétien; car des peuples qui bravèrent Clovis dont le front était paré des lauriers de la victoire, se donnèrent à lui quand il eut courbé ce front superbe sous les eaux du baptême: d'ailleurs les évêques à cette époque, seuls dépositaires de l'éloquence et des lumières, avaient un grand pouvoir sur l'esprit des Gaulois et des Romains, et servirent puissamment Clovis lorsqu'il eut abjuré l'idolâtrie [2].

PAGE 358.

Grégoire de Tours met dans la bouche de Mérovée ces paroles attendrissantes:

1 *Grég. Turon.*, l. 2. — Molé, Modes françaises, p. 12.

2 *Voyez*, sur tous ces faits, *Vita sancti Remigii*. — Les

« Ce prince appela Gailenus, le plus fidèle de
« ceux dont il fut suivi dans sa disgrâce, et lui
« adressa ce discours : « L'union qui a toujours régné
« entre nous ne te permet pas de me laisser tomber
« dans les mains de nos tyrans; tu vois, ami, qu'il
« n'est plus pour moi d'espérance et de sûreté ici-bas.
« Arraché des asiles les plus sacrés, poursuivi dans les
« lieux les plus solitaires, comment puis-je, séparé
« d'une épouse qui ne peut me secourir, échapper aux
« tourmens horribles préparés par mon impitoya-
« ble marâtre? Cher Gailenus, il n'est qu'un moyen
« de me délivrer de tant de peines; je l'attends de toi;
« prends cette épée, et sauve d'un seul coup ton mal-
« heureux ami! »

PAGE 359.

Les évêques assemblés pour juger Prétextat, crai-
gnant de s'attirer la haine de Frédegonde et de Chil-
peric, se montraient disposés à condamner l'accusé.

Les plus courageux gardaient le silence; la stupeur et
l'effroi avaient glacé la pitié dans leur cœur. C'est alors
que Grégoire de Tours se lève, et dit en s'adressant au
concile: « Nous sommes évêques, et avons tous le
« droit d'inspirer au roi des sentimens de douceur et

Annales ecclés. du P. Lecoite. — Le Recueil de Gérard, p.
1. — Mézeray, Histoire de France, t. 1. — Moreau, Disc.
sur l'Histoire de France.

« de modération ; vous surtout, qui plus que les autres
« avez accès près de lui, vous qu'il écoute avec respect
« et comble de faveurs, allez lui représenter qu'en
« voulant faire périr un innocent, un ministre du Sei-
« gneur, il s'attire la vengeance du ciel et compromet
« sa gloire. »

Tous les assistans gardaient le silence, et tenaient les yeux baissés vers la terre, afin que les affidés de Chilpéric ne pussent leur imputer un mouvement approbateur. Grégoire de Tours, indigné de tant de lâcheté, parla long-temps et avec véhémence en faveur de Prétextat; mais son éloquence n'eut aucun résultat satisfaisant.

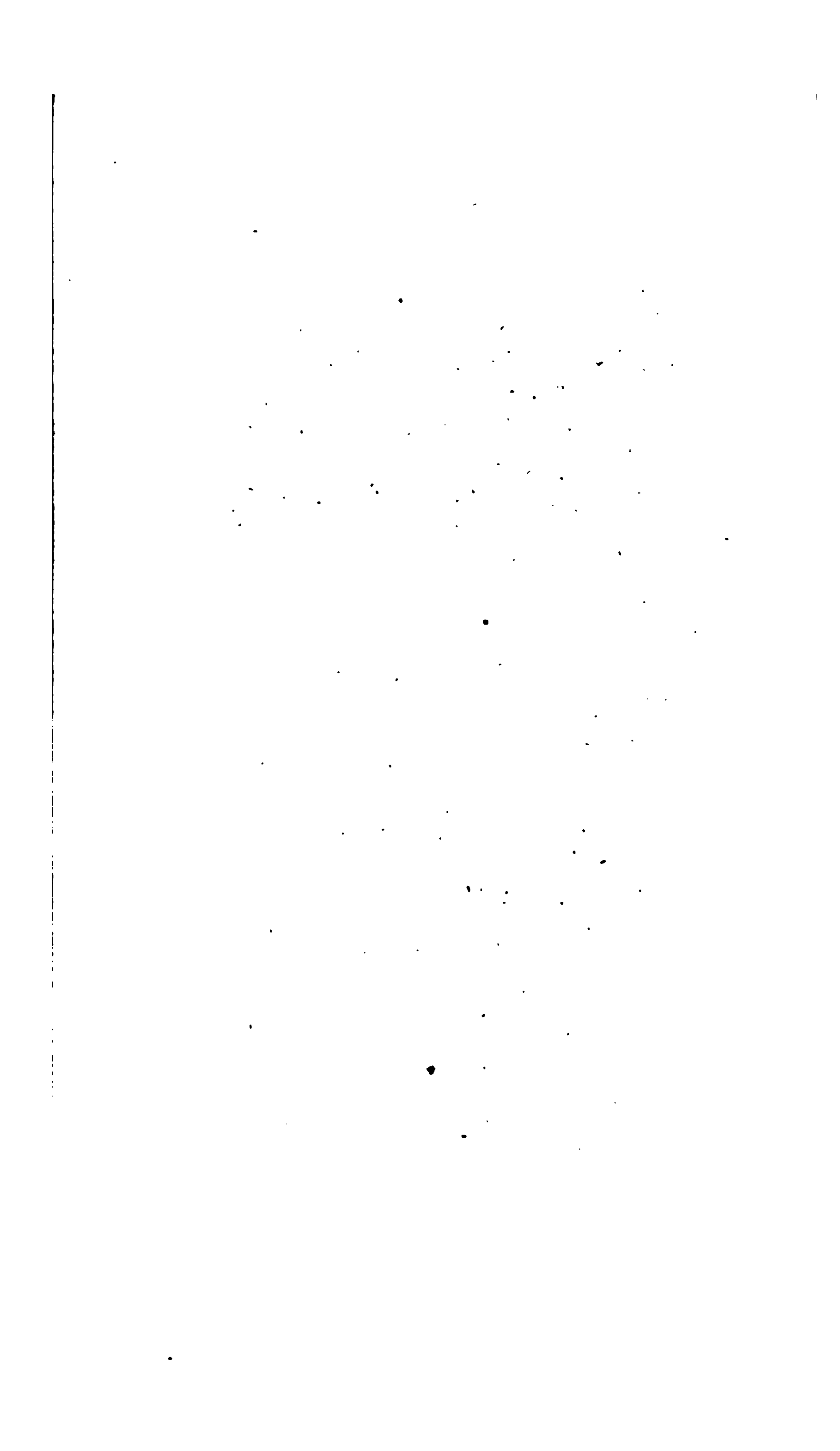
Deux évêques se rendirent auprès du roi, et au lieu d'exciter sa clémence, dénoncèrent Grégoire de Tours comme coupable de résistance aux ordres suprêmes.

Le roi l'envoya chercher, et lui dit : « Quoi ! vous
« en qualité d'évêque obligé de rendre la justice à tous
« ceux qui viennent vous la demander, j'apprends
« qu'à moi vous la refusez aujourd'hui ! » — « Seigneur,
« répondit Grégoire de Tours, si quelqu'un d'entre
« nous pèche contre l'équité, vous pouvez nous en
« punir, et nul ne saurait vous contester ce pouvoir.

« Mais si vous vous écartez vous-même de la justice,
« qui osera vous en avertir, quand les évêques se tai-
« sent devant vous ? Si vous n'avez nul égard à nos

« avis, personne de nous n'a droit de vous condamner,
« mais vous aurez à rendre compte à celui qui s'est
« dit la justice même. »

Le roi, bouillant de colère, lui fit quelques menaces; cependant ne pouvant ébranler sa vertu, il eut recours à la feinte, et, se radoucissant tout à coup, lui présenta la main et voulut le faire asseoir à table près de lui; ce fut en vain, Grégoire de Tours resta inébranlable dans sa vertu.



NOTES

CORRESPONDANT AU TEXTE

DU IIe VOLUME.

PAGE 9.

Nous empruntons de M. Fleury ce passage sur les premiers monastères [1] :

« Ce fut dans ce temps, et depuis la liberté de l'É-
« glise, que l'on commença à fonder des monastères.
« Dès le temps des persécutions, plusieurs chrétiens
« s'étaient retirés dans les déserts, principalement au
« voisinage de l'Égypte; quelques-uns y passèrent le
« reste de leur vie, comme saint Paul, que l'on compte
« pour premier ermite. Saint Antoine, ayant mené
« quelque temps la vie ascétique près du lieu de sa
« naissance, se retira dans le désert pour s'y exercer
« avec plus de liberté et de sûreté, s'éloignant de tou-
« tes les tentations qui pouvaient venir de la part des
« hommes [2]. Il fut le premier qui assembla les disci-
« ples dans le désert et les y fit vivre en commun. On

1 Fleury, Mœurs des Chrétiens, p. 317.
2 Hieron., *Vita sancti Pauli*, et *Vita sancti Anton.*

« ne les nomma plus simplement ascètes, quoiqu'ils
« menassent la même vie; on les appela moines, c'est-
« à-dire solitaires ou ermites, c'est-à-dire habitans
« des déserts. On nomma cénobites ceux qui vivaient
« en communauté, et anachorètes ceux qui se reti-
« raient dans une solitude plus entière, après avoir
« vécu long-temps en communauté et y avoir appris
« à vaincre leurs passions.

« Les cénobites ne laissaient pas d'être fort solitaires,
« puisqu'ils ne voyaient âme vivante que leurs con-
« frères, étant séparés de toute habitation par plusieurs
« journées de chemin dans des déserts arides où il faut
« tout porter jusqu'à l'eau; ils ne se voyaient que le
« soir et la nuit, aux heures de la prière, passant tout
« le jour dans leurs cellules, seuls ou deux à deux, et
« gardant toujours un grand silence..... Ce que les
« moines avaient de singulier, c'était de renoncer au
« mariage, à la possession des biens temporels et à la
« compagnie des autres hommes, même des fidèles et
« de leurs parens [1]. Au reste, c'étaient de bons laïcs,
« vivant de leur travail en silence, et s'exerçant à com-
« battre les vices l'un après l'autre, afin qu'ayant com-
« battu dans les règles, comme dit saint Paul, ils pus-
« sent arriver à la pureté de cœur qui les rendît dignes
« de voir Dieu; toutes leurs pratiques étaient fondées

1 Chrysost., *ad fidel. Patr.*

« sur ces principes [1].... Le jeûne continuel tendait pre-
« mièrement à dompter l'intempérance; puis à préve-
« nir les tentations de l'impureté et à rendre l'esprit
« plus libre et plus propre à s'appliquer aux choses
« célestes; mais ils usaient d'une telle discrétion, qu'ils
« se conservaient des forces suffisantes pour travailler
« continuellement et dormir peu, sans toutefois ruiner
« leur santé; en sorte qu'ils vivaient long-temps sans
« maladie.... Ils combattaient l'avarice par leur ex-
« trême pauvreté et par leur fidélité à ne rien possé-
« der en propre, et à distribuer aux pauvres ce qui
« leur restait chaque jour du prix de leur travail,
« après en avoir pris leur subsistance; et ces aumônes
« étaient si considérables, au rapport de saint Augus-
« tin, que l'on en chargeait des vaisseaux entiers [2].
« Enfin ils combattaient la colère par le silence et la
« compagnie, qui les obligeait à se supporter les uns
« les autres; ils combattaient la paresse par le travail
« continuel, la tristesse par la prière et le chant des
« psaumes, la vanité et l'orgueil par l'obéissance et la
« mortification, etc. [3] »

PAGE 25.

Le poéte et le peintre pourraient peut-être trouver

1 Cass., *Inst.*, 5, c. 12, 16 et 6, c. 7.
2 *De Morib. eccl.*, 1, c. 67.
3 Chrysost., hom. 72, *in Math*

des sujets intéressans dans le fait suivant, appartenant à l'histoire de Bathilde et à l'époque des rois fainéans.

Erchinoalde, maire de Neustrie, craignant que Clovis II en épousant une femme de noble extraction elle ne réveillât en lui le sentiment de l'indépendance et de la gloire, résolut de lui faire épouser une esclave [1].

Il choisit la douce Bathilde. Cette vierge, d'une beauté ravissante, soupirait dans l'esclavage, loin des rives natales où le Saxon adore Irminsul. La jeune idolâtre servait un jour Erchinoalde à un festin où Clovis était assis : ce roi en fut épris, et l'épousa [2].

Clovis mourut en 655, laissant trois enfans en bas âge. Clotaire, l'un d'eux, eut la Neustrie et la Bourgogne; on proclama Childéric, le second, roi d'Austrasie, et le troisième, encore dans l'enfance, fut oublié dans le partage [3].

Bien que Clotaire ne sentît rien de la royauté derrière la mairie d'Erchinoalde et la régence de Bathilde, les vertus de cette reine avaient rendu le trône recom-

1 *In Vitâ sanct. Batild.*, c. 1. — Mézeray, Vie de cette reine, au tome premier de son Hist. de France.

2 *Vita sanct. Bat.* — Vanel et Sauval, Hist. des amours des rois de France.

3 *Gesta Franc.*, c. 43. — Cordemoy, Hist. de France, l. 1, p. 341, in-folio.

mandable [1]. En faisant des heureux au nom de son fils, c'était lui conserver la plus belle portion de sa puissance, mais se lassant trop tôt de la cour, elle se retira à l'abbaye de Chelles, fondée par ses soins.

PAGE 47.

Voici deux portraits des femmes arabes qui apprendront comment les écrivains orientaux dépeignent la beauté.

Le premier *Abi-Abdalla-Ben-Alkahilbi-Absaneni*, vivait à Grenade dans le quatorzième siècle, et s'exprime en ces mots sur les femmes de cette ville.

« Elles sont toutes belles, mais cette beauté, qui « frappe d'abord reçoit ensuite son principal charme « de leur grâce, de leur gentillesse. Leur taille est au- « dessous de la moyenne, et nulle part on n'en voit de « mieux prise, de plus svelte; leurs longs cheveux noirs « descendent jusqu'aux talons, leurs dents, blanches « comme l'albâtre, embellissent une bouche vermeille « souriant toujours d'un air caressant; le grand usa- « ge qu'elles font des parfums les plus exquis donne « une fraîcheur, un éclat à leur peau que n'ont point « les autres Musulmanes; leur démarche, leur danse; « tous leurs mouvemens ont une mollesse gracieuse, une « nonchalance légère qui l'emporte sur tous leurs at- « traits; leur conversation est vive, piquante, et leur

1 *Vita sanct. Bat.* — Mézeray, lieu cité.

« esprit, fin, pénétrant, s'exprime sans cesse par des « saillies ou des mots pleins de sens. »

Le second, dont nous empruntons ici quelques traits, est tiré des poésies orientales recueillies par Hartmann, et dont M. Malte-Brun a rassemblé les traits divers pour en composer ce tableau :

« Une taille élancée, semblable au jonc flexible ou « aux longues lances d'Yémen, des hanches d'un vo- « lume immense qui peuvent à peine passer par la « porte de la tente, deux pommes de Grenade sur un « sein d'albâtre ; des yeux vifs et languissans comme « ceux de la gazelle ; des sourcils bien arqués, une che- « velure bouclée et noire qui flotte sur un cou long « comme celui des chameaux ; voilà le portrait d'une « beauté arabe. »

PAGE 67.

L'ameublement de nos aïeux était fort simple [1] ; on n'avait alors que des coffres et des armoires, ainsi nommés parce qu'ils renfermaient des armes. On tapissait les appartemens avec des nattes tressées en paille de diverses couleurs, qu'assortissaient habilement les femmes de Pontoise. Les cuirs peints et dorés s'employaient aussi pour tapisseries [2].

1. M. de Paulmy, Précis d'une Hist. générale sur la vie privée des Français. — Sauval, Antiquités.

2. M. de Paulmy, lieu cité. — Manusc. d'Urfé, Poésies

Nulle part ne se voyaient encore ces meubles charmans qui réfléchissent la vie et la lumière; les riches avaient seulement des miroirs de métal poli. Les glaces de cristal ne furent connues qu'au temps des croisades.

PAGE 77.

Il est sans doute plus d'une personne à laquelle nous essaierions en vain de rendre agréable la description des alimens et de la table de nos ancêtres sous les premiers siècles. A cette époque on ne connaissait ni les truffes, ni les dindes, ni par conséquent les dindes aux truffes [1]; les petits pois, étaient encore très rares sous le règne de Louis XIV [2]; alors même les pommes de

prov., pièce 980, et Sainte-Palaye, t. 2 de ses Mémoires sur l'ancienne chevalerie.

1 On trouve souvent le mot *truffe* dans nos plus anciens romanciers; mais alors il signifiait *friponnerie*, *moquerie*, *plaisanterie*, et l'on appelait *truffeeur* un fripon, un trompeur, un plaisant. En voici des exemples :

> Certes je t'envoles à grant truffe
> Qui dirait que tu fusses hom,
> C'oncques hom en nule saison,
> Puis qu'il usast d'entendement,
> Ne mena doel, ne marrement.
>
> ROMAN DE LA ROSE, v. 6426.
>
> Mais je n'ai de tes truffes cure;
> Je veux suffisant vesture
> Qui de caut et de froit me gart.
>
> *Ibid.*, v. 9149.

2 Legrand d'Aussy, Hist. de la vie privée des Français, t. 1. — Champier, *de Re Cibariâ*. — Bonnefonds, en son Jardinier français, en 1666.

terre, les choux-fleurs originaires de Chypre, les cardes, les concombres, que nous devons à l'Espagne, le melon, apporté par Charles VIII en France au retour de ses victoires d'Italie, les artichauts, le persil de Macédoine, les abricots, le mûrier, enfin beaucoup d'autres espèces de légumes et de fruits [1], n'avaient pas encore été non plus acclimatés chez nous.

On ignorait encore l'art de pomper l'essence des liqueurs, d'extraire le suc des fruits et le parfum des fleurs. Arnaud de Villeneuve parlait de l'eau-de-vie en 1315 comme d'un médicament; et les premiers ratafiats, connus sous le nom de rossolis, s'introduisirent en France sous le règne de Charles IX [2]. A peu près à la même époque les officiers italiens de quelques ambassadeurs et cardinaux nous firent connaître les glaces, les mousses, le vermicelle, le macaroni, et créèrent parmi nous l'art du confiseur [3].

Le souper était le principal repas; les gens pauvres se nourrissaient de lentilles, de raves et de fèves, légumes très communs dans les Gaules [4]; aux bons jours de fêtes ils mangeaient une oie et des beignets.

1 Étienne, *de Re Hortansi*. — Champier, *de Re Cibariâ*. — Legrand d'Aussy, lieu cité, t. 1, p. 121.

3 M. de Paulmy, Précis sur la vie privée des Français, volume unique, p. 69.

3 M. de Paulmy, lieu cité, p. 86.

4 Pline et Columelle disent que les Gaulois mangeaient beaucoup d'ognons et de grosses raves.

Les festins des riches se composaient de trois services; dans le premier figuraient les légumes crûs, propres à exciter l'appétit, tels que les salades de mauves et de houblon [1].

Au second service on apportait les viandes dressées en pyramides sur des pains faits en forme d'assiettes, et qui, pénétrés du suc de ces mets, se partageaient ensuite comme des gâteaux. Presque toutes ces viandes étaient du gibier et du porc [2].

Le dernier service consistait en pâtisseries et fruits [3].

Les convives se plaçaient à table de manière à entremêler les sexes. A chacun de ces couples on servait un plat particulier; et de cet usage est venu le mot familier de *manger à la même écuelle* [4].

Les convives gardaient leurs armes à table, et en faisaient souvent usage dans les premiers temps pour terminer les querelles qu'avait aggravées ou excitées le vin [5].

PAGE 120.

Presque toutes les peines étaient alors pécuniaires [6].

1 Legrand d'Aussy, t. 1. — M. de Paulmy, lieu cité.

2 Champier, *de Re cibariâ*. — Legr. d'Aussy, t. 1, p. 60.

3 Legrand d'Aussy, lieu cité.

4 M. de Paulmy, lieu cité, p. 94.

5 Diod. Sicul., l. 5. — Strab., l. 4. — Polyb., l. 2. — Athen., l. 4, c. 17.

6 *Pact. Leg. Sal.*

Celui qui poursuivait un meurtre devait se contenter de la composition qu'on lui offrait comme prix du sang; les lois avaient un tarif pour les plaies de toutes grandeurs, les offenses de toutes espèces, les vols de toutes natures [1]; si le coupable ne pouvait s'absoudre du forfait par le paiement des amendes, il devenait l'esclave de l'offensé ou de ses héritiers.

Les causes douteuses, ainsi qu'on l'a dit, se décidaient au moyen des sermens, des épreuves et des combats singuliers [2]. Les sermens se prêtaient sur les reliques des saints, sur leurs tombeaux, sur l'autel, sur la croix et sur l'Evangile.

Celui auquel le serment se déférait faisait jurer avec lui un certain nombre de témoins dès lors otages de sa parole. Les épreuves judiciaires s'accomplissaient par l'eau froide, l'eau bouillante et le fer rouge. Si l'accusé ne poussait aucun cri, si ses membres ne conservaient point de traces de la torture, alors il était absous, car on se persuadait que Dieu se déclarait pour l'innocence.

Georges Eccard, Jerôme Bignon, Mably, Montes-

1 *Pact. Leg. sal.* -- Cordemoy, Histoire de France, t. 1, p. 327.

2 *Pact. Leg. sal.* — Becm. *Dissert. de Prod sang.* — Muratori, *Dissert. de Jud, Dei.* -- Du Cange, en son Gloss. — *Capitul. Baluz.*

quien, nous ont laissé des remarques savantes sur la loi salique; la plupart des historiens de France parlent aussi de cette loi célèbre. La citation ci-dessous est extraite de Cordemoy, un des auteurs les plus exacts et les plus curieux pour tout ce qui concerne la première race [1] :

« Il n'y a point de crime, pour petit qu'il soit, dont « elle ne prescrive les peines; il n'y a aucun larcin, « soit de bestiaux, de chevaux, de chiens, d'oiseaux, « de poissons, de fruits, de meubles ou d'esclaves, « dont le dédommagement ne soit fixé à de grandes « sommes [2]; et la loi avait tellement en vue la sûreté « publique, qu'elle condamnait à deux cents sous d'or « quiconque osait dépouiller un homme endormi ou « mort [3]. Il n'était même pas permis de se servir d'un « cheval qu'on rencontrait, et il en coûtait quinze « sous d'or à qui osait monter dessus sans la permis- « sion de celui qui en était le maître.

« Il en était de même des injures, soit de celles qui « se font par des paroles, soit de celles qui se font par « des actions indécentes; on condamnait, par exem- « ple, celui qui touchait la main d'une femme à « quinze sous d'or, et au double s'il lui prenait le

1 Cordemoy, Hist. de France, t. 1, p. 326 et 327.
2 *Leg. Sal.*, t. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, etc.
3 *Ib.*, t. 15, 17, 27.

« bras; l'amende allait jusqu'à quarante sous d'or si
« on lui touchait le sein. Ces sommes paraissent exces-
« sives; mais comme les Français menaient leurs fem-
« mes à l'armée, il était important qu'elles pussent
« aller par la campagne et dans le camp sans appré-
« hender les insolences des passans ou des soldats.

« Les blessures sont désignées, dans cette loi, avec
« une exactitude surprenante; la peine des grands
« crimes, comme le rapt, l'incendie, les maléfices, le
« faux témoignage, etc., y est aussi marquée; mais
« il n'y avait que peu de crimes qui fussent punis
« de mort; cette peine n'était que pour ceux qui
« avaient conspiré contre la personne du prince. On
« composait, pour tous les autres crimes, et même
« pour les homicides, selon certaines appréciations
« fixées par la loi.

« La composition pour le meurtre d'un évêque était
« de neuf cents sous d'or; pour celui d'un prêtre de six
« cents, et ainsi des autres ordres à proportion. On
« composait à deux cents pour un laïc ingénu; à la
« moitié moins pour un Romain possesseur; pour un
« Romain ou Gaulois tributaire on ne payait que qua-
« rante-cinq sous d'or. On payait aussi pour les serfs,
« et beaucoup plus pour ceux des maisons royales ou
« des églises que pour ceux des particuliers.

« Quand le meurtrier n'avait pas de quoi payer la

« composition portée par la loi, il fallait que ceux qui
« étaient ses parens jusqu'à certains degrés payassent
« pour lui ; et s'ils n'étaient pas assez riches, il deve-
« nait l'esclave de ceux à qui la composition était due.

« Elle se partageait entre les parens du mort ; les
« enfans en avaient la moitié, et l'autre moitié appar-
« tenait aux parens du côté paternel et du côté ma-
« ternel qui auraient dû payer pour lui s'il avait tué
« quelqu'un sans avoir eu le moyen de payer la com-
« position. Ainsi, la famille de celui qui avait été tué
« et l'Etat même perdaient moins que si l'on eût con-
« damné le meurtrier à la mort ; car en le laissant vi-
« vre on conservait un homme à l'Etat, et la famille
« avait ou le profit de la composition ou un es-
« clave, etc. »

PAGE 125.

La glose francaise, de l'ancien coutumier normand, nous apprend que la preuve par le feu consistait à faire poser les mains des accusés sur une *grande platine de fer chaude, que quand icelui tourment ne leur faisoit point de mal ils étoient réputés innoçens, et à l'opposite ils étoient réputés coupables*. Nos anciennes lois ne disent presque rien des formalités requises en ces différentes épreuves ; mais celles des Anglo-Saxons entrent, à cet égard, dans des détails curieux.

L'accusé avait le choix de l'épreuve de l'eau ou du

fer chaud. Le fer pesait au plus trois livres; personne, à l'exception du prêtre nommé pour présider à l'épreuve, n'entrait dans le temple quand le feu destiné à chauffer le fer était allumé. Ce fer posé sur le feu, on faisait entrer deux hommes placés ensuite chacun à l'un des hauts côtés du fer et qui décidaient du degré de chaleur requise. Aussitôt qu'ils tombaient d'accord sur ce point, deux autres hommes entraient en l'église et se tenaient debout aux deux extrémités du fer; ces quatre témoins passaient la nuit à jeun. Au point du jour, le prêtre, après leur avoir donné et fait boire de l'eau bénite, leur présentait le livre des Évangiles à baiser et formait sur eux le signe de la croix. Alors la messe commençait; de ce moment on n'augmentait plus le feu, et le fer restait au-dessus des charbons jusqu'à la dernière collecte. Cette oraison finie, on élevait et maintenait le fer par deux appuis, en gardant le plus profond silence, et priant Dieu de manifester la vérité. Au même instant l'accusé prenait en main ce fer, le portait l'espace de neuf longueurs de ses pieds, *novem pedes, juxta mensuram pedum ejus*; l'épreuve finie, on enveloppait la main de l'accusé, on cachetait l'enveloppe, et trois jours après on examinait si la main se montrait ou non impure, *an pura, an impura*, ce qui doit, croyons-nous, faire entendre qu'on n'était pas coupable quand la main conservait des marques

de brûlure; mais seulement lorsque la brûlure tombait en *suppuration*.

Pour l'épreuve de l'eau chaude, on prenait indifféremment un vase de fer, d'airain, de plomb ou de terre; l'eau devait y bouillir au plus haut degré, *furioso*.

Quand il s'agissait de moindres crimes, l'accusé ne plongeait qu'un poignet dans l'eau, et pour de plus graves, enfonçait le bras jusqu'au coude; le nombre des témoins et les autres précautions ordonnées pour l'épreuve du fer étaient les mêmes dans celle de l'eau chaude.

Les épreuves, sous les rois qui régnaient aux neuvième et dixième siècles, se firent avec plus d'appareil; au lieu de quatre témoins, on en admettait souvent vingt-quatre; l'accusé, trois jours avant l'épreuve, devait aller rendre visite au prêtre chargé d'en faire les préparatifs; pendant ces trois jours il ne se nourrissait que de pain, de sel, d'eau et d'ognons, assistait chaque jour à la messe, et recevait l'eucharistie le dernier, après cependant avoir prêté serment qu'il se regardait comme innocent selon le droit des gens. Cependant, vers la fin du dixième siècle on s'aperçut que les prêtres pouvaient adoucir la rigueur de l'épreuve; car il leur fut défendu, par l'article 62 des canons, publiés par Edgard, de ne rien recevoir pour leur assistance, ni aux épreuves ni aux sermens.

Au rapport de Pline-le-Naturaliste, il y avait une famille en Toscane, nommée Hirpie, laquelle marchait sans se brûler sur le feu allumé tous les ans en l'honneur d'Apollon. De là plusieurs écrivains ont pensé que l'usage des épreuves venait du paganisme; mais pourtant, en voyant Charlemagne, après avoir vaincu les Lombards, les assujettir à cette procédure, on demeure convaincu qu'elle était inconnue aux païens du huitième siècle. Il faudrait plutôt, ainsi qu'on l'a fait déjà pressentir, en assigner l'origine aux miracles attribués à plusieurs saints par les chrétiens, et entre autres à ceux rapportés dans les récits de Grégoire de Tours à saint Simplice et à saint Brice. Les ecclésiastiques ayant lu que les calomniateurs de ces deux saints furent confondus, parce que l'un mit des charbons sur ses habits sans qu'ils eussent été endommagés, et que l'autre prit des charbons ardens en ses mains sans en être brûlé, crurent qu'ainsi Dieu avait indiqué, par ce double prodige, le moyen sûr d'obtenir une véritable révélation en toutes circonstances. Cette opinion assez vraisemblable peut se fonder sur les faits suivans : 1° les épreuves pratiquées surtout dans les accusations d'adultère, crime identique sous plusieurs rapports avec ceux imputés à saint Brice et à saint Simplice; 2° souvent les accusés s'y soumettaient volontairement et sans attendre qu'ils fussent autorisés par les

juges ou par leurs supérieurs; et nos deux saints en agirent de même; 3° les épreuves pratiquées en France et en Angleterre le furent seulement sous les premiers rois chrétiens; et Gondebaud, roi des Bourguignons, qui introduisit en France les combats judiciaires, était païen.

Quoiqu'on ait vu, en 1677, Richardson, anglais, fondre du soufre et le brûler dans sa main, mettre un charbon allumé sur la langue, et ainsi placé faire cuire dessus une huître ou des chairs d'animaux terrestres; permettre même qu'on soufflât ce charbon pendant un demi-quart d'heure; tenir impunément un fer rouge en ses mains et marcher sur des plaques de fer ardentes; il serait cependant assez difficile d'imaginer comment la pratique de l'ordalie, put subsister pendant plus de sept siècles chez divers peuples sans aucune réclamation, si son seul appui a été le charlatanisme et des pratiques frauduleuses.

La probité ou l'indiscrétion de quelques ministres, de quelques témoins de l'épreuve, auraient tôt ou tard trahi le secret qu'on eût voulu garder pour donner à cet acte l'apparence de miracle; il paraît très naturel de croire que tout le mystère résidait dans la faveur, l'indifférence ou la crédulité des arbitres du degré de chaleur et des juges de la nature de la plaie.

Les effets de la brûlure devaient varier à l'infini.

L'homme le plus droit pouvait attribuer, par préjugé, à l'innocence ou au crime le simple effet de la disposition physique du sujet; et son erreur devenait un titre aux fourbes pour voiler leurs manœuvres. De célèbres procès auxquels les ordalistes donnèrent une issue favorable, répandirent encore sur ces épreuves une sorte de merveilleux, bien propre à les accréditer de plus en plus.

Lothaire, voulant rompre les liens de son mariage, accusa la reine Thietberge d'avoir commis un inceste avec son frère. Cette princesse, chérie des grands et du peuple par ses vertus et sa douceur, ne crut pas qu'étant innocente, Dieu la laisserait en proie à cette horrible accusation: dans une assemblée publique et convoquée solennellement, elle fit l'épreuve de l'eau bouillante sans éprouver aucune douleur [1].

L'épouse d'Othon III, aussi criminelle que la femme de Thésée et de Putiphar, conçut une passion violente pour un seigneur de sa cour: irritée de ses refus, elle résolut sa perte, et l'accusa, devant l'empereur, d'avoir voulu attenter à sa pudeur. Le seigneur innocent fut condamné à mort et périt sur un échafaud; mais sa veuve au désespoir, ayant caché sous sa robe la tête

1 Hincmar, *de Div. Loth. et Tesb.*, p. 302 et 303, ex. édit. Cordes, et ex Sirm., p. 568.

sanglante de son malheureux époux, se présenta au pied du trône, et cette tête livide à la main, requit justice, offrant de prouver la calomnie par l'épreuve du fer ardent [1].

Un hasard non moins admirable qu'extraordinaire assura le triomphe de l'innocence. La veuve intrépide soutint héroïquement une épreuve que l'impératrice ne put supporter. Alors, convaincue aux yeux de sa propre cour, elle entendit sa sentence de mort; et l'on vit une fille du roi d'Aragon et l'épouse d'un empereur d'Allemagne, conduite au bûcher, et brûlée vive au milieu de son peuple.

PAGE 134.

Sous la première race de nos rois, il y avait sept grands officiers de la couronne; les six premiers au service de l'état en général, et le septième spécialement attaché à la personne du roi. Ces officiers étaient le maire du palais, les ducs, les comtes, le comte du palais, le comte de l'*Estable*, le référendaire, le chambrier.

Le MAIRE DU PALAIS, le premier des officiers, comme

1 Ce fait est rapporté par Baronius, en ses Annales, à l'an 996; mais Sponde d'après Crantzius, place le même fait en l'an 998.

l'indique son nom, qui dérive évidemment de *major*, remplissait des fonctions analogues à celle de préfet du prétoire à Rome.

Originairement, les maires du palais délégués par le prince réglaient les points importans d'administration, de police ou de finance; mais leur ambition agrandit rapidement leur autorité au préjudice de leur maître. Ils devinrent, sous les successeurs de Clovis, généralissimes des armées, en un mot, tuteurs des rois, arbitres absolus de toutes les affaires du dedans et du dehors.

La dignité de maire du palais sembla tomber en désuétude, à compter de l'avènement de Pepin au trône. Ce grand homme, de maire du palais devenu roi, craignit qu'à l'avenir un autre osât ce qu'avait entrepris son audace; en conséquence, ce poste demeura désormais vacant. Quelques auteurs et particulièrement Fauchet en ses Origines, ont pensé qu'au maire du palais succéda le sénéchal. Cet officier, loin d'attenter, comme ses prédécesseurs, à la puissance royale, se renferma obscurément dans les détails intérieurs de la maison du roi; cette sorte d'intendant réglait le service de la table et l'ameublement du palais. Le sénéchal devint même, pour les romanciers, les troubadours et les poètes, un personnage grotesque dont la risible importance ou la

crédule simplicité égayèrent souvent la veillée des châteaux [1].

Des Ducs. Duc vient de *dux*, conducteur. Ce titre ne fut considéré comme une dignité que dans la décadence de l'empire romain. Ce n'est guère qu'à dater de Dioclétien ou Constantin qu'on appela *duces* et *magistri armorum* les gouverneurs des provinces et ceux qui conduisaient aux frontières un grand nombre de troupes [2].

Des Comtes. Il y avait douze comtes sous un duc; de même que les ducs gouvernaient les provinces, les comtes gouvernaient les villes, et l'on peut comparer les premiers aux anciens proconsuls, comme ceux-ci aux officiers appelés *comites* par les Romains.

Les fonctions des comtes étaient de conduire à la guerre les milices de leur gouvernement, et d'administrer la justice [3].

Dans plusieurs anciens romans, ces officiers sont appelés indifféremment *quens* et comtes [4].

Comte du Palais. Le comte du palais prenait rang

1 Fauchet, des Orig., c. 10, p. 26. -- *Voyez* aussi les romans du *Chevalier de la Charette*, et tous ceux de la Table ronde.

2 Fauchet, lieu cité, ch. des Ducs, p. 51.

3 Marcel, Preuves du sixième siècle, t. 1, p. 113.

4 *Voyez* le roman de Siperis de Vineaux.

après les ducs et les comtes. Il avait l'administration de la justice et droit d'inspection et de commandement sur tous les officiers de la bouche [1].

Du Comte d'Estable. Le comte d'*Estable*, *comes stabuli*, n'était originairement qu'une espèce de grand-écuyer inspectant les haras et les écuries du roi; ces fonctions ne semblaient pas très honorables, selon toute apparence, puisque Justinien, voulant punir Bélisaire, lui ôta le commandement des armées, et le fit *comes stabuli* [2].

Mais par degrés le connétable s'éleva à la première dignité militaire, et fut regardé comme le plus grand officier de la couronne [3].

Du Référendaire. Sous la première race de nos rois, on ne donnait pas au titre de référendaire l'acception qu'il a aujourd'hui à la cour des comptes. Dans l'origine cet officier remplissait les fonctions attribuées depuis au chancelier, et gardait l'anneau empreint du sceau royal [4].

Du Chambrier. Comme l'indique son nom, il prenait soin de la chambre du roi et commandait aux domestiques appelés valets de chambre.

1 Greg. Turon., l. 10, c. 29.
2 Greg. Turon., l. 3, c. 32. -- Fauchet, Orig., p. 68.
3 Vie de Bertrand du Guesclin. -- Du Tillet, Fauchet, etc.
4 Greg. Turon., l. 5, c. 3.

Le chambrier appelé depuis chamberlan et chambellan, remplit sous le nom de *præpositum sacri cubiculi*, une des plus nobles charges de l'empire romain; elle donnait le titre d'illustre [1].

Le chambellan avait la garde des coffres de l'or et de l'argent [2].

PAGE 136.

Les plaisirs des Français, sous la première race, furent les jeux de balle, de dés et d'échecs. Ces derniers jeux leur plaisaient au point que s'y livrant avec fureur des nuits entières, ils finissaient par jouer leur liberté après avoir perdu leur fortune. A cette passion se joignait encore celle de la chasse et de la pêche. En ce temps-là on connaissait déjà le cor et les faucons [3].

Les Français eurent plus de spectacles sous la première race que sous la seconde et au commencement de la troisième : car la plupart de ces divertissemens qu'ont donnés les Romains, comme les combats de bêtes féroces et les pantomimes furent ensuite juste-

1 *Leg. ultim. Cod. de Præp. sec. cub.*

2 Le tournoiement de l'Ante-Christ. — Marcel. Preuves du sixième siècle, t. 2, p. 104. — Fauchet, Orig.

3 Legendre, Mœurs et Cout. des Français, volume unique. — De Paulmy, Précis sur la vie privée des Français. — D'Esparron, Traité de la Fauconnerie.

ment défendus par les conciles, l'un à cause de sa cruauté, et l'autre à cause de l'indécence des histrions dans leurs gestes [1].

Le spectacle le plus applaudi en ces temps-là, et singulièrement perfectionné, dit-on, était la danse sur la corde lâche ou tendue [2]. Marcel, en ses Origines de la Monarchie française, Strutt, en ses Antiquités, MM. de Paulmy, Legendre, Legrand d'Aussy, etc., parlent de beaucoup d'autres divertissemens; mais les détailler nous conduirait trop loin; il suffit d'indiquer ces auteurs.

PAGE 139.

Ces profusions rappellent le trait suivant : L'amiral Russel, se trouvant en rade à Lisbonne, invita un jour tout l'équipage de sa flotte à venir prendre *un bol de punch*. Il fit construire à cet effet, dans le milieu de son jardin, un bassin de marbre où l'on versa six cents bouteilles d'eau-de-vie, six cents bouteilles de rhum, douze cents bouteilles de vin de Malaga, quatre tonneaux d'eau bouillante, six cents livres d'excellent sucre, deux cents noix muscades,

1 Propoc., l. 11. -- Cassiod., l. 11. *epist.* 41. *Salv.*, *de Gubern. Dei*, l. 6. -- *Conc. Arel.*, 2, *c.* 5. -- *Capitul. Baluz.*, *t.* 1.

2 Legendre, lieu cité.

en poudre et le jus de deux mille six cents citrons. Un jeune mousse, représentant Ganymède, voguait sur le bassin, dans un batelet d'acajou, et servait à boire à tous les convives, placés au nombre de plus de six cents sur des bancs rangés en amphitéâtre autour de ce singulier service.

PAGE 148.

Les obstacles que Pepin eut à franchir pour arriver au trône de France, et l'incroyable adresse [1] dont il usa afin de s'y maintenir, prouvent combien le dogme de la légitimiié était révéré parmi les Français d'alors.

Si des considérations politiques pouvaient permettre d'introduire une exception à ce principe conservateur des peuples comme des monarques, ce prince méritait qu'on la créât en sa faveur, car jamais usurpation ne fut mieux justifiée. Les rois fainéans qui se sucédèrent jetèrent une sorte d'avilissement, de mépris et d'oubli sur la race des Mérovingiens. L'autorité se réfugia toute entière dans la maison de Pepin, dont les ancêtres avaient déjà fait acte de souveraineté : rois de fait, puissans par leur fortune, leur renommée et l'amour des Français, ils transmirent la splendeur d'un si bel

1 Pepin fut le plus adroit des hommes dans cette circonstance, et la réputation de son habileté devint un proverbe qui est encore connu en Allemagne. -- Martin Crusius, *Annales Suevici*, part. 1, l. 1, c. 6.

héritage à l'heureux Pepin; ses exploits, ses talens, et l'art avec lequel il savait se créer des partisans, le désignaient d'ailleurs comme le seul prince digne de porter la couronne. Les vœux du clergé, des grands et du peuple, la lui déféraient à l'unanimité; l'armée lui obéissait aveuglément, et dans ces temps belliqueux et barbares, où les rois n'étaient guère que des chefs militaires, on dut abandonner sans regrets les faibles descendans de Clovis, pour proclamer un héros dont la triomphante épée brilla toujours au profit de la patrie.

Cependant toutes ces considérations ne rassuraient point Pepin contre les forces morales de la légitimité. Comme s'il se fût imaginé que nulle puissance terrestre n'était capable de les balancer, il fit intervenir en sa faveur une puissance toute divine, et s'appliqua sans cesse à persuader, par l'entremise de l'Eglise, qu'une protection d'en haut favorisait ses desseins et sanctionnait sa promotion. Le clergé fut comblé de privilèges et de dotations [1]; non-seulement les monastères recouvrèrent ce que leur enleva Charles Martel, mais

1 Notices de diplômes et chartes, par l'abbé de Foy, an 748. — Mabillon, *de Re diplomaticâ*, p. 490 et 491. — Miræus, *Opera historica et diplomatica*, t. 1, p. 641. — Lecointe, *Annales eccles. Francor.* t. 5, p. 280. — Félibien, Hist. de l'abbaye de Saint-Denis, p. 67, et Preuves, p. 23, — Dom Bouquet, t. 5, p. 694.

enrichis encore aux dépens de l'Etat, ils obtinrent des concessions de tout genre; en telle sorte qu'on peut dater de cette époque la véritable puissance temporelle du clergé, et la prétention qu'eut long-temps la cour de Rome de déposer et nommer les rois selon son bon plaisir[1].

Jusqu'alors, on faisait l'inauguration des monarques français, en les élevant sur le bouclier. Pepin voulut substituer à cette proclamation guerrière l'auguste cérémonie du sacre, afin d'environner son entreprise audacieuse de toute la pompe du prestige religieux. Saint Boniface nommé par lui à l'archevêché de Mayence, et l'un de ses plus intimes confidens[2], vint le sacrer dans la ville de Soissons. Mais cette consécration ne suffit point encore à le rassurer contre ses secrètes terreurs.

1 Les *Vindiciæ* d'Edmond Richer. -- *Franc. Motomani jurisconsulti Franco-Gallia*, c. 13. -- Sponde, *in Annales Baronii, ad annum* 751, n. 1. -- De Serres, inventaire de l'Histoire de France. -- David Blondel, *de Formulæ regnante Christo usu.* Amst. 1646. -- Millot, Abrégé de l'Hist. de France, t. 1, ègne de Pepin.

2 *Voyez* la Chronique générale de l'ordre de St.-Benoît, où il est dit (cent. 3, an 753): *Tous les plus familiers et favoris de Pepin, Boniface, Burchard et Fulrad, étaient bénédictins.* Pepin profita de quelques reproches faits à l'archevêque de Mayence pour le faire déposer, et nommer Boniface à sa place. (*Const. imperial. collectio* Goldest., t. 1, p. 15.)

Il souhaita que le pape Etienne vînt lui-même le couronner en France.

Astolphe, roi des Lombards, s'était emparé de l'exarchat de Ravennes; et quoique la cour de Rome n'eût pas de droits à faire valoir sur cette province[1], elle n'en souffrait qu'impatiemment l'occupation. Pour en chasser les Lombards, Etienne implora le secours des Français; l'adroit Pepin s'empressa de le lui faire promettre par des députés, qui l'engagèrent à venir recevoir cette assurance de la bouche même de leur maître. Etienne, effrayé d'un si long voyage, préféra tenter une réconciliation avec Astolphe, et se rendit à Pavie dans ce dessein[2]. Les députés de Pepin l'y suivirent, et s'emparèrent si bien de sa volonté, qu'ils le déterminèrent à partir, en lui affirmant d'ailleurs que Sa Sainteté n'irait pas au-delà de Saint-Jean-de-Maurienne, où Pepin devait venir à sa rencontre. Ce prince se garda bien de s'y rendre, voulant attirer le pape jusqu'à Saint-Denis, afin de le livrer dans cette abbaye à l'obsession des religieux dont le thème était préparé[3].

Durant son séjour à Saint-Denis, Etienne eut de lon-

1 Anastas., *in Stephan.* -- Mézeray, Daniel, Cordemoy et Velly, en leurs Histoires de France.

2 Dom Bouquet, *epist.* 1 et 2, t. 5, p. 485. -- Ce fait incontestable prouve que sur le même point Fleury est tombé dans l'erreur. Hist. ecclés., l. 43, n. 9.

3 Aimé Guillon, de Lyon, *Preuve de la fidélité des Fran-*

gues conférences avec Pepin, et témoigna plus d'une fois à cet usurpateur, combien il répugnait à sceller par l'acte du couronnement un parjure odieux et une spoliation évidente. N'ayant pu vaincre ses scrupules malgré les fastueuses promesses de mettre la cour de Rome en possession de l'exarchat de Ravennes, et de combler de largesses les monastères de France et d'Italie, Pepin convoqua à Quercy-Sur-Oise les seigneurs les plus dévoués à sa cause[1]. Etienne paraissant au milieu de leur assemblée, fut en butte à leurs argumens spécieux et à leurs instances. Childéric III venait de mourir dans le cloître où il avait été renfermé : on persuada au pape que non-seulement ce prince infortuné était mort sans postérité, mais qu'il ne laissait aucun héritier collatéral, et qu'en pareille conjoncture à la nation appartenait le droit de disposer d'un trône vacant [2]. Etienne

çais à leurs rois légitimes, lors du passage de la première à la seconde dynastie, etc., p. 81.

1 Anastas., *in Steph.* — *Epist.* 104, p. 143, *Epistolæ S. Bonifacii, notis donatæ per Nicolaum Serarium. societ. Jes. presbyter.* Mayence, 1629.

2 Malbranque, *de Morinis et Morinorum rebus*, l. 4. — Childéric III ne laissait pas d'enfans, cependant Heuschenius, Labbe, le président Hénault et quelques autres, ont avancé le contraire d'après une interpellation de la chronique de Fontenelle, qui est erronée sur ce point. *Voyez* Aimé Guillon, lieu cité, p. 87, et la note. Mais Childéric III avait des héritiers en ligne collatérale : Waifre, duc duc d'Aquitaine,

se laissa fléchir, d'autant mieux qu'ayant l'esprit encore troublé par une récente maladie, durant laquelle il eut des songes qui lui semblèrent favorables aux projets de Pepin, ce dernier ne manqua pas de répandre cette nouvelle en France. Bientôt le peuple répéta qu'accompagnés de saint Denis, saint Pierre et saint Paul apparurent au pape Etienne, et lui rendirent miraculeusement la santé, en lui enjoignant de consacrer en leur honneur l'autel de l'Église [1].

Le pape fit la consécration de l'autel de Saint-Denis, et en même temps le couronnement de Pepin et de ses deux fils[2]. Mais ce pontife voulut faire précéder cette cérémonie de l'absolution solennelle du parjure dont Pepin se rendait coupable, et pensa devoir également absoudre tous les grands complices de l'usurpation de ce prince [3].

Cette usurpation ainsi présentée, et mise sous la sauvegarde de l'Eglise, trouva cependant beaucoup de contradicteurs, comme l'attestent les précautions et les artifices employés non-seulement par Pepin, mais en-

avait, en cette qualité, des droits sur la couronne. — Hist. gén. du Languedoc, t. 1, p. 400.

1 Hilduin, *Areopagitica*. — Baronius, an 754. — Sirmond, t. 2, *Concil.*

2 Hilduin, *Areopagitica*.

3 Théophane, *in Leon. Aug.*, an. 8. — Anast. *Steph.* — Regin. *Chron.*, an. 749.

core par ses successeurs, plus d'un siècle après le changement de dynastie. Pendant la vie entière de Waifre, Pepin eut à combattre ce duc d'Aquitaine, qui refusait de le reconnaître [1].

Quoiqu'elle n'ait pas dû être stipulée en faveur de l'usurpation des couronnes, la prescription qu'admettent les lois pour légitimer au moyen du temps la possession des choses acquises en opposition au droit originaire, a cependant une certaine influence sur les dynasties irrégulières. Une longue suite de règnes paisibles sont des racines pour ainsi dire inhérentes au trône indûment envahi. L'harmonieux accord, établi librement entre un peuple soumis sans contrainte, et un chef qui commande sans opposition, devient par degrés la ratification tacite d'un nouveau pacte. Toutefois le règne de Charlemagne si fort, si glorieux, si vénérable, ce règne imposant bien capable assurément d'absorber dans sa haute prospérité toute réminiscence d'usurpation, ce règne, enfin, ne put cependant être une garantie assez grande aux yeux de Charlemagne lui-même et de ses descendans.

1 Hist. gén. du Languedoc, t. 1, p. 413 et 417. Au surplus on conçoit que Waifre résistât à l'envahissement de Pepin, puisqu'il était en ligne collatérale le plus proche héritier de Childéric III, et le seul prince qui restât du sang des Clovis. *Voyez* aussi Guillaume de Catel, Mém. de l'Hist. de Languedoc, p. 524. -- Aimé Guillon, de Lyon, p. 92 et 93.

Ils voyaient encore sortir du tombeau de Childéric le fantôme de la légitimité. Pour apaiser les remords de la monarchie, il fallut inventer une fable, universellement adoptée depuis comme un fait historique. Le pape Zacharie, publia-t-on, prédécesseur d'Etienne, consulté sur les projets de Pepin, répondit qu'ayant déjà l'autorité d'un roi, ce prince devait en prendre aussi le titre. Cette prétendue décision fut publiée comme un oracle divin; les ultramontains se plurent à l'accréditer; elle devint plus tard le seul droit dont s'autorisa l'ambitieux Grégoire VII, quand il donna à ses successeurs l'exemple de détrôner les rois, de disposer arbitrairement de leur couronne, et de délier leurs sujets du serment de fidélité [1]. Les religieux français, et par-

1 Voyez ses Épîtres *ad Herimanum Metensem episcopum*; l'une datée de Tibur, le 8 des calendes de septembre, *indict.* 14; et l'autre des ides de mars. *Conciliorum omnium collectio regia. Parisiis*, 1644, t. 26, p. 253 et 457. Le canon *Alius* des décrétales recueillies par le moine Gratien, et que les historiens regardent comme un document sincère, est la copie textuelle des lettres du pape Grégoire VII. Il est étonnant que les canonistes et les jurisconsultes français défenseurs de la cause du trône contre les prétentions de Boniface, sous le règne de Philippe-le-Bel, et ceux qui attaquèrent les lettres monitoriales dont s'autorisait Grégoire XIV contre Henri IV, n'aient songé qu'à réfuter le titre tiré de la décision de Zacharie, sans chercher à en démontrer la fausseté *Voyez* les *vindiciæ* d'Edmond Richer, où se trouvent notamment le traité de Gilles Romain, archevêque de

ticulièrement les bénédictins, se firent les échos de cette fable, soit qu'ils voulussent servir l'ambition du Vatican, soit qu'ils cédassent à la reconnaissance que perpétuait dans leurs ordres le souvenir des libéralités de Pepin, soit qu'ils crussent de bonne foi à un récit qu'avaient généralement répandu les traditions populaires [1]. Ainsi toutes les chroniques répétèrent à l'envi les fausses paroles du pape Zacharie, paroles fidèlement rapportées, et mille fois commentées par tous les historiens, les publicistes et les jurisconsultes, qui jamais ne s'avisèrent d'en révoquer l'authenticité, alors même qu'ils eurent le courage d'en combattre l'injustice [2].

Bourges, intitulé: *Quæstio bene disputata*, et celui de Jacques Almans, *De potestate ecclesiastica et civili*. — Pasquier, Recherches de la France, l. 3, c. 10. — Simon Vigor, conseiller du roi, sur l'état et gouvernement de l'Église. — Fauchet, Traité des libertés de l'Église gallicane. — Dupleix, Hist. gén. de France, p. 270. Tous ces auteurs aimaient mieux blâmer la décision de Zacharie que la révoquer en doute.

1 Cette bonne foi ne se trouve pas dans les historiens ultramontains. L'affectation et la pompe avec lesquelles ces écrivains rapportent ce fait, prouvent assez qu'ils en soupçonnaient la fausseté. *Voyez* notamment le Véronais Paul Émile, *de Rebus gestis Francorum*, et Jean Aventin, *Annales Boïorum, Ingolstad*, 1554.

2 Sous le siècle de Louis XIV, trois savans osèrent, pour la première fois, aborder la véritable question, et discuter l'existence même du fait sur lequel reposaient tant de pré-

Espérant dédommager le lecteur de l'aridité de cette discussion, nous retracerons ici ce qu'une foule de vieux écrivains racontent de la reine Berthe. Les aventures de cette princesse ont un caractère fabuleux. Toutefois,

tentions. (*Voyez* Lecointe, *Annales ecclesiastici Francorum*, Paris, 1673, t. 5, *ad ann.* 752. -- Dubois, *Hist. ecclesiæ Parisiensis*, Paris, 1690, l. 5, c. 1. -- Noel Alexandre, *Hist. eccl.*, Paris, 1999, *dissertatio secunda in sæculum octavum.*) Mais leur critique hardié fut combattue par le P. Pagi et D. Mabillon (Pagi, *Critica historico-chronologia, in Annales ecclesiasticos cardinalis Buronii*, Paris, 1689, *ad ann.* 752. -- Mabill., *Annales Benedictini*, Paris, 1703, t. 2, l. 23, *ad ann.* 754). La crainte de s'engager trop avant dans cette controverse religieuse arrêta la plume des savans tentés de révoquer en doute le fait dont il s'agit. Bossuet semble approuver Pagi et Mabillon. A la fin du 17e siècle Claude de Saint-George, archevêque de Lyon, osa leur donner un démenti, et nia formellement la décision de Zacharie, mais en gardant l'anonyme, tant une pareille opinion sembplait dangereuse. Aussi tous les écrivains du 18e siècle, même les philosophes, suivirent aveuglément l'ornière historique; les plus hardis n'opposèrent que des doutes à cette décision. Enfin se trouvèrent des hommes qui approfondissant la question, ne laissèrent aucun refuge à l'erreur; ils prouvent sans réplique comme nous venons de l'avancer, que la décision de Zacharie est controuvée. *Voyez*, sur ce point de l'Histoire, Pierre Rival, Dissertations historiques et critiques, 2e vol., 2e et 3e dissert. *Voyez* surtout l'excellente dissertation de M. Aimé Guillon, de Lyon, intitulée : *Preuve de la fidélité des Français à leurs rois légitimes lors du passage de la première à la seconde dynastie*, etc, Paris, 1817, in-8°, chez Michaud, imprimeur-libraire.

trop de chroniqueurs et de romanciers s'accordent sur cette fable, pour qu'elle ne recèle point un germe historique.[1] Nous rassemblerons donc leurs versions en un seul récit, qui nous semble fournir un sujet assez dramatique.

Aymar honnête laboureur vivait dans sa cabane héréditaire, près la forêt de Chelles, dont les arbres cachaient à moitié la fameuse abbaye de ce nom. On n'entendait plus les sons du cor et les aboiemens des chiens; la nuit ramenait l'heure du repos; cependant l'aimable Berthe, assise sur le seuil du bon Aymar, filait encore les blanches toisons consacrées par ce pieux travail aux vêtemens du pauvre et de l'orphelin. Sa bienfaisance prouvait chaque jour, qu'on peut, même étant sous le chaume, secourir l'infortune et donner l'hospitalité. Aymar la contemple aux premières clartés de la lune, et de ses doigts tremblans essuie une larme furtive. Il soupire de ne devoir qu'au hasard le nom de père que Berthe lui donne et craint qu'un jour cette

1 *Voyez* notamment l'extrait du roman de *Berthe au grand pied*, écrit en vers au 13e siècle, par Adenès, et tiré d'une chronique de Saint-Denis. — Nochès, *De invierno*, recueil espagnol. — La Chron. de Brême, de Henri Wolter, t. 2, *Script. rer. Germ.* — Bibl. univ. des romans, avril 1777, p. 142. — Poëme de Charlemagne, par M. de Millevoie, épisode de *Berthe la filandière*.

fille abandonnée ne recouvre le haut rang qu'annonçaient les habits dont on la trouva parée lorsqu'elle fut recueillie par lui; et ce n'est qu'avec une timide tristesse qu'Aymar ose jouir du bonheur que lui procurent les vertus et les soins de sa fille adoptive. Berthe se disait: « Oui, vieillard généreux et compatissant, respecte toujours mon secret, et qu'il meure avec moi... Je veux même étouffer le souvenir de ce rang où je naquis. Pourquoi d'ailleurs penserais-je encore à ces grandeurs, à ce pompeux esclavage dans lequel ma jeunesse a langui? Si un évènement funeste m'a dérobée au brillant avenir qui me fut réservé, j'en suis du moins dédommagée, en trouvant en ces lieux un bonheur exempt d'inquiétude, et soustrait à l'envie, en y respirant ce calme enchanteur et l'air pur de la liberté. »

Mais cette liberté dont se vantait la mystérieuse bergère, allait lui échapper. Depuis peu un trouble, à la fois doux et cruel, lui faisait présager des périls dont jusqu'alors son cœur n'eut point à se préserver. L'amour plus puissant au fond des bois qu'à l'ombre du trône, lui révéla sous l'habit du pèlerin, celui dont le souvenir la séduit, l'attriste et l'enchante.

Tandis qu'un soir elle rêvait en silence, les fuseaux échappant à ses mains oublieuses, ce pèlerin paraît tout à coup devant ses yeux; il feint d'être égaré dans les ténébreux sentiers de la forêt, et demande à

Berthe quel chemin conduit à l'ermitage *de Bon-Espoir?* —

— « Vous pouvez, seigneur pélerin, en distinguer, aux dernières lueurs du crépuscule, les clochers et les murs : à droite est l'avenue d'aliziers conduisant droit au portique de la chapelle. —

— Ainsi donc, aimable bergère, me voici au but de mon voyage! mais il me reste encore à implorer par la prière, l'accomplissement des vœux qui m'amènent en ce pieux désert. —

— Ils seront accomplis, seigneur pélerin, car nul ne s'éloigne d'ici sans être moins malheureux; ils seront accomplis, si vous les formez avec un cœur sincère. —

— O bergère, vous méritez toute ma confiance, et vous allez juger vous-même si je dois espérer ou craindre. —

« Il y a peu de jours qu'égaré à la chasse, je me trouvai près d'une chaumière. Assise sur le seuil, à l'ombre d'un berceau, filait une bergère belle comme vous. Je revins dans mon simple manoir, triste, rêveur et redoutant les progrès d'un amour bien menaçant pour mon repos s'il n'était partagé. Après une nuit d'agitation, de songes tumultueux et d'illusions, je sortis dès l'aurore, espérant me distraire en chevauchant dans la campagne. Mais croyant suivre un che-

min opposé à celui de l'agreste demeure de la bergère, je me retrouvai comme par enchantement aussi près de son habitation chérie, qu'en ce moment je le suis de cette cabane. Je la revis elle-même, et son apparition inespérée me persuada qu'il était dans mon sort de l'aimer. Je viens donc à cet ermitage demander au ciel de favoriser mes vœux. Arrivé à l'autel cher aux pélerins, je me prosternerai à genoux, et dirai dans toute l'effusion de mon amour : « O divinité « tutélaire ! puisque vous sondez les sentimens des hu- « mains, vous voyez si la pureté des miens les rend « dignes de celle que vous avez comblée de vos plus « rares faveurs. »

En disant ces mots, le noble inconnu se jetait aux pieds de Berthe; il avait saisi sa main tremblante. En la retirant de son doigt, tombe dans ceux de l'amoureux pélerin un anneau consacré sur les autels de l'ermitage *de Bon-Espoir*. Berthe, éprise et troublée, cherche en vain le sommeil sous les paisibles toits d'Aymar. Cependant l'étranger rejoint ses écuyers à la clairière de la forêt; mais apercevant une suite nombreuse de chevaliers qui mettent pied à terre, il croit reconnaître au milieu d'eux, le sombre Margiste, cet importun ministre d'Alpadus roi de Hongrie, récemment venu à la cour de Charles Martel, afin de conclure l'hymen qu'a résolu la politique entre la

fille de son maître, et Pepin fils de Martel. Craignant d'être reconnu, l'amant de Berthe se cache parmi la foule des pélerins groupés sur les tertres voisins de l'abbaye de Chelles. C'était en effet Margiste, auquel son confident Ulrique venait d'apprendre comment Pepin, se déguisait pour visiter la fille d'un pauvre laboureur. Il frémit, et s'indigne de savoir qu'un être méprisable et vulgaire captive le jeune héros au point de lui faire déserter le palais de son père, et dédaigner la princesse Hedwige, dont la main fut solennellement demandée au roi Alpadus. Voulant mettre un terme à des retards injurieux, il a suivi les pas de son confident, et prétend arracher Pepin aux toits rustiques où vont s'égarer des hommages dont les apprêts d'un mariage illustre n'ont pu encore détourner le cours. Soupçonnant que le prince est mêlé aux pélerins qu'on distingue dans l'éloignement, mais ne pouvant s'en assurer à cause du costume uniforme de ces pieux voyageurs et de l'obscurité qui dérobe et confond leurs traits, Margiste consulte Ulrique ; celui-ci, citharède harmonieux, avait sa harpe chérie ; il l'accorde au milieu du silence des bois, et fait entendre ces chants guerriers.

« Le Maure, trop fier de sa gloire africaine, osa franchir nos frontières. Déjà couvrant les plaines de l'Occitanie, leurs légers escadrons ont obscurci l'air de

leurs traits. Soudain l'oriflamme se lève; Martel fait briller son épée, et devant ces astres de la victoire, l'ennemi tombe ou fuit éperdu.

« Bientôt les bandes consternées des Sarrasins, espérant venger leurs affronts, appellent des champs de l'Ibérie les noirs enfans de Mahomet. Ils accourent en poussant des cris affreux; ils accourent en prononçant le serment du carnage, et la Loire a tressailli d'effroi en les voyant si nombreux.

« Sauveur du beau pays de France, Charles Martel, tu combats loin de nous! et tandis que tu soumets sur les bords du Rhin les Saxons et les Huns, enhardis par ton absence, les Sarrasins reviennent braver nos coups. En vain, tu nous laisses un héros de ton sang. Oubliant sa gloire et la tienne, quand la patrie l'appelle il languit dans un lâche repos. »

A ces accens Pepin s'élance et s'écrie : « Où sont les téméraires qui ont osé croire Charles Martel absent? qu'il combatte au-delà de nos frontières, qu'importe? Héritier de son courage, émulé de ses hauts faits, je saurai le rendre visible en face des ennemis, ramenés une seconde fois sur nos bords par leur implacable destinée. »

« Chacun de nous, répond Margiste, reconnaît à ce transport le jeune prince dont le bras fut déjà fatal aux Saxons, et qu'avec amour la France voit croître au milieu d'elle. Mais cette valeur dont vos regards étin-

cellent, n'est pas la seule vertu qu'ose attendre de vous la France... Un hymen apprêté... — Je vous entends, Margiste, reprend Pepin en l'interrompant, vous voulez au nom de la vertu m'imposer un sacrifice affreux, un sacrifice repoussé par ma raison, et qui révolte mon cœur. Qu'un faible prince, à l'intérêt plus qu'à l'amour fidèle, pour appuyer son trône chancelant aille implorer au sein des cours étrangères l'appui d'un hymen politique! mais dans ce pays de vaillance et d'amour, on peut négliger de tels nœuds : ceux que la France élève sur le pavois, ont avant tout mérité d'être heureux. « Ah! la noble valeur des héros affrontant les sommets de la gloire n'avait gagné pour prix de leurs exploits qu'un pompeux esclavage; si telle était la contrainte imposée à la grandeur, quel guerrier, quel preux, sensible à la beauté, voudrait subir l'atteinte des dignités et renoncer au bonheur? »

Pepin s'éloigne, et Margiste reste plongé dans un morne désespoir. Cet hymen, malgré tous les soins, les chagrins et les remords qu'il lui coûte, n'est encore qu'un projet contre lequel luttent avec force et le fils de Charles Martel et Hedwige elle-même. Ulrique lui demande la cause de ses soupirs. « Tu vas connaître, lui dit Margiste, mes inquiétudes et mes tourmens. Tu te souviens du jour où, quittant la cour du roi Alpadus, nous prîmes le chemin

tranquille et un appétit imperturbable ; cette santé qu'égaie la douce liqueur savourée en compagnie des bacheliers, des sénéchaux et des moines, voilà, seigneur, ce qui vous garantit ma joyeuseté ; et ma joyeuseté vous assure la paix de ma conscience. Lorsque vous m'ordonnâtes de vous défaire de la fille d'Alpadus, j'avais peu de disposition à remplir une pareille tâche ; alors à jeun, et croyant qu'après avoir bu quelques rasades je serais plus habile aux grandes résolutions, je bus à votre intention ; mais sitôt que la chaleur du vin eût chatouillé mon cerveau, loin de me sentir l'humeur noire et tragique, je vis au contraire s'épanouir autour de moi les plus riantes illusions. En bon vivant, ne voulant tuer personne, et désespérant de me rendre criminel, je pris la route de la forêt. J'en parcourus quelque temps les détours ; mon cœur battait, mes genoux fléchissaient, mon front pâle et brûlant se baignait de sueur. Berthe restait calme et confiante ; seul je paraissais la victime. Enfin, ayant remarqué plusieurs habitations et une abbaye, pensant d'ailleurs qu'une si belle et si douce créature saurait exciter la compassion, et qu'à la cour de son père cette princesse se complaisant à secourir les malheureux, regretterait peut-être moins qu'une autre sa haute fortune, et trouverait plus de bonheur sous le chaume qu'elle n'en goûtait sous les lambris des palais, je l'abandonnai et revins seul en priant

Dieu de secourir l'innocence et l'infortune. — Te souviens-tu, s'écrie Margiste, te souviens-tu des lieux où tu l'abandonnas? — En pénétrant ce matin dans cette forêt, répond Ulrique, je crus la reconnaître ainsi que ce monastère et cet ermitage. »

Margiste, plein d'une joie inquiète et d'une sinistre espérance, veut chercher des renseignemens à la cabane voisine. Berthe paraît elle-même; il se jette à ses pieds et les arrosant des larmes du repentir, la conjure de venir prendre possession du rang et des droits dont son crime voulut la frustrer. Berthe le relève, mais cachant son secret motif, refuse de le suivre, prétextant le bonheur champêtre qui la fixe à jamais en ces lieux. « Hedwige, lui dit-elle, est digne du trône par ses vertus et sa naissance; si Pepin lui-même est digne aussi de cette union, pourquoi ne pas la conclure aussitôt? Direz-vous qu'une pareille alliance serait le résultat de l'artifice? Non; car, cet artifice assurerait la paix entre les peuples de Hongrie et de France, et mon consentement achèverait de légitimer l'évènement d'où résulteront d'aussi heureux effets. »

Cependant Margiste se réjouit en secret de voir son ambition ainsi épurée triompher dans ses projets. Dès que les premiers rayons de l'aurore ont coloré le sommet des tours de l'abbaye de Chelles, il conduit Hedwige au solitaire asile de la princesse Berthe. Les deux amies se pressant long-temps dans leurs bras,

en versant des larmes de joie, semblent oublier l'usage de la parole. Elles ne le reprirent qu'avec le besoin d'échanger de mutuelles confidences. Berthe apprend à la compagne de son enfance, à la dépositaire de toutes ses pensées, qu'elle a connu le bonheur et l'amour à l'ombre de ces forêts; qu'il lui est doux de sacrifier un trône au chevalier qu'a choisi son cœur, préférant à l'éclat de la plus belle couronne, la simple fleur posée par lui sur son front. La confiance de Berthe engage Hedwige à lui dévoiler à son tour ses sentimens; elle aime le fils de Charles Martel. « Eh! comment lui résister, dit-elle? les Français, idolâtres du jeune héros, car il les conduisit plus d'une fois à la victoire, le nomment hautement comme le seul digne de les commander, et au titre de maire du palais succédera sans doute le titre de roi. Il le sera, je l'ai lu dans ses regards; mais hélas! sa gloire présente, sa fortune à venir, intimident mon amour! Ah! que n'a-t-il reçu le jour dans la classe ignorée d'où sortit celui dont vous honorez la tendresse de l'oubli d'un diadème! »

Berthe et la fille de Margiste venaient de se quitter, quand Pepin accourut vers la chaumière qu'habitaits sa bien-aimée. Mais cette fois l'habit du pélerin ne déguise plus son rang. Dans le doute des sentimens de Berthe, il ne voulut jusque là paraître à ses yeux qu'un simple

chevalier, afin de recevoir l'assurance d'être aimé pour lui seul, et de ne point mêler aux séductions de l'amour, les viles pensées de l'intérêt. « O ma bergère! ô ma souveraine! s'écrie le prince en se jetant à ses genoux, un pauvre pélerin a reçu votre foi sous le pur feuillage de ces bois; venez dans les palais de Lutèce recevoir la main du fils de Charles Martel. »

A ces mots, qui avant la confidence d'Hedwige eussent comblé tous ses vœux, Berthe sent un froid douloureux, son cœur est comprimé; une pâleur soudaine couvre ses traits, elle contient à peine ses soupirs et ses larmes; cependant son héroïque tendresse pour sa sœur adoptive lui donne la force de cacher sa douloureuse émotion. Elle déclare à Pepin qu'un obstacle invincible s'oppose à leur union : c'est le rang où il est né. Pour dissiper les scrupules de son amante, Pepin lui cite la plupart des rois de France, las des pompes et des grandeurs, retrouvant la nature en des amours nés aux champs [1]. Caribert épousa Théodegilde fille d'un laboureur; les Thierry, les Clotaire, cherchèrent des compagnes dans les familles les plus obscures; enfin, le dernier des Clovis couronna Bathilde, une esclave,

[1] Greg. Turon., Hist., c. 26. — *Gesta Franc.*, c. 30. — Fredeg., *Epit.*, c. 56. — Mézeray, Daniel et Velly, en leurs Hist. de France. — Vanel et Sauval, Hist des amours des rois de France.

et cette esclave, devenue reine, fit l'admiration de la France, par ses vertus et son génie. Charles Martel lui-même devait le jour à la belle Alpaïde que la nature seule avait comblée de ses faveurs.

Berthe paraît insensible aux discours de Pepin, et pour lui ravir sans délai toute espérance, elle s'en éloigne d'un air dédaigneux.

Ce prince demeure confondu. « Quels adieux! quel mépris! se dit-il. Dans la paix des hameaux on connaît donc aussi le parjure et la perfidie! Hier m'abandonnant cet anneau, tacite aveu de sa tendresse, aujourd'hui elle m'accable de son indifférence. Ah! c'est trop m'exposer à ses indignes caprices. Le fils de Charles Martel saura vaincre une passion insensée. Si j'en crois les traditions nationales, un enchanteur, appelé lors de ma naissance, aurait prédit à ma mère qu'un jour mon bras étoufferait les lions dans les cirques de la patrie : préludons à cette victoire en combattant un monstre plus redoutable et non moins cruel. Amour, sors de mon cœur, et qu'effaçant tout le reste, la gloire y règne sans partage! La politique et l'intérêt de l'état exigent mon union avec la fille d'Alpadus; je l'épouserai aujourd'hui même : la raison, la fierté, doivent exiler à jamais de ma mémoire l'obscure bergère que voulaient illustrer mes soupirs, je l'oublierai. Hâtons-nous de contracter l'alliance qu'attendent de moi les Français, et volons

ensuite sur les traces de mon père chercher la victoire à défaut de la félicité. »

Cependant après avoir quitté son amie, Hedwige, toute entière à l'espoir, trouvait la nature embellie. Ecoutant avec ravissement les chants du rossignol, respirant dans une douce ivresse les parfums des violettes et des primevères, rêveuse, solitaire, elle ralentit ses pas sous les voûtes de verdure dont les tranquilles bocages favorisent si bien les doux songes; puis s'asseyant, et pouvant contenir à peine l'excès de sa joie, la jeune fille murmure sur un air triste des paroles de bonheur, et contemple avec des yeux humides de larmes une nature pleine de témoignages de félicité. D'une part ses regards se tournent vers les portiques de l'abbaye où doit se préparer la pompe nuptiale qui va l'unir au prince qu'elle adore; de l'autre côté, en découvrant la chaumière où respire sa tendre Berthe, la condition obscure de cette princesse lui semble heureuse comme la sienne, car l'amour n'a pas besoin des grandeurs pour vivre fortuné. Tout à coup distraite de ses voluptueuses pensées par le bruit d'un rapide coursier elle reconnaît Pepin, et voit de loin ce prince descendre dans la clairière; il est aux pieds de Berthe; et tout s'explique pour la malheureuse Hedwige.

Berthe, non moins malheureuse, passe le jour et la nuit à répandre des larmes; le lendemain, redoutant

de France, avec la princesse Berthe, destinée à l'héritier de Charles Martel. Cette princesse s'éloignant de son pays natal, désira être accompagnée d'Hedwige, ma fille. Une seule nourrice les allaita, et depuis le berceau elles ne se quittèrent un instant. Le même âge, le même caractère et quelque ressemblance, leur inspirèrent un attachement fortifié de jour en jour par l'habitude de se voir sans cesse. Charmant les ennuis d'un long voyage, Berthe entretenait Hedwige du bonheur de cultiver et de faire fleurir sur un sol étranger leur amitié fraternelle, et moi, préoccupé des rêves sinistres qu'une ambition insensée soufflait en mon sein, je songeais, profitant de la ressemblance de Berthe et d'Hedwige, au moyen de substituer ma fille à la princesse. Tandis que, trop docile à mes ordres, tu traînais dans la nuit des forêts l'infortunée qu'immolait mon frénétique amour des grandeurs, j'employais l'artifice et la ruse pour engager ma fille à cette feinte. Je ne parvins à l'y décider qu'en lui persuadant qu'éprise secrètement d'un jeune chevalier, Berthe résolue de fuir avec lui, m'avait supplié d'engager sa sœur adoptive à protéger son amour en épousant le prince à sa place. Cette grossière imposture ne pouvait persuader qu'une fille accoutumée à recevoir avec soumission et confiance les moindres avis d'un père. Je présentai Hedwige à la cour de

France, comme la fille du roi de Hongrie. Elle vit Pepin, et ce prince lui plut. L'idée de le posséder parut d'abord imposer silence aux scrupules soulevés parfois au fond de son cœur, et je la crus disposée à lui donner sa main; mais lui ayant annoncé le jour prochain assigné à la pompe nuptiale, elle se jeta à mes genoux, me conjurant de ne point exiger plus long-temps sa participation à un mensonge criminel, dont le ciel semblait déjà l'avoir punie en la rendant odieuse au prince Pepin; et cependant, cher Ulrique, ni les obstacles qu'oppose l'indifférence de ce prince, ni la résistance de ma fille, ne sont ce qui m'alarme davantage! J'expie par un mal terrible les crimes de mon ambition; le remords vengeur, le remords inévitable, entre, en le déchirant, dans mon cœur épouvanté. »

Ulrique éprouve une joie secrète en écoutant les aveux de son maître. Plus heureux que lui, il n'avait pu consommer le crime dont l'exécution lui fut imposée. « Seigneur, dit-il à Margiste, celui qu'agite ainsi le repentir, mérite encore de connaître la paix du cœur et la vertu. Si ma main se fût trempée dans le sang de l'innocence, ne m'auriez-vous pas vu dessécher et languir? aurais-je chanté avec les citharèdes, parlé d'honneur avec les chevaliers, et d'amour avec les belles? Regardez-moi; cet embonpoint raffraîchi chaque jour par un sommeil

mes regards au ciel. Apercevant sous la coupole les armes et les drapeaux de la victoire conquis par les héros, je me dis qu'en offrant vers le ciel les trophées de la terre, c'était les purifier, mon cœur voulut aussi consacrer dans ce temple vénérable les chaînes d'un amour vaincu, et le joug brisé de l'ambition et des grandeurs. Quant à toi, amie tendre et chérie, suis le cours de tes belles destinées; l'époux qu'a réservé pour toi la faveur céleste, mérite de t'appartenir. Mon père à la tête des grands de la cour, t'attend sous les portiques de ce palais afin de te conduire à l'autel qui va bénir votre union.

PAGE 149.

Les écrivains les plus sévères à l'égard des rois ont loué Charlemagne comme nous l'avonsfait dans ce récit. Voici comment Montesquieu parle de ce monarque :

« Charlemagne songea à tenir le pouvoir de la noblesse dans ses limites, et à empêcher l'oppression du clergé et des hommes libres. Il mit un tel tempérament dans les ordres de l'État, qu'ils furent contrebalancés et qu'il resta le maître. Tout fut uni par la force de son génie. Il mena continuellement la noblesse d'expédition en expédition; il ne lui laissa pas le temps de former des desseins et l'occupa toute entière à suivre les siens. L'empire se maintint par la grandeur du

chef : le prince était grand, l'homme l'était davantage. Les rois ses enfans furent ses premiers sujets, les instrumens de son pouvoir et les modèles de l'obéissance. Il fit d'admirables règlemens ; il fit plus, il les fit exécuter. Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire. On voit dans les lois de ce prince un esprit de prévoyance qui comprend tout, et une certaine force qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder les devoirs sont ôtés; les négligences corrigées, les abus réformés ou prévenus. Il savait punir; il savait encore mieux pardonner. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les difficiles avec promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main partout où il allait tomber. Les affaires renaissaient de toutes parts, il les finissait de toutes parts. Jamais prince ne sut mieux braver les dangers, jamais prince ne les sut mieux éviter. Il se joua de tous les périls, et particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérans, je veux dire les conspirations. Ce prince prodigieux était extrêmement modéré; son caractère était doux, ses manières simples; il aimait à vivre avec les gens de sa cour. Il fut peut-être trop sensible au plaisir des femmes : mais un prince qui gouverna toujours par lui-même, et qui passa sa vie

dans les travaux, peut mériter plus d'excuse. Il mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie. Un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison. On voit dans ses Capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot; il ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins, et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards, et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers. »

PAGE 174.

On pourrait prolonger la comparaison entre Charlemagne et Aaron-al-Raschild.

Le premier, prenant l'escarcelle et la ceinture du pélerin, fit un voyage à Saint-Pierre de Rome; il vit les grands et le peuple de cette cité venir en pompe audevant de lui, et semer des palmes et des fleurs sur ses pas [1].

Le second entreprit à pied le pélerinage de Bagdad à la Mecque, et trouva les chemins qu'il parcourut couverts pour lui de riches tapis et de vases de parfums [2].

1 Anast., *in Adrian.* — Eginh., *in Vit. Carol. magn.*
2 D'Herbelot, Bibl. orient., sur Aaron-al-Raschild.

Le roi français avait une force si prodigieuse, que, selon nos chroniques, son bras armé de la Joyeuse coupait d'un seul coup dans les batailles un soldat cuirassé [1].

Le roi de Perse était si vigoureux, qu'avec sa célèbre épée il tranchait le fer et l'acier aussi facilement que le bois [2]. L'un et l'autre partagèrent leurs États entre leurs enfans.

PAGE 175.

D'Herbelot et Marigni racontent les circonstances singulières dont la mort d'Aaron-al-Raschild fut précédée, d'après les historiens arabes et persans qui entrent à ce sujet en de grands détails. Voici l'extrait de leurs longs récits :

Aaron, étant en Mésopotamie, vit en songe un bras nu, dont la main tenait une poignée de terre rouge, et entendit ces mots dans l'air : *Voici la terre qui doit servir à la sépulture d'Aaron*. Ce calife ayant demandé quel serait le lieu de cette sépulture ? la voix inconnue répondit : *à Thous ;* dès lors ce monarque, plongé en une sombre tristesse, voulut se distraire par un voyage dans le *Korassan;* mais arrivé à *Thous*, où son mal

1 Nicolle Gilles, Vincent de Beauvais, et la Chronique attribuée à Turpin.

2 Ahmed-Ben-Josef, Hist. des Hémériarites. — D'Herbelot, lieu cité.

[illegible] de nouveau
[illegible] et j'y dois être
[illegible] eunuque Mes-
[illegible] laquelle était rouge
[illegible] jusqu'au coude,
[illegible] vérité, s'écria le ca-
[illegible] en *songe*. Peu de

[illegible] les femmes, et ce goût,
[illegible] le rend néanmoins
[illegible] du poète; il aima jus-
[illegible] dernière passion ne fut point
[illegible] l'âge. Voici à ce sujet une
[illegible] qu'on nous donne comme très
[illegible] tous les caractères de la
[illegible] rapporte dans ses Lettres familiè-
[illegible] Recherches de la France:
[illegible] déjà vieux, devint éperdument
[illegible] qui n'était, dit-on, ni trop
[illegible] mais qui lui fit tourner la tête,
[illegible] puissant empereur, à qui la plus
[illegible] l'Europe obéissait, était devenu
[illegible] soumis d'une assez laide créature.
[illegible] s'en étonnaient; les uns blâ-

· Charlemagne, les autres le plaignaient; mais ait que tout bas qu'on osait en murmurer, car n du monarque et le souvenir de sa gloire obli- nt tout le monde à se taire. Comme on croyait ment aux sorciers dans ce temps-là, on disait sez généralement que l'empereur était ensorcelé, mais on respectait les charmes de la maîtresse du souverain, de quelque nature qu'ils pussent être.
« Cependant l'objet de cette singulière passion ne vécut
« pas bien long-temps; ce fut peut-être un bonheur
« pour le bon empereur, à qui la violence de cette
« passion pouvait coûter la vie; aussi ne fut-elle re-
« grettée que du prince qu'elle avait enchanté. Mais
« il la regretta autant qu'il l'avait aimée. Il conçut à
« cette occasion un si violent désespoir, qu'il ne pou-
« vait absolument se résoudre à se séparer d'elle, quoi-
« qu'il la vît morte. Il embrassait son cadavre, et on
« eut toutes les peines du monde à l'arracher d'auprès
« de ces restes pour les enterrer; mais ils ne furent pas
« plutôt mis au tombeau, qu'il voulut voir encore sa
« dame. Il se jetait tout éploré sur son cercueil, et
« l'embrassait. Enfin il fit faire un magnifique cercueil
« dont le dessus était couvert d'une glace, qui per-
« mettait de voir ce que ce monument renfermait; et
« quoique ce spectacle fût horrible et dégoûtant, il
« ne cessait de le contempler plusieurs fois par jour.

« L'archevêque Turpin, prélat recommandable par « son esprit, sa fermeté, son zèle pour son maître, et « sa piété, ne quittait point l'empereur, et ne savait « comment le consoler. Enfin, ayant réfléchi sur ce « singulier effet d'un amour déraisonnable, il conclut « avec le public que certainement il y avait de la ma- « gie dans cette aventure. Pour s'en éclaircir, il osa « considérer plus attentivement le cadavre, et il s'aper- « çut qu'on avait laissé à son doigt un anneau sur la « pierre duquel étaient imprimés des caractères extraor- « dinaires. Il devina aussitôt que c'était là la source du « mal, et saisissant un des instans pendant lesquels « l'empereur s'éloignait de ce cher cadavre, et ayant « enlevé ou brisé la glace, il arracha l'anneau du doigt « de la morte, et après l'avoir nettoyé, il le mit au « sien. Un moment après, il se rendit chez l'empereur, « et en fut reçu comme il ne l'avait jamais été. Char- « les, le serrant dans ses bras, lui jure qu'il l'aime « uniquement, et qu'il lui fera faire la fortune la plus « étonnante. Tantôt il veut l'élever sur le siège de « Rome, et conquérir pour lui seul toute l'Italie; « tantôt il projette d'entreprendre la conquête de l'em- « pire d'Orient pour lui en mettre la couronne sur la « tête et le rendre son égal. Turpin s'apercevait bien « que l'anneau opérait; mais ce sage prélat n'avait « garde de profiter d'une opération magique, il se dé-

« robe enfin aux empressemens de son souverain, et
« commence par faire enterrer le cadavre auquel l'em-
« pereur ne s'intéressait déjà plus. Ensuite, de peur
« que l'anneau ne passât dans d'autres mains, il le jeta
« dans un assez bel étang, voisin d'Aix-la-Chapelle.
« Alors Charlemagne cessa d'être passionné pour tout
« objet vivant; mais la vivacité de son goût s'attacha
« au lieu même qui renfermait le talisman; il fit bâtir
« un superbe palais sur le bord de cet étang; il s'y
« établit et y passa les dernières années de sa vie, tan-
« tôt contemplant par sa fenêtre les eaux de cet étang
« enchanté, tantôt s'y promenant en bateau, tous les
« jours il en faisait plusieurs fois le tour à pied. Ce fut
« là qu'il tint son dernier concile et sa dernière diète; il
« y établit le siège de son empire; il ordonna que tous
« ses successeurs y seraient couronnés; il y fit son tes-
« tament, y mourut, et y fut enterré. »

PAGE 184.

L'aventure d'Emma et d'Éginhard a déjà été le sujet de plusieurs poèmes latins, allemands et français. Le plus agréable est sans contredit celui qu'inspirèrent ces deux amans à la muse gracieuse et légère de Millevoye. On nous saura gré d'en rappeler ici quelques passages.

Partout vainqueur, le puissant Charlemagne
Avait enfin écrasé tout entier

Ce Vitikind, l'aigle de l'Allemagne,
D'Arminius ce terrible héritier.
Au pied du chêne il déposait l'épée ;
Et cette main, lasse de tant d'exploits,
Dans son repos n'était plus occupée
Que de fonder l'édifice des lois.

Digne ornement de la cour paternelle,
La jeune Emma, si naïve et si belle,
Depuis six mois brillait dans ce séjour.
Princes et rois vont la priant d'amour.
Par de hauts faits et de grands coups de lance,
Maint chevalier sollicite son choix,
Et prodiguant carrousels et tournois,
Sous ses couleurs dans les joutes s'élance.
Ce cœur sans art qui s'ignorait encore,
Humble est son nom, mais l'honneur le décore:
Vœux surperflus! Eginhard a charmé
Il est aimable, il aime, il est aimé.

Sujet zélé d'un prince magnanime,
De Charlemagne il a toute l'estime.
Soit au conseil, soit au champ des combats,
Il suit partout ce maître qu'il révère,
Et tour à tour du glaive arme son bras,
Et de Clio tient la plume sévère.

Tant que brillait l'astre enflammé du jour,
Des deux amans la tendresse captive
Trompait les yeux d'une cour attentive;
Le froid respect déguisait leur amour.
(Amour caché devient encore plus tendre.)
Mais quand des nuits le crêpe allait s'étendre,
Emma fuyait le royal appareil,

Et regagnait l'asile du sommeil.
Là, chaque soir vers cet humble ermitage,
Que des jardins protégeait le feuillage,
Sous les balcons, Éginhard de retour
Lui racontait les longs ennuis du jour;
Et, dans l'espoir d'un consolant mensonge,
Ils se quittaient pour se revoir en songe.

O que le jour s'écoulait lentement!
Quand le soleil sur la nature entière
Darde ses feux, Éginhard tristement
Accuse, hélas! sa jalouse lumière.
Rival du jour, astre pâle et charmant!
Sur l'univers il t'invite à descendre
Et, par ce chant mélancolique et tendre,
Sa voix t'invoque et te dit son tourment :

« Heure du soir! heure paisible et sombre!
« Descends des cieux sur ton char nébuleux.
« Du jour trop lent viens éteindre les feux,
« Et verse-nous les bienfaits de ton ombre.
« Pour qui d'absence a gémi tout le jour,
« Heure du soir est aurore d'amour.

« Dès qu'entr'ouvrant la porte orientale,
« L'aube vermeille a réjoui les cieux,
« De nos forêts l'hôte mélodieux
« Vient saluer l'étoile matinale :
« Mais pour deux cœurs séparés tout le jour,
« Heure du soir est aurore d'amour.

« L'astre éclatant sur son trône de flamme
« Des nuits en vain bannit l'obscurité;
« Quand sur le monde il répand sa clarté,

« L'ombre des nuits est encor dans mon âme.
« Pour un amant qui languit tout le jour,
« Heure du soir est aurore d'amour.

Trois fois déjà la nocturne courrière
Avait rempli sa paisible carrière;
Au front des cieux le troisième croissant
Arrondissait son disque pâlissant,
Depuis qu'amour d'une chaîne fleurie
Avait uni ces fidèles amans,
Et que du soir l'ombre douce et chérie
Favorisait leurs rendez-vous charmans.
Voilà qu'un jour, jour de gloire et d'alarmes,
Du jeune amant le roi s'approche et dit :
« Brave Éginhard, cours préparer tes armes.
. . . .
. . . .

. . . . . . Éginhard confondu
Reste sans voix, sa douleur est tranquille.
Morne et pensif, il demeure immobile.
Pareil aux flots durcis par les hivers;
Et dans ses yeux roulent des pleurs amers.
Quitter Emma! languir séparé d'elle!
Dans ses faveurs que la gloire est cruelle!
L'espoir si doux de revenir vainqueur
En d'autre temps eût enivré son cœur;
Mais juge, Emma, si sa flamme est sincère!
Même à la gloire, Éginhard te préfère.

Le ménestrel commence ses chansons.
Du flageolet, de la tendre guitare,
Pour les héros il renforce les sons,
Et sa romance au combat les prépare.

« Preux chevaliers, honneur du vieux pavois!
« De Charlemagne entendez-vous la voix?
« Servans d'amour, la guerre vous réclame.
« Que chacun s'arme, et défende à la fois
« Son Dieu, son roi, son pays et sa dame.

« Lance en arrêt, marchez, vaillans rivaux!
« Le fier Roland préside à vos travaux,
« Le fier Roland, qui rendit sa grande âme,
« En défendant, aux champs de Roncevaux,
« Son Dieu, son roi, son pays et sa dame. »

. . . .

C'était aux jours où le tranquille automne
Languissamment de pampre se couronne.
De la tempête au loin mugit la voix;
L'aquilon siffle, et la feuille des bois
A flots bruyans dans les airs tourbillonne.
Éginhard seul, au vaste sein des nuits,
Marche escorté de ses muets ennuis;
Et la nature, un moment gémissante,
A ses douleurs semble compatissante.
Des lieux aimés s'approchant lentement,
Sombre, il s'arrête, et regarde et soupire.
« O mon Emma!... » dit-il. Sa voix expire.
Emma lui parle, et parle vainement.
De l'aquilon le long rugissement
Couvre à grand bruit le faible et doux langage.
« Ta voix chérie expire dans l'orage,
« Crie Éginhard; l'ouragan sans pitié
« De tes accens me ravit la moitié.
« Oh! laisse-moi de ta retraite obscure
« Franchir le seuil d'un pied respectueux!
« Comme ton cœur ma flamme est noble et pure.

« Amour sincère est toujours vertueux. »
Emma l'écoute, hésite... La tempête.
Gronde en fureur ; Éginhard sur sa tête
Entend rouler les vents impétueux ;
D'épais frimas la bruyère se couvre.
Emma le plaint. La porte enfin s'entr'ouvre,
Et la pudeur se confie à l'amour.

Peindrai-je, Emma, ton paisible séjour?
Des saints martyrs les figures gothiques
Ornent des murs les pilastres antiques ;
Le chapelet, et l'eau sainte et la croix
Sont suspendus aux modestes parois.
Vierge du ciel ! ton image chérie
Est pour Emma le plus riche trésor.
C'est devant toi, douce et chaste Marie,
Qu'à son réveil chaque jour elle prie...
Demain, hélas ! l'osera-t-elle encor?

Un seul flambeau qui de ses clartés sombres
Perce à demi l'obscurité du soir,
Luit doucement. Tel un rayon d'espoir
Du noir chagrin vient éclaircir les ombres.
Faible rayon qui, pour quelques momens,
A d'Éginhard suspendu les tourmens.
Qu'à ses regards son Emma paraît belle !
Ses yeux long-temps restent fixés sur elle.
Trouble enchanteur ! muet ravissement !
Ils se parlaient jusque dans leur silence,
Car les soupirs sont la voix des amans.

Mais Éginhard aux pieds d'Emma s'élance.
De son Emma sa main presse la main.
Un souffle ardent s'échappe de leur âme ;

Il se confond, et leurs lèvres de flamme
Sans se chercher se rencontrent... Soudain
Dans tous leurs sens court et se précipite
Un feu rapide. Emma.... son sein palpite ;
Elle rougit et pâlit tour à tour.
Une ombre humide, un nuage d'amour
Voile ses yeux ; elle tremble, chancelle ;
Mais tout à coup : « Fuis, Éginhard, dit-elle ;
« Pour ton Emma montre-toi généreux.
« Fuis, Éginhard ; sauve-moi de moi-même.
« — Te fuir, Emma ! te fuir !... ah ! malheureux !
» Trop tôt ! hélas ! je perdrai ce que j'aime.
« Demain...—Qu'entends-je ?—Hélas ! tel est mon sort.
« Demain je pars à la voix de mon maître ;
« Je cours chercher la victoire ou la mort...
« Cet entretien est le dernier peut-être. »
Emma frissonne. « Ah ! poursuit Éginhard,
« Peut-on jamais se séparer trop tard ?
« O mon Emma ! que les feux de l'aurore
« A tes genoux me retrouvent encore ! »

Ainsi parlait Éginhard éperdu.
Emma se tait : c'est avoir répondu,
Son cœur pourtant n'était pas sans alarmes,
Et murmurait des reproches confus.
Un long baiser, triste, mais plein de charmes,
Fit sur sa bouche expirer le refus...
Et le bonheur naquit du sein des larmes.
Ne craignez point mes accords indiscrets,
Couple amoureux, ma lyre sait se taire.
La poésie, amante du mystère,
Au dieu du jour voilera vos secrets.

Dans ces instans d'ivresse renaissante,

Les deux amans oubliaient l'univers;
Et cependant la neige éblouissante
Avec lenteur descend du haut des airs.
Le crépuscule avertissant sa vue,
L'amant d'Emma, sur la pâle étendue,
Silencieux fixe l'œil. — « De mes pas,
« Dit-il enfin, si l'empreinte perfide
« Allait guider le soupçon trop rapide! »
Emma répond : « A travers les frimas,
« Forte d'amour, ne puis-je pas moi-même
« Loin de ces lieux porter celui que j'aime ?
« Viens, Éginhard ; fuyons, ne tardons pas. »
Et soulevant son amant dans ses bras,
En frissonnant d'amour et d'épouvante,
Elle l'emporte, et la neige mouvante
Crie et fléchit sous ses pieds délicats.
Dans le trajet l'amour les accompagne.
Ils approchaient du terme... Charlemagne,
Laissant errer ses regards incertains,
De l'Occident méditait les destins.
Il voit. . un songe , une vaine chimère,
L'abusent-ils? O trop malheureux père!
Que feras-tu? Quel supplice assez prompt
Sur Éginhard vengera ton affront!

. . . .

PAGE 193.

La seule description du palais de Charlemagne, d'après Éginhard, Hincmar, Alcuin et le moine de Saint-Gall, aurait pu fournir un récit intéressant. Mais en abrégeant cette narration et par conséquent les détails

curieux que nous avons dû supprimer, nous lui ferons connaître le passage d'un ouvrage digne d'être plus répandu et dont voici le titre : *Voyage dans l'ancienne France, par Antoine Miéville*, 2 vol. in-12. L'auteur fait voyager un prince du Nord dans la France, où règne Charlemagne, et ce personnage idéal en donne un récit très exact, que nous transcrirons ici.

« En sortant des appartemens du monarque, Éginhard me proposa de visiter le palais. Partout, me dit-il, vous le verrez digne du maître qui l'occupe, et de ce caractère de grandeur et de majesté que l'empereur sait imprimer à tous ses monumens.

« Entrons d'abord sous ces portiques, dont l'immense circuit entoure le palais. Sous plusieurs rapports, ils doivent fixer vos regards. Les arts, dont ils sont embellis, vous offrent leurs premières conquêtes. Cette multitude qui entre, qui sort, et dont les flots se succèdent sans cesse, vous montre la magnificence du trône et la puissance de l'empire français.

« Cette galerie, qui se présente à notre gauche, est destinée à recevoir la garde du prince, les appariteurs et tous les officiers inférieurs attachés à la cour. C'est là qu'ils passent une partie de la journée, et où la facilité de se promener à couvert les réunit, en attendant l'heure de leur service ou l'ordre de leurs chefs.

« Suivez-moi sous ces colonnes de marbre, autour desquelles des poêles abondamment distribués répandent une douce chaleur. Cette partie du palais est fréquentée par les vassaux, les protégés des grands, et cette foule de cliens et de fidèles dont le faste ajoute à la considération des maîtres auxquels ils sont attachés. Voyez comme ils se précipitent à leur suite, et comme ils cherchent à se faire remarquer par l'extérieur du zèle et de l'empressement. Quelques-uns, revêtus de la confiance publique, tiennent les premiers rangs dans les cités de l'empire, et retournent rarement dans leur patrie sans y reporter en meubles, en armes, en robes ou en chevaux quelques présens chers à leur vanité.

« Arrêtons-nous un moment dans cette galerie. Chaque jour vous la verrez remplie de cette jeunesse brillante qu'attirent ici la réputation du monarque et l'ambition de s'instruire ou de combattre sous ses yeux. Ces jeunes gens sont tous attachés à quelque officier du palais, dont le crédit, en les produisant à propos, leur ménage les occasions de s'enrichir ou de s'élever, et dirige utilement leurs moyens ou leur désir de plaire.

« Admirez avec quel art on a disposé ces portiques, et comment la prévoyance de l'empereur s'est attachée dans leur construction aux plus petits détails. Des croi-

sées de son appartement, il peut voir tout ce qui s'y passe. Rien n'échappe à ses regards et à ses observations, et celles-ci sont d'autant plus sûres, que sa présence n'a dérangé aucun des traits, aucune des impressions qu'il se propose de saisir.

« Mais plaçons-nous à l'écart, car cette foule qui s'avance de ce côté me l'annonce lui-même. Le voilà, il est environné de ses ministres et de ses principaux officiers. . . . .

. . . .

« Quelque considérable que soit le nombre des personnes qui habitent le palais, une police exacte y maintient continuellement la décence et les mœurs. Chaque département a son chef et ses lois. Les parties de débauche, les jeux, les excès, le plus léger désordre, sont punis avec sévérité. Tout est réglé, tout est prévu. Rien n'échappe à l'attention du prince. Il pardonne quelquefois à l'effervescence des passions; mais il est inexorable dès que le cœur a conseillé, ou que la réflexion a précédé la faute.

« Lorsque Charles se fut retiré, Eginhard me ramena dans les appartemens, et y arrêta mon attention sur ce qu'ils offraient de plus remarquable. Cette première salle, me dit-il, est celle où le comte du palais administre la justice au nom de l'empereur. La seconde est destinée aux diètes publiques, et vous voyez qu'on y

a pratiqué plusieurs séparations, pour que chaque ordre de l'État puisse y délibérer librement. De ce côté, se réunissent les prélats qui se rendent à la cour ; celui-là reçoit les comtes et les députés des provinces. Tous se réunissent ou se séparent, selon la nature des délibérations. Aucun étranger ne peut approcher du lieu de l'assemblée : l'empereur lui-même, par respect pour la liberté publique, n'y assiste que pour proposer ou sanctionner les lois.

« Cette troisième salle, dont l'intérieur est divisé par des barreaux et par des grilles, s'appelle la salle du référendaire. Nous devrions la nommer celle du salut public ; car c'est ici que s'expédient cette foule de capitulaires, qui portent sur tous les points de l'empire le bonheur et la sécurité : elle se termine par une vaste enceinte destinée aux archives. Vous y trouverez réunis les ordonnances du prince, les règlemens des plaids, quelques lettres des papes et des empereurs grecs, et tous les monumens de la première race qui ont échappé à l'anarchie.

« Entrons dans cet appartement, continua Éginhard; c'est celui où l'empereur reçoit les ambassadeurs étrangers. Toute la pompe des arts environne son trône. Partout de glorieuses dépouilles, des boucliers, des cuirasses, les fruits de cent victoires suspendus sur les murs, y montrent la puissance des armes à côté de l'empire des lois.

« On arrive au-delà dans l'appartement particulier du prince ; mais il faut passer, avant d'y pénétrer, par sept portes différentes, et l'étiquette en éloigne tous ceux qui ne vivent pas dans son intimité. Plus loin, vous trouverez la garde-robe du palais, où l'on conserve les robes des officiers-domestiques et les habits blancs des nouveaux baptisés; puis, çà et là, quantité d'appartemens destinés aux personnes attachées à la maison royale, aux tables, aux chasses et aux détails du service intérieur.

« Descendons cet escalier ; il nous conduit aux écuries, à la ménagerie, aux volières et aux lieux destinés à élever les chiens. A gauche est la boulangerie. Tous ces officiers inférieurs, qui vont et viennent dans les cours, y remplissent leurs diverses fonctions. Leurs habits sont de serge et de toile, et à chaque jour de Pâques, l'empereur leur en fait distribuer de nouveaux.

« Nous ne retournerons pas dans les Thermes, continue Éginhard ; mais nous traverserons cette superbe galerie qui conduit du palais à la Basilique, et unit ainsi le sanctuaire des lois à celui de la religion.

« Les regards des curieux admirent ici les efforts du génie, et déjà les vôtres s'arrêtent sur cette magnifique chapelle, dont tous les ornemens attestent l'heureuse révolution qui s'est opérée dans les arts. Suivez-moi ; chaque monument de ce temple offre des souvenirs.

Les portes et les balustres sont de bronze doré. Rome, Ravennes, Pise et l'Italie entière, ont fourni ces décorations qui vous étonnent, ces mosaïques que vous foulez aux pieds, ces blocs, ces colonnes de marbres qui soutiennent le dôme, ce globe d'or qui le surmonte, ces vases et ces candelabres qui embellissent l'autel. De toutes les parties de l'empire, les peuples viennent contempler ce spectacle nouveau, et déjà leur admiration a distingué par le nom de cette chapelle la cité qui sert de siège à l'empire et d'asile à la piété.

« Tous les édifices qui environnent le palais sont occupés par les principaux officiers de la cour. Ceux-ci sont destinés aux ambassadeurs des puissances; ceux-là offrent un asile aux savans; d'autres servent d'hospice aux étrangers qui arrivent de toutes les parties du monde pour visiter un prince qui l'a si souvent étonné. C'est ici que logent Alcuin, Théodulphe, Leydrade, Pierre de Pise, Paul Diacre, Clément, Angilbert, et tous ces hommes précieux que Charles destine à éclairer la France et à ranimer le goût des lettres et du savoir. »

PAGE 195.

Le personnage d'Égilda, jette un grand intérêt sur tout le poëme que nous proposons; mais il n'est pas, comme on pourrait le croire, un personnage purement

idéal; nous avons donc usé très sobrement des licences permises au poète, dont nous tenons ici la place.

Sous le nom d'Égilda, nous désignons la reine Luitgarde, qui, selon Éginhard, était fille d'un seigneur d'Allemagne. Puisque cet historien ne s'explique pas davantage à cet égard, nous pouvons supposer ce seigneur chef des Abodrites; car les Abodrites, peuple d'Allemagne, habitaient la contrée connue aujourd'hui sous le nom de Mecklenbourg.

Ceci posé, nous nous écartons encore moins de la vérité dans toutes les autres circonstances de l'épisode d'Égilda, et notamment sur ce qu'il est dit de son goût pour la chasse et les courses périlleuses; de son habit guerrier, de sa belle taille, de sa grâce, de son amour pour Charlemagne, et de celui qu'elle inspirait à ce monarque; car Alcuin, contemporain de cette princesse, nous a laissé des vers latins qu'on trouve dans la collection d'André Duchesne, et où il la représente sous les traits que nous lui avons conservés.

Si néanmoins une critique sévère n'approuvait point qu'un fait historique assez simple par lui-même, ait fait sortir des jets si abondans et romanesques, il faudrait se rappeler qu'en s'adressant au poète, on le croit dispensé d'une scrupuleuse exactitude, et principalement pour les épisodes d'amour toujours de pure invention dans presque toutes les épopées.

Si le chantre d'Énée inspira de l'amour à son héros pour la reine de Carthage, sans qu'aucune tradition l'autorisât à cette licence, comment le poète de Charlemagne craindrait-il de faire soupirer ce roi aux pieds d'une aimable princesse, dès qu'on sait qu'il en épousa plusieurs; d'ailleurs, selon nos chroniques, son penchant pour les femmes l'entraîna dans des aventures bien plus incroyables que celle dont nous avons tracé le sujet en ce poème.

Nous terminons cette note justificative, en citant un passage de Mézeray sur la reine Luitgarde que nous nommons Égilda.

« . . . . Elle aimait, dit-il, les plaisirs de la « chasse, maniant un cheval avec autant d'adresse que « cavalier de sa cour, et lançant le dard sur la bête « aussi à propos qu'aucun de ses veneurs; ce qu'elle « avait appris pour complaire à son époux, qui ne « manquait pas de faire tous les ans la chasse d'au- « tomne, et d'ordinaire dans les Ardennes ou dans les « Vosges. Il y a plaisir de voir dans un poète latin de « ce temps-là une description de cet équipage de chasse; « les chiens, les veneurs, la noblesse à cheval, et sur- « tout cette aimable reine qu'il dépeint comme une « Diane, etc.

PAGE 210.

Nous avions autrefois des chansons nationales qu'on

faisait entendre au milieu des combats et des fêtes publiques ; elles entretenaient au fond des cœurs l'amour de la patrie et de la gloire. Avant Clovis, les Francs chantaient leurs bardits. Sous la première race, la chanson de Clotaire était en vogue. Elle se trouve dans Sidonius Apollinaris, et dans la collection des historiens de France, t. 3, p. 505. Cette chanson, que l'historien de Saint-Faron regarde avec raison comme populaire, fut répandue partout le royaume. *Carmen publicum, juxtà rusticitatem, per omnium penè volitabat ora.* La latinité en est basse et prosaïque. Voici les deux premiers couplets :

De Clotario est canere rege Francorum,
Qui ivit pugnare cum rege Saxonum,
Quàm graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum.

Quandò veniunt in terram Francorum,
Faro ubi erat princeps, missi Saxonum,
Instinctu Dei, transeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur à rege Francorum.

On composa aussi plusieurs chansons nationales sur Charlemagne, Roger et Olivier. Il nous reste une ode que saint Paulin, patriarche d'Aquilée, fit en l'honneur du fameux Éric, ou Henri, duc de Frioul. Elle est reproduite dans les Dissertations de l'abbé Lebeuf (Paris,

1739, p. 401).—La plus célèbre de toutes nos chansons militaires, fut celle du paladin Roland. Les Normands la chantèrent en descendant sur les côtes de l'Angleterre, et en marchant aux plaines de Hastings. (Polychron. Ranulph. Higden, l. 3. — Will. Malmesb., de reb. Angl., l. 2, c. 11.) On la chantait encore au temps du roi Jean, et elle retentit pour la dernière fois, sous les drapeaux de ce roi malheureux. (Boethius, Hist. d'Ecosse, l. 15.)

Cette chanson se répéta si long-temps dans toute la France, que nos historiens littéraires crurent pouvoir en retrouver quelques restes. M. de Tressan en a traduit un prétendu fragment, recueilli parmi les habitans des Pyrénées; mais il n'est guère présumable qu'ayant la prétention de se croire les vainqueurs de Charlemagne à Roncevaux, ces peuples aient oublié leur propre gloire pour chanter celle de leurs ennemis.

MM. d'Adelung et d'Eichorn ont fait des dissertations sur cette pièce intéressante. M. de Paulmy essaya d'en donner en style moderne une imitation qu'on trouve dans le recueil de M. Delaborde. (Essai sur la musique, t. 11, p. 148.)

Les savans rédacteurs de la Bibl. univ. des Rom., déc. 1777, p. 212, après avoir réfuté toutes les hypothèses plus ou moins ingénieuses présentées par tant d'auteurs en faveur de leurs versions supposées, ont

eux-mêmes imaginé pouvoir, d'après des documens et des recherches, faire à leur tour une imitation libre de cette fameuse chanson. Nous n'avons pas cherché à la reproduire en hasardant ici ce chant; seulement nous pensons donner, d'après les traditions, une idée de la force et de la renommée de Roland.

PAGE 225.

On a déjà parlé en plusieurs endroits de cet ouvrage des lettres runiques, dont il est si souvent question dans la vie d'Odin, et dans les poésies relatives à ce conquérant.

Les Scandinaves attribuaient de grandes vertus aux Runes, dont MM. Maupertuis, Clairant et Lemonier virent, dans le Nord, quelques figures gravées sur le roc. La croyance générale leur attribuait la guérison de tous les maux du corps, et aussi le pouvoir de détruire l'effet du poison, de fermer les plaies, de rajeunir et même de faire prendre des formes étrangères. *(Vid. Clossarium veteris linguæ islandicæ*, V° LIMRUNAR.)

Les *galldr*, ou charmes magiques, étaient écrits avec ces caractères, qu'Odin employait fréquemment pour se métamorphoser, comme le prouve le chapitre runique de l'Edda. Voyez des détails à cet égard dans *Bartholin, lib.* 3. *cap.* 2, *p.* 62.—*Mallet, t.* 2, *p.* 289 *et* 290.—*Gråberg, saggio istorico sugli Scaldi, p.* 80,

et nota 38, *p.* 313 *et* 314. On prétend généralement qu'Odin fut l'inventeur des Runes; cependant Schlozer, en son Histoire générale du Nord, p. 596 et suiv., pense que l'alphabet runique est venu de Saxe en Suède, au commencement du septième siècle.

PAGE 262.

Cédrenus, Théophane, et tous les historiens ne disent pas en parlant de cette expédition qu'elle était commandée en personne par Constantin, mais seulement qu'il envoya des troupes en Italie, contre Charlemagne, sous le commandement d'Adalgise et du patrice Jean; pourtant il serait plus poétique de mettre en scène ce eune empereur, que son amour pour la fille du roi français rendrait intéressant.

PAGE 306.

Les romans les plus curieux composés sur Charlemagne se trouvent en Angleterre dans le *Museum britannicum.* Les trouvères qui suivirent Guillaume-le-Conquérant, les portèrent ou les composèrent en ce pays. Parmi ces romans, il faut distinguer le Voyage de Charlemagne à Constantinople, par un trouvère normand du onzième siècle, et où M. de la Rue prétend qu'on trouve la chanson de Roland. Ce roman

est écrit en grands vers non rimés, et dans le même langage que celui des lois de Guillaume-le-Conquérant et du Psautier français, traduit par ordre de ce prince. (*Voyez* sur les antiquités littéraires de notre histoire, l'archéologie du savant M. de la Rue, et l'ouvrage de M. de Roquefort sur la poésie française des douzième et treizième siècles, ouvrage qu'a couronné l'Institut 1813.)

PAGE 332.

Parmi les nombreux auteurs redevables de recherches précieuses à l'étude des vieux romans de chevalerie, et qui avouent leur reconnaissance pour ces compositions, il convient de citer *Pasquier, Recherches sur la France, l.* 7, *c.* 3, *et l.* 9, *p.* 830. — *Fauchet, Origines des Dignités, et dans son ouvrage sur la langue et la poésie françaises. — Le président Roland, en son petit ouvrage sur les Cours d'amour. — Huet, évêque d'Avranches, dans toutes ses OEuvres.* (Ce savant prélat a même fait un petit traité *ex professo* sur l'origine des romans.) *D. Vaissette, Hist. du Languedoc. — Chantereau Lefèvre, Traité des Fiefs, l.* 1, *c.* 14.—*Duchesne, en ses Généalogies. —Ducange, Glossaire latin et ses dissertations. — Le P. Menestrier, divers traités sur la Chevalerie, les Armoiries, le Blason, la Noblesse. — Legrand d'Ausy,*

en sa Vie privée des Français. — *Galland, Mém. de l'Académie des Belles-Lettres, t.* 11, *p.* 728. *La Colombière et Favin, Théâtre d'Honneur et de Chevalerie.* — *Théodore Lorin, Des avantages qu'on pourrait tirer de la lecture des anciens écrivains français. Paris,* 1811, *in*-8°. Voyez aussi les ouvrages de *Cattel*, de *D. Calmet*, de *Caseneuve*, de *Salvaing*, et le *Glossaire de la langue romane*, par M. *Roquefort*. Le docte Lacurne de Sainte-Palaye a fait, à la suite de ses excellens Mémoires sur la chevalerie, une dissertation où il démontre l'avantage qu'on peut tirer de la lecture des romans, sous le rapport de l'histoire de la poésie.

PAGE 334.

Nos savans trouveront, sans doute, que c'est prononcer à la légère sur une question si long-temps agitée, et encore indécise. Voici comment nous justifions en peu de mots notre assertion. L'épopée romanesque a deux sources principales : la chronique de Turpin et le roman du Brut. La chronique de Turpin laisse quelque incertitude sur l'époque précise où elle a paru, et nullement sur son origine. On sait qu'elle fut composée en France par un moine de ce pays. Quant au roman du Brut, les Anglais, il est vrai, l'ont revendiqué, et plusieurs de nos antiquaires pensent qu'on ne peut le leur

refuser. Cependant la singulière ressemblance remarquée entre Charlemagne et Artus semble d'abord attester que l'un fut l'imitation de l'autre. Or, comme évidemmment Artus est fabuleux, et Charlemagne historique, celui-ci sans nul doute aurait servi de modèle au premier. Voilà pourquoi M. *de Caylus* (*Mém. de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, t. 23, p. 239) pensait que les Anglais, jaloux de nous opposer des romans de chevalerie, composèrent ceux d'Artus et de ses preux, à l'instar des romans de Charlemagne et de ses pairs. Mais, tout en s'abstenant d'insister sur cette opinion, et même de discuter laquelle des chroniques d'Artus et de Charlemagne est antérieure à l'autre, on peut démontrer aisément les obligations que les Anglais nous doivent en ce genre. *Walter*, archidiacre d'*Oxfort*, ayant fait un voyage en France, rapporta de l'Armorique une copie, en bas-breton, du roman de Brutus de Bretagne, et la communiqua à *Geoffroy de Montmouth*, celui-ci la traduisit, en 1140, du bas-breton en latin. C'est donc par nous qu'ainsi l'Angleterre s'en trouva saisie. (Voyez sur ces faits *Warton*, *the history of English poetry*, t. 1.—*M. de la Rue*, *Archæologia*, *vol.* 12. *Dissert sur Robert Wace*, *rapport de l'Académie de Caen*, *p.* 194. — *Les notes de M. Tyrwhitt*, *4e vol. de son édit. des poésies de Chaucher*, *p.* 37. — *Histoire générale de la musique*, *par Burney*, *vol.* 2,

p. 230, *et l'Essai sur la poésie française des douzième et treizième siècles.*

Walter Scott semble avoir voulu trouver une autre origine aux romans de la Table-Ronde, en avançant que Tristan, le plus joli de ces romans, se retrouve dans des traditions écossaises de la plus haute antiquité. Mais tant qu'on n'aura pas suffisamment médité sur cette prétendue découverte, il faut s'en tenir à l'opinion ancienne. (Voy. encore *Michel Alfort, Annal. britan.*, t. 1, *an* 493.— *Crescimbeni*, *Comment. poét.*, *ultim. ediz.*, t. 3, l. 3, c. 11, p. 12.)

PAGE 343.

Le siège de Narbonne par Charlemagne est fabuleux. Cet empereur envoya bien, à la vérité, le comte Guillaume dans la Septimanie, pour repousser quelques bandes de Sarrasins ; mais ces infidèles n'eurent jamais, sous son règne, d'établissement en nos provinces. Cependant de vieux chroniqueurs, confondant Charles-Martel et Charlemagne, parce que nos anciens manuscrits donnent à ces deux grands hommes le seul nom de *Charles*, attribuèrent au fils de Pepin les exploits du vainqueur d'Abdérame et du libérateur de la patrie.

Cette confusion de noms, et le goût de merveilleux, produisirent plusieurs contes sur le siège de Carcassonne, d'Usès, de Lodève, d'Agde, d'Orange, de Nar-

bonne. Nous avons entre autres un roman écrit en langage du Bas-Languedoc, et dans lequel l'auteur prenant le nom de Philomena, secrétaire de Charlemagne, décrit en racontant force miracles, les sièges de Carcassonne et de Narbonne. M. Lebeuf a donné une dissertation sur cet ouvrage dans le t. 21 de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*; les rédacteurs de la *Bibliothèque universelle des Romans* en ont inséré un extrait dans les mois d'octobre 1777, p. 156. Au surplus, nous n'avons fait aucun emprunt aux auteurs des fabuleuses expéditions de Charlemagne dans le midi de la France, si ce n'est la circonstance même du siège de Narbonne, dégagée de tous les détails.

PAGE 347.

Fauchet (Hist. des anc. poètes fr., t. 2, p. 578) appelle les cours d'amours *des parlemens de courtoisie et de gentillesse; où l'on vidait plusieurs différends*. Jean Martial d'Auvergne fit au quinzième siècle sous le titre d'*Arrêts d'amour*, un recueil des décisions intervenues à la suite de ces galantes plaidoieries. Ces mêmes décisions ont été sérieusement et savamment développées par de graves personnages; le célèbre jurisconsulte *Benoît de Cours* étala, dans un commentaire latin, toute son érudition et sa dialectique. Ces lourdes dissertations annexées aux légers badi-

nages d'une réunion amie du plaisir, ne ressemblent pas mal *aux marques et étiquettes de plomb attachées aux fines gazes d'Italie.*

On pourrait dire des choses assez curieuses sur les cours d'amours du Castel des Signes, de Romanin, de Pierre-Feu, d'Aix, d'Avignon et du Brabant, où le poète Adenès fut couronné au treizième siècle, et reçut le surnom de roi. Mais cette matière étant traitée dans la troisième époque de cet ouvrage, nous nous bornons quant à présent, à citer *Papon, Hist. de la Provence*, in-4°, 1778, t. 2, l. 3, p. 216.—*L'Hist. du Th. fr., par les frères Parfais*, in-12, t. 1, p. 5 *et* 6. — *Mercure, t.* 1 *de décembre* 1754, *p.* 36.—*Le président Roland, Rech. sur les Cours d'amour.*—*Nostradamus, Hist. des poètes provençaux.* — *Casenauve, Orig. des Jeux Floraux.*—*Crescimbeni, Stor. della volgar poesia, v°* 1, etc.

PAGE 352.

La *Casside* est une espèce d'idylle ou d'élégie orientale. M. William Jones, dans son excellent commentaire latin, en un volume, sur les poésies asiatiques, en donne quelques exemples, ainsi que d'une autre sorte de poésie appelée *ghazèle*; c'est l'ode amoureuse, dont Hafiz offre de voluptueux modèles.

Quant à la *casside* chantée par Delphire, nous de-

vions chercher à lui donner une couleur orientale, pour nous conformer au goût des comparaisons et des métaphores, qu'emploient avec prodigalité les Arabes et les Persans; nous en avons même imité quelques-unes du joli poème de Medjnoun et Leïla (M. Chezy en a publié, une élégante traduction en 1805), et du poème persan d'Abdal Bahman Giamy, intitulé *Behâristan*, ou *le Printemps*. Le manuscrit de ce dernier se trouve au n° 306 de la Bibliothèque royale des langues orientales, et n'a pas encore été traduit.

Du reste, les poètes orientaux, excellent à composer les contes et les poésies amoureuses, mais ne sont pas non plus étrangers aux mouvemens épiques. Sans la crainte de charger par trop d'imitations la légère peinture des mœurs arabes, nous eussions pu, dans les combats de l'émir Brunamont, traduire quelques passages de Ferdoussy, l'Homère de l'Orient, et entre autres, ce morceau tiré du *Chah Naméh* :

« Barzon fixa ces dix cavaliers comme un lion furieux prêt à fondre sur sa proie. Il frappa de ses mains, se couvrit de sa cuirasse brillante, ceignit son baudrier d'or, couronna sa tête d'un casque turc..... Tantôt se penchant en avant sur son coursier; tantôt paraissant immobile comme une montagne; armé de sa longue lance et de son sabre aussi éclatant que le diamant, il portait des coups rapides semblables à

la pluie tombant pressée et redoublée du sein des nuages.... Vous l'eussiez pris pour un arbre de fer, lorsqu'il étendait ses deux bras comme les rameaux d'un platane, etc.

NOTES

CORRESPONDANT AU TEXTE

DU IIIe VOLUME.

PAGE 98.

On aura de la peine à croire qu'il soit possible de faire de Louis Ier un personnage dramatique fort intéressant. Le surnom *de Pieux*, *de Débonnaire*, que lui ont donné les historiens, semble, selon l'opinion vulgaire, exclure les grandes qualités dont les héros de la scène doivent être revêtus. Mais ces mêmes historiens, ne l'oublions pas, s'il se dispensèrent de flatter le fils de Charlemagne, lui reconnurent tous du moins des vertus et un mérite qui le rendent digne de figurer avec noblesse dans une épopée ou une tragédie. « Ce prince, dit Daniel (t. 2, p. 264, édit. in-4°), était né avec le plus beau naturel et les plus belles inclinations; libéral, bienfaisant, ennemi de la violence, porté à rendre ses sujets heureux, et capable de le faire s'il l'avait moins souhaité, etc. »

Voici le jugement qu'en porte Velly (t. 2, p. 31 de son Histoire.)

« Il était pieux, libéral, bienfaisant, ami de la justice, ennemi de toute violence, brave, intrépide; et sa valeur, signalée par plusieurs victoires, avait été funeste aux Sarrasins, aux Huns et aux Normands, dont on place la première incursion sous son règne. Il passait pour grand astronome, parlait bien latin entendait le grec, était très versé dans la connaissance des lois, etc. »

PAGE 100.

« La mort de ce grand prince, dit Mézeray en parlant de Charlemagne (Abr. chron., t. 3, p. 476), fut précédée de toutes sortes de prodiges au ciel et en la terre, capables d'étonner ceux mêmes qui n'y ajoutaient point de foi. » Plusieurs historiens racontent avec détail ces phénomènes, qui, selon la superstition de ces temps, étaient considérés comme des présages de la mort prochaine de l'empereur.

L'auteur des Voyages dans l'ancienne France en parle ainsi [1] : « Tout espoir de conserver ce bon prince s'est évanoui de nos cœurs, et des prodiges alarmans semblent annoncer que sa fin est prochaine. On dirait que la nature se bouleverse à l'approche de cet évènement. Le soleil s'obscurcit, la terre tremble, les eaux

1 Voyage dans l'ancienne France, t. 1, p. 324.

s'élancent par torrens de leur lit. Chaque fois qu'on entre dans son appartement, on entend un bruit souterrain semblable à celui d'un édifice qui s'écroule. La magnifique galerie qui communiquait de la basilique au palais, n'offre plus que des tas de débris. La foudre a frappé la chapelle, et l'inscription simple et touchante qui y rappelait le nom de son fondateur, semble s'effacer depuis quelques jours, comme si tout ce qu'il a fait de grand dédaignait de lui survivre.

« L'empereur reste insensible à ces évènemens, et assure même qu'une physique éclairée pourrait en donner le secret, etc. »

« L'idée populaire, dit Daniel[1], fut que sa mort avait été marquée clairement par quantité d'accidens extraordinaires qui la précédèrent : de fréquentes éclipses de lune et de soleil, et d'autres phénomènes qui parurent dans ces temps-là, étaient, disait-on, des signes trop visibles de sa prochaine défaillance. Un grand portique, qu'il avait bâti avec beaucoup de dépense, pour faire la communication entre l'église et son palais d'Aix-la-Chapelle, s'écroula tout à coup le jour de l'Ascension, d'un bout à l'autre, comme si on l'eût frappé par les fondemens. Le Pont de Mayence, qu'il avait été dix ans à faire bâtir, et qui passait pour

1 Hist. de France, t. 2, p. 178, in-8°.

un prodige en cette matière, fut brûlé en trois heures, sans qu'il en restât rien que ce qui était dans le fond de l'eau. Comme il marchait à la tête de son armée contre Godefroy, roi des Normands, un peu avant le lever du soleil, le ciel étant fort serein, on vit comme une flamme tomber d'en haut, qui passa de sa droite à sa gauche, et au même moment son cheval tomba mort sur la tête, et le jeta fort loin et fort rudement, de sorte que l'agrafe de sa saie et la boucle de son baudrier se rompirent, et le javelot qu'il tenait à sa main lui ayant échappé fut porté, par cette secousse, à plus de vingt pieds de lui. On imagina souvent sentir une espèce de tremblement dans le palais d'Aix-la-Chapelle, le tonnerre tomba sur l'église et abattit une grosse boule d'or qu'il avait fait placer au sommet. Il y avait dans la même église une inscription où était marqué le temps de la fondation de l'église et le nom du fondateur, *Carolus princeps*; elle était autour d'une corniche qui régnait à l'entour de l'église, et séparait les deux rangs d'arcades. On remarqua, peu de mois avant la mort du prince; que les lettres qui composaient le mot *princeps* était tellement effacées, qu'elles ne paraissaient plus du tout. Il n'ignorait pas les réflexions qu'on faisait sur toutes ces choses parmi le peuple et à la cour; mais il affecta toujours de n'en paraître ni ému, ni inquiet, parlant de tous ces acci-

dens, comme de plusieurs autres, qui n'avaient nul rapport à lui. »

PAGE 132.

Tous les historiens attribuent à l'apparition d'une comète la frayeur qui abrégea les jours de Louis-le-Débonnaire. Cet incident n'eut cependant point, sur cet empereur, l'effet immédiat supposé dans l'esquisse dramatique dont il s'agit, puisque Louis ne mourut que quelque temps après avoir vu cette comète, atteint d'une maladie de langueur qu'irritaient encore d'autres infirmités. En proie au chagrin et aux terreurs de la superstition, il se laissa mourir de faim, « n'ayant voulu prendre, pendant six semaines, d'autre nourriture que le corps de notre Seigneur, » dit l'auteur latin de la vie de cet infortuné monarque. Il mourut dans une île du Rhin où on l'avait transporté. Le cadre assigné à une tragédie pouvait contenir les diverses circonstances de cette mort. L'unité de temps et de lieu exigeaient la suppression des événemens intermédiaires, faisait une loi de concentrer les faits principaux dans une action limitée.

PAGE 177.

Les scaldes eurent encore des fonctions plus honorables; ils rappelaient sans cesse aux princes la gloire

de leurs ancêtres, réprimandaient leurs vices, et les arrachaient à la mollesse.

Ingeld, fils de Frod, roi de Danemarck, avait pour gouverneur le scalde Starkotter. Cet héritier du trône, oubliant les vertus de son père, consumait sa vie dans l'indolence et les plaisirs. Starkotter ayant osé lui en faire des reproches, encourut sa disgrâce; il reçut l'ordre de quitter la cour et de ne jamais reparaître devant le souverain, dont son langage austère blessait l'oreille. Le scalde, moins offensé de l'injure qu'il reçoit, qu'affligé du déshonneur dont le fils de son roi va se couvrir aux yeux de la postérité, vent tenter un dernier effort pour le sauver de la corruption. Ce vieillard prend sa harpe, et se rend la nuit sous les fenêtres du palais, où le prince efféminé veillait à la lueur des feux au milieu de ses courtisanes et de ses esclaves, qui lui versaient la liqueur du miel fermenté, en chantant des airs d'amour. Tout à coup les sons de la harpe se font entendre, l'assemblée écoute dans le silence, et Ingeld distingue ces paroles[1].

« Cède au vieillard, jeunesse sans expérience et sans
« courage, respecte l'ouvrage du temps, respecte
« l'homme dont l'âge n'a point engourdi la bravoure.

1 Nous ne donnons ici qu'une imitation de cette pièce traduite en vers italiens par M. Gråberg avec plus d'exactitude que de talent poétique.

« A l'heure où l'indigent, oubliant un moment sa « misère, peut du moins reposer sur sa couche ses « membres fatigués, et jouir des illusions d'un doux « sommeil, moi l'ami de ton père, moi qui tant de « fois animai le courage de ses guerriers par mes chants; « moi, coupable seulement d'avoir voulu te faire « chérir la gloire et la vertu, je n'ai pas un lieu pour « reposer ma tête blanchie par les années. Tes favoris « s'éloignent de moi, parce que ton arrêt et ta colère « me rendent un être contagieux qu'il faut éviter et « mépriser; je souffre maintenant les insultes du fai- « ble; la dérision accueille ma détresse, et nul asile « n'abrite mes malheurs.

« Que dis-je! le sort d'un scalde est-il si changé « qu'ailleurs je ne puisse espérer les faveurs de la « fortune? Non, sans doute; les palais des rois de « Suède, de Norwège et d'Islande, seront tous à moi, « quand ma harpe aura préludé sur leur seuil hospita- « lier : les tentes de tes ennemis m'appellent à l'envi. « Combien j'y causerais de joie, en allant y révéler ton « inertie, ta faiblesse, et l'ordre barbare qui m'expulse « de ta présence! Les guerriers vaincus par ton père, « s'écrieraient alors : Allons nous venger des exploits « du père sur un fils dégénéré, dont le bras ne peut « supporter le poids du bouclier.

« Mais dussent les frimas et les aquilons arrêter dans

« mes veines les sources de la vie; dussent la faim et la
« soif tuer à ta porte celui qui prit soin de ta jeunesse,
« je n'irai point me placer au foyer de tes adversaires,
« ni m'asseoir à leur table; et si les derniers accens
« d'un vieillard ont une force irrésistible sur les cœurs
« les plus durs, je veux rester ici jusqu'à la mort, afin
« de laisser à ma voix un moment pour aller jusqu'à
« toi! »

Ingeld ne put résister à ces paroles; il courut embrasser Starkotter, suivit désormais ses conseils, et devint un prince digne d'éloges.

PAGE 225.

Pour donner de l'unité à l'action indiquée comme le sujet d'un poème national, nous passons sous silence les autres sièges livrés à Paris par les Normands, soit avant, soit après celui dont il est question dans notre récit, et qui est le plus mémorable de tous. Les autres ont cependant quelque intérêt, et cette partie de notre histoire serait incomplète, si nous n'en disions point ici quelque chose.

L'an 845, *mars*. Les Normands dès l'an 800, infestaient les côtes de France; chassés en 820 de l'embouchure de la Seine[1], entrés en 841 pour la première

[1] *Mirac. S. Wandregis. ap. D. Bouq.*, t. 7, p. 358. —

fois par cette rivière dans l'intérieur du royaume, où leur invasion causa d'épouvantables ravages, ils la remontent cette année pour la seconde fois, sous la conduite de Ragenaire ou Renier avec cent vingt voiles, et les excès les plus affreux marquent leur passage[1].

28 *mars, veille de Pâques*. Ils viennent jusqu'à Paris sans trouver de résistance; les habitans prirent la fuite, dit un historien, et la ville n'était plus qu'un désert. Les religieux de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain-des-Prés, pour sauver du moins ce qu'ils avaient de plus précieux, emportèrent les uns le corps de sainte-Geneviève, leur patrone, à *Athies*, et de-là à *Dravers*; les autres, celui de saint-Germain à *Combes-la-Ville*, en Brie. Cependant le jour de Pâques même, les Normands se jettent avec furie sur l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont ils enlèvent tout ce qui se pouvait emporter; mais la dyssenterie en fait périr un grand nombre. Charles-le-Chauve se trouvait alors à Saint-Denis; Renier, dissimulant ses pertes, lui fait proposer un accommodement. Il reçoit sept mille livres d'argent, et se retire[2]. L'historien des miracles

Astron., c. 33. — Les Annales de Toussaints du Plessis, dont sont tirés presque tous les faits suivans.

1 *Annal. Bertin et Chron. Font apud D. Bouq.*, t. 7, p. 63 et 41.

2 *Miracul. S. German. sup. et Annal. Bertin.*

de sainte Geneviève ajoute [1], que de retour en Danemarck, ce chef présenta à son roi Héric la serrure d'une des portes de la ville et une poutre de l'église de Saint-Germain-des-Prés : il exagéra sans doute ses prouesses, comme l'historien apparemment enfla sa narration, en disant que les Parisiens ayant pris la fuite, leur ville ne fut qu'un désert. La ville signifie apparemment ici l'enceinte de la ville, à la gauche de la rivière, où ce qu'on appelle ajourd'hui *le faubourg Saint-Germain*. La plupart des habitans de ce quartier se réfugièrent dans la Cité vraisemblablement à l'abri des barbares à cause de ses fortifications.

L'an 857, 28 *décembre*. Depuis le brigandage qu'ils exercèrent en 845 jusque sous les murs de Paris, les Normands n'avaient pas cessé de ravager les bords de la Seine en 851, en 852, et enfin au mois d'août 856, ils se présentent pour la seconde fois devant cette ville, mettent le feu à presque toutes les églises des faubourgs, ravagent celle de Sainte-Geneviève [2], et cependant épargnent la maison de Saint-Étienne, les églises de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, celles-ci ayant été rachetées moyennant une somme d'argent. Selon un ancien fragment de l'his-

1. *Miracul. S. German. in act. SS. Benedict.*, sect. 3, part. 2, p. 109.

2 *Annal. Bertin. et Chronic. Norman. ap. D. Bouquet*, t. 7, p. 72 et 153, et les Annales de Toussaints du Plessis.

toire de France, l'abbaye de Saint-Denis fut aussi incendiée à la même époque [1].

Dom Mabillon avait avancé en 1680 que les Normands brûlèrent pour la première fois l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 853 [2], et après lui dom Bouquet dit aussi, en 1741, qu'en cette même année 853 les Normands pillèrent ce monastère pour la seconde fois [3] : mais par la suite l'un et l'autre abandonnèrent cette date, puisqu'ils ont jugé à propos de n'en faire aucun usage, le premier dans le troisième tome de ses Annales bénédictines, imprimées en 1706, et le second dans le septième tome de sa collection des historiens de France, imprimé en 1749. Il eût pourtant été à propos que ces chroniqueurs se fussent rétractés eux-mêmes positivement, et c'est peut-être parce que dom Mabillon ne l'a point fait, qu'en son histoire littéraire de la France, l'auteur a perpétué inconsidérément cette fausse date de l'an 853 à l'article de Gislémar, au cinquième tome imprimé en 1740.

D'autres écrivains, anciens et modernes, ont aussi rapporté faussement à certaines années, diverses incursions de ces barbares, soit dans le royaume en général, soit à Paris en particulier, et à peine con-

1 *Fragm. hist. Franc. ap. D. Bouq.*, t. 7, p. 224.
2 Mabill., *Acta SS. Bened.*, sect. 4, part. 2, p. 598.
3 Bouquet, Rec. des Hist. de France, t. 3, p. 437, not. D.

viennent-ils entre eux de la date d'un même évènement. Il serait long et ennuyeux de faire ici cette narration et de réfuter tant de diverses erreurs [1].

L'an 858. Les Normands, après avoir fortifié l'île d'Oissel, entre Rouen et Pont-de-l'Arche, s'y étant ensuite cantonnés remontaient souvent de là jusqu'à Paris; les monastères d'alentour ne se rachetaient qu'à prix d'argent afin de n'être pas réduits en cendres. Les barbares se saisirent dans l'une de ces courses de Louis, abbé de Saint-Denis en France, et Gozlin, abbé de SaintGermain-des-Prés.

L'an 861, 6 *avril, jour de Pâques*. Les Normands, revenus pour la troisième fois à Paris, et chargés des dépouilles des négocians de cette ville, qui prirent la fuite, mais tombèrent néanmoins entre leurs mains, forcent les portes de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés pendant que les moines chantaient matines. Ces religieux, au nombre d'une vingtaine seulement, le reste étant dispersé ou à Esmont ou à Nogent-l'Artaud avec le corps de saint Germain, ou dans quelques autres terres de leurs dépendances, se cachent au fond des forêts, au milieu des marécages; un seul d'entre eux fut découvert et tué. Les Normands égorgent plusieurs domestiques, pillent le monastère et mettent le feu au cellier; les faubourgs

1 Dumoulin, Hist. génér. de Normandie, l. I. — Annales de Toussaints du Plessis.

de la ville, et surtout celui du midi, durent souffrir considérablement de cette troisième irruption; mais Charles-le-Chauve ordonna peu de temps après de réparer tout le dommage à ses frais [1].

An 876, 27 septembre. Les Normands entrent de nouveau dans la Seine avec une centaine de navires, conduits par le fameux Rollon, depuis duc de Normandie.

An 885, 27 juillet. Sur l'annonce de l'approche des Normands, les religieux de Saint-Germain-des-Prés se retirent en ville avec le corps de saint Germain, le bois de la vraie Croix, et tous les autres reliquaires; les prêtres et les moines des autres églises voisines s'y réfugient pareillement, et y portent les châsses de leurs saints patrons, pour les soustraire à la fureur des barbares [2].

25 novembre. Premier siège de Paris par les Normands. Quelques savans en comptent trois avant celui-ci [3]: le premier en 845, le second en 857, et le troisième en 861; mais on a vu plus haut, à la date de ces mêmes années, que ce ne furent pas de véritables sièges, mais seulement des courses et des irruptions, tandis qu'en

1 *Capitul. Caroli calvi.*

2 Abbo, l. 467. — Lebeuf, Dissertation, t. 1, p. 117, 131 et 132.

3 Mabill., *Acta SS. Benedict.*, sect. 4, part. 2, p. 128. — L'abbé des Thuileries, Dissert., p. 27.

cette année ce siège se fit dans toutes les formes. Les Normands, au nombre de trente ou quarante mille hommes, où se comptaient plusieurs de ceux fixés par des établissemens sur la Loire et dans le pays Bessin[1], se présentent devant Paris, sous la conduite de quatre rois de leur nation, avec sept cents grandes barques, indépendamment d'une grande quantité de nacelles ou de petits bateaux. Cet armement couvrait plus de deux lieues de la rivière.

L'an 887, et après le fameux siège auquel nous avons consacré un des récits de cet ouvrage, les Normands reviennent à Paris dès le mois de mars suivant[2], et y occupent leur ancien camp de Saint-Germain-des-Prés. Leurs bateaux s'arrêtèrent au-dessus de la ville; cependant la somme d'argent à eux promise dans ce traité leur ayant été comptée, ils s'en retournèrent[3]; mais par une trahison dont on avait déjà trop d'exemples, au lieu de reprendre le chemin de la mer, ces troupes remontèrent la Seine pour faire de nouvelles courses dans l'intérieur du pays. L'abbé Ebles dînait avec l'évêque Anschéric; informé de cette perfidie, sur-le-champ

1 Abbo, II, 355.

2 *Chronic. Odoran. apud D. Bouquet*, t. 8, p. 237. — *Chron. Senonense sanctæ Columbæ apud Martenn., Anecd.*, t. 3, p. 1450.

3 Annal. Vedast., D. Bouq., t. 8, p. 86.

il se lève de table, va à la rencontre des traîtres, et abat leur chef d'un coup de flèche. Les Normands, étonnés de cet évènement, cessent de ramer, demandent pardon, et qu'on les laisse retourner en Bourgogne, promettent de livrer aux Parisiens le cours de la Marne entièrement libre, et donnent des otages pour sûreté de leur parole [1]; les voilà donc reçus avec confiance dans la ville, et traités comme frères; les deux peuples paraissent n'en former qu'un seul. Les Normands, au bout de quelques jours, reprennent le chemin de la Bourgogne; mais les Parisiens, croyant à la sainteté du serment, comptaient trop sur celui de ces barbares, qui non seulement emmenèrent avec eux en se rembarquant une vingtaine de chrétiens dont leurs mauvais traitemens causèrent bientôt la mort, mais encore n'espérant plus faire un grand butin du côté de Sens, et se trouvant au confluent de la Seine et de la Marne, ils suivirent cette seconde rivière pour se répandre en Brie et en Champagne. A cette nouvelle, les Parisiens ne se possédant pas, firent main basse sur tous les Normands restés parmi eux; ils en massacrèrent cinq cents. Cependant l'évêque Anschéric, fidèle observateur du traité, sauva la vie à plusieurs, qui sans doute allèrent rejoindre leurs compatriotes dans la Brie.

1 Abbo, II, 414.

L'an 889, vers l'automne, second siège de Paris par les Normands ; revenant encore de Sens, ils disaient ne vouloir que traverser la ville par eau pour reprendre le chemin de la mer ; on leur refusa le passage ; après diverses attaques où furent employées toutes leurs forces, ayant reçu d'Eudes quelques présens, ces hordes s'en retournèrent à peu près satisfaites. C'est tout ce qu'on sait de ce nouveau siège [1].

L'an 890, *vers l'automne*. Troisième siège de Paris par les Normands [2]. Ces barbares, sortant de la Marne, descendent jusqu'à Paris, qu'ils assiègent encore sans succès. Cependant voulant se retirer vers la Bretagne, mais la permission de traverser la ville avec leurs bateaux, refusée en 886 et 889, ne leur ayant pas été accordée non plus cette dernière fois, ils firent comme en 866, les transportèrent par terre jusqu'au-dessous de la ville, où on les laissa se rembarquer. Alors les Parisiens, délivrés pour toujours de la crainte, ou du moins des insultes de ces brigands trop formidables, commencèrent enfin à jouir des douceurs de la paix. Depuis l'an 890, dit-on, les Normands, bien qu'ils aient continué de dévaster nos provinces, n'attaquèrent plus la ville de Paris. L'abbé des Thuileries les

1 *Annal. Vedast. et Annal. Metens. apud D. Bouq.*, t. 8, p. 70 et 88.

2 Duchesne, *Hist. Normann.*, p. 12.

fait pourtant reparaître aux portes de cette ville en 891 [1]; mais comme il ne parle point de leur expédition ou de leur tentative de l'an 890, c'est apparemment celle-ci que cet auteur a cru devoir reculer jusqu'en 891. Au reste, peut-être avec raison, car ces faits sont obscurs et compliqués. Dom Félibien dit aussi qu'en 910 Rollon, ce fameux chef des Normands, auquel Charles-le-Simple céda en 912 une partie de l'ancienne Neustrie, assiégea encore Paris; qu'il se présenta même trois fois devant cette ville, et toujours inutilement; cependant rien dans l'histoire ne prouve ce quatrième siège. On lit bien dans Dudon de Saint-Quentin[2], et Guillaume de Jumiège[3], dont l'historien de Paris s'autorise (il aurait pu ajouter Orderic Vital [4]), que Rollon assiégea Paris; mais ces trois écrivains ont eu très certainement en vue le siège des années 885 et 886, où, en effet, il a pu se trouver, quoique n'y ayant pas commandé en chef.

PAGE 239.

Mézeray, dom Félibien, dom Bouillard, le père Da-

1 Dissert., p. 33, et Toussaints du Plessis, dont la plupart de ces faits sont extraits.

2 Dudo, *ap*. Duchesne, *Hist. Normann.*, p. 78.

3 Guill. Gemet., l. 2, c. 10, 13 et 14.

4 Orderic. Vital., l. 3, p. 459 du Rec. de Duchesne. — Dumoulin, Histoire générale de Normandie, t. 1.

niel, Cordemoy, et tous ceux qui rapportent avec quelques détails le siège de Paris par les Normands, invoquent l'autorité d'Abbon, moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Son poème est à peu près le seul ouvrage venu jusqu'à nous sur ce siège fameux; du moins le seul auquel on puisse ajouter foi, puisque l'auteur a été le témoin oculaire des évènemens qu'il raconte. Aussi tous les historiens louent avec raison l'exactitude et la sévérité qu'Abbon a mises dans ses récits. C'est un mérite très grand sans doute, mais on n'en trouve nul autre dans ce poème dépourvu de chaleur, d'imagination, d'élégance, et qui a grandement embarrassé les érudits par les expressions barbares et obscures dont il est encombré, par sa mauvaise orthographe et sa ponctuation vicieuse, défauts auxquels cependant des copistes inhabiles ont pu contribuer en partie. De temps en temps ce bon religieux, sentant probablement qu'il fallait animer ses vers pour les distinguer de la prose, essaie de prendre un essor qui rend encore plus ridicule sa marche rampante. Malgré tous ces défauts et beaucoup d'autres, son prétendu poème n'en est pas moins, comme nous l'avons déjà remarqué, une chronique excellente, dont la perte eût laissé des lacunes dans nos annales.

Aussi sous ce rapport a-t-il été jugé digne d'acquérir des commentateurs aussi savans que Pierre

Pithou, D. Jacques Dubreuil, André Duchesne, Jean du Bouchet, D. Martin, Bouquet et Toussaints du Plessis.

Plusieurs erreurs sont évidemment échappées à quelques-uns de ces éditeurs, et une nouvelle édition ne serait peut-être pas inutile, surtout avec une traduction française en regard du texte, car ce poème, croyons-nous, n'a pas été traduit.

En voici un passage à l'appui de celui où nous décrivons la chute du pont et la défense des chevaliers de la tour.

Proh dolor! en medius cecidit pons nocte silenti
Obsitus alluviis tumidâ Bacchantibus irâ;
Nam sparsim Sequana circumfudit sua regna,
Exuviisque suis obtexerat æquora campûm.
Australis gestabat eum vertex; sed et arcem [1]
Quæ tellure manet sancti fundata beati:
Urbis inhærebant dextris, alter sed et altri.
Mane quidem surgente Dani surgunt simulacres,
Atque rates subeunt, armis onerant clypeisque;
Transque natant Sequanam, turrim cinguntque misellam.
Multa dabant illi densis certamina telis.
Urbs tremuit, litique boant, lacrymisque rigantur
Mœnia, rusque gemit totum, pelagusque remugit:
Æra circumeunt lapides, et spicula mixtim.
Exclamant nostri, clamantque Dani, simul omnis [2].

1 Dubreuil et Duchesne se trompent en mettant *arcam*; c'est sans doute une faute d'impression.

2 D. Bouquet a mis *omnes*, le manuscrit porte *omnis*.

Terra tremit, nostri lugent, lætantur et illi ;
Dùmque volunt cives, nequeunt succurrere turri.
Atque viris bello deferre juvamen anhelis :
Quos validè numero bellantes sub duodeno
Ronphea 1 vel formido Danûm non terruit unquam.
Difficile est dictu bellum, sed nomina subsunt :
Ermenfredus, Eriveus, Érilandus, Odaucer,
Ervic, Arnoldus, Solius, Gozbertus, Uvido,
Ardradus, pariterque Eimardus, Gerzuinusque;
Seque neci, plures sociarunt ex inimicis.
Hi quoniam nequeunt animis curvarier atris,
Æstibus accingunt carpentum arentibus arcis 2
Ante fores Gurdi miserandæ gramine plenum.
Fulmicisque velut Phœbo sub rura procellis
Nox vacuâ cœli specie confinditur alta,
Fas nulli arridente suum contemnere doma ;
Haud secùs occuluit fumus speculam, catapultis
Immersis aliquantisper fervote tonante
Quisque rogi proprios 3 flatûs ne clade perirent,
Accipitres loris permisit abire solutis;
Quem dùm jàm cupiunt omnes extinguere, desunt
Vasa quibus possint latices haurire fluentes.

1 La véritable orthographe de ce mot est *romphœa ;* mais Abbon a mis un *e* au lieu d'un œ pour la mesure du vers. *Voyez* les Remarques de Toussaints du Plessis sur ce texte.

2 Ce vers est obscur, et vraisemblablement altéré par l'ignorance du copiste, car l'auteur veut dire que les Normands incendièrent la tour à l'aide d'un chariot rempli de matières inflammables ; et le texte n'exprime point nettement la pensée.

3 *Proprios* se rapporte à *accipitres;* il est ici pour *suos.* Ce trait est naïf et touchant; il montre à la fois le sang-froid des assiégés et leur attachement pour des oiseaux apanages de leur noblesse.

Namque Danûm formidabant ausum fore nullum
Æquora jàm confessoris contingere gressu,
Pansa priùs propter meritis miracula sancti:
Haud modicam retinent solùm nisi quippè lagenam,
Quæ claram jaciendo focos Sequanam super altos
Servantûm fugit digitis dilapsa sub illos.
Vulcano periit claudo Neptunus inermis;
Larque super turrim saliit, contrivit et omnem:
Robora congeminant gemitus oppressa sub igni,
Plus bello dominante rogo. Dimittitur illa
Militibus; pontis subeunt extrema relicta:
Prælia constituunt illic nova, sævaque sævis [1],
Donec ad alta caput flexit Phœbus vada Ponti.
Pila dabat, rupesque simul, celeresque cateias
Plebs inimica Deo, pransura Plutonis in urnâ.
Sed quia conflictus talis superare nequibat,
Militibus clamare fidem cœpit, sed inanem,
Ad nostram properate viri, nolite timere.
Proh dolor [2]! alloquiis sese credunt malè finctis,
Sperantes pretio redimi potuisse sub amplo:
Non aliàs verò caperentur luce sub illâ.
Heu! nudi, gladium subeunt gentis truculentæ,
Et cœlo mittunt animas livore fluente;

1 *Sœvaque sœvis*, c'est-à-dire, *imo sœva adversùs sœvos homines.*

2 Les historiens se sont un peu écartés de ce texte, et racontent autrement la mort héroïque du brave Ervé; leur version nous ayant plu davantage, nous l'avons adoptée. *Voyez*, pour les autorités, D. Félibien, Hist. de Paris, t. 1, p. 105.— Le P. Daniel, Histoire de France, in-fol., t. 1, p. 850. — Germain Brice, Description de Paris, édition de Paris, 1752. —Cordemoy, Hist. de France, t. 2, p. 373.—Mézeray, Hist. de France, in-fol., t. 1, p. 299.

Martyrii palmam sumunt, caramque coronam,
Mox reliquis ut visus adest gentilibus Erveus;
Rex, quoniam facie splendens formâque venustus,
Creditur, at que sui donis grassante tuetur:
Protinùs intuitu fuso cernendo sodales
Dilectos plecti, tanquam leo sanguine viso
Ipse furit, conansque manus vitale tenentùm,
Undique vi volvit [1] semet, ceu nexus, ut arma
Sumeret ulcisci proprios, socialeque vulnus;
Obtentuque carens ipso, sic insuperatâ [2],
Lymphantes potuit quâ voce tonavit in aures:
Cædite me tensâ cervice, pecunia prorsùs
Nulla meam tractet vitam. Morientibus istis
Vivere quid sinitis? Frustratur [3] *vestra cupido*:
Quæ lux haud ejus micuit, sed crastina flatu.

PAGE 307.

Les aventures des quarante pélerins normands en Sicile ont fourni la matière d'un intéressant épisode à l'auteur d'un poème intitulé : *Les Trois Ages, ou les Jeux Olympiques, l'Amphithéâtre et la Chevalerie.* Ce poème, imprimé en 1816, est remarquable par l'élégance d'une versification facile et l'exactitude des traditions historiques; en tout autre temps il eût fait

1 Toutes les éditions, à l'exception de celle de Toussaints du Plessis portent *voluit* au lieu de *volvit;* mais il est clair que l'ancienne orthographe, qui admettait les *u* pour les *v*, a produit cette erreur.

2 *Insuperatâ... voce*, c'est à-dire, *insuperabili, altissimâ.*

3 Ce verbe est pris passivement pour *frustrata est.*

une vive sensation, mais à peine en a-t-on parlé, tant les matières politiques absorbaient tous les esprits. Au surplus, une telle indifférence pour la poésie n'atteste que trop depuis plusieurs années le discrédit où tombe en France la littérature. Ceux qu'intéressent encore les bons vers, ne seront pas fâchés de lire ici cet épisode des Normands en Sicile.

Compagnons de Tancréde, enfans de la Neustrie,
Vous cherchez les périls aux plaines de Syrie,
Comme on voit des oiseaux les bataillons légers
Voler vers le printemps sous des cieux étrangers.
Quarante chevaliers sont votre seule armée ;
Mais d'un saint héroïsme elle marche enflammée;
Mais Dieu porte la crainte à ses vils ennemis,
Et la gloire et le ciel aux braves sont promis.
Tantôt, des nations trompant la vigilance,
D'une route écartée ils cherchent le silence :
Tantôt, dans ses remparts, l'infidèle éperdu,
Voit briller tout à coup leur glaive inattendu.
Ainsi quand la tempête étend ses voiles sombres,
Les sillons de la foudre en déchirent les ombres.
Déjà ces chevaliers, au tombeau de leur Dieu,
Déposaient leur épée, accomplissaient leur vœu;
Mais à d'autres périls Tancrède les destine :
Ils quittent, à sa voix, les champs de Palestine.
Le ciel calme les vents, il aplanit les flots,
Et bientôt vers Salerne il conduit ces héros.
Alors les Sarrasins, établis dans Carthage,
Des enfans d'Annibal occupaient l'héritage;
Dévorés par le ciel, dans leurs brûlans déserts,
Pour de rians climats ils traversaient les mers ;
Et des vastes forêts de la Mauritanie,

Aux bords fleuris du Tibre, aux champs de Campanie,
Ces farouches guerriers revenaient tous les ans
D'un sol inépuisable arracher les présens.
Italie! Italie! un peuple, roi du monde,
Cultivait autrefois ta campagne féconde :
Tu sèmes aujourd'hui pour un maître étranger,
Et ta richesse même aggrave ton danger.
Ce peuple a-t-il perdu sa gloire héréditaire ?
Et de ses Africains Salerne tributaire
Doit-elle, sous le glaive humiliant son front,
Marchander leur retraite et payer son affront ?
Le prix en est fixé : les veuves gémissantes
Détachent de leur tête et de leurs mains tremblantes
Ces perles, ces anneaux, qu'en des momens plus doux
L'amour avait reçus de la main d'un époux.
On arrache aux palais leur dépouille dernière;
Des châteaux dévastés on passe à la chaumière :
Dieu même est outragé dans sa sainte maison,
Et le vainqueur impie exige sa rançon.
Mais Tancrède est présent : sa valeur indignée
A ce comble de maux ne s'est point résignée :
Il n'a point oublié le combat immortel
Où l'on vit les Français, sur les pas de Martel,
Dans les champs de Poitiers écraser Abdérame.
A ces grands souvenirs son courage s'enflamme :
Contre les ennemis il s'élance en fureur.
Le Sarrasin croit voir l'ange exterminateur
Qui, des cieux irrités ministre redoutable,
Et s'armant comme lui d'un glaive inévitable,
Fait tomber sous ses coups l'élite des héros,
Et livre leurs débris à la fureur des flots.
Salerne! élève aux cieux tes tours enorgueillies!
Ces familles du Nord dans tes murs accueillies,
Au joug des Sarrasins tant de fois triomphans,
De la belle Italie arrachent les enfans.

La gloire est le seul prix où leur courage aspire ;
Mais la gloire déjà les conduit à l'Empire ;
Et sur les opprimés dont ils vengent les droits,
Ils élèvent leur front ceint du bandeau des Rois.
Français, Napolitains, mêlent leurs destinées.
La nation grandit par de doux hyménées ;
Et le rang des héros, l'éclat de la beauté,
S'étend de race en race à la postérité.

NOTES

CORRESPONDANT AU TEXTE

DU IVe VOLUME.

PAGE 17.

Bazajet, ayant fait beaucoup de prisonniers français à la journée de Nicopolis, donna le plaisir de la chasse à ceux qui furent épargnés. Dans une de ces fêtes, on compta sept mille fauconniers et sept mille veneurs[1].

Ce luxe n'était pas comparable à celui de Cyrus, lequel, selon Hérodote, avait tant de chiens, que quatre villes furent exemptes d'impôts, à condition qu'elles les nourriraient.

A la suite du livre de Brussel (de l'Usage des Fiefs), on trouve une longue liste d'articles concernant les dépenses qu'occasionaient les chasses des rois de France. Du Tillet, a écrit avec détail sur l'administration de nos rois, il parle au chapitre du grand veneur, de *fauconniers*, de *furetiers*, de *perdriseurs*, *oiseleurs*, *louvetiers*, *archers*, *valets à chiens*, etc. Les seigneurs n'é-

1 Lacurne de Sainte-Palaye, Mém. sur la Chasse, 2e partie, p. 248, t. 3 des Mém. sur l'ancienne chevalerie.

pargnaient rien aux dépenses de la chasse, se privant même des choses les plus nécessaires afin de satisfaire leur goût immodéré pour ce genre d'exercice. Voilà ce qui fait dire à Bertrand de Born, dans une sirvente où ce troubadour censure les vices des princes de son temps : *Ils ne savent pas répandre l'argent à propos pour acheter des gens de guerre; ils le jettent avec profusion à des lévriers et à des faucons*. Les seigneurs français, dit Papon, dans le 4e livre du t. 2 de son Histoire de Provence, avaient jusqu'à quinze cents chiens de chasse.

Louis XI était très avare, mais très prodigue de ses trésors quand il s'agissait des dépenses de la chasse. *Il ne refusait rien à ses braconniers et à ses fauconniers, qui faisaient son déduit, à autres gens ne donnait que très peu ou néant* [1]. On ne pouvait lui pardonner, dit Lacurne Sainte-Palaye, qu'il prît les frais immenses de sa chasse sur les récompenses retranchées durement à ses meilleurs serviteurs. Philippe de Commines, historien de ce roi, rapporte en effet des exemples de libéralités et de profusions pour la chasse, qui contrastent avec l'avarice et la parcimonie remarquées dans toutes les autres actions de ce despote [2].

1 Chron. de Monstrelet, vol. 3, fol. 96, v°, et 97, r°.
2 Commines, t. 1, l. 6, édition de Bruxelles, 1714.

François I[er] avait beaucoup de luxe dans ses équipages de chasse ; le seul équipage des toiles était composé d'un commandant, d'un lieutenant, de douze veneurs à cheval, de six valets de limiers, de six valets de chiens, de cent archers à pied pour dresser les toiles, de cinquante chariots destinés àporter les toiles et outils.

Le comte de Sancerre consacra sa passion pour la chasse dans l'institution de l'*Ordre du Lévrier* [1]. Eustache Deschamps borne à quatre les objets dignes d'occuper la vie des nobles, jaloux d'acquérir de l'honneur : *la guerre, les tournois, la chasse et les voyages*. On croyait même que l'exercice de la chasse devait être agréable à Dieu, suivant ces vers :

> Que Dieu lui pardouint ses deffaux,
> Car moult amas chiens et oiseaux

Le roi Jean, durant sa captivité en Angleterre, chassait tous les jours à Windsor ; il fit composer, pour l'instruction de son fils, un traité en vers sur la fauconnerie et la vénerie [2].

Philippe II, duc de Bourgogne, se trouva fort honoré du surnom de *très habile chasseur*, et François I[er]

1 Godefroy, Annotat. sur l'Histoire de Charles VII.

2 C'est l'ouvrage de *Gasse de la Bigne* qu'on trouve à la suite du livre de *Gaston Phœbus*.

fut proclamé *le père des veneurs ;* on donna le nom de *Phœbus* au comte de Foix, à cause de son amour pour la chasse.

Un des grands officiers de la maison de Charles VI, messire de Gamaches, encourut une disgrâce, parce qu'il avait exposé le roi, par son peu d'habileté, à *l'affront de manquer la béte.*

Nous avons beaucoup d'anciens ouvrages sur la chasse parmi lesquels on cite : *l'Edit de la chasse du cerf,* publié par Trepperel, sous le titre du *Livre du roi Modus et de la royne Ratio ; le Trésor de la vénerie*, de Hardouin, seigneur de Fontaine-Guérin ; *les Déduits de la chasse des bétes sauvages et des oiseaux de proie*, par Gaston Phœbus ; *la Vénerie* de Jacques de Fouilloux ; *le Livre de la chasse royale* du roi Charles IX ; *l'Éoole de la chasse aux chiens courans*, par le Verrier de la Couterie ; *le Parfait chasseur* de Selincourt, etc.

Les dames prenaient souvent le plaisir de la chasse à la suite des rois et des grands seigneurs. Rabelais en fait une peinture agréable. Guillaume Cretin composa une pièce de vers intitulée : *Le Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux* [1].

L'impératrice et les princesses de la cour, au temps

1 *Voyez* la Bibl. franç. de l'abbé Goujon, t. 10, p. 23, art. de *Guill. Cretin.*

de Charlemagne, accompagnaient cet empereur à la chasse et souvent y signalaient leur courage. Depuis François I[er], les dames suivaient encore plus volontiers les parties de chasse, et ce fut pour leur offrir des repas agréables que ce roi galant fit bâtir les beaux châteaux de Chambord, de Villers-Cotterets, de la Meute, de Folembray, etc.[1].

PAGE 19.

Les Persans, au rapport de Chardin et Tavernier, se servent quelquefois, au lieu de chiens, de léopards, de tigres, de lions et de panthères; souvent ils chassaient dans le désert ces terribles animaux, et les combattaient corps à corps. La plupart des peuples orientaux avaient cet usage au temps des croisades; le récit de Joinville ne permet point d'en douter. *Tandis que le roi*, dit-il (en son histoire de saint Louis, p. 93 et 94), *faisait fermer Césaire, il arriva ung chevalier qui se nommoit messire Elenards de Seningaan, qui disoit qu'il étoit parti du royaume de Norone, et là monta sur mer et vint passant et environnant toute Espaigne et passa par les détroits de Maroc, et que à moult grans périls et dangier, il avoit passé et souffert beaucoup de mal avant qu'il peust venir à nous. Le roi retint celui chevalier*

1 De Thou, t. 6, l. 47, p. 64. — Brantôme, Dames illustres de France, t. 2, art. de *Catherine de Médicis*.

lui dixième d'autres chevaliers et lui oüi-dire que les nuyts en la terre du royaume de Norone étoient si courtes en été, qu'il n'y avoit nuyt là où l'on veist bien encore le jour au plutard de la nuyt. Quand celui chevalier fut accogneu en pays, ils se prirent à chasser aux lions lui et ses gents, et plusieurs prinrent périlleusement et en grand danger de leurs corps; et la façon de faire qu'ils avoient en ladite chasse, estoit qu'ils couroient sus aux lions à cheval, et quand ils en avoient trouvé aucuns, ils lui tiroient du trait d'arc ou d'arbalestes, et quand ils en avoient atteint quelqu'uns, celui lion qui avoit été atteint courroit sus aux premiers qu'il véoit, et ils s'enfuyoient piquant des éperons, et laissoient choir à terre aucune couverte ou une pièce de quelque vieil drap, et le lion la prenoit et dessiroit, cuidant tenir l'ome qui l'avoit frappé. Et ainsi que le lion se arrestoit à déssirer cette vieille pièce de drap, les autres hommes lui tiroient d'autres traits, et puis le lion laissoit son drap et couroit sus à son ome, etc., etc. Beaucoup d'autres historiens font mention de ces chasses, et assurent, comme nous l'avons dit plus haut, que les Orientaux avaient des lions, des tigres, des léopards, dans leurs équipages de chasse. Les Italiens paraissent les premiers en avoir emprunté ces usages, et de l'Italie ils passèrent en France. *Voyez* Frédéric, *de Arte venandi*. — Buffon, Hist. na-

turelle. — Legrand d'Aussy, Vie privée des Français.

Les romanciers sont, comme on sait, des écrivains fidèles pour tout ce qui concerne les mœurs du temps où ils écrivent. L'auteur du roman de Gérard parle de l'équipage de chasse d'un de nos rois, où il y avait des chiens, des lévriers, des *ours* et des *lions*. *Galéas Visconti* (dit le moine de Saint-Denis, auteur de la Vie de Charles VI), *passionné pour la chasse, et voulant s'y divertir avec plus noble équipage qu'aucun autre prince, ne se contentait pas de belles meutes de chiens en divers bourgs et villages, où ils étaient tous nourris aux dépens des paysans; il voulait avoir des léopards et autres bestes étrangères pour les exercer contre celles des champs et des forests.*

Mathieu de Couci parle d'une fête donnée aux ambassadeurs du duc de Bourgogne, *qui*, dit-il, *allèrent à l'esbat aux champs où ils trouvèrent de petits chiens courans, chassans aux lièvres; et sitôt qu'il s'en levait un, il y avait trois ou quatre léopards à cheval derrière les hommes, qui sailloient et prenoient les lièvres à la course.*

Charles VIII et Louis XII donnèrent les premiers de pareils spectacles à leurs cours. Louis XII avait surtout beaucoup de léopards dans ses équipages de chasse. Parmi les lettres de Louis XII, imprimées à Bruxelles, en 1712, on en trouve une de Jean Caulier à Mar-

guerite d'Autriche, pour lui faire part de la réception faite à son ambassadeur par le roi de France. *Le roi l'envoyast quérir pour aller à la chace, où il fut environ une heure, et n'y eust prinse que d'ung lievre, que print un léopard*, etc., etc., t. 2, p. 42 et 43. — L'auteur du roman de Gérard de Rossillon, en parlant de ces chasses, n'a fait que constater un fait certain. *Voyez* aussi Papon, Hist. générale de Provence, t. 2, liv. 4, p. 36.

La description d'une chasse de Gengiskan nous semble pouvoir trouver ici sa place.

« En 1221, Gengiskan était sur les bords du fleuve Oxer; dans le cœur de l'hiver, il ordonna cette chasse, pour tenir ses soldats en haleine. Le terrain qu'on devait embrasser fut marqué; l'enceinte fut d'environ quatre mois de marche; le point central était une plaine où tous les animaux devaient être forcés de se réunir; les soldats, armés de leurs casques, de leurs cimeterres, de leurs boucliers, ayant leurs carquois pleins de flèches, ne pouvaient ni tuer, ni blesser aucun animal sous peine de vie; seulement ils devaient pousser des cris pour les effrayer et les empêcher de forcer l'enceinte. Quand la chaîne fut formée, les timbales, les trompettes, les cors se firent entendre, et sonnèrent la marche de toutes parts; elle commença partout en même temps et de la même manière, les soldats mar-

chant fort serrés, et toujours vers le centre, en poussant devant eux les bêtes. On marchait tous les jours et on faisait halte toutes les nuits. Le cercle venant à se rétrécir, les bêtes commencèrent à se sentir pressées; alors elles gagnaient les montagnes, se jetaient dans les vallons où elles ne tardaient pas à être forcées; les tanières se remplissaient inutilement; on les ouvrait avec toutes sortes d'instrumens; enfin le terrain manquant peu à peu, les espèces se mêlèrent. Il y eut des animaux qui devinrent furieux, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les cris des soldats et le bruit des instrumens parvinrent à les éloigner. L'espace devenant toujours plus petit, les bêtes féroces se lançaient sur les plus faibles et les déchiraient. Lorsqu'on fit battre les tambours, les timbales, et jouer plusieurs instrumens, tout ce bruit, joint aux cris des chasseurs et des soldats, causa une telle frayeur aux animaux, qu'ils perdirent tous leur férocité; les lions et les tigres s'adoucirent; semblables aux bêtes les plus timides, ils paraissaient abattus et consternés.

« Quand Gengiskan les vit tous rassemblés dans le petit espace qu'il avait prescrit, il y entra le premier, tenant d'une main son sabre, et de l'autre un arc, avec le carquois sur son épaule : alors il commença lui-même le carnage, en attaquant les bêtes les plus féroces. Quelques-unes se défendirent, mais en vain; Gen-

giskan se retira ensuite sur une éminence, où son trône avait été préparé, et de là il observa la force et l'adresse des princes ses enfans, ainsi que de ses officiers qui attaquaient les animaux. Enfin, ses petits-fils et les jeunes seigneurs de leur âge, se présentèrent devant le trône et le prièrent de donner la vie et la liberté aux bêtes qui restaient; en même temps celles qui avaient évité le sabre et les flèches ne se voyant plus poursuivies, s'échappèrent et regagnèrent les forêts. Gengiskan loua le courage de ses troupes, et les renvoya dans leurs quartiers. »

PAGE 75.

On ne doit pas oublier au nombre des institutions créées par Charlemagne celle du ministère public; la conception de cet empereur fut bientôt étouffée dans la barbarie des règnes suivans, mais on la ranima au treizième siècle. Jean le Bossu et Jean Pastoureau sont cités comme les premiers officiers qui furent appelés *avocats du roi*.

Comment douter de tout ce qu'une pareille institution a d'important et d'utile? Elle est utile aux parties, aux juges et au public. Aux parties, attendu qu'elle répand par le moyen d'une discussion sage et réfléchie, des torrens de lumière dans une cause couverte des obscurités du doute et entrecoupée des fausses lumières du paradoxe; parce qu'aussi elle évo-

que en faveur des objets que la religion, l'humanité et la décence lui recommandent, les grandes considérations auxquelles le juge impassible resterait souvent étranger pour s'attacher exclusivement à la lettre, la loi n'ayant pu prévoir tous les cas et statuer sur les exceptions favorables. Le ministère public persuade, attendrit quand il le faut, le magistrat qui, prémuni contre l'éloquence mercenaire des avocats, ferme son cœur à leurs adresses oratoires; mais, écoute sans défiance l'organe des lois, convaincu comme il l'est, que le ministère public est mû toujours par un intérêt respectable, et qu'avoue la société tout entière [1].

Cette institution est utile pour les juges, parce que

1 « Seront communiquées au procureur du roi les causes « suivantes : 1° celles qui concernent l'ordre public, l'État, « le domaine, les communes, les établissemens publics, les « dons et legs au profit des pauvres; 2° celles qui concernent « l'état des personnes et des tutelles; 3° les déclarations sur « incompétence; 4° les règlemens de juges, les récusations « et renvois pour parenté et alliance; 5° les prises à partie; « 6° les causes des femmes non autorisées par leurs maris, « ou même autorisées lorsqu'il s'agit de leur dot, et qu'elles « sont mariées sous le régime dotal; les causes des mineurs, « et généralement toutes celles où l'une des parties est dé« fendue par un curateur; 7° les causes concernant ou inté« ressant les personnes présumées absentes, etc. » (*Art. 83 du Code de procédure civile.*)

l'avocat du roi se livre avec un zèle désintéressé, et dans son âme et conscience, à un travail préparatoire, et analytique des faits et moyens des parties, qui appréciant à leur juste valeur les pièces et les documens de la cause, offre aux magistrats les élémens faciles de leur opinion.

Enfin, l'institution du ministère public est utile à l'auditoire, car sans ce ministère la manière dont on rend la justice et les principes sur lesquels on fonde les arrêts seraient une énigme pour tout autre que les initiés, les juges délibérant à l'écart et ne faisant connaître leurs décisions à l'auditoire qu'en énumérant des motifs et des considérations dont la brièveté rigoureuse ne permet point de développement; les juges, disons-nous, ne peuvent satisfaire le public qui ne trouve pas dans le peu de mots, rapidement proférés à l'audience, de quoi résoudre la question agitée; mais les discours pleins de clarté et de raison, de l'avocat du roi, rangent, pour ainsi dire, l'auditoire sous la bannière sacrée des lois, apprend à les respecter, à les aimer en démontrant leurs institutions équitables et leurs bienfaisans résultats. Il est le seul magistrat qu'on entend parler publiquement, et doit être considéré comme l'instituteur suprême du peuple pressé autour de lui pour recueillir ses oracles; tels apparaissent en effet ces vertueux orateurs, en commandant incessamment

l'amour du bien public, et le mépris du dol et de la fraude. C'est la loi vivante, c'est la morale animée des charmes d'une éloquence persuasive, et d'autant mieux goûtée qu'elle ne sera point falsifiée par des argumens et des considérations persónnelles [1].

Ce ministère ne semble-t-il pas le délégué de la vengeance divine, quand sous les traits de la vindicte publique, il dénonce et poursuit un coupable? Autrefois les tiers pouvaient indistinctement attaquer les prévenus d'un crime, et l'on sent combien la haine, les préventions, l'ignorance, devaient rendre monstrueuse et abusive une pareille procédure [2]! Ah! ce n'est point par une foule tumultueuse, par une tourbe d'individus sans caractère qu'un accusé peut être poussé sous le glaive

1 Enumérer toutes lés parties des fonctions du ministère public, serait beaucoup trop long; il ne peut être loué, on ne peut le louer dignement que dans un travail *ex professo;* cependant on ne doit point passer sous silence la censure qu'exerça toujours ce ministère sur les différens corps judiciaires et même sur les magistrats, censure souvent importune à ces derniers, et qui inspira ces belles Mercuriales dignes des meilleurs temps de la république romaine. *Voyez* l'Édit de 1629, et les Merc. de d'Aguesseau.

2 Farinacius, *Tract. de accusat.* — Carondas, en ces notes sur la pratique criminelle de Lizet. — Jousse, Traité de la justice criminelle. — Ordonnance criminelle de 1670. — Ordonnance de Charles V, de 1356. — Ordonnance de nov. 1554. Réper. de jurispr., aux mots *ministère public, accusateur, accusation, accusé, plainte.*

des lois ! Ce grand acte de la société alarmée pour son repos ne doit s'accomplir qu'avec des formes graves, austères et religieuses ; la prudence et l'impartialité du ministère public font discerner dans le concours des circonstances les symptômes du crime et les signes de l'innocence ; il sait, conciliant à la fois la sûreté de la société, la réputation d'un citoyen, livrer ou arracher aux mains du juge celui qu'a signalé le soupçon.

Mais c'est dans l'instruction des procès criminels que le ministère public est véritablement sublime. Le regard incertain du coupable, sa pâleur, ses frissons rapides, son geste furtif, le mouvement inquiet dont son front est troublé, rien n'échappe aux regards de ce magistrat inévitable ; à ce regard qui semble un rayon de la sagesse suprême, puisqu'il sait percer jusque dans les entrailles de la terre pour y découvrir les vêtemens qu'avait enfouis une main criminelle [1].

A ta voix terrible, rigoureux mandataire du juge éternel, à ta voix, la victime exhumée ouvre ses flancs et montre ses entrailles corrodées par le poison, ou son cou marqué du nœud perfide. L'assassin avait jeté le poignard ou la massue dans le fleuve profond,

1 *Voyez* le recueil des Causes célèbres et la continuation, par M. Méjan. *Voyez* notamment l'instruction du procès de l'empoisonneur Desrues, de l'assassin Pellé-de-Lonchamp, etc.

dans le cloaque infect, et voilà qu'à ton ordre irrésistible, voilà que tout à coup pour révéler l'arme homicide, le fleuve détourne son cours avec horreur, l'abîme rejette parmi son écume et sa vase cet instrument du crime, dont même l'enfer complice n'aurait pu soustraire la découverte aux recherches infatigables du vengeur des lois[1]!

Mais enfin l'instruction s'achève, le criminel est atteint, il faut maintenant le convaincre et le juger; de ses cachots obscurs passant à l'audience, où l'on va décider de son sort, il le revoit encore dans l'angle de la salle imposante, il le revoit vêtu d'une pourpre étincelante et dans un repos méditatif, ce magistrat inquisiteur, son effroi et son tourment. Il le revoit... que dis-je? il l'entend! A ses accens tristes et sévères, à ses paroles sinistres et solennelles que lentement il prononce, le coupable croit ouïr une sentence de mort sortir du fond du cercueil où ses mains ont plongé la victime, alors *il pâlit, il tremble, il se dit:* Je suis perdu. Une sueur froide l'inonde, et ses traits horriblement décomposés donnent à l'auditoire saintement effrayé le spectacle du crime déchiré par la terreur et le remords.

Mais quelquefois les preuves insuffisantes ne peuvent opérer la conviction des juges; ils rendent la liberté à

[1] Causes célèbres.

l'accusé... Cet accusé était peut-être un assassin, restestera-t-il donc sans punition sur la terre?... Non, il est puni, car la voix tonnante de l'accusateur public fait éclater sur son front livide les terribles mots *de vengeance et de mort*. Cette voix vibrera long-temps à son âme épouvantée, elle y répètera sans cesse les mots de vengeance et de mort, ses souvenirs le contiendront dans un salutaire effroi, loin des chemins du crime et des bords de ce gouffre, dont le hasard l'a sauvé.

Si à ces services importans par lesquels le ministère public garantit la société, on ajoute encore sa surveillance sur les corporations judiciaires, la censure paternelle que la loi lui attribue sur les magistrats eux-mêmes [1], les exhortations éloquentes qu'à la rentrée des tribunaux il prononce sous le nom de *Mercuriales*, les visites et l'inspection qu'il doit aux établissemens de charité, de police, de bienfaisance; les descentes qu'il fait dans les prisons, non plus armé de la puissance législative, non plus menaçant et terrible; mais comme l'ange de l'humanité venant écouter les plaintes, essuyer les larmes, réprimer les abus et les actes arbitraires, adoucir les privations et calmer jusqu'au désespoir; on sera sans doute attendri et pé-

1 L'Édit de 1629, et les Mercuriales de d'Aguesseau.

nétré de respect devant cette auguste magistrature qu'ont si noblement professée les d'Aguesseau, les Servan, les Fleury, les Séguier.

« Quelles utiles et glorieuses fonctions pouvons-nous dire avec un habile orateur [1] ! On regrette ces belles magistratures des anciens, qui illustraient à jamais les familles, non par la puissance qu'elles donnaient (cette puissance n'avait qu'un temps), mais parce qu'elles semblaient exclure les hommes ordinaires ; et on a bien raison de les regretter. Cependant s'il est quelque dignité parmi nous qui ne se présente pas à notre imagination sans annoncer de grands services à rendre et une grande gloire à mériter, c'est celle du ministère public ; chacun de ses devoirs lui donne un droit au respect et à l'amour des hommes : toute la société repose depuis sur la foi de sa vigilance ; il cherche partout un abus à réformer, un bien à établir. »

« Le sanctuaire de la justice s'épure et s'ennoblit sous ses regards et par ses discours, et le livre des lois peut souvent s'ouvrir pour recevoir quelque décret conçu par sa sagesse : les faibles et les opprimés le trouvent pour organe et pour protecteur, et souvent ils bénissent cette puissance inconnue qui leur a conservé

1 *Voyez* le répertoire de Jurisprudence, v° *Ministère public*, p. 514, première colonne.

des droits qu'ils ignoraient, et qui les relèvent des fautes de l'imprudence et du malheur; l'éloquence est l'instrument de la plupart de ses travaux, et conserve encore pour lui seul son antique souveraineté; tous les citoyens lui doivent quelque chose de leur bonheur, excepté le méchant dont la fuite et l'effroi achèvent sa gloire.

PAGE 91.

La conquête de l'Angleterre, considérée sous le rapport politique, fut très nuisible à la France; elle éleva considérablement la puissance d'un de ses vassaux, qui, réunissant la Normandie à la Grande-Bretagne, put menacer aisément nos frontières et diriger de grandes armées sur nos métropoles.

Du moins peut-on faire une réflexion honorable pour la France : si les Anglais pénétrèrent dans cette contrée, s'ils y eurent de grands domaines, ce n'est point parce qu'ils devinrent nos vainqueurs, mais, au contraire, parce que nous fûmes les leurs; si Guillaume-le-Conquérant ne les eût subjugués, les héritiers de ce duc n'auraient point réuni l'Angleterre à la Normandie. Les prospérités des Anglais ont donc leur source dans leur défaite, tandis que nos revers ont leur cause primitive dans notre gloire.

S'ils possédèrent l'Aquitaine et la Guienne, elles ne leur furent pas non plus données des mains de la

victoire. Les Anglais régnèrent sur ces riches contrées, par Henri II, comte d'Anjou et duc de Normandie, qui déclaré successeur du roi d'Angleterre, les reçut comme dot en épousant la trop fameuse Eléonore [1], quand Louis-le-Jeune eut répudié cette reine, à laquelle on avait reproché, en Syrie, un commerce scandaleux avec le prince d'Antioche et le musulman Saladin [2].

Les provinces du Poitou, de la Touraine et du Maine, n'échurent également à ce même Henri II, que du simple droit de succession, et nullement de celui de conquête [3].

En résumant ces faits incontestables, on peut donc l'affirmer, l'Angleterre ne posséda point la Nor-

1 *Gesta Lud. VII*, c. 29, p. 411, *ap. Chesn.*, t. 4, *Hist. Franc.* — Legendre, t. 2, p. 356. — Velly, t. 2, p. 161. — Le présid. Hénault, Chronol., ann. 1150, 1151, 1152, etc. — Mably, Observations sur l'Histoire de France.

2 Guill. Tyr, l. 16, c. 7. — *Frag. de Reb. Lud. VII*, *Duch.*, t. 4, p. 440. — Math., Paris, ann. 1150, p. 112. — Abrégé de l'Histoire univers., 2e partie, p. 28. — Legendre, t. 2, p. 356. — Daniel, t. 1, p. 605. Velly, t. 2, p. 160 et suiv. — Mézeray, Histoire de France, règne de Louis VII, p. 14.

3 Mably, Observations sur l'Histoire de France. — Mézeray, Histoire de France, t. 5, in-12, p. 30, ann. 1160. — Henri II, fils de Geoffroy, comte d'Anjou, et de Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre, eut, du côté de son père, l'Anjou, la Touraine, le Maine, et du côté de sa mère, l'Angleterre et la Normandie.

mandie, mais au contraire la Normandie posséda de droit la Grande-Bretagne, et si la plus belle portion méridionale de France appartint momentanément à ces insulaires, c'est qu'une épouse adultère, chassée du lit qu'elle déshonorait, fut reçue dans les bras d'un roi d'Angleterre.

PAGE 146.

Voici d'après Dumoulin[1], la harangue prononcée par Guillaume, au moment de livrer la bataille de Hastings.

« Si la valeur, mes compagnons, n'estoit née avec-
« ques vous, il seroit maintenant nécessaire d'eschauf-
« fer vos courages par un discours animé d'éloquence,
« et enrichy des généreux effets de vos ancestres, mais
« ceste vertu naturelle à nostre nation, signalée par
« tant de victoires, redoutée des peuples les plus bel-
« liqueux, et ores fortifiée par la justice de ma cause,
« demande plutost le combat que ces paroles pour l'a-
« nimer; aussi partout où ie tourne les yeux, ie ne
« voy rien que du courage et de la force, et ne reco-
« gnoy en vous qu'un ardent desir de signaler à ia-
« mais vostre nom, et vous enrichir de l'honneur et
« des trésors des Anglois. Montrez doncques mainte-

[1] Dumoulin, Histoire génér. de Normandie, l. 7, som. 11, p. 181, § 8.

« nant que vous n'avez que du cœur pour entrepren-
« dre, que des bras pour frapper et des forces pour sur-
« monter vos ennemis, qui ne sont qu'un peuple ra-
« massé, mal instruit aux armes, et qui dès le pre-
« mier choc donnera du nez en terre, ou bien prendra
« la fuite : sans doute, si vous vous montrez généreux,
« la victoire, l'honneur et les richesses seront la ré-
« compense de vos travaux, sinon la mort vous est
« certaine, la prison asseurée, et la honte éternelle :
« il faut ou vaincre ou mourir ; car de fuir il vous est
« impossible. Ici l'ennemy en teste, de là ses villes ; icy
« un pays incognu et plein de précipices, et de là l'O-
« céan. Vengez-vous doncques, mes amis, de l'infi-
« délité de ce tyran, qui n'estime rien de sainct, et qui
« par ses grandes offenses a dès long-temps irrité Dieu ;
« le ciel vous rit et la victoire sera vostre, puisque
« vous combattez pour une récompense certaine, pour
« une juste querelle et pour un los immortel. »

PAGE 156.

L'historien ne peut se dispenser de faire connaître les noms des seigneurs qui suivirent Guillaume en Angleterre, et s'y fixèrent après avoir conquis ce pays. Le lecteur apprendra, en parcourant ces noms, quelle est l'ancienneté de plusieurs maisons de France, et combien de nobles familles anglaises nous doivent leur origine.

Nous avons trois monumens authentiques où la plupart de ces noms sont inscrits : le premier est le *Domesday*. Dans ce dénombrement des terres, sont exactement nommés les seigneurs que Guillaume avait gratifiés de tel et tel domaine [1].

Le second catalogue se trouva au nombre des documens qu'avait recueillis l'abbaye de Bataille, fondée à Hastings par Guillaume, en mémoire de son succès [2].

Le troisième, est un autre catalogue qui fait partie de l'Histoire manuscrite de Normandie, conservée dans l'hôtel de la ville de Rouen.

Voici le relevé qu'ont dressé les chroniques et les historiens des noms de ces seigneurs d'après les pièces authentiques :

Odon, évêque de Bayeux, } Tous deux frères utérins
Le sire de Mortagne, } du duc Guillaume.

Le sire de Beaumont.	Le sire de Torci.
Guillaume Mallet.	Le sire de Barnaboc.
Le sire de Montfort.	Le sire de Seaulme.
Henri, seigneur de Ferrière.	Le sire de Sanchoi.
Le sire de Fougères.	Le sire de Rivière.
Guillaume d'Aubemare.	Le seigneur de Roumilli.

1 *Voyez* les Extraits du Domesday, dans Dungdale, Ducarel et Houard.

2 L'abbé Prévost, Hist. de Guill. de Normandie, t. 2, p. 415.

Guillaume de Roumare.
Le sire de Toucque.
Le sire de la Mare.
Neel de Saint-Sauveur.
Guillaume de Vieux-Pont.
Le sire de Beaufort.
Le sire de Manneville.
Le sire de Grosmenil.
Guillaume Crespin.
Le sire de Goüi.
Le sire de l'Aigle.
Le sire de Touars.
Le sire de Trachi.
Le sire de Pecquigni.
Le comte de Longueville.
Le sire de Rouville.
De Saint-Cler.
Le sire de Ferté.
Le sire de Lalonde.
Le comte de Mortemer.
De Magny.
De Fontenay.
Le sire de Saint-Martin.
Guillaume de Mayennne.
Le sire Dupuis.
Guillaume de Moulins.

Le sire de Sap.
Le sire de Branchon.
Le sire de Beausault.
Le sire de Senlis.
Le sire de Preaux.
De Longueville.
De Pacy.
De Colombières.
De Garencières.
De Houdetot.
De la Haie.
Le sire d'Yvetot.
Le comte de Tancarville.
Le comte d'Eu.
Eudes de Beaujeu.
Le sire de Glos.
Le sire de Vanville.
Le sire de Bailleul.
Le sire de Tillères.
Le sire de Bacqueville.
Le sire de Jouy.
D'Acquigny.
De Tournay.
De Bolbec.
De Longueil.
De Maletot.

Guillaume de Garennes.
Hugues de Gourné.
Le sire de Bray.
Le sire d'Avranchin.
Le sire de Vitry.
Le sire d'Espinay.
Hamon, sire de Pons.
Le sire d'Etouteville.
Le sire de Breval.
Le sire du Homme.
Le sire de Cailli.
De Malherbe.
De Porc-Épiche.
Le comte de Harcourt.
Le comte d'Argues.
Le comte de Nevers.
Le sire de Pavilly.
De Bremetot.
Le duc d'Orléans.
Le sire de Hugueville.
Royer de Montgomery.
Amaury de Touars.

Outre ce catalogue, *voyez* encore celui de l'Histoire manuscrite d'Angleterre, par Duchesne [1]; celui qu'on a tiré d'un manuscrit de Jean Brompton, abbé de Jorval [2]; celui de la chronique de Normandie, imprimée à Rouen [3], etc.

PAGE 156.

M. Dorion a publié un poème en dix chants sur la bataille de Hastings. On doit regretter que cet écrivain distingué n'ait pas davantage tiré parti des mœurs, des usages et des coutumes du siècle où il a puisé son sujet.

1 Rapporté dans Dumoulin, l. 7.
2 Rapporté dans l'abbé Prévost, t. 2, p. 421.
3 Rapporté dans Dumoulin, l. 7.

Le goût de M. Dorion pour l'antiquité lui a fait préférer les formes de l'épopée grecque ou romaine aux beautés moins pures, moins régulières, mais plus sauvages, plus caractéristiques et plus originales qu'offrent à la poésie, et le régime de la féodalité, et les pratiques superstitieuses du moyen-âge. On serait injuste de refuser un véritable talent à M. Dorion; toutefois il a dans ses conceptions de la méthode, et peu d'invention, de la sagesse, de l'élégance, mais peu d'enthousiasme et d'imagination. Voici le début de son poème :

Muse, qui de lauriers ornes ta noble tête,
De la fière Albion redis-moi la conquête;
Favorise un hommage à la patrie offert.
Parle; dis les exploits de ce fils de Robert,
Dont le ciel dans Hastings couronna l'entreprise.
Des champs de la Neustrie aux ports de la Tamise,
Résolu de trouver la vengeance ou la mort,
Le duc guida ces preux, illustres fils du Nord,
Ces Français lorsque Dieu propice à leur courage,
Du trône des Saxons leur livra l'héritage.
Quelle haine alluma ces funestes débats?
Quel motif animait deux princes aux combats?
D'un hymen dédaigné l'irréparable injure,
Les droits du sang trahis, l'insulte, le parjure,
D'asservir Albion le dessein médité.
Il prit naissance au jour où sans postérité,
Edward, près de quitter et la vie et le trône,
Au seul fils de Robert résigna la couronne
Qu'un enfant de Godwin menaçait d'usurper.
Éralde en son espoir allait se voir tromper.
Les droits de son rival consacrés par lui-même,

Lui fermaient sans retour l'accès du rang suprême.
Mais à peine la tombe ensevelit le roi,
Qu'Éralde démentit ses sermens et sa foi;
Du peuple, des barons invoqua le suffrage,
Et bientôt de son maître anéantit l'ouvrage.
Ainsi l'on vit un sceptre à Guillaume promis,
Aux mains de son rival imprudemment remis :
Affront insupportable aux preux de la Neustrie.

Les héros de M. Dorion sont encore plus prolixes que ceux d'Homère; en général, ses récits et ses discours ont une longueur démesurée et hors de toute proportion avec l'ordonnance et les dimensions de son poème; mais on ne peut disconvenir qu'ils se recommandent par l'exactitude des faits; sous ce rapport, ils ne manquent pas de cet intérêt qui fait honneur, sinon au génie poétique de l'auteur, du moins à son érudition. Ainsi nous allons rapporter, encore comme un supplément historique à notre récit sur la conquête d'Angleterre, la narration où Guillaume raconte à ses vassaux et à ses alliés les motifs qui l'arment contre Harald.

Fils de Hovel, dit-il, assuré désormais
Qu'un nœud sacré vous lie à tous mes intérêts,
Tandis qu'aux murs d'Hastings j'attends mon adversaire,
A vous, à vos Bretons, prince, un discours sincère
Va retracer ici des revers, des succès,
Qu'ont pu même ignorer tant d'illustres Français;
Mille bruits qu'accrédite ou l'amour ou la haine,
Tiennent sur mes destins la Bretagne incertaine :
Souffrez donc qu'en ce doute, éclairant vos esprits,

Je reprenne plus haut mes fidèles récits.

Je n'ai point, comme vous, dans la vigueur de l'âge,
Reçu de mes aïeux un paisible héritage;
Et dans mes faibles mains, dès l'enfance remis,
Le sceptre autour de moi créa mille ennemis.
Appelé par le ciel aux saints murs de Solime,
Aux barons neustriens, qu'un même honneur anime,
Robert commit le sort de son malheureux fils :
Il pensait m'assurer leurs bras et leurs avis.
A peine de ces grands quelqu'un servit mon père;
Les autres, soulevés au seul nom de ma mère,
Flattaient Henri de voir à ses lys rattaché,
Un État par Rollon à la France arraché.
Ne suivant que la haine ou l'intérêt pour guides,
De ma dépouille ainsi ces factieux avides,
De pièges clandestins entourent mon berceau;
Et sitôt que Robert, quittant le saint tombeau,
Près de revoir nos bords, devant Nicée expire,
A renverser son fils tout un peuple conspire.
Mon trône, environné de tumulte et de deuil,
N'avait pour seul appui que la main de Breteuil.
Élevé sous les lois de sa haute sagesse,
Les dangers, les malheurs, instruisaient ma jeunesse;
Bientôt, craint au dehors, cher au peuple, aux barons,
Je vengeai dans Lisieux, Harlotte et mes affronts;
Alençon subjugué démentit son outrage;
Et l'héritier des lys, content de son partage,
A béni le vainqueur qui, sûr de l'accabler,
Sut borner tant d'exploits à l'avoir fait trembler.
Tout m'honorait. Le duc, souverain de la Flandre,
Vit mes soins pour Mathilde, et m'accepta pour gendre.
Je cultivais les fruits d'une chaste union,
Paisible et sans dessein, quand la triste Albion,

Aux fureurs des partis m'offrit Edward en butte.
Éralde, de son roi précipitant la chute,
Fit prévoir qu'en ses mains le sceptre aurait passé.
Edward, las de se voir asservi, menacé,
Des enfans de Godwin, confondant l'espérance,
De régner après lui me transmit l'assurance.
Si l'amitié s'est jointe aux nœuds sacrés du sang,
Pour élever ma race en cet auguste rang,
Quel autre, entre les rois qu'Edward en jugea dignes,
Eût plus droit de prétendre à ces faveurs insignes?
Ce dessein de mystère était encor voilé.
Éralde, tout à coup dans Bayeux appelé,
Aux rives de Ponthieu, rejeté par l'orage,
Allait y rencontrer la mort ou l'esclavage.
Je l'appris. Il fut libre. Oui, d'un ambassadeur,
Quand ce prince en ma cour étalait la splendeur,
Lui, Leowin, son frère, Emma, sa noble fille,
Fêtés en mes palais, chéri dans ma famille,
De l'hospitalité goûtant les doux loisirs,
Comptèrent tous les jours par de nouveaux plaisirs.
Sans délais il obtint deux princes, mes otages,
Du repos de son frère offerts jadis pour gages.
Après tant de bienfaits, seigneur, j'ose à sa foi
Révéler mon dessein et l'ordre de son roi,
Jaloux d'intéresser sa gloire, sa puissance,
A ranger Albion sous mon obéissance.
J'observai le perfide : il parut se troubler.
Croyant dans ses regards voir sa foi chanceler,
Je le presse et l'entraîne à l'ombre des portiques
Où Bayeux, des martyrs, conserve les reliques.
Là, sous les attributs de mon autorité,
D'Edward sur les autels j'expose le traité.
Éralde avec terreur jetait sur moi la vue.
Alors, sur le saint livre une main étendue :

Jurez, dis-je, soumis au dernier de vos rois,
De vivre mon sujet, de maintenir mes droits.
Jurez-le. Dès ce jour je vous nomme mon gendre,
Et c'est le moindre honneur où vous devez prétendre.
Éralde promit tout en face des autels.
C'est ainsi qu'enchaîné par des nœuds solennels,
Paisible, honoré, libre, il quitta la Neustrie.
A peine il revoyait son prince et sa patrie,
Qu'Edward, dans Westminster, rejoignant ses aïeux,
Laissa mon sceptre en proie à des séditieux,
Mercenaires vendus au crime, à l'injustice :
Dans un roi, leur ouvrage, ils voulaient un complice.
Éralde mérita l'opprobre de leur choix.
Du conseil le plus sage on étouffa la voix
En faveur d'un parti, fort de sa violence;
Du faible on expliqua le timide silence;
Et quand Beaumont, Breteuil, au perfide envoyés,
Attestèrent mes droits, du ciel même appuyés,
Le monarque imposteur qu'aveuglait la couronne,
Répondit : Votre duc, aux marches de mon trône,
Sur mon titre et le sien peut venir disputer.
Je l'attends. Envers vous je veux bien respecter
Cette hospitalité dans Bayeux avilie.
Partez : d'un vain serment l'Église me délie.
Le peuple qui m'élève au pouvoir souverain,
A mis, avec le sceptre, un glaive dans ma main.
Il n'écouta plus rien. La révolte, l'injure,
Son hymen adultère ont scellé son parjure,
De ses titres nouveaux, de sa pompe occupé,
Il siége sans remords sur un trône usurpé.
Qu'il tremble! Un Dieu vengeur qu'insulte tant d'audace,
D'un astre, sur son front, fait peser la menace.
Je l'avoûrai, l'horreur d'un attentat si noir,
D'abord ne m'inspira que haine et désespoir.

Le ciel à mes esprits rendit la confiance.
Vous daignâtes, seigneur, m'offrir votre alliance.
Les chevaliers français, mon peuple, l'étranger,
Briguent de toutes parts l'honneur de me venger.
Soumis aux lois du ciel, le prince de l'Église,
Par le don d'un drapeau, bénit mon entreprise.
Tosti, jaloux d'un sceptre à son frère commis,
Jusqu'aux bornes du Nord me trouve des amis.
Prince, vous auriez vu le tranchant des cognées
Couvrir nos champs, nos ports, de forêts moissonnées;
De l'habile ouvrier, les rapides efforts
Du léger édifice assemblent les supports.
Les chênes sur la quille, en courbes s'arrondissent;
Sur l'orme, en ais coupé, les marteaux rebondissent
La rame au bord s'ajuste, et le jeune sapin
Soutient la vergue oblique où s'enfle un nouveau lin.
Que dis-je ? Impatiens de sillonner l'arène,
Un instinct belliqueux porte aux flots de la Seine
Ces navires cédant sous le poids des guerriers,
Des armes, des pavois, des lances des coursiers :
Sous leurs signes divers nos poupes semblent vivre.
Mon épouse, au rivage obstinée à me suivre,
Négligeait les tissus où son art merveilleux
Consacre à l'avenir mes travaux périlleux.
Vous peindrai-je, parmi les apprêts de la guerre,
Et ma fille et mes fils à l'entour de leur mère ?
Adèle, que d'Éralde outragent les amours,
Oubliait le perfide et tremblait pour mes jours;
Guillaume orne son front du cimier qu'il m'arrache;
Robert, baigné de pleurs, à mes genoux s'attache;
Mathilde, sur son sein pressant Richard, Henri,
Image d'un époux si tendrement chéri,
Me dit : A ces enfans si le ciel est prospère,
Ils seront ton émule et l'appui de leur mère.

C'est ainsi que, livrés à de nobles douleurs,
Ils reçurent enfin mes adieux et mes pleurs;
Mais, emportant les vœux des vieillards et des femmes,
J'entre dans mon vaisseau que font voler cent rames.
Rouen déjà s'enfuit. Tour à tour j'admirais
Ces vergers dont le fruit enivre nos banquets,
Le front de ces châteaux qui se mire dans l'onde,
De ces hautes forêts l'ombre antique et profonde;
Là, de riches troupeaux peuplent un vert gazon,
La glèbe enferme ici l'espoir de la moisson;
Trente fleuves divers s'élancent de leur source,
Et la Seine avec nous les entraîne, en sa course,
Jusqu'aux lieux où son lit, vaste, majestueux,
Rend au vieil Océan des flots respectueux.
C'est là de tous côtés qu'à mes yeux se présente
Une forêt de mâts sur les vagues flottante;
Les voiles déployaient, au souffle frémissant,
D'azur, de pourpre et d'or, leur sein éblouissant;
Du fer et de l'acier les flammes vagabondes
Triplent l'éclat du jour, embrasent l'air, les ondes.
Quel spectacle! agitant leurs glaives, leurs drapeaux,
De la poupe à la proue un peuple de héros
Par des champs belliqueux menace l'Angleterre.
Le signal vole, et l'ancre arrachée à la terre,
On part: les avirons, des eaux coupent le sein:
Le pilote attentif reconnaît son chemin.
L'air frémissait: aux vents la voile se déploie,
La Seine retentit de mille cris de joie;
La quille s'entr'ouvrant un sentier dans les eaux,
Un sillon écumeux blanchit sous les vaisseaux;
Le soldat voit encor, sur l'élément mobile,
Fuir les bords de la Dive et la tour d'Auberville;
Mais la France s'éloigne, et bientôt à nos yeux
Ne laisse d'autre aspect que la terre et les cieux, etc.

PAGE 157.

Il est à observer que l'Angleterre toute jalouse qu'elle paraisse de sa liberté a subi de ses vainqueurs toutes les lois qui la gouvernent [1].

En remontant à la première époque de sa législation, quand Vortigerne appela les Saxons dans la Grande-Bretagne, on voit ces peuples s'en rendre maîtres et la soumettre à leurs lois. Ces lois saxonnes [2] sont absolument conformes à notre loi salique et à celles des Francs ripuaires, aussi plusieurs jurisconsultes en induisent, non sans beaucoup de vraisemblance, que les vainqueurs de l'Angleterre et les Francs étaient un seul peuple, partagé sous les divers noms des cantons qu'il occupait en Germanie [3].

Donc il est permis de l'affirmer sans témérité, depuis Vortigerne jusqu'à la fin du neuvième siècle, la Grande-Bretagne eut des coutumes exactement pareilles aux nôtres sous la première race.

Le régime féodal s'étant établi en France, et l'Angle-

1 Houard, Traité sur les Coutumes anglo-normandes, t. 1, dissertat. prélim., p. 3 et suiv.

2 *Voyez* le Recueil qu'ont donné de ces lois Wilkins et Baluse; et pour la législation anglaise en général, *voy.* Littleton, Britton, Horne, Glanville, etc.

3 Charon, Histoire univ., p. 246. — Puffendorf, tit. 1, l. 1, c. 4. — *Voyez encore* Bede, Albert Krants et Houard, aux lieux cités.

terre ne l'ayant point adopté, Alfred-le-Grand et son petit-fils Edouard-*le-Confesseur*, donnèrent aux Anglais des lois nationales[1]; mais cette législation indépendante fut peu durable; car c'est dans le onzième siècle que Guillaume-le-Conquérant s'empara de l'Angleterre, et les lois qu'y dictèrent ce duc et ses successeurs ont été conservées jusqu'à présent par les Anglais[2].

Le plus ancien monument des coutumes introduites par Guillaume en Angleterre, c'est le *Domesday*, ou dénombrement commencé vers l'an 1080, par ordre de ce conquérant[3].

Le Domesday, dont une copie (car on croit l'original perdu) est conservée dans les archives de l'Echiquier, renferme la description de toutes les terres qui relevaient

1 Houard, Traité sur les Coutumes anglo-norm., dissertation prélim., t. 1, p. 4. — Blackstone, Comment. sur les lois anglaises.

2 Houard, lieu cité, p. 5. A la vérité, depuis la conquête d'Angleterre, Édouard Ier, surnommé le *Justinien anglais*, et la reine Élisabeth, ont puissamment concouru à l'amélioration du système législatif et judiciaire ; mais le fonds des lois et des institutions, pour avoir été modifié et amendé, n'en est pas moins toujours le même. *Voyez* Blackstone, Comment. sur les lois anglaises.

3 *Voyez encore* des Extraits du *Domesday*, dans le Recueil de Dugdale, dans Ducarel (*Anglo-norm. Antiq.*, 1767. *London*), et dans Houard, t. 1, p. 195.

du roi ou du clergé, lors de l'avènement de Guillaume au trône d'Angleterre. Le Domesday se divise donc en autant d'articles qu'il y a de seigneuries relevant directement du fisc; ces seigneuries sont rangées selon l'importance des dignités et des titres honorifiques accordés par Guillaume à leurs maîtres [1].

Ce travail fut d'une précieuse utilité pour les Anglais; car en le consultant, on pouvait facilement connaître la nature et l'origine d'une terre; si le fonds litigieux était patrimonial ou inféodé; de quelles charges il se trouvait grevé; quels étaient le degré de noblesse, les distinctions et les prérogatives de ses premiers possesseurs [2].

La plupart des lois que Guillaume donna aux Anglais leur parurent extrêmement rigoureuses; ils n'obéirent surtout qu'avec répugnance et contrainte à celles promulguées par ce conquérant sur les droits de mariage, de elief, d'hommage, de fidélité, d'escuage; sur les clauses de garantie dans les chartres de vente et de donation, sur la réserve de la chasse au roi, en un mot, sur toutes les matières féodales inconnues avant lui en Angleterre.

Non-seulement Guillaume donna des lois aux An-

1. Houard, lieu cité, t. 1, p. 198.
2 Houard, lieu cité, p. 262.

glais, mais il institua le célèbre tribunal connu sous le nom de l'*Echiquier* [1].

PAGE 163.

Le comte Herpin, qui vivait dans le onzième siècle, voulant faire le voyage de la Terre-Sainte avec une armée, vendit sa ville de Bourges au roi Philippe Ier pour subvenir aux frais de cette entreprise, moyennant la somme de soixante mille sols d'or. Herpin, très satisfait du marché, partit pour la Palestine où sa bravoure ne put le sauver de la captivité; après plusieurs aventures il revint en France et s'y fit moine [2].

En 1346, Humbert II, dauphin de Vienne, vendit une grande partie de ses domaines à ses sujets, promit de nouveaux privilèges à la noblesse et de nouvelles immunités aux villes et aux bourgs, le tout pour faire les frais des armemens outre-mer [3].

Le comte de Foix, Baudouin, comte de Hainaut, et Baudouin, comte de Namur, aliénèrent également leurs terres pour aller en Palestine [4].

D'ailleurs, comme le fait judicieusement observer

1 Spelman., *Cod. Leg. Veter.* – Houard, Traité sur les Coutumes anglo-norm., t. 1, p. 261.

2 Aimoin, l. 5, c. 48. — Chaumeau, Hist. du Berry.

3 Hist. du Dauphiné, t. 1, p. 332 et 335.

4 Hist. du Languedoc, t. 2, p. 237. — Dumont, *Corp. diplom.*, t. 1, p. 59. — *Murœi.*, *Opert.* 1, p. 313.

Roberston[1], plusieurs grands barons étant morts dans la guerre sainte sans laisser d'héritiers, leurs fiefs retournèrent de droit à leurs suzerains; ces accroissemens de propriété et de puissance ajoutèrent à l'autorité royale tout ce que perdit celle de la féodalité.

D'un autre côté, l'absence de plusieurs vassaux puissans accoutumés à en imposer et souvent à donner la loi aux souverains, offrit à ceux-ci une occasion d'étendre leur prérogative, et d'acquérir une influence qu'ils n'avaient jamais eue auparavant.

PAGE 211.

Le Lépreux de la cité d'Aoste, par l'auteur du *Voyage autour de ma Chambre*, confirme notre opinion sur l'intérêt poétique, et sur les images nouvelles qu'on pourrait puiser dans la description des douleurs physiques et morales du lépreux.

Le lecteur trouvera sans doute ici avec plaisir quelques citations.

Un militaire voyageur arrive près de l'enclos où vivait un lépreux sans aucune communication avec le reste des humains.

« Au bruit que fit l'officier en rentrant, le solitaire, sans se retourner et sans regarder, s'écria d'une voix triste : *Qui est là, et que me veut-on?* Excusez un étranger, répondit le militaire, auquel l'aspect agréa-

1 Introduction à l'Histoire de Charles V, p. 26.

ble de votre jardin a peut-être fait commettre une indiscrétion, mais qui ne veut nullement vous troubler. *N'avancez pas*, répondit l'habitant de la tour en lui faisant signe de la main, *n'avancez pas, vous êtes auprès d'un malheureux attaqué de la lèpre.* — Quelle que soit votre infortune, répliqua le voyageur, je ne m'éloignerai point, je n'ai jamais fui les malheureux; cependant, si ma présence vous importune, je suis prêt à me retirer.

« *Soyez le bienvenu*, dit alors le lépreux, en se retournant tout à coup, *et restez si vous l'osez après m'avoir regardé.* Le militaire fut quelque temps immobile d'étonnement et d'effroi à l'aspect de cet infortuné, que la lèpre avait totalement défiguré. « Je « resterai volontiers, lui dit-il, si vous agréez la vi- « site d'un homme que le hasard conduit ici, mais « qu'un vif intérêt y retient. »

LE LÉPREUX.

De l'intérêt!..... Je n'ai jamais excité que la pitié.

LE MILITAIRE.

Je me croirais heureux si je pouvais vous offrir quelque consolation.

LE LÉPREUX.

C'en est une grande pour moi de voir des hom-

mes, d'entendre le son de la voix qui semble me fuir.

LE MILITAIRE.

Permettez-moi donc de converser quelques momens avec vous, et de parcourir votre demeure.

LE LÉPREUX.

Bien volontiers, si cela peut vous faire plaisir (en disant ces mots, le lépreux se couvrit la tête d'un large feutre dont les bords rabattus lui cachaient le visage); passez, ajouta-t-il, ici au midi. Je cultive un petit parterre de fleurs qui pourront vous plaire : vous en trouverez d'assez rares.....

Si quelques-unes vous paraissent belles, vous pouvez les prendre sans craindre, et vous ne courez aucun risque en les portant sur vous. Je les ai semées, j'ai le plaisir de les arroser et de les voir; mais je ne les touche jamais.

Je craindrais de les souiller, et je n'oserais plus les offrir.

LE MILITAIRE.

A qui les destinez-vous?

LE LÉPREUX.

Les personnes qui m'apportent des provisions de

l'hôpital ne craignent pas de s'en faire des bouquets. Quelquefois aussi les enfans de la ville se présentent à la porte de mon jardin. Je monte aussitôt dans la tour, de peur de les effrayer ou de leur nuire. Je les vois folâtrer de ma fenêtre et me dérober quelques fleurs. Lorsqu'ils s'en vont, ils lèvent les yeux vers moi : *Bonjour, Lépreux*, me disent-ils en riant, et cela me réjouit un peu.....

LE MILITAIRE.

Si je pouvais vous faire lire dans mon âme, et vous donner du monde l'idée que j'en ai, tous vos désirs et vos regrets s'évanouiraient à l'instant.

LE LÉPREUX.

En vain quelques livres m'ont instruit de la perversité des hommes et des malheurs inséparables de l'humanité, mon cœur refuse de les croire. Je me représente toujours des sociétés d'amis sincères et vertueux ; des époux assortis, que la santé, la jeunesse et la fortune réunies comblent de bonheur. Je crois les voir errans ensemble dans des bocages plus verts et plus frais que ceux qui me prêtent leur ombre, éclairés par un soleil plus brillant que celui qui m'éclaire, et leur sort me semble plus digne d'envie, à mesure que le mien est plus misérable. Au commencement du printemps, lorsque le

vent de Piémont souffle dans notre vallée, je me sens pénétré par sa chaleur vivifiante, et je tressaille malgré moi. J'éprouve un désir inexplicable et le sentiment confus d'une félicité immense dont je pourrais jouir et qui m'est refusée. Alors je fuis de ma cellule; j'erre dans la campagne pour respirer plus librement. J'évite d'être vu par ces mêmes hommes que mon cœur brûle de rencontrer; et du haut de la colline, caché entre les broussailles comme une bête fauve, mes regards se portent sur la ville d'Aoste. Je vois de loin, avec des yeux d'envie, ses heureux habitans qui me connaissent à peine; je leur tends les mains en gémissant, et leur demande ma portion de bonheur. Dans mon transport, vous l'avouerai-je? j'ai quelquefois serré dans mes bras les arbres de la forêt, en priant Dieu de les animer pour moi, et de me donner un ami; mais les arbres sont muets; leur froide écorce me repousse; elle n'a rien de commun avec mon cœur qui palpite et qui brûle. Accablé de fatigue, las de la vie, je me traîne de nouveau dans ma retraite, j'expose à Dieu mes tourmens, et la prière ramène un peu de calme dans mon âme.

LE MILITAIRE.

Vous m'avez dit qu'une sœur vivait jadis avec vous, et vous aidait à supporter vos souffrances.

LE LÉPREUX.

Lorsque ma sœur fut attaquée par la maladie contagieuse dont toute ma famille a été la victime, et qu'elle vint partager ma retraite, nous ne nous étions jamais vus; son effroi fut extrême, en m'apercevant pour la première fois. La crainte de l'affliger, la crainte plus grande encore d'augmenter son mal en l'approchant, m'avait forcé d'adopter ce triste genre de vie. La lèpre n'avait attaqué que sa poitrine, et je conservais l'espoir de la voir guérir. Vous voyez ce reste de treillage que j'ai négligé, c'était alors une haie de houblons que j'entretenais avec soin et qui partageait le jardin en deux parties.

J'avais ménagé de chaque côté un petit sentier, le long duquel nous pouvions nous promener et converser ensemble sans nous voir et sans trop nous approcher...

Mais du moins je n'étais pas seul alors; la présence de ma sœur rendait cette retraite vivante. J'entendais le bruit de ses pas dans ma solitude. Quand je revenais, à l'aube du jour, prier Dieu sous ces arbres, la porte de la tour s'ouvrait doucement, et la voix de ma sœur se mêlait insensiblement à la mienne. Le soir, lorsque j'arrosais mon jardin, elle se promenait quelquefois, au soleil couchant, ici, au même endroit où je vous parle, et je voyais son ombre passer et repasser

sur mes fleurs. Lors même que je ne la voyais pas, je trouvais partout des traces de sa présence. Maintenant il ne m'arrive plus de rencontrer sur mon chemin une fleur effeuillée, ou quelque branche d'arbrisseau qu'elle y laissait tomber en passant : je suis seul ; il n'y a plus ni mouvement ni vie autour de moi, et le sentier qui conduisait à son bosquet favori disparaît déjà sous l'herbe. Sans paraître s'occuper de moi, elle veillait sans cesse à ce qui pouvait me faire plaisir. Lorsque je rentrais dans ma chambre, j'étais quelquefois surpris d'y trouver des vases de fleurs nouvelles, ou quelque beau fruit qu'elle avait soigné elle-même. Je n'osais pas lui rendre les mêmes services, et je l'avais même priée de ne jamais entrer dans ma chambre; mais qui peut mettre des bornes à l'affection d'une sœur? Un seul trait pourra vous donner une idée de sa tendresse pour moi. Je marchais une nuit à grands pas dans ma cellule, tourmenté de douleurs affreuses. Au milieu de a nuit, m'étant assis un instant pour me reposer, j'entendis un bruit léger à l'entrée de ma chambre. J'approche, je prête l'oreille : jugez de mon étonnement! c'était ma sœur qui priait Dieu en dehors, sur le seuil de ma porte. Elle avait entendu mes plaintes. Sa tendresse lui avait fait craindre de me troubler, mais elle venait pour être à portée de me secourir au besoin. Je l'entendis qui récitait à voix basse le *Miserere*. Je me

mis à genoux près de la porte, et, sans l'interrompre, je suivis mentalement ses paroles; mes yeux étaient pleins de larmes. Qui n'eût été touché d'une telle affection? Lorsque je crus que sa prière était terminée : « Adieu, ma sœur, lui dis-je à voix basse, adieu, retire-toi, je me sens un peu mieux : que Dieu te bénisse et te récompense de ta piété. » Elle se retira en silence, et sans doute sa prière fut exaucée; car je dormis enfin quelques heures d'un sommeil tranquille.

LE MILITAIRE.

Combien ont dû vous paraître tristes les premiers jours qui suivirent la mort de cette sœur chérie !

LE LÉPREUX.

Je fus long-temps dans une espèce de stupeur qui m'ôtait la faculté de sentir toute l'étendue de mon infortune; mais lorsqu'enfin je revins à moi, et que je fus à même de juger de ma situation, ma raison fut prête à m'abandonner. Cette époque sera toujours doublement triste pour moi; elle me rappelle le plus grand de mes malheurs, et le crime qui faillit en être la suite.

LE MILITAIRE.

Un crime ! je ne puis vous en croire capable.

LE LÉPREUX.

Cela n'est que trop vrai, et en vous racontant cette époque de ma vie, je sens trop que je perdrai beaucoup dans votre estime; mais je ne veux pas me peindre meilleur que je ne suis, et vous me plaindrez peut-être en me condamnant. Déjà, dans quelques accès de mélancolie, l'idée de quitter cette vie volontairement s'était présentée à moi; cependant la crainte de Dieu me l'avait toujours fait repousser, lorsque la circonstance la plus simple et la moins faite en apparence pour me troubler, pensa me perdre pour l'éternité. Je venais d'éprouver un nouveau chagrin : depuis quelques années un petit chien s'était donné à nous; ma sœur l'avait aimé, et je vous avoue que depuis qu'elle n'existait plus, ce pauvre animal était une véritable consolation pour moi. Nous devions sans doute à sa laideur le choix qu'il avait fait de notre demeure pour son refuge. Il avait été rebuté par tout le monde; mais il était encore un trésor pour la maison du Lépreux. En reconnaissance de la faveur que Dieu nous avait accordée, en nous donnant cet ami, ma sœur l'avait appelé *Miracle*, et son nom qui contrastait avec sa laideur, ainsi que sa gaîté continuelle, nous avaient souvent distraits de nos chagrins. Malgré le soin que j'en avais, il s'échappait quelquefois, et je n'avais jamais pensé que

cela pût être nuisible à personne. Cependant quelques habitans de la ville s'en alarmèrent; et crurent qu'il pouvait porter parmi eux le germe de ma maladie; ils se déterminèrent à porter des plaintes au commandant, qui ordonna que mon chien fût tué sur-le-champ. Des soldats, accompagnés de quelques habitans, vinrent aussitôt chez moi pour exécuter cet ordre cruel. Ils lui passèrent une corde au cou, en ma présence, et l'entraînèrent. Lorsqu'il fut à la porte du jardin, je ne pus m'empêcher de le regarder encore une fois : je le vis tourner ses yeux vers moi, pour me demander un secours que je ne pouvais lui donner. On voulait le noyer dans la *Doire ;* mais la populace, qui l'attendait en dehors, l'assomma à coups de pierres. J'entendis ces cris, et je rentrai dans la tour plus mort que vif; mes genoux tremblans ne pouvaient plus me soutenir; je me jetai sur mon lit, dans un état impossible à décrire; ma douleur ne me permit de voir dans cet ordre juste, mais sévère, qu'une barbarie aussi atroce qu'inutile; et quoique j'aie honte aujourd'hui du sentiment qui m'animait alors, je ne puis y penser de sang-froid. Je passai toute la journée dans la plus grande agitation. C'était le dernier être vivant qu'on venait d'arracher d'auprès de moi, et ce nouveau coup avait rouvert toutes les plaies de mon cœur.

Telle était ma situation, lorsque le même jour, vers

le coucher du soleil, je vins m'asseoir ici sur cette pierre où vous êtes assis maintenant. J'y réfléchissais depuis quelque temps sur mon triste sort, lorsque là-bas, vers ces deux bouleaux qui terminent la haie, je vis paraître deux jeunes époux qui venaient de s'unir depuis peu. Ils s'avancèrent le long du sentier, à travers la prairie, et passèrent près de moi. La délicieuse tranquillité qu'inspire un bonheur certain, était empreinte sur leurs belles physionomies; ils marchaient lentement : leurs bras étaient entrelacés(tout à coup je les vis s'arrêter : la jeune femme pencha sa tête sur le sein de son époux qui la pressa dans ses bras avec transport. Je sentis mon cœur se serrer. Vous l'avouerai-je? l'envie se glissa pour la première fois dans mon cœur; jamais l'image du bonheur ne s'était présentée à moi avec autant de force. Je les suivis des yeux jusqu'au bout de la prairie, et j'allais les perdre de vue dans les arbres, lorsque des cris d'allégresse vinrent frapper mon oreille : c'était leurs familles réunies qui venaient à leur rencontre; des vieillards, des femmes, des enfans les entouraient; j'entendais le murmure confus de la joie, je voyais entre les arbres les couleurs brillantes de leurs vêtemens, et ce groupe entier semblait environné d'un nuage de bonheur, Je ne pus supporter ce spectacle; les tourmens de l'enfer étaient entrés dans mon cœur; je détournai mes regards et je

me précipitai dans ma cellule. Dieu ! qu'elle me parut déserte, sombre, effroyable ! C'est donc ici, me dis-je, que ma demeure est fixée pour toujours ! c'est donc ici où, traînant une vie déplorable, j'attendrai la fin tardive de mes jours ! L'Eternel a répandu le bonheur; il l'a répandu à torrens sur tout ce qui respire; et moi, moi seul ! sans aide, sans amis, sans compagne..... Quelle affreuse destinée !

Plein de ces tristes pensées, j'oubliai qu'il est un Etre consolateur, je m'oubliai moi-même. Pourquoi, me disais-je, la lumière me fut-elle accordée ? pourquoi la nature n'est-elle injuste et marâtre que pour moi ? Semblable à l'enfant déshérité, j'ai sous les yeux le riche patrimoine de la famille humaine, et le ciel avare m'en refuse ma part. Non, non, m'écriai-je dans un accès de rage, il n'est point de bonheur pour toi sur la terre; meurs, infortuné, meurs ! assez long-temps tu as souillé la terre par ta présence : puisse-t-elle t'engloutir vivant et ne laisser aucune trace de ton odieuse existence ! Ma fureur insensée s'augmentant par degrés, le désir de me détruire s'empara de moi et fixa toutes mes pensées. Je conçus enfin la funeste résolution d'incendier ma retraite, et de m'y laisser consumer avec tout ce qui aurait pu laisser quelque souvenir de moi. Agité, furieux, je sortis dans la campagne, j'errai quelque temps dans l'ombre autour de mon

habitation; des hurlemens involontaires sortaient de ma poitrine oppressée et m'effrayaient moi-même dans le silence de la nuit. Je rentrai plein de rage dans ma demeure, en criant : Malheur à toi, Lépreux ! malheur à toi ! Et, comme si tout avait dû contribuer à ma perte, j'entendis l'écho qui, du milieu des ruines du château de Bramafan, répéta distinctement : Malheur à toi ! Je m'arrêtai, saisi d'horreur, sur la porte de la tour, et l'écho faible de la montagne répéta longtemps après : Malheur à toi !

Je pris une lampe, et, résolu de mettre le feu à mon habitation, je descendis dans la chambre la plus basse, emportant avec moi des sarmens et des branches sèches : c'était la chambre qu'avait habitée ma sœur, et je n'y étais plus rentré depuis sa mort; son fauteuil était encore placé comme lorsque je l'en avais retirée pour la dernière fois; je sentis un frisson de crainte en voyant son voile et quelques parties de ses vêtemens épars dans la chambre; les dernières paroles qu'elle avait prononcées avant d'en sortir, se retracèrent à ma pensée : « Je ne t'abandonnerai pas en mourant, me disait-elle; souviens-toi que je serai présente dans tes angoisses. » En posant la lampe sur la table, j'aperçus le cordon de la croix qu'elle portait à son cou, et qu'elle avait placée elle-même entre deux feuillets de sa bible. A cet aspect, je reculai plein d'un saint effroi. La pro-

fondeur de l'abîme où j'allais me précipiter, se présenta tout à coup à mes yeux dessillés; je m'approchai en tremblant du livre sacré : Voilà, voilà, m'écriai-je, le secours qu'elle m'a promis, etc.

PAGE 267.

Le beau poème de la Jérusalem délivrée ne donne cependant qu'une idée imparfaite des croisades; car le sujet de ce poème est circonscrit à la prise de Jérusalem, but principal de l'entreprise, il est vrai, mais qui cependant ne fût qu'un des nombreux exploits des chrétiens. Les siéges de Nicée, d'Antioche, d'Edesse, mille autres évènemens mémorables, ont mis dans tout leur jour la grandeur et la magnanimité des Godefroi, des Bohémond et de tant d'illustres princes.

De cette première observation, résulte la conclusion que les chefs placés au premier rang dans l'histoire générale des croisades, ont pu, ont dû même ne point se trouver mentionnés dans un seul fragment de cette histoire, puisqu'ainsi doit être qualifiée la prise de Jérusalem. Le Tasse obligé, par l'inviolable principe de l'unité, à resserrer son action, sut exclure de ce poème ceux dont le concours ne fut pas immédiat dans l'évènement qu'il se bornait à célébrer. Voilà l'explication de son silence à l'égard d'un grand nombre d'illustres capitaines, entre lesquels on remarque surtout : Robert,

comte de Flandre; Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, frère de Philippe Ier, roi de France; Bohémond, prince de Tarente et fils de Robert, duc de Normandie.

Robert, comte de Flandre, était surnommé l'épée et la lance des chrétiens [1]; Hugues-le-Grand qui, par ses vertus et sa beauté, faisait l'admiration des Grecs [2], fut considéré avec raison comme le véritable héros du siège d'Antioche [3], siège inouï dans l'histoire et bien autrement important, comme fait d'armes, que celui de Jérusalem. Quant au prince Bohémond le plus grand homme de son temps, [4] Anne Comnène inspirée dit-on, par un tendre sentiment [5] célèbre le mérite et les charmes de ce prince dans son *Alexiade*. Avant l'expédition de la première croisade, il avait, sous les ordres de son père, fait l'apprentissage de la victoire aux lieux mêmes où l'entraîna depuis un zèle religieux; ayant

1 *Guib. abbas.*, c. 15. — Guill. Tyr., l. 2, c. 22. — Histoire des Croisades, par Holler. Manheim, 1816.

2 *Ann. Comn. Alex.*, l. 10. Rob. monach., l. 2.

3 *Voyez*, sur les grandes qualités et sur la valeur de ce prince, *Guib. abbas, Hist. Hieros.*, c. 14. — Robert. mon., l. 2. — Daniel, Hist. de France, t. 3, p. 422, in-4°. — Velly, t., 2, p. 459, in-12.

4 Orderic. Vital., l. 9. — Velly, Histoire de France, t. 2, p., 452. — Holler, lieu cité.

5 Vertot l'a pensé d'après l'éloge qu'Anne Comnène fait du prince de Tarente.

défait autrefois en Grèce et dans la Thrace, l'empereur Alexis, celui-ci, ne pouvait, sans rougir, en-entendre prononcer son nom [1].

Le Tasse ne parle pas davantage d'une foule d'habiles capitaines dont la part cependant fut très active à la délivrance de Jérusalem. Plusieurs motifs justifient cette réticence, et d'abord, on le répète, comment le poète les eut-il placés convenablement dans l'espace étroit prescrit à ses chants? tant de courages impétueux ne pouvaient être peints à grands traits et dans toute leur libre énergie, que dans le vaste cadre des annales de la première croisade.

Les nommer eût donc été trop peu; les faire agir n'était pas possible, à moins de compliquer l'intrigue, de promener l'attention autour d'une multitude d'acteurs, de refroidir en le répandant sur trop de branches, un intérêt qui n'échauffe l'ouvrage qu'au moyen de sa concentration dans un seul foyer.

Le Tasse restreiguant habilement son plan, a bien compris la nécessité de faire un choix parmi tant de braves chevaliers.

Mais on aura toujours quelque peine à s'expliquer comment le poète n'a point choisi pour héros, de pré-

1 *Leo. Ost.*, l. 3, c. 48. — Orderic. Vital., l. 7. — *Lup. protospat. Chron.*

férence les plus illustres ; c'est une question qui vaut la peine d'être discutée.

Pour donner de l'ensemble et de l'harmonie à son action, et l'organiser d'une manière heureuse, le Tasse, ayant besoin de constituer un chef suprême à l'instar d'Agamemnon ou d'Enée, a supposé Godefroi généralissime de la ligue des croisés. Cette promotion, que le poète avait le droit de faire, et qu'on trouve même en de vieilles chroniques, est néanmoins démentie par l'histoire. Tous les princes chrétiens furent indépendans, chacun possédait un égal pouvoir et nul d'entre eux ne recevait les ordres d'un autre, enfin ils agissaient d'après l'opinion d'un conseil où cette république de héros délibérait[1].

Godefroi de Bouillon justifie, assurément, l'honneur impérissable qu'il a reçu du Tasse ; Ce duc de Loraine à la fois pieux, vaillant et politique, fut aussi législateur et fondateur, deux vertus assez éminentes pour l'élever au-dessus d'un siècle où la guerre et l'ignorance exercèrent une influence désastreuse[2]. Mais si vrai, si

1 *Albert. Aquens.*, t. 1, p. 224, — Bong., *Gest. Dei per Franc.* — Baldric., p. 84. — Tudebod., *Hist. Hieros.* — Itin. de Duchesne, t. 4, p. 789.— Velly, Histoire de France, t. 2, p. 451, in-12. — Holler, lieu cité.

2 *Voyez*, sur les qualités de ce prince, *Gesta Dei per Francos*, t. 3, p. 33 et 548. — De la Thaumassière, Assises

juste que soit l'éloge de ce grand homme, on ne saurait méconnaître dans cette fédération chrétienne des princes dont le mérite personnel égalait le sien et qui le surpassaient peut-être en naissance et en pouvoir.

Ce n'est qu'au refus de trois d'entre eux qu'on offrit à Godefroi la couronne de Jérusalem [1].

Le Tasse eût-il donc pu se permettre de placer, sous les ordres de ce dernier, des chefs que la dignité de leur haut rang affranchissait de toute espèce de subordination et de déférence? Eût-il imaginé de faire obéir des hommes nés pour commander et dont l'orgueil inflexible, nourri des prétentions féodales, ne pliait pas même devant le monarque auquel ils avaient prêté la foi et hommage [2].

L'histoire choquée d'une pareille inconvenance n'eût point reconnu ces grands et fiers vassaux de la France, si jaloux de leurs droits et de leur liberté, dans les dociles lieutenans d'un étranger, leur pair et leur égal.

Le Tasse a donc écarté de Godefroi une partie de

et bons usages de Jérusalem. — *Robert. monac.*, l. 1. — Will. Tyr., l. 9, c. 7. — *Guib. abbas*, l. 7, c. 22.

1 *Guibert. abbas*, p. 539. — Raimond. de Agil., p. 179. — Henric. Huntindon, l. 7. — Baldric., l. 4. — Dumoulin, Histoire de Normandie, l. 8, somm. 6, p. 272. — Velly, t. 2, p. 462. — Daniel, Histoire de France, in-4°, t. 3, p. 452.

2 *Voyez* Mézeray, Daniel, Velly et autres historiens de la France, depuis le règne de Charles-le-Simple jusqu'au règne de Louis XI.

ces conquérans puissans; quant aux autres, il s'est bien gardé de les peindre dans tout leur éclat, pour ne point confondre avec eux son héros principal.

Jusqu'à présent tout est bienséant et adroit en ses procédés; mais outre ces chefs, il en est un grand nombre, non moins intéressans que le poète pouvait employer avec succès et sans entraîner la violation d'aucune des règles de l'art.

Après Godefroi, le premier héros de la Jérusalem délivrée, c'est Renaud, personnage purement imaginaire et tout entier de l'invention du poète [1]. Cependant l'histoire des croisades place sur l'avant-scène un guerrier réunissant toutes les qualités et toutes les passions dont le Tasse s'est plu à pétrir l'âme ardente de Renaud.

Illustre par sa naissance, puissant par ses vassaux, se jetant au milieu des batailles avec une valeur que les annalistes comparent à la furie d'un lion rugissant [2]; du reste, généreux et magnifique, mais obscurcissant l'éclat de ses vertus en se livrant à des habitudes de violence, de fierté, de dédain, de ressentiment, et surtout au goût immodéré qui l'entraînant vers les femmes, lui fit oublier ses devoirs [3]; voilà comment l'histoire nous peint Ro-

1 *Muratori, Antichità Estensi*, t. 1, p. 350.

2 Dumoulin, Histoire d'Angleterre, l. 8, somm. 1, n. 3, p. 242 et 265.

3 *Historiæ Anglicæ Scriptores*, t. 1, p. 1002. — Roge-

bert, duc de Normandie et fils de Guillaume-le-Conquérant [1].

Il fit des prodiges de courage aux batailles de Dorilée, d'Antioche et au siège de Jérusalem [2], suspendit en trophée aux voûtes du Saint-Sépulcre, l'étendard et l'épée du soudan [3]; mais moins jaloux de régner que de s'abandonner aux plaisirs, il refusa d'être roi de Jérusalem, et désigna Godefroi comme le plus digne [4]. Cette ivresse qui troublait souvent sa raison, cette soif insatiable de jouissances lui firent perdre la couronne de Normandie [5], et ce prince préféra au trône d'Angleterre, où l'appelaient ses droits, le rivage d'Italie qu'enchantait à ses yeux la fille du comte de Conversana [6].

rius de Hoveden, l. 1. -- Orderic Vital., l. 8. -- Dumoulin Hist. de Normandie, l. 8, somm. 1, n. 2, p. 242. — Velly, t. 1, p. 451, in-12.

1 Will. Gemet., l. 8. -- Orderic., *ib.* --Dumoulin, lieu cité, p. 451, in-12.

2 *Robert monach.*, l. 3 et seq. -- Dumoulin, l. 8, som. 10, n. 8, p. 291.

3 Le P. Maimbourg, l. 3, t. 1, p. 360, et les auteurs qu'il cite. -- Holler, Hist. des Croisades (en allemand).

4 *Historiæ Angl. Scriptor.*, t. 1, p, 1002. -- Dumoulin, Histoire de Normandie, l. 8, somm. 6, p. 272.

5 Dumoulin, l. 8, somm. 10, n. 7, p. 290 et 291. -- Gibbon, t. 12, c. 58, p. 314 de la traduction.

6 Dumoulin, lieu cité, p, 273. -- Malmesb., l. 5. -- Muratori et les historiens d'Italie.

Pourquoi donc le Tasse recourut-il aux fictions, quand des entrailles de son sujet sortait un héros véritable ? Le caractère de Robert aurait motivé tout ce qu'a dit le poète de Renaud ; il eût été conforme à l'histoire de montrer le duc de Neustrie aussi fier qu'Achille ; s'enflammant de dépit et de colère aux moindres offenses, s'éloigner du camp de Godefroi, et oublier les combats et la gloire dans les jardins d'Armie.

Alors cette enchanteresse, alors les délices et les prestiges de ses enclos magiques personnifiaient pour ainsi dire les plaisirs et la volupté en nous initiant à une espèce de *féerie naturelle* à force de vraisemblance et d'à propos. On aurait admiré comment la poésie savait à la fois conserver et embellir les faits historiques, soit en les colorant aux rayons du prisme fanstastisque, soit en les enveloppant des voiles transparens de l'allégorie, qui ne dérobe aucun des traits de la vérité.

Si donc le Tasse avait mis Robert à la place de Renaud, son poème, appuyé sur l'histoire dans une de ses parties principales, et ainsi penchant moins vers la fable, n'eut pas pris, aux yeux des Aristarques modernes, cet air d'épopée romanesque, seul reproche qu'on puisse faire à ce chef-d'œuvre [1].

[1] . . . .
Trop de clinquant, trop de magie
Mettent le Tasse un cran plus bas

Cette substitution heureuse n'est point là seule qu'on lui désire en lisant le poème du Tasse, après avoir parcouru les Chroniques de la première croisade.

Le camp des chrétiens, où fermentaient de bouillans courages excités par des passions brûlantes, devait être souvent troublé [1]. On sait d'ailleurs à quel degré de susceptibilité les héros du moyen-âge portèrent le rigoureux point d'honneur, et avec quelle facilité ils s'armaient pour punir les paroles et les gestes insultans.

Ces mœurs ne pouvaient échapper à l'observation du Tasse, doué lui-même d'une imagination chevaleresque, d'un orgueil révolté, s'indignant dans les fers de la persécution, et d'une humeur belliqueuse, qui souvent lui dicta les cartels qu'il envoyait à ses ennemis et à ses rivaux d'amour [2]; le Tasse a dû représenter avec une grande vérité les querelles, les séductions et l'audace de ses héros.

C'était appuyé sur de pareilles conjonctures qu'il convenait d'élever, au milieu des guerriers turbu-

Mais que ne tolère-t-on pas
Pour Armide et pour Herminie.

VOLTAIRE, *stances sur les poètes épiques*.

1 *Voy*. sur la dissension des princes croisés, Guillaume de Tyr, Albert d'Aix, le moine Robert Jauna dans son Hist. du roy. de Jérusalem, et Holler, dans son Hist. des croisades.

2 J. B. Manso *Vita del Tasso*. -- M. Ginguené, Histoire littéraire, d'Italie.

lens et hautains, la figure calme et pacifique d'un Nestor, que l'histoire lui désignait sous les plus nobles traits. Ainsi, par exemple, lorsque Renaud a tué Gernand, et qu'il ose étendre l'orage de sa colère jusque sur la tête sacrée de Godefroi [1]; lorsque les plus intrépides chevaliers veulent, malgré la défense de ce général, quitter imprudemment l'armée pour suivre la nièce d'Hidraot, dont les attraits et les larmes ont séduit [2] leurs cœurs, ont enivré leurs sens, n'était-ce point l'occasion d'introduire comme un conciliateur auguste et vénérable, cet Adhémar de Monteil, pontife éloquent et persuasif qui, selon tous les historiens des croisades, fut l'âme de l'entreprise, puisqu'il sut appaiser les haines, arrêter les emportemens et concilier entre eux tant de chefs différens de caractère, d'humeur et d'intérêt [3]? Aussi le coup fatal qui trancha ses jours, parut dit-on, rompre en même temps les liens à l'aide desquel s'unissaient les diverses parties de l'armée chrétienne; il n'y eut plus depuis que dissensions, mésintelligences et malheurs [4].

1 Le Tasse, Jérusalem délivrée; ch. 5.

2 Le Tasse, Jérusalem délivrée, ch. 4 et 5.

3 *Voyez* l'éloge que font de ce légat, Guibert, Baldric, le moine Robert, etc. *Voyez aussi* le P. Mainbourg, t. 1, l. 2, p. 226. -- Velly, Histoire de Franee, t. 2, p. 453.

4 Le P. Maimbourg, lieu cité, p. 257.

Au lieu d'employer pour médiateurs des guerriers dont la jeunesse et les passions ne promettaient guère de succès à une telle mission, voilà le célèbre personnage qu'aurait dû faire intervenir le Tasse; ce respect historique et cette justice que méritait un grand homme eussent également donné à son ouvrage une conformation plus imposante.

Quoi qu'il en soit, un reproche grave et mieux fondé, serait encore celui-ci :

L'auteur a formé dans son armée un corps d'élite composé de chevaliers intrépides, n'ayant point de vassaux et d'États, mais dont la valeur et la noblesse les distinguaient entre tous.

« Aux derniers rangs, dit-il, parut une troupe que « l'honneur, le courage et les talens doivent placer « avant toutes les autres, ce sont ces foudres de guerre, « la terreur de l'Asie, héros invincibles connus sous le « nom d'aventuriers [1]. »

Cette idée était très ingénieuse : il y avait en effet dans l'armée chrétienne, une foule de héros, forts de leur épée, et venus en Orient tenter les hasards de la fortune; cette donnée fournit au Tasse l'heureuse occasion de placer en une phalange indomptable, ceux de ces chevaliers qui parurent avec le plus d'avantages dans cette première expédition des croisades.

1 Le Tasse, Jérusalem délivrée, c. 1.

Mais le chantre de Solime n'a point fécondé cette même idée de toutes les ressources de l'histoire. Ce bataillon sacré qui, selon lui, doit faire oublier les Argonautes et les chevaliers errans, il ne le remplit en grande partie qu'en nous montrant des héros fabuleux ou peu connus, auxquels son imagination n'attribue aucun fait glorieux dont la fiction puisse racheter leur nullité. On voit, il est vrai, sur la liste de ces guerriers, Eustache, frère de Bouillon, Raimbaud et les deux Gérard, rappelés en effet dans les annales; mais Genton, mais Ubalde et Rosemond, mais Obizon, Achille, Évrard, Othon, Gildippe et d'autres [1], ne devaient-ils pas céder leur place à des héros qu'avaient recommandés à l'admiration de la postérité les meilleurs écrivains des croisades?

Sans doute le poète épique doit user du privilége de suppléer à la pénurie des moyens du fond par les ressources de l'invention; mais quand l'histoire est d'elle-même assez abondante, assez variée, pour le dispenser de recourir aux suppositions, ne ferait-il pas mieux de préférer l'or de la vérité au clinquant du mensonge? La poésie doit orner la vérité, et non point

1 Ces prétendus héros ne sont pas connus dans l'histoire des croisades, car elle nomme avec soin tous ceux qui se sont distingués dans ces expéditions. *Voyez* le Recueil de Bongars, et Guillaume de Tyr.

la soustraire sous des fictions où elle est étrangère. Le Tasse l'a si bien dit lui-même, dans cette comparaison charmante : « Ainsi nous présentons à un enfant malade les bords d'un vase abreuvés d'une douce liqueur ; heureusement trompé, il boit des sucs amers, et doit la vie à son erreur [1]. »

La vérité d'ailleurs n'est-elle point le fondement essentiel de tout ouvrage épique ? Le poète prétendrait-il usurper nos hommages, exciter notre admiration, faire couler nos larmes en faveur d'êtres chimériques, quand la tombe des véritables héros qui concoururent à illustrer l'époque dont il s'agit, resterait sans culte, sans honneurs, et loin des regards de la postérité ?

O toi ! dont les accèns réveillent le passé avec éclat, puissante poésie ! un pacte éternel et sacré te lie avec les héros. Si pour eux ton silence est une injure, ton oubli, le néant, tes faveurs l'immortalité, leurs actions magnanimes t'inspirent et t'enflamment. Achille et Homère se furent mutuellement nécessaires, et s'élevèrent l'un par l'autre au faîte des âges où nous les contemplons à l'ombre des mêmes lauriers.

1 . . . Cosi a l'egro fanciul porgiamo aspersi
Di suave licor gli orli del vaso :
Succhi amari ingannato ei beve,
E da l'inganno suo vita riceve.
Canto primo, st. 3.

On doit donc blâmer le Tasse de n'avoir point nommé, au lieu de personnages imaginaires ou ignorés, des chevaliers présentés par l'histoire de la première croisade sous l'aspect le plus intéressant : tels sont entre autres Hugues de Saint-Paul, Conon de Montaigu, Ebrogont de Nelle, Guicher, l'homme le plus fort et le plus téméraire de toute l'armée [1]; Lethalde et Engelbert, deux frères unis que Tournay avait vus naître. Ils combattaient ensemble, et c'est ensemble qu'ils entrèrent les deux premiers dans les murs de Jérusalem [2]; Richard, prince de Salerne et cousin de Tancrède [3]; Éléasar de Montredon; Isard, comte de Die; Roger, comte de Foix; Guillaume d'Urgel; Raoul de Gader; Étienne, comte d'Albermale; Guillaume, vicomte de Melun, surnommé le charpentier, soit qu'habile à dresser des machines de guerre, il fût l'Archimède des croisades, soit qu'on eût voulu, par une terrible allusion, peindre la manière dont ce chevalier, armé d'une hache, *charpentait* les infidèles [4].

Il ne fallait pas non plus oublier Raimond Ier, vicomte de Turenne, ce digne chef d'une maison illustre

1 *Will. Tyrius*, l. 2. — *Albert. Aquensis*, l. 2, c. 1. — Velly, Hist. de France, t. 2, p. 455. — Le P. Maimbourg, t. 1, p. 326, l. 3.

2 Michaud, l. 406, t. 1.

3 Will. Tyr, l. 2, c. 13.

4 *Gubi. abbas*, l. 4, c. 4.

que firent admirer mille exploits, et surtout la prise de Tortose [1]. On doit nommer encore Humfroy, Amaneu d'Albret, Gaston de Foix, prince de Béarn; Hermann de Canni, Robert de Samdeval et Geoffroi de la Tour réputé l'un des plus vaillans guerriers de toute la terre [2]. Selon ce qu'on raconte, ce héros s'étant éloigné du camp pour découvrir l'ennemi, entendit l'effroyable rugissement d'un lion qu'un énorme serpent enlaçait en des cercles redoublés [3]. Geoffroi de la Tour ose prendre sa part de cet horrible combat. Il tue le reptile à coups d'épée; le lion délivré se tourne d'un air soumis et caressant vers ce héros, lèche ses pieds, s'attache à lui et l'accompagne en tous lieux [4]. Dépouillant tout à coup sa férocité, il renonça au désert, vécut dans le camp des chrétiens sans y répandre l'épouvante; et suivait aux combats, à la chasse, en voyage, son cher libérateur.

Geoffroi de la Tour, ayant accompli son vœu par la prise de Jérusalem, voulut retourner dans sa patrie; mais le pilote et l'équipage, effrayés à la vue de son

1 Le P. Mainbourg, l. 2, t. 1, p. 282 et 283.

2 *Voyez*, sur tous ces guerriers, Guill. de Tyr, l. 2, c. 13. -- *Albert. Aquens.*, l. 2, c. 1. -- *Annæ Com. Alex.*, l. 10. -- *Guib. abbas*, c. 14, 15, 16 et 17. -- *Rob. monach.*, l. 2.

3 *Mag. Chr. Bel. Adann.*, 1096. -- Le P. Maimbourg, t. 1, l. 2, p. 269.

4 Le P. Maimbourg, lieu cité.

compagnon de voyage, refusèrent de l'admettre s'il ne s'en séparait. Geoffroi hésita lòng-temps à partir, mais chaque jour d'absence l'attristait davantage, et sa vie ne pouvait se ranimer qu'aux rayons du ciel natal. Il se décide enfin à se séparer de son fidèle ami, et répand bien des larmes en quittant cet animal reconnaissant, qui, confiant, dévoué, joue et bondit près de lui comme à l'ordinaire. On appareille, on lève l'ancre, Geoffroi s'élance sur le navire; le lion en estre-poussé par les matelots; mais se jetant dans la mer, et suivant le bâtiment à la nage, par degré ses forces s'épuisent, il disparaît sous les flots[1].

Ajoutons encore que parmi tous les héros dont ce récit a fait mention, on n'a pas encore parlé de celui qu'une indomptable énergie rendit le plus redoutable aux Sarrasins, et qu'ils ont élevé au-dessus de tous les autres chrétiens, sans même en excepter Godefroi[2], celui qui, selon l'expression d'Anne Comnène, brillait parmi les Barbares comme le soleil parmi les étoiles du firmament : c'est Raimond, comte de Toulouse, duc de Narbonne et marquis de Provence. Ce vénérable vieillard conservait sous ses longs cheveux blancs la

1 Le P. Maimbourg, lieu dit, p. 270 et 271.

2 Dans les annales des Sarrasins, dit M. Velly, il est beaucoup fait mention du comte de Toulouse, et fort peu de Godefroi, Hist. de France, t. 2, p. 452; in-12.

vigueur et l'enthousiasme de la jeunesse [1]. Loyal, franc, intrépide, fidèle observateur de sa parole, plein de bonne foi et d'honneur, on peut considérer en lui le premier caractère chevaleresque offert à l'admiration de l'histoire dans un siècle où doit être effectivement placé l'origine de la chevalerie [2]. Raimond semble avoir servi de type et d'exemple à tous les preux, à tous les braves paladins sans peur et sans reproche; il paraît à leur tête comme leur fondateur et le grand-maître de leur ordre fameux.

A voir ce seigneur quitter la maison paternelle, dès son adolescence, pour aller dans les États voisins chercher des aventures et de la gloire; puis combattre à côté du Cid [3], vaincre les Maures d'Espagne, et recevoir comme prix de ses victoires la main de dona Elvira, fille d'Alphonse-le-Grand, roi de Castille [4];

1 Quand les princes chrétiens, gagnés par l'artificieux Alexis Comnène, se décidèrent à lui prêter la foi et hommage qu'il en exigeait, Raimond protesta seul contre cette honteuse démarche, disant qu'il aimait mieux perdre la vie que de se faire le vassal d'un étranger. *Voyez*, sur la fierté et le courage de ce seigneur, *Guib. abbas, Hist. Hieros.*, c. 151. — *Robert. monach.*, l. 2.

2 Lacurne de Sainte-Palaye, mémoires sur l'ancienne chevalerie, première partie.

3 Roderic. Toled., l. 6. — D. Vaissette, Hist. du Languedoc. — Velly, Hist. de France, t. 2.

4 Roderic. Toled., l. 6. — Catel, Histoire des comtes de Toulouse. — D. Vaissette, lieu cité.

ensuite le premier de tous, prendre la croix, aller en Palestine [1], et rallier sous ses enseignes l'élite de la noblesse qui florissait alors en Languedoc et en Provence, on croit reconnaître en effet le modèle de ces chevaliers errans et fabuleux conduits par les romanciers à travers les prodiges et les aventures.

Raimond se trouva à tous les combats de la première croisade. Malgré son âge et ses longs travaux guerriers, il était sans cesse couvert du harnais, le premier à marcher vers l'ennemi, le dernier à se reposer sous la tente : calme et serein au milieu des privations, des périls et des fléaux [2].

Le Tasse n'a pu lui refuser une place en son épopée. Cependant, au lieu de restreindre son éloge à quelques épithètes honorables, n'eût-il pas été mieux de lui donner le commandement de cette troupe de héros qu'il fait conduire par Dudon [3], guerrier vulgaire confondu entre mille autres dans l'histoire?

Déjà nous avions indiqué ces réflexions, quand nous lûmes avec surprise les changemens dont le Tasse lui-

1 Orderic., l. 9. — *Guib. abbas*, *Hist. Hieros.*

2 Will. Tyr., l. 2. — *Guib. abbas*, l. 2. — Catel, Histoire des comtes de Toulouse.

3 Dudon de Contz, un des seigneurs de la suite de Godefroy. L'histoire ne fait simplement que le nommer avec une foule d'autres. *Voyez* le P. Maimbourg, l. 1, t. 1, p. 104.

même reconnut la nécessité puisqu'il refit presqu'en entier son poème, sous le nom de *Jérusalem conquise*. Le jugement qu'a énoncé le poète à l'égard de l'une et l'autre de ses conceptions épiques, renferme l'aveu d'avoir négligé dans la première beaucoup d'actions célèbres des croisades pour décrire des exploits imaginaires et moins intéressans; et d'avoir aussi trop peu senti le charme du merveilleux que livraient à son génie la superstition de ce temps, les beautés de l'Écriture et des traditions hébraïques si éloquentes sur les débris de Jérusalem, confessant également qu'au lieu des personnages chimériques de son premier poème, il devait peindre une foule de héros qu'avait recommandés l'histoire [1].

PAGE 430.

L'institution de l'ordre de Notre-Dame de Bonne-Espérance, en suite du fait que nous venons de raconter, serait prouvée au besoin, par une ancienne peinture qu'on voit sur la muraille du cloître des *Carmes* de Toulouse, auprès de la chapelle de Notre-Dame d'Espérance, où un roi de France est représenté à cheval, s'inclinant devant une image de la vierge; des seigneurs y sont

1 *Giudizio sopra la Gier. di T. Tasso da lui riformata*, *lib.* 1, *p.* 305, t. 6, *ed. Venezia*. -- Ginguené, Hist. d'Italie t. 5, p. 504.

peints aussi au nombre de sept, marchant à pied après le roi, tous armés, hors la tête : ils portent des cottes d'armes, avec les armoiries chacun de leur maison; leurs noms sont écrits au bas en caractères de ce siècle-là, mais on n'en peut lire que cinq : le duc de Touraine, le duc de Bourbon, Pierre de Navarre, Henri de Bar, et Olivier de Clisson; le temps effaça les deux autres. Tous ces personnages sont de grandeur naturelle. Le fond de cette peinture est chargé de loups, de sangliers, et d'autres bêtes sauvages. Au plus haut est une manière de frise où des figures d'anges en peinture portent dans leurs mains des banderoles, sur lesquelles on voit le mot *espérance* trois fois écrit. (Dom Vaissette, histoire du Languedoc, t. 4, p. 396, sous l'an 1389.)

NOTES

CORRESPONDANT AU TEXTE

DU Ve VOLUME.

PAGE 50.

Les voeux et les sermens d'Édouard III et de ses chevaliers, au moment d'entreprendre une descente en France, et la présentation du héron par Robert d'Artois, sont des détails historiques consacrés dans un poème très intéressant, intitulé : *Le vœu du Héron*, que composa un auteur contemporain des personnages qu'il fait figurer dans son ouvrage. Le manuscrit en est conservé, croyons-nous, à la bibliothèque de Berne, n° 323. Le texte du poème se trouve fidèlement rapporté par M. La Curne de Sainte-Palaye (*Mémoires sur l'ancienne Chevalerie* tome 3.) Ce laborieux académicien en a fait un extrait pour les lecteurs auxquels l'original resterait inconnu; nous le transcrirons ici comme un complément nécessaire à ce que nous avons dit sur le Vœu du Paon.

« Au printemps de l'année 1338, Édouard III, roi d'Angleterre, tenait cour plénière assis au milieu de tous

ses barons ; il avait l'air distrait et rêveur, sa tête était penchée sur sa poitrine, mais les pensées qui occupaient son esprit n'étaient que des pensées d'amour.

« Dans le même temps ou environ, Robert d'Artois, banni de France et réfugié à Londres, voulut prendre le divertissement de la chasse. Son émouchet qu'il tenait sur le poing, aperçoit dans les airs un héron ; aussitôt il s'élance, saisit sa proie et l'apporte à son maître.

Robert rougit d'abord d'une si vile capture, puis ayant réfléchi un moment, il se propose de le faire servir à ses projets de vengeance. Il détache le héron des serres de son oiseau ; il le donne aux officiers de la bouche pour le faire plumer et rôtir ; l'ayant mis ensuite entre deux plats d'argent, il le porte en grande pompe au palais, suivi de deux joueurs de vielle, d'un joueur de guitare et de deux nobles demoiselles qui joignaient les accens de leurs voix à la symphonie ; entrant avec ce cortège dans la salle : « Ouvrez les rangs, dit-il, et « laissez passer les braves chevaliers que l'amour ras- « semble ici. Il s'adresse aux chevaliers mêmes, et ajoute: « Je viens vous inviter à faire sur ce héron des vœux « dignes de votre vaillance. C'est le plus vil, comme vous « savez, c'est le plus craintif des animaux, puisqu'il a « peur de son ombre ; aussi est-ce au plus lâche des « hommes que je veux d'abord l'offrir. » Alors le comte se tourne vers Édouard, et lui présente le héron comme

prix de son indifférence pour une couronne qu'il abandonne lâchement au pouvoir de son rival. Piqué de ce repoche, le prince frémit de rage; il proteste que l'année ne se passera point sans que Philippe le voie sur les terres de France, le fer et le feu à la main, venger l'affront qu'on lui faisait, dussent les Français lui opposer une armée dix fois plus nombreuse que la sienne.

« Robert dissimule sa joie, sourit malignement, et s'applaudit en lui-même de ce premier succès. Se plaignant ensuite d'avoir été si indignement traité par Philippe, après tant de services qu'il lui a rendus, il promet d'entrer à main armée sur les terres de France, et de s'y faire justice des injures et des torts qu'il a essuyés.

« Il reprend ses deux plats d'argent, suivi de ses ménétriers : ces musiciens accompagnaient du son de leurs instrumens la voix des deux demoiselles qui chantaient une chanson, commençant ainsi : *Je vois à la verdure, car mon amour me l'apprend;* il traverse la salle, et s'adresse au comte de Salisbury, qui aimait éperdument la fille du comte d'Erby, et était assis auprès d'elle. Il l'invite, comme le plus brave et le plus amoureux de l'assemblée, à donner l'exemple, en prononçant son vœu sur le héron : « De tout mon cœur, « répond Salisbury; si la vierge Marie se trouvait ici « en personne; si elle consentait à se dépouiller de sa

« divinité pour disputer le prix de la beauté à celle « que j'aime, je ne saurais à laquelle donner la pré- « férence, et je craindrais de les prendre l'une pour « l'autre. Hé! où pourrai-je trouver le motif le plus « fort pour m'élever au comble de la valeur, si ce n'est « dans les yeux de la belle dont je me ferai toujours « gloire de porter les fers? Impatient d'obtenir le don de « merci qu'elle me refuse impitoyablement, je lui de- « mande aujourd'hui, pour unique grâce, qu'elle me « prête un doigt de sa belle main, et qu'elle daigne « l'appliquer sur mon œil droit, de manière qu'il soit « entièrement fermé. »

« La demoiselle, au lieu d'un doigt, lui en accorde deux, et lui ferme si bien l'œil, qu'il n'en peut faire usage.

« Aussitôt le chevalier jure de ne point l'ouvrir jusqu'à ce qu'il soit entré sur les terres de France, et que pour venger les droits d'Édouard, il ait combattu l'armée de Philippe en bataille rangée. En effet, pendant tout le temps que dura la guerre, le comte ne se permit de voir de cet œil. Toute l'armée, témoin de ses exploits, le fut aussi de sa fidélité à remplir son engagement.

« Le comte d'Artois, sans différer, appelle la fille du généreux d'Erby, et l'invite à concourir au vœu fait sur le héron, pour la défense des droits du roi

d'Angleterre. La noble demoiselle promet aussitôt de n'écouter aucun seigneur quel qu'il puisse être, jusqu'à ce que le vœu de son amant soit accompli. « Alors, « dit-elle, s'il est encore vivant, je lui fais don pour « toujours, et sans réserve, de toute ma personne. » A ce mot, le cœur de l'amoureux chevalier, transporté de joie, se sent animé d'un nouveau courage.

« Impatient de satisfaire sa vengeance, Robert reprend son héron et le présente à Gautier de Mauny. Ce brave chevalier, pour remplir les devoirs de l'honneur et se montrer digne des héros qui lui donnaient de si beaux exemples, promet à la Sainte-Vierge de réduire en cendres une ville renfermée dans des marais, défendue par de bonnes tours, dont Goddemars du Fay était depuis long temps le gardien. « Elle sera renversée, « et la garnison égorgée. Je prétends bien en revenir « sain et sauf sans la moindre blessure, et ramener de « même les vaillans guerriers qui y seront entrés avec « moi; du reste, je me jette entre les bras de Dieu : « de lui seul peut venir le succès de mes efforts pour « remplir ma promesse. »

« Robert appelle ensuite le comte d'Erby, et le prie de proférer son vœu comme les autres. Celui-ci prenant la parole : « Si le roi d'Angleterre, dit-il, nous mène sur « les terres de France, au-delà des mers, nous y verrons « ce *terrible* Louis, comte de Flandre, puisque c'est

« ainsi que le nomment les gens de Philippe de Valois,
« usurpateur du titre de roi de France, en dépit des droits
« de notre monarque; nous le verrons, ce formidable
« comte de Flandre; car je fais vœu de le chercher par-
« tout et de le joindre d'assez près pour lui proposer une
« joute. Si je ne puis l'y forcer, je me vengerai du moins
« en brûlant, sous ses yeux, le pays où il osera se mon-
« trer. »

« Ce nouveau serment enchante Robert : il se promet de voir enfin un terme à ses malheurs, et d'obtenir la délivrance de sa famille. Aussitôt il relève les deux bassins d'argent, et les porte devant le comte de Suffort (peut-être Suffolk), pour l'inviter à faire tel vœu qu'il lui plaira.

« Suffort jure à son tour que si le roi d'Angleterre le mène sur les terres de France, il poursuivra partout le roi de Bohême, fils de l'empereur; et que s'il peut le rencontrer corps à corps, il le combattra la lance au poing, ou l'épée à la main; qu'il lui fera éprouver la force de son bras, le renversera par terre, ou lui prendra son cheval, soit de gré, soit de force.

« Alors Jean de Beaumont pousse un grand soupir. Cet outrage fait à un prince son parent, qui avait conquis tant d'États, le transporte de colère. « Il a beau
« me haïr, s'écrie-t-il, je sens que je l'aime encore, et
« je ne l'abandonnerai jamais tant qu'il aura besoin

« de mon service. Suffort, si vous ne renoncez à vos
« extravagans projets, je m'engage à vous faire pri-
« sonnier. Oui, je vous renfermerai dans les prisons du
« roi de Bohême, d'où nulle puissance ne vous reti-
« rera. La résolution en est prise, je n'y changerai
« rien. »

Robert craignit qu'on ne s'échauffât. « Attendons,
« dit-il, que la guerre ouvrant les chemins de l'hon-
« neur, nous permette de donner un libre essor à
« notre courage : chacun pourra faire alors ce que lui
« inspirera l'amour de la gloire et des dames. Les ap-
« proches seront fières entre les combattans, mais le
« grand point est de savoir quel en sera le succès. »

« Le comte d'Artois fait redoubler les sons éclatans
de ses ménétriers, et les demoiselles se mettent à
danser pour exciter encore l'ardeur des héros.

« Reprenant alors le héron enfermé entre les bassins,
Robert appelle l'intrépide aventurier Fauquemont, et
l'invite à jurer sur cet oiseau de se couvrir d'une gloire
nouvelle dans la querelle des deux rois. « Hé! à quoi
« m'engagerais-je? répondit-il, je ne possède rien au
« monde. Tout ce que je puis faire pour vous mar-
« quer mon attachement, pour me montrer fidèle à
« mon honneur, c'est de promettre, et je le jure, que
« si le roi anglais passe la mer pour entrer en France
« par le Cambrésis, on me verra toujours le premier

« à la tête de son avant-garde affrontant l'ennemi,
« portant le ravage, l'incendie, le meurtre, sans
« épargner ni femmes enceintes, ni enfans, ni vieil-
« lards, ni églises, ni autels. » A ces fières menaces,
chacun lui donne à l'envi les applaudissemens que méritait tant de zèle pour l'honneur de son maître.

« Aussitôt les deux bassins sont relevés, et les demoiselles chantent à pleine voix cette chanson : *Loyaux amours nous mènent, qui nous vont encanter*, etc.

« Tous les regards se tournèrent sur l'oncle du noble comte de Hainaut; c'était Jean de Beaumont, célèbre par ses conquêtes. Robert le somme de faire aussi son vœu sur le héron. Fatigué peut-être de tant de promesses, Jean avertit gravement l'assemblée de l'inutilité de ces tumultueuses fanfaronnades. Il les exhorte à réserver leur audace pour le temps de l'action. « Rien
« ne coûte, dit-il, en présence de ces belles dames, à qui
« nous nous empressons de plaire. Je veux croire qu'il y
« aura parmi vous des Olivier et des Roland qui terras-
« seront les Aquilan et les Yaumont; mais souvenez-vous
« que ces héros furent vaincus à leur tour par d'autres
« guerriers. Le beau spectacle de voir des chevaliers bien
« armés et bien montés faire parade de leur bravoure,
« tant qu'ils n'aperçoivent l'ennemi que de loin! Atten-
« dons qu'il se montre de plus près. Combien de nos
« fanfarons alors aimeraient mieux voir ces vastes ca-

« veaux qu'ils trouveraient encore trop petits pour se « cacher ! Encore une fois, tant de fanfaronnades ne « servent à rien, et ne croyez pas qu'en parlant ainsi je « cherche à me dispenser du vœu qu'on demande. Je « m'explique : Si le roi d'Angleterre pénètre dans le « Hainaut, traverse le Brabant et le Cambrésis, et met « le pied sur les terres de France, on me verra comme « maréchal de son armée fidèlement attaché à son parti, « et je ferai la plus forte guerre contre Philippe. Je « m'expose, sans doute, à perdre ma terre et le peu de « bien que je possède. N'importe, je me soumets aux « évènemens ; mais je vous préviens que si Philippe de « plein gré et par un heureux retour sur lui-même, « voulait révoquer mon bannissement et me rappeler en « France, je me détacherais alors du roi d'Angleterre, « et qu'aurait-on en ce cas à me reprocher ? Si le roi « de France, au contraire, persiste à m'exiler de son « pays, j'assisterai le roi d'Angleterre de toutes mes for- « ces ; je commanderai toujours son armée ou son « avant-garde. » Le monarque répondit à ce discours par les plus affectueux témoignages de reconnaissance.

« Robert, les deux bassins d'argent à la main, s'avance encore accompagné de ses ménétriers et des deux pucelles qui s'en allaient chantant. Enfin, il s'approche de la reine, s'agenouille devant elle, et lui dit qu'il ne reste plus qu'à faire le partage du héron, qu'il n'at-

leur voix? Pourrait-on l'être sans injustice? Parce que l'ordre de Malte, privé d'un point central, n'offre plus une masse imposante et une agrégation guerrière, cet ordre a-t-il donc cessé d'exister? Indestructible même dans sa dispersion, n'a-t-il pas toujours ses statuts, ses règlemens, ses titres, ses droits, son grand-maître, ses ambassadeurs, ses baillis et commandeurs, et une partie de ses chevaliers? Qu'on leur restitue un chef-lieu, et à la convocation du lieutenant-magister, on y verra bientôt accourir de l'Espagne, de l'Italie, de la France et du Nord, des milliers de chevaliers fidèles; les uns blanchis en de nobles adversités, les autres plus jeunes et brûlant de commencer une nouvelle période d'exploits et de nouveaux travaux. C'est ainsi qu'après la dispersion de l'ordre, sur les débris sanglans de Ptolémaïs, et des divers points de la chrétienté, se réunirent les vieux défenseurs du Saint-Sépulcre, quand l'île de Chypre leur eut offert un asile; c'est ainsi qu'après avoir quitté Rhodes et long-temps erré de mers en mers, l'ordre rassembla sur le rocher de Malte ses essaims immortels. N'est-ce pas chose merveilleuse qu'une puissance résiste à l'exil, à la misère, survivre à une dépossession territoriale, et toujours entière, quoique éparse et divisée en cent mille endroits! Oui, l'ordre subsisterait encore, n'existât-il qu'un seul chevalier: cet unique légataire

d'une gloire immense pourrait encore, sur le vaste amas de cette gloire acquise par ses prédécesseurs, proclamer les lois de l'ordre, conférer leur auguste caractère à des frères qui les transmettraient eux-mêmes à d'autres, de telle sorte qu'en traversant les siècles cet ordre irait faire retentir dans les âges futurs, ses protestations contre les injustices des temps passés et présenterait ainsi son appel à la postérité la plus reculée.

« Si l'ordre est impérissable, si, comme on n'en saurait douter, il est souverain légitime et propriétaire incommutable des Etats dont il fut exproprié, que tarde-t-on à le réintégrer dans ses apanages immobiliers? L'heure des grandes réparations a sonné; l'Europe applaudit au retour des princes dépossédés; le Piémont a recouvré son monarque paternel; la Hollande est restituée à la maison d'Orange; Hesse-Cassel et vingt propriétés germaniques sont rentrés sous les lois de ceux auxquelles on les avait arrachés; Pie VII règne au Vatican; les Bourbons jouissent du patrimoine de saint Louis, ou plutôt la France jouit des Bourbons; et cette famille, digne de tous les diadèmes de l'univers, voit en même temps des rois de son sang remonter sur le trône des Espagnes et des deux Siciles. Ah! pourquoi l'ordre de Saint-Jean, le plus ancien allié de tous ces souverains, est-il seul à attendre les effets de cette recomposition européenne? Ce déni de justice paraît

d'autant plus inexplicable à son égard, qu'il a été dépossédé avec non moins de mauvaise foi et d'iniquité que tous les potentats qu'on vient de réintégrer; et d'ailleurs, les peuples de la chrétienté n'ont-ils pas l'intérêt le plus pressant à son rétablissement prochain, puisque tous doivent désirer la destruction des pirates, la navigation libre et paisible des commerçans, la sécurité des rivages et des îles de la Méditerranée, etc. ? »

Postérieurement à ce mémoire, nous en rédigeâmes un second, également publié par les trois langues françaises et intitulé : *Réclamation de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, adressée au roi de France et aux deux Chambres*. L'objet principal de cette réclamation était de demander la restitution de ceux de ses bois non encore vendus; c'est sur cette demande qu'intervinrent, tant à la chambre des députés qu'à la chambre des pairs, un grand nombre d'opinions honorables à l'ordre de Jérusalem, et dans lesquelles on pose en principe l'existence actuelle de cet ordre. M. le comte de Marcellus s'écria à la séance du 12 décembre 1816 :

« Oui, messieurs, il est impérissable, cet ordre illustre; il l'est comme la vertu, comme la foi; il l'est, parce qu'il s'est consacré à la défense de la religion, de la justice et du malheur; il l'est, parce que toutes les saines doctrines qui en sont l'âme, et dont il est le

soutien, l'animent d'un esprit de vie qui triomphe, comme elles, de la succession des temps et des orages des révolutions. Il revivra, nous n'en doutons pas; il revivra et règnera encore. Que dis-je? il règne et règnera toujours; oui, toujours il tiendra le sceptre de l'honneur. Toujours cet arbre antique et majestueux couvrira de son ombre hospitalière les faibles, les pauvres, les opprimés. Planté sur la tombe du Sauveur du monde, il en a reçu une racine d'immortalité.

« Voyez déjà comme les monarques de l'Europe appellent au secours de leurs trônes, ébranlés par les sophismes révolutionnaires, cet ordre défenseur de la légitimité. Le successeur des Césars l'honore de sa protection auguste, daigne en assurer lui-même le ministre plénipotentiaire de l'ordre, et le fait déclarer ainsi aux ambassadeurs des autres puissances européennes; en Portugal, en Espagne, en Sicile, à Naples, à Rome, en Autriche, ou les biens de l'ordre de Malte sont intacts, ou il n'a pas cessé de les posséder, ou il est rentré dans ceux de ces biens qui n'ont pas été vendus. C'est à nous à suivre enfin un exemple que nous aurions dû donner. Ah! qu'elle est belle, messieurs, qu'elle est utile, surtout dans le royaume de saint Louis, cette institution qui oblige à être preux, loyal, chrétien et fidèle! Qu'elle est belle, qu'elle est utile, surtout dans ce siècle d'impiété et de respect humain, cette

institution dont le signe distinctif est une profession de foi! En effet, porter sur sa poitrine la croix de Saint-Jean de Jérusalem, n'est-ce pas se déclarer ouvertement pour la religion, n'est-ce pas se vouer en quelque sorte à l'apostolat ? n'est-ce pas dire, comme les premiers soldats de l'Evangile : *Je suis chrétien*.

« Pour la reconquérir, cette institution si utile et si belle, le gouvernement n'a pas un grand sacrifice à faire. Le peu de propriétés qui restent en France à l'ordre de Malte souilleraient notre trésor sans l'enrichir, et peuvent encore soulager la noble indigence de ces vieux chevaliers dont la tête a blanchi sous le casque, et à qui la révolution n'a laissé que l'honneur. Ainsi, vous serez à la fois justes et bienfaisans; ainsi, votre pays vous devra un des plus grands bienfaits qu'il puisse recevoir de ses législateurs; ainsi le gouvernement légitime, par la force qu'il en acquerra, se verra récompensé d'avoir été juste; car *la justice pour autrui*, dit Montesquieu, *est une charité pour nous*, etc. »

PAGE 144.

L'étonnement redoublait encore quand on voyait Bernard avec sa faible complexion, sa santé variable et chancelante, se livrer à la fois aux travaux d'une étude continuelle, et vivre dans les austérités de la pénitence[1].

1 *Vita S. Bern.*, c. 7, n. 32.

Un pain amer, pétri d'orge et d'ivraie, des feuilles de hêtre bouillies, quelques racines, étaient sa seule nourriture[1]. Il priait nuit et jour debout, couvrait ses membres délicats d'un cilice, une simple natte lui servait de lit, un toit de feuillages faisait son logement en été, et dans les mauvais jours le vent du nord et les froides pluies d'automne traversaient sa cellule[2]. Son corps débile reniait une vie aussi dure, et rejetait ces tristes alimens[3]; mais la pâleur, les maladies, les souffrances aiguës, ne pouvaient le contraindre à tempérer toutes ces rigueurs; à chaque instant il fléchissait sous le joug où se complaisait sa pieuse ardeur, et les témoins de son sacrifice le comparaient à un agneau attaché à la charrue[4].

C'est cependant au milieu de toutes ces douleurs qu'infatigable en son zèle, Bernard composa des traités, des discours sublimes, et plusieurs volumes d'épîtres; qu'il entreprit de nombreux voyages en Italie et en Allemagne; fonda cent soixante monastères, et gouverna pour ainsi dire l'Europe entière par la force de son esprit et l'autorité de sa vertu[5].

Quelle émotion, quels transports ne devait pas ex-

1 *Vita S. Bern.*, l. 1, c. 9. — Fleury, l. 66, p. 204 et 206.
2 Villefort, Vie de saint Bernard, p. 44.
3 Guill., *Vita S. Bern.* — Fleury, lieu cité.
4 Fleury, lieu cité, p. 233.
5 Guill., *Vita S. Bern.* — Villefort, Vie de saint Bernard, l. 1, 2 et 5, vol. in-4°. — Gibbon, t. 11, c. 59, p. 418.

citer parmi les peuples cet être surnaturel, lorsqu'il sortait du fond du désert, inspiré par les grandes vérités dont il nourrissait ses méditations comtemplatives[1].

Sur les nobles traits, dont l'abstinence et les larmes n'avaient pu éteindre l'admirable beauté, une divine espérance se trouvait confondue avec les ombres d'une indicible mélancolie, et tous les cœurs se sentaient pénétrés de respect et d'admiration[2].

Les habitans des villes et des campagnes venaient en foule lui demander sa bénédiction ; on lui présentait les aveugles, les sourds, les muets, les moribonds ; et si l'on en croit les annales du temps, une seule parole les guérissait[3]. Bernard, tout imprégné des saintes écritures et des préceptes de l'Évangile, pensait que la foi était capable de tout[4], et rappelait ce qu'avait dit

1 *Vita prima*, l. 1, c. 2, p. 1232. — *Vita secunda*, c 16, n. 45, p. 1383. — M. Garat, éloge de Suger, t. 2, p. 558 du Recueil d'Éloges publié en 1812, à Paris, chez Chaumerot, libraire, 2 vol. in-8°.

2 *Vita lud.* 11, c. 5, n. 25 et seq. — Le P. Racine, Abrégé de l'Histoire eccl., l. 5, p. 49, n. 16 et p. 50.

3 *Vita lud.* 12, s. 10 ; l. 6, c. 6, l. 3. — Otto Fris., *Gest. Frid.*, c. 39. — Le P. Racine, lieu cité. Philippe, archid. de Liége, qui accompagnait saint Bernard dans un de ses voyages, fit une relation des miracles de ce saint ; il en compte jusqu'à trente-six par jour.

4 *Vita S Bern.*, c. 9, 45. — Fleury, t. 14, l. 66, p. 23 et suiv., l. 68 et 69, p. 462, et l. 69, p. 642.

Jésus-Christ à ses disciples *qu'avec cette vertu on pouvait transporter les montagnes* : à ces mots, *vous êtes guéris*, les malades et les infirmes s'en allaient guéris, souvent parce qu'ils croyaient l'être.

PAGE 306.

Rabelais a pris quelques passages aux fabliaux *de Sainte-Léocade*, par Gautier de Coinsi (Barbazan, t. 1, p. 270); *de Charlot le Juif*, par Rutebeuf (Barb., t. 3, p. 97), et dans le fabliau *de Cocagne*.

Molière puisa l'idée de Georges Dandin dans le douzième conte du Castoiement, intitulé : *De celui qui enferma sa femme dans une tour ;* le fabliau du *Vilain Mire* lui fournit le sujet du Médecin malgré lui, et il doit quelques scènes du Malade imaginaire au fabliau de *la Bourse pleine de sens*. (Le Grand d'Aussy, t. 3, p. 87.)

Boccace traduisit ou imita les fabliaux de Griseldis (Le Grand d'Aussy, t. 1, p. 269), et presque tous les sujets du *Dolopathos*.

L'Arioste a tiré son épisode de la Coupe enchantée d'un fabliau intitulé *le Court Mantel*.

La Fontaine trouva dans les fabliaux ses Contes *des Cordeliers de Catalogne*, *des Rémois*, *du Cuvier*, *des Quiproquos*, *du Berceau*, *du Mari confesseur*, *du Purgatoire de Feronde*, *de la Jument du Compère Pierre*, *de la Cruche cassée*, *de la Matrone d'Éphèse*, *du-*

Faiseur d'oreilles, etc. Il a pris aussi le sujet de quelques-unes de ses fables dans nos Trouvères ; telles sont les fables *de la Jeune Veuve*, *de la Femme noyée*, *des Animaux malades de la peste*, *du Renard et du Corbeau*, etc.

Voltaire emprunta dans son Conte de Zadig, une grande partie du *Fabliau de l'Ermite*:

Sédaine, Favart et Marmontel, doivent plusieurs de leurs ouvrages aux Fabliaux ; c'est encore à ces poésies piquantes qu'on doit les sujets de quelques opéras comiques, tels que *la Fée Urgèle*, *le Magicien*, *Aucassin et Nicolette*, *les Souliers mordorés*, etc.

PAGE 314.

Pierre de Vernon composa, ou traduisit du latin, un poème de plus de deux mille vers, intitulé *Enseignement d'Aristote*, ou *le Secret des Secrets*, parce que l'auteur prétend avoir traité son sujet d'après l'ouvrage d'un philosophe grec. Henri d'Andely, Trouvère normand, dans son poème sur *la Bataille des sept arts libéraux*, rapporte les contestations soulevées dans le treizième siècle, entre les docteurs de Paris et ceux d'Orléans ; les premiers étaient exclusivement pour Aristote, les seconds pour la grammaire et les utres auteurs.

PAGE 330.

Les rois de Naples avaient alors leurs cours en Sicile ; afin de plaire aux dames qui n'entendaient pas le grec et le latin, les poètes de ces cours brillantes composèrent des vers en langue romane, vers la fin du douzième siècle. (*Crescimbeni, comentari intorno all'istoria della poesia italiana, ultim. ediz., Lond.* 1803, t. 1, l. 1, p. 10.) Les Siciliens rimèrent avant tous les autres Italiens. (*Petrarca, trionfo d'amore, c.* IV.) Ils apprirent l'art de versifier des Provençaux lesquels florissaient avant eux. En vain Castelvetro veut contester cette vérité, il est victorieusement réfuté par Crescimbeni, lieu cité, cap. 2, p. 13, et par Mario Equicola, l. 1, cap. 1 ; ces auteurs prouvent fort bien comment les Troubadours firent connaître la rime aux Siciliens, et se communiquer de leur île au reste de l'Italie. En effet, la poésie naissait à peine dans la Sicile, et déjà vivait en 189 le Troubadour Arnaud Daniel, dont Pétrarque a dit :

> Fra tutti il primo Arnaldo Daniello,
> Gran maestro d'amor, ch'alla sua terra
> Ancor fa onor col dir pulito e bello.

PAGE 337.

Quelque temps avant la mort de Henri IV, Sully

croyait rendre à l'État sa force et sa splendeur en établissant une chevalerie d'honneur. (*V.* Mémoires de Sully, t. 10, p. 311, vers l'an 1608.) Le bon roi qui connaissait les mœurs et les vertus de son ami, affectait avec lui les usages pratiqués envers les chevaliers; après la bataille d'Ivri, où Sully fut blessé, Henri vint le trouver, et, en présence des officiers de l'armée il lui donna l'accolade : *Je vous veux*, lui dit-il, *embrasser des deux bras, et vous déclarer à leur vue vrai et franc chevalier, non tant de l'accolade, tel que je vous fais à présent, ni de Saint-Michel, ni du Saint-Esprit, que de mon entière et sincère affection.* Quelques années avant, l'archevêque de Bourges, dans sa harangue à la clôture des états de 1589, demanda qu'on rétablît la chevalerie comme la seule institution capable de réprimer les désordres du royaume. *Ut equestris ordo bella civilia intermortuus in aliquem splendorem restituatur, equitatus gallicus toto orbe olim formidabilis qui nobilitate constare debet, resolutá disciplinâ instuaretur.* (Hist. de M. de Thou., lib. 94, p. 388 et 504, sous l'an 1589.)

PAGE 339.

Les Troubadours, et surtout les Trouvères, ont visiblement imité et même traduit des contes et fables ara-

bes qu'avaient rapportés d'Espagne les Français établis dans ce pays, dès le onzième siècle. Parmi ces élèves, il suffit de nommer Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, et Thomas de Deuvres, pour ne laisser aucun doute sur ces migrations studieuses. Au douzième siècle, les Normands eurent une collection de fables que nous avons encore en latin et en français, et qu'a traduites en anglais Henri Ier, duc de Normandie. Orderic Vital, Alexandre de Bernay et Jean le Chapelain, citent quelques-unes de ces fables; elles nous viennent évidemment des Arabes par les Espagnols; c'est l'avis du savant M. de la Rue, qui a fait une étude profonde des antiquités de notre langue et de notre poésie. Parmi les emprunts importans qu'ont fait les Trouvères aux Arabes, il convient de citer les jolis contes recueillis dans le *Castoiement* (dont Barbazan a donné une édition avec des remarques), et dans le *Dolopathos*, originairement écrit en indien, puis en persan, en hébreu, en syriaque, en grec, en latin, en prose française, en flamand, en allemand, en espagnol, en italien, etc. (*V.* Mémoire de M. Dacier, Acad. des Inscr., t. 41, p. 555.) L'imitation des ouvrages orientaux était une chose commune au treizième siècle; Hugues de Méry fait observer que son roman *du tournoi de l'Antechrist* n'a été traité, ni par les auteurs sarrasins ni par les auteurs chrétiens. L'auteur anonyme

de Parthenopex de Blois mentionne expressément les fables des Sarrasins.

PAGE 342.

Les Troubadours avaient des *Cours d'amour*, et les Trouvères des *Puyds d'amour*. Les Cours d'amour furent des espèces de tribunaux de femmes, elles y jugeaient les questions amoureuses. Les *Puyds* étaient des assemblées littéraires, où, comme nous l'avons déjà dit, les poëtes récitaient leurs compositions en présence des dames.

L'existence des *Puyds* n'a pas été contestée et ne pouvait l'être ; mais on a prétendu que les Cours d'amour provençales n'eurent jamais lieu : c'est l'opinion de quelques savans, et entre autres de M. Roquefort dans son ouvrage sur la poésie des douzième et treizième siècles; il se fonde sur le silence qu'a gardé, là-dessus, l'abbé Millot, l'historien littéraire des Troubadours. C'est une erreur ; Millot n'a point, il est vrai, traité la matière *ex professo ;* mais il cite en plusieurs endroits les Cours d'amour, et notamment en racontant l'histoire de Guillaume IX, comte de Poitou (t. 1, p. 12), et celle de Pierre Rogier (t. 1, p. 104). Au surplus, quand l'abbé Millot ne dirait rien de ces galans tribunaux, mille auteurs suppléeraient à ce silence, et d'abord le Grand d'Aussy, dont

on ne peut révoquer l'opinion sur tout ce qui concerne nos antiquités littéraires, consacre un long passage à ces Cours d'amour dans la préface de ses Fabliaux. Nostradamus fait une mention spéciale des Cours d'amour dans les vies des Troubadours Guillaume Adhémar, Raimond de Miraval, Parceval Doria et Geoffroy Rudel. Le Moine des Iles d'or, l'un des plus anciens historiens des Troubadours, parle d'une question, trouvée si épineuse, qu'elle fut renvoyée aux dames illustres tenant Cour d'amour à *Pierrefeu* et à *Signa*. Les historiens les plus judicieux reconnaissent l'existence des Cours d'amour. Il suffit de citer Papon [1], Caseneuve [2], l'auteur de la description des arcs triomphaux d'Aix, le président Roland [3], M. Ginguené [4], et Simonde de Sismondi [5].

Les écrivains étrangers eux-mêmes, qui étaient sans intérêt pour soutenir l'existence de cette institution, ont pensé qu'on ne pouvait la contester, Crescimbeni s'exprime d'une manière précise à cet égard : *Ne può rivocarsi in dubbio, che nelle corti, massima-*

1 Hist. de Provence, t. 2, in-4o, l. 3, p. 216 et 219.

2 Orig. des Jeux Flor., in-4o, p. 34.

3 Recherches sur les prérog. des dames chez les Gaulois et sur les Cours d'amour.

4 Hist. litt. d'Ital., t. 1.

5 De la Littérat. des peuples du Midi, t. 1, p. 134 et 222.

mente di Provenza, a niuna altra cosa, allora più si badasse che alla cavalleria, ed a gentili e leggiadri divertimenti duppoichè non solo gli nomini, ma le stesse donne v'erano oltre modo infaccendate, avendo elleno aperte nelle piu riguardevoli città di quello stato alcune corti o tribunali appellati d'amore, ne quali giudicavano ogni controversia d'amore tra cavalieri e dame e poeti secondo che diffinamente si trova scritto nel Nostradama, etc.

Benoît de Court a commenté les arrêts d'amour de Martial d'Auvergne avec la gravité et l'érudition des Cujas et des Barthole. Discutant de bonne foi ces questions frivoles, il prodigue les citations du Code, du Digeste, des Novelles, des Décrétales, et n'épargne pas non plus les citations de l'Écriture-Sainte, les Coutumes, les Orateurs. Ce commentaire atteste à la fois la science profonde et le mauvais goût de son auteur.

Dans le premier arrêt, où une dame se plaint que « son amant lui a offert plusieurs dons et bagues, « qu'elle ne voulut prendre, ni recevoir, pour doute « de simonie en amour, qui est défendue; Benoît de Court appuie son excuse, en citant la loi 3 du *Digeste*, titre *de donatione inter virum et uxorem* (*des donations entre mari et femme*). L'amour, dit cette loi, est quelque chose de divin, et en conséquence, comme les actes des apôtres établissent qu'acheter une chose

sainte doit être péché de simonie, Benoît de Court en conclut que l'amour étant chose sainte, offrir de l'argent ou des présens à une dame pour s'en faire aimer, devait se considérer également comme une simonie.

On voit dans la cause ou second arrêt un écuyer accusant une dame de l'avoir blessé en le baisant trop rudement; la dame est condamnée par la *Cour d'amour* à mouiller au moins une fois par mois de sa salive la blessure de son ami jusqu'à complète et entière guérison; afin, dit de Court, que le principe du mal en fût aussi le remède, suivant le titre des Décrétales. *De reliquiis ac veneratione sanct.* [1].

Par le neuvième arrêt, où l'amant se plaint que sa dame cause avec ses rivaux et en reçoit des bouquets, malgré le serment qu'elle a fait de l'aimer uniquement, Benoît de Court prouve qu'un pareil serment est nul, les dames ayant reçu de la nature le droit inaliénable de causer avec les cavaliers et d'en recevoir des bouquets; qu'il est établi d'ailleurs dans le code que le souverain même ne peut priver quelqu'un des droits conférés par la nature; le décret de Galien établit aussi qu'un serment dont mort pourrait s'en suivre pour qui l'a prêté, serait nul; qu'en conséquence, la dame en prononçant celui de ne point parler aux galans, pou-

1 Des reliques et du respect dû aux choses saintes.

vant lui causer la mort, se trouve annulé de plein droit.

Dans le dixième arrêt, l'amant se plaint « qu'il y a « usure aux conventions stipulées avec sa dame, et en « demande la résiliation, étant obligé par ces conven- « tions de faire à sa dite dame plusieurs dons, hon- « neurs et services, le tout pour un baiser. »

Quoique l'arrêt déclare *le contrat n'être pas usurier*, Benoît de Court prouve au nom des lois divines et humaines, du Code et du Digeste, que l'usure fait rescinder de droit un contrat.

Au quatorzième arrêt, le demandeur conclut par droit lignager, contre un défendeur étranger auquel un frère dudit demandeur avait cédé un baiser qu'il recevait toutes les semaines d'une certaine dame.

Benoît de Court cite en faveur du demandeur le Lévitique (chapitre 25), les lois romaines et les articles de la Coutume de Paris, d'après lesquels les biens restent dans les familles, et conclut, enconséquence, à ce que le baiser soit adjugé au demandeur par droit de retrait lignager.

NOTES

CORRESPONDANT AU TEXTE

DU VIe VOLUME.

PAGE 23.

Tous les chants de ce troubadour sont empreints de sa passion romanesque. *J'aime*, dit-il, *un objet que je n'ai point vu, à qui je n'ai pu expliquer mes sentimens ni demander l'explication des siens. Mais je le sais, parmi les beautés sarrasines, juives ou chrétiennes, il n'en est aucune qui l'égale... Chaque nuit je m'endors plein de son image, et des songes enchanteurs s'offrent à moi. Le réveil, hélas! dissipe cette illusion; je n'ouvre les yeux que pour apprendre qu'il m'est impossible de la voir; je me souviens [illegible] qu'elle habite une terre étrangère, qu'un espace [illegible] mense me sépare d'elle... Cet espace, je le f[illegible] mon voyage pourrait-il n'être pas [illegible] [illegible] sera mon guide... Celle que j'adore [illegible] avec un bourdon de pélerin et un [illegible] si pour l'amour de Dieu elle [illegible] pice dans son palais!... Non, il [illegible]*

d'être prisonnier chez les Sarrasins ; je serai plus près des lieux qui la possèdent. O mon Dieu! transportez-moi dans ses jardins ou dans ses appartemens ; accordez du moins que je la voie... C'en est fait, je pars ; puissé-je seulement ne pas mourir avant qu'elle ait su ce qu'amour m'a fait entreprendre !

PAGE 69.

Marie de France est Française, ainsi que l'indique son nom ; cependant elle quitta la Normandie, son pays natal, passa en Angleterre, l'adopta comme sa seconde patrie, l'habita jusqu'à sa mort, et y composa tous ses ouvrages. La faire assister à la Cour d'amour de Romanin, où elle ne parut jamais, semblera donc une assez grande licence. Toutefois on nous la pardonnera, puisqu'elle nous offre l'occasion de dire quelque chose de cette femme célèbre, la première de son sexe ayant écrit des vers français. Nous savons peu de chose de sa vie ; ses nombreux ouvrages ne donnent aucune particularité à cet égard. Les trouvères anglo-normands gardent le silence sur la femme dont le talent les illustra, et qui osa faire entendre aux rois et aux princes de son temps de courageuses vérités. Cependant, d'après les renseignemens recueillis dans certains manuscrits, Marie de

France naquit vraisemblablement aux premières années du treizième siècle. Lorsque Philippe-Auguste se rendit maître de la Normandie, plusieurs familles normandes, attachées par affection ou par instinct aux Anglais, s'expatrièrent avec ces derniers. Marie de France appartenait à l'une de ces familles; ayant reçu une éducation brillante et solide en Angleterre, elle devint savante en peu de temps dans la littérature latine et les langues armoriques et anglaises. Ses poésies furent reçues avec enthousiasme des nobles et des dames de la Grande-Bretagne, et l'on doit croire d'autant mieux à ce succès qu'il est attesté par *Denis Pyrames*, le seul poète anglo-normand qui ait parlé de l'aimable muse dont il était le contemporain et le rival.

Les premières productions de Marie de France sont une collection de lays en vers français. Ces lays se trouvent en petit nombre dans les manuscrits de la bibliothèque royale, et en grande partie dans le *Museum Britannicum*; ils renferment les prouesses et les aventures galantes de quelques vaillans chevaliers; elle en emprunta les sujets aux romans de chevalerie des anciens Gallois ou des Bas-Bretons. Marie joignait beaucoup de goût à une grande sensibilité. Le titre seul de quelques-uns de ces lays trahit sa prédilection pour les idées romantiques, *le lay du Chèvre-feuille*, *le lay*

de *l'Épine*, *le lay du Fresne*, *le lay des Deux Amans*, etc. laissent dans l'âme du lecteur un doux sentiment de mélancolie. La plupart des biographes, et notamment *Fauchet*, *la Croix du Maine*, *du Verdier*, *Pasquier*; *Massieu*, ne disent rien des lays de Marie de France ; ils paraissent n'avoir connu que ses fables. Cette production est, en effet, son premier, son plus beau titre de gloire, ses apologues sont écrits avec une grâce piquante, un aimable enjouement, dont le secret fut transmis à La Fontaine ; probablement il étudia davantage Marie de France, qu'Ésope et Phèdre.

PAGE 95.

Clémence Isaure, riche héritière des comtes de Toulouse, naquit au milieu du quinzième siècle ; elle aimait les lettres, et dota de ses bienfaits le collège de la gaie science de Toulouse, où l'on décernait annuellement les fleurs du savoir, en sorte qu'elle est regardée généralement comme la fondatrice des Jeux floraux. Cependant l'institution des Jeux floraux existait long-temps avant cette fille célèbre, ainsi qu'il résulte des registres de la ville de Toulouse. Plusieurs auteurs contestent l'existence de Clémence Isaure, et traitent de fables tout ce qu'on a écrit sur elle. M. Lacurne dans un discours prononcé au conseil de la ville de Tou-

louse, prétendit faire prévaloir cette opinion, et prouver que la ville de Toulouse et les capitouls pouvaient seuls revendiquer l'honneur d'avoir fondé et enrichi l'institution des Jeux floraux. Caseneuve, il est vrai, en son Traité de l'Origine des Jeux floraux, ne parle point de Clémence Isaure; Laloubère semble hésiter à reconnaître cette bienfaitrice des poètes toulousains; Lafaille et Catel ne lèvent pas ces doutes; mais le silence de ces écrivains est bien suffisamment compensé par les mille et mille autorités qui garantissent la munificence et le mérite de la fille des comtes de Toulouse. *Jean Bodin, Drandius, M. de Thou, Pierre Dufaur,* (dans son Agonisticon, l. 3, p. 312); Alexandre Bodius, poète écossais (dans un recueil de poésies latines); *Papire Masson Godolin* (dans ses poésies gasconnes); *Barthélemi* de Gramont (dans son Histoire de France imprimée en 1643); Du Boulay (Hist. de l'Univ. de Paris), etc., etc., parlent tous avec plus ou moins d'étendue de Clémence Isaure, et la regardent ou comme la fondatrice, ou comme la bienfaitrice des Jeux floraux. Mais sa statue placée par les capitouls au grand consistoire de Toulouse, témoigne encore mieux de l'existence de cette jeune savante, et l'éternel souvenir de ses généreuses libéralités vivra toujours dans l'inscription gravée au pied de cette statue; le mausolée qu'on lui érigea au temple de la Daurade, ne disparut qu'en

1549 [1], puis un usage dont la tradition subsiste encore, et qui entraînait le peuple de Toulouse sur ce tombeau célèbre, pour y répandre des roses [2], enfin un grand nombre de délibérations solennelles, d'actes authentiques et d'éloges prononcés en public, ayant tous pour objet de constater les vertus, les talens, les largesses de Clémence Isaure [3], attestent d'une manière irréfragable la reconnaissance fondée par d'illustres causes. Benoît, jurisconsulte, conseiller de Toulouse en 1500, parle, dans la deuxième partie de son ouvrage, des bienfaits de Clémence Isaure. Les statuts des Jeux floraux ordonnent que son éloge soit prononcé annuellement. Cette obligation fondamentale donna naissance à une volumineuse collection de panégyriques. Antoine Vinhalibus prononça le premier, en 1526, et depuis on en composa chaque année.

PAGE 173.

Souvent encore, disent les historiens contemporains de saint Louis, souvent ce roi, vêtu d'une simple robe de camelot et d'un surtout de tiretaine, venait se promener au jardin de Paris accompagné du sire de Join-

1 D. Vayssette, Hist. du Languedoc, t. 4, p. 566.

2 Procès-verbaux depuis 1513 jusqu'en 1641, dans les archives de Toulouse.

3 *Voyez* le Registre rouge, fol. 291, 114, 226, 251, 257, 271, 282, 319, 327, 341. — Les Lettres-patentes de 1694, et l'Édit de 1773, du mois d'août, en faveur des Jeux floraux.

ville, de monseigneur de Neelle, du comte de Soissons, de Pierre de Fonteinnes et Geoffroy de Villette; alors on étendait des tapis sur l'herbe humide, pour à l'entour faire ranger le peuple, qui venait plaider devant lui[1]; puis il s'en allait en causant familièrement avec ses féaux chevaliers.

Cette paternelle bonté, plus majestueuse que la pourpre et les faisceaux des proconsuls, que le cortège des rois de l'Indostan, montre la vertu belle de sa propre nature et dédaignant de recourir aux vains prestiges et décorations illusoires, forte de sa seule puissance, n'ayant pas besoin de contraindre le respect et les hommages par l'appareil des armes et de la puissance. O toi qui jugeais ton peuple avec la sagesse des Salomon, avec la patriarcale simplicité des Abraham et des Nachor, pourquoi n'inspiras-tu pas à tes successeurs la noble émulation qu'exciterait sans doute ton souvenir et tes exemples sous les arbres augustes où tu prononçais tes oracles en face du ciel qu'invoquait ta justice? Pourquoi ton trône de gazon et de fleurs est-il resté vacant au fond des bois?

L'Allemagne dévouée adore et sert ses empereurs, car le peuple peut, à toute heure et sans obstacle, embrasser leurs genoux et toucher leurs mains augustes. Les fiers Anglais expriment dans leurs airs

1 *Voyez* Joinville, p. 12.

nationaux des vœux de gloire et d'amour pour leurs souverains populaires; et, parmi nous, Charlemagne, le fils de Blanche de Castille, Louis XII, Henri IV, les plus affables des rois de France, en furent aussi les plus chéris et les plus regrettés.

PAGE 174.

Saint Louis après avoir médité aux pieds des autels et dans le pieux recueillement de ses jardins solitaires [1], sortit de sa retraite comme illuminé d'une sagesse divine, et tel qu'en rapportant les tables de la loi, le législateur des Hébreux descendit la montagne sacrée. C'est alors qu'il promulgua le premier code français, sous le nom d'*Établissemens* [2]. Par lui la calomnie est terrassée [3], les faux témoins sont punis [4], les malfaiteurs

1 Chron., Vie de saint Louis, t. 5, p. 107. — Mably, Observ. sur l'Hist. de France, t. 3, p. 90, l. 4, c. 2, éd. in-12. — Panégyrique de saint Louis, par M. l'abbé de Saint-Martin, à la suite des *établissemens* de saint Louis, traduits et commentés par cet estimable écrivain, p. 535 et suiv.

2 M. l'abbé de Saint-Martin, conseiller au Châtelet, a traduit le langage vieilli et peu intelligible des *établissemens* de saint Louis, en un style moderne et élégant; ce magistrat a joint à cet excellent travail des notes explicatives sur le texte original. On trouve, à la fin de cet ouvrage, un panégyrique de saint Louis, par le même auteur, où l'esprits et les motifs du Code de ce grand roi sont habilement analysés.

3 Établissemens de saint Louis, l. 1, c. 2.

4 *Ib.*, c. 6.

n'ont plus d'asile [1], des peines proportionnées aux délits s'infligent aux larrons [2], les querelles s'éteignent, les menaces s'apaisent; on place [3] l'honneur des vierges au rang des choses sacrées [4], les lieux de débauche sont fermés, et les jeux de hasard prohibés [5]; l'usure est extirpée [6], la langue du blasphémateur flétrie [7], la main du suicide désarmée [8]; l'épée du duel brisée [9]; les chaînes de l'esclavage tombent de toutes parts, les juridictions seigneuriales et arbitraires se soumettent à des règles d'équité [10]; les appels à la cour du roi rassurent les plaideurs contre une première injustice [11]; l'héritage des enfans est protégé contre les donations irréfléchies et

1 *Ib.*, c. 26.

2 *Ib.*, c. 29, 30, 32, 33.

3 *Ib.*, c. 27, 37.

4 *Ib.*, c. 51.

5 Duchesne, t. 5, p. 362 et 364. — Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 7, p. 343.

6 Établ. de saint Louis, c. 85 du liv. 1.

7 Guillaume de Nangis, au chapitre intitulé : *Comment li roi Loys fit punir un homme qui disait blasphème de nostre Seigneur.* — Établ. de saint Louis, c. 85, l. 1.

8 Établ. de saint Louis, c. 88, l. 1.

9 Beaumanoir, c. 71, p. 309. — Desfontaines, c. 22, art. 16 et 17. — L'Ordonn. de saint Louis contre les duels est de 1260. — Établiss. de saint Louis, c. 2. — Mably, Observ. sur l'Histoire de France, t. 3, l. 3, c. 7.

10 Établiss. de saint Louis, c. 5 et suiv., l. 1.

11 Établiss. de saint Louis, l. 2.

immodérées arrachées par les séductions de l'amour conjugal [1]; les testamens désormais revêtus d'un caractère religieux, ces actes des tombeaux participent au culte des mânes et des souvenirs révérentiels; l'ordre de la succession s'établit d'après les indications de la nature, se modifie selon les principes de la société et de la morale publique; les droits des veuves sont distraits du patrimoine qu'envahissent d'avides héritiers, et les biens de l'orphelin garantis à cet être faible par des dispositions tutélaires [2].

La bonne foi anime et vivifie le commerce; bientôt se forment des confréries et des maîtrises, dans lesquelles Louis range, comme autant de familles, les divers corps des marchands et des ouvriers, qu'il soumet à des règlemens encore observés de nos jours [3]. Le fisc épuré de ses gains illégitimes, le pavillon de France respecté sur les mers, la charrue ennoblie par les bienfaits et les encouragemens du saint roi, l'industrie dont sa protection stimule les entreprises, s'élevant florissante et honorée, ce n'est là qu'une légère esquisse de tout ce que la patrie doit à ce grand monarque.

1 Établiss. de saint Louis, c. 15, 20 et suiv. c. 114, c. 135, l. 1.

2 Établiss. de saint Louis, c. 73 et suiv ; c. 137, l. 1.

3 Le prés. Hén., Abrégé chron. de l'Hist. de France, p. 118. — Traité de la police, t. 1, p. 114 et suiv.

PAGE 195.

Quelques auteurs crurent voir dans le règne de Louis IX un beau sujet de poème épique, mais nous ne pensons pas qu'aucun des évènemens de ce règne, du reste si admirable par les vertus et les malheurs du saint roi, réunisse les qualités requises pour le sujet d'une épopée. Plusieurs littérateurs ont pensé le contraire, probablement à cause du poème de saint Louis, du père Lemoine, vanté, ce nous semble, outre mesure. Il serait injuste, sans doute, de contester à ce jésuite du mérite et peut-être même le génie poétique. Mais si quelquefois on aperçoit le précurseur de Corneille dans la hauteur de sa pensée et l'élévation de ses sentimens, il offre, presque à chaque page, des fautes de goût et les grossièretés d'une langue non purgée entièrement encore des dialectes et des locutions barbares. Ces vices de composition nuisent tellement de loin en loin à l'effet sublime produit par les scènes admirables du premier tragique français, qu'ils rendent tout-à-fait insupportable la lecture du poème de saint Louis.

Quant à la conception de cet ouvrage, elle pèche encore plus contre les règles du goût, que la versification elle-même.

Et d'abord, en supposant au lecteur la piété la plus ingénue, comme la plus intrépide, serait-ce un motif

suffisant pour croire qu'il s'intéresse vivement au sujet de ce poème? En effet, la conquête de la couronne d'épines serait tout au plus la matière d'un beau sermon, et ne doit figurer que sur les registres du monastère consacré à recevoir ce précieux dépôt. Mais quand ce sujet lui-même n'est pas fondé sur l'histoire, puisque Louis IX ne doit point au succès de ses armes l'acquisition des vénérables reliques qu'il fit placer dans la Sainte-Chapelle, on sent dès lors qu'une pareille fiction, délayée dans dix-huit chants, n'a aucune des beautés capables de la faire excuser.

Le bon jésuite a compris la nécessité des épisodes pour égayer l'austérité de son sujet. Il a donc fait intervenir l'amour, personnage obligé de toute composition poétique; seulement le révérend père se conforme à cette obligation avec une gaucherie et une maladresse qui fait honneur à son état.

Étranger aux mouvemens, aux accès de cette passion, il supplée à la peinture fidèle du sentiment, à la chaleur de son langage, à sa grâce, à sa volupté par des catastrophes et des aventures inouïes, merveilleuses, invraisemblables et bizarrement entassées. Ainsi dès le second chant, l'auteur s'escrime dans un de ces monstrueux épisodes plus incroyable à lui seul que les Mille et une Nuits et tous les contes arabes et persans. Cette courte analyse, en donnera une idée.

Alphonse, frère de saint Louis, vient rejoindre ce roi en Égypte ; mais, chemin faisant, il est assailli par une tempête furieuse qui disperse sa flotte. Le vaisseau qu'il montait, balotté sur les flots mugissans pendant trois jours, échoue sur la côte de Ptolémaïs.

Le prince met pied à terre avec sa suite. A quelques pas hors du navire il trouve dans un parc de palmiers un tigre mort, un chasseur en pièces et une panthère luttant contre une femme charmante. Cette dame vigoureuse était la belle Lisamante, née des princes de Foix.

Alphonse la délivre galamment du terrible animal ; mais Lisamante, peu sensible à la vie, se jette sur les tristes restes de son époux déchiré par la dent des bêtes féroces. Cependant, la douleur ne lui ayant point ôté la parole, elle se relève et conte son histoire aux guerriers chrétiens qui durent être un peu étonnés d'apprendre, dès les premiers mots, que Lisamante est *sortie d'une morte* et *naquit sans mère ;* elle explique cette miraculeuse origine en disant *que la mort accompagna la vie à sa naissance.*

> Et le destin voulut, pour les mettre d'accord,
> Que la fille eust la vie, et la mère eust la mort.

Grâces à cette explication, les auditeurs soupçonné-

rent que la mère de Lisamante était morte en couches. Mon père, dit-elle, fut inconsolable.

> Il dit tout ce que peut inspirer la douleur;
> Il accusa le ciel, il plaignit mon malheur;
> Ses yeux de deux ruisseaux par deux fois me lavèrent;
> Ses lèvres par deux fois de baisers m'essuyèrent.

Cela fait, on annonce à ce brave homme que des barbares attaquent son château. Il y court, se bat en désespéré, et le corps percé de cinq ou six blessures, revient fidèlement expirer sur le cercueil de sa femme.

Lisamante apprend donc qu'elle survit à ses parens, mais ce n'est pas sans courir plus d'un danger, car les barbares, ayant pris d'assaut le château et la ville, pillaient, égorgeaient et répandaient l'incendie et la désolation. L'écuyer Osmin trouve au milieu du carnage la fille de ses maîtres, la sauve à travers les dards et les flambeaux, et arrive dans un vallon où coule un torrent. Comme ce pauvre écuyer ne savait pas nager, il posa son fardeau au bord du courant, afin de sonder les flots et chercher un gué. Mais en ces entrefaites, voilà qu'un aigle, fort comme celui qui enleva le beau Ganimède, fond sur l'enfant, attiré par ses langes de pourpre (cet animal carnassier les ayant pris pour de la chair fraîche), l'enlève dans l'air et le trans-

porte à l'autre rive. Il s'apprêtait à faire curée de cette proie, lorsqu'une couleuvre, se trouvant là par hasard, fond sur l'aigle et lui dispute sa part du festin. Osmin, voyant cela, passe le gué, accourt vers le lieu du combat, prend parti contre la couleuvre, qu'il tue; et l'aigle reconnaissant le suit comme son libérateur.

Cet aigle rendit de grands services à l'écuyer et à Lisamante. Osmin étant allé cueillir des branches de palmier destinées à tresser une corbeille en forme de berceau, un loup cervier, qui guettait l'enfant, profitant de cette absence se jeta sur lui pour le dévorer, mais l'aigle se trouvait là, et cet oiseau généreux n'hésita point à crever les deux yeux du farouche quadrupède.

A peine le loup est-il mort qu'une lionne sort du bois en poussant des rugissemens plaintifs. Ayant perdu son lionceau, et voyant Lisimante, elle le porta dans sa tannière, l'adopta, l'allaita, en manière de passe-temps et de consolation apparemment; mais Osmin, peu rassuré par ces bons procédés, vint la chercher pendant que giboyait sa nourrice, et se sauva à toutes jambes à travers la campagne. Cet écuyer, devant lequel un sort malencontreux évoquait toutes les bêtes du pays, se vit entouré d'une meute de chiens aboyans, et se rassura toutefois en entendant le bruit du cor et voyant des piqueurs et des guerriers; leur chef se nom-

grands poètes. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, on ne peut méconnaître dans son bizarre ouvrage du talent, de la verve et un rythme souvent sonore et poétique.

Si l'auteur hasarde des vers aussi bizarres que ceux-ci :

— Le sanglier que la meute entoure en clabaudant....
— Sur la commune foi de ses pères sultans....
-- Son corps meurtri des uns, des autres fut grillé....
-- A la montre des lys, les croissans disparurent...
-- Et le malheureux prince avec toutes ses troupes,
Qui des monts sous leurs poids faisaient gémir les croupes.
-- Le Nil, dont tu nous fais un monstre à tant de cornes...
-- Le Dieu que nous servons des colosses se joue,
Les géans ne lui sont que des balles de boue, etc.

Des tournures elliptiques aussi forcées, des inversions aussi contournées que les suivantes :

-- Ses soldats *de la Porte* aux peuple se meslèrent...
-- Il n'était point de cour, soit barbare ou galante,
D'où Zaïde, des cœurs les plus fiers, *conquérante*...
-- Et du coup dont les vents sa masse ébranleraient
Et l'Europe et l'Asie en pièces tomberaient...

Des hyperboles aussi fortes que celles-ci :

-- De là sa teste, mise au faiste d'une tour,
Aussitôt noircit l'air et fist pâlir le jour...
-- Et de nos ossemens des flammes sortiront,
Qui brûleront l'Asie et qui nous vengeront.

-- Les brassards pleins de bras, les casques pleins de testes,
Tombent autour de lui comme tombent le gland.
-- Et d'une voix de sang, la bouche de sa playe,
Rouverte à son abord, le menace et l'effraye.

Si enfin cette composition renferme une foule de vers encore plus ridicules, il est juste de dire qu'on en rencontre un grand nombre de fort beaux pour le temps.

Ceux que nous transcrivons ici semblent enfantés par l'inspiration et le génie ; l'auteur décrit les ravages du feu grégeois :

Ainsi victorieux, il roule de furie
Contre les mantelets, contre la batterie ;
Le cèdre et le cyprès en machines formez
Les pins voûtés en arcs, et d'autres pins armez,
Émulateurs bruyans du foudre et du tonnerre,
Vont par l'air en fumée, en cendres vont à terre.
D'une pareille ardeur, le fougueux élément
Franchit ligne et fossé, passe au retranchement ;
Se prend aux chariots qui font autour des tentes,
Pour la garde du camp, des murailles roulantes ;
Et, du vent secondé, porte à longs tourbillons
L'embrasement qui vole aux premiers pavillons.
Le tumulte s'accroît, l'effroy se renouvelle,
La clameur suit en l'air la flamme et l'étincelle ;
Et les drapeaux qu'on voit en trouble s'ébranler,
Semblent toute l'armée au secours appeler.
Le roi, qui plus en Dieu qu'en ses armes se fie,
Animé d'un esprit que la foy fortifie,
Accourt à la lueur qui fait rougir la nuit,
A travers l'embarras, la fumée et le bruit.

Il arrive ; et soudain, merveille étrange à croire,
Et qui fera douter de la foy de l'histoire,
Soit qu'un céleste esprit de sa vertu l'aidast,
Soit que l'esprit malin à sa vertu cédast,
soit qu'un divin éclair échappé de son âme
Éblouis les démons et réprimast la flamme,
Elle arreste son cours. . . . . . . etc.

Les vers qui suivent, quoique entachés d'un peu d'afféterie, ne manquent pas d'une certaine grâce. Le poète dépeint les trésors offerts par le sultan à sa favorite ; ils avaient appartenu à Cléopâtre.

Au-dessus du miroir, deux amours faits d'albâtre
Y couronnent encor le nom de Cléopâtre,
Comme ils y couronnaient son image autrefois,
Quand elle en apprenait à triompher des rois.
Là mesme il lui fait voir la fatale corbeille,
De rubis ciselés éclatante et vermeille,
Où cette reine, aux yeux de sa barbare cour,
Qui pleurait le succès de son funeste amour,
Voulut qu'une vipère, entre des fleurs nourrie,
Lui donnast une mort parfumée et fleurie.

L'auteur suppose que le sultan envoie à Louis une ambassade pour traiter de la paix.

A peine le rayon qui rallume les jours
Eut blanchi de Memphis les croissans et les tours,
Qu'on vit dans un vaisseau pompeux et de parade,
Descendre par le Nil les chefs de l'ambassade.
Partout où le courant du fleuve le conduit,
De l'Égypte ébranlée ils entendent le bruit ;

Ils rencontrent partout les communes errantes,
Et des bourgs fugitifs les familles flottantes.
Des objets de frayeur, des images de mort,
Viennent au-devant d'eux par l'un et l'autre bord.
La haine et la douleur en commun les excitent ;
Leur colère et les flots leur vaisseau précipitent.
Damiette enfin se montre, et sous elle à leurs yeux
S'offre le camp des Francs, terrible et spacieux.
Des pavillons dressés ils comptent les bannières,
Diverses de blasons, diverses de matières,
Qui dans le champ de l'air, par le vent agité,
Font un concert de bruit, d'éclat et de beauté.

Les envoyés admirent les jeux et les exercices des soldats de saint Louis.

L'ambassadeur observe avec attention
Ce repos si guerrier, si brillant d'action ;
Et le montrant aux siens, ce nouvel adversaire
Ne sera pas, dit-il, bien facile à défaire.
Le travail est son jeu, la peine est son plaisir,
Il accorde la guerre avecque son loisir;
Son repos même est fort, et le porte à la gloire,
Et les ébats lui sont des essais de victoire.
Un garde cependant au prince donne avis
Que deux grands estrangers, d'un riche train suivis,
Sont venus députés, pour une grande affaire,
De la part du sultan qui règne dans le Caire.
Aussitôt, par son ordre introduits au conseil,
Ils admirent du lieu le superbe appareil ;
Le cercle des seigneurs qui le prince environne,
Et plus que les seigneurs le prince les étonne.
Aussi plus grand de soi que de sa royauté,
Il les passe en mérite autant qu'en dignité ;

Et, pour une vertu si sublime et si pure,
Le trône même est bas, et la pourpre est obscure;
Comme dans ce palais où les célestes feux
Composent un sénat roulant et lumineux;
Le soleil distribue à chacun sa lumière,
Selon qu'il a plus longue ou plus courte carrière;
Il donne aux uns l'éclat, aux autres l'action;
Il règle leurs emplois par son impression;
Et de tant de beaux corps qu'il nourrit de ses flammes,
Sa chaleur est l'esprit, ses rayons sont les âmes.
Ainsi, de son conseil, le monarque françois
Est la gloire et la force, et le cœur et la voix.

Le discours de l'ambassadeur, et la réponse du roi, que leur longueur nous prive de citer, sont remplis de beaux vers et de grandes pensées.

En se résumant, ce qui peut caractériser avec impartialité ce poème c'est le jugement qu'en porte Boileau, auquel on demandait pourquoi il n'en avait pas parlé : *Il y a trop de belles choses pour le critiquer, et trop de mauvaises pour le louer.*

NOTES

CORRESPONDANT AU TEXTE

DU VIIe VOLUME.

PAGE 67.

Le sujet du poème de Jeanne d'Arc était bien fait, assurément, pour tenter la poésie : beaucoup d'auteurs nationaux, et même étrangers, ont essayé de célébrer les exploits de cette héroïne ; mais un bon poème reste encore à faire. Voici quelques-uns des ouvrages composés sur ce sujet.

L'un des plus anciens est intitulé : *De gestis Joannæ virginis egregiæ, libri quatuor versu heroïco, in-4°, Parisiis*, 1519. Ce poème, de la facture d'un docteur en théologie de la faculté de Paris, sous le règne de Louis XII, comprend plus de trois mille vers héroïques, ou prétendus tels. Il commence à la naissance de la Pucelle, et se termine à sa mort. C'est, comme on le voit, une œuvre, sinon parfaite, du moins très complète. Elle se trouve dans le Recueil de Jean-Ravisius Textor, intitulé : *De claris mulieribus, in-folio, Parisiis*, 1521 *et* 1529.

Le père Fronton-le-Duc écrivit, en 1576, une *Histoire tragique de la Pucelle de Domremy, autrement d'Orléans, nouvellement départie par actes et représentée par personnages, avec chœur des enfans et filles de France, et un avant-jeu en vers, et des épisodes chantés en musique*. Cette tragédie, imprimée à Nancy, en 1581, in-4°, fut représentée à Pont-à-Mousson, en présence de Charles III, duc de Lorraine, lequel demeura tellement émerveillé de cette œuvre, qu'il fit habiller le poète à neuf. (*Voyez* le P. Niceron, tome 38, p. 114. — Extr. des Manusc. du P. Houdin, dans les Mémoires de Michault, tome 2, p. 277.)

La Pucelle d'Orléans, tragédie en prose, imprimée à Paris, in-4°, 1642. Samuel-Chapuzeau, dans son *Histoire du Théâtre Français*, attribue cette tragédie à Hippolyte-Jules de la Ménardière, mais c'est une erreur; et si pareille pièce valait la peine d'être revendiquée, il faudrait en faire honneur à Benserade.

L'abbé d'Aubignac, qui se piquait de suivre les règles d'Aristote, composa sur la Pucelle d'Orléans une tragédie; elle n'eut pas de succès.

La reine de Suède conservait, parmi ses manuscrits, un poème que possède aujourd'hui la bibliothèque du Vatican, sous le titre de *Mystère du siège d'Orléans*.

Le poème le plus célèbre est celui de Jean Chape-

lain ; l'auteur resta trente ans à le composer, et la France impatiente était dans l'attente du laborieux enfantement de cet ouvrage, auquel les beaux-esprits du temps promirent l'immortalité, et que Boileau en quelques vers couvrit de ridicule. Presque tous les vers sont durs, barbares et tordus, pour ainsi dire, par des inversions monstrueuses. On en trouve cependant quoique rares-semés d'assez expressifs. Voici le début :

> Je chante la Pucelle et la sainte vaillance
> Qui, dans le point fatal où périssait la France,
> Ranimant de son roi la mourante vertu,
> Releva son État sous l'Anglais abattu.
> Le ciel se courrouça, l'enfer émut sa rage ;
> Mais par son zèle ardent et son mâle courage,
> Triomphante martyre, au bûcher comme aux fers,
> Elle fléchit les cieux et dompta les enfers.

On ne sait pas trop pourquoi le *ciel* se courrouça, et quelle peine Jeanne d'Arc eut à fléchir les *cieux*, elle est représentée dans tout le reste du poème de l'auteur, conforme en ce point à l'histoire, comme une fille inspirée, suscitée par le ciel lui-même. Plusieurs écrivains, qui probablement n'ont pas lu ce poème, ou eussent été capables de le faire aussi mauvais, s'évertuèrent à en louanger le plan et l'ordonnance, tandis qu'il pèche précisément par là : le plan blesse les règles de l'art ; la conclusion d'une épopée doit toujours

être glorieuse pour le héros, et l'emprisonnement de Jeanne d'Arc termine le poème de Chapelain. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage fut loué par Huet, Ménage, Ségrais, Fléchier, etc. Van-Effe le compare sans façon à l'Iliade d'Homère, et l'abbé Prévost le préfère aux Œuvres de Boileau. Il eut six éditions en dix-huit mois. Le bon temps! (*Voy.* Mathanasius, p. 267. — Siècle de Louis XIV, t. 2, p. 361. — Histoire critique des journaux, p. 182. — Huetiana, p. 51.)

Il existe, sur le siège d'Orléans, un poème, ou plutôt un roman historique, c'est-à-dire un ouvrage qui n'est ni poème, ni roman, ni même histoire. Il fut originairement composé en latin, puis traduit en français par Roussy, chanoine de la Rochelle, et, de plus, académicien de ladite ville. Paris, Mérigot, 1758, in-12.

M. Charbuye, professeur de rhétorique, fit aussi en 1782, un poème latin sur le siège d'Orléans; un de ses élèves le traduisit, et cette traduction est beaucoup plus élégante que l'original; ce dut être une leçon pour le professeur.

Le P. Néondit le *Philopole*, a trouvé l'art de surpasser le ridicule et le mauvais goût de tous les ouvrages de ses devanciers, dans un poème de douze cents vers, intitulé: l'*Amazone française*. Orléans, Jacob, 1721, in-4°.

La France délivrée par la Pucelle d'Orléans. Ce

poème, où l'on découvre quelques bons vers, remporta le prix des Jeux floraux en 1734. L'auteur est Charles-Simon Favart.

La Pucelle d'Orléans, tragédie de Schiller. Ce drame romantique étincelle de beautés, et M. Mercier, dans la traduction qu'il en donna, ne put si bien faire, qu'on n'en découvre encore un grand nombre.

On assure qu'il existe en outre deux autres tragédies du même sujet; l'une de M. H.-F. Dumolard, et qui, malheureusement pour l'auteur, a été représentée sur le théâtre d'Orléans, le 18 mai 1805; l'autre, de M. Raynouard l'académicien : jusqu'à présent elle n'a pas été jouée.

Nous ne parlons point ici du poème de la Pucelle par Voltaire : il serait à souhaiter que personne n'en parlât davantage.

Plusieurs académies ont mis au concours l'éloge de Jeanne d'Arc. L'académie de l'Immaculée Conception proposa cette question : *Quelle a été l'influence du siècle de Jeanne d'Arc sur les jugemens et supplices de cette héroïne?*

L'académie du Palinod, à Rouen, reçut plusieurs pièces sur la Pucelle : une des plus anciennes est le sonnet de Rault, qui remporta le prix en 1667; et l'une des meilleures, l'ode de M. Prévost, imprimée dans le Recueil des Palinods, en 1705.

Dumesnil publia un poème en douze chants, intitulé : *Jeanne d'Arc*, ou *la France sauvée*, 1 vol. in-4°. Paris, 1818, Cordier, imprim.-libraire.

M. d'Avrigny, et tout récemment M. Soumet, ont enrichi la scène française de deux tragédies sur le même sujet.

Enfin, Jeanne d'Arc a été le texte d'un grand nombre d'histoires, de recherches, de mémoires, de traités, d'apologies, de panégyriques, de gravures, de médailles et d'inscriptions. Sa statue se voit au milieu de l'une des places publiques de Rouen. Chaussard, dans le Recueil historique et complet concernant cette héroïne, et imprimée en 1806, y joint aussi plusieurs gravures au trait.

PAGE 74.

Le merveilleux dont nous indiquons l'emploi a tous ses élémens dans l'histoire. Pour convaincre ici le lecteur que l'imagination n'invente rien, nous nous contenterons de citer le passage suivant, extrait de l'histoire de Jeanne d'Arc, publiée depuis la première édition de la Gaule poétique; il fortifiera sans doute encore par les nombreux témoignages d'une judicieuse érudition, tout ce qui a été dit dans notre ouvrage des beautés épiques d'un pareil sujet. L'auteur de cette nouvelle histoire, M. Lebrun des Charmettes, compile

et réunit dans quatre gros volumes in-8° ce qu'offrent de plus intéressant à cet égard les procédures et les manuscrits. Voici comment il s'exprime, t. 1, p. 290 et suivantes :

« Jeanne d'Arc, âgée d'environ treize ans, se trouvait un jour d'été, *vers l'heure de midi,* dans le jardin de son père [1]. Peut-être, occupée de quelques soins rustiques qui laissaient à son imagination toute sa liberté, s'abandonnait-elle à une méditation contemplative. Elle n'avait point jeûné le jour précédent [2], circonstance importante à considérer. Tout-à-coup, à sa droite, et du côté de l'église du hameau, voisine de la maison de son père, une grande clarté frappe ses yeux, une voix inconnue vient retentir à son oreille [3]. La jeune fille fut d'abord saisie d'une grande frayeur [4]; mais cette voix avait un caractère auguste ; et Jeanne d'Arc fut d'autant plus disposée à la croire envoyée de Dieu [5], qu'elle lui donna les plus sages conseils, se bornant d'abord (à ce qu'il semble) à lui prescrire des règles de conduite, l'engageant à fréquenter l'église [6], à être toujours bonne et honnête, et à compter sur

1 Procès de condamnation, interrogatoire du 23 février 1430.
2 Interrogatoire du 23 février 1430.
3 Même interrogatoire.
4 Même interrogatoire.
5 Même interrogatoire.
6 Même interrogatoire.

la protection du ciel [1]. Pleine des opinions de son temps, Jeanne crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance, qu'en prenant d'elle-même l'engagement de consacrer à Dieu sa virginité, tant qu'il plairait à Dieu de la lui conserver [2]. »

Un historien contemporain raconte d'une manière différente les circonstances de la première révélation dont Jeanne d'Arc se crut favorisée; il tenait ce détail d'un gentilhomme italien qui avait vu cette jeune fille à la cour de Charles VII. « Or, dans le temps, « dit-il, que cette fille faisait paître ses troupeaux, il « lui arriva, pour se mettre à couvert de la pluie, de « se retirer dans une petite chapelle abandonnée, et « de s'y endormir. Elle crut y avoir été favorisée d'un « songe envoyé de Dieu.... Elle se persuada que c'était « un avertissement du ciel qui lui ordonnait de quit- « ter la garde de ses brebis pour aller secourir le roi « Charles [3]. » Il n'est pas impossible de concilier ce récit, qui paraît fort naturel, avec celui de Jeanne d'Arc dans ses interrogatoires, en supposant l'aventure de la chapelle antérieure à celle du jardin. La date de la première semble indiquée par ces mots : « Dans « le temps que cette fille faisait paître ses troupeaux, »

1 Deuxième interrogatoire du 15 mars 1430.

2 Premier interrogatoire du 12 mars 1430.

3 Philippe de Bergame, *de claris mulierib.*, *caput* CLVII.

ce qui ne saurait se rapporter qu'au temps de son enfance. Jeanne d'Arc peut avoir raconté cette aventure à la cour de Charles VII, et plus tard la taire à ses juges, à cause de la circonstance du songe, dont la malice de ses ennemis eût profité à son désavantage.

Une autre fois, comme Jeanne d'Arc gardait seule un troupeau dans la campagne, la même voix se fit entendre [1], et des êtres inconnus, au-dessus par leur forme et la dignité de leur maintien, de tout ce qu'elle connaissait jusqu'alors, vinrent au même instant s'offrir à ses regards [2]. L'un d'eux avait l'extérieur et l'expression de physionomie d'un homme vertueux (*d'ung très-vrai preud'homme*) [3]. Il portait des ailes aux épaules [4]; aucune couronne ne ceignait sa tête [5]. C'était, comme elle l'a su depuis, l'archange saint Michel [6]. Il n'était pas seul, mais accompagné d'un grand nombre d'anges du ciel [7]. Jeanne les vit de ses yeux

1 Déposition du frère Séguin, doyen de la faculté de théologie de l'université de Poitiers. Il ne fait que rapporter ce qu'avait répondu la Pucelle aux examinateurs nommés par le roi.

2 Déposition du frère Séguin, etc.

3 Interrogatoire du 17 mars 1430.

4 Interrogatoire du 3 mars 1430.

5 Interrogatoire du 1er mars 1430.

6 Interrogatoire du 27 février 1430.

7 Même interrogatoire.

réels, *de ses yeux corporels*[1], et non pas des yeux de l'imagination. Une grande clarté les environnait[2]. Une vive frayeur s'empara de Jeanne d'Arc[3], comme la première fois que la voix lui parla dans le jardin de son père.

L'archange lui dit que Dieu avait pitié de la France[4], qu'il fallait qu'elle allât au secours du roi[5]; puis, qu'après avoir fait lever le siège d'Orléans (il ne fut formé que quatre ou cinq ans plus tard)[6]; elle rétablirait Charles VII, malgré ses ennemis, dans le royaume de ses pères[7]. Étonnée, confondue, la jeune bergère fondit en larmes[8] : était-ce un pressentiment du sort qui l'attendait ?

Jeanne répondit à l'archange qu'elle n'était qu'une pauvre fille, ne sachant ni monter à cheval, ni conduire une armée[9]. L'archange lui dit de ne rien craindre[10], d'aller se présenter devant Robert de

1 Même interrogatoire.
2 *Ibidem;* interrogatoire du 22 février 1430.
3 Deuxième interrogatoire du 15 mars 1430.
4 Déposition du frère Séguin.
5 *Ibidem;* interrogatoire du 22 février 1430.
6 Interrogatoire du 22 février 1430.
7 Interrogatoire du 1er mars 1430.
8 Déposition du frère Séguin.
9 Interrogatoire du 22 février 1430.
10 Déposition du frère Séguin.

Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs[1], et depuis maréchal de France[2]; que ce chevalier la mènerait au roi[3], ou lui donnerait des gens pour l'y conduire[4]; qu'aucun obstacle n'entraverait ce voyage[5]. Il ajouta ensuite qu'ayant été choisies pour la guider et l'assister de leurs conseils, sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient la visiter; qu'elle devait les croire et leur obéir, puisque c'était la volonté et l'ordre de Dieu[6]. »

Quoique bien jeune encore, Jeanne d'Arc ne se laissa point d'abord persuader, et « elle fist grant doubte « c'estoit saint Michel[7]. « Ce ne fut au reste qu'après « plusieurs apparitions qu'elle apprit son nom[8]; vrai- « semblablement à la troisième, selon un passage des « interrogatoires. Seulement après avoir entendu cette « voix trois fois elle connut que c'était là voix d'un « ange[9]. » Elle pouvait, à la vérité savoir ou

1 *Ibidem;* interrogatoire du 22 février 1430.

2 Tablettes chronologiques des maisons souveraines de l'Europe, etc.; par M. V***, à l'article des maréchaux de France.

3 Déposition du frère Séguin.

4 Interrogatoire du 22 février 1430.

5 Déposition du frère Séguin.

6 Deuxième interrogatoire du 15 mars 1430.

7-8 *Ibidem.*

9 Interrogatoire du 22 février 1430.

« croire qu'un ange lui parlait, et ignorer encore qu'il fût saint Michel. « A la première fois, elle estoit jeune « enfant, et oult (*eut*) paour de ce : deppuis lui « enseigna et monstra tant, qu'elle creust ferme- « ment que c'estoit il[1]. » Mais elle ne le vist que rarement[2].

« Sur toutes choses, il lui disoit qu'elle fust bonne « enfant, et que Dieu lui aideroit...... Et luy racontoit l'ange, de la pitié qui estoit au royaulme de France[3]. »

Conformément à ses promesses, les saintes dont il avait annoncé la venue à Jeanne d'Arc, ne tardèrent pas à la visiter. Des couronnes très riches et très précieuses brillaient sur leurs têtes[4]. Elles se nommaient en la saluant[5]. Leurs voix étaient « belles, douces et humbles[6]. » Comme l'archange elles parlaient français[7], s'exprimaient avec élégance[8], et la jeune fille les comprenait parfaitement[9]. *Elle a toujours eu conseil de toutes*

1 Deuxième interrogatoire du 15 mars 1430.
2 Interrogatoire du 1er mars 1430.
3 Deuxième interrogatoire du 15 mars 1430.
4 Interrogatoire du 27 février 1430.
5 *Ibidem.*
6 Interrogatoire du 1er mars 1430.
7 *Ibidem.*
8 *Ibidem.*
9 *Ibidem.*

deux[1], et les a toujours vues sous la même forme[2] et les mêmes vêtemens[3].

Le respect que lui inspirait la présence de ces êtres surnaturels, ne lui permit pas sans doute de les examiner en détail. Presque toujours un grand nombre de lumières les accompagnaient[4]. « Et cela, dit-elle, était « bien convenable[5]. » Elle contemplait leur visage[6]; mais elle ne savait si on leur voyait des bras ou d'autres membres[7]. Elle ne se rappelait point non plus si saint Michel avait des cheveux ou non[8].

Même avant de les apercevoir, l'habitude qu'elle avait de les entendre les lui faisait reconnaître et distinguer les uns des autres au son de leur voix[9].

Jeanne s'inclinait profondément à leur approche[10], « et s'elle ne l'a fait auculnes fois, par mégarde, leur « en a crié mercy et pardon depuis[11]. » Elle embrassait

1 Interrogatoire du 27 février 1430.
2 Interrogatoire du 1er mars 1430.
3 *Ibidem*.
4 Interrogatoire du 27 février 1430.
5 *Ibidem*.
6 Interrogatoire du 1er mars 1430.
7 Interrogatoire du 1er mars 1430.
8 *Ibidem*.
9 *Ibidem*.
10 Interrogatoire du 12 mars 1430. — Deuxième interrogatoire du 15 mars 1430.
11 Deuxième interrogatoire du 17 mars 1430.

humblement leurs genoux, en signe de respect et d'obéis sance[1]. »

Fondant en larmes quand ils s'éloignaient et eût bien voulu qu'ils l'emportassent avec eux[2], elle se prosternait « et baisoit la terre, après leur partiment, où ils « avaient reposé[3]. »

Il paraît que ces envoyés célestes conversaient souvent avec elle, sans se rendre visibles à ses yeux : c'est, du moins, ce qu'on peut inférer de la manière dont elle les désigne presque toujours : *Ma voix m'ordonna telle chose; mes voix me donnèrent tel conseil*, etc.

Comme l'archange, les saintes lui disaient que son roi serait rétabli dans son royaume, bon gré ou malgré ses adversaires[4].

Jeanne ne demanda jamais à ces ministres divins d'autre *récompense finale* que le salut de son âme[5]. Ils ne lui firent pas espérer autre chose. Les saintes lui promirent de la conduire en paradis[6]. »

Jamais non plus la voix ou les voix ne lui ordonnèrent de haïr les Bourguignons; mais » après avoir

1 *Ibidem.*
2 Interrogatoire du 27 février 1430.
3 Interrogatoire du 12 mars 1430.
4 Interrogatoire du 1er mars 1430.
5 Interrogatoire du 22 février et 1er mars 1430.
6 Interrogatoire du 1er mars 1430.

« compris qu'elles étaient pour le roi de France, elle « n'aima pas les Bourguignons[1]. »

La jeune fille offrait souvent à la messe, « en la main « du presbtre, » des chandelles allumées à l'honneur de sainte Catherine; « et n'en a point allumé, disait- « elle, comme ferait volontiers à saintes Catherine et « Marguerite[2]. Plusieurs fois elle orna leurs images de bouquets et de couronnes de fleurs[3]. »

On peut ajouter à ces détails ce que rapporte le chevalier d'Aulou, sénéchal de Beaucaire, dans sa curieuse et naïve déposition, au sujet du conseil céleste dont Jeanne d'Arc se croyait assistée.

« Dit qu'il l'interrogea qui estoit son dit conseil? la- « quelle lui répondit qu'ils estoient trois ses conseillers, « desquels l'un estoit toujours résidemment avecques « elle; l'aultre aloit et venoit souvente foys vers elle « et la visitoit; et le tiers estoit celui avec lequel les « deux aultres délibéroient. »

Entendait-elle par-là que des deux saintes l'une ne la quittait point, et l'autre portant à saint Michel (que Jeanne voyait rarement) les messages de la première, lui communiquait les réponses de l'archange? ou voulait-elle parler des trois personnes de la Trinité, dont la

1 Interrogatoire du 24 février 1430.

2 Deuxième interrogatoire du 15 mars 1430.

3 Deuxième interrogatoire du 17 mars 1430.

plus éminente Dieu le père, ne lui apparaissait guère ; la seconde, le Verbe, se serait fixée auprès de Jeanne d'Arc ; et la troisième, le Saint-Esprit, eût incessamment transmis la pensée du père au fils, et du fils au père, conformément à ce qu'enseignent les théologiens ? Cette supposition semble s'appuyer sur plusieurs passages d'une chronique du temps, dans lesquels Jeanne d'Arc, en parlant évidemment de Dieu, se sert pour le désigner de ces dénominations collectives, *messires*, *le conseil des messires*[1].

Ces explications souffrent plusieurs difficultés ; nous ne mentionnerons que les principales. Si l'une des personnes de la Trinité, ou seulement une des saintes, fût toujours restée auprès de Jeanne d'Arc, celle-ci n'eût-elle pas été dans un état de révélation continuel ? Or, évidemment, par ses propres aveux, il n'en était point ainsi. » J'ai rarement des révélations, dit-elle dans un « endroit des interrogatoires, sans qu'une clarté les ac- « compagne[2]. « Quand ils s'éloignaient de moi, ajoute- « t-elle ailleurs, je pleurais[3], etc. » Enfin, parlant plus particulièrement des deux saintes, elle dit : « j'ai eu

1 Chronique, sans titre, imprimée dans le Recueil de Godefroy, sous celui d'Histoire de la Pucelle.

2 Interrogatoire du 27 février 1430.

3 *Ibidem*.

« conseil de toutes deux [1] : » expression qui semble signifier qu'elles ne se séparaient pas.

On peut répondre à la première objection qu'une des personnes de la Trinité, ou seulement une des saintes, pouvait demeurer toujours auprès de Jeanne d'Arc, sans se manifester à elle continuellement; et à la seconde, que par ces mots : *j'ai toujours eu conseil de toutes deux*, Jeanne d'Arc voulait dire seulement qu'elle en recevait des conseils probablement l'œuvre commun de l'une et de l'autre, qu'elles n'avaient qu'une pensée et s'accordaient parfaitement dans leurs avis. Ce sens semble même résulter de la circonstance dans laquelle Jeanne d'Arc fit cette réponse.

Les apparitions de ces messagers célestes se renouvelaient très souvent [2], et en différens endroits. Jeanne ne se souvenait point de les avoir vus sous l'arbre des fées [3] : mais les saintes s'étaient entretenues avec elle près de la fontaine voisine de cet arbre [4]. »

L'archange et les saintes ne se rendaient apparemment visibles qu'à la jeune vierge seule, car personne ne rapporte les avoir aperçus. Ces apparitions, soit qu'elles fussent réelles, ou seulement de vaines images,

1 *Ibidem*.
2 Interrogatoire du 22 février 1430.
3 Interrogatoire du 1er mars 1430.
4 *Ibidem*.

produites par l'exaltation d'un esprit contemplatif, expliquent ce que nous avons rapporté plus haut, qu'en son enfance on la voyait souvent se retirer à l'écart, et, ce semblait, *parler à Dieu*[1]. »

Plus Jeanne d'Arc avançait en âge, plus les injonctions des envoyés célestes devenaient pressantes. « Cette « voix (nous avons déjà dit qu'elle désignait souvent « ainsi l'archange et les saintes collectivement), cette « voix lui disait deux ou trois fois par semaine, qu'elle « partît et vînt *en France*[2-3]. » Jeanne d'Arc était « tellement agitée du désir d'obéir aux ordres de Dieu, « qu'elle ne pouvait plus durer où elle était[4]. »

Jeanne ne parla à personne de ces visions, pas même au curé de sa paroisse[5]. Cependant, « elle ne fust point « contraincte de ses voix à le céler : mais doubtoit

1 Déposition de J. Waltrin.

2 Cette expression, qui paraît d'abord étrange, puisqu'il s'agit d'une personne née et habitant dans une province française, est probablement ce qui a fait douter à quelques auteurs que Jeanne d'Arc fut de Lorraine. Ils n'ont pas pris garde qu'à cette époque on appelait plus particulièrement *France* la portion du royaume formant le domaine immédiat de la couronne, c'est-à-dire la Picardie, l'Ile-de-France, l'Orléanais, le Berri et la Touraine; le reste des provinces françaises se désignait collectivement sous le nom de *Royaume de France*.

3 Interrogatoire du 22 février 1430.

4 Interrogatoire du 22 février 1430.

5 Interrogatoire du 12 mars 1430.

« moult le révéler, par doubte des Bourguignons, « qu'ils ne la empêchassent de son voyage; et par « especial, doubtoit moult son père, qu'il ne la em- « pêchast de son véage faire [1]. » Toutefois, et quelque fût sa discrétion sur ce sujet, Jeanne d'Arc ne pouvait chercher les moyens d'exécuter les ordres qu'elle croyait avoir reçus, sans laisser paraître le projet dont toutes ses pensées étaient occupées. Geoffroy de Fay, écuyer, demeurant à Marcey, et chez lequel Jeanne venait de temps en temps, lui entendit affimer plusieurs fois qu'elle voulait aller en France [2]. Peu de temps avant son départ, elle dit à Conrardin de Spinal, laboureur de son voisinage (le même apparemment à qui elle avait souhaité tant de mal durant son enfance, à cause de ses opinions politiques) : « Mon compère, si vous n'étiez pas Bourguignon, je « vous dirais quelque chose. » Conrardin crut qu'il s'agissait d'un projet de mariage entre Jeanne d'Arc et quelqu'un des jeunes gens avec lesquels ils passaient leur vie [3]; mais le cœur de cette jeune vierge, tout entier à de plus hautes destinées, loin d'entretenir des pensées d'amour, échappait, par la sublimité d'une

1 *Ibidem*.

2 Déposition de Geoffroy de Fay, écuyer, demeurant à Marcey.

3 Déposition de Conrardin de Spinal.

piété céleste, à des affections moins nobles et moins pures. Enfin, elle ne put s'empêcher d'aviser à Michel Le Buin, autre laboureur, la veille de la saint-Jean-Baptiste, « qu'il y avait entre Compey et Vaucouleurs « une fille qui, avant un an, ferait sacrer le roi de « France. » Prophétie dont l'accomplissement, eût lieu en effet dans l'année [1]. Elle s'exprima d'une manière plus claire encore devant Jean Waltrin, laboureur, demeurant à Greux; il lui entendit répéter plusieurs fois: « qu'elle délivrerait la France et le sang royal [2]. »

PAGE 90.

Voici les avis des hommes consultés par Charles VII pour la révision du procès de Jeanne d'Arc; on y verra que cette fille surprenante était généralement considérée alors comme un être qu'avait inspiré et conduit l'Éternel à l'accomplissement de ses décrets. Ce passage se trouve dans le T. IV. de l'histoire précitée de la Pucelle d'Orléans, par M. Lebrun des Charmettes.

« Paul Dupont (*Pontanus*), avocat consistorial au parlement de Paris, est du nombre des savans que consulta Charles VII, entre l'époque des premières informations de Guillaume Bouillé, du cardinal et des

1 Déposition de Michel Le Buin.
2 Déposition de J. Waltrin.

grands-vicaires, du cardinal d'Estouteville, et le bref du pape Calixte III, pour ordonner la révision.

Dupont attaque tout le procès de condamnation, renvoyant à Dieu la décision de la nature des apparitions et des révélations de la Pucelle, en faveur desquelles il rapporte cependant les principes et les conjectures qui peuvent y faire ajouter foi, et les circonstances avantageuses dont elles furent précédées, accompagnées ou suivies. Établissant d'abord l'incompétence des juges, la nullité du procès dans la forme, les violences employées contre quelques-uns des assesseurs, il prouve ensuite que Jeanne était réellement soumise à l'église militante, soit avant, soit depuis qu'elle fut instruite de la différence existant entre cette église et l'église triomphante; d'où il conclut qu'en définitive la comdamnée n'a jamais été relapse, n'ayant pas erré dans la foi.

Ce Légiste poursuivant la série des accusations, justifie Jeanne des différens crimes à elle imputés, tel que le saut qu'elle fit de la tour de Beaurevoir pour échapper aux Anglais; la fiction du signe de la couronne donnée à Charles VII; sa prétendue assurance non-seulement de n'être pas en péché mortel, mais au contraire en état de salut; enfin le vêtement d'homme que portait habituellement la guerrière.

Sur ce dernier objet, il soutient qu'elle devait s'en vêtir; obligée de vivre au milieu des hommes, c'était

un moyen légitime pour mettre sa pudeur à couvert ; « car, dit-il (et ce sont les termes de la traduction du « manuscrit de Soubise), nous voyons bien souvent que « le vest et abit désordonnés que portent les femmes. « provoquent les hommes à paillardise et à toute « lubricité. »

Dupont ajoute d'ailleurs qu'ayant consenti à prendre l'habit de femme afin d'aller recevoir à l'église la sainte communion, Jeanne s'en revêtit sans difficulté après la séance de la place Saint-Ouin ; qu'en quittant depuis les vêtemens de son sexe, pour reprendre ceux des hommes, ce ne fut sur d'autres motifs que celui du danger où elle se trouvait à chaque instant d'être violée, surtout ses pieds étant retenus par les ceps de fer qu'on lui mettait dans sa prison.

Charles VII chargea Amelgard de rédiger une consultation : elle ne s'est trouvé ni à Rome, ni à la bliothèque du roi ; mais probablement le manuscrit de la bibliothèque de Soubise en présente une copie, ou du moins un extrait, ainsi que celui de la bibliothèque de M. le marquis de Paulmy.

L'extrait sommaire du procès de condamnation, dressé par Théodore *de Léliis*, doit aussi être mis au rang des traités, à cause des notes critiques dont il est accompagné ; et auxquelles se trouve également annexée la consultation de ce même Théodore, auditeur de rote en cour de Rome.....

Cet auteur aborde successivement, et de mot à mot, les douze assertions attribuées à Jeanne, distinguent ce qu'elles contiennent de vrai d'avec les faussetés qui s'y trouvent. Il prouve qu'on a voulu évidemment tromper Jeanne, en tâchant de lui persuader que ses juges formaient l'église militante, puisque, quand elle se soumit expressément au pape, ils lui répondirent qu'un tel acte ne suffisait point, qu'on ne pouvait aller chercher le pape si loin, et qu'ils étaient juges ordinaires dans leurs diocèses. L'auteur finit par développer la haine et l'iniquité de l'evêque de Beauvais, et l'injustice de la sentence qu'il prononça.

Pierre-l'Hermite, sous-doyen de l'église de Saint-Martin de Tours, donna son avis sur cette affaire lors des consultations demandées par Charles VII.

Ce théologien, après avoir soutenu l'incompétence de l'évêque de Beauvais, et celle du vice-inquisiteur, auxquels l'inquisiteur général (prétend-il) n'avait pas pu donner une délégation valable, discute les preuves des injustices commises dans le cours du procès, et de la fausseté des assertions attribuées à Jeanne d'Arc.

Le frère Élie, de l'ordre des frères mineurs, émit un avis raisonné, qui est aussi parmi les pièces du procès de la révision. Il reprend chacune des qualifications criminelles qu'appliqua à Jeanne le jugement de condam-

nation, en prouve la fausseté, et fait valoir à cette occasion la candide bonne foi avec laquelle Jeanne croyait à la vérité de ses révélations ; il en établit d'ailleurs la possibilité par leur nature même, car elles n'offensaient ni les règles reçues, ni la vraisemblance ; et s'adressaient à une personne douée de toutes les vertus requises ; qu'enfin dans l'évènement, ces révélations furent toutes suivies d'un succès qu'on ne peut révoquer en doute.

Thomas, évêque de Lisieux, composa un long ouvrage divisé en deux parties. L'une sert à prouver la nullité du procès et du jugement définitif aux termes du droit ; l'autre, qu'injustement Jeanne fut condamnée comme hérétique et comme relapse. Il attribue les apparitions de Jeanne plutôt aux bons qu'aux mauvais esprits, et en donne deux raisons.

« En premier lieu, dit-il, elles ne venaient pas de l'invention humaine, puisque Jeanne étant une paysanne dénuée d'éducation et de connaissances, elle prédisait des choses qui ont eu leur accomplissement ; puisqu'elle en a soutenu la vérité dans la confiance la plus persévérante, et a conservé avec le plus grand soin la virginité qu'elle avait vouée à Dieu en leur présence. »

Il conteste, en second lieu, que ces visions puissent venir du démon, tant parce qu'elles donnaient tou-

jours des avis salutaires et pieux à celle qui en était l'objet, qu'en raison de l'accomplissement de tous les faits prédits. Le savant prélat, rédacteur de cet avis doctrinal, développe ces motifs très longuement : on voit qu'il a travaillé son ouvrage avec le plus grand soin.

Le manuscrit renferme en outre une opinion de Martin Beuzines, prêtre du diocèse du Mans; ce nom est même presque illisible. A la fin on trouve écrit : — par moi Martin, prêtre indigne, du diocèse du Mans — (*per me Martinum cœnomanensem ministrum indignum*), à la date du 7 avril 1456. L'auteur pense que Jeanne était conduite par l'esprit d'en haut, et non par le malin esprit; il répond d'avance aux objections et la justifie des accusations intentées contre elle.

Pendant la révision du procès, des affaires indispensables attirèrent à Paris, pour quelques jours, l'évêque d'Avranches, l'un des successeurs de celui qui avait opiné en faveur de Jeanne dans le premier procès, et dont l'avis fut supprimé. On saisit cette occasion pour savoir le sentiment de cet évêque : il consentit à le mettre par écrit.

L'évêque d'Avranches examine la forme et le fond du procès de condamnation : la discussion sommaire dans laquelle il entre, prouve assez qu'il croit à la réalité des apparitions de Jeanne et les regarde comme très

vraisemblables. Ce sont des réflexions abrégées, mais judicieuses d'un prélat voyageur, qui n'a pas le temps de faire un long discours, et ce n'est pas un des moindres ouvrages faits en faveur de Jeanne.

Nous ne saurions dire le nom de l'auteur du traité suivant : on ne peut lire dans le manuscrit que son nom de baptême, Jean, et les deux premières lettres de son nom de famille, Mo....., parce qu'en reliant le volume on a coupé le surplus; seulement au-dessus, dans la même marge, est relatée la qualité de docteur en droit, mais sans signature, ni nom d'auteur à la fin de ce traité; il présente un avis semblable aux précédens, sans y ajouter de nouveaux motifs, quoiqu'entrant au surplus dans beaucoup de détails.

L'avant-dernier traité du manuscrit..... est celui de Robert Cybole, professeur en théologie et chancelier de l'église de Paris. Il a été composé en 1452, à la réquisition de Charles VII, vers le temps où Dupont, Théodore et l'Hermite s'occupaient du même objet. Cet ouvrage paraît avoir eu beaucoup de réputation à cette époque, on aurait bien de la peine à le lire à présent d'un bout à l'autre, à cause de sa longueur et du mauvais goût dont il est empreint; à l'auteur restera cependant toujours le mérite d'avoir un des premiers discuté à fond tout le procès de condamnation, et prouvé par des moyens graves et dignes de la plus

grande attention. « Qu'il était aussi nul en lui-même, qu'injuste dans sa décision. »

Depuis la publication de la 2[e] édition de la *Gaule poétique*, Jeanne d'Arc à été le sujet d'une tragédie de M. d'Avrigny; elle obtint un succès que justifient quelques scènes versifiées avec élégance. Du reste, les caractères historiques y sont peu respectés. Le plus beau rôle est celui de Talbot, dont la générosité brille du plus noble éclat; ce qui n'empêche pas le poète de chercher trop fréquemment à attiser les haines nationales contre les Anglais, par des allusions souvent déclamatoires.

M. Case vient aussi de publier sur Jeanne d'Arc deux volumes in-8° dans lesquels il cherche à prouver que cette miraculeuse bergère était fille du duc d'Orléans et d'Isabelle de Bavière; qu'aussitôt sa naissance on la fit disparaître, pour substituer à sa place un enfant mâle privé de vie, etc.

PAGE 179.

Voici comment d'Argentré, en son Histoire de Bretagne, liv. 6, chap. 27, raconte le combat des Trente :

« Messire Richard Brembro, anglois, sortoit souvent de Ploërmel, et faisoit des courses dont il desplaisoit fort à messire Jean de Beaumanoir, chevalier partisan

de Bloys; mais il n'avoit le moyen d'y donner ordre : car c'estoient courses qui se faisoient de nuict et jour à heures incertaines, sans se pouvoir bonnement rencontrer les gens de guerre, comme ils eussent volontiers faict, qui fut cause que de Beaumanoir, hardi chevalier, s'advisa un jour d'envoyer demander un sauf-conduit à Brembro pour l'aller voir; ce que lui étant accordé, il alla à Ploërmel trouver Brembro, auquel parlant de ce qui s'étoit passé, il dit qu'il s'estonnoit fort, pour un vaillant chevalier qu'il estoit, comme il faisoit mauvaise guerre, non-seulement aux gens portant les armes, qu'il prenoit, mais aussi aux autres de toutes qualitez, laboureurs et autres; qu'en toutes bonnes guerres les vrais soldats n'avoient point accoustumé de travailler les laboureurs, sans lesquels la terre demeureroit à labourer, et chacun seroit affamé : qu'il fist doncques la guerre à ceux qui s'en pouvoient deffendre, non pas aux pauvres paysans. A ces paroles, il sembla à Brembro que Beaumanoir l'attaquoit de dire qu'il fist la guerre aux rustiques, et qu'il ne cherchast pas les soldats; à cause de quoi, il se mit en colère, lui refusant la délivrance des prisonniers qu'il demandoit, et, de propos en autres, entra plus avant, et dit à Beaumanoir, que, parlant des gens de guerre, il ne falloit pas qu'il pensast qu'il y eust au monde si vaillants hommes qu'estoient ceux de la nation angloise,

qui surpassoient tous autres de vertu et de prouesse. Quant aux Bretons, il n'en avoit jamais esté parlé, ce n'estoit pas à eux à se parangonner aux Anglois. Le sieur de Beaumanoir estoit chez l'Anglois lors, et ne put lui respondre autre chose, fors que les Anglois n'emporteroient rien sur les Bretons ; que venant à l'affaire, ils le cognoistroient par expérience : mais si l'occasion lui ennuyoit à attendre, qu'il la lui ferait veoir quand il voudroit, et en tel lieu que bon luy sembleroit ; que s'il avoit si bon cœur, comme il disoit, qu'il lui faisoit un party, qu'il prist cent des siens, cinquante, trente, ou tel nombre qu'il adviseroit, et qu'il se trouveroit en lieu dict et jour assigné, sans parolles, pour en cognoistre l'expérience et en faire preuve ; adjoustant tels mots et au tel jour assigné, « ne failliez pas comme vous fistes à Boussac, ayant promis à un nommé Pierre Bigier ; car si je vous promets, je ne faillray pas comme vous avez fait, je y serai sans mentir. » Brembro, se voyant piqué de ce dernier mot, auroit trop dict pour le refuser pour son honneur : le party fut qu'ils prendroient chascun trente gentilshommes, et qu'ils se trouveroient, en telles armes qu'ils voudroient, à un chêne situé droitement sur le my-chemin d'entre Ploërmel et Josselin, au samedi devant le dimanche de *Lætare*, de l'an M. CCC. L., pour là veoir qui auroit le meilleur. Ces choses ainsi promises et jurées

entre les chefs, et accordées, de Beaumanoir se retira à Josselin, prenant congé de son hoste, et rapporta aux gentilshommes de la garnison la convention d'entre luy et Brembro, lesquels furent fort joyeux d'une si gaillarde entreprise, n'y ayant aucun qui ne désirast estre enrollé de ce nombre et se faire mettre entre les autres; toutefois Beaumanoir qui sçavoit ce qui y alloit, se voulut prendre à la preuve qu'il savoit de la valeur de ceux qu'il cognoissoit : aussi n'estoit-il besoing de besogner à crédit; et pour estre chose notable, j'ay voulu insérer les noms de chascune part.

De la part de Beaumanoir :

Chevaliers Bretons.

Le sire de Tinteniac;

Messsire Yves Charruel, homme de très-grande stature, excédant la commmune proportion des hommes.

Escuyers.

Guillaume de Montauban;

Tristan de Pestivian;

Robin de Beaumont;

Alexandre Fardet;

Haterel;

Messire Geoffroy ou Guy de Rochefort;

Messire Robin Raguenel;
Messire Karo de Bodégat;
Messire Geoffroy du Bois;
Olivier de Kaërenrays;
Geoffroy de la Roche;
Geoffroy de Beau-corps;
Messire Huon de Saint-Yvon;
Messire Olivier Artel;
Messire Jean Rousselet;
Jeannot de Serens;
Huet ou Moria de Tresaiguidy;
Guillaume de la Lande;
Olivier de Monteuille;
Simon Richard;
Geoffroy Poulard;
Alain de Tinteniac;
Alain de Kaërenrays;
Loys Goyon;
Guyon du Pont-Blanc;
Maurice du Parc;

Autres y mettent deux frères de la maison de Fontenay;

Tous hommes d'élite, et desquels on recognoist encore aujourd'huy partie des maisons; les autres passés en autres familles, par divers accidens, comme autrement ne peut en la condition humaine.

Messire Richard Brembro, du costé des Anglois ne put trouver son nombre dans sa nation, et choisit vingt Anglois, quatre Bretons de son parti, et six Allemands, savoir :

Messire Robert Knole;

Messire Hérue de Lexualen;

Messire Jean Plesanton;

Richard de Gaillard;

Thomelin Billefort, qui combattoit d'un maillet de plomb pesant vingt-cinq livres;

Hucheton Clamalan, ou Cleruaban, qui combattoit d'un faulchart crochu, taillant des deux costés : ainsi appeloient-ils telles sortes d'armes, lesquelles maintenant sont hors d'usage;

Hugo, son frère;

Jannequin Taillard;

Repefort;

Bichard de la Lande;

Gauttier l'Alemant;

Jannequin Héroüard, ou Hénoüard;

Jannequin, le mareschal;

Thomelin Huteton, ou Hotethon;

Robinet Malipas, ou Melipart;

Yfray, ou Ysannay;

Valentin;

Jean Troussel, ou Robin Troussel;

Huë de Caurelec, ou de Cauerlay et Knolles : ces deux depuis furent grands et renommés capitaines.

Des Bretons du party anglois, y avoit :

Perrin de Camaleon, ou Perrot de Raoullet, prevost d'Ardaine;

Commelain;

Jean le Gaillard;

« Et d'autant qu'il étoit juré entre les parties, que, d'une et autre part, n'y auroit que des gentilshommes, Brembro ne put en fournir tout son nombre; si bien qu'il prit un soldat de condition roturière, nommé Hulbitié, homme de grande taille, puissant et fort.

« Quant à Croquart, ce fut un vaillant voleur, qui vint en Bretagne, ayant été laquais d'un gentilhomme de Hollande, lequel ayant perdu son maistre, s'en vint cherchant sa fortune en Bretagne, et servit un homme d'armes breton : par la guerre se trouva un très-vaillant homme, ayant acquis réputation entre les gens de guerre, il s'adonna fort, et fit une compagnie de mesme métier, prenant et surprenant maisons, bourgs et chasteaux, lesquels il revendoit aux propriétaires et partisans : ayant acquis une somme incroyable de deniers, et venu depuis en telle réputation, que le roi fist offrir deux mille livres de rente pour venir à son service et se faire chevalier, ce qu'il refusa, aimant

mieux se tenir à son métier accoustumé ; il fut appelé en combat, et estimé le meilleur combattant de la troupe et parti des Anglais : finalement il mourut d'une cheute de cheval, qui n'est chose véritable ; aussi ny estoient les armes pas propres d'un faulchart et d'un maillet, desquelles armes il ne fut rien appointé, et les prirent telles qu'ils voulurent. Ils furent armés de bacinets, plates, aubergeons, espées, haches et lances, encore qu'il semble que ces armes ne soyent pas propres à pied : mais à la vérité, ils s'en servoient en ce temps-là comme on le trouve dans les histoires de Lore et des Matho Villani, qui écrivirent, en l'an 1064, l'histoire de Florence en langue italienne. Que de vray, les Anglais estans en Italie environ en ce temps-là combattoient de lances à pied faites exprès, qui leur servoient en gros bataillons carrés, et les tenoient deux à deux droites, et même façon qu'on attend le sanglier à pied, avec l'espieu et la teste, et pour cela descendoient de cheval, qu'ils bailloient aux pages à garder pendant le combat. Ce que je vois d'inégal en ce combat accordé est qu'il fut loysible à Guillaume de Montauban de combattre à cheval parmi les autres de pied. Et combien que cela se pût refuser pour estre le party fait entre nation et nation, et non entre hommes et hommes, toutes fois ils ne s'arrêtèrent pas là, et leurs rôles faits, et hommes choisis, se trouvèrent les com-

battants au jour et heure assignés, commençant les chefs de l'entreprise à donner cœur à leurs gens, et leur dire qu'ils combattaient pour l'honneur de tout le pays, que l'issue feroit juger de la valeur des uns et des autres; que l'honneur d'eux et de la nation estoit le gage qu'ils devoient garder. Il disent que Brembro (comme homme superstitieux) allégua les prophéties de Merlin, et qu'il y trouvoit qu'il devoit ce jour obtenir la victoire, et entrant le premier au champ, se planta avec ses gens en teste, et donnant place à chacun. De Beaumanoir fit de même. Lorsqu'ils furent rangés, Brembro fit signal et appela de Beaumanoir comme voulant parler à lui; lequel s'advança droit à lui. Brembro se commençoit à repentir, disant qu'il cognoissoit à la vérité que leur entreprise avoit été trop légèrement faite; que ce ne devoit estre fait sans congé des princes, et conseilloit que l'expédition s'en différât à quelqu'autre temps, attendant leur intention, et offroit de revenir en ce même lieu, s'ils le trouvoient bon. De Beaumanoir respondit, que c'étoit trop tard pensé, et que puisqu'il avoit pris la peine de venir là, qu'il ne s'en retourneroit point sans mêler les mains et sçavoir qui avoit plus belle amie; mais qu'il estoit content d'en sçavoir l'intention de ses compagnons devant que d'y répondre. Les compagnons ouys, respondirent qu'il estoit temps de voir qui avoit le meil-

leur corps, et puis qu'ils en estaient venus si près, qu'il ne falloit pas apprester à railler et se mocquer d'eux, à ceux qui ayant ouy parler de l'entreprise estoient là venus exprès pour voir ce combat.

» Beaumanoir retourné, rapporte la résolution des compagnons. Brembro tendoit à n'y entrer pas, et n'estoit point si hardi en ce lieu qu'à Ploërmel, disoit pour raison, que quand ils seroient tous tués là, que la querelle des princes n'en estoit pas amendée n'y advancée en rien. Beaumanoir répondit que leur combat n'estoit pas fondé sur ce titre-là, qu'il estoit question de la preuve de l'honneur de leur nation. « C'est folie, dit Brembro, de combattre, car quand nous serons morts, toute la Bretagne ne recouvrera par de tels hommes. — Lors, répondit Beaumanoir, encore que les plus grands du pays, les seigneurs de Laval, de Montfort et Loheac, ne soyent ici; si ai-je de vaillans hommes chevaliers de vertu, et pour ce, il faut l'éprouver. —

« Ces paroles dictes, ils vinrent aux mains et se joignirent si rudement que le feu sortoit de leurs armes, non sans admiration d'une infinité de noblesse venue là exprès, soubs saufconduits, pour voir ce combat. Le commencement fut de la part des Anglois : car messire Yves Charruel fut pris, comme aussi Tristan de Pestivian, et Jean Rousselet, Geoffroy de la Roche, et Geof-

froy Poulard tuez ; Karo de Bodégat, et messire Geoffroy Rousselet fort blessés, et s'ébranla ce commencement fort contre les Bretons, qui ne demeurèrent que vingt-cinq, mais Beaumanoir leur soutenoit le cœur, et finalement ils se chargèrent de tous costés, et se battirent si bien qu'ils estoient extrêmement las étant contraints de se retirer d'une part et autre de consentement commun, pour reprendre haleine et du vin, et se rafraîchir de la sueur qui leur couloit par tout le corps : mais les endommagez avoient à se revancher et c'étoit à chercher. Il y en avoit de blessez et par terre deux ou trois, il falloit que le reste portât ses deux coups (comme l'on dit). Cependant qu'un chacun se reposoit, de Beaumanoir encourageoit les siens de bien faire leur devoir, les advertissant de ne s'émouvoir ou étonner s'il lui défailloit cinq de leurs compagnons. Sur ce propos Geoffroy de la Roche le pria de le faire chevalier, ce qu'il lui accorda aisément, l'admonestant de se proposer en homme de valeur et ne forligner de ses ancêtres, luy proposant les vaillances et prouesses de messire Bude de la Roche son prédécesseur, qui étant allé au service de l'empereur de Constantinople, qui faisoit lors la guerre aux Sarrazins, fist de tels exploits d'armes, qu'il en estoit encore mémoire et renommée non-seulement par tout l'Orient, mais aussi par toute la France. Estant rafraîchis ils revinrent au

choc de plus belle : Bremboro se lança devers de Beaumanoir pour le charger et sommer de se rendre, disant qu'il lui raviroit la vie : mais en cette entrefaite messire Alain Kaërenrays lui donnant un coup de lance dedans le visage, le rua par terre, et messire Geoffroy du Bois luy ayant donné de l'espée au travers du corps lui coupa la teste. Quand les Anglois virent leur chef par terre ils commencèrent à s'espouvanter et sur ce, Croquart, dont a esté parlé ci-dessus, qui estoit un vaillant soldat, dit : — Escoutez, compagnons, ne vous attendez pas aux prophéties de Merlin, car à grand'-peine le peut-on croire pour cette fois : le remède est de se servir, tenir ferme et bien combattre. — Sur ce point Charruel, Karo de Bodégat et Tristan de Pestivian qui avoient esté pris et blessez, prirent cœur, se tirèrent des mains de l'ennemi et rentrèrent parmi les leurs à ce combat. Cette fois fut plus sérieuse que la première : car Croquart, Thomas Billefort, Caurelec, Knolles, tenoient ferme et rudement combattoient en vaillants hommes, avec hardiesse et assurance extrême.

« Il mourut un Anglois et deux Allemands ; quant au courageux Beaumanoir, il y fut blessé : il n'y avoit personne qui ne fist devoir d'homme de bien et hardi combattant. Beaumanoir qui estoit blessé, ayant extrêmement soif demanda à boire, mais Geoffroy du

Bois lui répondit : — Beaumanoir, bois ton sang, ta soif se passera. — A ces mots il rentra au combat. Finalement les Anglois qui jusqu'alors s'étoient tenus serrés furent ouverts, parce que Guillaume de Montauban monta à cheval, prit la lance et feignit de s'éloigner, auquel Beaumanoir s'écria en disant : — Faux et mauvais chevalier, où va-tu ? pourquoi nous abandonnes-tu ? il te sera reproché à toi et à ta race à jamais : — à quoi répondit de Montauban qu'il besognast bien de sa part et qu'il ferait de son costez tout devoir. Ce dit, il advança son cheval donnant au travers des Anglois et les rompit en ruant sept par terre. Lors entrèrent Bretons dedans eux, et les défirent et tuèrent bonne part, les autres ne purent résister, et furent pris Knolles, Caurelec, Billefort et Croquart menés à Josselin et mis à rançon, et depuis firent de belles armes ailleurs. Les chroniques rapportèrent que le meilleur combattant de tous fut le sire de Tinteniac, et qui mieux mérita le nom de preux et vaillant en ceste meslée ; et de la part des Anglois Croquart remporta le prix.

« Telle fut l'issue de la bataille des Trente, et est à plaindre que quelqu'un d'eux ne rapporta par escrit le particulier de ceste adventure : car valeureux et vaillans estoient-ils, et leur postérité en seroit honorée. Même combat fut projeté à Bordeaux entre les François, mais ils ne combattirent point, et s'en faisoit

lors bien souvent de tels. La renommée de ce combat (vulgairement appelé par les anciens la bataille des Trente) courut par toute la France, si bien que Froissart, qui vivoit, en parle en deux ou trois passages de son histoire. Qnand il veut dire qu'on a combattu vivement, il use de ces mots : « qu'il ne fut jamais plus vaillemment combattu après la bataille des Trente qui eut lieu en Bretagne. »

PAGE 204.

Rien n'est plus touchant dans la tragédie de Jeanne d'Arc, par Schiller, que les regrets qu'exprime cette héroïne en quittant le toit parternel. M. de Latouche a traduit ainsi ce beau monologue :

Adieu, mon beau pays, douce paix des campagnes ;
Vallons, sentiers déserts, mes forêts, mes montagnes,
Adieu : pour les combats je vous fuirai demain.
Prospérez, jeunes fleurs qui croissiez sous ma main ;
Vous ne me verrez plus, sous l'aulne des prairies,
Assise, et m'enivrant de longues rêveries.
Echo, dont la voix pure embellissait mes chants,
Je n'irai plus troubler la nuit calme des champs.
Vous pleurerez long-temps votre bergère absente,
Hameaux où j'ai caché ma jeunesse innocente :
Je les fuis à jamais ces chaumes protecteurs !
Recherchez d'autres soins, suivez d'autres pasteurs,
O mes agneaux plaintifs, errans sur la bruyère !
Dieu, des sanglans combats va m'ouvrir la carrière ;
Un belliqueux troupeau m'entraîne dans ses rangs !

Non, ce n'est point l'orgueil aux songes délirans,
Ce n'est point le désir de la terrestre gloire
Qui m'appelle aux vieux murs défendus par la Loire;
C'est la voix qui jadis, à Moïse exalté,
Sur les sommets d'Horeb promit la liberté;
Le Dieu qui, de David armant la main timide,
Fit tomber sous ses coups le géant homicide,
Purgea les champs d'Hébron des soldats étrangers;
Car mon Dieu fut toujours favorable aux bergers.

Il m'a dit: « Prends ce glaive et pars; va sur la terre
Promener de mon nom la terreur salutaire.
Du casque des combats couvre ce front serein;
Que ton cœur virginal palpite sous l'airain;
Nul mortel de ce cœur n'obtiendra la conquête,
Le bandeau de l'hymen n'ornera point ta tête;
Sur tes chastes genoux, jamais enfans chéris
Ne rendront un sourire à ton joyeux souris;
Mais, seule de ton sexe, objet d'un pur hommage,
La palme des héros deviendra ton partage.
Quand la patrie en deuil voit son heure approcher,
Contre ses oppresseurs c'est toi qui dois marcher.
Du courage français s'éteint la noble flamme,
C'est toi qui dans les rangs porteras l'oriflamme.
Devant la vierge armée Albion doit pâlir.

« Crois aux prodiges saints que tu vas accomplir:
Comme au temps des moissons, sous l'ardente faucille,
Se courbe des épis l'innombrable famille,
Tu verras sans retour, à tes pieds prosternés,
Ces conquérans d'un jour de leur gloire étonnés.
Ta main arrêtera le char de la fortune,
Ta main des lys brisés relèvera l'orgueil,

Et des héros français fermera le cercueil;
Ta main soutiendra seule un roi qui s'abandonne,
Et dans Reims délivré lui rendra sa couronne. »

Dans la nuit prophétique ainsi Dieu m'a parlé :
J'accomplirai cet ordre à ma foi révélé.
O guerriers! prêtez-moi ce casque, cette épée;
La volonté de Dieu ne sera point trompée.
Vous me verrez, pareille aux fougueux aquilons,
Renverser l'épaisseur des nombreux bataillons;
N'entends-je pas des cris, le signal des alarmes?
Nos coursiers ont frémi, le clairon sonne aux armes!

PAGE 212.

Un moment où d'importantes provinces, jusqu'alors gouvernées séparément, et formant pour ainsi dire des royaumes dans l'enclave du royaume de France, vont se réunir à la couronne et accroître singulièrement la puissance de nos souverains, il convient de signaler ici une omission que nos meilleurs historiens n'ont pas encore réparée.

On a vu, déjà, comment notre contrée se divisa en un grand nombre de petits États, rattachés au trône de France par les liens de la féodalité, mais n'en restant pas moins indépendans. Là des duchés, ici des comtés, plus loin des baronnies furent autant de souverainetés dont les lois, les coutumes, les guerres, les dynasties les alliances demeurèrent distinctes. Cependant les historiens de France croient

leur travail complet, quand ils ont écrit la vie du monarque suzerain, et les principaux évènemens qui l'intéressent immédiatement; pour les autres faits, bien qu'ils appartiennent également à l'histoire de France, et se soient passés sous les règnes de ses vasseaux couronnés, ils ne s'en inquiètent pas davantage que s'ils avaient eu lieu dans l'empire du grand Mogol. A la vérité, donner de l'ensemble à toutes les parties de leur travail, ne serait pas facile s'ils l'interrompaient à chaque instant pour insérer, par voie d'épisode et de digression, les évènemens propres à chaque province. Néanmoins, en supprimant la filiation de tous ces souverains secondaires, en ne disant rien de leurs généalogies, et des guerres qu'ils se firent entre eux, de leurs mœurs, de leurs passions, en un mot, de leur bonne ou mauvaise fortune, ces historiens privent le lecteur de bien des choses curieuses et intéressantes; ils ferment à la poésie les sources abondantes que lui ouvriraient par exemple les singulières et romanesques annales du Berri, de l'Anjou et de la Guienne; les nobles chroniques du Bourbonnais, de la Normandie; les fastes variés et séduisans de la Picardie, de la Flandre, du Lyonnais, du Dauphiné, et de tant d'autres provinces, quelquefois rivales d'éclat et de puissance avec le royaume de France proprement dit.

De doctes compilateurs essayèrent de remplir les la-

cunes de l'histoire de France en rédigeant sur les maisons illustres, les villes et les provinces du royaume, un grand nombre d'histoires particulières. Nous devons à l'infatigable Duchesne celles de Bourgogne, de Dreux, de Châtillon, et beaucoup d'ouvrages du même genre. Catel publia l'histoire du Languedoc; Chorier, celle du Dauphiné; Papon, celle de la Provence; Justel, celle de l'Auvergne; Cartier, celle de Calais. De la Clergerie, P. Pithou, Besly, du Haillan, d'Argentré, Désormeaux, composèrent les histoires du Perche et de Ponthieu, de Champagne, du Poitou, de l'Anjou, de la Bretagne et de la maison de Bourbon. Les grands vassaux et les grandes villes eurent presque tous leurs annales[1]. Mais dans quel fastidieux amas de livres imprimés ou manuscrits, la plupart illisibles, faudrait-il aller chercher les traditions particulières, les plus remarquables de chaque famille illustre et de chaque

[1] *Voyez*, entre autres, Meyer, Hist. de Flandre; Chaumeau, Hist. des ducs de Berri; Guy Coquille, Hist. du Nivernais; Dumoulin, Hist. de Normandie; Adrien de la Morlière, Histoire d'Amiens; Favyn, Histoire de Navarre; D. Vaissette, Hist. du Languedoc; Du Bouchet, Hist. de Courtenay; Guichenon, Hist. de Bresse et de Savoie; Guill. Paradin, Mém. sur l'Hist. de Lyon; Laguille, Hist. d'Alsace; D. Plancher, Dunod, Mille, Paradin, Saint-Julien de Baleure, Courtépée, sur l'Histoire de Bourgogne; de Pery, Hist. de Châlons-sur-Saône; Ruffi, Hist. des comtes de Provence; Viguier, Hist. du Luxembourg; de Marca, Hist. de Béarn; François de Carlieu, Hist. d'Angoulême, etc., etc.

P

Hist

Il est peu de souverains dont les règnes soient plus féconds en grands évènemens que ceux des derniers ducs de Bourgogne, une surprenante originalité distinguant les traits de chacun d'eux.

On n'éprouve point un faible étonnement, en approfondissant les annales de la Bourgogne, de la voir redoutable et prête à envahir toute la France précisément à l'époque où les autres États sont impuissans et débiles, c'est-à-dire au moment de leur naissance et à la veille de leur destruction. Les siècles intermédiaires ne présentent rien de remarquable pour la Bourgogne, et le génie de cette puissance n'éleva les monumens de sa gloire, qu'aux deux bouts de sa carrière.

Les Bourguignons étaient un de ces peuples errant confusément dans les déserts et les forêts du Nord, poussés par un instinct sauvage vers l'Empire prêt à s'écrouler [1]. Pline et Procope, secrétaire de Bélisaire, croient qu'ils formaient la première tribu des Vandales, et Ptolomée les montre campés non loin de la Baltique, sur les bords de la Vistule [2]. Fastida, roi des Gépides, les en chassa; allant alors s'établir entre

1 Am. Marcel., l. 28, c. 5. — Sidon. Apol., *Carm.* 12 *ad Cast.*

2 Procope, Hist. goth. — Courtépée, Abrégé de l'Histoire du duché de Bourgogne, p. 56.

l'Elbe et le Weser, ils disputèrent aux Allemands le commerce de leurs fontaines salées [1], firent une première irruption dans les Gaules, furent repoussés par Probus; en firent une seconde, et plièrent devant les légions de Maximilien, puis une troisième, que Stilicon favorisa en excitant des troubles [2]. Ayant élu pour roi, Gondicaire; ce chef les mena de conquête en conquête, et jeta dans la Gaule les fondemens du royaume de Bourgogne, dont la province à laquelle ce nom est resté fut seulement la dixième partie, puisque ce vaste royaume comprenait, outre les pays connus aujourd'hui sous ce nom, la Franche-Comté, le Jura, la Bresse, la Lorraine, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, Genève et la Savoie [3].

Gondiac, successeur de Gondicaire, ajouta le Nivernais à ses domaines, alors le royaume de Bourgogne d'un côté, touchant à l'Alsace, de l'autre à la Méditerranée, et fermé par les Alpes à l'Orient, fut égal en puissance au royaume de Clovis. Le plus léger succès pouvait faire prononcer la fortune entre ces

1 Procope, *ib.*, l. 2, c. 12.

2. Am, Marcel., c. 18. — Vospic., *in Prob.*, c. 13. — Mamert., Paneg., n. 17. — Oros., l. 7, c. 28. — D. Plancher, Histoire de Bourgogne, t. 1, dissert. prélimin.

3 Languille, Hist. d'Allem., part. 1. — Dunod, Hist. des Seq., t. 1. — Paradin, Annales de Bourgogne.

deux trônes, et déterminer la prééminence de la Bourgogne sur la France, qui dès lors eût cessé de porter ce beau nom. Heureusement il n'en fut pas ainsi, et c'est à Clotilde peut-être, c'est à cette princesse chrétienne, qu'on doit attribuer la chute du premier royaume de Bourgogne.

Clotilde, nièce de Gondebaud, successeur de Gondiac, avait à venger le trépas de son père, qu'immola son oncle, et le martyre de sa mère que ce barbare fit jeter dans le Rhône. Devenue l'épouse de Clovis, elle l'arma contre le meurtrier de sa famille, et cette guerre, favorable au roi de France, arrêtant l'accroissement du royaume de Bourgogne, en prépara la conquête réservée aux fils de ce premier roi chrétien. Dès lors ce royaume fut possédé, tantôt en entier par les rois de France, plus souvent partagé entre eux, mais gardant toujours, même dans ses divisions, le nom fastueux de royaume, peu convenable à sa nouvelle position. Cet ordre de choses dura jusqu'aux règnes des descendans de Charlemagne, époque des usurpations et du démembrement de l'empire de ce grand monarque. Presque en même temps deux hommes audacieux et braves convoitèrent les provinces de la Bourgogne; Rodolphe en envahit une partie, dont il fit le royaume de la Bourgogne transjurane, et Boson, s'emparant d'une autre partie de ces belles pro-

vinces, fonda le royaume de la Bourgogne cisjurane, et se fit proclamer roi de Vienne et de Provence[1]. Le nom de Bourgogne demeura peu de temps à ces États, et resta seulement au territoire borné par la Champagne, la Franche-Comté, le Lyonnais, le Bourbonnais et le Nivernais. La Bourgogne ainsi réduite, sous le simple titre de duché, devait dans la suite reconquérir une puissance plus importante que celle dont elle venait d'être dépouillée.

C'est déjà pour cette province une gloire infinie de pouvoir compter parmi ses premiers ducs ce Robert-le-Fort, tige de la race des Capétiens, ce Richard-le-Justicier, si fidèle à ses maîtres et si heureux dans ses combats contre les Normands, dont le nombre fut tel qu'ils épuisaient les fontaines où s'abreuvaient leurs chevaux[2].

Après Richard, Raoul, Hugues-le-Blanc et les deux Henri, l'histoire de Bourgogne nomme Robert, prince despotique et cruel, qui fit assassiner son beau-père. Hugues, son petit-fils, dont la modération succéda aux violences de son aïeul, frappé des actes arbitraires du règne précédent, assembla ses barons pour

1 Nille, Abrégé chronol. de l'Hist. de la Bourgogne, t. 3, p. 12, l. 5. — De Saint-Marc, Abrégé chon. de l'Hist. d'Italie, t. 2, p. 527. — Albéric, *chron. ad ann.* 879.

2 Courtépée, p. 120, et 121.

leur proposer une espèce de charte constitutionnelle par laquelle ce duc se soumettrait, dans le cas où il transgresserait les lois, à une correction confiée à la voie des armes [1]. Malgré cette singulière abnégation de l'autorité suprême, les Bourguignons le révéraient; inconsolable de la mort d'Yolande son épouse, il se retira, prononça ses vœux religieux, et laissa le duché à Eudes; celui-ci se reprochant quelques injustices, prit à son tour l'habit de pénitent, passa en Asie et mourut à Tarse en Cilicie. Après lui régna Eudes-le-Pacifique, puis Eudes II, lequel secourut Alphonse, roi de Portugal, son cousin, contre les Sarrasins, et reprit la ville de Lisbonne sur ces infidèles, après un siège de trois mois. Hugues III, son fils et son héritier, s'embarqua pour Jérusalem, et battu par des vents contraires, promit de bâtir un temple à la Vierge, s'il échappait au naufrage; ayant accompli son engagement à Dijon, ce prince reprit encore la croix. Mais cette fois aucun vœu ne put le sauver de la mort qui l'attendait aux portes de Tyr. L'abbaye de Citeaux reçut sa dépouille, renfermée dans un coffre de cèdre, rempli de parfums et scellé de ses armoiries. Son fils, Eudes III, commanda l'avant-garde de l'armée française à la journée de Bovines, et y fit admirer son in-

1 Saint-Julien de Baleure et Courtépée, p. 144.

trépidité. Se précipitant le premier au plus épais des bataillons de l'Allemágne et de l'Angleterre, renversé de son cheval, foulé aux pieds, il saisit la monture d'un chevalier ennemi qu'avait percé sa lance, et se jeta plus furieux au milieu des étrangers en criant aux Bourguignons : *Montjoie au noble duc* [1] !

Hugues IV âgé de six ans lui succéda. Sa veuve, Alix de Vergy, tutrice de cet enfant, gouverna au nom du mineur avec une prudence, une sagesse, un courage dignes des grands rois. Les vassaux les plus élevés vinrent renouveler en ses mains la foi et hommage. Les ducs de Bourgogne avaient alors parmi leurs titres honorifiques celui de chanoines de Saint-Martin de Tours. Alix de Vergy, représentant son fils, et reçue chanoine, donna le baiser à tous les chanoines du chapitre en signe de fraternité. A la majorité de Hugues, elle lui remit les rênes d'un gouvernement prospère, et se retira dans une ferme, où cette femme célèbre fit valoir deux charrues à bœufs et un troupeau de cinq cents moutons [2].

Hugues IV se distingua au siège de Damiette; fait prisonnier à la Massoure, il recouvra sa liberté, se vit élire roi de Thessalonique, et revint mourir au milieu de son peuple.

1 Courtépée, p. 126.
2 Pérard, p. 411. — Courtépée, p. 164.

L'histoire parle peu des ducs Robert II. Hugues V, Eudes IV; ce dernier mena quarante-deux bannières au secours de la France contre l'armée d'Edouard. Philippe de Rouvre, son petit-fils, lui succéda. Il mourut jeune et sans postérité. Le roi Jean s'empara de la Bourgogne; au moment où cette province paraissait incorporée au royaume de France et au terme de son indépendance politique, elle allait devenir la rivale des plus grandes puissances de l'Europe. Ce duché fut donné par le roi Jean à son bien-aimé fils Philippe-le-Hardi, ainsi nommé à cause des réponses pleines de fierté qu'en reçurent les Anglais pendant la captivité qu'il partageait avec son père. De retour en France, le roi négocia pour lui un mariage opulent et demanda la main de Marguerite de Flandre. La mère de cette princesse désirait cette alliance; mais ayant éprouvé de la résistance de la part de son fils Louis de Flandre, lequel proposait un prince anglais, cette mère courageuse lui dit : « Mon fils, si vous persistez à marier votre sœur avec un Anglais, l'ennemi de notre belle France, je vais brûler le sein qui vous a nourri, afin d'appeler l'opprobre et la malédiction sur vous [1]. » Louis, effrayé, souscrivit à ce mariage, qui donna au duc de Bourgogne les duchés de Flandre, de Nevers, Rethel et l'Artois.

1 Glab., p. 546. — Courtépée, p. 186.

Pendant la folie de Charles VI, le duc de Bourgogne gouverna le royaume conjointement avec les princes du sang, et lutta souvent aussi contre eux en essayant d'arrêter leur ambition et leur cupidité. Philippe se montrait sage, compatissant, éclairé. Tandis que le duc d'Anjou ruinait l'État pour satisfaire son avarice, Philippe économe du bien public, fut si prodigue du sien, qu'à sa mort il ne laissa qu'une succession très obérée : sa femme, suivant la simplicité des anciennes coutumes, renonça à la communauté en venant déposer sur le cercueil du défunt, sa ceinture, ses clefs et sa bourse.

Philippe laissait ses vastes États à Jean-*sans-Peur*, son fils; Marguerite de Bavière, qu'il épousa, joignit à ses nombreux domaines les comtés de Hainault et de Zélande : ce fut beaucoup trop de puissance, car vicieux et méchant, il ne l'employa qu'à entreprendre et soutenir de mauvaises actions. Nous l'avons vu ailleurs faire assassiner le duc d'Orléans, attiser la guerre civile, affecter la royauté, ordonner le massacre des Armagnacs, se plonger dans le sang français, devenir l'allié des Anglais, et tomber, enfin, sous un poignard clandestin devant le faible Charles VII, soupçonné d'avoir commandé cet assassinat. Tous ces faits appartenant spécialement à l'histoire de France, nous ne répèterons pas ce que nous avons dit ailleurs sur ce sujet.

Philippe-*le-Bon* succéda à Jean-*sans-Peur*. Ce

prince est une de ces illustrations les plus dignes de l'histoire. Sa vertu eût paru admirable en tous les temps, et indépendamment du contraste qu'offrait la corruption d'un siècle criminel.

Comme on l'a vu plus d'une fois, dans le cours de cet ouvrage, le meurtre d'un citoyen devait être vengé par ses parens. Cette vengeance, mise au rang des plus saintes obligations, allumait entre les familles des incendies dont souvent elles furent consumées. Philippe-*le-Bon* n'avait encore que vingt-trois ans, et en le supposant capable de résister aux conseils de ses courtisans, qui l'engageaient à s'armer promptement contre Charles VII, le soin de sa propre gloire l'obligeait peut-être d'entreprendre cette guerre; jeune comme il était, on aurait plutôt attribué son inaction à une indifférence coupable envers la mémoire de son père, qu'à la maturité d'une raison supérieure aux préjugés de son siècle. Il fallait donc les impérieuses prescriptions de l'usage et des convenances dans ce siècle de fer pour engager ce prince noble et sincère à s'allier avec les Anglais contre l'infortuné Charles VII. Toutefois, même au milieu des fureurs de la guerre, Philippe ne se départit jamais des principes de la clémence et de la bonté. Vainqueur à Montereau, ses officiers le pressaient de brûler cette ville, où Jean-*sans-Peur* fut assassiné. *Ce n'est pas cette ville qui a tué mon père,*

répondit-il, et il ordonna qu'on respectât les propriétés des habitans. Un million d'hommes périrent dans cette horrible lutte, où les Anglais, unis aux Bourguignons, ébranlaient le trône chancelant de Charles VII. L'âme de Philippe gémit de tant d'horreurs; désirant conclure la paix *pour révérence de Dieu* et compassion du pauvre peuple, il signa cette paix que Charles reçut comme un bienfait.

Alors établi, dans le sein d'un généreux repos, Philippe devint un objet d'admiration et d'envie pour tous les rois qu'il égalait en puissance et surpassait en richesse [1], possédant cinq duchés *à hauts fleurons*, quinze comtés d'ancienne élection et de grandes seigneuries, tous exempts de foi et hommage. Les princes étrangers lui donnaient le titre de *grand duc d'Occident;* traitant en égaux les plus grands monarques, ce prince étalait une magnificence suprenante, des lingots d'or et d'argent comblaient ses trésors. Sa cour était la plus belle de l'Europe, et l'on peut voir, dans l'ouvrage d'Aliénor de Poitiers, sur le cérémonial et les usages qu'on y observait, à quel degré de luxe et de splendeur Philippe l'avait élevée. Ce duc protégea les lettres, fonda des universités, appela autour de lui les poètes et les savans. Aussi habile législateur

1 Fabert, Histoire des ducs de Bourgogne. — Courtépée, p. 216.

qu'administrateur intelligent, il fit rédiger les coutumes et les lois en un corps de droit, encouragea le commerce, l'industrie, les arts. La fortune versa ses dons dans les immenses domaines de ce prince éclairé. *Il n'y avait si petite maison*, dit Saint-Julien de Baleure, *qui, grâces au bon Philippe, ne bût en vaisselle d'argent.* Les domestiques portaient des habits de velours, et, lors de l'entrée du duc à Gand, un simple bourgeois de cette ville couvrit sa maison en lames d'argent.

Lorsqu'il vint à Paris pour assister au sacre de Louis XI, le peuple le reçut comme le véritable souverain; le roi voulut être armé chevalier par lui, et, à son passage sur le Pont-au-Change, on donna la volée à deux cents douzaines de petits oiseaux, en signe de *liesse et d'espérance* [1].

Philippe maria son fils à Catherine de France, fille de Charles VII. A cette fête se dressèrent soixante pavillons d'or et d'argent, représentant les soixante grandes villes soumises au duc de Bourgogne; sous chaque pavillon étaient des spectacles, des mécaniques ingénieuses, et des buffets de riche vaisselle, où les gens de Philippe servaient libéralement aux convives les mets et les vins les plus précieux. Des chariots magni-

1 Paradin, p. 852. —Sauval, Hist. de Paris, t. 2. —Saint-Julien de Baleure, p. 175.

fiques portant les services, descendaient du plafond. Des porc-épics lançaient leurs flèches, et des amours versaient des urnes inépuisables d'eau rose et de parfums liquides.

Mais Philippe se distinguait encore plus par sa grandeur d'âme que par son faste et sa libéralité.

René, duc d'Anjou et de Bar, avait été son prisonnier; sans se plaindre des ingrats, ce prince peignait naïvement, sur les murs de sa prison, des oublies d'or, exprimant ainsi sa peine, de se croire oublié de tous ses amis[1]. Philippe lui rndit la liberté et le combla de caresses. Ce duc de Bourgogne se plaisait à parcourir, inconnu, les rues de ses bonnes villes, trouvant là des occasions nombreuses de faire le bien et de s'assurer lui-même du bonheur de ses peuples; plus d'une fois il recueillit avec attendrissement, dans les témoignages d'amour qu'excitait sa présence, le plus doux prix de sa sagesse et de sa bonté. Ce prince aimait à rire : apercevant un jour, au milieu de la place de Bruges, un homme ivre endormi, il le fit porter en son palais et vêtir comme un roi. A son réveil, le manant ébahi, pense rêver, quand autour de lui se rangent des officiers, des chambellans, s'informant au moindre signe, de ce que souhaitait sa majesté. Pour éprouver la réalité de sa nouvelle fortune cet homme demanda à dîner, et voyant tout le monde s'accorder à vouloir

1 Du Haillant, en son Histoire.

qu'il fût roi, y consentit lui-même, et s'enivra si bien qu'étant reporté à son insu où on le trouva la veille[1], ce bonhomme mit sur le compte d'un songe, ses grandeurs d'un moment. Et qu'est-ce, en effet, qu'un plaisir passé? Cette anecdote, insérée dans l'histoire de Philippe-le-Bon, devint le sujet d'une foule de pièces et de contes agréables. A ce roi succéda son fils Charles, depuis surnommé Charles-le-Téméraire, prince violent, emporté, sans mesure, sans vertus et sans frein. Les premiers succès de ses armes enflèrent son cœur orgueilleux; il résolut de châtier les Suisses à cause de leur alliance avec Louis XI, son mortel ennemi; les Suisses tentèrent tout pour la paix; n'ayant pu y réussir, ils entreprirent tout pour la guerre; leur armée liguée à celle de René, duc de Bar et de Lorraine, dépossédé de ses états par Charles, rencontra les troupes du duc de Bourgogne, les enfonça et en dispersa les débris. Charles, effrayé, s'enfuit laissant vingt mille des siens immolés à son opiniâtre autorité. Les Suisses bâtirent, sur le champ de bataille, une chapelle où l'on voit encore les ossemens des Bourguignons surmontés de cette inscription : *L'armée du duc Charles a laissé ce monument ici*[2].

Charles, dévoré de honte et de fureur, se livra aux

1 Fabert, Histoire des ducs de Bourgogne.

2 Commines, l. 5, c. 3. — Meyer, l. 17. — Olivier de la Marche.

accès de la plus noire mélancolie, laissa croître sa barbe et ses cheveux, ne changea point de vêtement et ne parut plus en public. Ses ministres et ses serviteurs tremblaient d'approcher de ce prince farouche dont les regards terribles, et les paroles sinistres trahissaient les violentes sensations. Son cœur, serré par le désespoir, ne laissait plus, disent les historiens, qu'un étroit passage au sang, et, pour en rappeler le cours dans ses membres engourdis, des liqueurs spiritueuses prodiguées avec excès ne faisaient qu'allumer sa fureur impuissante. Du fond de son palais lançant des arrêts foudroyans, sa justice même portait le cachet de la cruauté.

Cependant Nancy ayant rappelé René, toute la Lorraine se rendit à son duc légitime, et les Suisses menacèrent les frontières de la Bourgogne. Alors la tristesse de Charles se change en rage; il rassemble une nouvelle armée et va assiéger Nancy. Mais l'Italien Campobasso, son favori, passa du côté des Lorrains suivi des troupes sous son commandement; resté avec 4,000 Bourguignons et sa défaite devenant inévitable, Charles préféra mourir et perdre tous ses sujets, plutôt que de fléchir dans ses implacables projets.

La charge sonne, ses soldats tombent ou fuient; lui-même, entraîné par ce désordre, est renversé de son coursier et meurt sous l'épée d'un chevalier lorrain [1]. On

1 Chronique scandaleuse. -- Commines, l. 5, c. 5.

le reconnut parmi les morts; il fut porté à Nancy et exposé dans une salle tendue de noir et somptueusement éclairée; humiliant honneur qui le livrait aux regards avides des peuples maudissant sa mémoire. Autour de ce triste objet de démence et de pitié parut son rival, ce René, duc de Lorraine, portant, à l'imitation des anciens preux au milieu de leur triomphe, une barbe d'or tombant jusqu'à sa ceinture. René voyant son ennemi en cet état, sentit la commisération succéder à la vengeance; il ne put retenir une larme, et prit la main glacée du cadavre, en disant : *Beau-cousin, que Dieu tienne en paix votre âme, vous nous avez fait moult maux et douleur.*

Marie de Bourgogne était l'unique héritière de Charles; une partie des États, selon la loi constitutionnelle des apanages, devait donc, à défaut d'enfans mâles, retourner au roi de France. Louis XI éprouva quelques obstacles dans cette transmission, car Marie épousa Maximilien d'Autriche qui voulut faire déclarer la Bourgogne et ses grands fiefs en faveur de cette princesse. Toutefois Louis parvint à gagner une partie de ses nouveaux domaines par de prudentes négociations, et envoya des troupes pour soumettre les villes disposées à la résistance. Toute la Bourgogne et le Nivernais se soumirent à ce prince, mais la Flandre et l'Artois proclamèrent Marie de Bourgogne.

L'acquisition que venait de faire la France augmentait considérablement ses forces et ses trésors; une succession non moins importante allait bientôt accroître encore sa prospérité.

Louis, depuis long-temps, convoitait la Provence. La réunion de cette douce contrée, où l'on respire, avec un air parfumé, la volupté la plus pénétrante, où l'esprit s'avive et pétille aux feux du soleil, fournit une heureuse digression à l'histoire.

Les Celtes, les Grecs, les Romains, les Visigoths et les Bourguignons, possédèrent, tour à tour, la Provence. Les héritiers de Clovis l'arrachèrent à ces derniers, mais les trop faibles descendans de Charlemagne ne purent, ni la préserver de l'invasion des Sarrasins et des Normands, ni prévenir l'usurpation de Boson, quand il enveloppa cette contrée dans les nouveaux États décorés du nom de royaume. On connaît le sort de ce hardi parvenu et de ses successeurs; l'un d'eux ayant cédé ses droits à l'empereur d'Allemagne, la Provence, comme les pays voisins, n'appartint qu'en apparence au souverain germanique, et vit des seigneurs s'impatroniser au milieu de tous ses cantons.

Guillaume fut le premier des comtes bénéficiaires de Provence, et à ce seigneur succéda Rotbold, qui, le premier, se dit *comte par la grâce de Dieu* [1]. Des par-

1 Daniel, Hist. de France, an 1444.

tages entre plusieurs branches d'héritiers compliquent bientôt la généalogie des comtes de Provence, et les historiens de ce pays craignent avec raison de perdre le fil incertain d'une foule de transmissions confuses et presque ignorées[1]. La souveraineté de la Provence se divisa d'abord entre les comtes de Provence et ceux de Forcalquier; un grand nombre de comtes, de vicomtes et de barons, se disputèrent quelques parcelles de l'autorité. D'un autre côté, les grandes villes de Provence, comme Marseille, Arles et Nice, fières de leur commerce et de leur industrie, refusèrent de se soumettre aux comtes de Provence, et formèrent autant de petits États isolés; Marseille surtout, la ville la plus opulente des Gaules, repoussant avec hauteur toutes les marques de féodalité, respirait au bord des mers l'air pur de la liberté, et traçait la charte de son affranchissement à la poupe de ses vaisseaux. Ceux-ci, confians en leur élément sauveur, et se tenant prêts, devaient conduire les citoyens de ces rives opprimées vers une autre Salamine; Marseille dont l'Orient aimait à saluer les pavillons, Marseille rapportant à l'Occident les richesses de l'aurore; Marseille, opulente, belliqueuse, amie des lettres et des arts, dédaignait les lourdes institutions imprimées à ce vieux sol des Gaules, et qui ne pourraient l'atteindre sur les ondes.

1 Daniel, Hist. de France, an 1444.

Deux parties bien distinctes ressortent particulièrement dans l'histoire de la Provence [1]. Celle qui embrasse le règne des princes d'Aragon, et l'autre celui des comtes d'Anjou. Une époque remarquable termine chacune de ces mêmes parties. La première nous montre la cour de Raimond Beranger IV éclipsant toutes celles de l'Europe, par son éclat et la réunion des troubadours et des chevaliers qu'attirait ce duc près de lui.

La seconde époque est moins glorieuse pour la Provence; mais aussi curieuse à cause des détails dont elle abonde.

La Provence étant devenue le patrimoine des ducs d'Anjou, fournit une partie des troupes et des trésors nécessaires à la conquête de Naples. Les Français abusèrent, en ces pays, de leurs droits de conquête, et n'essayèrent point de substituer l'amour à la crainte. Les gouverneurs de villes devinrent des despotes insolens, des tyrans avares et cruels, anéantissant les privilèges des citoyens, augmentant les subsides, et parmi les tributs qu'ils imposèrent, exigeant les prémices des jeunes épouses. L'ardent Sicilien, voisin du ciel de l'Afrique, n'a de patience que juste la dose rigoureuse pour dissimuler quelque temps une injure, et méditer à

1 Glâber, l. 3. -- Ditmar., Chron., l. 2. -- *Chron. Pisan.*, t. 10, *Ital. sacr.*, nov. *edit.*

loisir une affreuse et sombre vengeance. Déjà la perte des Français est résolue; les conspirateurs rassemblés à Palerme, la première fête de Pâques, jurent de se rendre à Montréal, où, ce jour-là, une grande solennité doit attirer la foule. Des Français y étaient allés par curiosité. Une rixe s'engagea entre l'un d'eux et un Sicilien. A cet instant les cloches de Montréal sonnèrent le premier coup de vêpres. Au tintement de l'airain religieux se mêle bientôt le bruit des armes. Un cri se fait entendre: *Mort aux Français!* C'est le signal d'un massacre général; ce cri va retentir d'un bout de la Sicile à l'autre, et déjà, émule de Montréal, Palerme nage avec joie dans un sang qu'elle abhorre [1]. Huit cents Français, la plupart Provençaux, sont égorgés en quelques jours; ce nombre ne suffisant point au besoin d'assouvir une vengeance long-temps désirée, les mères, les femmes, les maîtresses des Français, furent immolées sans distinction d'origine. On poussa la haine et la fureur jusqu'à arracher de leurs entrailles le germe qui eût pu reproduire un Français en ces climats horriblement affranchis. Charles armait alors une flotte nombreuse pour cingler vers Constantinople, et porter la guerre

1 Gio. Villani, l. 7. — Rayn., Ann. eccl. — Fazel, l. 8. -- Nic. Special., l. 1. -- Ragg., Hist., p. 80.

sur les rives du Bosphore. A la nouvelle de la révolte des Siciliens, il veut conduire son armée à Parlerme, et déjà cette ville frémit de son approche en prévoyant avec quelle implacable mesure, la vengeance allait se proportionner à l'énormité du crime. Mais le roi d'Aragon, l'ennemi de Charles d'Anjou, prend parti pour les Siciliens; ce prince vole presque seul au-devant de son adversaire, et lui propose de vider la querelle dans un combat de cent chevaliers contre cent chevaliers, et de se mettre à leur tête. Charles était Français; oubliant que la politique et la prudence réprouvent ces coups d'éclat admirés en de simples guerriers et blâmés dans la personne d'un monarque, il accepte la proposition du roi d'Aragon, dont le premier acte perfide contre le duc d'Anjou fut d'assigner Bordeaux comme lieu du rendez-vous, afin de l'éloigner de la Sicile, où la plus grande activité préparait la plus opiniâtre défense.

Charles, uniquement occupé d'un combat auquel sa loyauté et sa crédule confiance espèrent devoir la fin de la guerre et des immenses armemens qu'elle nécessite encore, néglige tous les autres moyens de recouvrer la Sicile. Cependant le bruit du célèbre défi attire à Bordeaux les princes et la noblesse du continent et de l'Angleterre; des deux côtés de grands seigneurs sont nommés pour dresser les articles du combat; d'autres afin de faire construire le local, régler l'ordre et le cé-

rémonial. Le jour indiqué luit enfin : plus de trente mille spectateurs, ainsi qu'un grand nombre de femmes richement parées, se placèrent dans les pavillons et sur les gradins préparés. Aux premiers rayons du soleil, les pierreries, les armes étincelèrent du plus vif éclat, et les trompettes annoncèrent l'arrivée d'une des parties combattantes. C'était Charles d'Anjou à la tête de cent chevaliers d'élite, couverts d'armes resplendissantes et de casques ornés de fleurs. Cependant l'heure prescrite a sonné, le roi d'Aragon ne paraît pas ni personne en son nom. On attend jusqu'au soir, mais en vain. Ce lâche et déloyal ennemi resté en Sicile, se consolait de l'opprobre désormais attaché à son nom, en pensant qu'il avait fait perdre à Charles l'occasion de reconquérir la Sicile.

Ce royaume comme celui de Naples coûtèrent bien du sang et de l'or aux princes français ambitieux de s'en assurer la conquête.

René, duc d'Anjou et comte de Provence, forcé de renoncer à ces funestes contrées, revint gouverner paisiblement sa belle Provence. Peu de rois eurent plus de vertus et de talens que ce prince, justement comparé à Henri IV. Tous deux en effet conçurent le noble désir de rendre leurs peuples heureux, et tous deux surent allier à une grande bravoure, l'esprit naturel, une gaîté vraiment française, de la bonhomie et de la simplicité. Le règne de René dans la Provence est

la partie éminemment intéressante de l'histoire de ce pays. S'appliquant toute sa vie à y faire prospérer le commerce, l'industrie, l'agriculture, le premier il fit cultiver en Provence les œillets, les roses rouges et les raisins muscats, étendit les plantations des mûriers pour les vers à soie, et posséda les premiers paons qu'on vit en France; encouragea les beaux-arts plus en amateur qu'en souverain, plus par goût et instinct que par magnificence et politique; peut-être même s'en occupa-t-il trop exclusivement, surtout lors qu'étant à Naples, les affaires publiques exigeaient exclusivement son attention. Heureux dans le gouvernement de la Provence de pouvoir consacrer quelques loisirs ses à penchans favoris, ce prince s'amusait chaque jour à peindre des fleurs, des oiseaux; coloriait des armoiries, composait des chansons, faisait des traités sur le blason, la chasse, les tournois et les tribunaux. On lui doit aussi des cartes géographiques, des ballades, des rondeaux, un ouvrage intitulé: *l'Ame dévote et le cœur*, et une Comédie : *l'Abusé en Cour*[1]. Il allait souvent, pendant l'hiver, se promener tout seul au soleil sur le port de Marseille, et s'y chauffait pendant quelques heures en s'entretenant avec les matelots. Dans ses voyages ce souverain logeait de préférence chez

1 Bouchet, Annales d'Aquitaine. -- Naudé, Addit. à l'Hist. de Louis XI. -- Papon, t. 3, l. 9, p. 402.

quelque simple particulier; puis en repartant crayonnait son portrait sur la muraille de sa chambre, et traçait au dessous quelques vers latins. Un nain, un Maure et un astronome l'accompagnait toujours. Le premier l'amusait par ses facéties, le second dansait devant lui la danse mauresque, enfin le troisième prophétisait en astrologue et disait *l'histoire de l'année;* c'est ainsi qu'on appelait alors l'almanach.

René doublait les richesses de ses sujets, mais en observant toujours la plus stricte économie pour tout ce qui lui était personnel. Les mémoires de ses dépenses nous apprennent que les plus grands frais de sa table étaient en potirons et en escargots. Son lit avait de simples rideaux de toile bleue, et un petit sac de cuir contenait le sucre réservé à son urage.

Louis XI dressa des embûches à René, quoique ce duc fût son oncle; pareille considération ne pouvait comprimer l'inimitié d'un roi accusé déjà d'avoir fait empoisonner son frère par une bénédiction de son aumônier [1]. De son côté, René ayant à se plaindre de son neveu, témoigna de l'affection au duc de Bourgogne, qu'il promit d'adopter. Ces intelligences avec l'ennemi déclaré du trône, firent accuser le duc de Pro-

1 Mézeray, Daniel et Garnier, dans leurs Hist. de France, à l'an 1472. -- Millot, Élém. de l'Hist. de France, t. 2, p. 275.

vence de haute trahison et de félonie. René, à un âge où la paix est le premier des biens, fléchit devant Louis XI. Sa succession se régla amiablement. Charles du Maine devait hériter de la Provence, et l'Anjou se réunir à la couronne.

René mourut, et Charles du Maine lui ayant survécu peu de temps, légua à Louis XI la Provence avec tous ses droits sur le royaume de Naples et de Sicile.

PAGES 340 et 341.

On peut lire dans madame de Sévigné, dans le Journal de Dangeau et les Mémoires du temps, la description des fêtes de Louis XIV; celles connues sous le nom de *plaisirs de l'île enchantée*, durèrent sept jours entiers, et furent une véritable féerie. Il serait trop long d'énumérer les bals, les spectacles, les joutes et les concerts, les repas, les loteries, les parties de chasse, etc. Nous rapporterons seulement les détails de l'un de ces divertissemens; ils suffiront pour donner une idée des autres[1].

Après une course de bagues où le roi courut, et qui dura jusqu'à la nuit, trente-quatre musiciens, ayant Lulli à leur tête, entrèrent dans le lieu du festin

[1] *Voyez* Legrand d'Aussy, Vie privée des Français, t. 3, p. 290 et suiv.

qu'éclairaient deux cents flambeaux de cire blanche portés par autant de personnes masquées; un nombre infini de girandoles et de lustres peints en or et en argent, étaient garnis chacun de vingt-quatre bougies. Ensuite parurent les quatre saisons, vêtues suivant leurs divers attributs et montées, le Printemps sur un cheval d'Espagne, ayant à sa suite douze jardiniers; l'Été sur un éléphant, avec douze moissonneurs; l'Automme sur un chameau suivi de douze vendangeurs, et l'Hiver sur un ours accompagné de douze vieillards. Ces quarante-huit personnages avaient aussi leurs costumes différens, et chacun d'eux portait sur sa tête un grand bassin rempli de mets conformes à la saison qu'il représentait. Diane et Pan, précédés d'une musique de flûtes et de musettes, vinrent alors offrir le tribut, l'une de sa chasse, l'autre de ses bergeries, tous deux traînés dans certaine haute machine figurant une montagne couverte d'arbres et à leur suite vingt faunes chargés de différentes sortes de viandes, et dix-huit pages du roi destinés à servir les dames. Le dieu, la déesse et les quatre saisons firent un compliment en vers; après quoi se découvrit soudain une grande table en croissant, ornée de festons, et un peu plus loin, un amphitéâtre garni de trente-six musiciens appelés violons. Ceux-ci jouèrent une entrée de ballet, dansée par les douze heures et les douze signes du zodiaque, et qu'on ad-

mira beaucoup. Pendant cette danse, les ris, les jeux et les plaisirs servirent la table sous la surveillance de quatre contrôleurs de la maison du roi, représentant la propreté, l'abondance, la joie et la bonne chère. Quand elle fut entièrement disposée, la barrière qui la séparait s'ouvrit et le roi vint s'y asseoir, avec les dames de sa cour qu'il avait invitées.

Quatre ans après, le même prince donna encore dans Versailles, au mois de juillet, à l'occasion de la paix, une fête semblable, composée de collation, comédie, souper, bal et feu d'artifice.

La collation eu lieu dans un salon de verdure, auquel aboutissaient cinq allées en étoile, dont les perspectives, offraient les chiffres du roi en fleurs, et des niches de verdure ornées de statues dorées. Vingt-six arcades de cyprès formaient chaque aile des cinq allées; chacune des arcades avait son siège de gazon, et chaque siège un grand vase avec son arbre chargé de fruits mûrs : mais ces arbres, tous d'espèces différentes, variaient le coup d'œil : la première allée était bordée d'orangers de Portugal; la seconde, de cerisiers et de bigarreautiers; la troisième de pêchers et abricotiers; la quatrième, de groseillers de Hollande; et la dernière enfin, de poiriers des meilleures espèces. (On remarquera que la fête se donna le 18 juillet, et qu'en ces temps, la culture du jardinage n'avait point encore

atteint le degré d'avancement où elle est parvenue depuis, et qu'alors, des oranges, des pêches et des poires mûres devaient être un phénomène.)

Au centre du salon de verdure, qui servait de point de réunion aux allées, le jet d'eau d'un bassin s'élançait à plus de trente pieds, et cinq tables de structure différente, dressées autour afin de procurer du frais aux convives.

La première simulait une montagne creuse, avec plusieurs cavernes remplies de diverses sortes de viandes froides. La seconde une façade de palais, bâtie en massepains et en pâtes sucrées. Plusieurs pyramides de confitures sèches formaient la troisième; des vases remplis de liqueurs de toute espèce, la quatrième; et des caramels la dernière; toutes ayant leurs pieds et leurs dossiers ornés de feuillage et de guirlandes de fleurs. Mais comme elles ne remplissaient pas, à beaucoup près, la circonférence du bassin, une pelouse verte garnissait l'intervalle laissé vide entre elles; sur cette pelouse étaient placés, dans de beaux et grands vases, un oranger et deux autres arbres tous trois chargés de leurs fruits confits. Les sièges destinés aux convives ne ressemblaient point aux sièges ordinaires: ils imitaient une couche de jardins; et des melons mûrs et choisis, en quantité parsemaient cette couche. Enfin jusqu'à la charmille

extérieurs d'enceinte elle-même, pour ne point gâter l'harmonie générale, devait contribuer à l'agrément et à la variété de l'ensemble. En la préparant de longue main, pliant, séparant, réunissant les branches, on parvint à lui donner la forme d'un ordre d'architecture; et tout cela se trouvait couronné par des vases de fleurs variés à l'infini.

La description de la fête champêtre qu'offrit à Chantilly, en 1688, le prince de Condé au dauphin, achèvera de témoigner du goût, de la grâce et de la magnificence qui régnaient à cette époque. Cette description est dans le *Mercure galant* (mois de septembre 1688), et Legrand d'Aussy (t. 3, p. 394 et suiv.). Nous pensons qu'on en lira volontiers ici l'extrait.

« Le dauphin devait arriver au château par la forêt; ce fut dans cette forêt que le prince de Condé lui prépara la première surprise. Il choisit pour cet effet le carrefour nommé *la Table*, lequel avait de diamètre quatre-vingt-trois toises, et qui, de son point milieu, offrait à la vue douze routes différentes percées dans le bois. Là fut construite, d'après la forme du carrefour, une feuillée large de quarante-cinq pieds, élevée sur une estrade de cinq, et accompagnée de douze portiques de vingt pieds de haut sur douze de large, qui aboutissaient chacun à l'une des douze routes. Des festons de feuillages et de fleurs ornaient les portiques. La feuillée avait son dôme, son

cintre, ses pilastres et ses appuis en verdure. On y montait par quatre escaliers de douze pieds de large avec une balustrade de chaque côté. La balustrade était formée de branches de genevrier, et elle régnait tout autour du berceau.

« Au milieu de cet édifice se trouvait la table qui devait servir au dîner préparé pour le dauphin. Elle était ronde, et du centre de sa circonférence s'élevait une grande corbeille d'argent garnie de fruits et de fleurs, supportée par douze consoles à jour, de vermeil doré. Chacune de ces consoles portait en outre deux petites corbeilles d'argent remplies de fruits; chacune d'elles répondait à l'une des douze arcades des portiques, et toutes se tenaient entre elles par des guirlandes de fleurs. Au reste, quoique ces divers ornemens semblassent, par leur élévation, devoir former un massif, ils n'empêchaient aucunement la vue, parce que, comme je l'ai déjà dit, tous étaient à jour.

« Quand le dauphin fut à une certaine distance du berceau, on entendit dans la forêt une symphonie de timballes et de trompettes. Le but principal de cette musique était d'avertir de son arrivée les officiers préposés au service de la table : et, en effet, quoiqu'ils eussent cent vingt plats à servir, tant en rôtis qu'en entremets chauds, tout se trouva prêt quand il parut. Il s'assit pour dîner. Le service fut relevé par un autre

d'entremets froids, puis celui-ci par un troisième en fruits; et tous deux avaient le même nombre de plats que le premier. Mais le troisième offrait encore, outre ses cent vingt assiettes de fruits, une quantité de jolies corbeilles, les unes ovales, les autres en losanges, et toutes remplies de liqueurs ou de glaces.

« Le dîner fut égayé par les trompettes et les timballes qui jouèrent sans interruption. Cependant, afin d'adoucir par l'éloignement ce bruit de guerre, on les avait placées à quelque distance dans la forêt; et d'ailleurs elles se turent au dessert, pour laisser entendre une musique de hautbois, de flûtes, de musettes et d'autres instrumens champêtres plus mélodieux et plus doux.

« Cette symphonie nouvelle semblait annoncer un nouveau spectacle. Effectivement, à un demi-quart de lieue de distance, dans l'avenue vis-à-vis de laquelle le prince s'était assis, on vit paraître tout à coup une centaine de faunes, d'égipans, de silvains, de satyres, et autres divinités des bois. A leur tête était le dieu Pan, représenté par Lulli qui les conduisait en frappant la mesure avec un tyrse. Ils marchaient sur trois lignes, et s'avancèrent ainsi vers la feuillée, les uns jouant des instrumens nommés ci-dessus, les autres au nombre de cinquante-un, portant sur la tête de, corbeilles pleines de fruits artificiels tirés des bois,

comme gourdes, pommes de pin, etc. Mais ce qui surprit davantage fut vingt-un personnages de la troupe, danseurs de profession, qui arrivèrent par pelotons, armés de massues, et montés sur les épaules les uns des autres. Ces différens groupes offraient aux yeux un spectacle singulier et pittoresque; et quoique nécessairement la gêne fatigante d'une pareille position et la fluctuation inévitable d'une si longue marche dussent déranger leurs attitudes, cependant, chose étonnante, ils les conservèrent jusqu'au berceau.

« Là, les musiciens qui jouaient des instrumens se rangèrent le long de l'escalier; et les danseurs, se dégroupant, commencèrent un ballet auquel se joignirent ensuite les cinquante-un personnages chargés de corbeilles. Après cette danse générale, tous entrèrent dans la feuillée, comme pour se procurer le plaisir de connaître et d'admirer le fils du grand roi. A sa vue ils exprimèrent leurs transports par une danse nouvelle; puis il rentrèrent dans la forêt, mais par une autre route, et toujours au son des instrumens.

Dans cette nouvelle avenue étaient couchés çà et là différens piqueurs qui paraissaient endormis. Les dieux malins, pour s'amuser aux dépens des dormeurs, en troublant leur sommeil, se mirent à chanter tous ensemble les paroles connues que le même Lulli, en 1664, avait mises en musique pour les fêtes de Versailles,

et qui avaient fait l'ouverture de la comédie de Molière, intitulée *la Princesse d'Élide : Hola ha! debout, debout, Lyciscas, debout*, etc. Les piqueurs, éveillés par le bruit, se levèrent en grondant; mais à peine furent-ils sur leurs pieds, qu'on entendit sonner du cor, et qu'un cerf, lancé près la feuillée, passa sous les yeux du prince comme par hasard. Cette vue excita en lui un mouvement involontaire. Il s'écria : « Oh ! si j'avais des chiens!...» et à l'instant même une meute de chiens, comme par magie, traversa la route et s'élança après l'animal. Le prince, dans son transport, ajoutant qu'il voudrait avoir un cheval pour les suivre, des chevaux parurent, non seulement pour lui, mais pour tous ceux qui avaient eu l'honneur de dîner avec lui dans le berceau. Tous le suivirent, et alors commença la chasse qu'on lui avait préparée. »

Dire les divertissemens qui terminèrent cette journée, ceux dont furent remplies les journées suivantes seraient une répétition superflue. Ce qu'on vient de lire prouvera sans doute assez avec quelle grâce ingénieuse se variaient et s'enchaînaient alors les plaisirs, les spectacles divers, les surprises agréables. Jamais peut-être cet art n'a été porté si loin.

Cependant pour compléter la matière, nous terminerons cette note en retraçant la manière nouvelle et galante dont furent ornés la table et les buffets

pour la collation donnée au dauphin, l'un des jours suivans dans le labyrinthe des jardins, car elle montre également combien, en ce genre, une imagination riante et féconde peut embellir les objets les plus simples.

La table produisait l'effet d'un salon de verdure, de parterre. Des corbeilles d'argent formaient les compartimens. Des sentiers de gazon séparaient les corbeilles, et servaient de nappe. Un cordon de fleurs la bordait tout autour. Des festons pareils, entremêlés de feuillages, remplissaient l'espace qui la séparait du sol. Enfin, au centre s'élevait par un vase en filigrane d'argent d'où sortait un oranger magnifique couvert de fleurs et de fruits. Comme le pied du vase se trouvait plus étroit que le haut, huit corbeilles et huit autres vases plus petits, tous seize garnis de fleurs, l'entouraient rangés circulairement.

On comptait six buffets : un à chaque angle du salon et deux en face de la table. Ces deux-ci ayant pour dossiers ou fonds, des consoles entourées de guirlandes de fleurs ; puis deux gradins, dont l'un occupé par une couche de melons mûrs et choisis, l'autre par vingt-quatre couverts en porcelaine fine remplis de grosses truffes et de pâtisseries diverses. Les buffets des angles avaient trois gradins supportant des

vases d'argent et des porcelaines du plus grand prix. A droite et à gauche, étaient trois socles façonnés en gazon, sur chacun desquels reposait une caisse avec son arbre fruitier chargé de ses fruits.

FIN DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME,

OU

DIVISION DES NOTES INDIQUÉES DANS LES SEPT VOLUMES DE TEXTE.

		Pag.
VOLUME	PREMIER.	7
—	II.	69
—	III.	155
—	IV.	181
—	V.	249
—	VI.	277
—	VII.	299

ERRATUM. -- Vol. Ve, page 244, au lieu de *Henri IV*, lisez *Henri VI*.

TABLE DES NOTES

CORRESPONDANT A CHACUN

DES RÉCITS.

VOLUME PREMIER.

		Pag.
Récit Ier	Note 1re	33
—	— 2e	38
—	— 3e	47
—	— 4e	56
—	— 5e	71
Récit IIe	Note 1re	79
—	— 2e	105
—	— 3e	123
Récit IIIe	Note 1re	155
—	— 2e	157
—	— 3e	159
Récit IVe	Note 1re	213
Récit IVe	Note 2e	225
Récit Ve	Note unique	237

		Pag.
Récit VI[e]	Pas de note	
Récit VII[e]	Note 1[re]	358
—	— 2[e]	359

VOLUME DEUXIÈME.

		Page.
Récit VIIIe	Note 1re	9
—	— 2e	25
Récit IXe	Note unique	47
Récit Xe	Note 1re	67
—	— 2e	77
—	— 3e	120
—	— 4e	125
—	— 5e	134
—	— 6e	136
—	— 7e	139
Récit XIe	Note 1re	148
—	— 2e	149
—	— 3e	174
—	— 4e	175
Récit XIIe	Note 1re	178
—	— 2e	184
—	— 3e	193
—	— 4e	195
—	— 5e	210

		Pag
RÉCIT XIIIe	Note 1re	225
—	— 2^e	262
RÉCIT XIVe	Note 1re	306
—	— 2^e	332
—	— 3^e	334
RÉCIT XVe	Note 1re	343
—	— 2^e	347
—	— 3^e	352

VOLUME TROISIEME.

		Pag.
RÉCIT XVIe	Note 1re	98
—	— 2^e	100
—	— 3^e	132
RÉCIT XVIIe	Note unique	177
RÉCIT XVIIIe	Note 1re	225
—	— 2^e	239
RÉCIT XIXe	Note unique	» »
RÉCIT XXe	Aucune note	

VOLUME QUATRIEME.

		Pag.
Récit XXIe	Note 1re	17
—	— 2e	19
—	— 3e	75
Récit XXIIe	Note 1re	91
—	— 2e	146
—	— 3e	156
—	— 4e	156
—	— 5e	157
Récit XXIIIe	Note 1e	163
—	— 2e	211
Récit XXIVe	Note unique	267
Récit XXVe	Aucune note	» »
Récit XXVIe	Aucune note	» »
Récit XXVIIe	Note unique	430

VOLUME CINQUIÈME.

		Pag.
Récit XXVIII[e]	Note unique	50
Récit XXIX[e]	Note unique	93
Récit XXX[e]	Note unique	144
Récit XXXI[e]	Aucune note	» »
Récit XXXII[e]	Note 1[re]	306
—	— 2[e]	314
—	— 3[e]	330
—	— 4[e]	337
—	— 5[e]	339
—	— 6[e]	342

VOLUME SIXIEME.

		Pag.
RÉCIT XXXIII[e]	Note 1[re]	23
—	— 2[e]	69
—	— 3[e]	95
RÉCIT XXXIV[e]	Note 1[re]	173
—	— 2[e]	174
—	— 3[e]	195
RÉCIT XXXV[e]	Aucune note	» »
RÉCIT XXXVI[e]	Aucune note	» »

VOLUME SEPTIÈME.

		Pag.
Récit XXXVIIe	Aucune note	» »
Récit XXXVIIIe	Note 1re	67
—	— 2^e^	74
—	— 3^e^	90
—	— 4^e^	180
—	— 5^e^	204
Récit XXXIXe	Note unique	212
Récit XLe	Aucune note	» »
Conclusion	Note unique	» »

FIN DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.



